

Revue biennale et évaluation
de la situation mondiale des bois
2017-2018



Organisation Internationale des Bois Tropicaux

Photos

© COUVERTURE:

Sciages, Laboratoire de recherche de la *Sarawak Forestry Corporation* au Sarawak (Malaisie)

Photo: *J.C. Claudon/OIBT*

© DOS (de gauche à droite):

Grumes équarries (Trinité-et-Tobago)

Photo: *J.C. Claudon/OIBT*

Feuilles de placage séchées à l'air libre, dans la province d'Hainan (Chine)

Photo: *J.C. Claudon/OIBT*

Une ouvrière met la dernière touche à des éléments de chaise dans une usine, à Da Nang (Viet Nam)

Photo: *J.C. Claudon/OIBT*

Dossier de chaise sculpté, à Da Nang (Viet Nam)

Photo: *J.C. Claudon/OIBT*

REVUE BIENNALE ET ÉVALUATION
DE LA SITUATION MONDIALE DES BOIS
2017-2018



ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

Le présent document remplace et annule le document établi sous la cote ITTC(LIV)/8 «Éléments pour la Revue biennale et l'évaluation de la situation mondiale des bois 2017-2018». Il présente des statistiques actualisées et révisées sur la situation mondiale des bois, qui sont parvenues durant et après l'examen du document ITTC(LIV)/8 par le Conseil international des bois tropicaux en novembre 2018.

Dans le présent document, les désignations employées et la présentation des données n'impliquent nullement l'expression d'une opinion, quelle qu'elle soit, de l'Organisation internationale des bois tropicaux concernant le statut juridique de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit ou de ses autorités, ou concernant le tracé de ses frontières ou limites.

Organisation internationale des bois tropicaux. Yokohama, Japon
Préparé par la Division du commerce et de l'industrie de l'OIBT

Ce document est également disponible en ligne sur: <http://www.itto.int>
Toute révision ou correction au présent document sera mise en ligne sur le site susmentionné.

ISBN 978-4-86507-050-7

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 1. Introduction 9

Présentation générale.....	9
Champ d'application et structure	9
Sources des données et limitations	9
Évolution des marchés.....	10

Chapitre 2. Production, commerce et prix des produits primaires..... 19

Bois ronds industriels	19
Sciages	26
Placages	31
Contreplaqués	34

Chapitre 3. Commerce des produits bois de transformation secondaire..... 41

Sources des données sur les PBTS et classification du commerce.....	41
Tour d'horizon du commerce des produits bois de transformation secondaire.....	41
Meubles et éléments d'ameublement en bois.....	42
Charpenterie	47
Autres produits bois de transformation secondaire	49
Mouluures.....	49
Meubles et éléments d'ameublement en bambou et canne	50

Chapitre 4. L'offre et la demande en bois au Japon..... 52

Préface	52
Situation de la forêt et de la filière des produits forestiers au Japon durant la période 2008-2017.....	52
L'offre et la demande en bois au Japon durant la période 2008-2017.....	54
Emploi des bois tropicaux durant la période 2008-2017 (dont questions de légalité/d'offre).....	58
Perspectives de la demande japonaise en bois tropicaux à l'horizon 2030.....	62

APPENDICES..... 65

Appendice 1. Production et commerce des bois, 2014-2018	67
Appendice 2. Orientation du commerce en volume de produits bois tropicaux primaires entre les principaux Producteurs et Consommateurs OIBT en 2017	151
Appendice 3. Principales essences tropicales commercialisées en 2015, 2016 et 2017	157
Appendice 4. Indices des prix des principaux bois tropicaux et de certains produits de résineux concurrents	203
Appendice 5. Commerce des produits bois de transformation secondaire, 2011-2018	209
Appendice 6. Déclaration du Comité des forêts et de l'industrie forestière (COFFI) de la CEE-ONU sur les marchés des produits forestiers en 2017 et 2018.....	223

Figures

Chapitre 1. Introduction

Figure 1.1 Croissance du PIB réel chez les Producteurs et Consommateurs OIBT, 2000-2024	12
Figure 1.2 Croissance du PIB réel dans les régions de Producteurs OIBT, 2000-2024.....	12
Figure 1.3 Croissance du PIB réel dans les régions de Consommateurs OIBT, 2000-2024.....	13
Figure 1.4 Mises en chantier de logements aux États-Unis, 1996-2018.....	15
Figure 1.5 Mises en chantier de logements au Japon, 1996-2018	15

Chapitre 2. Production, commerce et prix des produits primaires

Figure 2.1 Principaux Producteurs de grumes tropicales.....	19
Figure 2.2 Principaux Consommateurs de grumes tropicales.....	20
Figure 2.3 Principaux flux commerciaux: bois ronds industriels tropicaux, 2018	21
Figure 2.4 Principaux importateurs de grumes tropicales	22
Figure 2.5 Principaux exportateurs de grumes tropicales.....	24
Figure 2.6 Principaux Producteurs de sciages tropicaux	27
Figure 2.7 Principaux Consommateurs de sciages tropicaux	27
Figure 2.8 Principaux flux commerciaux: sciages tropicaux, 2018.....	28
Figure 2.9 Principaux importateurs de sciages tropicaux	28
Figure 2.10 Principaux exportateurs de sciages tropicaux.....	30
Figure 2.11 Principaux Producteurs de placages tropicaux	31
Figure 2.12 Principaux Consommateurs de placages tropicaux	32
Figure 2.13 Principaux importateurs de placages tropicaux.....	33
Figure 2.14 Principaux exportateurs de placages tropicaux	34
Figure 2.15 Principaux Producteurs de contreplaqués tropicaux.....	34
Figure 2.16 Principaux Consommateurs de contreplaqués tropicaux.....	36
Figure 2.17 Principaux flux commerciaux: contreplaqués tropicaux, 2018	37
Figure 2.18 Principaux importateurs de contreplaqués tropicaux	36
Figure 2.19 Principaux exportateurs de contreplaqués tropicaux.....	39

Chapitre 3. Commerce des produits bois de transformation secondaire

Figure 3.1 Principaux flux commerciaux: meubles en bois originaires de Chine et de pays producteurs de l'OIBT, 2018	42
Figure 3.2 Exportations chinoises de meubles en bois, par principal pays exportateur, 2000-2018	43
Figure 3.3 Principaux exportateurs tropicaux de meubles et éléments d'ameublement en bois	44
Figure 3.4 Exportations vietnamiennes de meubles en bois par principal pays importateur, 2000-2018.....	44
Figure 3.5 Principaux importateurs de meubles et éléments d'ameublement en bois	46
Figure 3.6 Importations par les 28 pays de l'UE de meubles et éléments d'ameublement en bois originaires de Chine et des principaux fournisseurs tropicaux.....	47
Figure 3.7 Principaux exportateurs tropicaux de charpenterie	48
Figure 3.8 Principaux importateurs de charpenterie.....	48
Figure 3.9 Principaux exportateurs tropicaux d'autres PBTS	49
Figure 3.10 Principaux importateurs d'autres PBTS	49
Figure 3.11 Principaux exportateurs tropicaux de moulures	50
Figure 3.12 Principaux importateurs de moulures.....	50

Chapitre 4. L'offre et la demande en bois au Japon

Figure 4.1 Évolution de la superficie forestière au Japon.....	52
Figure 4.2 Évolution du matériel forestier sur pied au Japon	52
Figure 4.3 Structure des classes d'âge en forêt plantée, 1987 et 2017	53
Figure 4.4 Structure de l'âge par essence de conifère plantée, 2017	53
Figure 4.5 Production de bois ronds locaux par finalité	54
Figure 4.6 Évolution de l'offre en bois et taux d'autosuffisance	54
Figure 4.7 Évolution du volume de bois ronds et produits bois importés par type de produit.....	55
Figure 4.8 Offre en contreplaqués au Japon	55
Figure 4.9 Production de contreplaqués par épaisseur, 2008.....	56
Figure 4.10 Production de contreplaqués par épaisseur, 2017.....	56

Figure 4.11 Fournisseurs du marché japonais des contreplaqués	56
Figure 4.12 Demande en bois par usage, en équivalent bois ronds	57
Figure 4.13 Demande en bois ronds dans la filière des sciages par source de fourniture.....	57
Figure 4.14 Nombre de scieries par production et production moyenne d'électricité par scierie	57
Figure 4.15 Offre en bois ronds destinée à la filière japonaise du contreplaqué	59
Figure 4.16 Importations japonaises de bois ronds des mers du Sud et d'Afrique.....	59
Figure 4.17 Importations japonaises de sciages des mers du Sud	60
Figure 4.18 Importations japonaises de contreplaqués	61
Figure 4.19 Importations japonaises de revêtements de sol en bois (SH 44.18.75) depuis les cinq premiers expéditeurs, 2018.....	61
Figure 4.20 Importations japonaises de meubles de cuisine en bois (SH 94.03.40) depuis les cinq premiers expéditeurs, 2018.....	62
Figure 4.21 Importations japonaises de meubles de cuisine en bois (SH 94.03.40) à partir des cinq principaux expéditeurs, 2018.....	62

Tableaux

Chapitre 1. Introduction

Tableau 1.1 Indicateurs de qualité des données	10
Tableau 1.2 Résumé des statistiques de l'OIBT sur les produits bois primaires, 2017	18
Tableau 1.3 Résumé des statistiques de l'OIBT sur les produits bois primaires, 2018	18
Tableau 1.4 Résumé des statistiques de l'OIBT sur les produits bois secondaires, 2017.....	18
Tableau 1.5 Résumé des statistiques de l'OIBT sur les produits bois secondaires, 2018.....	18

Chapitre 4. L'offre et la demande en bois au Japon

Table 4.1 Importations de bois ronds et produits bois au Japon	55
Table 4.2 Offre en bois ronds dans la filière japonaise du contreplaqué	58
Table 4.3 Nombre de fabriques de contreplaqué et offre en contreplaqué sur le marché intérieur	59
Table 4.4 Importations japonaises de bois ronds des mers du Sud.....	59
Table 4.5 Importations japonaises de sciages des mers du Sud.....	60
Table 4.6 Importations japonaises de contreplaqués.....	61

Appendices

Appendice 1. Production et commerce des bois, 2014-2018	67
Tableau 1-1-a. Production et commerce de tous les bois par les Consommateurs OIBT	68
Tableau 1-1-b. Production et commerce des bois tropicaux par les Consommateurs OIBT	82
Tableau 1-1-c. Production et commerce de tous les bois par les Producteurs OIBT	88
Tableau 1-1-d. Production et commerce des bois tropicaux par les Producteurs OIBT	102
Tableau 1-1-e. Principaux Consommateurs et Producteurs hors OIBT de produits bois primaires tropicaux par région en 2017	108
Tableau 1-2-a. Valeur du commerce de tous les bois par les Consommateurs de l'OIBT	110
Tableau 1-2-b. Valeur du commerce des bois tropicaux par les Consommateurs de l'OIBT	124
Tableau 1-2-c. Valeur du commerce de tous les bois par les Producteurs de l'OIBT	130
Tableau 1-2-d. Valeur du commerce des bois tropicaux par les Producteurs de l'OIBT	144
Appendice 2. Orientation du commerce en volume de produits bois tropicaux primaires entre les principaux Producteurs et Consommateurs OIBT en 2017	151
Tableau 2-1. Grumes	152
Tableau 2-2. Sciages	153
Tableau 2-3. Placages	154
Tableau 2-4. Contreplaqués	155
Appendice 3. Principales essences tropicales commercialisées en 2015, 2016 et 2017	157
Tableau 3-1-a. Importations de grumes	158
Tableau 3-1-b. Importations de sciages	162
Tableau 3-1-c. Importations de placages	170
Tableau 3-1-d. Importations de contreplaqués	174
Tableau 3-2-a. Exportations de grumes	177
Tableau 3-2-b. Exportations de sciages	183
Tableau 3-2-c. Exportations de placages	191
Tableau 3-2-d. Exportations de contreplaqués	194
Note explicative	197
Appendice 4. Indices des prix des principaux bois tropicaux et de certains produits de résineux concurrents	203
4-1-a. Indice des prix moyens d'exportation des bois ronds industriels ouest-africains	204
4-1-b. Indice des prix moyens d'exportation des bois ronds industriels de teck du Myanmar	204
4-1-c. Indice des prix moyens d'importation au Japon des bois ronds industriels de meranti et de keruing	205
4-1-d. Indice des prix moyens d'importation en Inde des produits bois primaires de teck	205
4-2-a. Indice des prix moyens d'exportation des sciages ouest-africains	206
4-2-b. Indice des prix d'exportation des sciages brésiliens	206
4-3-a. Indice des prix moyens d'exportation des contreplaqués ghanéens	207
4-3-b. Indice des prix moyens d'importation au Japon des contreplaqués indonésiens	207
4-4-a. Indice des prix d'exportation des sciages de pin brésiliens	208
4-4-b. Indice des prix d'exportation des contreplaqués de pin brésiliens	208
Appendice 5. Commerce des produits bois de transformation secondaire, 2011-2018	209
Tableau 5-1. Commerce des produits bois de transformation secondaire par les Consommateurs	210
Tableau 5-2. Commerce des produits bois de transformation secondaire par les Producteurs	216
Appendice 6. Déclaration du Comité des forêts et de l'industrie forestière (COFFI) de la CEE-ONU sur les marchés des produits forestiers en 2017 et 2018	223

Chapitre 1. INTRODUCTION

Présentation générale

La présente Revue examine les développements intervenus en 2017 et 2018 dans le secteur mondial des bois et ses marchés, tout en demeurant centrée sur les bois tropicaux. Elle contient des données sur la production et le commerce pour 2014-2018, mais c'est l'année 2017 qui sert de référence pour toutes les comparaisons mondiales et les totaux récapitulatifs de l'OIBT, car cette année-là est la dernière pour laquelle des données mondiales raisonnablement fiables sur la plupart des pays étaient disponibles à la date de préparation de ce rapport.

Champ d'application et structure

La présente Revue comporte des appendices présentant des données sur les volumes totaux de production de bois et sur les volumes et valeurs des échanges commerciaux, outre les chiffres du commerce des produits bois de transformation secondaire pour tous les membres de l'OIBT et les indices des prix d'une sélection de produits et d'essences. Ces données ont été réunies pour aider à situer les bois tropicaux dans un contexte global, ainsi que le prévoit l'Accord international sur les bois tropicaux (AIBT) de 2006. La Revue s'articule en quatre grands chapitres. Le premier récapitule les développements intervenus sur les grands marchés des bois tropicaux. Il comporte un examen de la conjoncture économique actuelle et projetée au sein des régions de l'OIBT. Le second chapitre présente une analyse de la production, de la consommation et du commerce relatifs aux produits bois primaires tropicaux que couvre l'AIBT (grumes, sciages, placages et contreplaqués tropicaux). Le troisième chapitre donne une description du commerce des produits bois de transformation secondaire (PBTS) centrée sur les principaux pays tropicaux exportateurs. Dans le chapitre 4 figure une étude de cas financée par l'OIBT sur l'offre et la demande en bois au Japon, qui a été conduite par le Centre japonais d'information et de recherche sur les produits ligneux (JAWIC) et préparée par M. Satoshi Tachibana (chercheur associé au JAWIC) de l'Université de Tsukuba (Japon).

Sources des données et limitations

Les statistiques présentées dans la Revue découlent, autant que possible, des réponses des membres au Questionnaire commun sur le secteur forestier (JQ) de 2016 et 2017 qui leur ont été transmis chacun en 2017 et 2018. Le JQ peut être téléchargé à partir du site web de l'OIBT (www.ito.int) et comprend une définition de tous les produits couverts ici. L'OIBT est chargée d'adresser ce Questionnaire à tous ses membres producteurs, plus le Japon, tandis que les agences partenaires (CEE-ONU, Eurostat et FAO) ont transmis les réponses des autres membres consommateurs.

La présente Revue présente les statistiques se rapportant à 76 pays et territoires, dont les 73 pays et territoires qui sont actuellement membres de l'OIBT (AIBT de 2006), en sus de la Région administrative spéciale de Hong Kong, la Région administrative spéciale de Macao et la Province chinoise de Taïwan. Le tableau 1-1-e (*Principaux Consommateurs et Producteurs hors OIBT de produits bois primaires tropicaux par région en 2017*) donne un récapitulatif de la production et de la consommation de produits bois primaires tropicaux dans le reste du monde en 2017.

Le taux de réponse au JQ a augmenté, de 75 pour cent en 2017 à 79,5 percent en 2018. La qualité des réponses s'est également améliorée, comme en témoigne le taux de bonnes réponses qui, de 50 pour cent, est passé à 54,3 pour cent, ce qui est encourageant

puisque un plus grand nombre de pays ont fourni des informations sur leurs données de production.

Sauf mention contraire, toutes les unités de valeur citées dans la présente Revue sont exprimées en dollars nominaux des États-Unis, tandis que les volumes sont communiqués en mètres cubes. Jusqu'en décembre 2011, le terme «bois tropicaux» désignait, au sens de l'accord régissant l'OIBT (l'AIBT de 1994), les seuls bois de feuillus tropicaux (grumes de sciage et de placage, sciages, placages et contreplaqués). Or, la présente Revue de même que les éditions antérieures couvrent, dans les chiffres donnés pour tous les bois, les bois tendres d'origine tropicale (essences de conifères), qui prennent une importance croissante dans de nombreux pays. L'Accord qui lui a succédé (l'AIBT de 2006), qui est entré en vigueur en décembre 2011, donne une nouvelle définition des bois tropicaux comme suit: «Par 'bois tropicaux', il faut entendre les bois tropicaux à usage industriel (bois d'œuvre) qui proviennent de forêts ou sont produits dans les pays situés entre le tropique du Cancer et le tropique du Capricorne». Sachant que les chiffres du commerce pour les grumes de sciage et de placage sont impossibles à réunir à partir des systèmes de classification douanière en vigueur, qui ne font pas la différence entre les différents types de bois rond industriel, les chiffres du commerce et de la production de grumes communiqués dans la présente Revue désignent désormais le total des bois ronds industriels.

Les estimations des chiffres du commerce correspondant aux Régions administratives spéciales (R.A.S.) de Hong Kong et de Macao et à la Province chinoise de Taïwan reposent essentiellement sur des chiffres de la base de données COMTRADE des Nations Unies (si disponibles), sachant qu'aucun des trois ne fournit de données directement à l'OIBT. Pour nombre de pays développés, les statistiques sur leurs flux commerciaux ont également été dérivées de la base de données COMTRADE, dans la mesure où, dans les tableaux du commerce figurant dans le JQ, la plupart des pays développés ne remplissent pas la rubrique consacrée à la direction de leurs échanges. Cela entraîne souvent des difficultés lorsque les totaux globaux fournis par les pays dans le JQ ne coïncident pas avec les chiffres correspondants du commerce qui sont rapportés dans ces bases de données.

Comme lors des années précédentes, de nombreuses statistiques recueillies auprès des membres par le biais du JQ comportaient des erreurs aussi significatives que manifestes dans une ou davantage des catégories de données. Le tableau 1.1, qui présente la répartition des réponses au JQ par pays, témoigne du problème que pose à de nombreux pays la communication d'informations à l'OIBT, et fournit une indication subjective du degré de qualité des données sur lesquelles se fonde la présente Revue.

De nombreux membres ont révisé de manière substantielle les statistiques de 2014-2016 dans leurs réponses aux éditions 2016 et 2017 du JQ qu'ils ont soumises. Ceci, ajouté à la détection des erreurs, a entraîné plusieurs modifications et amendements aux statistiques, si bien que les séries de données présentées ici diffèrent (parfois notablement) de celles présentées dans les éditions antérieures de la Revue. Plusieurs sources supplémentaires ont été consultées pour vérifier les réponses des membres au JQ, remplir des réponses incomplètes ou de toute évidence incorrectes, et fournir des données concernant les pays n'ayant pas transmis de réponses. En se fondant sur l'orientation des statistiques commerciales communiquées par les partenaires commerciaux, les capacités en transformation (lorsque celles-ci sont connues) et d'autres sources répertoriées,

Tableau 1.1 Indicateurs de qualité des données	
(a) Questionnaire commun sur le secteur forestier 2016	
Aucune réponse: (18 sur 72 pays)	<i>Albanie, Belgique, Cambodge, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Fidji, Gabon, Grèce, Guatemala, Inde, Luxembourg, Malte, Myanmar, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République démocratique du Congo, République tchèque, Trinité-et-Tobago.</i>
Bonnes réponses: (27 sur 54 pays)	<i>Allemagne, Australie, Brésil, Chypre, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Ghana, Guyana, Honduras, Irlande, Japon, Madagascar, Malaisie, Mali, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, Slovénie, Suriname.</i> <ul style="list-style-type: none"> • Toutes les grandes sections du questionnaire remplies. • Cohérence interne (équilibre matériel, tendances d'une année sur l'autre, valeurs unitaires, compatibilité entre tableaux). • Plus ou moins cohérent avec les rapports des partenaires commerciaux.
Réponses incomplètes ou erronées: (27 sur 54 pays)	<ul style="list-style-type: none"> • Données sur le commerce tropical absentes ou inutilisables: 4 sur 31 des réponses des Consommateurs. • Données sur la production tropicale absentes ou inutilisables: 5 sur 31 des réponses des Consommateurs. • Données de production absentes ou inutilisables: 7 sur 23 des réponses des Producteurs. • Données sur le commerce des espèces tropicales absentes ou inutilisables: 19 sur 31 des réponses des Consommateurs; 10 sur 23 des réponses des Producteurs.
(b) Questionnaire commun sur le secteur forestier 2017	
Aucune réponse: (15 sur 73 pays)	<i>Albanie, Belgique, Brésil, Cambodge, Chine, Danemark, Fidji, Gabon, Grèce, Indonésie, Mozambique, Nouvelle-Zélande, République démocratique du Congo, Trinité-et-Tobago, Venezuela.</i>
Bonnes réponses: (31 sur 58 pays)	<i>Australie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Estonie, États-Unis d'Amérique, France, Ghana, Guatemala, Guyana, Honduras, Italie, Japon, Madagascar, Malaisie, Mali, Malte, Mexique, Myanmar, Norvège, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Slovénie, Espagne, Suriname.</i> <ul style="list-style-type: none"> • Toutes les grandes sections du questionnaire remplies. • Cohérence interne (équilibre matériel, tendances d'une année sur l'autre, valeurs unitaires, compatibilité entre tableaux). • Plus ou moins cohérent avec les rapports des partenaires commerciaux.
Réponses incomplètes ou erronées: (27 sur 58 pays)	<ul style="list-style-type: none"> • Données sur le commerce tropical absentes ou inutilisables: 6 sur 31 des réponses des Consommateurs. • Données sur la production tropicale absentes ou inutilisables: 8 sur 31 des réponses des Consommateurs. • Données de production absentes ou inutilisables: 6 sur 27 des réponses des Producteurs. • Données sur le commerce des espèces tropicales absentes ou inutilisables: 21 sur 31 des réponses des Consommateurs; 14 sur 27 des réponses des Producteurs.

il a été possible d'extraire des estimations sur la production et le commerce des pays ayant fourni des réponses incomplètes, et de ceux n'ayant fourni aucune réponse. Les comparaisons portant sur les totaux mondiaux ou les totaux de tous les pays tropicaux se rapportant aux produits primaires s'appuient sur les statistiques de la base de données FAOSTAT, qui représente le dernier condensé statistique mondial disponible sur les forêts. On trouvera réunies dans les appendices 1 à 5 toutes les autres données utilisées dans la préparation de la Revue.

La plupart des membres ayant répondu au JQ 2017 ont communiqué au moins certaines catégories de données pour les deux années 2017 et 2018. Toutefois, nombre de membres n'ont pu transmettre de données ou de projections annuelles partielles pour 2018. La prudence est donc de mise dans l'interprétation des estimations données ici sur les totaux de ces pays et sur ceux de l'OIBT en ce qui concerne l'année 2018. Les pays pour lesquels on a eu recours à des estimations (ou à d'autres sources d'information) sont signalés par les exposants utilisés dans les appendices.

En dépit des nombreux efforts du Secrétariat destinés à assurer la cohérence et l'exactitude des données présentées, on notera que des contradictions importantes subsistent entre les sources de données disponibles dans de nombreuses catégories, pour les pays producteurs comme pour les pays consommateurs. Les statistiques finales réunies pour présentation ici sont le résultat d'analyses et de synthèses opérées par le Secrétariat à partir des sources de données

disponibles, ainsi que de consultations menées avec les pays membres et d'autres organismes.

Nos remerciements vont aux pays ayant répondu aux éditions 2016 et 2017 du Questionnaire commun sur le secteur forestier, au Département des forêts de la FAO, à la Section du bois de la CEE-ONU, à Eurostat et à l'Office des statistiques des Nations Unies qui ont fourni les données brutes et complémentaires utiles à la Revue.

Évolution des marchés

Tendances économiques

La **croissance économique mondiale** est un indicateur majeur de la demande en produits bois tropicaux en raison de ses effets sur l'activité dans le logement et la construction ainsi que la richesse et les dépenses des consommateurs, qui toutes ont des effets d'entraînement sur la demande en produits dérivés du bois. Le produit intérieur brut (PIB) constitue un moyen important de mesurer la production économique d'un pays.

Si l'essor vigoureux de l'activité économique mondiale s'est poursuivi en 2017 et jusqu'au début de 2018, l'activité s'est toutefois ralenti durant la seconde moitié de 2018, sous l'effet de plusieurs facteurs: un ralentissement marqué de l'activité en Chine en réponse à l'effet conjugué du durcissement de la réglementation destiné à contrôler le système bancaire parallèle et de la montée des tensions commerciales avec les États-Unis

et du relèvement des droits de douane connexe; de la perte d'élan dans l'économie de la zone euro suite au fléchissement de la confiance du consommateur et des entreprises; et des catastrophes naturelles qui entravent l'activité économique au Japon. Les tensions commerciales ont eu un retentissement grandissant sur la confiance des entreprises et le sentiment des marchés financiers s'est de manière générale détérioré, avec un resserrement des conditions financières tout d'abord sur les marchés émergents vulnérables au début de 2018 qui a ensuite touché les économies avancées plus tard dans l'année.

Concernant la croissance économique mondiale, les projections du Fonds monétaire international (FMI) pour 2019¹ anticipent un fléchissement qui va se poursuivre jusqu'à la première moitié de 2019, et une chute de la croissance cette même année qui touchera 70 pour cent de l'économie mondiale. La croissance mondiale, qui a culminé à près de 4 pour cent en 2017, a fléchi à 3,6 pour cent en 2018, une nouvelle baisse à 3,3 pour cent étant projetée pour 2019. Le FMI estime cependant que l'activité économique va se relever durant la seconde moitié de l'année, accompagnée par des politiques très accommodantes dans les grandes économies. La Chine a également intensifié ses mesures de relance fiscale et monétaire pour contrecarrer les effets délétères des droits de douane commerciaux.

Compte tenu des améliorations qui sont attendues durant la seconde moitié de 2019, la croissance économique mondiale en 2020 est projetée revenir à 3,6 pour cent. Au-delà de 2020, le FMI (2019) anticipe que la croissance se stabilisera autour de 3,5 pour cent, stimulée principalement par les croissances de la Chine et de l'Inde, qui devraient être vigoureuses comparées à celle des économies des avancées et des marchés émergents où la croissance est plus lente (bien que la croissance chinoise finira par s'infléchir), et par leur poids grandissant au sein des recettes mondiales. Dans les économies avancées, la croissance va décélérer progressivement lorsque les effets des mesures de relance fiscale américaines vont s'atténuer et la croissance va continuer de ralentir. Sur les marchés émergents et dans les économies en développement, la croissance devrait se stabiliser à environ 5 pour cent, avec toutefois une grande variabilité d'un pays à l'autre sachant que les prix des produits de base et les conflits civils affaiblissent les perspectives de certaines économies.

Le FMI assortit ses projections d'un certain nombre de risques baissiers, dont: le risque d'une escalade accrue des tensions commerciales et d'une montée des incertitudes associées en termes de politiques, qui pourraient d'autant affaiblir la croissance et perturber les chaînes d'approvisionnement mondiales; une croissance plus lente que prévu en Chine; la possibilité d'une nette dégradation de la confiance des marchés que déclencherait des événements de type retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne suite à un Brexit sans accord; une faiblesse persistante des données économiques, symptôme d'un ralentissement prolongé de la croissance mondiale; et l'incertitude fiscale prolongée en Italie qui pourrait contaminer d'autres économies de la zone euro. Sur le moyen terme, le FMI observe que le changement climatique et la discorde politique dans le contexte d'inégalités croissantes sont des risques majeurs qui pourraient réduire le potentiel de production mondiale, avec des implications particulièrement graves pour certains pays vulnérables.

La croissance du commerce mondial a considérablement ralenti en 2018. Le FMI (2019) indique que «le ralentissement reflète en partie le recul de la croissance au premier trimestre par rapport à son niveau très élevé de la fin de 2017 et, par la suite, les répercussions des tensions commerciales à la hausse sur les dépenses en biens d'équipement (qui font l'objet d'un commerce considérable) et un ralentissement plus général de l'activité mondiale. Les projections pour 2019 prévoient un nouveau ralentissement, qui reflète dans une grande mesure la faiblesse de la croissance du commerce à la fin de 2018, suivi d'une certaine reprise en 2020. Dans les années à venir, on projette que la croissance du commerce suivra en grande partie le même rythme qu'en 2018, sous l'effet de la demande en investissements qui va se rétablir progressivement sur les marchés émergents et dans les économies en développement, compensant ainsi le ralentissement des dépenses de capitaux dans les économies avancées que l'on projette pour 2020 et au-delà». La Banque mondiale (2019)² indique que cette situation, conjuguée à la prévalence grandissante des barrières commerciales temporaires (telles que les taxes antidumping, les droits compensatoires et les sauvegardes) et aux récentes mesures protectionnistes, ont eu un effet disproportionné sur le commerce des pièces et éléments (y compris les éléments de meubles en bois), avec des répercussions négatives sur les chaînes de valeur internationales. L'augmentation des droits de douane sur certaines marchandises a eu un effet particulièrement délétère sur les producteurs des marchés émergents les plus petits et pauvres, alors que certains de ces marchés pourraient bénéficier à court terme de la réorientation des échanges commerciaux, sachant que des droits de douane en hausse augmentent le coût des marchandises ciblées aux États-Unis et en Chine.

Les prix du pétrole et d'autres énergies ont des conséquences importantes sur la compétitivité de la transformation du bois et celle des produits, car ils déterminent les coûts de fabrication, les coûts des colles et du collage ainsi que ceux du transport et de la logistique. Des prix élevés de l'énergie pèsent également sur la conversion des forêts naturelles en biocarburants, y compris les plantations de palmier à huile, en améliorant la viabilité économique des biocarburants comme option d'affectation des sols. En octobre 2018, les prix du pétrole ont bondi à leur plus haut niveau depuis 2014 en raison des inquiétudes entourant les sanctions américaines à l'encontre de l'Iran, mais sont retombés à la fin de 2018 à leur niveau le plus bas depuis la seconde moitié de 2017 suite à l'augmentation record de la production américaine de pétrole, aux perspectives de croissance économique mondiale plus faible et aux dérogations temporaires sur les importations de pétrole iranien. En réponse à la chute des prix, les exportateurs de pétrole ont consenti à couper leur production, ce qui a quelque peu contribué à soutenir les prix. Les prix du transport routier, ferroviaire et maritime ont fortement augmenté en 2018 et devraient continuer de croître fortement en 2019, notamment ceux du transport maritime, sous l'effet conjugué de la forte demande, de la hausse des prix du carburant et des alliances mondiales entre transporteurs maritimes, qui a poussé les prix à la hausse durant la seconde moitié de 2018³.

Les fluctuations des taux de change ont des effets notables sur la compétitivité relative des exportations de produits bois issus de pays fournisseurs membres de l'OIBT, en fonction de la devise dans laquelle les produits sont commercialisés. Le dollar

¹ Fonds monétaire international (FMI), 2019. *World Economic Outlook. Growth Slowdown, Precarious Recovery*. Avril 2019. Disponible sur: <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2019/03/28/world-economic-outlook-april-2019>

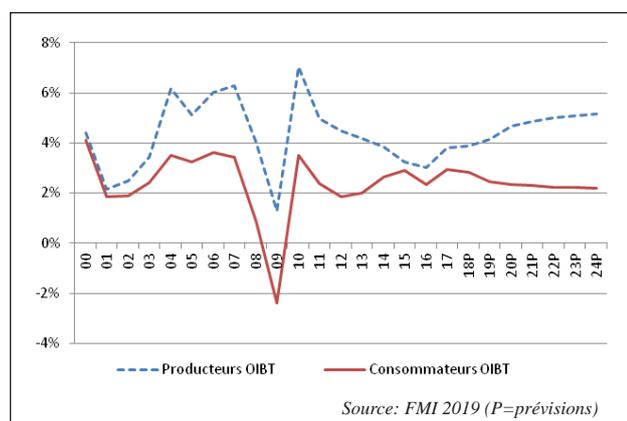
² Banque mondiale, 2019. *Global Economic Prospects. Heightened Tensions, Subdued investment*. Disponible sur: <http://www.worldbank.org/en/publication/global-economic-prospects>

³ IHS Markit, 2019. *Trends in the World Economy and Trade*. Mars 2019

des États-Unis est la devise la plus couramment utilisée dans le commerce mondial et son appréciation coïncide généralement avec un durcissement des conditions financières dans le monde et une faiblesse des prix des produits de base. Le renforcement du dollar aura des effets sur la compétitivité des exportateurs de l'OIBT, dont les prix sont libellés en dollars, comparés aux exportateurs dont les prix sont libellés en euros.

Le dollar des États-Unis s'est renforcé dans la seconde moitié de 2018, alors que l'euro et le yen japonais se sont affaiblis. Toutefois, suite à une évolution des attentes du marché concernant le rythme et l'étendue du resserrement de la politique monétaire américaine, l'appréciation du dollar de la fin 2018 s'est inversée au début de 2019, et les devises des marchés émergents se sont de manière générale affermiées. L'euro s'est déprécié d'environ 3 pour cent au cours de cette période, dans un contexte de données macroéconomiques plus faibles que prévu et d'inquiétudes à propos de l'Italie. La devise japonaise s'est quant à elle appréciée face au dollar en mai 2019, sur fond de tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine.

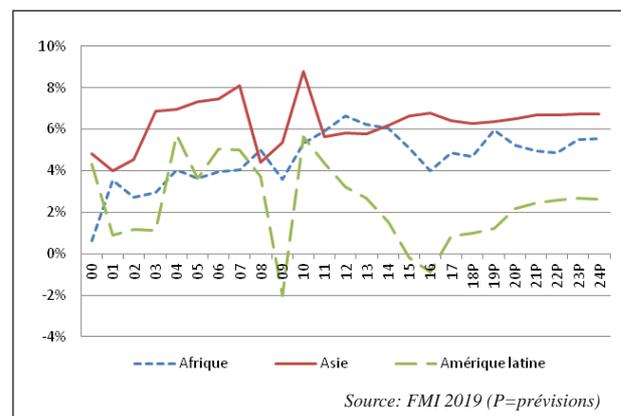
Figure 1.1: Croissance du PIB réel chez les Producteurs et Consommateurs OIBT, 2000-2024



La figure 1.1 indique les tendances de la **croissance du PIB réel** chez les pays producteurs et consommateurs de l'OIBT entre 2000 et 2017, et les prévisions du FMI de 2018 à 2024. Dans les pays producteurs de l'OIBT, la croissance a atteint 3 pour cent en moyenne en 2016, son plus bas niveau depuis la crise économique mondiale, mais s'est accélérée en 2017 à 3,8 pour cent avant de remonter modestement à 3,9 pour cent en 2018. Dans les pays consommateurs de l'OIBT, après un plus bas en 2016, la croissance y a aussi rebondi pour atteindre 2,9 pour cent en 2017, avant de décélérer en 2018 et diminuer encore 2019 pour ensuite se modérer dans la période des prévisions à l'horizon 2024. On notera cependant que ces tendances n'indiquent pas les variations substantielles d'une région et d'un pays à l'autre.

La figure 1.2 montre une comparaison de la croissance du PIB réel dans les **régions de producteurs de l'OIBT**. Dans la **région OIBT Amérique latine-Caraïbes**, la croissance cumulée s'est relevée en 2017 après deux années consécutives de croissance négative résultant du fait que les économies régionales ont subi le contrecoup des prix déprimés des produits de base, de l'essoufflement de la croissance mondiale et de difficultés internes dans les grandes économies. La croissance du PIB a stagné à 1 pour cent en 2018, ce qui reflète le relâchement du commerce mondial et le durcissement des conditions financières externes. Les développements au Brésil ainsi qu'en Argentine

Figure 1.2: Croissance du PIB réel dans les régions de Producteurs OIBT, 2000-2024



et au Venezuela, pays qui ne sont pas membres de l'OIBT, ont entravé la croissance de la région. En Amérique centrale, la croissance s'est atténuée, mais s'est renforcée dans la quasi-totalité des économies caribéennes en raison des travaux de reconstruction qui ont suivi la saison de violents ouragans de 2017. Dans la seconde moitié, une résurgence a permis à la croissance brésilienne de légèrement s'accélérer en 2018, à 1,2 pour cent selon les estimations. Presque toutes les économies de la région ayant des taux de change flottants – en particulier le Brésil –, celles-ci ont connu une dépréciation nominale de leur devise face au dollar des États-Unis. Dans la région Amérique-latine-Caraïbes OIBT, la croissance est projetée augmenter de 1,2 pour cent en 2019 à 2,6 pour cent sur le moyen terme, la croissance brésilienne devant monter régulièrement en puissance en 2019, à partir d'une base faible. Au Mexique, le contexte politique incertain et la perspective toujours morose en matière d'investissements devraient maintenir la croissance à un rythme modéré en 2019, malgré la diminution de l'incertitude pesant sur le commerce suite à l'annonce de l'Accord entre les États-Unis, le Mexique et le Canada⁴.

Dans la **région OIBT Afrique**, la croissance du PIB régional a ralenti à 4,7 pour cent en 2018, alors qu'elle est projetée atteindre 6,6 pour cent en 2019 avant de se modérer en 2020 à 5,2 pour cent. Les perspectives varient dans la région, reflétant la diversité des économies sur le plan des disparités dans le niveau de développement, leur capacité à surmonter les chocs et leur dépendance aux produits de base. Pour les exportateurs de produits de base, les prévisions molles pèsent à la baisse sur les prix des produits. Plusieurs pays ont affiché une croissance de 5 pour cent ou plus en 2018, dont le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Ghana. Dans toute la région, le financement de la balance des paiements est devenu plus difficile en 2018 dans un contexte de coûts d'emprunt externe en hausse et de flux de capitaux en baisse. Les devises de la région se sont dépréciées sous l'effet du renforcement du dollar des États-Unis et de la frilosité des investisseurs à l'égard des marchés émergents.

Dans la **région OIBT Asie-Pacifique**, bien que la croissance économique ait fléchi à 6,3 pour cent en 2018, elle est néanmoins projetée rester vigoureuse à moyen terme. En **Inde**, la croissance du PIB en 2018 s'est maintenue à un niveau

⁴ Banque mondiale, 2019. Global Economic Prospects. Disponible sur: <http://pubdocs.worldbank.org/en/726341542818388766/Global-Economic-Prospects-Jan-2019-Latin-America-and-Caribbean-analysis.pdf>

robuste sous l'effet de la poursuite de la reprise de l'activité économique accompagnée d'une demande intérieure forte. En 2017, la croissance de la consommation a subi les effets de la «démonétisation» (le retrait progressif des grosses coupures) et de l'entrée en vigueur en juillet 2017 d'une taxe sur les biens et services (GST), qui est censée remplacer la plupart des impôts indirects prélevés par le gouvernement central et les autorités des États, et réduire les marges de prix dont jouit actuellement le secteur manufacturier «non organisé». Si l'investissement a continué de croître dans un contexte d'harmonisation de la GST et du rebond de l'augmentation des crédits, la consommation est toutefois restée le principal vecteur de croissance. En Inde, les prévisions du FMI pour 2019 indiquent que la croissance devrait se relever à 7,3 pour cent, puis à 7,5 pour cent en 2020, alimentée par la reprise régulière de l'investissement et de la vigueur de la consommation dans un contexte de politique monétaire expansionniste et un certain élan que devrait impulser la politique fiscale.

Dans le reste de la région OIBT Asie-Pacifique, la croissance du PIB a été soutenue par la vigueur de la demande intérieure face au ralentissement des exportations. L'Asie de l'Est et le Pacifique demeure l'une des régions qui se développe le plus rapidement dans le monde. La Banque mondiale (2019) observe que, en 2018, plusieurs grandes économies de cette région, dont l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande ont connu des sorties de capitaux, des dépréciations de leur devise, des corrections du marché des actions et des réductions de leurs réserves de devises étrangères. Aux Philippines, l'activité a ralenti alors que la hausse de l'inflation, les contraintes de capacité et les pressions sur la devise ont poussé les autorités à augmenter les taux d'intérêt. Au Viet Nam, l'essor des exportations a aidé la croissance, mais les autorités ont durci leur politique fiscale dans le cadre des efforts menés pour réduire le rôle de l'État dans l'économie. En Thaïlande, le rétablissement cyclique se poursuit, mais s'atténue en réponse au resserrement des politiques fiscales et à la demande mondiale plus molle qui a pesé sur les exportations. En Indonésie, la croissance a bénéficié de la hausse de l'investissement suscité par les dépenses accélérées d'infrastructure. Le ralentissement des investissements publics a pesé sur la croissance en Malaisie, où plusieurs projets d'infrastructure sont arrivés à terme et où une approche plus prudente a été adoptée vis-à-vis des nouveaux investissements d'infrastructure.

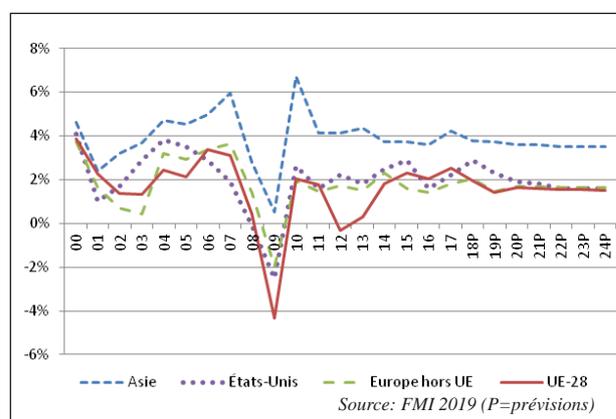
Le FMI (2019) anticipe que la croissance régionale en Asie-Pacifique va ralentir à 6,4 pour cent en 2019, en partant de l'hypothèse que les prix des produits de base resteront stables, que la croissance mondiale va se modérer, le commerce ralentir et les conditions financières progressivement se durcir dans le monde. La résilience de la demande intérieure devrait compenser les effets défavorables du ralentissement des exportations. Aux Philippines, on anticipe que la croissance va légèrement s'accroître, à 6,5 pour cent contre 6,4 pour cent en 2018. En Thaïlande, on projette un ralentissement à 3,5 pour cent, par rapport à 4,1 pour cent en 2018. La croissance au Viet Nam est projetée fléchir à 6,5 pour cent alors qu'elle était de 7,1 pour cent en 2018. En Indonésie, l'expansion de l'économie est projetée rester stable à 5,2 pour cent tandis que la Malaisie devrait maintenir son taux de croissance à 4,7 pour cent en 2019.

Le FMI note que les risques pesant sur les perspectives économiques en Asie-Pacifique sont baissiers et se sont en outre intensifiés. La montée des tensions commerciales suscite des questions sur le futur des relations commerciales, sachant qu'une perturbation des échanges aurait de lourdes conséquences pour nombre de pays de la région Asie-Pacifique dans la mesure où

leurs économies sont très ouvertes et profondément intégrées à des chaînes d'approvisionnement mondiales ou des marchés de produits de base. Le coût des droits de douane en hausse sur les importations sur le marché américain, par exemple, pourrait être démultiplié en raison de l'intégration extensive de plusieurs économies régionales dans les chaînes de valeur mondiales. Une perturbation significative de l'activité en Chine aurait des effets notables sur la région OIBT Asie-Pacifique, en freinant l'activité dans l'ensemble de la région compte tenu de la taille du marché chinois et des liens étroits sur le plan du commerce et de l'investissement. Selon le FMI (2019), les risques de développements désordonnés sur le marché financier se sont également intensifiés et un resserrement accru des conditions de crédit dans le monde pourrait peser sur les taux de change et les prix des actifs dans la région. Dans certains pays de la région, le niveau élevé de la dette et les vulnérabilités externes pourraient amplifier l'effet des chocs externes tels qu'une chute soudaine des flux de capitaux ou une hausse du coût de l'emprunt.

La croissance du PIB réel dans les **régions des pays consommateurs de l'OIBT** est indiquée en figure 1.3.

Figure 1.3: Croissance du PIB réel dans les régions de Consommateurs OIBT, 2000-2024



Compte tenu de son envergure et de ses ramifications internationales, toute évolution intervenant dans l'économie des **États-Unis** a des répercussions substantielles sur l'économie mondiale et le commerce des produits bois tropicaux. La croissance du PIB américain s'est accélérée en 2018, à 2,9 pour cent, stimulée par les politiques de relance budgétaire de l'Administration prenant la forme de baisses des impôts et d'une confiance grandissante du consommateur, la forte hausse des dépenses de consommation venant compenser une chute des dépenses des entreprises. Vers la fin de 2018, une fermeture partielle des services de l'Administration et la montée des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine (les importations américaines provenant de Chine faisant l'objet de nouveaux droits de douane américains) avaient ramolli la croissance. Le FMI prévoit un recul de la croissance à 2,3 pour cent en 2019, qui se creusera encore en 2020, à 1,9 pour cent, suite à l'essoufflement de l'effet des mesures de relance fiscale. Cette révision à la baisse de la croissance en 2019 est le reflet de la fermeture de l'Administration et des dépenses budgétaires quelque peu plus faibles qu'anticipé, alors que la modeste révision haussière pour 2020 reflète une politique monétaire plus accommodante que ne le prévoient les prévisions antérieures du FMI. Malgré cette révision à la baisse, le rythme de l'expansion projeté pour 2019 se situe au-dessus du taux de croissance potentiel estimé pour les

États-Unis. La forte croissance de la demande intérieure qui est anticipée devrait soutenir une hausse des importations et contribuer à creuser dans une certaine mesure le déficit extérieur courant. Toutefois, une persistance des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine pourrait encore ébranler la confiance, nuire aux marchés financiers, perturber les chaînes d'approvisionnement et décourager l'investissement et le commerce.

L'économie de la **Chine**, la deuxième au monde, s'est ralentie durant la seconde moitié de 2018 en réponse au durcissement de la réglementation intérieure destiné à : juguler la dette; contraindre l'intermédiation financière parallèle; et asseoir la croissance sur des bases solides. Ces mesures ont contribué à ralentir l'investissement intérieur, en particulier dans les infrastructures. Les dépenses de biens de consommation durables ont elles aussi fléchi, les ventes d'automobiles affichant un recul en 2018 suite à la fin des programmes d'incitations à l'achat d'une voiture. Ces développements ont contribué à ralentir l'élan tout au long de l'année, avec la pression supplémentaire de la baisse des commandes d'exportation lorsque les actions menées par les États-Unis sur les droits de douane ont commencé à se faire sentir durant la seconde moitié de l'année. En conséquence, la croissance chinoise a reculé à 6,6 pour cent en 2018, contre 6,8 pour cent en 2017. Il semble que l'affaiblissement de la demande au niveau des importations qui en a résulté ait eu des répercussions sur les exportations des partenaires commerciaux en Asie et en Europe. La croissance chinoise devrait ralentir à 6,2 pour cent en 2019, sous l'effet de la poursuite du rééquilibrage intérieur et externe.

En réponse au ralentissement de 2018, les autorités chinoises ont assoupli leurs politiques monétaires et fiscales face à un environnement externe plus difficile, comme en témoigne l'escalade des tensions commerciales avec les États-Unis. Les mesures prises ont consisté à limiter la portée du durcissement de la réglementation financière, à injecter des liquidités dans le cadre de diminutions des réserves bancaires exigées et à réduire l'impôt sur le revenu des particuliers et la taxe à la valeur ajoutée pour les petites et moyennes entreprises. Ces mesures de politique devraient amplement compenser les effets délétères directs qu'ont des droits de douane plus élevés sur les exportations chinoises. Toutefois, si les tensions commerciales ne retombaient pas, le FMI (2019) anticipe que l'activité économique pourrait ne pas être à la hauteur des attentes. Le risque d'une croissance prolongée plus lente en Chine (et au Japon) a des implications importantes pour la région asiatique et l'économie mondiale compte tenu de la taille de ces économies et de leurs liens étroits avec d'autres nations sur les plans commercial et financier.

Au **Japon**, troisième économie mondiale, l'activité économique s'est affaiblie en 2018, principalement à la suite des catastrophes naturelles du troisième trimestre qui ont perturbé la production industrielle et fait chuter la confiance des entreprises chez les grands fabricants japonais. L'économie japonaise devrait progresser de 1 pour cent en 2019, sous l'effet des mesures supplémentaires de relance fiscale, dont celles destinées à atténuer les effets de la hausse de la taxe à la consommation prévue en octobre 2019. La croissance est projetée fléchir à 0,5 pour cent en 2020. Sur le moyen terme, le profil démographique japonais, qui présente une population en baisse et vieillissante et une population active moindre, pèsera sur la productivité et les perspectives de croissance au Japon et présentera des défis budgétaires découlant de dépenses de vieillesse en hausse par rapport à une réduction de l'assiette fiscale. Toutefois, ses taux de croissance du revenu par habitant devraient rester proches

des niveaux affichés au cours des années passées. On a constaté une tendance à l'accroissement de la production au Japon chez des firmes japonaises qui avaient délocalisé leur production à l'étranger. La raison en serait la demande extérieure en produits de haute qualité «fabriqués au Japon» conjuguée au déclin des avantages de la production outre-mer sur fond de hausse des salaires, le facteur le plus frappant dans les économies émergentes d'Asie. La tendance observée dans plusieurs secteurs chez les fabricants japonais est de rapatrier leur base de production au Japon, ou bien de doper leur production intérieure.

Dans l'**Union européenne**, la croissance du PIB a davantage ralenti que prévu en 2018 sous l'effet de plusieurs facteurs conjugués, dont 1) l'effritement de la confiance des consommateurs et des entreprises; 2) les délais associés à l'introduction de nouvelles normes sur les émissions des véhicules Diesel en Allemagne; 3) l'incertitude des politiques budgétaires, les écarts de taux élevés entre les dettes souveraines; la baisse des investissements en Italie; et 4) les manifestations de rue qui ont perturbé les ventes au détail et pesé sur les dépenses de consommation en France. Selon le FMI (2019), les inquiétudes grandissantes d'un Brexit sans accord ont également probablement pesé sur les dépenses d'investissement au sein de la zone euro. Suite à la tendance haussière des exportations en 2017, cette situation s'est inversée en 2018, en partie en réponse à la faiblesse des échanges internes à la zone euro et aux effets de l'appréciation de la devise. Le secteur manufacturier sensible au plan commercial a également nettement ralenti en 2018, tandis que la hausse des prix du pétrole a retenti sur la croissance des revenus des ménages et freiné la consommation.

Le FMI (2019)⁵ prévoit que la croissance de la zone euro va fléchir, de 1,8 pour cent en 2018 à 1,3 pour cent en 2019 et à 1,5 pour cent en 2020. Elle devrait se rétablir durant la première moitié de 2019, mais il faut néanmoins s'attendre à ce que les effets de cette faiblesse de la seconde moitié de 2018 maintiennent le taux de croissance 2019 à la baisse.

Le FMI note que, pour le Royaume-Uni, les projections de croissance économique (1,2 pour cent et 1,4 pour cent en 2019/2020) sont très incertaines et tiennent compte de l'effet délétère de l'incertitude prolongée entourant l'issue du Brexit, qui n'est qu'en partie compensé par l'impact positif des mesures de relance fiscale annoncées dans le budget 2019. Ses projections de référence partent de l'hypothèse qu'un accord sur le Brexit sera trouvé en 2019 et que le Royaume-Uni passera progressivement à ce nouveau régime. Toutefois, à la mi-mai 2019, la forme que prendra en définitive cette sortie de l'UE demeure très incertaine.

Tendances dans le logement et la construction

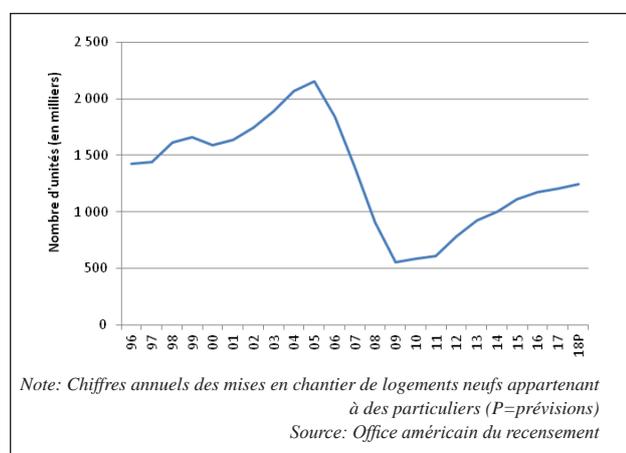
La demande en produits bois tropicaux de transformation primaire ou secondaire est une demande dérivée, qui découle de l'activité de la construction dans le résidentiel, le hors résidentiel et les travaux publics ainsi que de la richesse des consommateurs et de leurs dépenses. En conséquence, les tendances mondiales dans le logement et la construction constituent des indicateurs importants de la demande en produits bois tropicaux.

Aux **États-Unis**, les mises en chantier de logements ont continué d'augmenter en 2018, pour atteindre 1,250 million d'unités, leur

⁵ Fonds monétaire international (FMI), 2019. *World Economic Outlook. Growth Slowdown, Precarious Recovery*. Avril 2019. Disponible sur: <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2019/03/28/world-economic-outlook-april-2019>

niveau le plus haut depuis 2009⁶. Bien que les taux de l'emprunt immobilier aient diminué, au premier trimestre de 2019 des signes indiquaient que le marché américain du résidentiel était en perte de vitesse, les mises en chantier dans le résidentiel privé ayant chuté en mars à leur plus bas depuis deux années, sous l'effet de la faiblesse persistante du segment des maisons individuelles. Il est probable que cette faiblesse dans la construction résidentielle soit en partie la conséquence des perturbations causées par les gigantesques inondations dans la région du centre-ouest, où les mises en chantier de logements ont chuté à des niveaux remontant au début de 2015. Les mises en chantier de logement ont chuté à 0,3 pour cent en mars 2019 à un volume annuel ajusté des variations saisonnières de 1,139 millions d'unités, leur niveau le plus bas depuis mai 2017. Les mises en chantier de logements privés ont augmenté en avril 2019, à un chiffre annualisé ajusté des variations saisonnières de 1,235 million d'unités, soit 5,7 pour cent au-dessus de l'estimation révisée de mars qui annonçait 1,168 million d'unités, mais 5 pour cent en deçà du chiffre d'avril, qui était de 1,267 million d'unités. Compte tenu des tendances démographiques et du postulat d'une dépréciation du parc de logements, les analystes pensent que les mises en chantier de logements se maintiendront dans une fourchette de 1,1 à 1,2 million sur le moyen terme.

Figure 1.4: Mises en chantier de logements aux États-Unis, 1996-2018

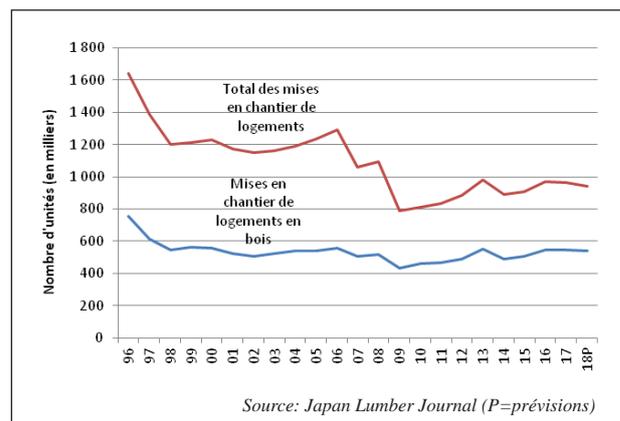


Au **Japon**, les mises en chantier de logements ont, en 2016, enregistré une progression sensible, la plupart étant des appartements «construits pour investissement locatif». Cet essor a été suscité par les modifications de la législation fiscale japonaise sur les successions – à savoir que construire une propriété sur une parcelle de terrain diminue le prix évalué du terrain et l'assujettissement à l'impôt sur l'héritage qui lui est associé – auxquelles il faut ajouter les très faibles taux d'intérêt que les banques commerciales offrent pour la construction d'un logement. En 2017 et 2018, les mises en chantier de logements ont reculé, pour chuter à 942 367 en 2018, avec une plongée inattendue en mars 2018. Bien que les taux d'intérêt soient demeurés très bas au Japon en 2019 et que les banques se seraient montrées désireuses d'élargir leurs prêts pour accroître leur activité, le total des mises en chantier au premier trimestre de 2019 est resté inchangé par rapport à celui du premier trimestre de 2018. À plus long terme, les niveaux de construction de logements devraient décliner, en ligne avec la contraction du nombre de ménages, et compte tenu de l'activité de construction qui se limitera à la reconstruction des infrastructures vieillissantes.

⁶ Office américain du recensement, 2019. *New Residential Construction*. Disponible sur: https://www.census.gov/construction/nrc/pdf/quarterly_starts_completions.pdf

La construction hors résidentiel devrait aussi stagner, sachant que le déclin démographique et le vieillissement de la population vont aussi limiter la main-d'œuvre disponible pour le secteur de la construction.

Figure 1.5: Mises en chantier de logements au Japon, 1996-2018



En 2018, l'investissement en **Chine** dans la promotion immobilière a augmenté de 9,5 pour cent par rapport à l'année précédente, mais le rythme de cette croissance est en chute constante depuis la mi-2018. L'investissement dans les immeubles résidentiels, qui représentait 71 pour cent de l'ensemble des investissements immobiliers, a augmenté de 13,4 pour cent sur cette même période, selon l'Office national chinois de la statistique. En 2018, la surface foncière achetée par des promoteurs immobiliers a augmenté de 14 pour cent, une croissance dont le rythme a toutefois ralenti durant la seconde moitié de l'année. Au premier trimestre de 2019, la promotion immobilière a augmenté de 11,9 pour cent d'une année sur l'autre, l'investissement dans le résidentiel progressant de 16,8 pour cent⁷. Les chiffres du logement indiquent que les efforts déployés par les pouvoirs publics pour réduire la spéculation immobilière, qui s'était traduite par 20 pour cent, selon les estimations, de logements neufs inoccupés, ont été suivis de peu d'effet, car les investisseurs qui ont rencontré des restrictions dans tel ou tel endroit ont simplement élargi leur investissement à des villes et provinces moins restrictives.

En Chine, l'essor de la croissance du marché de l'immobilier devrait toutefois ralentir en 2019 lorsque la contraction de l'épargne des ménages et leur dette seront nettement plus élevées dans les petites villes. Le programme public de subventions en numéraire qui avait soutenu les prix dans ces petites villes devrait également être réduit, retirant ainsi le soutien au marché immobilier. En outre, si les villes ont eu, à titre individuel, une certaine marge de manœuvre pour assouplir les politiques de contrôle des acquisitions immobilières, les économistes n'anticipent pas un tel assouplissement ou une relance du crédit à l'échelle du pays pour doper la croissance qui s'essouffle, comme lors des replis antérieurs du marché immobilier, en raison d'inquiétudes d'un autre gonflement de la dette et de prix du logement hors de contrôle.

Dans l'**Union européenne**, la croissance de la construction a atteint en 2017 un plus haut de 4,1 pour cent (en volume) dans les 19 pays européens inclus dans les statistiques d'Euroconstruct⁸. Bien que la

⁷ Office national chinois de la statistique, 2019. *National Real Estate Development and Sales in the First Four Months of 2019*. Disponible sur: http://www.stats.gov.cn/english/PressRelease/201905/t20190515_1665147.html

⁸ Euroconstruct, 2018. *Peak construction reached in 2017, weaker momentum in upcoming years*. Disponible sur: http://www.euroconstruct.org/ec/press/pr2018_86

croissance du PIB ait ralenti en 2018, le marché de la construction dans l'Union européenne (UE) devrait dans l'ensemble croître de 2,8 pour cent, avec des hausses supplémentaires de 1,6 pour cent au cours de la période couverte par les projections (2019-2021). Cette croissance, notamment dans le secteur du résidentiel neuf, résulte de la confiance du consommateur qui s'est relevée en réponse au recul du chômage, à la plus forte croissance des salaires et aux mesures budgétaires expansionnistes prises dans certains États membres. Euroconstruct note que la prévision pour le volume du marché de la construction en 2021 est de 15 pour cent inférieure au niveau de 2007, mais se situerait au même niveau si l'Irlande, l'Espagne et le Portugal en étaient exclus. Le secteur de la construction aux Pays-Bas s'est montré particulièrement euphorique en 2018, le nombre de logements résidentiels neufs augmentant de 6 pour cent en 2018 par rapport à l'année précédente⁹.

Dans la construction hors résidentiel, la production devrait croître à un rythme de 1,5 pour cent par an, 14 des 19 pays de l'UE devant afficher une croissance positive au cours de la période 2019-2021. Toutefois, un recul de la croissance des bâtiments et bureaux publics a provoqué une contraction du marché hors résidentiel au Royaume-Uni et en Allemagne, principalement dû à l'affectation du budget public et aux effets anticipés du Brexit, qui devrait entraîner un recul marqué dans le secteur de la construction de bureaux au Royaume-Uni.

Tendances des politiques d'orientation du marché

De nombreuses mesures d'orientation sont actuellement mises en œuvre en vue d'améliorer l'application des lois et la gouvernance forestières, et de lutter contre le commerce des bois illégalement prélevés. Le **Plan d'action de l'Union européenne relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT)** a été lancé en 2003. Il allie des mesures au niveau des pays producteurs et consommateurs afin de faciliter le commerce des bois d'origine légale, et éliminer les bois illicites des échanges avec l'UE. Au cœur de ce Plan d'action se trouvent les **Accords de partenariat volontaire (APV)** qui ont pour objet de garantir, dans le cadre d'un dispositif d'autorisations FLEGT, que les bois exportés vers l'UE proviennent de sources légales, mais aussi d'accompagner les pays partenaires pour améliorer leurs propres réglementation et gouvernance dans le secteur. Dans le cadre des APV prévus par le processus du Plan d'action FLEGT, l'UE apporte un appui à des pays membres de l'OIBT pour évaluer et améliorer leur gouvernance forestière et mettre au point des Systèmes de vérification de la légalité, la vérification de la conformité et des audits indépendants. Six pays ont aujourd'hui conclu leurs négociations et appliquent actuellement leur APV-FLEGT avec l'UE: le Ghana, le Cameroun, la République du Congo, le Libéria, la République centrafricaine et l'Indonésie. Neuf autres APV sont en cours de négociation avec la République démocratique populaire lao, la Malaisie, la Thaïlande, le Viet Nam, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Gabon, le Guyana et le Honduras.

Partie intégrante du Plan d'action FLEGT et complément des APV, le **Règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE)**, qui est entré en vigueur le 3 mars 2013, prohibe que des bois illégalement prélevés soient mis sur le marché de l'UE et oblige les opérateurs de l'UE à réduire les risques, à travers une série

de mesures appelée «dispositif de diligence raisonnée», que de tels bois soient commercialisés. En vertu du RBUE, les produits ligneux porteurs d'une autorisation FLEGT ne nécessitent pas que soit exercée la diligence raisonnée, ce qui simplifie et réduit les coûts de la mise en conformité avec la réglementation.

Suite à la décision de l'UE de reconnaître officiellement le dispositif indonésien de délivrance d'autorisations (SVLK) pour les exportations de bois vérifiés d'origine légale en direction de l'UE, une décision qui est entrée en vigueur en novembre 2016, l'Indonésie est devenue le premier pays à délivrer des autorisations FLEGT. Toutefois, rien de tangible n'indique à ce jour une quelconque augmentation sensible du commerce européen de produits en bois dur massif provenant de l'Indonésie. Si nombre d'acteurs reconnaissent les opportunités que le régime d'autorisation FLEGT offre sur le court terme pour la compétitivité des exportations de produits bois indonésiens sur les marchés de l'UE, l'on se demande si, sur le plus long terme, des gains significatifs – en particulier dans les secteurs de haute valeur tels que le meuble – ne pourront être engrangés qu'à la condition que le régime d'autorisation soit associé à des efforts de marketing en vue d'améliorer la compétitivité des fabricants indonésiens à l'international concernant une plus vaste série de problématiques. Ces questions relèvent de la disponibilité sur le long terme, d'une tarification compétitive, et des possibilités d'obtenir de bonnes marges, d'offrir de la qualité et de la performance technique, et de respecter les délais de livraison, auxquelles s'ajoutent des assurances de légalité et de durabilité¹⁰.

Sur d'autres marchés de consommateurs, on continue de mettre en œuvre des législations, plus particulièrement aux États-Unis et en Australie, dans l'intention d'éliminer le bois illicite des chaînes d'approvisionnement. Le 22 mai 2008, la **loi américaine Lacey** a été modifiée dans le but d'étendre son champ d'application aux bois illégalement prélevés. Suite à cet amendement, il est désormais illégal d'importer, d'exporter, de transporter, de vendre, de recevoir, d'acquérir ou d'acheter dans le cadre du commerce entre les États ou du commerce extérieur, des végétaux ou produits dérivés des végétaux – sauf quelques exceptions limitées – qui ont été récoltés ou pris en violation d'une loi intérieure ou étrangère. En vertu de cette loi, les pouvoirs publics sont autorisés à imposer une amende ou à emprisonner un particulier ou une entreprise qui importe des produits bois qui sont récoltés, transportés ou vendus en infraction avec les lois du pays où ils ont été originellement prélevés.

En 2012, l'Australie a instauré une législation destinée à favoriser le commerce des bois obtenus de sources légales en restreignant les importations australiennes de bois illégalement récoltés. En vertu de la **loi australienne de 2012 interdisant l'exploitation forestière illicite**, les entreprises australiennes sont tenues à des exigences, sachant que le fait d'importer ou de transformer intentionnellement, en connaissance de cause ou de manière irréfléchie des bois ou produits dérivés illégalement prélevés constitue une infraction pénale. La Réglementation de 2012 interdisant l'exploitation forestière illicite, dont les éléments clés ont commencé à être appliqués le 30 novembre 2014, oblige les entreprises concernées à évaluer et à gérer le risque que les bois qu'elles commercialisent aient été extraits de manière illicite. En outre, les importateurs doivent effectuer une déclaration en douane concernant l'obligation de diligence raisonnée à laquelle ils sont tenus de se conformer.

⁹ Statline, 2019. *Dwellings and non-residential stock; changes, utilisation function, regions*. Disponible sur: <https://opendata.cbs.nl/statline/#/CBS/en/dataset/81955ENG/table>

¹⁰ ITTO Tropical Timber Market Report (Rapport de l'OIBT sur le marché des bois tropicaux) 23:2, 16-31 janvier 2019.

En août 2018, le Gouvernement de la **République de Corée** a publié ses Normes nationales détaillées servant à déterminer le caractère légal des bois et produits dérivés importés qui accompagneront l'application de la **loi révisée sur l'utilisation durable des bois**. En vertu de cette loi, toutes les entreprises ont obligation de se conformer à ces normes d'application depuis le 1^{er} octobre 2018. Ces normes d'application fournissent des informations détaillées sur les produits couverts par les dispositions et le type d'information que le Service coréen des forêts accepte au titre de preuves attestant d'une récolte réalisée dans le respect de la légalité.

La réglementation dans le cadre de mesures et actions gouvernementales a encouragé la mise en place de dispositifs et méthodes de diligence raisonnée pour le suivi et la vérification de la fourniture du secteur privé en bois légaux. Les technologies émergentes telles que la spectrométrie de masse, les méthodes d'identification techniques et scientifiques à des fins juridiques, la télédétection et l'analyse de l'ADN offrent la possibilité de vérifier l'origine des produits bois.

En 2016, la **Convention sur le commerce international d'espèces de flore et de faune sauvages menacées d'extinction (CITES)** a décidé que les espèces appartenant au genre *Dalbergia* et trois espèces de bubinga (*Guibourtia demeusei*, *Guibourtia pellegriniana* et *Guibourtia tessmannii*) seraient protégées dans le cadre de l'annexe II à la CITES. Cette décision est entrée en vigueur le 2 janvier 2017. Le kosso – parfois appelé bois de rose d'Afrique (*Pterocarpus erinaceus*) – sera lui aussi protégé. Si le bois de rose brésilien est actuellement protégé au titre de son inscription à l'annexe I de la CITES (cette réglementation reste en place), cette action place toutes les autres espèces de bois de rose, près de 300, dans le cadre de la réglementation de la CITES. En 2018, la CITES a suspendu les échanges commerciaux du kosso

(*Pterocarpus erinaceus*) originaire du Nigéria¹¹ et du bois de rose (*Dalbergia* spp.) en provenance de la République démocratique populaire lao¹².

Récemment, la réglementation par la CITES du commerce du bois de rose a constaté un dangereux précédent suite à la décision en avril 2019 d'un tribunal de Singapour d'acquitter un homme d'affaires chinois et son entreprise de commerce accusés d'avoir importé illégalement 29 434 grumes de bois de rose malgache, d'une valeur de 50 millions de \$EU¹³. Cette décision de relâcher le bois saisi s'est fondée sur un détail technique selon lequel les grumes de bois de rose étaient «en transit» et donc qu'elles n'étaient pas importées. Les bois de rose et ébènes de Madagascar sont protégés en vertu de leur inscription depuis juin 2013 à l'annexe II de la CITES, et leur commerce fait l'objet, depuis janvier 2016, d'une décision de suspension prise par la CITES. Suite à la disparition spectaculaire des populations d'arbre à bois de rose, l'exploitation de cette essence a été officiellement bannie en 2006, et une interdiction des exportations est en place depuis 2010.

Vue d'ensemble du marché des bois tropicaux

Les tableaux 1.2 à 1.5 fournissent une vue d'ensemble des statistiques comparant la production et le commerce des bois tropicaux par rapport à l'ensemble des bois produits et commercialisés pour tous les pays membres de l'OIBT et le monde (pays membres de l'OIBT et pays hors OIBT) en 2017 et 2018.

¹¹ <https://www.cites.org/sites/default/files/notif/E-Notif-2018-084.pdf>

¹² <https://www.cites.org/sites/default/files/notif/E-Notif-2018-083.pdf>

¹³ Agence d'enquête environnementale (EIA), 2019. *Singapore Court Returns Nearly 30,000 Illegal Madagascar Rosewood Logs to Trafficker*; 24 avril 2019. Disponible sur: <https://www.cites.org/sites/default/files/notif/E-Notif-2018-083.pdf>

Tableau 1.2 Résumé des statistiques de l'OIBT sur les produits bois primaires, 2017 (en millions)

	Grumes			Sciages			Placages			Contreplaqués		
	Total	Tropical	(%)	Total	Tropical	(%)	Total	Tropical	(%)	Total	Tropical	(%)
Production mondiale (m ³)	1 924,2	302,2	(15,7)	483,4	42,8	(8,9)	13,8	5,5	(40,2)	156,7	17,6	(11,2)
Production membres de l'OIBT (m ³)	1 380,2	257,5	(18,7)	352,9	38,1	(10,8)	11,1	5,3	(47,8)	147,2	17,2	(11,7)
Production Consommateurs OIBT (m ³)	988,2	4,5	(0,5)	302,3	2,6	(0,9)	5,7	0,8	(14,3)	132,5	6,5	(4,9)
Production Producteurs (m ³)	392,1	253,1	(64,5)	50,6	35,4	(70)	5,4	4,5	(83)	14,8	10,6	(72)
Importations mondiales (m ³)	134,6	18,2	(13,5)	150,7	12,3	(8,2)	4,3	1,5	(34,8)	29,9	6,7	(22,4)
Importations OIBT (m ³)	127,6	17,9	(14)	125,8	11,3	(9)	3,9	1,4	(35,8)	22,5	5,7	(25,5)
Importations Consommateurs OIBT (m ³)	118,2	11,2	(9,5)	117,9	9,2	(7,8)	3,1	1,1	(34,1)	18,7	4,9	(26,5)
Importations Producteurs OIBT (m ³)	9,4	6,7	(70,9)	7,8	2,1	(26,6)	0,8	0,4	(42)	3,8	0,8	(20,3)
Importations mondiales (\$)	17 865,6	5 196,2	(29,1)	39 695,0	5 741,3	(14,5)	3 420,3	834,2	(24,4)	14 191,3	4 053,9	(28,6)
Importations membres de l'OIBT (\$)	17 164,3	5 109,7	(29,8)	34 617,4	5 225,8	(15,1)	2 950,0	711,5	(24,1)	11 363,4	3 546,7	(31,2)
Importations Consommateurs OIBT (\$)	15 271,1	3 629,0	(23,8)	32 027,7	4 305,1	(13,4)	2 292,2	511,8	(22,3)	9 707,3	3 160,0	(32,6)
Importations Producteurs OIBT (\$)	1 893,2	1 480,6	(78,2)	2 589,7	920,7	(35,6)	657,8	199,7	(30,4)	1 656,1	386,7	(23,3)
Exportations mondiales (m ³)	132,5	17,9	(13,5)	154,2	12,4	(8)	4,0	1,5	(36,8)	30,2	7,1	(23,4)
Exportations membres de l'OIBT (m ³)	94,3	12,2	(13)	81,0	11,9	(14,7)	2,9	1,4	(49,8)	25,2	7,0	(27,6)
Exportations Consommateurs OIBT (m ³)	82,1	0,2	(0,2)	66,9	0,4	(0,6)	1,4	0,1	(3,8)	16,5	1,4	(8,2)
Exportations Producteurs OIBT (m ³)	12,2	12,1	(99)	14,1	11,5	(81,7)	1,5	1,4	(93,3)	8,7	5,6	(64,6)
Exportations mondiales (\$)	16 057,7	4 911,3	(30,6)	39 427,1	5 703,8	(14,5)	3 274,5	801,0	(24,5)	14 934,9	3 906,7	(26,2)
Exportations membres de l'OIBT (\$)	11 691,7	3 084,5	(26,4)	24 652,2	5 398,2	(21,9)	2 545,9	763,4	(30)	12 779	3 832,4	(30)
Exportations Consommateurs OIBT (\$)	8 653,8	70,3	(0,8)	19 113,4	393,8	(2,1)	1 874,9	148,4	(7,9)	8 806,5	856,3	(9,7)
Exportations Producteurs OIBT (\$)	3 037,9	3 014,2	(99,2)	5 538,8	5 004,5	(90,4)	671,0	615,0	(91,6)	3 972,5	2 976,1	(74,9)

Tableau 1.3 Résumé des statistiques de l'OIBT sur les produits bois primaires, 2018 (en millions)

	Grumes			Sciages			Placages			Contreplaqués		
	Total	Tropical	(%)	Total	Tropical	(%)	Total	Tropical	(%)	Total	Tropical	(%)
Production mondiale (m ³)	1 942,1	305,7	(15,7)	484,4	43,5	(9)	13,9	5,5	(39,7)	156,3	17,2	(11)
Production membres de l'OIBT (m ³)	1 396,4	261,0	(18,7)	353,8	38,7	(10,9)	11,1	5,2	(47,4)	146,9	16,8	(11,4)
Production Consommateurs OIBT (m ³)	1 001,0	4,5	(0,5)	302,5	2,6	(0,9)	5,7	0,8	(14,2)	132,5	6,5	(4,9)
Production Producteurs (m ³)	395,4	256,5	(64,9)	51,2	36,1	(70,4)	5,4	4,4	(82,8)	14,4	10,2	(71,4)
Importations mondiales (m ³)	143,6	17,9	(12,5)	151,9	11,7	(7,7)	4,2	1,5	(35,6)	29,5	6,7	(22,7)
Importations OIBT (m ³)	136,6	17,6	(12,9)	128,1	11,0	(8,6)	3,8	1,4	(37)	22,8	5,9	(25,8)
Importations Consommateurs OIBT (m ³)	127,5	11,7	(9,2)	120,1	9,1	(7,5)	3,1	1,0	(33,8)	18,9	5,2	(27,4)
Importations Producteurs OIBT (m ³)	9,0	5,9	(65,1)	8,0	1,9	(24,2)	0,8	0,4	(49,8)	3,9	0,7	(18,2)
Importations mondiales (\$)	19 106,2	5 145,9	(26,9)	42 112,4	5 640,5	(13,4)	3 571,3	848,2	(23,8)	15 683,8	4 417,8	(28,2)
Importations membres de l'OIBT (\$)	18 445,8	5 058,0	(27,4)	37 046,2	5 203,1	(14)	3 109,1	753,0	(24,2)	12 921,3	3 947,3	(30,5)
Importations Consommateurs OIBT (\$)	16 648,4	3 689,8	(22,2)	34 213,2	4 231,9	(12,4)	2 465,9	524,1	(21,3)	10 965,1	3 522,1	(32,1)
Importations Producteurs OIBT (\$)	1 797,4	1 368,2	(76,1)	2 833,0	971,2	(34,3)	643,3	228,9	(35,6)	1 956,2	425,3	(21,7)
Exportations mondiales (m ³)	140,7	18,4	(13,1)	151,1	12,0	(8)	4,1	1,4	(34,1)	28,2	6,7	(23,7)
Exportations membres de l'OIBT (m ³)	100,2	12,6	(12,6)	79,6	11,5	(14,5)	2,8	1,4	(48,2)	23,2	6,6	(28,5)
Exportations Consommateurs OIBT (m ³)	87,7	0,3	(0,3)	65,8	0,4	(0,6)	1,4	0,0	(3,4)	14,9	1,1	(7,3)
Exportations Producteurs OIBT (m ³)	12,5	12,4	(99,2)	13,7	11,1	(80,7)	1,4	1,3	(91,7)	8,3	5,5	(66,7)
Exportations mondiales (\$)	17 312,2	5 029,8	(29,1)	40 510,8	5 652,1	(14)	3 508,9	765,7	(21,8)	16 176,5	4 044,4	(25)
Exportations membres de l'OIBT (\$)	12 747,3	3 305,7	(25,9)	25 335,1	5 312,6	(21)	2 641,7	730,7	(27,7)	13 681,3	3 994,5	(29,2)
Exportations Consommateurs OIBT (\$)	9 524,3	103,1	(1,1)	19 828,6	431,5	(2,2)	2 007,6	150,2	(7,5)	9 372,5	802,6	(8,6)
Exportations Producteurs OIBT (\$)	3 223,0	3 202,6	(99,4)	5 506,5	4 881,1	(88,6)	634,1	580,5	(91,5)	4 308,8	3 191,9	(74,1)

Tableau 1.4 Résumé des statistiques de l'OIBT sur les produits bois secondaires, 2017 (en millions)

	Meubles en bois	Charpen-terie	Moulures	Canne et bambou	Autres PBTS
Importations mondiales (\$)	70 134,7	14 999,4	5 430,1	3 655,0	15 809,1
Importations membres de l'OIBT (\$)	59 088,7	13 176,7	4 907,7	2 976,1	14 193,0
Importations Consommateurs OIBT (\$)	56 499,0	12 795,6	4 584,7	2 561,8	13 455,3
Importations Producteurs OIBT (\$)	2 589,7	381,2	323,0	414,2	737,7
Exportations mondiales (\$)	70 424,5	15 501,3	5 380,5	3 340,9	15 798,6
Exportations membres de l'OIBT (\$)	65 402,6	13 178,6	4 651,4	3 225,2	14 544,3
Exportations Consommateurs OIBT (\$)	52 751,0	10 980,9	2 869,8	2 805,7	12 318,4
Exportations Producteurs OIBT (\$)	12 651,6	2 197,6	1 781,5	419,5	2 225,9

Tableau 1.5 Résumé des statistiques de l'OIBT sur les produits bois secondaires, 2018 (en millions)

	Meubles en bois	Charpen-terie	Moulures	Canne et bambou	Autres PBTS
Importations mondiales (\$)	69 943,6	14 872,3	5 455,7	3 749,9	16 694,4
Importations membres de l'OIBT (\$)	59 081,9	13 054,3	4 955,4	3 068,4	14 949,0
Importations Consommateurs OIBT (\$)	56 624,4	12 658,9	4 596,3	2 689,8	14 113,4
Importations Producteurs OIBT (\$)	2 457,5	395,5	359,1	378,7	835,6
Exportations mondiales (\$)	72 607,4	15 275,5	5 340,9	3 371,7	17 394,8
Exportations membres de l'OIBT (\$)	67 293,9	12 982,1	4 636,6	3 254,6	16 033,5
Exportations Consommateurs OIBT (\$)	54 220,0	10 786,6	2 931,1	2 809,6	13 835,1
Exportations Producteurs OIBT (\$)	13 073,9	2 195,5	1 705,5	445,0	2 198,4

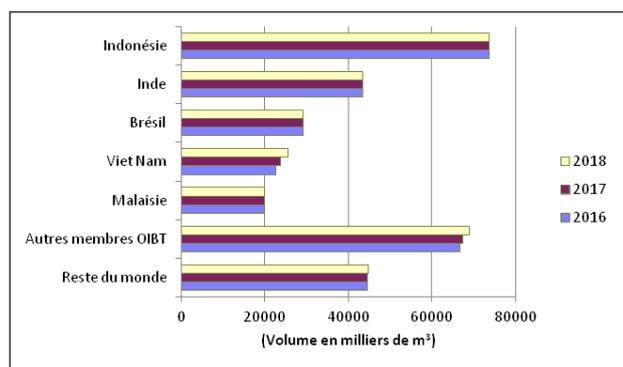
Chapitre 2. PRODUCTION, COMMERCE ET PRIX DES PRODUITS PRIMAIRES

Bois ronds industriels

Production

Dans les pays producteurs membres de l'OIBT, la production de bois ronds industriels («grumes») tropicaux a atteint 253,1 millions de m³ en 2017, un niveau légèrement supérieur à celui de l'année précédente. La figure 2.1 présente les chiffres des cinq principaux pays producteurs OIBT de grumes tropicales pour 2016-2018, classés par chiffre de production 2017, et indique la production globale de tous les autres membres ainsi que celle du reste du monde. Bien que plusieurs pays membres producteurs aient affiché une production stable durant cette période, cela reflète de manière générale l'insuffisance de chiffres communiqués par les membres¹⁴ et il faut donc considérer ces estimations comme étant provisoires.

Figure 2.1: Principaux Producteurs de grumes tropicales



En **Indonésie**, premier pays producteur au sein de l'OIBT, la production de grumes de sciages et placages s'est élevée à 73,8 millions de m³ au total en 2017 et 2018, sachant toutefois qu'il est difficile de cerner les tendances compte tenu de l'absence de données fiables qui sont disponibles. Dans sa quasi-totalité, la production indonésienne est consommée dans le pays et une part croissante provient de plantations industrielles (pour les industries de la pâte de bois et du papier), et de forêts converties à des usages agricoles (notamment les plantations de palmier à huile). L'exploitation forestière illicite est un grand problème en Indonésie que l'on a estimée représenter jusqu'à 60 pour cent des prélèvements de bois¹⁵. Si l'on estime qu'elle a reculé ces dernières années, c'est en partie en raison d'une réorientation vers la production de plantation qui a laissé de côté l'exploitation des forêts naturelles. On s'inquiète du niveau élevé d'illégalité en cours dans le processus de délivrance des permis d'exploiter et du fait que des prélèvements significatifs seraient opérés sur des terres qui sont défrichées pour le développement du palmier à huile et du bois de plantation sans être communiqués¹⁶. Néanmoins,

depuis 2001, les efforts déployés par l'Indonésie pour éliminer l'exploitation forestière illicite ont progressé, notamment à travers le développement et l'amélioration de son système de vérification de la légalité du bois, le SVLK, qui a été mis au point pour assurer la légalité du bois dans le cadre de son Accord de partenariat volontaire (APV) avec l'Union européenne.

Au **Brésil**, la production de bois ronds tropicaux est essentiellement concentrée dans le nord du pays, dans les États du Pará, de l'Amazonas et du Mato Grosso, les domaines des plantations étant eux situés dans le sud et le sud-est du pays, des régions qui ne sont pas tropicales. La production est estimée atteindre 29,2 millions de m³ en 2017 et 2018¹⁷, malgré la tendance baissière générale de ces dernières années. Dans l'Amazonas, les transformateurs de bois ont connu une baisse de l'offre en bois dans leur secteur, ce qui a entraîné de nombreuses fermetures d'établissements. S'il est difficile de contrôler les actions illicites en forêt compte tenu de l'étendue de la ressource et de l'ampleur de la colonisation, la gestion durable des forêts a néanmoins progressé de manière significative en Amazonie brésilienne, la superficie de forêts naturelles certifiées y ayant doublé depuis 2005 tandis que les pouvoirs publics ont introduit une réglementation plus stricte destinée à lutter contre les activités forestières illicites¹⁸. Toutefois, l'exploitation forestière et les pratiques de gestion illicite perdurent en région amazonienne, où le taux de déforestation aurait augmenté de près de 14 pour cent entre août 2017 et juillet 2018, en particulier dans les États du Pará, du Mato Grosso, du Rondônia et de l'Amazonas¹⁹. Des analystes se disent également préoccupés par le fait que les mesures destinées à lutter contre la déforestation ne suffiront pas à contrer la dégradation des forêts²⁰. À l'instar des estimations de la production de grumes pour l'Indonésie, il est probable que celles concernant le Brésil seraient en fait considérablement plus élevées si les prélèvements non officiels/illicites étaient pris en compte.

En **Malaisie**, la production de grumes tropicales a totalisé 20 millions de m³ en 2017, le volume le plus important étant extrait de forêts naturelles situées dans l'État du Sarawak. La production a continué de reculer dans les forêts naturelles en réponse à la politique gouvernementale de mise en œuvre de la gestion durable des forêts, qui passe notamment par des réductions des coupes autorisées et la répression des activités forestières illégales dans l'État du Sarawak. Les forêts malaisiennes sont considérées comme étant généralement bien gérées. En date du 28 février 2019, 4,61 millions d'hectares de forêt avaient obtenu la certification de gestion forestière (CGF) dans le cadre du Dispositif malaisien de certification du bois (MTCS), lequel avait également permis de certifier la chaîne de contrôle (CdC) du bois de 362 entreprises du bois. En Malaisie péninsulaire, la majeure partie des unités forestières d'aménagement appartenant à l'État est certifiée au titre du MTCS, tandis que, au Sabah et au Sarawak, la superficie de forêts certifiées est plus restreinte. La majeure partie des bois prélevés en forêt naturelle est exportée sous la forme de contreplaqués, sciages et grumes, tandis qu'une grande partie du secteur de la fabrication de meubles repose sur le bois d'hévéa issu de plantations.

¹⁴ Faute de données provenant de sources officielles ou non officielles, les chiffres de l'année précédente ont été repris.

¹⁵ Hoare A. and Wellesley L., 2014. *Illegal Logging and Related Trade. The Response in Indonesia A Chatham House Response*. Disponible sur: <https://indicators.chathamhouse.org/sites/files/reports/20141029IllegalLoggingIndonesiaHoareWellesleyFinal%20%281%29.pdf>

¹⁶ Forest Trends, 2015. *Indonesia's legal timber supply gap and implications for expansion of milling capacity. A review of the roadmap for the revitalisation of the forest industry. Phase 1*. Disponible sur: www.forest-trends.org/documents/files/doc_4843.pdf

¹⁷ Les estimations de bois ronds tropicaux pour le Brésil ne comprennent pas la production des plantations situées dans la zone tropicale.

¹⁸ ITTO Tropical Timber Market Report 21:5, 1-15 mars 2017.

¹⁹ ITTO Tropical Timber Market Report 22:22, 16-30 novembre 2018.

²⁰ ITTO Tropical Timber Market Report 22:18, 16-30 septembre 2018.

La figure 2.1 illustre la domination des cinq premiers pays producteurs de grumes tropicales (Indonésie, Inde, Brésil, Malaisie et Viet Nam), qui constituaient ensemble près des trois quarts du total de la production OIBT en 2017. La production vietnamienne continue de croître, pour atteindre 23,7 millions de m³ en 2017. Regrettablement, l'Inde n'a jamais communiqué de chiffres de production officiels et fiables à l'OIBT, ce qui oblige à recourir à des estimations reposant sur les chiffres des exportations dont on a communication, et ceux de la consommation intérieure que l'on suppose. L'appendice 1 (tableau 1-1-d) montre qu'un seul autre producteur membre de l'OIBT (la Thaïlande) a réalisé des productions de grumes supérieures à 10 millions de m³ (17,6 millions de m³ en 2017), qui sont presque entièrement imputables à son bois d'hévéa et autres ressources issues des plantations. La République démocratique du Congo, le Myanmar, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, le Cameroun, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la République du Congo et l'Équateur ont chacun réalisé des productions de grumes supérieures à 2 millions de m³ en 2017.

Au Myanmar, la possibilité annuelle de coupe a été dépassée ces dernières années, ce qui laisse supposer que des pratiques d'exploitation non pérennes et/ou que l'exploitation forestière illégale y ont cours à grande échelle. Malgré l'interdiction d'exportation de grumes qui est en vigueur depuis avril 2014, des bois illégalement prélevés auraient été mis sur le marché intérieur et les marchés internationaux, principalement en empruntant des voies de transport transfrontalières en direction de la Chine, du Bangladesh, de l'Inde et de la Thaïlande. Outre les quotas d'exploitation en forêt naturelle et la production issue des plantations, un volume notable de la production provient de terres forestières converties en concessions foncières à but économique. C'est ainsi qu'au cours de l'exercice 2017-2018, les quantités de bois confisqué auraient excédé la coupe annuelle prévue, bien que la vente de bois saisi par la *Myanmar Timber Enterprise* (une entreprise d'État) a soulevé des inquiétudes quant à la possibilité pour les négociants corrompus de réintégrer le marché par le biais de réseaux légaux²¹. En réponse aux préoccupations que suscite la dégradation des forêts, une interdiction d'extraction d'une durée d'une année a été prise en avril 2016, bien que les niveaux officiels de prélèvement aient fortement diminué lorsque celle-ci a été levée, les contrats de récolte du secteur privé restant suspendus à ce jour et l'interdiction étant toujours en vigueur dans certaines régions.

Dans la région Pacifique, la **Papouasie-Nouvelle-Guinée** et les **Îles Salomon** (qui n'est pas membre de l'OIBT) sont tous deux des producteurs de poids, la plus grande partie de leur récolte annuelle étant exportée quasi exclusivement vers la Chine, essentiellement sous forme de grumes. Dans la région africaine, les membres de l'OIBT représentaient seulement 41 pour cent de la production régionale, le Nigéria (10,1 millions de m³), l'Ouganda (3,8 millions de m³), l'Éthiopie (2,9 millions de m³), la Tanzanie (1,8 million de m³) et la Guinée équatoriale (1,3 million de m³) étant des producteurs significatifs qui ne sont pas membres de l'OIBT.

La **Chine**, qui a produit 4,3 millions de m³ en 2017 et 2018, est le seul pays consommateur membre de l'OIBT qui produit des grumes tropicales en quantités industrielles. La majeure partie de la production chinoise provient de ses provinces méridionales: Île d'Hainan et province du Yunnan. Les ressources des plantations forestières chinoises, qui sont en augmentation,

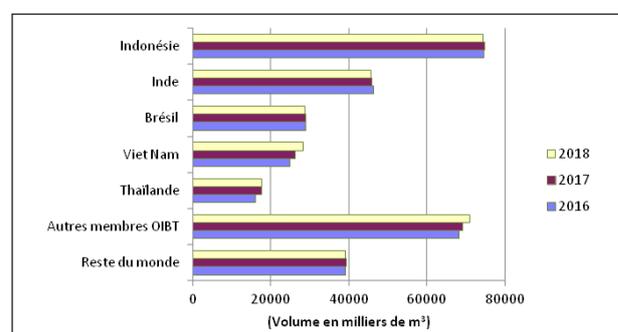
contribuent désormais à la production totale pour une part plus importante, la majeure partie des plantations chinoises d'hévéa se situant dans les provinces d'Hainan et du Yunnan. Bien que seulement 11,8 millions d'ha de terres forestières se situent dans les régions de forêt tropicale, l'Administration forestière publique (SFA) chinoise a reconnu les avantages qu'il y avait à déplacer la production chinoise vers les provinces du Sud, qui sont plus productives. La production de grumes issue de ces régions est, pour sa majeure partie, entièrement consommée dans le pays. Le treizième Plan quinquennal chinois (2016-2020) prévoit d'augmenter le couvert forestier total du pays à plus de 23 pour cent de la superficie totale du territoire et de porter le matériel forestier sur pied à 1,4 milliard de m³, bien que la majeure partie de cette augmentation sera à mettre au compte des provinces du nord et de l'ouest. Une interdiction d'exploitation commerciale dans toutes les forêts naturelles est entrée en vigueur à la fin de 2017, l'offre en bois devant être approvisionnée de plantations au cours des dix prochaines années.

La répartition régionale de la production de grumes tropicales parmi les pays producteurs membres de l'OIBT est donnée à l'appendice 1 (tableau 1-1-d). La région Asie-Pacifique représentait environ 74 pour cent des grumes de feuillus tropicaux produites par les membres de l'OIBT en 2017. La part de l'Amérique latine dans cette production a été d'environ 16 pour cent, et la production de l'Afrique représente le reste (environ 9 pour cent). Durant la période 2017 à 2018, la production est restée à un niveau relativement stable dans toutes les régions, mais il est possible que ces tendances ne soient que le reflet de la qualité des informations communiquées, sachant que seuls quelques pays membres de l'OIBT ont fait part d'estimations fiables pour cette période.

Consommation

La figure 2.2 montre la consommation de grumes tropicales²² en 2016-2018, laquelle est étroitement liée aux tendances de la production dans les quatre pays en tête du classement.

Figure 2.2: Principaux Consommateurs de grumes tropicales



En **Indonésie** – le plus grand consommateur de grumes tropicales –, la consommation de grumes tropicales a légèrement augmenté en 2017 comparé à l'année précédente, pour atteindre 74,9 millions de m³, tandis que celle de l'**Inde** reculait sur cette même période. Au **Viet Nam**, elle a progressé ces dernières années, de 8 pour cent d'une année sur l'autre en 2017, alors que la consommation en **Malaisie** et au **Brésil** s'est maintenue à un

²¹ ITTO Tropical Timber Market Report, 22:1, 1-15 janvier 2018.

²² Les chiffres de la consommation présentés dans ce rapport sont tirés des données de la production et du commerce, et non pas obtenus de chiffres provenant directement de sources nationales. Il convient donc de les interpréter avec circonspection.

niveau similaire. En **Chine** – le plus grand consommateur de grumes tropicales importées –, cette consommation a sensiblement progressé ces années passées pour totaliser 14,8 millions de m³ en 2017, soit environ 4 pour cent de plus que l’année précédente. Bien que la consommation chinoise ait bondi en 2014 à 16,1 millions de m³, en partie sous l’effet de la demande croissante en essences de bois de rose dans la perspective d’une réduction des stocks provenant du Myanmar, elle a chuté à 14,2 millions de m³ en 2015 et 2016 en réaction au ralentissement de la demande et du surstockage, mais aussi des mesures de politique économique qui ont détourné l’activité économique de l’investissement et de la fabrication et ont ralenti l’activité dans la construction. La reprise de la consommation de grumes tropicales en 2017 et 2018 peut être attribuée à un rebond dans le secteur de la construction intérieure, notamment des projets d’infrastructure, ainsi qu’à la reprise des exportations chinoises de produits bois, qui a nécessité que les industries de transformation chinoises réapprovisionnent leurs stocks de bois ronds.

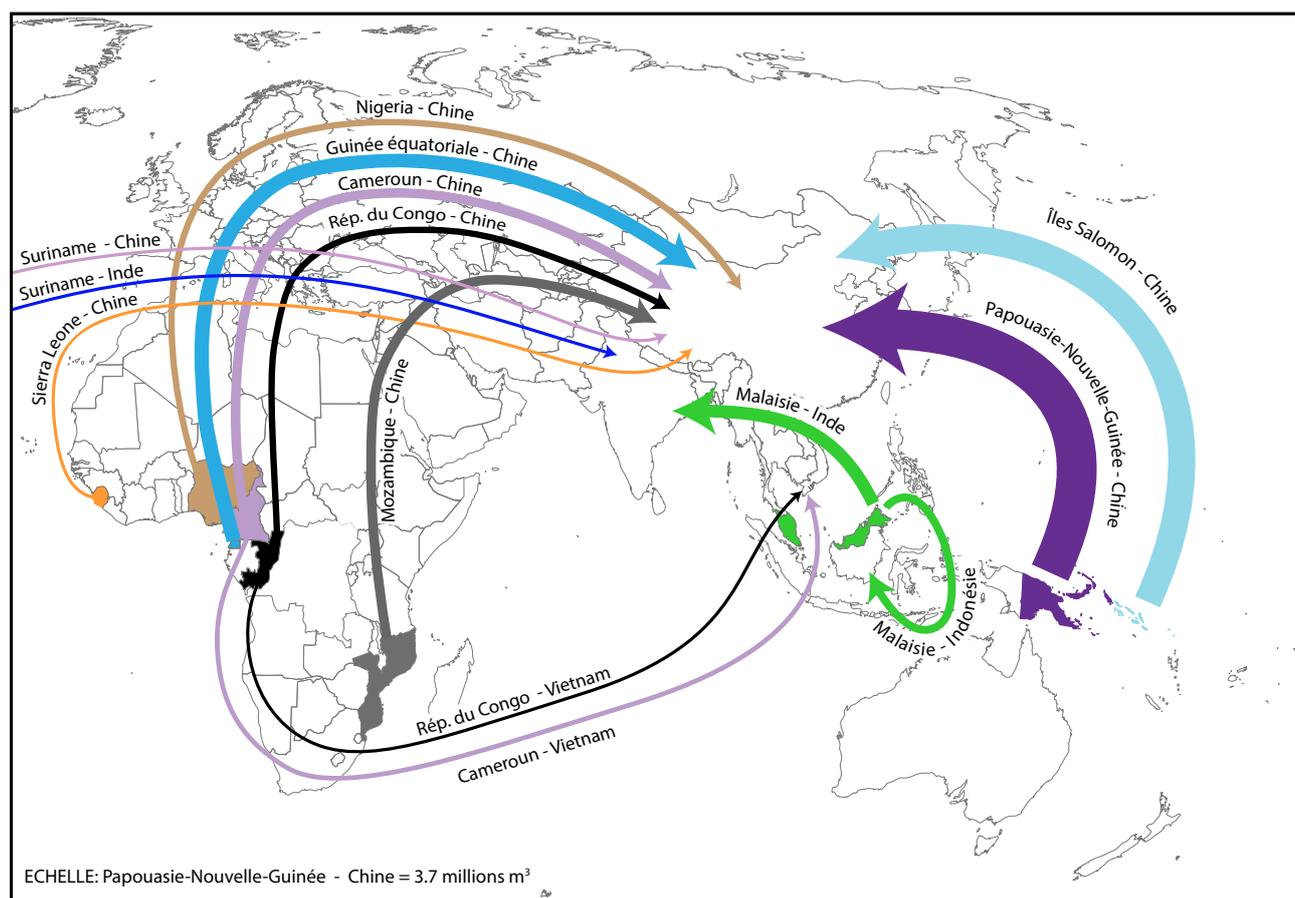
Les cinq plus grands pays consommateurs de grumes ont représenté plus de 74 pour cent de la consommation totale de grumes tropicales au sein de l’OIBT en 2017. Au niveau régional, la région Asie-Pacifique (producteurs et consommateurs) a consommé 78 pour cent de la production totale OIBT de grumes tropicales. La consommation dans cette région a augmenté de 1,7 pour cent en 2017, avec une consommation en hausse au Viet Nam, et dans une moindre mesure en Thaïlande, qui ont compensé la consommation stagnante ou en recul dans les autres

grands pays producteurs de la région. Dans les régions Afrique et Amérique latine-Caraïbes, la consommation intérieure demeure relativement stable. En 2017, la part de grumes utilisée sur place s’est située en moyenne à environ 97 pour cent en Asie-Pacifique et à 96 pour cent en Amérique latine-Caraïbes, tandis que les producteurs africains consommaient en moyenne 80 pour cent du total de leur production totale de grumes cette année-là. Dans la région Afrique, l’investissement dans les infrastructures de transformation du bois reste entravé par plusieurs problèmes, dont la déficience des infrastructures, les coûts indirects élevés associés à un environnement commercial défavorable, la faible productivité de la main-d’œuvre, la mauvaise gouvernance et la corruption dans les activités commerciales.

Importations

La figure 2.3 montre les principaux flux commerciaux de grumes tropicales en 2018. En 2017, le total des importations de grumes feuillues tropicales opérées par l’ensemble des membres de l’OIBT a atteint 17,9 millions de m³, soit 4 pour cent de plus que l’année précédente, avant de se contracter en 2018 à 17,6 millions de m³. Les quantités importées ont nettement chuté en 2015 (de 13 pour cent) après leur essor de 2014 lorsque la demande s’était accélérée en Chine. En 2016, la somme des volumes d’importation OIBT a augmenté à 17,2 millions de m³, malgré une hausse significative (55 pour cent) des importations vietnamiennes qui a largement compensé les importations stagnantes de la Chine et le recul des importations en Inde.

Figure 2.3: Principaux flux commerciaux: bois ronds industriels tropicaux, 2018 (en millions de m³)



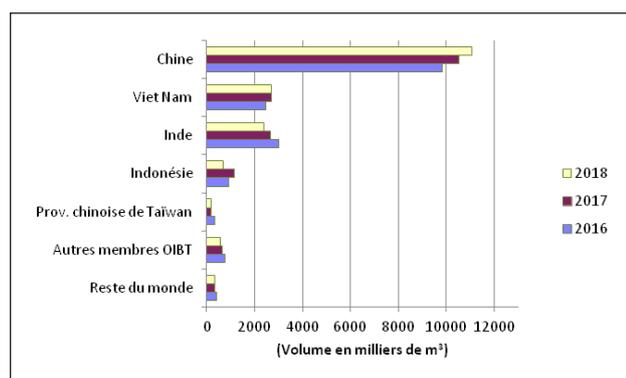
Source: COMTRADE

Note: Les principaux flux commerciaux comprennent les échanges annuels supérieurs à 250 000 m³.

En 2017, les importations de grumes tropicales opérées par l'ensemble des membres étaient de 31 pour cent (soit 5,607 millions de m³) plus élevées que le total des exportations de grumes tropicales communiqué par tous les membres. Ces écarts entre les chiffres des importations et exportations OIBT rapportés en 2017 s'expliquent en partie par les exportations de grumes qui ont été indiquées en provenance des Îles Salomon (3,1 millions de m³), de la Guinée équatoriale (1,1 million de m³), du Nigéria (648 000 m³), de la Gambie (132 000 m³), de la RDP lao (125 000 m³), de l'Angola (98 000 m³) et de la Guinée (85 000 m³).

La figure 2.4 indique les principaux importateurs OIBT de grumes tropicales en 2016-2018 classés dans l'ordre de leur volume d'importation en 2017. Dans la région Asie-Pacifique, les pays membres de l'OIBT (Producteurs et Consommateurs) ont représenté la quasi-totalité (98 pour cent) des importations OIBT et 52 pour cent des exportations OIBT de grumes de feuillus tropicaux en 2017.

Figure 2.4: Principaux importateurs de grumes tropicales



Note: La Chine n'inclut ni la Province chinoise de Taïwan ni les Régions administratives spéciales de Hong Kong ou de Macao.

En 2017, les principaux flux commerciaux de grumes (pays membres et pays non membres de l'OIBT confondus) ont été opérés en direction de la Chine depuis la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon, la Guinée équatoriale et le Mozambique, en direction de l'Inde et de l'Indonésie depuis la Malaisie, et vers le Viet Nam depuis le Cameroun. Chez la plupart des autres grands pays producteurs d'Asie tels l'Indonésie, la Thaïlande, les Philippines, la RDP lao et le Cambodge, une interdiction d'exporter les grumes est en vigueur sous une forme ou une autre, tandis que le reste des exportations s'opère en grande partie de la région africaine en direction de la Chine et du Viet Nam.

La Chine, l'Inde et le Viet Nam ont pris de l'importance en tant que destinations commerciales, sachant qu'ils représentaient tous trois 89 pour cent du total des importations OIBT de bois ronds tropicaux en 2017, contre 44 pour cent en 2000.

La **Chine** continue de dominer les importations mondiales de grumes tropicales, absorbant 59 pour cent de l'ensemble des importations de l'OIBT en 2017 et 63 pour cent, selon les estimations, en 2018. Toutefois, les grumes tropicales ont constitué environ 19 pour cent seulement du total des importations de grumes opérées par la Chine en 2017, sachant que ses importations substantielles de grumes autres que tropicales se sont élevées à 44,7 millions de m³, dont 6,5 millions de m³ de bois durs tempérés.

Les importations chinoises de grumes tropicales²³ ont augmenté de 7 pour cent par rapport à l'année précédente, pour atteindre

²³ Les statistiques officielles chinoises ne comprennent ni la province chinoise de Taïwan, ni les R.A.S. de Hong Kong ou de Macao.

10,5 millions de m³ en 2017, ce qui représente une valeur de 3,4 milliards \$EU. Les importations ont augmenté par rapport à leur plus bas de 2015 et 2016 lorsque les importations ont subi les conséquences du ralentissement de la demande et du surstockage, ainsi que des mesures de politique économique qui ont détourné l'activité économique de l'investissement et de la fabrication, ce qui a ralenti l'activité dans la construction. Les importations ont culminé en 2014, pour grimper de 26 pour cent en année glissante à 11,8 millions de m³, en réaction aux mesures agressives de relance prises par les pouvoirs publics qui ont ciblé aussi bien l'économie en général que la filière forêt-bois, ce qui a contribué à redresser les exportations de produits bois, mais aussi entraîné une progression sensible des produits dérivés du bois sur le marché intérieur. Une poussée des importations en provenance du Myanmar, traditionnellement une source majeure de grumes tropicales, est également intervenue au début de 2014 dans l'anticipation d'une interdiction d'exportation de grumes devant être instaurée au cours de l'année. La demande chinoise en essences de bois de rose de haute valeur, essentiellement du Myanmar et de la RDP lao, avait atteint un plus haut cette année-là, avant de s'essouffler à la fin de 2014 suite au ralentissement de la demande dans l'industrie du meuble, au surstockage et à la plus grande part d'essences de bois de rose de qualité inférieure dans l'assortiment des importations. Les importations chinoises de grumes originaires du Myanmar se sont effondrées en 2015, suite à l'instauration de l'interdiction, la croissance globale des importations chinoises de grumes tropicales se ralentissant vers la fin de 2014 et en 2015 sous l'effet des stocks élevés de grumes, du niveau plus faible de la demande dans la filière de la construction et de la croissance des exportations de produits bois de transformation secondaire en perte de vitesse. Les importations chinoises en provenance de la RDP lao avaient, elles aussi, bondi en 2014, avant de nettement retomber en 2015 et 2016 suite à l'imposition de restrictions successives sur les exportations de grumes. Des éléments montrant que de l'exploitation forestière et du commerce transfrontière ont lieu entre la RDP lao et le Cambodge ont été bien mis en évidence par des ONG, outre le fait d'éviter la réglementation CITES par le biais de routes commerciales complexes depuis la RDP lao vers la Chine via le Viet Nam²⁴. Toutefois, le gouvernement de la RDP lao a depuis déployé des efforts considérables pour lutter contre ces échanges, même s'ils ont, dans une certaine mesure, continué malgré le cadre juridique en place.

En 2016, malgré la reprise de la promotion immobilière en Chine, la croissance régulière affichée par la construction résidentielle a suscité des inquiétudes d'une surchauffe du marché immobilier, et plusieurs villes chinoises des premier et second tiers ont instauré des mesures destinées à juguler le rythme de cette croissance, qui ont entraîné un ralentissement de la demande en matériaux de construction. La demande a également été freinée en 2016 par la hausse des coûts du transport international de fret (bien qu'ils aient chuté au début de 2017) et un affaiblissement du renminbi en milieu d'année 2016, qui ont fait grimper les coûts de livraison des grumes. Les exportations de produits bois de transformation secondaire ont également plafonné, ce qui a contribué à ralentir la demande en grumes tropicales.

Alors que la croissance du PIB chinois s'essouffait en 2017, les politiques publiques ont permis d'amortir les conséquences du ralentissement économique planifié en ciblant la consommation

²⁴ Forest Trends, 2017. *Impacts of the Laos Log and Sawntwood Export Bans*. Forest Trends Report Series. Avril 2017. Disponible sur: <https://www.forest-trends.org/publications/impacts-of-the-laos-log-and-sawntwood-export-bans/>

intérieure, ce qui a augmenté la demande en produits dérivés du bois. La demande sur le plan des importations a également été accélérée par l'interdiction intégrale d'exploiter les forêts nationales, ce qui a contribué à limiter l'offre disponible et à faire monter les prix des grumes chinoises, en particulier celles de feuillus. En 2017, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Îles Salomon (qui n'est pas membre de l'OIBT) furent les principales sources d'approvisionnement de la Chine en grumes tropicales, et ont représenté tous deux 54 pour cent de ses importations, mais des quantités importantes ont aussi été fournies par la région africaine, en particulier la Guinée équatoriale et le Nigéria (qui ne sont pas membres de l'OIBT), le Mozambique, la République du Congo et le Cameroun. Ces dernières années, la Chine est devenue moins dépendante de l'offre en grumes du Sud-est asiatique, leur disponibilité ayant chuté, et a diversifié ses sources d'approvisionnement tropicales en direction de la région africaine, bien que des interdictions intégrales ou partielles d'exploitation forestière et d'importation de grumes soient en vigueur chez plusieurs exportateurs. Les importations chinoises de grumes en provenance de l'Afrique ont atteint 4,2 millions de m³ au total en 2017, ce qui représente 40 pour cent de l'ensemble des importations de grumes tropicales.

En 2018, la progression des importations chinoises s'est poursuivie, pour atteindre 11,1 millions de m³ et une valeur de 3,456 milliards \$EU. Parmi ses principaux fournisseurs, les importations en provenance du Cameroun, de PNG et de Guinée équatoriale ont sensiblement augmenté en 2018, tandis que celles du Nigéria, de la République du Congo et du Ghana ont diminué. Les importations originaires de petits fournisseurs que sont le Suriname, le Libéria, la Sierra Leone ou l'Équateur ont bondi durant cette même période, ce qui indique que la Chine continue de diversifier ses sources de fourniture alors que les fournisseurs traditionnels se sont épuisés et que les restrictions du commerce se sont intensifiées. En 2017 et 2018, la demande a été freinée par l'exigence faite aux entreprises de transformation du bois de se conformer à la stricte réglementation environnementale, ce qui a contraint plusieurs petites et moyennes entreprises à fermer ou à interrompre leur production afin de moderniser leurs technologies d'émissions et de déchets. Toutefois, la capacité de production s'est regroupée pour former des entreprises plus efficaces et compétitives à l'international.

Sur le moyen terme, la demande chinoise en grumes tropicales sera influencée par les frictions commerciales entre les États-Unis et la Chine et leurs répercussions sur la demande en matières premières chez les industries chinoises de transformation du bois tournées vers l'export, la volatilité des taux de change, ainsi que le risque d'une décélération des investissements d'infrastructure et de la demande intérieure, au cas où l'économie chinoise continuerait de ralentir.

En 2017, le **Viet Nam** a dépassé l'Inde pour devenir le second plus important importateur OIBT de grumes tropicales, dont elle a absorbé 2,7 millions de m³, soit une hausse de 10 pour cent en année glissante. Cette même année, ses principaux fournisseurs furent le Cameroun (32 pour cent), la République du Congo (12 pour cent), la République centrafricaine (9 pour cent), le Cambodge (7 pour cent) et la Malaisie (6 pour cent). Les importations de 2015 ont souffert de la réduction de l'offre en provenance du Myanmar, autrefois un fournisseur majeur de grumes, puis en 2016 de l'interdiction d'exporter les grumes imposée par la RDP lao en mai. Le remplacement des sources de fourniture du Viet Nam, qui étaient situées en Asie du Sud-Est essentiellement, au profit de l'Afrique a été rapide, la région

africaine alimentant 73 pour cent de ses importations de grumes tropicales en 2017, contre 22 pour cent en 2013, année où le Myanmar et la RDP lao étaient ses principaux fournisseurs. La contrebande de grumes qui emprunte des routes illicites depuis le Cambodge et la RDP lao pour rejoindre le Viet Nam ont été largement mises en évidence dans des rapports antérieurs d'ONG²⁵, bien que les mesures instaurées par la RDP lao pour lutter contre les infractions dans ces échanges se soient traduites par des réductions significatives de ce commerce dans les chiffres d'importation qui ont été communiqués. En réponse à la diminution des échanges avec la RDP lao, le commerce frontalier avec le Cambodge a repris pour totaliser 187 000 m³ en 2017, selon les chiffres du Viet Nam. Ces échanges sont intervenus malgré l'interdiction imposée en 2002 par le Cambodge sur les bois ronds non transformés et la fermeture totale du commerce frontalier du bois avec le Viet Nam intervenue en janvier 2016²⁶. Le Viet Nam a pris des mesures officielles pour lutter contre les infractions au commerce en réponse au durcissement des contrôles environnementaux sur ses marchés d'exportations de produits bois de transformation secondaire (PBTS), suite à la signature en octobre 2018 d'un Accord de partenariat volontaire avec l'UE et à l'adoption d'une nouvelle loi forestière visant à dynamiser l'économie forestière durable. Cette loi, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, prévoit l'interdiction des importations de bois produits illégalement.

Les tendances des importations de grumes tropicales ont suivi celles des filières vietnamiennes du meuble et du contreplaqué, qui ont toutes deux connu une expansion considérable ces dernières années.

Contrairement à la Chine et au Viet Nam, en **Inde**, les importations ont accusé un recul constant, pour chuter à 2,6 millions de m³ en 2017 puis 2,4 millions de m³ en 2018, celles-ci étant en majeure partie alimentées en 2017 par la Malaisie (37 pour cent), le Suriname (10 pour cent), les Îles Salomon (7 pour cent) et la Papouasie-Nouvelle-Guinée (6 pour cent). L'Équateur, le Ghana et le Costa Rica ont également fourni des volumes de grumes supérieurs à 100 000 m³. Cette baisse des importations reflète les niveaux de demande au sein de la filière indienne du contreplaqué qui est un utilisateur final de grumes tropicales significatif. Cette filière a été confrontée à des difficultés d'approvisionnement en matières premières, sachant que l'offre en teck du Myanmar a plongé depuis les restrictions imposées en 2014 sur les exportations de grumes, et que la disponibilité des importations de grumes depuis l'État du Sarawak, en Malaisie, a baissé, entraînant une augmentation des importations indiennes à partir d'autres sources majeures de fourniture. Bien que la Malaisie ait été son principal fournisseur de grumes en 2017, son volume d'importation a été presque divisé par deux au cours des cinq années passées. En 2018, les importations ont également été touchées par l'affaiblissement de la roupie face au dollar des États-Unis, ce qui a fait monter le coût des importations au débarquement, même si la devise s'est raffermie vers la fin de 2018. L'instauration en juillet 2017 de la Taxe sur les biens et services (GST) a également retenti sur les prix du contreplaqué et la demande. Cette taxe a été réduite en novembre 2018, mais les fabricants ont cherché à obtenir de nouvelles réductions. La GST devrait améliorer la compétitivité des grandes scieries

²⁵ Basik Treanor N., 2015. *China's Hongmu Consumption Boom. Analysis of the Chinese Rosewood Trade and Links to Illegal Activity in Tropical Forested Countries*. Forest Trends Report Series. Décembre 2015.

²⁶ Phnom Penh Post, 2017. *Timber trade to Vietnam up – again*. 8 février 2018. Disponible sur: <https://www.phnompenhpost.com/national/timber-trade-vietnam-again>

qui sont en concurrence avec de nombreuses petites entreprises non réglementées. Dans le secteur indien de la construction, la demande en 2018 a elle aussi été touchée par l'application de la GST, une offre excédentaire dans le secteur résidentiel de moyenne à haute gamme, l'effet de la démonétisation sur la demande en logements, auxquels s'ajoute la meilleure réglementation de ce secteur²⁷.

Historiquement, l'Inde importe principalement des grumes de teck, le teck du Myanmar étant considéré comme de meilleure qualité que celui d'autres provenances. Compte tenu des prix en augmentation et de l'offre limitée en teck issu de peuplements naturels, des aspects qui s'ajoutent à la qualité moindre des grumes de teck de plantation, on a remplacé le teck par d'autres bois durs tropicaux résistants, tels que merbau, balau, kapur, kempas ou meranti. Le teck de plantation est désormais disponible dans plusieurs pays producteurs de l'OIBT comme l'Angola, le Bénin, le Brésil, le Cameroun, la Colombie, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, l'Équateur, le Ghana, le Guatemala, le Guyana, le Libéria, la Malaisie, le Nigéria, le Panama, la PNG, la Thaïlande, le Togo, Trinité-et-Tobago et l'Ouganda.

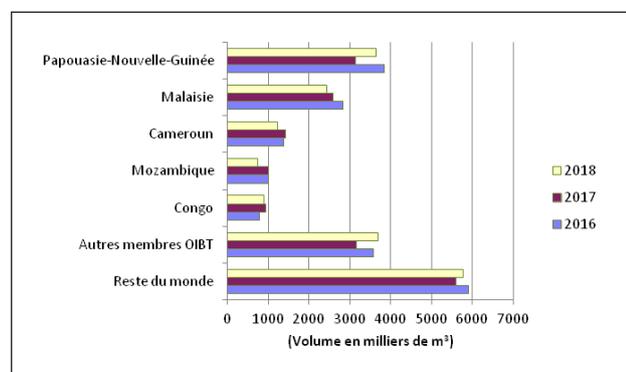
En 2017, l'Indonésie, quatrième importateur de grumes tropicales de l'OIBT, a affiché des importations de grumes tropicales atteignant 1,15 million de m³ au total, soit plus de deux fois leur niveau de 2015. Pour 70 pour cent environ, les importations provenaient de Malaisie, bien que les chiffres du commerce communiqués par ces deux pays présentent de grandes divergences. La Province chinoise de Taïwan, le Japon et la République de Corée ont historiquement été des importateurs notables de grumes tropicales, mais ont tous fait part de chiffres en baisse depuis 2014.

Les membres de l'OIBT (producteurs et consommateurs) ont représenté la quasi-totalité (98 pour cent) des importations mondiales de grumes tropicales en 2017.

Exportations

La figure 2.5 donne les chiffres des principaux exportateurs de grumes tropicales de l'OIBT en 2016-2018, classés par volumes exportés de 2017.

Figure 2.5: Principaux exportateurs de grumes tropicales



Le chiffre total des exportations de grumes tropicales opérées par les pays producteurs membres de l'OIBT a atteint 12,1 millions de m³ en 2017, ce qui représente les deux tiers

²⁷ IIFL, 2019. *Real estate in India: Current state, challenges, and outlook*. 18 janvier 2019. Disponible sur: https://www.indiaonline.com/article/general-editors-choice/real-estate-in-india-current-state-challenges-and-outlook-118121400288_1.html

environ des exportations mondiales. La **Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG)** s'est placée en tête des exportateurs mondiaux de grumes tropicales cette même année, ses exportations s'élevant à 3,1 millions de m³. Dans leur écrasante majorité, ses exportations de grumes tropicales sont canalisées vers la Chine, qui en 2017 représentait près de 92 pour cent du total exporté par la PNG. Par conséquent, les tendances de ses exportations de grumes ont suivi la conjoncture du marché en Chine, reculant de 18 pour cent en 2017 sous l'effet du ralentissement de l'économie dans ce pays, avant de remonter en 2018, année où les exportations de grumes tropicales de la PNG ont atteint 3,6 millions de m³. La plupart des autres destinations se trouvent toutes en Asie (Inde, Viet Nam, République de Corée, Province chinoise de Taïwan et Japon), avec un volume grandissant destiné à l'Inde, qui supplante l'offre du Sarawak, laquelle s'est restreinte et est devenue plus coûteuse. Les principales essences exportées en 2017 ont été taun, kwila, malas, *Terminalia* et *Calophyllum*²⁸. Les exportations de la PNG comme celles des Îles Salomon en direction de la Chine ont bénéficié des strictes interdictions d'exportation de grumes et autres entraves imposées par d'autres grands exportateurs de grumes ces dernières années.

Les **Îles Salomon** (qui n'est pas membre de l'OIBT) exportent également un volume substantiel de grumes tropicales vers la Chine (2,7 millions de m³ en 2017) bien que, selon les estimations officielles, le taux d'extraction y a excédé de loin la capacité durable de ses forêts à valeur marchande²⁹, la plupart des projections indiquant qu'elles seront épuisées au cours de la décennie à venir³⁰.

En **Malaisie**, les exportations de grumes ont reculé d'une année sur l'autre entre 2014 et 2018, pour chuter à 2,6 millions de m³ en 2017, ce qui représente 9 pour cent de moins que l'année précédente. L'appendice 2 (tableau 2-1) montre que, en 2017, 44 pour cent des exportations malaisiennes de grumes tropicales étaient destinées à l'Indonésie, ses autres grands marchés (Viet Nam, Japon, Province chinoise de Taïwan et Chine) se trouvant dans la région Asie.

Dans l'État malaisien du Sarawak, la production et les exportations de grumes font l'objet de restrictions croissantes, la production ayant subi les conséquences de la répression dirigée contre l'exploitation forestière illicite et les pratiques commerciales corrompues, et de la lente progression de l'atteinte des objectifs de plantation par le secteur privé³¹. La demande en grumes d'exportation a également été freinée par l'activité de vente accrue et le surstockage des années précédentes en Inde en 2017 et 2018, ainsi que par la robuste croissance économique et le renforcement de la demande intérieure en Malaisie. Dans l'État du Sabah, où les industries locales étaient devenues inquiètes de l'offre moindre en grumes disponibles pour la transformation, une interdiction temporaire d'exporter les grumes a été instaurée en mai 2018 afin d'éliminer le niveau d'incertitude planant sur l'offre en grumes qui avait freiné l'investissement dans la transformation en aval³². Bien que les exportateurs de grumes

²⁸ SGS, 2018. *Log export monitoring monthly report for December 2017 to the Papua New Guinea Forestry Authority*. Mars 2018. SGS PNG Limited.

²⁹ Ministry of Forestry and Research, 2018. *State of Forestry Industries*. Solomon Islands Ministry of Forestry and Research. Disponible sur: <http://mofr.gov.sb/foris/forestIntries.do>. Consulté le 15/04/2019.

³⁰ Global Witness, 2018. *Paradise Lost*. 8 octobre 2018. Disponible sur: https://www.globalwitness.org/en/campaigns/forests/paradise-lost/?utm_medium=email&utm_source=engagingnetworks&utm_campaign=campaign&utm_content=Solomon+Islands+181018

³¹ ITTO Tropical Timber Market Report 23:3, 1-15 février 2019.

³² ITTO Tropical Timber Market Report 22:10, 16-31 mai 2018.

malaisiens aient bénéficié de la dépréciation du ringgit malaisien face au dollar des États-Unis, cette réduction de l'offre a fait monter les prix des grumes d'exportation.

L'offre réduite en grumes de la région Asie-Pacifique a mis les autres sources d'approvisionnement sous pression, notamment dans la **région africaine**, qui alimente aujourd'hui la plupart du reste des exportations mondiales de grumes tropicales. En 2017, les exportations OIBT de grumes tropicales originaires de la région Afrique ont légèrement diminué, à 4,5 millions de m³ par rapport à leur plus haut de 2016, lorsque la demande chinoise s'est envolée. Ce recul des exportations est en grande partie la conséquence de la conjoncture sur le marché chinois, où la demande s'est atténuée en 2017. La Chine et, dans une moindre mesure, l'Inde et le Viet Nam sont aujourd'hui des destinations majeures pour les exportateurs africains de grumes tropicales. Les pays de l'UE ont en revanche perdu de leur importance sachant que les fournisseurs ont rencontré des difficultés pour se conformer aux exigences du RBUE et à ses coûts connexes. Les exportateurs d'Afrique de l'Ouest et centrale concentrent aujourd'hui leurs efforts de commercialisation sur l'Asie et le Moyen-Orient, qui connaissent des hauts niveaux d'échanges et sont prêts à accepter des exigences moins draconiennes que celles des acheteurs en Europe. En Chine et en Inde, la demande grandissante en sciages de plus grandes dimensions, sachant que les transformateurs de bois ont privilégié les sciages aux grumes afin de minimiser les résidus au cours de la transformation, constitue une autre évolution qui a pesé sur les exportations africaines de grumes.

Au **Cameroun**, premier exportateur d'Afrique, et troisième exportateur de l'OIBT en 2017, les exportations de grumes tropicales ont augmenté d'année en année entre 2014 et 2017, pour atteindre 1,4 million de m³ en 2017. Elles ont été en grande partie destinées à la région Asie, la Chine de manière prédominante (50 pour cent) et le Viet Nam (27 pour cent), avec des volumes moindres en direction des destinations Inde, UE et Moyen-Orient. On a relevé plusieurs divergences significatives entre les chiffres des volumes du commerce communiqués en 2017 par le Cameroun en direction de la Chine et du Viet Nam, comparé aux chiffres des importations en provenance du Cameroun qui ont été rapportés par la Chine et le Viet Nam. Cela pourrait être le signe d'irrégularités au sein du commerce. Les taxes sur les exportations de grumes ont augmenté en 2017 et 2018, ce qui a poussé les prix à la hausse, et la vérification des documents d'exportation s'est faite plus rigoureuse pour juguler le commerce illicite. Il est notoire que l'exploitation forestière illicite et le commerce associé sont au Cameroun un problème, à telle enseigne que l'on a récemment estimé que le secteur non officiel alimenterait au moins 80 pour cent de la demande intérieure³³. Les pouvoirs publics s'efforcent aujourd'hui de réprimer le commerce illicite et le manquement des entreprises à appliquer dans les concessions les plans de gestion convenus³⁴. L'engorgement du port de Douala, le principal port d'Afrique de l'Ouest, continue de provoquer de graves problèmes de logistique et un empilement des grumes, et il a été rapporté qu'il était particulièrement difficile d'expédier à destination des pays du Moyen-Orient en 2018, ce qui a restreint le commerce à destination de cette région³⁵. Les capacités logistiques portuaires

et du transport depuis l'intérieur en région ouest-africaine sont connus comme étant des facteurs qui limitent la compétitivité des exportateurs africains.

Le Mozambique est devenu un important exportateur de grumes tropicales avec des exportations atteignant un million de m³ en 2017, dont la majeure partie était destinée à la Chine. Un quart environ de ces exportations se composait d'essences de bois de rose, selon la définition des Normes nationales chinoises relatives au hongmu³⁶. La demande chinoise en essences de bois de rose africain, qui remplacent l'offre du Sud-est asiatique, a augmenté jusqu'en 2017. Bien que la plupart des pays fournisseurs de bois de rose dans la région africaine disposent de solides cadres juridiques pour conserver les essences de bois de rose, ils ne disposent pas pour la plupart de données douanières fiables pour aider les responsables à effectuer le suivi des expéditions de cette essence. L'application des restrictions d'exploitation et d'exportation est difficile, voire impossible à faire respecter, et l'investissement dans les industries de transformation pour doper le développement de l'économie locale est une mesure qui dissuade de mettre un terme définitif à ce commerce³⁷. Le Gouvernement du Mozambique a introduit des réformes forestières et a récemment signé un protocole d'accord avec la Chine dans le cadre de son action destinée à lutter contre les exportations de bois de rose et à arrêter la déforestation illicite³⁸.

En **République du Congo**, les exportations de grumes tropicales ont augmenté de manière notable (20 pour cent) entre 2016 et 2017 pour atteindre 0,94 million de m³, ce qui reflète la demande accrue en grumes d'okoumé de classe supérieure et de classe placages en Chine suite à l'offre réduite en provenance du Gabon. Les exportations de la République du Congo en 2017 ont été opérées de manière prédominante à destination de la Chine (83 pour cent) et du Viet Nam (35 pour cent).

En 2017, les exportations de grumes par le **Ghana** et la **République centrafricaine** (RCA) ont également été importantes chez les producteurs africains OIBT, et ont alimenté essentiellement la Chine, le Viet Nam (pour les exportations du Ghana et de la RCA) et l'Inde (pour les exportations du Ghana). On a relevé des divergences significatives dans les flux des échanges communiqués entre les partenaires commerciaux du Ghana et de la RCA. Les exportations ghanéennes vers la Chine et l'Inde sont essentiellement composées de teck, bois de rose, wawa, ceiba et papao/apa. Les exportations de grumes de bois de rose en direction de la Chine, qui constituent environ la moitié des grumes ghanéennes exportées dans ce pays, ont culminé en 2014 et se sont poursuivies malgré l'interdiction imposée par le gouvernement sur l'exploitation et l'exportation de bois de rose (*Pterocarpus erinaceus*/«kosso»), qui a été initialement appliquée en juillet 2014, mais a été levée puis réinstaurée à divers moments. Le Gouvernement ghanéen a banni le transit de bois de rose via le Ghana. Les exportations ghanéennes ont également chuté en 2015 suite à la demande peu élevée en Chine, avant de rebondir en 2016 et de se maintenir à un niveau relativement élevé en 2017. Une interdiction nationale a été réinstaurée sur les exportations de bois de rose au début de

³⁶ http://www.vekea.com/news/info_11_itemid_3899.html

³⁷ Forest Trends, 2016. *West African Countries Come Together in Guinea-Bissau to Address Illegal Rosewood Trade: Improve Forest Governance*. Forest Trends, 14 avril 2016.

³⁸ Reuters, 2018. *Mozambique reforms timber sector to counter illegal logging*. 26 July 2018. Disponible sur: <https://www.reuters.com/article/us-mozambique-forest-logging/mozambique-reforms-timber-sector-to-counter-illegal-logging-idUSKBN1KG1F8>

³³ Lescuyer G., 2018. *What if Cameroonian consumers wanted legal timber?* Disponible sur: <https://forestsnews.cifor.org/56781/what-if-cameroonian-consumers-wanted-legal-timber?fnl=en>

³⁴ ITTO TTM Report 21:1, 1-15 January 2017.

³⁵ ITTO TTM Report 22:11, 1-15 June 2018.

2017 avant d'être ensuite levée pour permettre aux entreprises d'écouler leurs stocks se trouvant déjà dans les ports et les dépôts à travers le pays. En 2019, en réponse au haut niveau persistant d'exploitation et de commerce illicites, le gouvernement a de nouveau imposé une interdiction totale de récolter, de transformer et d'exporter le bois de rose, même si des «permis de récupération» seront délivrés³⁹. Les exportations de 2018 et de 2019 devraient chuter, essentiellement à cause de la chute de la demande en Chine plutôt qu'aux restrictions de l'offre à l'export.

En République centrafricaine, bien que les troubles civils continuent d'avoir des conséquences pour le commerce d'exportation de grumes, les volumes exportés ont continué de croître d'année en année depuis 2015, pour atteindre 328 000 m³ en 2017 et 418 000 m³ en 2018. Le Gabon était auparavant un important exportateur de grumes, alimentant la moitié environ de la totalité des exportations africaines de grumes en 2009, mais suite aux strictes restrictions d'exporter les grumes imposées en 2010, elles sont aujourd'hui négligeables. En 2018, la récolte de kevazingo/bubingo a été interdite en raison d'inquiétudes entourant les niveaux de prélèvements illégaux, mais il y aurait apparemment eu des stocks importants de grumes et de sciages au Gabon et des saisies de grumes illégalement extraites. En mai 2019, 5 000 kg de grumes de kevazingo/bubingo saisies ont disparu du port d'Owendo à Libreville, ce qui a donné lieu à une application plus stricte des procédures au port et à des délais d'expédition des exportations en 2019⁴⁰.

Au sein des pays producteurs OIBT, le Suriname, l'Équateur, le Cambodge, le Brésil et le Guyana ont chacun exporté des volumes supérieurs à 100 000 m³ en 2017, la Chine et l'Inde étant les principaux marchés de l'ensemble de ces pays fournisseurs.

Les producteurs qui ne sont pas membres de l'OIBT ont exporté 5,6 millions de m³ de grumes tropicales, soit un tiers du total mondial. En 2017, les exportateurs significatifs qui ne sont pas membres de l'OIBT ont été les Îles Salomon (3,1 millions de m³), la Guinée équatoriale (1,1 million de m³), le Nigéria (648 000 m³), la Gambie (132 000 m³), la RDP lao (125 000 m³), l'Angola (98 000 m³) et la Zambie (95 000 m³). Une part significative des exportations nigérianes et gambiennes de grumes ont été du «kosso» (*Pterocarpus erinaceus*), à destination de la Chine, celles du Nigéria étant parties d'un volume infime en 2012 pour atteindre 648 000 m³ en 2017. Dans ces deux pays, le commerce fait l'objet d'un haut niveau de prélèvements non durables et d'illégalités et a été opéré, au Nigéria, en violation d'une interdiction fédérale d'exportation de grumes et de sciages non transformés de grandes dimensions⁴¹. L'Agence d'enquête environnementale (EIA) allègue que des grumes de kosso d'une valeur d'environ 300 millions \$EU ont été arrêtées par des agents des douanes chinoises en 2016, puis dédouanées en 2017, après que les instances CITES nigérianes ont rétrospectivement délivré 4 000 permis approximativement qui ont servi aux importateurs chinois à légitimer le bois détenu⁴². L'EIA avance également que la falsification et les déclarations frauduleuses sont répandues dans la documentation

³⁹ News Ghana, 2019. *Rosewood harvesting banned in Ghana*. Disponible sur: <https://www.newsghana.com.gh/rosewood-harvesting-banned-in-ghana/>

⁴⁰ Africa News 2018. *Gabon president vows to nab thieves of \$250m protected hardwood*. May 18, 2018. Disponible sur: <https://www.africanews.com/2019/05/14/gabon-president-vows-to-nab-thieves-of-250m-protected-hardwood/>

⁴¹ Nigeria Customs Services. *Export Prohibition List*. Disponible sur: <https://customs.gov.ng/ProhibitionList/export.php>

⁴² EIA, 2017. *The Rosewood Racket. China's billion dollar illegal timber trade and the devastation of Nigeria's forests*. Octobre 2017. Agence d'enquête environnementale, Washington.

d'expédition au Nigéria, ainsi qu'une validation inadéquate de la documentation en Chine. En octobre 2018, la CITES a suspendu le commerce marchand du bois de rose (*P. erinaceus*) provenant du Nigéria «jusqu'à ce que la partie concernée prépare sur la base de faits scientifiques un avis de commerce non préjudiciable de l'espèce originaire du pays donnant satisfaction au Secrétariat et au président du Comité des plantes»⁴³.

Les exportations originaires de la RDP lao en direction du Viet Nam et de la Chine, ses principaux marchés destinataires, se sont effondrées en 2016 suite à l'instauration en mai d'une interdiction d'exporter les grumes et sciages qui vise à réduire les hauts niveaux de déforestation dans ce pays et à stimuler la filière nationale de la transformation du bois⁴⁴.

Sciages

Production

Dans les pays producteurs de l'OIBT, la production de sciages tropicaux a représenté 83 pour cent de la production mondiale de sciages tropicaux en 2017, pour un chiffre total avoisinant 35,4 millions de m³ cette même année et 36,1 millions de m³ en 2018. Près de 72 pour cent de cette production est à imputer à la région Asie-Pacifique, les régions Amérique latine-Caraïbes et Afrique représentant chacune 15 pour cent et 13 pour cent. En 2018, dans la région Asie-Pacifique, la production de sciages tropicaux a atteint 25,6 millions de m³, un niveau de même ordre que celui de l'année précédente. Plusieurs pays de cette région affichent des niveaux de production relativement importants – notamment le Viet Nam, l'Inde, la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaisie et le Myanmar (par ordre de volume décroissant), bien que la précision des données pour la région Asie-Pacifique souffre du fait que les trois plus importants producteurs régionaux – Viet Nam, Inde et Indonésie –, n'aient pas fourni d'informations pour cette période.

En Amérique latine, la production affiche ces dernières années une tendance baissière, malgré une légère remontée (de 3 pour cent) en 2018 à 5,6 millions de m³, le Pérou représentant la majeure partie de cette progression. Le Brésil représentait 51 pour cent de la production régionale en 2017, le Pérou, l'Équateur, le Costa Rica, la Colombie et le Venezuela étant aussi d'importants producteurs.

Dans la région Afrique, la production a été en progression constante au cours des cinq dernières années, pour atteindre 4,98 millions de m³ en 2018⁴⁵. Le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana et le Mozambique (en ordre de volume décroissant) sont les plus grands producteurs de leur région. Au Gabon, où la production progresse régulièrement depuis 2016, sur les 160 scieries enregistrées en 2018, 135 sont actuellement en exploitation. Une tendance majeure dans la région africaine a été la réorientation des investissements dans la filière, jusqu'alors opérés en grande majorité par des firmes européennes, au profit

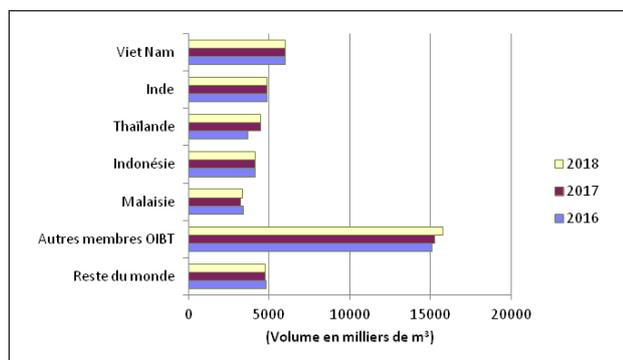
⁴³ CITES 2018. *70th Meeting of the Standing Committee of the Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (CITES)*. Disponible sur: <https://enb.iisd.org/cites/sc70/>

⁴⁴ Forest Trends, 2017. *Impacts of the Laos Log and Sawwood Export Bans*. Forest Trends Report Series. Avril 2017. Disponible sur: <https://www.forest-trends.org/publications/impacts-of-the-laos-log-and-sawwood-export-bans/>

⁴⁵ Dans la présente édition de la Revue, les chiffres totaux de la production pour la région africaine OIBT diffèrent significativement de ceux présentés les années précédentes du fait que le Nigéria – un important producteur de sciages tropicaux – n'est pas membre de l'OIBT et qu'il n'est donc pas inclus dans le total de la région africaine OIBT.

de firmes asiatiques, ce qui est la conséquence de l'augmentation de la demande chinoise en sciages de feuillus issus de sources non traditionnelles, de la demande asiatique d'une gamme plus élargie d'essences que celle exigée par les acheteurs européens et des coûts élevés associés à la production de produits certifiés requis par les marchés européens.

Figure 2.6: Principaux Producteurs de sciages tropicaux



La figure 2.6 présente les chiffres des principaux producteurs OIBT de sciages tropicaux pour la période 2016-2018, classés par leurs chiffres de production de 2017. Tous les autres principaux producteurs (Viet Nam, Inde, Malaisie, Indonésie et Thaïlande) sont situés dans la région Asie. Les cinq premiers pays producteurs de sciages tropicaux ont réalisé près de 60 pour cent de la production OIBT de sciages tropicaux en 2017. L'appendice 1 montre que quatre autres pays producteurs et consommateurs de l'OIBT (Brésil, Chine, Myanmar et Cameroun) ont produit plus de 1 million de m³ de sciages tropicaux en 2017. La Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana et l'Équateur ont produit plus de 500 000 m³ sur cette même période. En 2017, environ 11 pour cent de la production mondiale de sciages tropicaux provenaient de pays hors OIBT, dont le Nigéria, le Paraguay, la Bolivie, le Bangladesh, l'Ouganda et la RDP lao ont été les plus importants. En 2016, l'instauration en RDP lao d'une interdiction d'exporter des sciages aurait eu un effet sur les niveaux de production, dans la mesure où le relativement faible niveau de l'offre intérieure n'aurait pas permis de compenser la perte de la demande à l'export (*Forest Trends*, 2017).

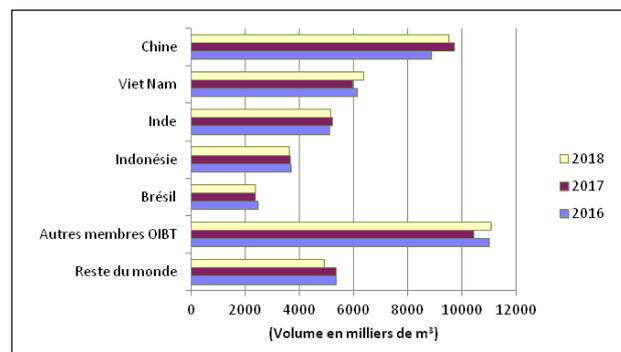
La Chine est le seul producteur significatif de sciages tropicaux au sein des pays consommateurs de l'OIBT, sa production ayant totalisé 2,4 millions de m³ en 2017, suivie de la République de Corée (101 000 m³), des 28 pays de l'UE (majoritairement la France avec 97 000 m³) et le Japon (76 000 m³). Dans la filière chinoise des sciages, les petites et moyennes entreprises sont majoritaires et il donc probable que les estimations de la production émanant d'une myriade d'entreprises de petite taille soient sous-estimées.

Consommation

La figure 2.7 indique les principaux consommateurs OIBT de sciages tropicaux pour la période 2016-2018, classés en fonction de leur consommation en 2017.

En 2015, la consommation de sciages tropicaux est restée relativement stable à 37,4 millions de m³, avant de légèrement progresser à 38,2 millions de m³ en 2018. Toutefois, si elle a progressé cette année-là à 26,9 millions de m³ dans les pays

Figure 2.7: Principaux Consommateurs de sciages tropicaux



Note: La Chine n'inclut ni la Province chinoise de Taïwan ni les Régions administratives spéciales de Hong Kong ou de Macao.

producteurs de l'OIBT, elle a en revanche ralenti dans les pays consommateurs de l'OIBT, à 11,4 millions de m³. Les cinq pays de la figure 2.6 représentent 72 pour cent de la consommation de sciages tropicaux par les membres de l'OIBT en 2017. La Chine a représenté 26 pour cent de la consommation de l'OIBT et la majeure partie de la croissance de la consommation dans les pays de l'OIBT, suivie du Viet Nam (16 pour cent), de l'Inde (14 pour cent), de l'Indonésie (10 pour cent) et du Brésil (6 pour cent).

En **Chine**, la consommation de sciages tropicaux a progressé de manière considérable, de 20 pour cent (d'une année sur l'autre) en 2016 et de 9 pour cent en 2017, sous l'effet de la demande accrue en sciages tropicaux dans les industries chinoises des PBTS, sachant que la consommation intérieure a été alimentée par la hausse des revenus et les incitations publiques visant à la dynamiser. La consommation a toutefois chuté en 2018, à 9,5 millions de m³, en réaction au ralentissement de la croissance économique. Pour plus de la moitié, la consommation chinoise de bois tropicaux se compose de bois d'hévéa provenant de Thaïlande, dont 45 pour cent sont utilisés dans la fabrication de meubles, 24 pour cent de portes en bois et 26 pour cent pour armoires et placards⁴⁶. Les estimations se rapportant à la consommation en **Inde** et en **Indonésie** doivent être considérées comme provisoires sachant qu'aucun de ces pays n'a communiqué de chiffres estimatifs de leur production pour 2017 ni 2018. Les autres pays consommateurs significatifs en 2017 sont la **Malaisie** (1,2 million de m³) et le **Myanmar** (1,6 million de m³). Dans les 28 pays de l'UE, la consommation s'est effondrée à 0,841 million de m³ en 2017, un chiffre qui est de près d'un tiers inférieur à son niveau de 2016, avant de légèrement se ressaisir en 2018. Dans la région africaine, la consommation a atteint 2,8 millions de m³ en 2017, soit 7 pour cent de la consommation OIBT, bien qu'une grande part de la consommation intérieure soit alimentée par le secteur non officiel. Une étude récente menée au Cameroun, par exemple, a ainsi estimé que moins de 20 pour cent de la demande provenaient de scieries déclarées d'échelle industrielle, même sur les marchés urbains⁴⁷. Les membres hors OIBT, de la région Afrique pour la plupart, ont consommé 12 pour cent du total mondial, dont 5 pour cent consommés par le Nigéria.

⁴⁶ ITTO Tropical Timber Market Report 23:5, 1-15 mars 2019.

⁴⁷ Forest News, 2018. What if Cameroonian consumers wanted legal timber? Disponible sur: <https://forestsnews.cifor.org/56781/what-if-cameroonian-consumers-wanted-legal-timber?fnl=en>

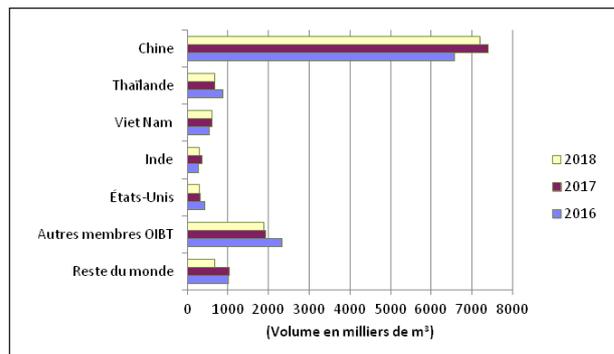
Importations

La figure 2.8 présente les principaux flux commerciaux de sciages tropicaux en 2018. Le commerce des sciages tropicaux demeure dominé par les échanges de la région Asie. La Chine et, dans une moindre mesure, la Thaïlande et le Viet Nam sont les principaux importateurs, et la Thaïlande, la Malaisie et le Cameroun les principaux exportateurs. Les importations de sciages tropicaux opérées par les membres de l'OIBT ont dans l'ensemble progressé d'année en année après leur plus bas de 2012, pour atteindre 11,3 millions de m³ en 2017, mais ont toutefois reculé en 2018 à 11 millions de m³.

La figure 2.9 présente les principaux importateurs de sciages de l'OIBT en 2016-2018, classés par ordre de leurs volumes d'importation en 2017.

En **Chine**, les importations de sciages tropicaux ont commencé à ralentir en 2018, après une période de rapide essor de 2014 à 2017, année où elles ont atteint un niveau record de 7,4 millions de m³. Cette tendance s'est manifestée malgré le ralentissement de l'économie en 2015, année où les importations de grumes tropicales avaient chuté de 16 pour cent et où la demande en meubles et PBTS chinois d'exportation sur les principaux marchés – Japon, UE et États-Unis – avait, elle aussi, fléchi. La demande en sciages tropicaux a augmenté en raison du recul de l'offre en grumes, dans la mesure où les pays producteurs ayant instauré des restrictions à l'exportation de grumes se sont multipliés, et où les coûts de fabrication ont augmenté en

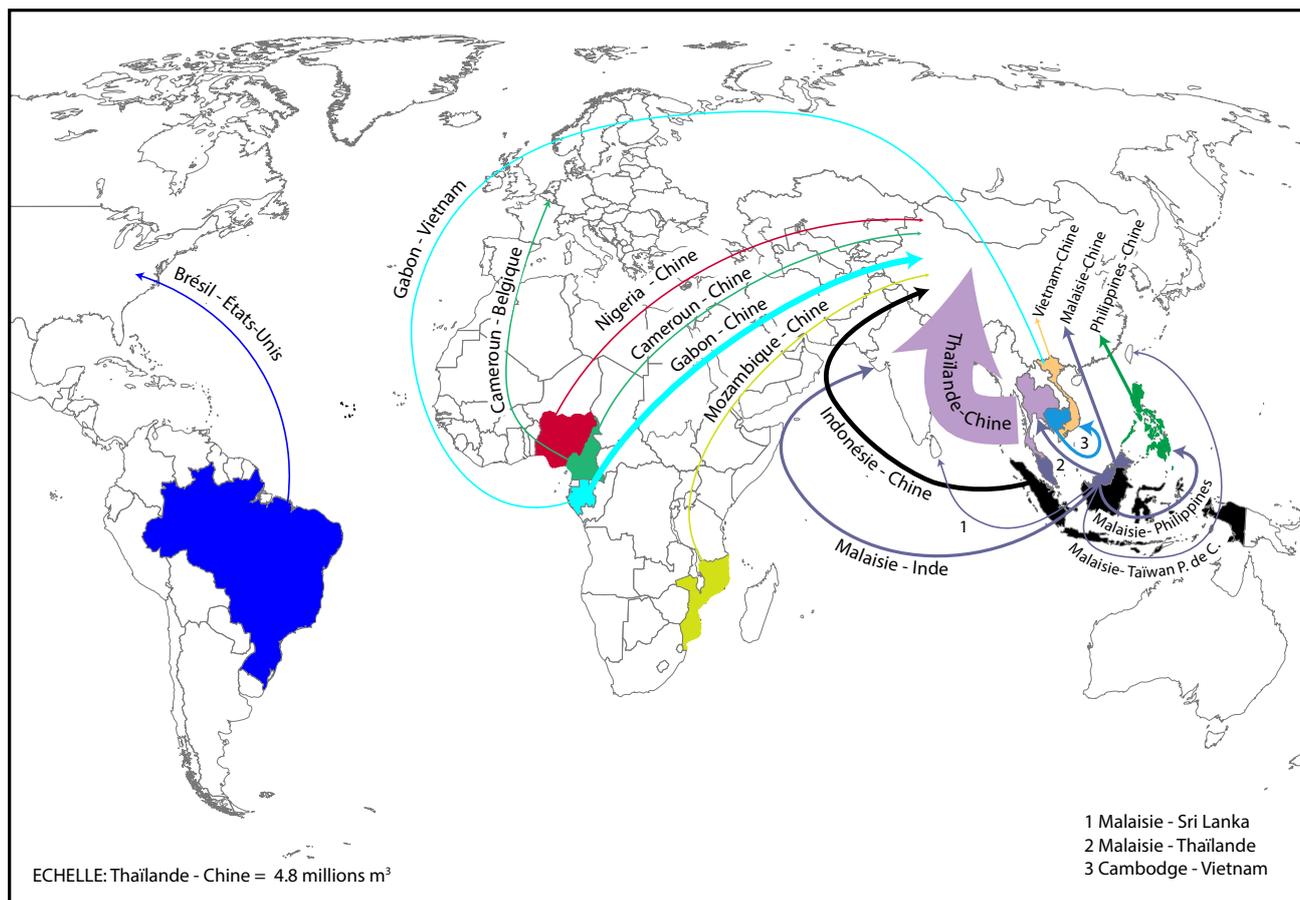
Figure 2.9: Principaux importateurs de sciages tropicaux



Note: La Chine n'inclut ni la Province chinoise de Taïwan ni les Régions administratives spéciales de Hong Kong ou de Macao.

Chine, ce qui a rendu les sciages tropicaux d'importation plus compétitifs comparés aux sciages produits dans le pays. Malgré leur recul en 2018 à 7,2 millions de m³, elles se sont maintenues à un niveau relativement élevé, la demande intérieure chutant à la fin de 2018 et au début de 2019. En 2019, les importations devraient être touchées par le litige commercial avec les États-Unis et la volatilité du taux de change du renminbi, un recul de la consommation intérieure étant anticipé alors que l'économie continuera de ralentir. En 2018 et 2019, l'imposition par la Chine de droits de douane sur les feuillus américains ont été pour les fournisseurs de feuillus tropicaux une source

Figure 2.8: Principaux flux commerciaux: sciages tropicaux, 2018 (en millions de m³)



Source: COMTRADE

Note: Les principaux flux commerciaux comprennent les échanges annuels supérieurs à 100 000 m³.

d'opportunités sur le marché chinois, encore que la réorientation des exportations américaines vers des destinations de l'UE augmentera probablement la concurrence avec les fournisseurs tropicaux sur les marchés de l'UE.

En 2017, les principaux fournisseurs de la Chine en sciages tropicaux sont la Thaïlande (65 pour cent en volume), le Viet Nam (7 pour cent), le Gabon (6 pour cent), les Philippines (4 pour cent), l'Indonésie (4 pour cent) et la Malaisie (5 pour cent). On a toutefois relevé d'importants écarts entre le volume des importations de sciages tropicaux communiqués par la Chine et ses partenaires commerciaux que sont l'Indonésie, le Cameroun et les Philippines, tous les pays fournisseurs faisant part de volumes sensiblement moins élevés en direction de la Chine que les chiffres d'importations transmis par la Chine pour chacun de ces pays (appendice 2 tableau 2-2). En 2018, les importations chinoises de sciages tropicaux originaires du Viet Nam ont sensiblement reculé (de 73 pour cent) suite à la délocalisation au Viet Nam de nombreuses entreprises chinoises de fabrication de meubles.

Bien que la **Thaïlande** soit le principal exportateur de sciages tropicaux, elle s'est classée seconde des principaux importateurs de sciages tropicaux en 2017, important essentiellement des matériaux de classe structurelle depuis la Malaisie (60 pour cent de ses importations), la RDP lao (qui n'est pas membre de l'OIBT) étant son seul autre fournisseur notable. Les importations de sciages tropicaux y avaient diminué en 2015 lorsque des troubles politiques y avaient perturbé l'activité économique, y compris dans la construction, puis s'étaient rétablies en 2016 avant de chuter à nouveau en 2017 à 687 000 m³. Le commerce réciproque entre certains pays, entre la Malaisie et la Thaïlande qui importent et exportent réciproquement des sciages tropicaux en quantités significatives, est un aspect non négligeable du commerce des sciages tropicaux au sein de la région Asie.

Au **Viet Nam**, les importations de sciages tropicaux ont culminé en 2014, avant de plonger en 2016 à un plus bas de 0,545 million de m³ puis de remonter légèrement en 2017. La RDP lao a alimenté 63 pour cent des importations vietnamiennes de sciages tropicaux en 2015, mais l'offre a souffert de l'interdiction d'exporter grumes et sciages imposée par la RDP lao en mai 2016. Bien que le Gouvernement de la RDP lao se soit engagé en faveur de la gestion durable des forêts, la forte demande de la part de pays limitrophes comme la Thaïlande ou le Viet Nam, le niveau élevé d'investissement étranger par la Chine dans les concessions et baux forestiers, et la conversion illicite de forêts que l'on présume, signifient que ces chiffres sont probablement sous-estimés. Malgré l'interdiction en vigueur, le commerce de sciages tropicaux a quelque peu continué et concernerait apparemment des essences de plus haute valeur, dont le bois de rose⁴⁸. La RDP lao, qui négocie actuellement un APV-FLEGT avec l'UE, vise à améliorer ses possibilités d'avoir accès à des marchés lucratifs, de diversifier et d'accroître ses recettes tirées des exportations de bois, de réduire l'exploitation forestière illicite et le commerce associé, et d'offrir des opportunités de transfert de technologies, notamment pour sa filière nationale des produits bois de transformation secondaire.

En **Inde**, les importations de sciages tropicaux ont plus que doublé depuis 2014 pour atteindre 0,360 million de m³ en 2017, la majeure partie provenant de Malaisie, d'Indonésie et

du Brésil. Ses importations ont souvent souffert en 2019 de la volatilité de la roupie et du ralentissement de la demande dans la construction suite à l'entrée en vigueur de la GST. La demande intérieure en meubles, une utilisation finale importante pour les sciages tropicaux, devrait progresser en raison de la hausse du revenu disponible, d'une expansion de la classe moyenne et de l'augmentation du nombre de ménages urbains⁴⁹.

Aux **États-Unis**, les importations de sciages tropicaux ont reculé en 2017 et 2018 sous l'effet de l'importation de produits semi-finis et finis tels que revêtements de sol et meubles, une tendance qui se poursuit. Ses sources d'importation se sont diversifiées, l'Équateur, le Brésil, le Cameroun, la Malaisie, l'Indonésie et la République du Congo étant ses principales sources de fourniture en 2017.

Dans les **28 pays de l'UE**, les importations de sciages tropicaux ont reculé en 2017 (de 23 pour cent) à 1,071 million de m³, avant de légèrement se ressaisir en 2018, pour progresser de 7,6 pour cent d'une année à l'autre et atteindre 1,152 million de m³. Ce recul de 2017 était intervenu malgré la croissance de l'économie dans l'UE et avait été le fait des contraintes pesant sur l'offre dans les pays producteurs plutôt que de facteurs liés à la demande dans les 28 pays de l'UE. L'accès aux feuillus tropicaux s'est restreint alors qu'une part grandissante était réorientée vers la Chine et autres marchés émergents, où la demande intérieure s'est montrée vigoureuse. À l'origine de ce recul observé, on trouve aussi: la contraction du marché des matériaux au sens large depuis les crises financières; la relative pénurie de financement disponible et l'absence d'innovation dans le secteur de la transformation des bois durs; et la concurrence acharnée d'alternatives diverses reposant sur les panneaux en bois et produits autres que le bois qui ont bénéficié d'importantes augmentations de leur capacité et de la chute de leurs prix au cours des dernières années⁵⁰. Les exigences de diligence raisonnée du Règlement sur le bois de l'UE (RBUE) ont également été un défi pour certains fournisseurs, qui se sont en conséquence recentrés sur d'autres marchés aux exigences moins rigoureuses. En 2018, les moteurs clés de la demande à l'import sur les marchés de l'UE ont été la vigueur des secteurs de la construction et de l'immobilier ainsi que la confiance en hausse du consommateur. Les importateurs ont toutefois souffert de l'extrême volatilité des expéditions de l'Afrique à destination de l'UE, des difficultés financières de grandes entreprises européennes de négoce de feuillus tropicaux, des inquiétudes quant aux conséquences du Brexit sur le commerce et le durcissement de l'application du RBUE⁵¹.

En 2018, les principaux importateurs de sciages tropicaux au sein des 28 pays de l'UE ont été la Belgique et les Pays-Bas, ce dernier affichant une progression sensible, jusqu'à 30 pour cent avec 275 000 m³, ce qui représente près d'un quart des importations de l'UE des 28 cette année-là. Ces deux pays sont d'importants réexportateurs vers les marchés de l'UE et jouent un rôle vital dans la distribution des sciages de feuillus tropicaux au sein de l'UE des 28. Les Pays-Bas ont importé en majeure partie de Belgique, de Malaisie, du Brésil, d'Indonésie et du Cameroun. La provenance des importations de la Belgique est essentiellement la région Afrique, le Cameroun alimentant près de la moitié de ses importations en 2017. Les importations de l'Italie, de la France et de l'Allemagne ont continué de reculer en 2017, les récents travaux du Mécanisme

⁴⁸ Forest Trends, 2017. *Impacts of the Laos Log and Sawwood Export Bans*. Forest Trends Report Series. Avril 2017. Disponible sur: <https://www.forest-trends.org/publications/impacts-of-the-laos-log-and-sawwood-export-bans/>

⁴⁹ ITTO Tropical Timber Market Report 22:21, 1-15 novembre 2018.

⁵⁰ ITTO Tropical Timber Market Report 21:5, 1-15 mars 2017.

⁵¹ ITTO Tropical Timber Market Report 22:23, 1-15 décembre 2018.

de surveillance indépendante du marché (SIM) dans le cadre du FLEGT constatant que les importations allemandes de produits bois tropicaux ont reculé alors même que la consommation de bois y est en rapide essor. Les principaux facteurs de ce recul de la demande en bois tropicaux sur le marché de l'UE sont, par ordre d'importance décroissante: la substitution par des bois tempérés, composites et autres matériaux; les préjugés environnementaux et une concurrence marketing de la Chine menée sans coordination pour l'accès aux matériaux et sur les marchés des produits finis; ainsi que les défis de se conformer au RBUE⁵². Le Mécanisme SIM note également que les achats directs de l'Allemagne auprès des pays fournisseurs tropicaux ont rapidement chuté et que les achats indirects d'importateurs situés ailleurs dans l'UE ont augmenté, les firmes d'importation proches des principaux ports européens étant en mesure de fournir une vaste gamme de services spécialisés, dont l'exercice de la diligence raisonnée au titre du RBUE.

Au **Royaume-Uni**, le RBUE a eu des répercussions sur les pratiques de passation de marché des bois tropicaux. Le marché des sciages tropicaux se serait concentré sur un éventail limité d'entreprises de pays tropicaux où les importateurs britanniques sont sûrs que les bois sont récoltés dans le respect de la légalité. Cette situation a fait augmenter la demande en produits certifiés par le Conseil de bonne gestion forestière (FSC) et le Programme de reconnaissance des dispositifs de certification forestière (PEFC). La demande a également privilégié un nombre limité d'essences, le sapélé du Cameroun et de République du Congo et le meranti de Malaisie étant prédominants. Ces essences sont stockées comme bois de service pour alimenter le secteur britannique de la charpenterie. La demande au Royaume-Uni subit, depuis 2016, l'effet d'une croissance économique en perte de vitesse et des incertitudes grandissantes entourant les effets du Brexit sur les droits de douane et le contexte de la réglementation et l'économie en général. L'incertitude entourant le Brexit a entraîné un affaiblissement considérable de la livre britannique vers la fin de 2018, qui a freiné la croissance des importations.

Les importations de sciages tropicaux au sein de l'OIBT ont constitué 92 pour cent des importations mondiales en 2017. Dans la catégorie «Reste du monde», les principaux importateurs en 2017 sont le Sri Lanka, les Émirats arabes unis, le Yémen, Singapour et Oman.

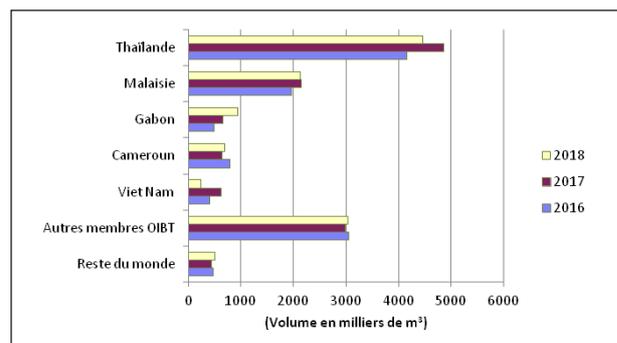
Exportations

La figure 2.10 présente les principaux pays exportateurs de sciages tropicaux membres de l'OIBT en 2016-2018, classés par ordre de volume d'exportations en 2017.

Les producteurs OIBT ont exporté 11,5 millions de m³ de sciages tropicaux en 2017, soit 10 pour cent de plus que le volume exporté en 2016. On s'attend à un léger recul en 2018, à 11,1 millions de m³, sous l'effet des tendances de la demande en Chine, qui est le principal importateur. Les membres de l'OIBT représentaient la quasi-totalité (93 pour cent) des exportations mondiales de sciages tropicaux en 2017.

La **Thaïlande** a conservé en 2017 son rang de premier exportateur de sciages tropicaux, constitués pour la plupart de bois d'hévéa

Figure 2.10: Principaux exportateurs de sciages tropicaux



de plantation. Ses exportations ont augmenté d'année en année pour atteindre 4,9 millions de m³ en 2017, soit 17 pour cent de plus que l'année précédente. En 2018, elles ont légèrement chuté, à 4,5 millions de m³, sous l'effet du ralentissement de la demande dans les industries de PBTS en Chine, qui est la principale destination des importations thaïlandaises, absorbant plus de 99 pour cent des exportations thaïlandaises.

En **Malaisie**, pays classé second au sein des exportateurs de l'OIBT en 2017, les exportations de sciages tropicaux ont totalisé 2,2 millions de m³, une légère hausse par rapport à leur niveau de 2017. La Thaïlande, la Chine et les Philippines ont continué d'importer la plus grande part des exportations malaisiennes (19 pour cent, 14 pour cent et 12 pour cent chacun) bien que plusieurs autres importateurs significatifs soient à signaler, dont l'Inde, le Sri Lanka, le Yémen, les Émirats arabes unis, la Province chinoise de Taïwan, Singapour, le Japon et les Pays-Bas. Il faut s'attendre à ce que les exportations se maintiennent au même niveau en 2018, sachant qu'elles seront touchées par la volatilité des taux de change, puisque les exportations malaisiennes sont pour la plupart facturées en dollars des États-Unis. Par ailleurs, les exportateurs malaisiens ont délaissé les marchés de l'UE pour cibler d'autres marchés émergents, et ont privilégié les produits à haute valeur ajoutée tels que lamibois (LVL), portes et autres produits de menuiserie, au détriment des sciages. Les sciages certifiés représentaient près de la moitié des exportations malaisiennes de produits bois certifiés en 2017. Les Pays-Bas sont le premier importateur de produits bois certifiés issus de Malaisie, qui représentent environ 36 pour cent des exportations totales de produits bois certifiés dans le cadre du Programme de reconnaissance des dispositifs de certification du bois (PEFC) ou du Dispositif malaisien de certification du bois (MTCS), suivis du Royaume-Uni (16 pour cent), de l'Allemagne (8 pour cent), de l'Australie (7 pour cent) et de la Belgique (5 pour cent)⁵³. Les fournisseurs malaisiens ont un avantage par rapport à leurs homologues brésiliens et africains dans le sens où ils sont en mesure de fournir des sciages à bref délai, notamment des produits certifiés qui sont exigés de manière grandissante aux Pays-Bas et par d'autres destinations de l'Union européenne (UE). Toutefois, on rapporte qu'en 2019 les sciages malaisiens certifiés par le PEFC, qui ont la préférence pour être en conformité au RBUE et autres exigences de la passation de marchés verts, auraient connu une pénurie d'offre⁵⁴.

Le **Gabon** est le plus grand exportateur de sciages tropicaux au sein de la région africaine de l'OIBT. Suite aux strictes

⁵² Mécanisme SIM-FLEGT, 2019. *Substitution, economic crisis and diversion of supply = main drivers of EU tropical timber market decline*. Disponible sur: <http://www.flegtimm.eu/index.php/newsletter/imm-surveys-interviews/109-imm-survey-substitution-economic-crisis-and-diversion-of-supply-main-drivers-of-eu-timber-market-decline>

⁵³ Malaysian Timber Certification Council. *Annual Report 2017*. Disponible sur: <http://mtcc.com.my/wp-content/uploads/2018/09/2017-MTCC-Annual-Report.pdf>

⁵⁴ ITTO Tropical Timber Market Report 23:2, 16-31 janvier 2019.

restrictions imposées sur l'export de grumes en 2010, les exportations de sciages ont continué de reculer d'année en année, sauf en 2016, année où les troubles civils avaient perturbé le trafic ferroviaire et portuaire, les niveaux de production avaient souffert de la hausse des coûts de production et les délais prolongés du remboursement des taxes avaient entraîné des difficultés financières chez certains exportateurs, ce qui avait réduit l'activité des investissements privés dans le secteur⁵⁵. Les exportations ont enregistré une hausse sensible (de 42 pour cent) en 2018, à 942 000 m³, le bond des exportations en direction de la Chine représentant la majeure partie de cette progression. En 2018, les exportations du Gabon ont été essentiellement dirigées vers la Chine (61 pour cent) pour afficher une hausse de 37 pour cent d'une année sur l'autre. Le Viet Nam (15 pour cent) et la Belgique (6 pour cent) ont aussi été d'importants marchés. La plupart des 135 scieries opérant au Gabon sont aujourd'hui exploitées par des entreprises asiatiques, suivies par des entreprises européennes ou locales⁵⁶. Au début de 2019, les prix franco à bord des sciages ouest-africains à destination du marché chinois étaient en chute en raison des importants volumes expédiés depuis le Gabon (et le Cameroun) et du ralentissement de la demande chinoise en sciages d'okoumé, sachant que les droits de douane américains sur les importations de PBTS en provenance de Chine ont aussi contribué à faire fléchir les prix.

Au Cameroun, les exportations de sciages tropicaux ont reculé de 19 pour cent en 2017, à 646 000 m³, avant d'afficher une légère reprise en 2018. Bien qu'elles aient ces dernières années augmenté en direction de la Chine, qui en a absorbé 26 pour cent en 2017 contre 19 pour cent en 2015, les destinations en UE sont également importantes, notamment la Belgique (16 pour cent), l'Italie (9 pour cent), le Royaume-Uni (4 pour cent) et la France (4 pour cent). Des volumes significatifs ont également été expédiés au Viet Nam et aux États-Unis. L'engorgement du port de Douala, provoqué par des installations de chargement insuffisantes a continué d'entraîner des problèmes logistiques majeurs au niveau des exportations de produits bois en 2017 et 2018, en particulier sur les destinations du Moyen-Orient⁵⁷. Les expéditions ont monté en puissance au nouveau port de Kribi, qui a été aménagé dans le cadre d'investissements chinois. Les coûts du transport et de la logistique, qui sont relativement élevés en Afrique de l'Ouest, nécessitent des investissements significatifs dans les aménagements portuaires et les infrastructures de l'intérieur du pays. En 2019, alors que la situation de la demande avait commencé à s'affaiblir, les scieries auraient réduit leur niveau de production, voire cessé temporairement leurs opérations, ce qui a réduit les volumes disponibles à l'export⁵⁸. En 2018 et au début de 2019, l'affaiblissement de l'euro face au dollar a amélioré la compétitivité relative des fournisseurs d'Afrique centrale et de l'Ouest sur les marchés de l'UE, comparé aux fournisseurs asiatiques qui eux facturent en dollars EU.

Au Viet Nam, les exportations de sciages tropicaux ont, en 2017, bondi à 629 000 m³, soit 56 pour cent de plus que l'année précédente, son principal marché étant la Chine, qui a absorbé 87 pour cent de ses exportations en 2017. La plupart de ses autres marchés se situent en région Asie – la Province chinoise de Taïwan, la Région administrative spéciale de Hong Kong, la Région administrative spéciale de Macao et l'Inde. Ses exportations ont plongé en 2018, à 234 000 m³, avec une

chute notable des importations chinoises depuis le Viet Nam qui représente la majeure partie de ce recul.

Au nombre des exportateurs de sciages de l'OIBT qui ont aussi été importants en 2017 figurent l'Indonésie (512 000 m³), le Brésil (352 883 m³), les Philippines (334 727 m³), le Cambodge (315 356 m³) et la République du Congo (172 223 m³). L'introduction en avril 2017 d'une taxe sur les exportations de sciages en provenance du Myanmar avait entraîné un recul sensible des exportations de ce pays en 2017, bien qu'elles se soient relevées en 2018 pour atteindre 169 000 m³. La RDP lao et le Nigéria ont été les seuls exportateurs notables de sciages tropicaux dans le «reste du monde», bien que les exportations de la RDP lao se soient effondrées en 2017 suite à l'imposition en mai 2016 de lourdes restrictions sur les exportations de sciages.

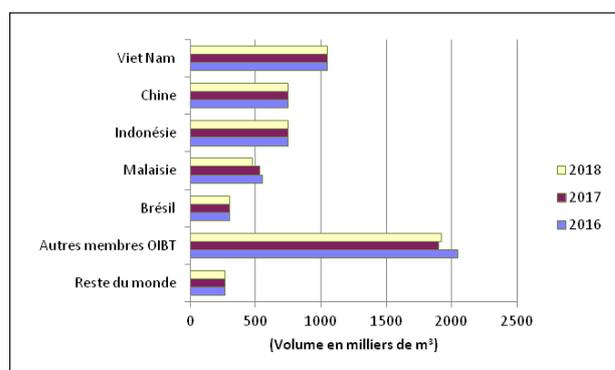
En 2017, les pays consommateurs OIBT ont exporté de petites quantités de sciages tropicaux totalisant 419 000 m³, un volume qui devrait augmenter à 425 000 m³ en 2018. Si la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne ont été les principaux exportateurs, la majeure partie du commerce a été opérée au niveau intra-régional (au sein de l'UE).

Placages

Production

Dans les pays producteurs membres de l'OIBT, la production de placages tropicaux a atteint 4,471 millions de m³ en 2017, un chiffre légèrement en deçà de celui de l'année précédente. Bien que les chiffres de la production de placages ne sont pas supposés comprendre les placages utilisés dans la production intérieure de contreplaqués, cette distinction est souvent ignorée dans la mesure où la majeure partie de la production est destinée à l'industrie du contreplaqué tandis que les quantités de placages décoratifs produites et négociées à l'international sont très faibles. La région des producteurs de l'Asie-Pacifique (Chine non incluse) a produit plus de 3,145 millions de m³ de placages tropicaux en 2017, la région Afrique 0,909 million de m³ et l'Amérique latine 0,417 million de m³. Les principaux producteurs de placages OIBT pour la période 2016-2018 sont indiqués en figure 2.11.

Figure 2.11: Principaux Producteurs de placages tropicaux



Note: La Chine n'inclut ni la Province chinoise de Taïwan ni les Régions administratives spéciales de Hong Kong ou de Macao.

Au Viet Nam, la production a progressé de manière spectaculaire au cours de la décennie passée pour atteindre en 2014 (la dernière année pour laquelle l'on dispose de chiffres) 1 050 000 m³, soit près de 20 pour cent de la production de l'OIBT de cette année-là. Toutefois, à l'instar de la Chine, les informations dont on dispose pour analyser l'industrie vietnamienne de la transformation du placage sont limitées. La **Chine** (un pays

⁵⁵ ITTO Tropical Timber Market Report 20:18, 16-31 octobre 2016.

⁵⁶ ITTO Tropical Timber Market Report 22:22, 16-30 novembre 2018.

⁵⁷ ITTO Tropical Timber Market Report 22:11, 1-15 juin 2018.

⁵⁸ ITTO Tropical Timber Market Report 23:3, 1-15 février 2019.

consommateur de l'OIBT) s'est classée seconde des producteurs de placages tropicaux en 2017 et a considérablement augmenté sa capacité de fabrication de placages au cours des dernières années. Faute d'informations fiables sur la production chinoise de placages, notre meilleure estimation chiffre sa production à 750 000 m³ en 2017, soit 14 pour cent de la production totale de placages de l'OIBT.

En **Malaisie**, la production de placages tropicaux est en recul d'année en année depuis 2014, chutant à 533 000 m³ en 2017, un chiffre de 4 pour cent inférieur à celui de l'année précédente. Elle représentait 11 pour cent de la production totale de placages au sein de l'OIBT en 2017, laquelle devrait poursuivre son recul en 2018, à 476 000 m³ en réaction à l'offre restreinte en grumes de placage. La production de l'**Indonésie** est estimée à 749 000 m³ en 2017 et 2018, une estimation qui doit toutefois être considérée comme provisoire compte tenu des chiffres limités qui sont disponibles pour ce pays. Le **Brésil** a conservé son rang de premier producteur de placages tropicaux au sein de la région Amérique latine-Caraïbes, sa production de placages s'élevant à 300 000 m³ en 2017 et 2018. Les producteurs brésiliens ont éprouvé des difficultés à maintenir leur niveau de production en raison de l'offre moindre en grumes tropicales, de la faible demande et de la concurrence accrue sur les marchés d'exportation, auxquelles s'ajoutent les obstacles bureaucratiques internes au pays et les difficultés à obtenir un crédit⁵⁹. Dans la plupart des pays qui sont des producteurs significatifs de placages, tels le **Gabon**, le **Ghana** et la **Côte d'Ivoire**, la production de placages est centrée sur les marchés d'exportation, notamment l'UE, où les niveaux de demande se sont affaiblis depuis les crises économiques. Des évolutions d'ordre structurel sont intervenues au niveau des installations de production de placages d'investissement étranger, les producteurs asiatiques (Malaisie, Inde et Chine) ayant accru leurs investissements dans la région africaine. Les entreprises de production de placages de l'UE qui opèrent dans la région Afrique ont traversé des difficultés face au recul de l'offre en essences préférées du marché européen, à la baisse des niveaux de consommation dans l'UE et à la faible rentabilité des opérations certifiées durables qui ne bénéficient que d'une modeste majoration de leurs prix, voire aucune, sur les marchés en contrepartie de leurs coûts d'exploitation plus élevés⁶⁰. Les investisseurs asiatiques sont en mesure de commercialiser une gamme plus élargie d'essences et sont moins exigeants dans leur demande de produits légaux et durables destinés à leurs marchés intérieurs.

En 2017, les cinq principaux pays producteurs de placages tropicaux représentaient environ 64 pour cent de la production de placages au sein de l'OIBT. Les pays consommateurs OIBT ont produit 811 000 m³ de placages tropicaux en 2017, une production qui devrait rester à un niveau similaire en 2018. La **Chine** représentait la plus grande partie de la production (92 pour cent) des pays consommateurs OIBT, la Province chinoise de Taïwan et le Japon étant les seuls autres pays consommateurs de l'OIBT qui produisent des placages tropicaux en quantités notables. En Europe, les fabriques de placages ont été touchées par la pénurie de grumes de placage de qualité en provenance des pays fournisseurs tropicaux, la faible croissance dans le secteur de la construction et la concurrence des placages artificiels. Il semblerait que les producteurs de placages tropicaux se recentrent sur des marchés de niche haut de gamme pour les aménagements intérieurs, ou sur les applications maritimes et automobiles, qui créent davantage de valeur tout en absorbant des volumes moindres.

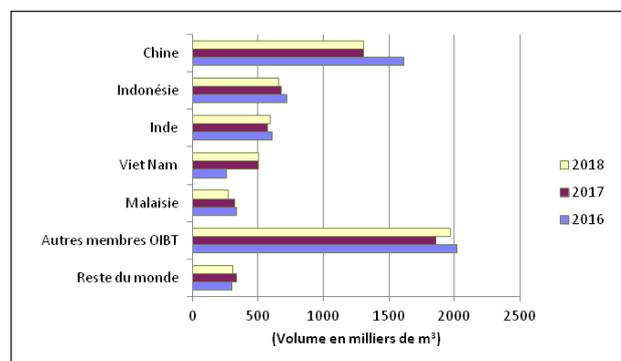
⁵⁹ ITTO Tropical Timber Market Report 1-15 septembre 2018.

⁶⁰ ITTO Tropical Timber Market Report 22:15, 1-15 août 2018.

Consommation

En 2017, la consommation⁶¹ de placages, tous pays membres de l'OIBT confondus, dans la filière meuble et autres industries de transformation secondaire (mais non destinée aux contreplaqués) a reculé de 6 pour cent par rapport à l'année précédente pour atteindre 5,254 millions de m³ en 2017. On estime qu'en 2018, la consommation dans les pays producteurs et consommateurs va légèrement augmenter, à 5,307 millions de m³. La figure 2.12 indique les principaux consommateurs OIBT de placages tropicaux pour la période 2016-2018.

Figure 2.12 Principaux Consommateurs de placages tropicaux



Note: La Chine n'inclut ni la Province chinoise de Taïwan ni les Régions administratives spéciales de Hong Kong ou de Macao.

La **Chine** a, en 2017, conservé son rang de premier consommateur de placages tropicaux au sein de l'OIBT, suivie de l'Indonésie, de l'Inde, du Viet Nam et de la Malaisie, entre autres pays. La consommation chinoise a reculé en 2017, à 1,306 million de m³, et devrait se maintenir au même niveau en 2018. La Chine représentait plus de 72 pour cent de la consommation de placages tropicaux enregistrée chez les pays consommateurs OIBT en 2017. Les placages en bois tropicaux, qui sont employés comme face décorative dans les meubles, les parquets composites en bois massif et les portes en bois, sont utilisés pour les marchés intérieurs et d'exportation, leur consommation ayant suivi la croissance enregistrée par ces industries.

En **Indonésie**, la consommation de placages tropicaux a atteint 682 000 m³ en 2017, puis 655 000 m³ en 2018. La quasi-totalité de sa production de placages a été consommée dans le pays, ses exportations de placages au cours des cinq dernières années étant négligeables. La consommation de l'**Inde** a légèrement chuté en 2017, à 576 000 m³, alors qu'elle avait été en progression d'année en année entre 2010 et 2016. La production indienne est presque entièrement consommée dans le pays. Au **Viet Nam**, la consommation de placages tropicaux, partie d'une base relativement faible, a enregistré une augmentation substantielle au cours des cinq années passées, pour atteindre 505 000 m³ en 2017. En **Malaisie**, la consommation de placages tropicaux recule d'année en année depuis 2015 et a atteint 323 000 m³ en 2017, puis 275 000 m³ en 2018. Environ 61 pour cent de sa production sont absorbés sur place.

Plusieurs autres pays – Brésil, Ghana, Thaïlande, Province chinoise de Taïwan, Gabon et Côte d'Ivoire – ont maintenu une base de consommation de placages relativement importante. Les **28 pays de l'UE** (principalement la France, l'Italie et l'Espagne) sont également

⁶¹ Les chiffres de la consommation présentés dans ce rapport sont tirés des données de la production et du commerce, et non pas obtenus de chiffres provenant directement de sources nationales. Il convient donc de les interpréter avec circonspection.

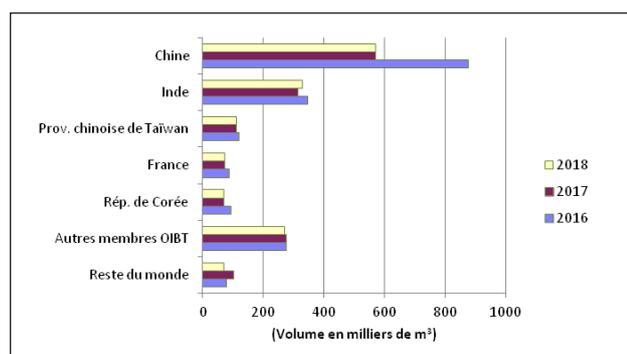
de grands consommateurs de placages tropicaux, affichant une consommation globale de 242 000 m³ en 2017. La consommation de placages tropicaux a connu en 2015 et 2016 un léger mieux sous l'effet de l'amélioration de la conjoncture économique, qui a contribué à la consommation accrue de panneaux et revêtements de sol plaqués, et du certain succès à reprendre la part de marché qui avait été cédée aux produits de remplacement du bois, ce grâce aux innovations permettant d'améliorer le rendement de la ressource et de développer de nouveaux produits⁶². La demande dans l'UE s'est toutefois contractée en 2017 et on y anticipait un recul supplémentaire de la consommation en 2018, à 233 000 m³. Les cinq principaux pays consommateurs de placages tropicaux représentaient environ 65 pour cent de la consommation totale de placages tropicaux au sein de l'OIBT en 2017.

Importations

Nombre de pays importateurs ne font pas la différence entre les différents types de placages et de contreplaqués (par ex., conifères ou feuillus, tempérés ou tropicaux) dans leurs statistiques commerciales. Diverses essences de feuilles de placage (conifères et feuillus) sont de plus en plus utilisées dans la production. À ce manque d'homogénéité et de cohérence dans les statistiques commerciales vient s'ajouter le fait que les pays utilisent une grande variété d'échelles de mesure pour caractériser quantitativement le commerce des panneaux. Certains pays utilisent les volumes (comme nous le faisons), d'autres des mesures de surface et d'autres encore se réfèrent au poids. Toutes ces mesures peuvent être exprimées en unités du système métrique ou du système anglais, selon les pays. Certains pays ne communiquent que le commerce englobant tous les placages et panneaux, tropicaux et non tropicaux. D'autres encore englobent placages et contreplaqués dans une seule catégorie. Les disparités dans les rapports de partenaires commerciaux à l'appendice 2, en ce qui concerne les placages, s'expliquent au moins en partie par l'utilisation de facteurs de conversion différents selon les pays. L'adoption d'un système de mesure normalisé pour les placages et les panneaux de bois doit constituer une priorité dans l'intérêt d'une meilleure précision de ces statistiques.

La figure 2.13 présente les principaux importateurs OIBT de placages pour 2016-2018, classés par volumes d'importation de 2017. Le total des importations OIBT de placages tropicaux a enregistré une progression constante d'une année sur l'autre jusqu'en 2016, mais a reculé de 22 pour cent en 2017, à 1,408 million de m³, les chiffres préliminaires indiquant un niveau sensiblement similaire pour 2018.

Figure 2.13: Principaux importateurs de placages tropicaux



Note: La Chine n'inclut ni la Province chinoise de Taïwan ni les Régions administratives spéciales de Hong Kong ou de Macao.

⁶² ITTO Tropical Timber Market Report 20:11, 1-15 juin 2016.

La **Chine** importe des placages tropicaux en quantités relativement élevées, bien qu'elle soit un grand producteur de placages et contreplaqués tropicaux, qui sont fabriqués dans leur grande majorité à partir de grumes de feuillus tropicaux importées. Après avoir quasiment doublé d'année en année jusqu'en 2014, lorsqu'elles avaient culminé à 915 000 m³, elles sont en recul constant depuis 2017, année où elles ont affiché 571 000 m³. Cet essor jusqu'en 2014 résulte de la croissance du secteur de la fabrication de meubles et revêtements de sol durant cette période, et de l'offre réduite en grumes de placage de feuillus tropicaux. Le recul des importations depuis 2014 peut être imputé à la consommation accrue de placages au Viet Nam, son principal pays fournisseur, et à la substitution grandissante d'autres essences et matériaux aux placages tropicaux. Le Viet Nam a alimenté 81 pour cent des importations chinoises de placages tropicaux en 2017, mais on a relevé des divergences importantes dans les volumes échangés communiqués par la Chine comparés à ceux rapportés par le Viet Nam (Tableau 2-1).

En **Inde**, les importations ont enregistré un recul par rapport à leur plus haut de 2016 lorsqu'elles avaient atteint 346 000 m³. Elles ont ensuite chuté à 313 000 m³ en 2017, mais devraient se rétablir en 2018 pour atteindre 329 000 m³. Elle s'approvisionne essentiellement auprès du Myanmar (54 pour cent), de l'Indonésie (15 pour cent) et du Viet Nam (15 pour cent). Compte tenu de l'offre limitée en grumes de placages de qualité supérieure originaires du Myanmar, les fabricants indiens de placages y ont investi dans des installations de fabrication de placages, ce qui a entraîné un essor des importations originaires du Myanmar. Les fabricants indiens ont également investi dans des usines de fabrication de placages en RDP lao, au Viet Nam, en Indonésie et, plus récemment, au Gabon, où la capacité de production des scieries de fabrication de placages d'okoumé aurait augmenté en 2018⁶³. La **Province chinoise de Taïwan** s'est classée troisième des importateurs de l'OIBT en 2017, malgré un recul de ses importations depuis 2015, qui sont tombées à 109 000 m³ en 2017. La majeure partie (56 pour cent) des placages tropicaux importés par la Province chinoise de Taïwan provient de Malaisie, le Viet Nam (28 pour cent) étant aussi une provenance importante. En **République de Corée**, les importations sont aussi en recul depuis 2015, chutant à 69 000 m³ en 2017, la plus grande partie de l'offre provenant de Malaisie.

Dans les **28 pays de l'UE**, si les importations de placages tropicaux ont affiché de timides signes de reprise en 2016 et 2017, année où les volumes importés ont atteint 255 000 m³, elles sont restées faibles comparé à leur niveau qui a précédé les crises économiques dans cette région. L'UE représentait 18 pour cent du total des importations OIBT en 2017, contre 31 pour cent en 2010. La France, l'Italie et l'Espagne ont été en 2017 les principaux importateurs de placages tropicaux au sein de l'UE, une grande partie des importations européennes provenant de pays producteurs africains, essentiellement Gabon, Côte d'Ivoire, Cameroun, Ghana et République du Congo.

Le recul des importations de placages au sein de l'UE est symptomatique de la faiblesse à long terme des industries européennes du contreplaqué et du placage, la consommation étant en perte de vitesse sur quasiment l'ensemble des grands marchés européens depuis ces quinze dernières années. Les marchés des placages tranchés à usage décoratif ont été touchés par l'atonie de la consommation de meubles de fabrication européenne, d'autant

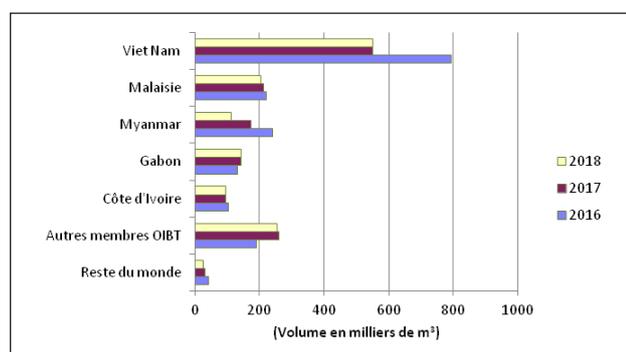
⁶³ ITTO Tropical Timber Market Report 22:19, 1-15 octobre 2018.

plus que la filière européenne s'est heurtée à la concurrence des fabricants chinois; une activité très réduite dans le secteur des portes en Europe du Sud, qui était auparavant un marché significatif; une préférence grandissante pour le chêne dans les secteurs du meuble et de la finition; et la concurrence intense des surfaces artificielles. Grâce aux avancées technologiques qui permettent aux feuillus tempérés de simuler toute une palette d'aspects et de finitions, les fabricants européens ont adopté de manière grandissante les bois de feuillus approvisionnés sur place afin de réduire leurs coûts et les risques liés à la chaîne d'approvisionnement. En 2018, les importations de l'UE avaient chuté à 242 000 m³, celles en provenance du Gabon ayant sensiblement fléchi, pays où le commerce a été perturbé durant la première moitié de l'année par les difficultés économiques rencontrées par l'une des principales entreprises européennes y opérant.

Exportations

La figure 2.14 présente les principaux pays exportateurs de placages tropicaux membres de l'OIBT en 2016-2018, par rang de volume exporté en 2017.

Figure 2.14: Principaux exportateurs de placages tropicaux



Le total des exportations opérées par les pays producteurs de l'OIBT a diminué en 2017, à 1,436 million de m³, tandis que les chiffres préliminaires indiquent que ce recul s'est poursuivi en 2018, avec le chiffre de 1,359 million de m³. Le **Viet Nam** s'est classé en tête des exportateurs de l'OIBT en 2017, alimentant 38 pour cent des exportations des producteurs membres de l'OIBT. Si les exportations vietnamiennes ont plus que doublé entre 2012 et 2015, elles ont toutefois sensiblement chuté en 2016 et 2017 sous l'effet de l'offre réduite en grumes de placage de qualité supérieure, de la consommation accrue de placages au Viet Nam et d'une demande en perte de vitesse sur son principal marché, la Chine. En 2017, les volumes exportés étaient en grande partie destinés à la Chine (81 pour cent) et à l'Inde (15 pour cent), le reliquat étant exporté essentiellement vers des destinations asiatiques. Des écarts significatifs ont toutefois été relevés dans les volumes des échanges communiqués par ces pays (voir appendice 2, tableau 2-3), bien que les informations sur la filière vietnamienne de la transformation des placages qui permettraient de vérifier les chiffres d'exportation du Viet Nam soient limitées.

En **Malaisie**, les exportations de placages tropicaux ont régressé d'année en année depuis 2014, pour atteindre 213 000 m³ en 2017, puis 204 000 m³ en 2018. Les exportations y demeurent entravées par une offre décroissante en grumes tropicales destinées à l'industrie malaisienne du placage et la consommation croissante de placages tropicaux qui alimentent les industries de transformation secondaire en progression dans ce pays.

Ses exportations de placages tropicaux en 2017 représentaient 15 pour cent du chiffre réalisé par les membres producteurs de l'OIBT à l'export. L'appendice 2 (tableau 2-3) montre que les exportations malaisiennes à destination des pays membres de l'OIBT sont principalement tournées vers la région Asie, à savoir la Province chinoise de Taïwan, la République de Corée, la Chine, le Japon et les Philippines. Au **Myanmar**, les exportations de placages tropicaux ont connu un essor spectaculaire sous l'effet des investissements que les fabricants indiens de placages et contreplaqués y ont réalisés suite à l'interdiction d'exporter les grumes qui a été instaurée en 2012. En 2016, les exportations du Myanmar ont culminé à 242 000 m³, mais ont chuté à 175 000 m³ en 2017. Dans leur quasi-totalité (97 pour cent), les exportations du Myanmar ont été dirigées vers l'Inde en 2017.

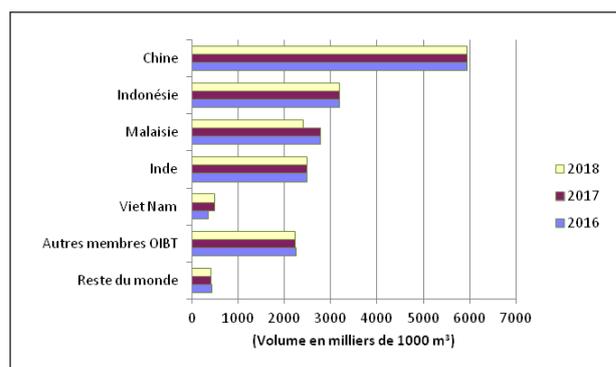
Au **Gabon**, les exportations de placages tropicaux ont suivi le niveau de la demande en contreplaqués d'okoumé dans l'Union européenne, leur principal marché. Les exportations gabonaises avaient augmenté suite à l'imposition en 2010 d'une interdiction totale d'exporter des grumes, qui a entraîné une hausse des exportations destinées à alimenter le secteur européen de la fabrication de contreplaqués. Face au faible niveau de la demande, les exportations gabonaises de placages avaient, dans leur globalité, diminué durant la période de 2012 à 2014 avant toutefois de se redresser et augmenter d'année en année pour atteindre 142 000 m³ en 2017 sous l'effet de l'amélioration de la demande en France et de la croissance des exportations en direction de l'Inde. Les exportations de placages tropicaux à partir de la région Afrique représentaient 22 pour cent des exportations opérées par l'ensemble des pays de l'OIBT, le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Cameroun et la République du Congo étant les principaux exportateurs de la région. Contrairement au Viet Nam et à la Malaisie, dont les exportations sont essentiellement destinées à l'Asie, les exportations africaines de placages tropicaux ont ciblé les pays de l'UE, en notant toutefois que les exportations vers l'Inde et la Chine ont augmenté.

Contreplaqués

Production

Les principaux producteurs OIBT de contreplaqués en 2016-2018 sont indiqués à la figure 2.15. En 2017, dans les pays producteurs et consommateurs membres de l'OIBT, la production de contreplaqués tropicaux est restée à un niveau similaire à celui de 2016, totalisant 17,2 millions de m³.

Figure 2.15: Principaux Producteurs de contreplaqués tropicaux



Note: La Chine n'inclut ni la Province chinoise de Taïwan ni les Régions administratives spéciales de Hong Kong ou de Macao.

Dans les pays producteurs de l'OIBT, la production de contreplaqués tropicaux continue de pâtir de leur remplacement par des contreplaqués de conifères et de feuillus tempérés et autres panneaux de bois, des coûts de production en hausse et de l'offre raréfiée en grumes tropicales de déroulage dans nombre de pays producteurs. Un contreplaqué tropical se définit uniquement par la composition du placage de parement, avec une tendance grandissante favorable aux panneaux de contreplaqué tropical constitués seulement d'une face en placage tropical et non de placages entièrement en bois tropicaux. Si les prix relativement bas du pétrole en 2017 et leur hausse en 2018 ont retenti sur les coûts de la résine et du transport, les producteurs de contreplaqués ont toutefois souffert de la hausse des coûts du travail et des matières premières intervenue dans la plupart des pays fournisseurs tropicaux.

La **Chine** domine la production mondiale de contreplaqués (conifères et feuillus confondus), sachant qu'elle en fabrique 75 pour cent (conifères et feuillus confondus), contre 35 pour cent de la production de contreplaqués tropicaux dans le monde. La filière chinoise du contreplaqué tropical a connu un essor spectaculaire ces dernières années même si, au plus fort du repli économique mondial, elle a procédé à une certaine rationalisation de sa filière, notamment chez les petites et moyennes entreprises. En 2018, la réglementation environnementale stricte qui a été instaurée à destination des entreprises industrielles à haut risque, dont les usines de contreplaqués, va encore rationaliser la filière et favoriser les grandes entreprises plus compétitives. Cette réglementation stipule que des plans de transition pour la mise en place d'une ligne de production verte soient soumis, ce qui oblige de nombreuses usines à interrompre leur production pour moderniser ou remplacer leur technologie de traitement des émissions et déchets entre le 1^{er} octobre et le 31 mars 2019. Si l'on anticipait une chute de la production au cours de cette période, la filière devrait toutefois s'en remettre une fois que les scieries se seront mises en conformité avec ces nouvelles règles. Il est aussi possible que la production chinoise ait été touchée par la délocalisation des installations de contreplaqués en direction de pays producteurs, tels que le Viet Nam, en vue de réduire leurs coûts de production et éviter les droits de douane prohibitifs qu'imposent les États-Unis sur certaines importations de contreplaqués chinois⁶⁴. La production chinoise de contreplaqués tropicaux est estimée à 6 millions de m³ en 2017 et 2018.

En **Indonésie**, la production de contreplaqués s'est maintenue à un niveau relativement bas (3,2 millions de m³ en 2017), soit moins de la moitié de son niveau de 2003. La production indonésienne a souffert de l'offre moindre en grumes alimentant la production de contreplaqués, provoquée par la surexploitation des forêts de ces dernières années, le recul marqué des quotas d'exploitation forestière légalement autorisés et l'emploi de meilleures pratiques dans l'application de la législation forestière. Les fabricants de contreplaqués ont également souffert des coûts du travail en hausse, des infrastructures déficientes et de l'inefficacité des ports. Les niveaux de production ont été ajustés en fonction des contraintes pesant sur demande sur les principaux marchés indonésiens d'exportation alors que les prix des contreplaqués ont augmenté en réponse à la hausse des coûts des matières premières. Si l'Indonésie est devenue le premier pays à avoir livré des produits bois porteurs d'une autorisation FLEGT (dont des contreplaqués) en novembre 2016, les entreprises de l'UE ont toutefois indiqué que la mise

sur le marché de produits bois sous autorisation FLEGT en provenance d'Indonésie n'avait pour l'instant eu aucun impact sur leurs achats de produits bois certifiés⁶⁵.

En **Malaisie**, l'industrie du contreplaqué étant fortement tournée vers l'export, sa production de contreplaqués suit les tendances de la croissance sur ses principaux marchés d'exportation, en particulier le Japon, et la relative compétitivité des contreplaqués malaisiens comparés à leurs équivalents chinois ou indonésiens sur les principaux marchés d'exportation. La production y a suivi une tendance baissière ces dernières années pour totaliser 2,8 millions de m³ en 2017, un chiffre nettement inférieur à son plus haut de 2006 qui dépassait 5 millions de m³. En Malaisie, les fabriques de contreplaqués ont également souffert de la réduction constante de l'offre en grumes qui résulte essentiellement des politiques destinées à mettre en place la gestion durable des forêts, auxquelles s'ajoutent les épisodes d'intempéries et les difficultés logistiques de l'approvisionnement qui limitent l'alimentation en grumes des usines malaisiennes de contreplaqués.

En 2018, la production malaisienne était anticipée enregistrer un nouveau recul, à 2,4 millions de m³, sachant que la profitabilité et la compétitivité des exportateurs ont pâti de l'appréciation de la devise et de la restriction de l'offre au Sarawak. Dans l'État du Sabah, une interdiction d'exportation des grumes imposée en mai 2018 était anticipée doper l'offre en matières premières aux scieries de contreplaqués. Toutefois, l'offre en grumes a stagné suite à la répression de l'exploitation forestière illicite par les pouvoirs publics. Les coûts de production ont aussi été influencés par la hausse du coût du travail en 2018, la remontée des cours du pétrole, suite à la période de bas prix durant les deux ou trois années qui ont précédé, ce qui a fait monter les coûts de la résine et du transport, entraînant des coûts de production plus élevés⁶⁶. Pour la production de contreplaqués tropicaux, les producteurs malaisiens (et indonésiens) de contreplaqués utilisent de manière grandissante des essences tropicales de plantation à croissance rapide telles qu'*Acacia mangium* ou *Acacia falcata*, en sus de l'emploi de conifères pour le matériau du pli central (telles que *Pinus radiata*).

En **Inde**, la production de contreplaqués tropicaux, qui repose principalement sur des grumes tropicales importées, a aussi connu une progression importante au cours de la dernière décennie, bien que rares soient les informations disponibles sur la filière et que l'Inde n'ait fourni aucun chiffre sur sa production de contreplaqués pendant plusieurs années. Ces dernières années, il apparaît que les contreplaqués importés de Chine auraient durement concurrencé les produits contreplaqués de production intérieure. La production indienne de contreplaqués tropicaux utilise essentiellement les essences suivantes: du keruing (gurjan) du Myanmar pour les feuilles de parement; du balau, merbau et keruing de la Malaisie; du teck du Myanmar et autres pays fournisseurs; et des essences issues de plantations indiennes pour le pli central. Suite aux restrictions d'exportation de grumes qu'appliquent la plupart des pays fournisseurs d'Asie du Sud-Est, les fabricants indiens de contreplaqués ont eu des difficultés se fournir en matières premières, ce à quoi se sont ajoutés l'offre réduite et les coûts en hausse des importations de grumes originaires d'autres pays fournisseurs. En réponse à ces difficultés, les fabricants indiens ont augmenté leurs importations de grumes auprès d'autres fournisseurs (notamment la PNG, les Îles Salomon et des fournisseurs africains) ainsi

⁶⁴ ITTO Tropical Timber Market Report 1-15 octobre 2018.

⁶⁵ ITTO Tropical Timber Market Report 23:7, 1-15 avril 2019.

⁶⁶ ITTO Tropical Timber Market Report 22:2, 16-31 janvier 2018.

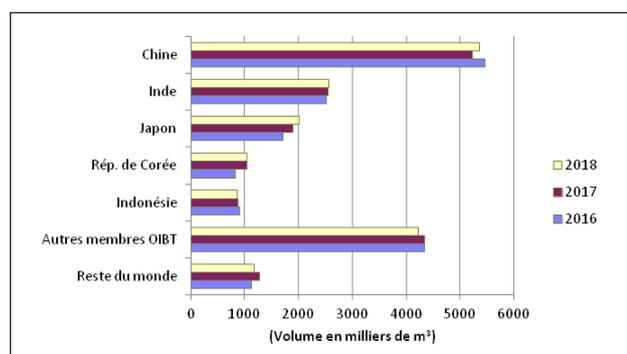
que leurs importations de placages de gurban originaires de la RDP lao et celles de placages d'okoumé du Gabon, où plusieurs entreprises indiennes ont investi dans des installations de production de placages. En 2018, les fabricants de contreplaqués ont fait face à un marché intérieur atone pour le contreplaqué, les panneaux composites ravissant des parts de marché aux produits du contreplaqué. À l'instar des autres pays producteurs de contreplaqués tropicaux, les fabricants indiens ont aussi été confrontés à une hausse des matières premières, notamment des placages importés, ainsi qu'à des pénuries de main-d'œuvre et problèmes liés à la dépréciation de la devise⁶⁷.

La Chine, la Malaisie, l'Indonésie et l'Inde ont représenté 80 pour cent de la production mondiale de contreplaqués, les seuls autres producteurs notables de contreplaqués tropicaux en 2017 étant le Viet Nam, l'Équateur, le Ghana, les Philippines, la Côte d'Ivoire, la France et la Belgique, qui ont absorbé la majeure partie des 20 pour cent restants.

Consommation

La figure 2.16 présente les principaux consommateurs OIBT de contreplaqués tropicaux pour la période 2016 à 2018.

Figure 2.16: Principaux Consommateurs de contreplaqués tropicaux



Note: La Chine n'inclut ni la Province chinoise de Taïwan ni les Régions administratives spéciales de Hong Kong ou de Macao.

Dans les pays de l'OIBT, la consommation cumulée de contreplaqués tropicaux a, d'une manière générale, chuté ces dernières années, face à la concurrence accrue d'autres matériaux, l'adoption de produits de remplacement tels que les panneaux de particules orientées (OSB) et autres produits bois d'ingénierie utilisés dans les applications structurales, ou encore les panneaux de fibres à densité moyenne (MDF), plastique et autres matériaux composites dans les applications non structurales. En 2017 et 2018, la masse de la consommation est restée relativement peu élevée, à environ 16 millions de m³, mais la consommation s'est légèrement redressée par rapport à son plus bas de 15,8 millions de m³ en 2016.

La **Chine**, qui représente près d'un tiers de la consommation OIBT, est le plus important consommateur de contreplaqués tropicaux. Sa consommation, qui recule d'année en année depuis 2014, a chuté à 5,233 millions de m³ en 2017 avant d'afficher un léger mieux en 2018, avec 5,364 millions de m³.

Dans les pays producteurs, la consommation cumulée de contreplaqués a fluctué ces dernières années, pour légèrement

reprendre après un plus bas en 2016, et augmenter en 2017 à 5,8 millions de m³ avant de chuter à 5,4 millions de m³ en 2018. En **Inde**, la consommation de contreplaqués tropicaux est restée relativement stable pour totaliser 2,6 millions de m³ en 2017 et 2018⁶⁸. Le secteur indien du résidentiel et de la construction est un utilisateur final de poids et l'activité a augmenté en 2017, en particulier dans les régions nord et ouest du pays et sous l'effet de l'investissement dans le segment résidentiel du marché de la construction qui a été dopé par les incitations fiscales du gouvernement et l'accès à des financements à taux plus faible pour les projets⁶⁹. Proportionnellement à la consommation totale de panneaux en Inde, celle de contreplaqués est relativement élevée (environ 78 pour cent) bien que la part de marché des MDF et panneaux de particules serait apparemment en augmentation.

Au Japon, la consommation s'est redressée en 2017 et 2018 après avoir nettement chuté d'année en année depuis 2013 lorsque les contreplaqués de conifères et les panneaux en matériaux de substitution ont réussi à percer sur ce marché et que les niveaux de la demande ont fléchi, en particulier pour les panneaux de coffrage à béton. La consommation de contreplaqués devrait reprendre en 2019 lorsque les activités de construction en prévision des Jeux Olympiques vont s'intensifier, bien que l'on anticipe que la demande en panneaux de coffrage à béton en contreplaqués et en contreplaqués structurel devrait pâtir de la production accrue de contreplaqués de conifères fabriqués dans le pays.

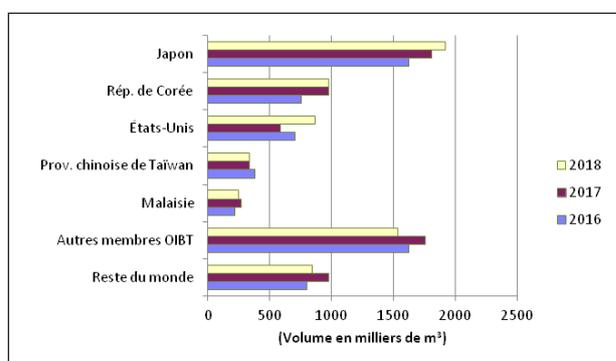
Les cinq principaux pays consommateurs de contreplaqués tropicaux ont représenté 73 pour cent de la consommation totale de l'OIBT en 2017.

Importations

La figure 2.17 indique les principaux flux commerciaux de contreplaqués tropicaux en 2018.

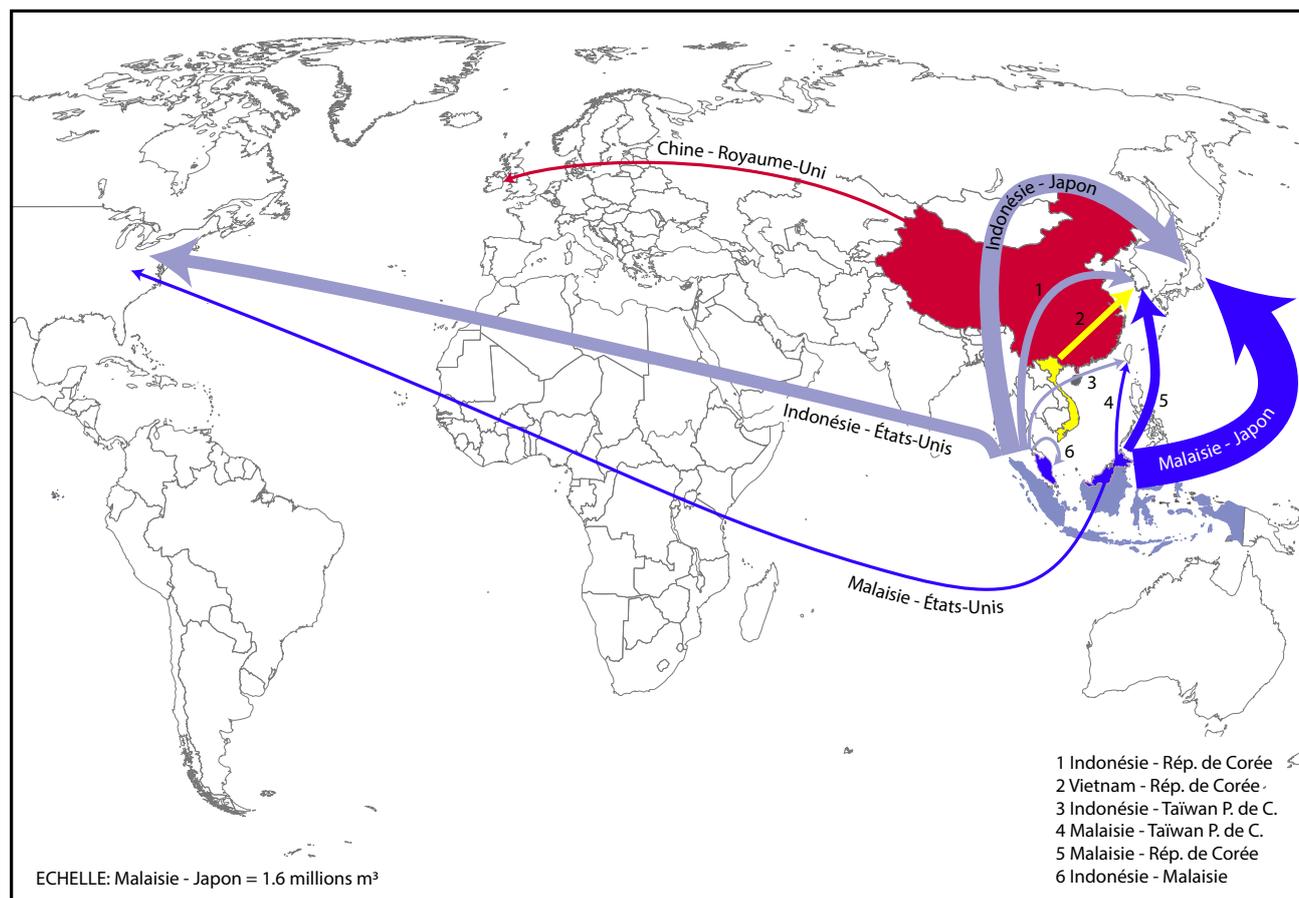
La figure 2.18 montre les principaux importateurs OIBT de contreplaqués pour 2016-2018, classés par volume d'importation de 2017.

Figure 2.18: Principaux importateurs de contreplaqués tropicaux



⁶⁸ Concernant l'Inde, les estimations de sa consommation intérieure de contreplaqués tropicaux doivent être considérées comme étant provisoires, dans la mesure où l'Inde n'a fourni aucune donnée de production dans le JQ depuis 2005 et où l'on ne dispose d'aucune autre information qui permettrait de déduire des estimations étayées pour la production de la période 2014-2018. Les données de sa consommation intérieure sont tirées d'estimations de sa production et de son commerce.

⁶⁹ ITTO Tropical Timber Market Report 21:4, 16-28 février 2017.

Figure 2.17: Principaux flux commerciaux: contreplaqués tropicaux, 2018 (en millions de m³)

Source: COMTRADE

Note: Les principaux flux commerciaux comprennent les échanges annuels supérieurs à 95 000 m³.

Si le commerce mondial de contreplaqués tropicaux a affiché une tendance baissière au cours de la dernière décennie, il connaît toutefois des fluctuations depuis 2008, ses importations ayant chuté en 2016 à 5,3 millions de m³, avant de remonter en 2017 à 5,7 millions de m³, et devrait encore progresser en 2018 pour atteindre 5,9 millions de m³. Les échanges mondiaux demeurent dominés par un petit nombre d'acteurs majeurs, le Japon, premier importateur, représentant for 32 pour cent des importations OIBT.

Au **Japon**, Plus de 62 pour cent du total des importations de contreplaqués sont d'origine tropicale, représentant 1,8 million de m³ en 2017, un chiffre qui s'est redressé après un plus bas enregistré en 2016 à 1,6 million de m³. Cette reprise en 2017 est à mettre au compte de la demande régulière dans le résidentiel et des faibles stocks de contreplaqués importés. L'expansion de cette demande en logements est due aux effets anticipés sur les prix du logement d'une hausse de la taxe à la consommation en 2019. Environ 50 pour cent des importations proviennent de Malaisie contre 44 pour cent d'Indonésie. Le reliquat est importé essentiellement du Viet Nam et de la Chine.

La contraction de la filière nationale du contreplaqué s'est poursuivie au Japon. On a ainsi procédé ces dernières années à des coupes significatives dans la production ainsi qu'à des fermetures d'usines en raison de l'offre restreinte en grumes du Sud-est asiatique, qui ont été réorientées de manière grandissante vers d'autres destinations, tels que les marchés de l'Inde ou

de la Chine. Désormais, dans les fabriques de contreplaqués japonaises, on utilise surtout des grumes de déroulage originaires du pays au lieu de grumes du Sud-est asiatique, tandis qu'on a remplacé de manière notable les contreplaqués tropicaux par des contreplaqués de conifères et autres panneaux de bois. Les raisons motivant cette substitution ont été les suivantes: les prix relativement élevés des contreplaqués malaisiens et indonésiens; le risque lié aux fluctuations du taux de change qui retentit sur les contreplaqués importés, mais non sur les contreplaqués fabriqués au Japon à partir de matières premières japonaises; les améliorations techniques des planchers dans l'habitat au Japon qui peuvent désormais être utilisés pour des sols chauffants; les incitations publiques à l'emploi de matières premières locales; et les préoccupations des consommateurs concernant les conséquences sur l'environnement de l'usage de bois durs tropicaux⁷⁰. On citera également les évolutions permanentes d'ordre structurel dans la localisation de la filière japonaise du contreplaqué, en ce sens que les usines auparavant regroupées autour des ports ont été délocalisées vers des sites plus proches des sources d'approvisionnement au Japon.

Bien que la consommation japonaise de contreplaqués se compose pour 52 pour cent de contreplaqués fabriqués dans le pays, les contreplaqués tropicaux importés sont privilégiés dans les applications non structurelles telles que les planchers et les panneaux de coffrage à béton. On a toutefois eu recours dans

⁷⁰ ITTO Tropical Timber Market Report 21:6, 16-31 mars 2017.

une certaine mesure à des matériaux du marché des parquets composites, à savoir que le contreplaqué de cryptomères japonais a remplacé les contreplaqués indonésiens dans la construction des planchers.

Les taux de change ont eu des répercussions majeures sur la demande en importations et les prix des contreplaqués tropicaux importés, sachant que la demande pour ces derniers est influencée par l'écart entre leur prix et celui des contreplaqués de bois tendres.

En Malaisie et en Indonésie, la pénurie de grumes et la hausse des coûts de fabrication ont maintenu les prix des contreplaqués tropicaux à la hausse en 2018. Dans un contexte de fléchissement de la demande au Japon, l'écart entre les prix des fournisseurs à l'export et les prix en berne sur le marché intérieur japonais a incité les acheteurs japonais à diminuer leurs engagements d'achats futurs. Si l'on anticipe une progression de la demande en 2019 sous l'effet des investissements d'infrastructure pour les Jeux Olympiques de 2020 et des travaux de reconstruction suite aux catastrophes naturelles, elle demeurera toutefois restreinte par le recul démographique, outre le fait que l'on continue de remplacer les contreplaqués d'importation par des produits d'origine japonaise, sachant que le Japon s'est fixé comme objectif d'être autosuffisant en bois ronds industriels à hauteur de 51 pour cent d'ici à 2025.

En **République de Corée**, les importations de contreplaqués tropicaux ont poursuivi leur forte ascension, pour atteindre 973 000 m³ en 2017, l'offre provenant essentiellement d'Indonésie, du Viet Nam et de Malaisie. Pour 57 pour cent environ, elle importe des contreplaqués d'origine tropicale. La Malaisie était auparavant son principal exportateur, alimentant 61 pour cent de part de marché de la République de Corée en 2010, mais les exportations ont pâti de l'imposition en 2011 de taxes antidumping de 3,96 à 38,10 pour cent qui restent en vigueur. La part malaisienne de ses importations a donc chuté à 24 pour cent en 2017. La Commission coréenne du commerce a aussi imposé depuis octobre 2013 des taxes punitives de 4,57 à 27,21 pour cent sur les contreplaqués chinois. Tant les taxes visant la Chine que la Malaisie ont été reconduites en février 2017 pour une période supplémentaire de trois ans. L'augmentation des importations de contreplaqués tropicaux est intervenue malgré une contraction marquée dans le secteur du bâtiment en 2018, qui a suivi l'instauration par le gouvernement de mesures destinées à juguler la dette des ménages.

Aux **États-Unis**, la reprise dans le secteur résidentiel s'est poursuivie en 2017 et 2018 malgré un recul des importations de contreplaqués tropicaux en 2017, qui ont accusé une baisse en provenance de la quasi-totalité des principaux fournisseurs, à l'exception de l'Indonésie. Bien que l'Administration américaine ait imposé des taxes antidumping et compensatoires sur certains contreplaqués de feuillus importés de Chine à partir d'avril 2017, les importations en provenance de Chine ont baissé de 6 pour cent seulement en 2017. Les importations américaines ont atteint 582 000 m³ en 2017, soit 17 pour cent de moins que l'année précédente, mais ont connu un regain de vigueur en 2018, pour atteindre 863 000 m³. En 2017, les importations ont été opérées essentiellement depuis l'Indonésie (56 pour cent), la Malaisie, la Chine, le Viet Nam et la Thaïlande étant aussi d'importants fournisseurs. Le litige commercial qui oppose actuellement les États-Unis et la Chine s'est traduit par des droits de douane supplémentaires de 10 pour cent sur les produits dérivés du bois, dont les contreplaqués, en provenance de Chine, qui sont entrés en vigueur en septembre 2018 et ont

été relevés à 25 pour cent en 2019⁷¹. Toutefois, afin d'éviter ces droits de douane prohibitifs, certains exportateurs chinois se sont délocalisés dans d'autres pays producteurs tels que l'Indonésie ou le Viet Nam et l'on signale également que des codes du Système harmonisé (SH) auraient été mentionnés de manière erronée dans la documentation d'importation⁷².

Dans la Province chinoise de Taïwan, les importations ont reculé en 2017, pour chuter de 12 pour cent en 2015 à 335 000 m³, et devraient se maintenir à ce niveau en 2018. Pour plus de 48 pour cent, elles proviennent de Malaisie, les autres fournisseurs majeurs étant l'Indonésie (37 pour cent) et la Chine (13 pour cent).

Dans les **28 pays de l'UE**, les importations de contreplaqués tropicaux ont rebondi à 965 000 m³ en 2017, même si l'on s'attendait à un recul en 2018 à 846 000 m³. En 2017, les principaux pays de l'UE importateurs de contreplaqués tropicaux sont essentiellement le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et la Belgique, qui se fournissent essentiellement auprès de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Chine, du Gabon et du Brésil. Le commerce intra-européen occupe également une place relativement importante dans les importations de nombreux pays, bien que l'on constate des écarts notables dans les chiffres communiqués par les pays de l'UE. En 2018, les importations de contreplaqués tropicaux ont fléchi sur tous les grands marchés de l'UE, excepté celui du Royaume-Uni, où elles ont progressé de 22 pour cent d'une année sur l'autre, à 272 000 m³, possiblement en réponse au fait que les clients aient constitué des stocks en prévision du Brexit⁷³. Néanmoins, des signes montrent en 2019 que le marché de la construction s'y essoufflerait, les marchés de la construction neuve et de la rénovation étant tous deux en perte de vitesse.

En 2018, bien que l'on constate une expansion de la filière de la construction et de la demande en contreplaqués dans l'UE, les importations de contreplaqués tropicaux ont été touchées par la persistance des délais de fourniture et des contraintes chez les producteurs cruciaux, qui ont entraîné des hausses sensibles des prix. L'offre de contreplaqués d'Indonésie et de Malaisie y aurait également souffert de la concurrence des acheteurs américains qui importaient traditionnellement de Chine, ce qui a fait monter les prix. Les importateurs de l'UE font face à une double pression, celle d'assurer la légalité, la qualité et la performance, sachant que des associations du commerce de l'UE ont introduit des initiatives destinées à assurer la conformité des importations de contreplaqués, notamment en provenance de Chine, à la réglementation de l'UE en raison de préoccupations entourant la qualité des produits du contreplaqué et la légalité des placages de contreplaqués tropicaux.

En 2019, le marché des contreplaqués de l'UE devrait souffrir du ralentissement de la croissance économique dans la région, compte tenu de l'incertitude qui plane au sujet des effets du Brexit sur le commerce entre le Royaume-Uni et l'UE.

Dans la catégorie «Reste du monde», l'Arabie saoudite est arrivée en tête des principaux importateurs de contreplaqués tropicaux

⁷¹ Représentant des États-Unis pour le commerce (USTR), 2018. *USTR Finalizes Tariffs on \$200 Billion of Chinese Imports in Response to China's Unfair Trade Practices*. Disponible sur: <https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/press-releases/2018/september/ustr-finalizes-tariffs-200>

⁷² Chuin-Wei Yap 2018. *The U.S.-China Trade Battle Spawns a New Era of Tariff Dodges*. Wall Street Journal. 8 octobre 2018.

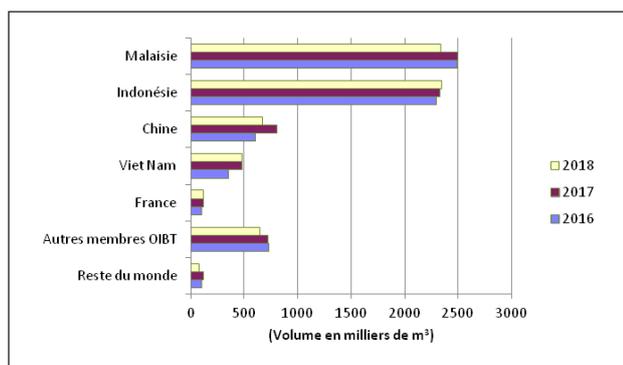
⁷³ ITTO Tropical Timber Market Report 23:3, 1-15 février 2019.

hors OIBT, dont elle a absorbé 109 000 m³ en 2017 tandis que d'autres pays du Moyen-Orient – Émirats arabes unis, Yémen et Jordanie – sont aussi importants dans le commerce des feuillus tropicaux, leurs importations s'élevant à plus de 572 000 m³ en 2017, en provenance essentiellement de Malaisie et d'Indonésie. Singapour a été le seul autre importateur significatif hors OIBT, absorbant 100 000 m³ en 2017.

Exportations

La figure 2.19 présente les principaux exportateurs de contreplaqués tropicaux de l'OIBT en 2016-2018.

Figure 2.19: Principaux exportateurs de contreplaqués tropicaux



Note: La Chine n'inclut ni la Province chinoise de Taïwan ni les Régions administratives spéciales de Hong Kong ou de Macao.

Les exportations de contreplaqués tropicaux en provenance des pays producteurs de l'OIBT ont augmenté d'année en année entre 2015 et 2017, pour atteindre 7 millions de m³ en 2017 avant toutefois de reculer à 6,6 millions de m³ en 2018.

La **Malaisie** s'est classée premier exportateur de contreplaqués tropicaux en 2017, malgré la tendance baissière de ses exportations ces dernières années, avec 2,5 millions de m³ cette année-là, soit un niveau identique à celui de l'année précédente, avant de chuter à 2,3 millions m³ en 2018. Ce recul général est imputable au déficit chronique de l'offre en matières premières (grumes de déroulage) alimentant ses usines de fabrication de contreplaqués et à la hausse des prix à l'export, tandis que la demande et les prix sont restés en berne au Japon, son principal marché. En Inde, la demande en grumes malaisiennes pour contreplaqués a elle aussi progressé suite à l'interdiction d'exporter les grumes instaurée au Myanmar en 2014, puis en 2017 avant l'entrée en vigueur de la GST en Inde, qui a réduit l'offre en grumes disponibles pour les scieries de contreplaqués malaisiennes et a fait monter les prix des grumes locales en Malaisie. Bien que des restrictions à l'export de grumes soient désormais en vigueur dans l'état du Sabah depuis mai 2018, aucune augmentation significative n'a été constatée dans l'offre en grumes de déroulage à la filière malaisienne du contreplaqué.

Le Japon a été le principal marché destinataire des exportations malaisiennes de contreplaqués tropicaux en 2017 (45 pour cent), la République de Corée (12 pour cent), la Province chinoise de Taïwan (6 pour cent), les États-Unis (3 pour cent) et le Royaume-Uni (3 pour cent) absorbant également des quantités significatives. Les marchés du Moyen-Orient sont également importants – Arabie saoudite, Jordanie, Koweït et Iraq – outre Singapour. Contrairement à l'Indonésie, qui

fournit essentiellement des contreplaqués pour planchers au Japon, la Malaisie exporte principalement des panneaux de coffrage à béton, un produit de base qui transite par plusieurs intermédiaires au fil de la chaîne de distribution et dont la demande est relativement instable. On escomptait une reprise de la demande en panneaux de coffrage à béton au Japon, en réponse aux activités de construction associées aux Jeux olympiques de 2020, et pour les travaux de reconstruction suite aux catastrophes naturelles. Toutefois, la pénurie chronique de l'offre en grumes devrait restreindre la capacité des exportateurs malaisiens à accroître leur offre lorsque la demande va redécoller au Japon. La hausse des coûts de fabrication a également exercé une pression haussière sur les prix des contreplaqués malaisiens, les exportations en 2018 devant encore reculer.

Bien que, en **Indonésie**, les exportations de contreplaqués aient plongé après leur plus haut approchant 10 millions de m³ (soit 85 pour cent de l'ensemble des exportations des producteurs de l'OIBT) au début des années 90, elles ont relativement stagné ces cinq dernières années, pour atteindre 2,3 millions de m³. Compte tenu du recul des exportations malaisiennes, l'Indonésie devrait supplanter la Malaisie pour devenir le plus grand exportateur de contreplaqués tropicaux en 2018. Les exportations indonésiennes sont essentiellement destinées au Japon (33 pour cent), à la République de Corée (16 pour cent), aux États-Unis (13 pour cent) et à la Malaisie (5 pour cent), le reliquat alimentant la Province chinoise de Taïwan, l'Australie et plusieurs destinations de l'UE. Bien que la compétitivité des exportations indonésiennes en direction des États-Unis risque d'être affectée par le retrait des panneaux dérivés du bois indonésiens de la liste du Système des préférences généralisées (SPG) des droits de douane d'importation, la Chine aurait apparemment délocalisé une partie de sa capacité de production en Indonésie (et au Viet Nam) afin de circonvenir les droits de douane prohibitifs sur les importations américaines de contreplaqués en provenance de Chine. Sur les marchés de l'UE, les exportateurs indonésiens fournissent aujourd'hui des contreplaqués porteurs d'une autorisation FLEGT qui sont censés leur conférer un certain avantage concurrentiel sachant que les importateurs de l'UE importent des contreplaqués sous autorisation FLEGT ne sont pas tenus d'exercer la diligence raisonnée. La production indonésienne de contreplaqués est également de manière grandissante réorientée en direction de la filière locale du meuble qui a connu une expansion sensible. En 2017, l'Indonésie et la Malaisie ont absorbé 86 pour cent des exportations de contreplaqués tropicaux opérées par les pays producteurs OIBT.

Les exportations de contreplaqués tropicaux en provenance de pays consommateurs ont progressé d'une année à l'autre entre 2014 et 2017, pour atteindre 1,4 million de m³ en 2017. Cette tendance reflète les développements intervenus sur le plan des exportations depuis la Chine et l'UE, qui ont représenté 59 pour cent pour l'une et 37 pour cent pour l'autre des exportations opérées par les consommateurs. En **Chine**, après leur plus bas en 2014, les exportations de contreplaqués tropicaux se sont ressaisies pour atteindre 806 000 m³ en 2017. Ses principaux marchés d'exportation sont la République de Corée, les États-Unis, les Philippines et le Royaume-Uni, bien que l'on relève d'importants écarts entre la Chine et l'ensemble des pays importateurs dans les chiffres des échanges commerciaux qui sont communiqués (voir appendice 2, tableau 2-4). Les exportations chinoises font l'objet de taxes antidumping dans plusieurs pays, dont l'UE, la République de Corée, le Maroc et la Turquie, tandis que les États-Unis ont rendu une décision

préliminaire prévoyant des mesures compensatoires à l'encontre des contreplaqués chinois, assorties de droits de douane qui entreront en vigueur à partir d'avril 2017. En septembre 2018, les États-Unis ont imposé des droits de douane de 10 pour cent sur les importations de contreplaqués en provenance de Chine (entre autres produits), qui ont été relevés à 25 pour cent en 2019. Les exportations chinoises de contreplaqués tropicaux ont reculé de 16 pour cent en 2018, à 675 000 m³, sachant que les niveaux de production ont sensiblement chuté sous l'effet des ajustements de la filière à la nouvelle réglementation environnementale.

En Afrique, les exportations de contreplaqués tropicaux demeurent relativement mineures à l'échelle mondiale,

représentant seulement 2 pour cent des exportations réalisées par les pays producteurs OIBT en 2017. Les exportations des pays africains producteurs de l'OIBT se sont maintenues à un niveau relativement bas au cours des trois dernières années pour totaliser 94 000 m³ en 2017. On attend en 2018 un fléchissement supplémentaire, à environ 90 000 m³. Le Gabon, la Côte d'Ivoire et le Ghana sont les principaux importateurs de cette région en 2017, la majeure partie de ces exportations étant destinée aux marchés de l'UE, notamment ceux de la France et de l'Allemagne. En 2019, compte tenu du transfert significatif de l'investissement dans la fabrication de placages et de contreplaqués d'entreprises de l'UE au profit d'entreprises asiatiques, il faut s'attendre à une hausse des exportations vers des destinations en Asie.

Chapitre 3. COMMERCE DES PRODUITS BOIS DE TRANSFORMATION SECONDAIRE

Ce chapitre présente des statistiques sur le commerce des produits bois de transformation secondaire (PBTS) dans les pays producteurs et consommateurs membres de l'OIBT, ainsi que leur analyse. Les PBTS comprennent les bois ronds (grumes) qui ont fait l'objet d'une première conversion en sciages, placages, contreplaqués et autres produits intermédiaires.

Sources des données sur les PBTS et classification du commerce

Les données commerciales relatives aux PBTS présentées ici sont extraites de la base de données COMTRADE qui, au moment de la préparation du présent document, renferme une série chronologique de statistiques du commerce pour la plupart des pays producteurs et consommateurs jusqu'à l'année 2018. Le présent chapitre est basé sur les données de la période 2011-2018 qui sont résumées dans les tableaux 5-1 et 5-2 en appendice 5.

Dans le commerce, les catégories primaires de PBTS tropicaux sont les meubles et éléments d'ameublement en bois (la catégorie principale, représentant en moyenne près des deux tiers du commerce *ad valorem*); la charpenterie (y compris la menuiserie et huisserie); d'autres PBTS (emballages, caisses et autres du même type; tonneaux, barriques, cuves et autres produits de tonnellerie; articles d'encadrement; services de table/ustensiles de cuisine et autres objets à usage domestique ou décoratif; et outils, manches, balais, et autres produits manufacturés); et les moulures (bois équarri ou profilé, dont moulures, lames et frises non assemblées à parquets, bois mouluré, goujons, etc.); et les meubles et éléments d'ameublement en rotin et bambou.

La présente analyse porte uniquement sur les produits précisant explicitement inclure des produits forestiers ligneux ou non tels que le bambou et le rotin. À noter également que les PBTS tropicaux et non tropicaux ne sont pas différenciés dans les statistiques du commerce. Il est donc par nature difficile d'effectuer un suivi des PBTS tropicaux.

Tour d'horizon du commerce des produits bois de transformation secondaire

Principaux importateurs de PBTS

En 2017, les importations de produits bois de transformation secondaire opérées par les pays de l'OIBT – dont près de 63 pour cent étaient des meubles et éléments d'ameublement en bois – se sont chiffrées à environ 94,3 milliards \$EU en 2017, ce qui représente 86 pour cent des importations mondiales de PBTS. Les pays consommateurs de l'OIBT ont importé la majeure partie des expéditions, qui représentent 95 pour cent environ des importations de PBTS opérées par l'OIBT, sachant que la majorité des échanges s'opère entre pays consommateurs, qui ont également représenté la majeure partie (81 pour cent) de la valeur des exportations. La demande en produits importés est intervenue dans sa majorité dans les économies avancées, de manière prédominante aux États-Unis, dans les pays de l'UE et au Japon, en notant toutefois que l'Australie, la Chine, la R.A.S. de Hong Kong et la République de Corée sont aussi des marchés d'importation importants.

Les tendances de la croissance des importations au cours de la dernière décennie reflètent les tendances constatées

dans les mises en chantier de logements et les dépenses des consommateurs dans les pays consommateurs de l'OIBT, ainsi que la relative compétitivité des produits importés comparés à leurs homologues produits localement. Les importations de PBTS OIBT se sont rétablies après leur plus bas de 2012, une embellie qui a toutefois été de courte durée puisqu'elles sont retombées à 87,7 milliards \$EU en 2015. En 2016, les importations se sont relevées et ont progressé d'année en année, atteignant 95,1 milliards \$EU en 2018. Les États-Unis, le Japon et certains pays de l'UE (Allemagne, France et Royaume-Uni) demeurent les principaux pays importateurs. Les importations des États-Unis se sont chiffrées à 30,1 milliards \$EU en 2018, soit 6 pour cent de plus que l'année précédente, pour représenter un tiers des importations opérées par les consommateurs OIBT et 32 pour cent du total des importations OIBT. Les 28 pays de l'UE ont importé des PBTS pour une valeur de 42,2 milliards \$EU, un niveau comparable à celui de l'année précédente. Avec des importations de 8,7 milliards \$EU, 2 pour cent de moins que l'année antérieure, l'Allemagne s'est classée en tête des pays importateurs de l'UE. En 2018, la France et le Royaume-Uni ont tous deux importé des PBTS pour une valeur avoisinant 6,3 milliards \$EU et 6,1 milliards \$EU chacun, un niveau du même ordre que l'année précédente. On ne dispose d'aucune donnée pour le Japon en 2018.

Les pays producteurs ont importé des PBTS pour une valeur de 4,4 milliards \$EU en 2018, ce qui représente 5 percent seulement du total des importations OIBT. L'Inde, la Malaisie, le Mexique, les Philippines, l'Indonésie, la Thaïlande et le Viet Nam ont été les principaux importateurs tropicaux de PBTS.

Dans le reste du monde (pays hors OIBT), les importations de PBTS sont en recul d'année en année depuis 2014, pour chuter à 15,6 milliards \$EU en 2018. Les principaux importateurs de PBTS hors OIBT en 2018 sont le Canada, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, la Fédération russe, Singapour, l'Iraq, l'Afrique du Sud et Israël.

Principaux exportateurs de PBTS

Les exportations de PBTS ont considérablement évolué en termes de sources de fourniture, la Chine, le Viet Nam et les Philippines affichant ces dernières années une expansion substantielle de leurs exportations, qui a plus que compensé la croissance relativement atone des exportations depuis les économies développées. Ces tendances des exportations reflètent la relative compétitivité des pays fournisseurs à l'export. En 2015 et 2016, la croissance des exportations de PBTS s'est essouffée dans tous les principaux pays exportateurs de PBTS, excepté au Viet Nam. Les exportations totales de l'OIBT se sont relevées en 2017 et 2018, année où elles ont atteint 104,2 milliards \$EU, soit 3 pour cent de plus que l'année précédente. En 2018, les pays consommateurs membres de l'OIBT ont exporté des PBTS pour une valeur de 84,6 milliards \$EU, soit 3 pour cent de plus que l'année précédente, pour représenter 81 pour cent des exportations opérées par les producteurs et les consommateurs OIBT. Avec un chiffre d'exportation de 32,3 milliards \$EU pour les PBTS en 2018, la Chine demeure le premier exportateur mondial depuis 2013, absorbant 32 pour cent des exportations réalisées par l'ensemble des pays consommateurs membres de l'OIBT. Dans l'UE, les exportations cumulées de PBTS ont atteint 47,3 milliards \$EU, ce qui représente une

progression de 6 pour cent entre 2017 et 2018. La Pologne, l'Italie et l'Allemagne sont les trois principaux exportateurs au sein des 28 pays de l'UE, la valeur de leurs exportations enregistrant des progressions de 20 pour cent, 15 pour cent et 17 pour cent chacun en 2018.

Les pays producteurs membres de l'OIBT représentaient 19 pour cent des exportations de PBTS opérées au sein de l'OIBT en 2018, lesquelles sont en augmentation d'année en année au cours de la décennie passée, pour atteindre 19,6 milliards \$EU cette année-là. L'Asie-Pacifique demeure la principale région productrice de l'OIBT, représentant plus de 83 pour cent des exportations de PBTS opérées par les pays producteurs de l'OIBT, suivie de l'Amérique latine (17 pour cent). En Afrique, les exportations de PBTS se sont maintenues à des niveaux très bas (moins d'un pour cent). Le Viet Nam représentait 39 pour cent des exportations de PBTS par les producteurs de l'OIBT en 2018, enregistrant une hausse de 5 pour cent de ses exportations avec 7,6 milliards \$EU. En Malaisie et en Indonésie, les exportations ont affiché un chiffre de 2,5 milliards \$EU et 3,4 milliards \$EU chacune en 2017, sans que l'on dispose toutefois de données pour 2018. En 2018, les autres grands pays producteurs exportateurs de PBTS furent le Brésil, les Philippines, la Thaïlande, le Mexique et l'Inde.

Meubles et éléments d'ameublement en bois

Au sein des PBTS, les meubles et éléments d'ameublement en bois constituent le principal produit négocié entre les pays

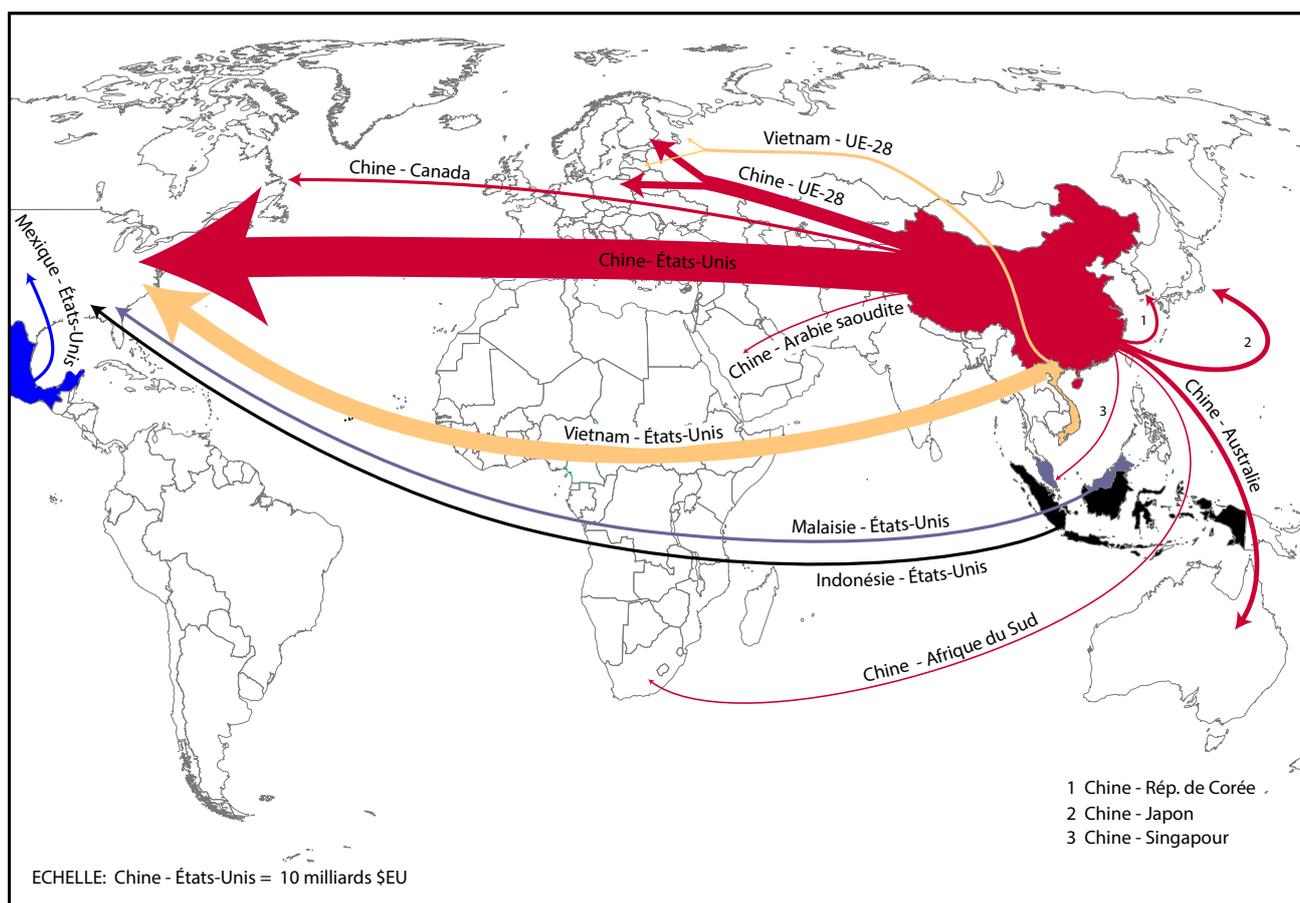
producteurs et consommateurs membres de l'OIBT, représentant environ les deux tiers de leurs échanges. Les importations et exportations de meubles et éléments d'ameublement en bois pour la période 2011-2018 en valeur sont indiquées dans les tableaux 5-1 (par pays consommateur de l'OIBT) et 5-2 (par pays producteur de l'OIBT) en appendice 4. Les principaux flux du commerce de meubles et éléments d'ameublement en bois depuis la Chine et les pays producteurs tropicaux pour 2018 sont indiqués en figure 3.1.

Exportations de meubles et éléments d'ameublement en bois

En 2011, les pays membres de l'OIBT ont réalisé un chiffre d'exportation de 59,8 milliards \$EU, qui a grossi au cours des années suivantes jusqu'à atteindre 70,1 milliards \$EU en 2014, avant de se contracter de 4 pour cent en 2015. Cette contraction est en grande partie imputable à la dépréciation de grandes devises face au dollar EU. Les échanges se sont maintenus à ce niveau en 2016. En 2017, ils ont progressé de 4 pour cent et on anticipe une augmentation supplémentaire de 4 pour cent en 2018, à 72,1 milliards \$EU.

En 2018, les pays membres de l'OIBT ont réalisé un chiffre d'exportation de 67,3 milliards \$EU pour les meubles et éléments d'ameublement en bois, une légère hausse par rapport à l'année précédente. Les exportations opérées par les pays consommateurs représentaient 75 pour cent des exportations mondiales, la majeure partie des échanges s'effectuant entre

Figure 3.1: Principaux flux commerciaux: meubles en bois originaires de Chine et de pays producteurs de l'OIBT, 2018 (en milliards de \$EU)



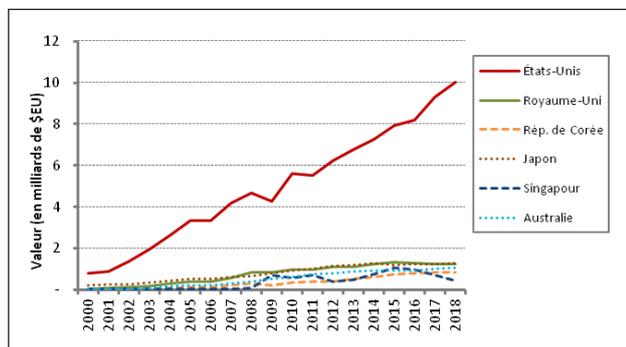
Source: COMTRADE

Note: Les principaux flux commerciaux comprennent les échanges annuels supérieurs à 370 millions \$EU.

pays consommateurs. En 2018, La Chine a représenté 34 pour cent des exportations de l'OIBT, les 28 pays de l'UE 43 pour cent et le Viet Nam 10 pour cent. Dans l'ensemble, les pays de l'OIBT représentaient 93 pour cent des exportations mondiales de meubles et éléments d'ameublement en bois en 2018.

La **Chine** continue de dominer le commerce mondial des meubles et éléments de meubles en bois, avec un chiffre d'exportation près de quatre fois supérieur à celui du Viet Nam, qui est le deuxième plus important exportateur. La Chine a connu un essor rapide de ses exportations jusqu'en 2015. Après un ralentissement en 2016, elles ont renoué en 2018 avec leur niveau record de 2015, avec 22,9 milliards \$EU. Les meubles en bois, notamment les meubles de chambre, arrivent en tête des exportations chinoises de produits bois, représentant près des trois quarts des exportations chinoises de PBTS en valeur. Les exportations chinoises de meubles en bois tropicaux ont été très compétitives sur les marchés sensibles aux prix, même si leur valeur a augmenté plus rapidement que leur volume, ce qui indique que la part d'articles de haute valeur est en augmentation dans l'assortiment de produits.

Figure 3.2: Exportations chinoises de meubles en bois, par principal pays importateur, 2000-2018



Source: COMTRADE

En 2018, les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni demeurent les principaux marchés des meubles et éléments d'ameublement en bois chinois (figure 3.2), représentant chacun 44 pour cent, 6 pour cent et 5 pour cent du volume total des exportations, tandis que les exportations à destination des pays de l'ASEAN (aidées par l'Accord de libre-échange entre la Chine et l'ASEAN) et du Moyen-Orient (notamment l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis) ont aussi considérablement augmenté. L'Australie, Singapour et les pays de l'UE (notamment le Royaume-Uni, mais aussi l'Allemagne, la France et les Pays-Bas) sont aussi des destinations importantes, même si les cibles des exportations chinoises sont disséminées à travers le monde. Depuis 2005, les exportations de meubles de chambre en direction des États-Unis font l'objet de taxes antidumping. À l'issue d'examen successifs, la Commission américaine du commerce international a statué que ces taxes resteraient en vigueur, estimant que les fabricants américains de meubles seraient désavantagés si elles étaient annulées. Suite à ces taxes, certains fabricants, en particulier des entreprises étrangères opérant en Chine, se sont délocalisés au Viet Nam. Une partie de la production a également été réorientée au profit d'articles qui ne font pas l'objet de mesures antidumping, tels que sièges à cadre en bois. Malgré ces taxes, les exportations à destination des États-Unis ont poursuivi leur ascension, ce qui reflète la croissance persistante de la confiance du consommateur et des mises en chantier de logements dans

ce pays depuis 2011. Il faut toutefois s'attendre en 2019 à un ralentissement des exportations qui leur sont destinées suite aux droits de douane récemment imposés sur les importations de meubles en provenance de Chine (entre autres produits) par les États-Unis, le grand marché d'exportation⁷⁴. Les exportations chinoises de meubles en bois à destination des pays de l'UE ont souffert de l'affaiblissement des devises en 2017 et 2018, malgré le retournement de situation depuis octobre 2018, qui a vu l'euro s'apprécier face au yuan chinois jusqu'en avril 2019.

Selon l'Association chinoise du meuble, les meubles en bois ont représenté 64 pour cent de la valeur générée par la production de meubles en 2017. La production a été touchée par la hausse du coût du travail et des matières premières ainsi que d'autres facteurs qui ont fait monter les coûts de fabrication de meubles en Chine. La filière a également subi les conséquences de la réglementation intérieure sur la protection environnementale et la sécurité, qui ont contraint plusieurs petites et moyennes entreprises (PME) à cesser leur activité ou à rénover leur équipement pour satisfaire aux nouvelles exigences. Si des taxes au titre de la protection environnementale ont été prélevées dans plusieurs provinces chinoises, la réglementation environnementale plus stricte, instaurée en 2018, a fait grimper les coûts de production des fabricants, lesquels ont également été affectés par la hausse du coût du travail, des matières premières et de la logistique. C'est ainsi que dans la province du Guangdong, la production a chuté au premier trimestre de 2018 suite à la fermeture d'usines techniquement vétustes se trouvant dans l'incapacité de satisfaire à la réglementation environnementale plus stricte⁷⁵. Ce recul de la compétitivité dans la fabrication de meubles en Chine a entraîné une augmentation du rythme des importations de meubles, qui devraient s'accroître au cours des années à venir. Bien que le nombre d'entreprises locales de meubles en Chine ait augmenté pour atteindre le chiffre de 6 217 en 2018, environ 15 pour cent d'entre elles ont été jugées non rentables en 2018⁷⁶. Les producteurs se sont recentrés sur le marché intérieur sous l'effet de la croissance régulière des revenus et des mesures politiques publiques visant à doper la part de la consommation intérieure dans l'économie, mais le récent ralentissement de l'économie intérieure a retenti sur les niveaux de consommation dans le pays. Bien que l'on ne dispose pas de chiffres sur la consommation de meubles en Chine, une estimation de la production de meubles en bois, chiffrée à 104,8 milliards \$EU en 2016, indique que la consommation y serait relativement élevée, et avoisinerait 82 milliards \$EU⁷⁷.

Depuis 2015, les exportations de meubles et éléments de meubles en bois dans les **28 pays de l'UE** ont progressé d'année en année pour atteindre 28,8 milliards \$EU en 2018. On rapporte toutefois qu'elles auraient ralenti dans la dernière partie de 2018 suite à l'essoufflement de l'activité économique dans l'UE au cours de la seconde moitié de 2018 sur fond de tensions politiques et d'incertitude entourant la politique fiscale et de recul de l'activité et de la confiance du consommateur dans certains États membres, en raison du Brexit⁷⁸. La Pologne,

⁷⁴ Office du Représentant des États-Unis pour le commerce, 2018. *Request for Comments Concerning Proposed Modification of Action Pursuant to Section 301: China's Acts, Policies, and Practices Related to Technology Transfer, Intellectual Property, and Innovation*. Disponible sur: https://ustr.gov/sites/default/files/301/2018-0026%20China%20FRN%207-10-2018_0.pdf

⁷⁵ ITTO Tropical Timber Market Report 22:9, 1-15 mai 2018.

⁷⁶ ITTO Tropical Timber Market Report 22:21, 1-15 novembre 2018.

⁷⁷ CSIL, 2017. *World Furniture Outlook 2017/2018*. Disponible sur: https://www.worldfurnitureonline.com/PDF/press-release/W0_July17_PR.pdf

⁷⁸ ITTO Tropical Timber Market Report: 23:6, 16-31 mars 2019

l'Italie et l'Allemagne ont été les principaux exportateurs, bien que le faible niveau des importations de produits bois en Pologne et en Allemagne laisse présumer que leur production et leurs exportations de meubles en bois tropicaux sont minimes. Les exportations de l'UE des 28 vers des pays qui ne sont pas membres de l'UE sont essentiellement opérées en direction de la Suisse, des États-Unis, de la Norvège et de la Russie.

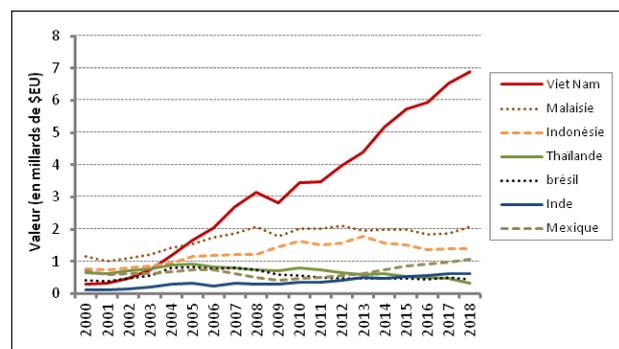
Dans l'UE, les fabricants locaux sont prédominants sur le marché européen, où ils représentaient 85 pour cent de l'ensemble des meubles approvisionnés au sein de l'UE selon les estimations du Mécanisme de surveillance indépendante du marché (SIM) dans le cadre du FLEGT. La croissance du commerce intra-UE a été dopée par l'intégration croissante du marché au sein de l'UE, une réorientation de la fabrication depuis des pays de l'ouest de l'UE à coût élevé au profit de pays de l'Est où ce coût est moindre, en particulier la Pologne, et la présence et l'influence grandissantes de grandes chaînes de détail qui opèrent au niveau de tous les pays, dont la plus notoire est IKEA. Un volume grandissant de meubles en bois importés en provenance de pays hors UE transite aujourd'hui par les Pays-Bas. La tendance à une plus grande intégration du marché du meuble de l'UE et à un accès accru à des pays à coût relativement moins élevé situés dans la partie est de l'UE explique la domination persistante des fabricants implantés dans l'UE dans la région. La migration progressive des ventes européennes de meubles en ligne tend également à favoriser les fabricants locaux qui sont mieux placés pour répondre aux courts délais de livraison exigés par les détaillants et consommateurs sur internet⁷⁹.

L'Italie est le plus grand producteur et exportateur de meubles en bois tropicaux au sein de l'UE, et le quatrième exportateur mondial de meubles en bois, affichant un chiffre de 5,51 milliards \$EU en 2018. Ses exportations sont en progression constante depuis 2015, année où elles étaient tombées à un plus bas de 5,19 milliards \$EU. Cependant, leur niveau demeure nettement plus bas qu'il ne l'était au moment du déclenchement de la crise économique mondiale en 2009. Le ralentissement de la croissance de l'économie italienne en 2018 a eu un effet tant sur la consommation intérieure que sur l'investissement dans le secteur, bien que l'on prévoit que les exportations continueront de croître en 2019⁸⁰. Ces dernières années, la filière italienne du meuble a connu un processus majeur d'acquisitions et de fermetures, les entreprises survivantes privilégiant la réduction de leurs coûts en ayant recours à la technologie, en développant les marchés d'exportation et en s'appuyant sur la forte notoriété de leurs marques et leur savoir-faire en matière de design.

Les **pays producteurs de l'OIBT** ont exporté en 2018 des meubles et éléments d'ameublement en bois pour une valeur de 13,1 milliards \$EU, soit 19,5 pour cent de l'ensemble des exportations de l'OIBT. La figure 3.3 indique les principaux pays producteurs de l'OIBT qui ont exporté des meubles et éléments d'ameublement en bois de 2000 à 2018.

En tête des pays producteurs exportateurs, le **Viet Nam** s'est également classé en 2018 deuxième des exportateurs OIBT de meubles et éléments d'ameublement en bois, avec un chiffre d'exportation de 6,88 milliards \$EU. Si la consommation intérieure y augmente rapidement sous l'effet du rapide essor de l'urbanisation et des niveaux de revenus, la majeure partie

Figure 3.3: Principaux exportateurs tropicaux de meubles et éléments d'ameublement en bois

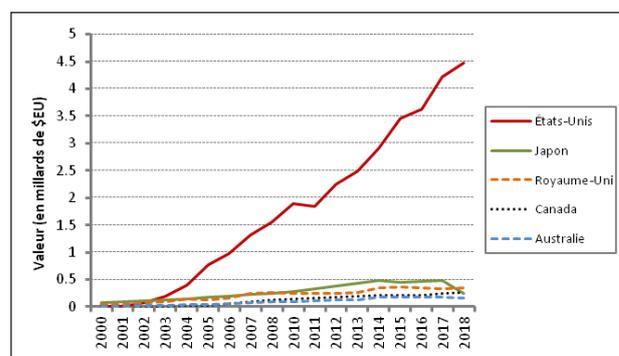


Source: COMTRADE

(environ 90 pour cent) de la production est exportée. La croissance de la filière vietnamienne du meuble en bois a été rapide au cours des dix années passées. Cela s'explique par: la demande mondiale croissante en meubles à bas coût; la politique mondiale d'approvisionnement des grands détaillants (par ex., IKEA); le fait d'être membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC); la stabilité politique et macroéconomique du pays; les coûts relativement faibles de main-d'œuvre et de production; la qualité de la fabrication; l'accès aisé au transport maritime mondial; et des infrastructures et un environnement des affaires relativement satisfaisants et orientés vers l'export⁸¹.

Le Viet Nam est ainsi devenu en Asie du Sud-Est un centre de production privilégié qui attire les investissements régionaux et d'outre-mer. Ce pays a récemment été avantagé par la hausse des salaires en Chine, sachant qu'un nombre croissant de fabricants chinois y ont délocalisé leur production. Les entreprises chinoises ont également tiré parti des droits de douane préférentiels (0 à 4 pour cent) offerts aux entreprises du Viet Nam sur les principaux marchés d'exportation. Dans ce pays, un tiers environ des 500 entreprises de meubles en bois à investissement étranger est originaire de Chine ou de la Province chinoise de Taïwan⁸². Un certain nombre d'entreprises étrangères de République de Corée, de Thaïlande, du Royaume-Uni, du Japon et de Malaisie se sont aussi délocalisées au Viet Nam.

Figure 3.4: Exportations vietnamiennes de meubles en bois par principal pays importateur, 2000-2018.



Source: COMTRADE

⁷⁹ ITTO Tropical Timber Market Report: 23:6, 16-31 mars 2019

⁸⁰ World Furniture International Market Review 2018. *Insight into the world market for furniture*. Mars 2018. Disponible sur: https://www.worldfurnitureonline.com/PDFres/2019_WF081/#p=10

⁸¹ Castellina G., 2017. *Vietnam, The new Asia Furniture Dragon*. Disponible sur: <https://www.linkedin.com/pulse/vietnam-new-asian-furniture-dragon-giovanna-castellina>

⁸² VietnamNet, 2017. *Wooden furniture manufacturers see great opportunities in 2017*. Disponible sur: <http://english.vietnamnet.vn/fms/special-reports/175653/wooden-furniture-manufacturers-see-great-opportunities-in-2017.html>

En 2017, les exportations vietnamiennes de meubles en bois en direction des États-Unis ont représenté plus de 65 pour cent du chiffre total des exportations⁸³, suivies de celles du Royaume Uni (5 pour cent) et du Canada (4 pour cent). La croissance des exportations destinées au marché américain a bénéficié des mesures antidumping imposées à l'encontre des importations de certains articles d'ameublement en bois depuis la Chine, ce qui a entraîné la délocalisation de plusieurs entreprises de meubles appartenant à des intérêts étrangers dans ce pays. La moitié environ des exportations vietnamiennes proviendraient d'entreprises étrangères, une tendance qui risque de perdurer compte tenu des droits de douane supplémentaires imposés sur les exportations chinoises de meubles en bois en direction des États-Unis. Toutefois, les exportateurs vietnamiens de meubles seront vulnérables à toute mesure restrictive du commerce qu'imposeront les États-Unis pour protéger sa filière locale du meuble et ils ont déjà commencé à explorer les mécanismes qui permettraient d'améliorer la compétitivité de leurs coûts lorsque les droits de douane restrictifs ont été appliqués⁸⁴.

La prolifération des accords de libre-échange et lois visant à améliorer l'environnement de l'investissement et à réduire la complexité de commercer au Viet Nam, qui entreront en vigueur en 2018 et 2019, devrait entraîner un accroissement des investissements étrangers dans le secteur du meuble⁸⁵. L'Accord global et progressif de Partenariat transpacifique global et progressif (CPTPP) permettra aussi aux autres États membres d'avoir accès à de faibles tarifs douaniers, dont de grands consommateurs comme le Japon, l'Australie, Singapour ou le Canada. Outre les salaires relativement peu élevés comparé à la Chine, la Malaisie et autres pays d'Asie, les fabricants vietnamiens de meubles en bois ont également l'avantage d'avoir accès à une force de travail relativement abondante et bien éduquée. Le coût de la main-d'œuvre devrait toutefois y augmenter suite aux réformes du travail requises pour se conformer aux exigences des accords de libre-échange à venir⁸⁶.

L'accord de libre-échange entre l'UE et le Viet Nam (EVFTA), qui devrait être appliqué en 2019, réduira à zéro les droits de douane sur les meubles et l'artisanat en bois. Il réduira également les droits sur les machines de transformation du bois qu'exporte l'UE au Viet Nam en les rendant ainsi plus abordables pour les fournisseurs vietnamiens⁸⁷. Toutefois, toute expansion additionnelle du marché de l'UE dépendra de l'avancée de la mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire (APV) qui a été signé en octobre 2018, mais n'a pas encore été ratifié. Le champ de cet APV couvre les meubles en bois⁸⁸.

La filière vietnamienne du meuble est lourdement tributaire des matières premières importées, bien que le gouvernement

promeuve le développement des plantations pour satisfaire une grande part de la demande intérieure. Toutefois, on ne sait pas dans quelle mesure les ressources intérieures peuvent remplacer dans l'industrie du meuble les matières premières importées, sachant que l'on ne dispose pas de chiffres sur ces ressources.

La **Malaisie** et l'**Indonésie** furent aussi en 2018 d'importants pays producteurs de l'OIBT exportateurs de meubles et éléments d'ameublement en bois, leurs exportations se chiffrant à 2,1 milliards \$EU et 1,4 milliard \$EU chacun. Ces deux pays exportent une partie notable de leur production de meubles en bois (82 pour cent et 74 pour cent respectivement). Les exportations malaisiennes se sont ressaisies après un plus bas en 2016 et 2017, lorsque la filière a été confrontée à de nombreuses difficultés telles que la hausse des coûts et les pénuries de main-d'œuvre, résultant des restrictions à l'embauche de travailleurs étrangers, ainsi que de la concurrence acharnée du Viet Nam et d'autres producteurs à bas coût.

En **Malaisie**, la production de meubles concerne en majeure partie les meubles en bois, dont 80 pour cent sont fabriqués en bois d'hévéa et teints en coloris foncés pour être exportés aux États-Unis, au Moyen-Orient et, dans une moindre mesure, sur les marchés de l'UE. Suite aux inquiétudes quant à la disponibilité et à l'escalade des prix des sciages d'hévéa (dont l'augmentation de la demande en Chine), une interdiction d'exporter les sciages d'hévéa a été instaurée en 2017, mais l'offre en bois d'hévéa demeure limitée. La pénurie d'ouvriers qualifiés dans la filière a également été un enjeu préoccupant. La redevance sur les travailleurs étrangers a été levée au début de 2018 avant d'être réinstaurée en octobre 2018, mais, selon le Ministère malaisien des ressources humaines, un nouveau dispositif de redevance devrait être appliqué en 2020⁸⁹. Contrairement à d'autres producteurs tropicaux, la production malaisienne de meubles en bois repose essentiellement sur des matières premières dont le coût est relativement bas tels que le bois d'hévéa, les MDF et les panneaux de particules, ce qui permet aux exportateurs malaisiens d'offrir des coûts compétitifs par rapport à d'autres fournisseurs.

En **Indonésie**, les exportations sont en repli depuis 2014, sous l'effet de la délocalisation au Viet Nam de plusieurs grandes entreprises appartenant à des intérêts étrangers, ce en raison du coût élevé de la logistique en Indonésie, du salaire minimum plus élevé et de la faible productivité des ouvriers indonésiens⁹⁰. La filière fait l'objet d'une expansion sensible parce qu'elle demande beaucoup de main-d'œuvre et qu'elle crée de l'emploi. Le gouvernement ambitionne en effet de faire croître la filière de 12 à 16 pour cent en 2018, moyennant un chiffre d'exportation proposé de 2 milliards \$EU⁹¹. On rapporte toutefois que les objectifs de production auraient été entravés par une fourniture inadéquate en matières premières, des obstacles bureaucratiques (contraintes à la délivrance des permis et complexité de la réglementation) ainsi que les difficultés rencontrées par les

⁸³ Les chiffres du commerce communiqués par les États-Unis et le Viet Nam présentent d'importants écarts, ce qui indique que ceux relatifs au Viet Nam sont de nature provisoire.

⁸⁴ Uyen N., Boudreau J., 2017. *Trump Trade Threats Force Export-Dependent Vietnam to Pivot*. 7 April 2017. Disponible sur: <https://www.bloomberg.com/politics/articles/2017-04-06/trump-s-trade-threats-forcing-export-dependent-vietnam-to-pivot>

⁸⁵ Viet Nam Briefing, 2018. *Vietnam: New Laws to be in effect in 2018*. Disponible sur: <http://www.vietnam-briefing.com/news/vietnam-new-laws-to-be-in-effect-in-2018.html/>

⁸⁶ Viet Nam Briefing, 2018. *Labor Market Trends in Vietnam*. Disponible sur: <https://www.vietnam-briefing.com/news/labor-market-trends-vietnam.html/>

⁸⁷ Hinrich Foundation, 2018. *Vietnam Sourcing. Wooden furniture 2018*. Disponible sur: <http://newsourcingmarkets.com/vietnam-sourcing-wooden-furniture-2018/#vietnam-wooden%20furniture-industry-composition>

⁸⁸ EU FLEGT, 2019. *Vietnam-EU Voluntary Partnership Agreement*. Disponible sur: <http://www.euflegt.efi.int/q-and-a-vietnam>

⁸⁹ Human Resources, 2019. *Malaysia to have multi-tier foreign worker levy system, effective 1 Jan 2020*. Disponible sur: <https://www.humanresourcesonline.net/malaysia-to-have-multi-tier-foreign-worker-levy-system-effective-1-jan-2020/>

⁹⁰ Indonesia Investments, 2017. *Furniture Exports Indonesia under Pressure, Companies Move to Vietnam*. 3 March 2017. Disponible sur: <https://www.indonesia-investments.com/news/todays-headlines/furniture-exports-indonesia-under-pressure-companies-move-to-vietnam/item7654?>

⁹¹ Global Business Guide Indonesia, 2018. *Indonesia's Furniture Industry: Competitive Advantages Hampered by Bureaucracy*. Disponible sur: http://www.gbgingdo nesia.com/en/manufacturing/article/2018/indonesia_s_furniture_industry_competitive_advantages_hampered_by_bureaucracy_11859.php

PME pour se conformer aux exigences de respect de la légalité au titre du dispositif indonésien du Système d'assurance de la légalité du bois (SVLK). On anticipait que les exportations indonésiennes de produits d'ameublement en bois porteurs d'une autorisation FLEGT amélioreraient à long terme la compétitivité des meubles indonésiens sur les marchés de l'UE, en montrant que les producteurs se conforment à l'exigence de produits bois vérifiés d'origine légale et durable. Cette initiative n'a toutefois pas encore donné lieu à une croissance significative sur le marché de l'UE, car les analystes indiquent que les exportateurs devront aussi s'attaquer à des questions plus larges relevant de la compétitivité au sens large pour accroître leur part de marché, telles que la tarification, la logistique, l'efficacité de la transformation, l'innovation ou le marketing⁹².

L'Indonésie exporte essentiellement à destination de l'UE des meubles d'extérieur en teck de plantation bas de gamme et de fabrication industrielle. Ses autres niches sont les meubles d'extérieur haut de gamme conçus et distribués sous des marques UE et des meubles d'intérieur de conception locale fabriqués en teck, acajou, bois de manguier, munggur (un bois rouge indonésien) et acacia, qui rivalisent directement avec les meubles originaires d'Inde⁹³. Le Viet Nam est le principal concurrent du mobilier d'extérieur malaisien et indonésien, mais les importateurs de l'UE considèrent qu'il est plus sophistiqué sur le plan technique que la plupart des autres pays asiatiques et en mesure de manière grandissante de fournir des produits répondant aux standards européens de qualité supérieure. L'Indonésie est aussi en concurrence avec la Thaïlande en matière de fourniture de mobilier en teck de plantation.

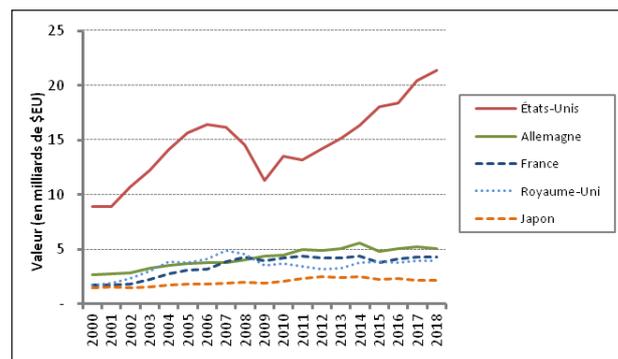
Les exportations de la Malaisie et de l'Indonésie sont dans leur majeure partie destinées aux États-Unis, au Japon et à l'UE, et ces deux pays sont en concurrence avec le Viet Nam sur le secteur du meuble artisanal nécessitant beaucoup de main-d'œuvre à moindre coût.

Dans la région productrice Amérique latine-Caraïbes, au **Mexique**, les exportations de meubles sont en progression constante, atteignant 1,057 milliard \$EU en 2018. En revanche, au **Brésil**, la filière du meuble a fluctué au cours de la décennie passée sous l'effet de la volatilité des taux de change, pour atteindre 438 millions \$EU en 2018. En 2018, la compétitivité de la filière a été touchée par les coûts plus élevés du transport de fret, de l'électricité et des matières premières, et par la demande réduite sur certains de ses marchés traditionnels comme l'Argentine ou le Paraguay.

Importations de meubles et éléments d'ameublement en bois

La figure 3.5 montre les principaux importateurs de meubles et éléments d'ameublement en bois pour la période 2000-2018. En 2018, les importations de meubles et éléments d'ameublement en bois opérées par les consommateurs de l'OIBT se sont chiffrées à 56,6 milliards \$EU, ce qui représente la majeure partie (96 pour cent) de l'ensemble des importations de l'OIBT. Les principaux marchés d'importation des meubles en feuillus tropicaux sont les économies développées – notamment les États-Unis, les 28 pays de l'UE et le Japon – les États-Unis important en 2018 près de 36 pour cent des importations mondiales de meubles en termes de valeur.

Figure 3.5: Principaux importateurs de meubles et éléments d'ameublement en bois



Source: COMTRADE

La demande mondiale en meubles en bois suit les tendances des mises en chantier de logements et des dépenses des consommateurs dans les économies consommatrices. Dans les grands pays producteurs de meubles en bois, les tendances des importations suivent également les tendances de la relative compétitivité des meubles importés, comparé aux meubles fabriqués sur place.

Une partie significative des meubles en bois importés aux **États-Unis** provient de pays fournisseurs tropicaux – en particulier Viet Nam, Indonésie et Malaisie – en sus de la Chine. Depuis 2009, la progression de la consommation de meubles a été alimentée par la reprise des mises en chantier de logements entamée en 2010, la baisse du chômage et une confiance des consommateurs en hausse. Depuis 2011, les États-Unis connaissent des importations de meubles en bois qui sont en augmentation en termes de valeur, avec une nette hausse de celles en provenance du Viet Nam et de la Chine. En 2017, ses importations ont atteint 20,4 milliards \$EU en valeur et devraient encore augmenter en 2018, à 21,4 milliards \$EU, sous l'effet de la croissance économique qui perdure et de la forte confiance des consommateurs.

Dans les 28 pays de l'UE, le volume cumulé des importations de meubles en bois a augmenté entre 2015 et 2017, pour atteindre 25,3 milliards \$EU en 2017, mais devrait légèrement se contracter en 2018. Les importations originaires de fournisseurs externes aux 28 pays de l'UE ne représentent qu'une petite part de l'offre en meubles au sein de l'UE tandis qu'une part significative des importations de l'UE provient de fournisseurs de la région de l'UE, ceux d'Europe de l'Est (la Pologne, en particulier), jouant un rôle grandissant dans la production et le commerce au sein de l'UE.

Les importations originaires de pays hors UE proviennent essentiellement de Chine et de pays fournisseurs tropicaux – Viet Nam, Indonésie, Malaisie et Inde (figure 3.6). D'une manière générale, les importations opérées par les 28 pays de l'UE depuis la Chine, leur plus grand fournisseur externe, ont fléchi de 2014 à 2016, avant de rebondir en 2017. En 2018, elles ont atteint 3,6 milliards \$EU, soit 14 pour cent de l'ensemble des importations de meubles en bois dans l'UE. Ces dernières années, la compétitivité chinoise sur les marchés de l'UE a souffert de la hausse des prix du meuble, résultant de l'augmentation des coûts de production et d'une baisse des niveaux de production en Chine en 2018 (en réponse aux lois anti-pollution), une demande intérieure chinoise en hausse, des problèmes de contrôle de qualité et la difficulté que rencontrent certains exportateurs

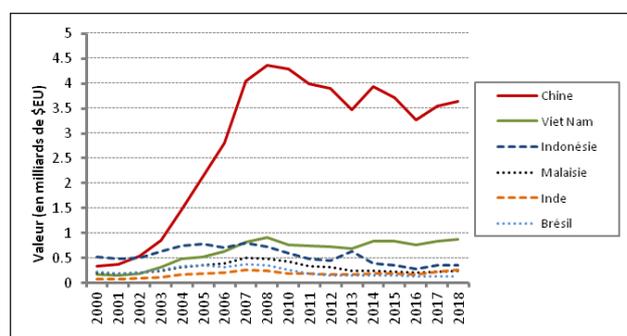
⁹² ITTO Tropical Timber Market Report 22:5, 1-15 mars 2018.

⁹³ ITTO Tropical Timber Market Report 22:2, 16-31 janvier 2018.

chinois à obtenir les assurances de légalité requises pour être en conformité avec le RBUE⁹⁴. La Chine et autres fournisseurs externes à la région doivent aujourd'hui rivaliser avec un secteur manufacturier de mobilier à relativement bas coût et très automatisé en Europe de l'Est qui est en mesure d'assurer des délais de livraison plus courts sur les marchés de l'UE.

Les importations de l'UE des 28 en provenance des principaux pays fournisseurs tropicaux ont aussi suivi une tendance similaire à celle de la Chine, pour se contracter en 2016 avant de se relever en 2017 et 2018. Outre l'offre croissante en meubles en bois d'origine locale et la concurrence des fournisseurs chinois, les fournisseurs tropicaux des marchés de l'UE ont été confrontés à plusieurs difficultés, dont la forte vogue des bois tempérés, la concurrence grandissante des coûts chez les producteurs de meubles de l'UE et le préjudice du marché envers les bois tropicaux. Dans l'UE, les préférences pour telle ou telle essence en matière de consommation de meubles sont fortement influencées par les tendances à la mode, ce qui se traduit par l'abandon des meubles traditionnels en bois durs à longue durée de vie, au profit de meubles à bas coût, semi-jetables destinés aux goûts des consommateurs plus jeunes⁹⁵. L'Indonésie est le seul fournisseur tropical à exporter aujourd'hui des meubles porteurs d'une autorisation FLEGT sur les marchés de l'UE, même si une étude du Mécanisme SIM qui a analysé l'impact du régime d'autorisation FLEGT sur le secteur du meuble de l'UE a conclu que des bois FLEGT ne sauraient à eux seuls inverser les tendances qui ont un effet défavorable sur les bois tropicaux en Europe. Le Mécanisme SIM conclut toutefois que le régime d'autorisation FLEGT pourrait jouer un rôle s'agissant de renforcer la confiance à l'égard des bois tropicaux dans le cadre d'une stratégie élargie qui pourrait aider à conserver leur part de marché⁹⁶.

Figure 3.6: Importations par les 28 pays de l'UE de meubles et éléments d'ameublement en bois originaires de Chine et des principaux fournisseurs tropicaux



Source: COMTRADE

Dans les 28 pays de l'UE, les importations de meubles en bois ont été essentiellement opérées en direction de l'Allemagne (20 pour cent), de la France (17 pour cent), du Royaume-Uni (16 pour cent), des Pays-Bas (9 pour cent), de l'Autriche (5 pour cent) et de la Belgique (4 pour cent), les importations

⁹⁴ ITTO Tropical Timber Market Report 23:1, 1-15 janvier 2019.

⁹⁵ CEE-ONU, 2018. *Forest Products Annual Market Review 2017-2018*. Disponible sur: <http://www.unece.org/fileadmin/DAM/timber/publications/FPAMR2018.pdf>

⁹⁶ Mécanisme SIM-FLEGT, 2018. *FLEGT-licensing and EUTR impact on European tropical timber procurement*. Disponible sur: <http://www.flegtim.eu/index.php/newsletter/imm-surveys-interviews/110-flegt-licensing-and-eutr-impact-on-european-tropical-timber-procurement>

du Royaume-Uni et des Pays-Bas présentant une part plus importante hors UE dans leur consommation. L'incertitude qui plane sur l'issue des négociations relatives à la décision du Royaume-Uni de se retirer de l'UE a perduré au début de 2019 et devrait avoir des conséquences sur le secteur du meuble en bois de l'UE, qui s'accompagne d'interrogations quant aux effets sur la consommation, l'environnement des affaires, les taux de change et les éventuelles barrières tarifaires et non tarifaires au commerce.

Au **Japon**, les importations de meubles en bois ont chuté de 5 pour cent en 2017, à 2,2 milliards \$EU, un niveau qui devrait rester similaire en 2018. Dans les pays producteurs de l'OIBT, les importations sont restées modestes comparées à celles des principaux pays consommateurs de l'OIBT, avec 4 pour cent seulement des importations réalisées par les membres de l'OIBT. Bien que les niveaux des importations opérées par les producteurs de l'OIBT aient plus que doublé depuis 2009, la croissance ralentit depuis 2014. En 2018, les principaux producteurs de l'OIBT importateurs furent l'Inde, la Malaisie, le Mexique, les Philippines et la Thaïlande.

En 2018, les importations de meubles et éléments d'ameublement en bois par les **pays qui ne sont pas membres de l'OIBT** ont représenté 16 pour cent des importations mondiales, à 10,9 milliards \$EU, soit 2 pour cent de moins qu'en 2017. En 2018, les principaux importateurs hors OIBT furent le Canada, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, la Fédération russe et Singapour, les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient étant aussi des destinations majeures.

Charpenterie

La charpenterie, qui est aussi l'un des principaux PBTS dans le commerce, comprend fenêtres, portes et châssis, panneaux assemblés pour revêtements de sols, panneaux pour parquets, coffrages à béton, bardeaux et bardeaux de fente, poteaux et poutres. Dans la charpenterie, la demande est tributaire de la demande dans le secteur de la construction résidentielle et hors résidentielle, y compris la rénovation et les réparations.

Exportations de charpenterie

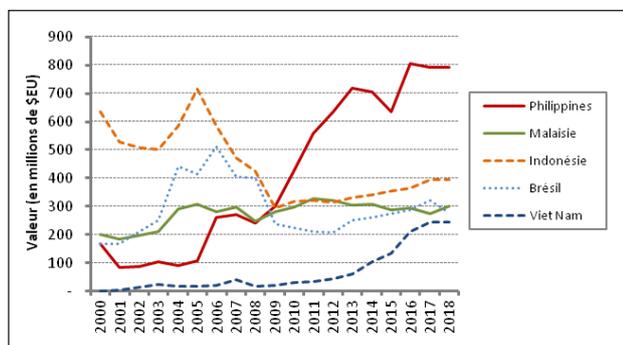
Les exportations mondiales de charpenterie se sont rétablies après leur plus bas en 2015 de 14,2 milliards \$EU, pour ensuite progresser d'année en année et atteindre 15,5 milliards \$EU en 2017, sans évolution sensible à signaler dans les niveaux d'exportation de 2018. La majeure partie des exportations (81 pour cent) provient de pays consommateurs membres de l'OIBT et une part significative des échanges concerne des essences non tropicales. La Chine, la Pologne, l'Autriche et l'Allemagne ont été les principaux exportateurs en 2018, alimentant 44 pour cent des exportations de l'OIBT. Toutefois, à l'exception de la Chine, l'on présume que la majeure partie de leurs exportations proviennent de sources autres que tropicales, compte tenu de leurs importantes ressources intérieures en conifères et feuillus tempérés, et du volume relativement faible de leurs importations de produits primaires issus de feuillus tropicaux.

En **Chine**, les exportations de produits de charpenterie ont décroché d'année en année après leur plus haut de 2014, pour tomber à 1,6 milliard \$EU en 2018, ce qui représente un recul de 18 pour cent par rapport à l'année précédente. En 2018, elles ont alimenté dans leur écrasante majorité les États-Unis (37 pour cent), le Japon (11 pour cent), la R.A.S. de Hong Kong

(9 pour cent), l'Allemagne (8 pour cent) et le Royaume-Uni (11 pour cent), les principaux produits exportés étant les portes (54 pour cent), fenêtres (13 pour cent) et revêtements de sol assemblés (13 pour cent). Bien que la Chine importe d'importants volumes de produits primaires tropicaux (voir le chapitre 2), la part d'articles tropicaux par rapport aux non tropicaux au sein des exportations chinoises de charpenterie n'est pas connue. La consommation chinoise d'ouvrages de charpenterie a considérablement augmenté et les fabricants ont ciblé les villes de deuxième et troisième rangs, sachant que les grandes métropoles souffrent d'une offre excédentaire. En novembre 2018, les abattements sur les taxes à l'export ont été relevés sur plusieurs PBTS, dont fenêtres et cadres en bois ainsi que parquets stratifiés et composites en bois, ce qui augmentera la compétitivité à l'export des industries de la fenêtre et du parquet qui ont souffert de la hausse des coûts de production et de main-d'œuvre, des taxes et redevances élevées et du recul des ventes dans le pays.

En 2018, le chiffre des exportations de charpenterie opérées par les **pays producteurs membres de l'OIBT** a atteint 2,2 milliards \$EU, un niveau identique à celui de l'année précédente. Dans leur majorité (82 pour cent) les exportations opérées par les producteurs provenaient de pays producteurs de la région Asie-Pacifique et le reliquat de la région Amérique latine-Caraïbes (figure 3.7). Les **Philippines** alimentent pour près de 36 pour cent les exportations des pays producteurs et ses exportations ont considérablement progressé au cours des dernières années, de 301 millions en 2009 à 791 millions \$EU en 2018. Ses exportations ont été stimulées par la demande dans les pays de l'Asie du Sud-Est, notamment au Japon et en Chine, même si d'importants écarts ont été relevés entre les volumes d'échanges communiqués par les Philippines et le Japon. En 2017 et 2018, l'**Indonésie**, la **Malaisie**, le **Brésil** et le **Viet Nam** furent aussi d'importants exportateurs, leurs exportations se chiffrant en 2018 à 394 millions \$EU, 301 millions \$EU, 274 millions \$EU et 243 millions \$EU chacun. À la différence des Philippines, l'Indonésie exporte des quantités notables vers les États-Unis et l'UE, et les tendances des exportations témoignent du niveau de la demande sur ces marchés.

Fig. 3.7: Principaux exportateurs tropicaux de charpenterie



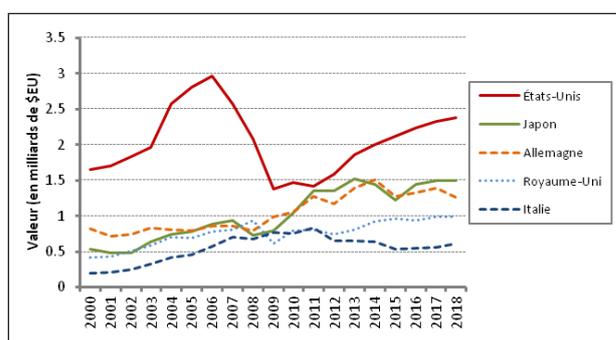
Source: COMTRADE

Importations de charpenterie

En 2018, les importations de charpenterie se chiffraient au total à 13,1 milliards \$EU, un chiffre très légèrement en recul par rapport au niveau de 2017, les pays consommateurs de l'OIBT représentant leur quasi-majorité.

La figure 3.8 indique les principaux importateurs de charpenterie de 2000 à 2018. En 2017 et 2018, les **États-Unis**, premier importateur mondial de charpenterie, ont importé ces produits pour une valeur de 2,3 milliards \$EU et de 2,4 milliards \$EU pour chacune de ces années. Les importations ont suivi les tendances des mises en chantier de logements dans le secteur américain du résidentiel et de la rénovation, qui affiche une croissance soutenue depuis 2009. Si l'économie américaine a progressé à un rythme plus rapide que prévu au premier trimestre de 2019, les mises en chantier de logements ont, elles, atteint leur plus bas depuis deux ans, ce fléchissement de la construction résidentielle étant en partie à imputer aux perturbations causées par les gigantesques inondations de la région du centre-ouest. Dans le marché des portes et fenêtres, la part du bois devrait continuer d'être menacée par leurs rivales en plastique d'un prix relativement bas. Les chiffres préliminaires montrent aussi que les importations américaines de parquets en bois durs ont reculé au début de 2019, les données sur les importations de Chine dont on dispose à ce jour (janvier à mars) ayant fléchi de 41 pour cent et celles de Malaisie affichant une chute sensible après plusieurs mois de vigueur⁹⁷.

Figure 3.8: Principaux importateurs de charpenterie



Source: COMTRADE

En 2018, le **Japon** s'est classé au deuxième rang des importateurs de l'OIBT, avec un chiffre d'importations de 1,5 milliard \$EU, ce qui témoigne d'un rebond après leur plus bas de 1,2 milliard \$EU en 2015, qui avait suivi l'entrée en vigueur en 2014 de la hausse de la taxe à la consommation.

Dans les **28 pays de l'UE**, la somme des importations a atteint 6,8 milliards \$EU en 2018, soit plus de la moitié de l'ensemble des importations de l'OIBT. Les principaux pays importateurs dans l'UE des 28 furent l'Allemagne (1 263 millions \$EU), le Royaume-Uni (994 millions \$EU), l'Italie (614 millions \$EU) et la France (553 millions \$EU). Les importations de fenêtres et portes en bois provenant de régions autres que l'UE y sont relativement faibles au regard de la consommation. Le secteur européen de la charpenterie devrait continuer de dominer l'offre sur le marché de l'UE, qui demeure sous pression pour conserver sa part du marché suite aux innovations des technologies du plastique, du métal et du revêtement. Dans le secteur du revêtement de sol en bois, les fournisseurs tropicaux ont perdu des parts de marché au profit des fournisseurs locaux, en raison de l'essor de la production, de la préférence pour les essences locales (particulièrement le chêne), de la difficulté qu'ont les fournisseurs tropicaux à se conformer au RBUE et de la concurrence plus intense des parquets en stratifié et autres matériaux hors bois. Les fabricants de revêtements de sol de l'UE ont amélioré leur compétitivité sur les marchés de la région grâce à l'innovation et au

⁹⁷ ITTO Tropical Timber Market Report 23:9, 1-15 mai 2019.

marketing, aidés en cela par la relative faiblesse de l'euro et des autres devises de l'UE comparé au dollar des États-Unis.

En 2018, les importations de charpenterie par les pays producteurs membres de l'OIBT se sont élevées à 395 millions \$EU, ce qui représentait toutefois une toute petite partie (3 pour cent) du total de l'OIBT. Les Philippines, le Mexique et l'Inde furent les seuls marchés destinataires significatifs au sein des pays producteurs.

Autres produits bois de transformation secondaire

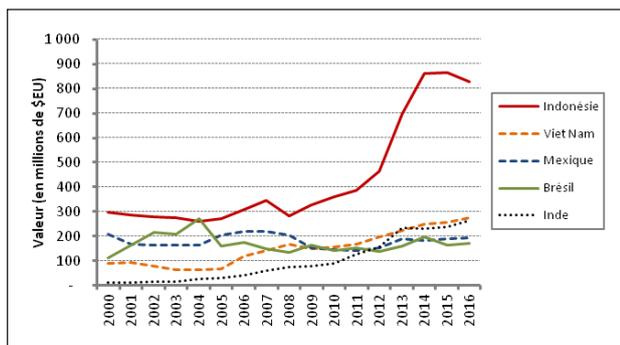
Deuxième plus importante catégorie de PBTS, les «autres PBTS» recouvrent une vaste diversité d'articles tels que les cadres de photo, des articles de vaisselle et de cuisine et autres petits articles en bois, de même que les tambours de câble et palettes.

Exportations d'«autres PBTS»

Depuis 2015, le chiffre des exportations OIBT d'«autres PBTS» est en progression, atteignant 16,03 milliards \$EU en 2018, soit une légère hausse par rapport à l'année précédente. La majeure partie des échanges s'opère entre des pays consommateurs membres de l'OIBT, qui représentaient 86 pour cent des exportations mondiales en 2018. La Chine demeure le plus important importateur d'«autres PBTS», constituant 36 pour cent des exportations mondiales pour un chiffre de 5,8 milliards \$EU. Les 28 pays de l'UE ont alimenté 44 pour cent des exportations de l'OIBT, chiffrées à 7 milliards \$EU, les principaux exportateurs étant la Pologne (1,440 million \$EU), l'Allemagne (1,056 million \$EU), la France (735 millions \$EU) et les Pays-Bas (487 millions \$EU).

Le principal pays producteur membre de l'OIBT exportateur d'«autres PBTS» est l'Indonésie (figure 3.9), qui représente 35 pour cent des exportations en 2018. Les exportations indonésiennes se sont envolées entre 2009 et 2014, avant toutefois de ralentir en 2015 pour ensuite décrocher d'année en année jusqu'en 2017. Le Viet Nam (279 millions \$EU), l'Inde (255 millions \$EU) et le Mexique (222 millions \$EU) furent les autres principaux exportateurs en 2018. Toutefois, la somme des exportations opérées par les producteurs de l'OIBT (2,2 milliards \$EU) n'a représenté en 2018 que 14 pour cent des exportations mondiales d'«autres PBTS».

Figure 3.9: Principaux exportateurs tropicaux d'autres PBTS



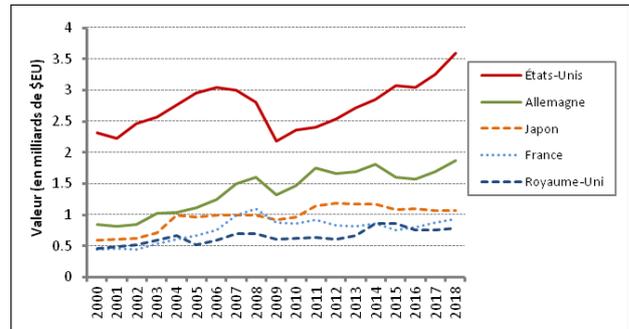
Source: COMTRADE

Importations d'autres PBTS

En 2018, les importations mondiales d'«autres PBTS» se sont chiffrées à 14,9 milliards \$EU, soit 5 pour cent de plus que

l'année précédente. Les importations opérées par les États-Unis, l'Allemagne et le Japon ont dépassé chacun le milliard de \$EU (figure 3.10). Les États-Unis demeurent en 2018 le principal marché des «autres PBTS», en absorbant pour une valeur de 3,6 milliards \$EU (10 pour cent de plus qu'en 2017), ce qui représente 24 pour cent de la masse des importations de cette catégorie par les pays membres de l'OIBT. Les importations allemandes ont également augmenté (de 11 pour cent) en 2018, à 1,9 milliard \$EU. Le Japon demeure le troisième importateur avec le chiffre de 1,1 milliard \$EU, bien que ses importations soient restées au même niveau depuis 2014.

Figure 3.10: Principaux importateurs d'autres PBTS



Source: COMTRADE

Les 28 pays de l'UE demeurent la première destination régionale des exportations d'«autres PBTS», le chiffre global de ses exportations pour 2018 atteignant 7,6 milliards \$EU, soit 7 pour cent de plus que l'année précédente, ce qui représente plus de la moitié de la somme des importations de l'OIBT. Au sein des 28 pays de l'UE, les principaux importateurs en 2018 sont l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, qui ont importé chacun 1,9 milliard \$EU, 929 millions \$EU et 787 millions \$EU. Ces trois pays ont tous affiché des importations en hausse en année glissante, de 11 pour cent, 6 pour cent et 5 pour cent respectivement.

Les importations d'«autres PBTS» réalisées par les pays producteurs OIBT se sont chiffrées à 743 millions \$EU en 2015. Bien qu'elles aient plus que doublé depuis 2009, elles ne représentent que 5 pour cent environ du total des importations mondiales. Le Mexique, le Panama, la Malaisie et l'Inde furent les principaux pays producteurs de l'OIBT importateurs, leurs importations d'autres PBTS se chiffrant à 181 millions \$EU, 84 millions \$EU, 84 millions \$EU et 64 millions \$EU chacun.

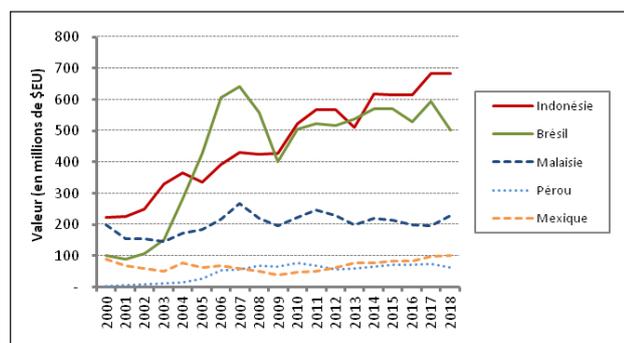
Moulures

Les moulures recouvrent les bois équarris ou profilés en continu, dont moulures (plinthes et baguettes d'intérieur, articles de platelage d'extérieur, etc.), bandes et frises non assemblées pour parquets, bois mouluré, goujons, etc.

Exportations de moulures

En 2018, la somme des exportations de moulures se chiffrait à 4,6 milliards \$EU, soit un niveau identique à celui de 2017. Les pays consommateurs de l'OIBT occupent une place moins importante au sein du commerce des moulures que pour les autres catégories de PBTS, puisqu'ils représentent 63 pour cent des exportations mondiales de moulures.

Figure 3.11: Principaux exportateurs tropicaux de moulures



Source: COMTRADE

En 2018, les exportations de moulures opérées par les pays producteurs de l'OIBT ont affiché le même niveau qu'en 2017, avec 1,7 milliard \$EU. Ils pesaient 37 pour cent au sein des exportations mondiales, une part nettement plus importante que celles des autres catégories de PBTS. Au niveau des producteurs par région, l'Amérique latine et l'Asie-Pacifique représentaient la quasi-totalité (99 pour cent) des exportations de moulures réalisées par les pays producteurs de l'OIBT en 2018, le chiffre des exportations augmentant d'une année à l'autre de 3 pour cent dans la région Asie-Pacifique alors qu'il reculait de 13 pour cent dans la région Amérique latine-Caraïbes.

La **Chine** est restée le premier plus important exportateur de moulures en bois en termes de valeur. Après un rebond de ses exportations en 2017 qui a fait suite à un recul constant depuis 2011, elles se sont contractées de 7 pour cent en 2018 par rapport à leur niveau de 2017, pour s'élever à 690 millions \$EU. L'Indonésie s'est hissée au deuxième rang des exportateurs mondiaux et est en tête des pays exportateurs de l'OIBT, avec des exportations chiffrées à 683 millions \$EU en 2018, un niveau identique à celui de l'année précédente. Les autres principaux exportateurs furent le Brésil et la Malaisie.

Dans la région Amérique latine, le Mexique et le Pérou occupent aussi une place importante au sein du commerce des moulures en 2018, et, avec le Brésil, ils ont alimenté 97 pour cent des exportations de la région. Les exportations brésiliennes et mexicaines se composent toutefois en majeure partie de conifères. L'Indonésie et la Malaisie ont exporté 92 pour cent des exportations de moulures au sein de la région Asie-Pacifique cette même année, tandis que le Viet Nam en représentait 5 pour cent.

Importations de moulures

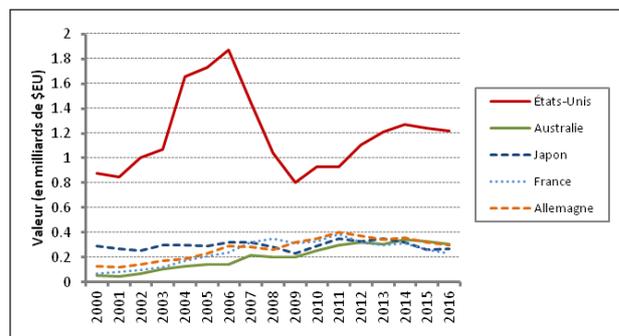
En 2018, les importations de moulures par les pays membres de l'OIBT ont atteint 5 milliards \$EU en valeur, un chiffre légèrement plus élevé que celui de l'année précédente. Dans leur majeure partie, les importations (93 pour cent), chiffrées à 4,6 milliards \$EU, provenaient de pays consommateurs de l'OIBT. En 2018, les principaux importateurs sont les États-Unis, la France, l'Australie, l'Allemagne et le Japon (figure 3.12).

Les **États-Unis** ont continué de dominer les importations de moulures de l'OIBT, leurs importations se chiffrant à 1,4 milliard \$EU en 2018. Entre 2008 et 2014, le niveau des importations s'est lentement rétabli des effets délétères de la crise économique et financière qui avait provoqué un effondrement des mises en chantier de logements, avant de ralentir en 2015 et 2016, malgré la forte progression des mises en chantier de logements ces deux années-là. En 2017 et 2018, les importations se sont redressées

pour atteindre 1,4 milliard \$EU en 2018, leur plus haut niveau depuis 2007. Le Brésil, la Chine, la Malaisie et l'Indonésie sont les principaux fournisseurs de moulures en bois durs des États-Unis. On anticipe à moyen terme une progression de la demande en moulures, compte tenu de la reprise sur les marchés du logement et de la hausse des dépenses de réaménagement et de rénovation de l'habitat, un marché de poids pour les PBTS, y compris les moulures. Toutefois, à moyen terme, on anticipe une modération de la croissance économique qui devrait ralentir les mises en chantier de logements, ce qui réduira la demande en moulures. Le bois, qui est prescrit pour la beauté de son esthétique, son prix bas et sa versatilité, devrait rester le matériau privilégié pour les moulures et les boiseries. Il faut toutefois compter avec la concurrence des plastiques et bois d'ingénierie qui devrait s'intensifier si les fabricants améliorent l'esthétique de ces produits et si les propriétaires de logement et les entrepreneurs leur accordent une préférence grandissante en raison de leur durabilité et du peu d'entretien qu'ils nécessitent.

L'**Australie** s'est classée deuxième plus important importateur de l'OIBT avec des importations qui ont augmenté en 2017 à 341 millions \$EU avant de se contracter en 2018 à 294 millions \$EU. Au **Japon**, les importations ont fluctué sur fond de tendance baissière depuis 2011 et se sont élevées à 254 millions \$EU en 2018. Ces deux pays importent leurs moulures de bois dur essentiellement de la région Asie, en particulier Chine, Indonésie, Viet Nam et Malaisie.

Figure 3.12: Principaux importateurs de moulures



Source: COMTRADE

Dans les **28 pays de l'UE**, le chiffre des importations de moulures a progressé d'année en année après un plus bas en 2016, pour augmenter de 10 pour cent en 2017 à 1,81 milliard \$EU et de 2 pour cent en 2018, avec 1,85 milliard \$EU. La France est arrivée en tête des importateurs de la région et se classe seconde des principaux importateurs OIBT en 2018, absorbant 294 millions \$EU en 2018, soit 17 pour cent de plus que l'année précédente. En revanche, les importations de l'Allemagne ont, elles, chuté de 11 pour cent, à 292 millions \$EU. L'Indonésie est le premier fournisseur tropical de moulures sur les marchés de l'UE, le dispositif de délivrance d'autorisations FLEGT offrant désormais aux fournisseurs indonésiens une opportunité d'accroître leur part de marché.

Dans les pays producteurs membres de l'OIBT, les importations de moulures n'ont constitué que 7 pour cent du chiffre mondial, le seul grand importateur étant le Mexique, qui a importé en 2018 près de la moitié des importations opérées par les producteurs de l'OIBT.

Meubles et éléments d'ameublement en bambou et canne

Sachant que les meubles et éléments d'ameublement en bambou et canne constituent aujourd'hui une part importante des

exportations de produits forestiers tropicaux non ligneux chez plusieurs pays membres de l'OIBT, ces produits sont également couverts dans ce rapport. Parmi les meubles et éléments d'ameublement en bambou et canne figurent les sièges en canne, bambou, etc., les meubles fabriqués dans un matériau similaire au bambou, etc.

Exportations de meubles et éléments d'ameublement en bambou et canne

En 2018, les exportations de meubles et éléments d'ameublement en bambou et canne se sont chiffrées à 3,3 milliards \$EU, 86 pour cent des exportations mondiales étant originaires de pays consommateurs de l'OIBT. Les exportations à partir de pays consommateurs de l'OIBT ont progressé rapidement de 2010 à 2014, année où elles ont culminé à 3,9 milliards \$EU avant de se contracter de 33 pour cent en 2016 pour ensuite rester à un niveau relativement bas en 2017 et 2018. Bien que la Chine continue de dominer les échanges, ses exportations ont fléchi de plus de moitié depuis 2014 pour s'élever à 1,419 million \$EU en 2018, ce qui représente 44 pour cent des exportations OIBT. L'Italie, la Pologne, les États-Unis, le Viet Nam et l'Indonésie ont également occupé une place notable au sein du commerce de meubles en bambou et canne, ces trois pays ayant réalisé des chiffres d'exportation correspondant à 36 pour cent du total des exportations mondiales de meubles en bambou et canne.

D'un point de vue régional, les producteurs de la région Asie-Pacifique constituaient la majeure partie (plus de 60 pour cent) des exportations opérées par les pays producteurs de l'OIBT. Bien que leurs exportations soient relativement modestes,

nombre de pays d'Amérique latine et d'Afrique disposent toutefois de riches ressources en bambou et rotin.

Traditionnellement, l'**Indonésie** a alimenté la majeure partie des ressources mondiales en rotin, mais la surexploitation de certaines espèces et l'expansion des plantations de palmier à huile et des activités minières menacent la ressource, ce qui a entraîné la reconversion des sols à la culture du rotin. En 2012, le gouvernement a imposé une interdiction sur les exportations de matière première et de produits semi-finis en rotin, pour tenter de surmonter la pénurie de matière première dans le pays qui a nui à la filière indonésienne du rotin et de maintenir le seuil de pérennité des ressources en rotin et forestières, mais aussi de prévenir le trafic de certains types de rotin. Malgré cette interdiction, les exportations indonésiennes de meubles en canne et bambou n'ont pas augmenté de manière significative depuis 2011. En 2019, le gouvernement a envisagé de lever l'interdiction d'exporter du rotin brut, avant toutefois de se raviser en raison d'inquiétudes soulevées par la filière du meuble.

Importations de meubles et éléments d'ameublement en bambou et canne

Les importations mondiales de meubles et éléments d'ameublement en bambou et canne se sont élevées à 3,1 milliards \$EU en 2018, 88 pour cent provenant de pays consommateurs de l'OIBT. Les importations par les États-Unis, le plus grand importateur, s'envolent depuis 2011 et ont été chiffrées à 1,306 million \$EU en 2018, soit 17 pour cent de mieux qu'en 2017 et en hausse de 127 pour cent par rapport à leur niveau de 2011. Celles des 28 pays de l'UE, toutes confondues, s'élevaient à 953 millions \$EU, un niveau qui est relativement stationnaire depuis 2011.

Chapitre 4. L'OFFRE ET LA DEMANDE EN BOIS AU JAPON

Préface

La présente étude, financée par l'OIBT, qui porte sur l'offre et la demande en bois au Japon a été menée par le Centre japonais d'information et de recherche sur les produits ligneux (JAWIC)⁹⁸ et préparée par M. Satoshi Tachibana (chercheur associé au JAWIC) de l'université de Tsukuba (Japon). Elle s'est inspirée d'une étude de 2008 intitulée *Japanese wood market and use of tropical wood*⁹⁹ (Le marché du bois et l'emploi de bois tropicaux au Japon) couvrant la période 1945 à 2008.

Situation de la forêt et de la filière des produits forestiers au Japon durant la période 2008-2017

Ressources forestières

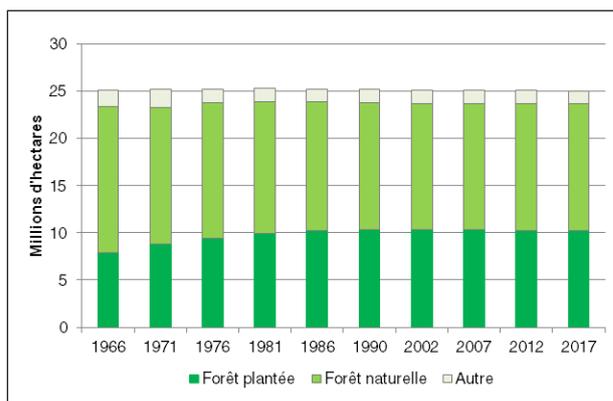
Au Japon, les terres boisées couvrent une superficie forestière totale d'environ 25 millions d'hectares, un chiffre stable depuis les années 60. Toutefois, le rapport de composition entre la forêt naturelle et la forêt plantée a évolué, comme l'indique la figure 4.1. C'est durant la guerre et la période de reconstruction qui l'a suivie que les forêts ont été exploitées à grande échelle en raison des importantes quantités de bois qui se sont avérées nécessaires pour garantir l'approvisionnement requis. Le reboisement a alors été favorisé pour remettre en état les terres dégradées après exploitation. Du milieu des années 50 jusqu'au milieu des années 70, plus de 300 000 ha de surfaces ont ainsi été reboisées chaque année, avec pour résultat une augmentation des forêts plantées durant les années 60 à 80, alors que la surface de forêt naturelle reculait. Les essences principalement utilisées pour planter des forêts durant cette période étaient *Cryptomeria japonica* (cèdre du Japon), *Chamaecyparis* (cyprès du Japon) et *Larix kaempferi* (mélèze du Japon), les deux premières offrant les caractéristiques souhaitables que sont croissance rapide, rectitude et facilité de transformation.

À partir du milieu des années 50 jusqu'au milieu des années 60 essentiellement, le bois de feu et le charbon de bois qui étaient les principaux combustibles ont été délaissés au profit du pétrole et du gaz au fil de l'essor de la croissance économique (la révolution du combustible). La demande en bois de feu et en charbon de bois a alors diminué de manière radicale pendant la révolution du combustible tandis que celle en matériaux de construction et produits papier augmentait rapidement du milieu des années 50 jusqu'au début des années 70, la période de forte croissance économique. En réponse à cette demande, on a promu «l'expansion des boisements» afin de faciliter la transition des forêts naturelles, telles que celles utilisées pour le bois de feu, aux forêts plantées.

⁹⁸ Fondé à l'origine en 1974 sous le nom de *Wood-Products Stockpile Corporation*, le JAWIC (Centre japonais d'information et de recherche sur les produits ligneux) a été renommé en 1991. Le JAWIC promeut les activités visant à soutenir la sécurisation de l'offre en bois, par le recueil, l'analyse et la diffusion d'informations sur l'offre et la demande en bois, les prix, la production, la distribution, et la consommation. M. Satoshi Tachibana est un expert chevronné de la recherche sur le commerce du bois et conduit des travaux de recherche de nature quantitative et qualitative sur le commerce mondial des produits forestiers depuis le milieu des années 90.

⁹⁹ FAO/JAWIC 2008. *The Japanese wood market and use of tropical wood*. Disponible sur: <http://www.fao.org/forestry/18282-0c6347955461596080c8333bc5c3c4c4a.pdf>

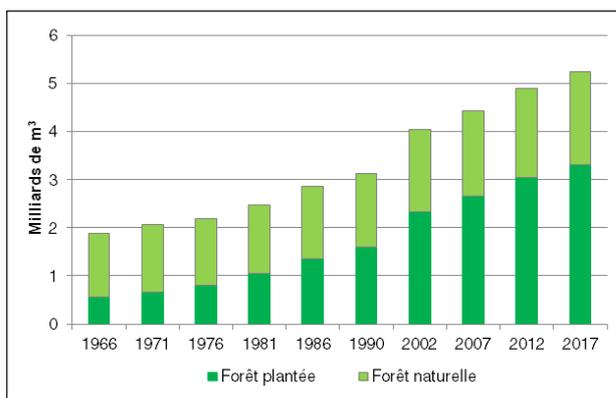
Figure 4.1: Évolution de la superficie forestière au Japon



Source: Agence japonaise des forêts (2010), *Annual Report on Forest and Forestry in Japan 2010* et *Shinrin shigen genkyō* (Étude d'inventaire des forêts) (<http://www.rinya.maff.go.jp/j/keikaku/genkyou/index1.html>)

Du point de vue de la conservation des sols, une terre dégradée devrait être reboisée dès que possible. C'est pourquoi, en raison de leur taux de croissance élevé et de leur forte valeur économique ont été sélectionnées des essences de conifères telles que *Cryptomeria japonica* (cèdre du Japon), *Chamaecyparis* (cyprès du Japon), *Larix kaempferi* (mélèze du Japon), (*Picea jezoensis* (Épicéa du Japon), *Abies sachalinensis* (sapin de Sakhaline), *Pinus densiflora* (pin rouge du Japon) ou *Pinus thunbergii* (pin noir du Japon).

Figure 4.2: Évolution du matériel forestier sur pied au Japon



Source: Agence japonaise des forêts (2018), *Annual Report on Forest and Forestry in Japan 2018* et *Shinrin shigen genkyō* (Étude d'inventaire des forêts) (<http://www.rinya.maff.go.jp/j/keikaku/genkyou/index1.html>)

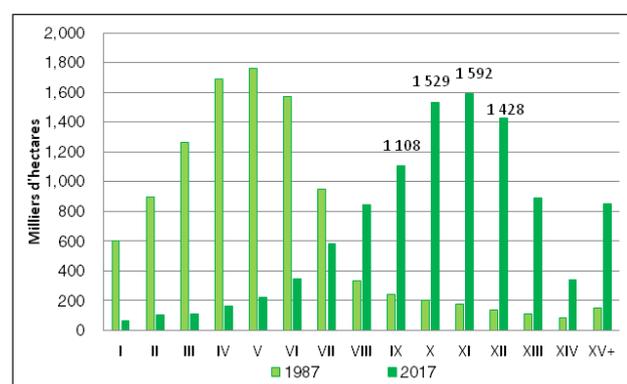
Au Japon, le matériel forestier sur pied est en augmentation constante depuis les années 60, comme l'indique la figure 4.2. Il a en effet quasiment triplé, passant de 18,8 milliards de m³ en 1966 à 52,4 milliards de m³ en 2017. Si le volume de matériel sur pied est resté stationnaire en forêt naturelle, il a toutefois nettement augmenté dans les forêts plantées depuis les années 70. Cela s'explique par la conversion des forêts naturelles en forêts plantées depuis les années 50.

La figure 4.3 montre l'évolution de la structure de l'âge des forêts plantées entre 1987 et 2017. On constate une répartition disproportionnée des classes d'âge aussi bien en 1987 qu'en 2017. Dans les forêts plantées, une part élevée se situe dans la

classe d'âge X-XII (51 à 65 ans après plantation), par exemple 1,1 million d'ha dans la classe d'âge IX, 1,5 million d'ha dans la classe d'âge X, 1,6 million d'ha dans la classe d'âge XI et 1,4 million d'ha dans la classe d'âge XII en 2017. En général, une forêt plantée de cèdre du Japon peut être récoltée au terme de 50 années lorsque la plupart des arbres ont atteint un âge exploitable. Toutefois, au cours des deux ou trois décennies passées, les coupes claires ont stagné, ce qui s'est traduit par des reboisements négligeables et une petite surface de forêt dans les classes d'âge jeunes.

Depuis les années 2000, après la conclusion du Protocole de Kyoto, le Gouvernement japonais promeut activement les coupes d'éclaircie dans les forêts plantées pour prévenir le réchauffement du globe. En outre, l'Agence japonaise des forêts a adopté des mesures visant à favoriser les coupes rases et le reboisement aux fins de rajeunir les forêts plantées matures. La superficie de jeunes forêts plantées devrait donc augmenter progressivement dans les années à venir.

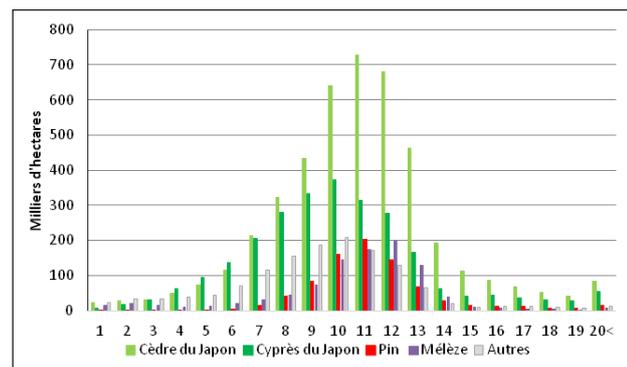
Figure 4.3: Structure des classes d'âge en forêt plantée, 1987 et 2017



Source: Agence japonaise des forêts (1987, 2017), *Shinrin shigen genkyō (Étude d'inventaire des forêts)*

Si l'on examine les classes d'âge des principales essences de conifères plantées en termes de structure, quatre: cèdre du Japon, cyprès du Japon, pin et mélèze du Japon, présentent une répartition irrégulière comme le montre la figure 4.4. Cela s'explique par la période d'expansion des boisements indiquée précédemment. Aujourd'hui, les cèdres et mélèzes du Japon ayant atteint leur âge exploitable – à savoir entre 50 et 60 ans –, les activités forestières d'éclaircie et de récolte finale y sont menées progressivement.

Figure 4.4: Structure de l'âge par essence de conifère plantée, 2017



Source: Agence japonaise des forêts (2017), *Shinrin shigen genkyō (Étude d'inventaire des forêts)*

Dispositif de l'administration

(1) Cadre de base de la gestion des forêts au Japon

La loi de base sur les forêts et la foresterie a été instaurée en 2001 en remplacement de la loi de base sur les forêts, qui datait de 1964. Cette dernière avait été promulguée pour développer la foresterie en réponse à une augmentation sensible de la demande en bois durant les périodes de forte croissance économique. Toutefois, de la seconde moitié des années 70 jusqu'aux années 90, la demande en bois a fluctué et stagné, et le Japon a aussi été confronté à un recul de son taux d'autosuffisance en bois. Afin de répondre à ces changements, la loi de base sur les forêts et la foresterie a été adoptée pour pouvoir intégrer les multiples fonctions des forêts, telles que la protection des bassins versants, la conservation des terres, la prévention du réchauffement du globe, etc. Il convient de noter que l'ajout de l'industrie de la transformation du bois au texte de la loi de base a aussi été un élément important.

Le Plan de base pour les forêts et la foresterie constitue la politique nationale de fond qui régit les forêts et la foresterie au Japon, tandis que le Plan national des forêts fournit les lignes directrices nationales de la gestion des forêts. Dans le Plan de base pour les forêts et la foresterie, les forêts sont classées en trois types selon leur fonction primaire: Forêts de conservation des sols et des eaux; Forêts de coexistence entre l'humain et la forêt; et Forêts d'utilisation durable des ressources.

(2) Révision de la politique pour la revitalisation des forêts et de la foresterie

En 2011, au titre de la première année de revitalisation des forêts et de la foresterie, le Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et des pêches (MAFF) a revu les politiques forestières et révisé la loi sur les forêts, introduit le Système d'appui direct à la gestion des forêts et à la conservation environnementale et élaboré les nouveaux Plan de base sur les forêts et la foresterie et Plan national des forêts.

En avril 2011, la Loi sur les forêts a été révisée aux fins d'introduire 1) le système de vérification de la gestion correcte des forêts dont les propriétaires ne sont pas connus; 2) le système de décrets administratifs visant à arrêter l'exploitation sans autorisation et obliger ces exploitants à replanter; et 3) le système du Plan de gestion des forêts destiné à promouvoir la coordination et la rationalisation des pratiques forestières chez les groupes de petits propriétaires forestiers.

Le Système d'appui direct à la gestion des forêts et à la conservation environnementale désigne un programme de subventions qui accompagne les coûts de gestion des forêts, y compris les coupes d'éclaircie et la construction de routes forestières, associées à des activités de gestion forestière¹⁰⁰.

Exploitation des forêts par la filière des produits forestiers

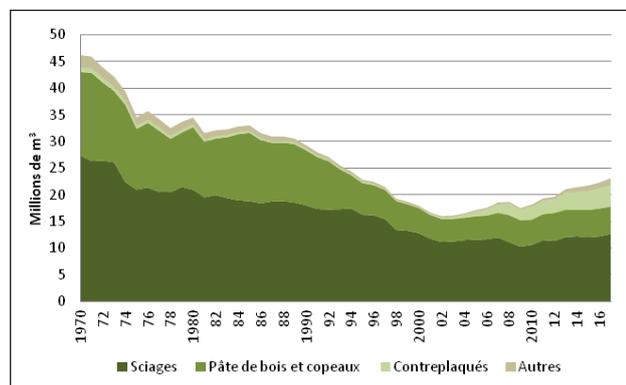
Ainsi que le précise l'[Annual Report on Forest and Forestry in Japan: Fiscal Year 2017](#) (Rapport annuel sur les forêts et la foresterie au Japon) de l'Agence japonaise des forêts, «les

¹⁰⁰ *Annual report on forest and forestry in Japan* (Rapport annuel sur les forêts et la foresterie au Japon), exercice 2012. Disponible sur: <http://www.rinya.maff.go.jp/j/kikaku/hakusyo/24hakusyo/190411.html>

forêts procurent une variété de biens et services indispensables à la vie des populations et à l'économie nationale, en remplissant de multiples fonctions telles que conservation des sols, conservation des bassins versants et prévention du réchauffement du globe». Dans les résultats des sondages publics, on constate que les attentes du public à l'endroit des rôles de la forêt ont évolué. Dans ces attentes, alors que «la production de bois servant de matériaux de construction de logements et matières premières pour les meubles, le papier, etc.» était arrivée en neuvième position en 1999, en 2015 elle a été classée quatrième en 2015. Dans les résultats des sondages publics menés en 2015, dans le trio de tête on trouve Prévention des catastrophes, Contribution à la prévention du réchauffement du globe par l'absorption de CO₂ et Stockage des ressources en eau.

La production intérieure totale¹⁰¹ de bois ronds a augmenté, de 18,730 millions de m³ en 2008 à 23,181 millions de m³ en 2017 comme l'indique la figure 4.6. Sur cette production totale, on voit dans la figure 4.5 que 12,632 millions de m³ ont été utilisés pour le bois d'œuvre, 5,193 millions de m³ pour la pâte de bois et les copeaux, 3,993 millions de m³ pour les contreplaqués, 1,363 million de m³ pour d'autres usages, 0,311 million de m³ pour cultiver des champignons shiitakés et 7,793 millions de m³ pour le bois de feu. Au cours de la décennie passée, la progression de bois ronds pour le contreplaqué et le bois de feu a été remarquable. Comme nous le verrons pas la suite, les importations de bois ronds pour le contreplaqué ont spectaculairement chuté suite à la diminution des ressources des forêts naturelles et à la hausse des restrictions frappant les exportations de ressources naturelles dans les pays producteurs de bois, ce qui s'est traduit par une demande en bois ronds d'origine japonaise pour remplacer les bois ronds importés. Depuis le grand séisme de l'est du Japon en 2011, les attentes et la demande en combustibles de biomasse sont en augmentation dans l'Archipel de même que la production de bois à usage de bois de feu.

Figure 4.5: Production de bois ronds locaux par finalité



Source: Agence japonaise des forêts, Mokuzaï jukyuhyô (Tableau de l'offre et de la demande en bois, parution annuelle)

¹⁰¹ Les chiffres de la production et du commerce figurant dans ce chapitre peuvent ne pas correspondre aux chiffres de l'OIBT qui sont dérivés des données officielles que soumet le Point focal de l'OIBT au Japon par le biais du Questionnaire commun sur le secteur forestier 2017 et qui sont présentés dans les appendices 1 et 2. Des consultations étaient en cours avec le Gouvernement du Japon au sujet des données communiquées dans la présente étude à la période de finalisation de la Revue biennale. Toute révision ou observation se rapportant à la production et au commerce japonais de bois seront publiées en temps utile sur: https://www.ito.int/biennial_review/

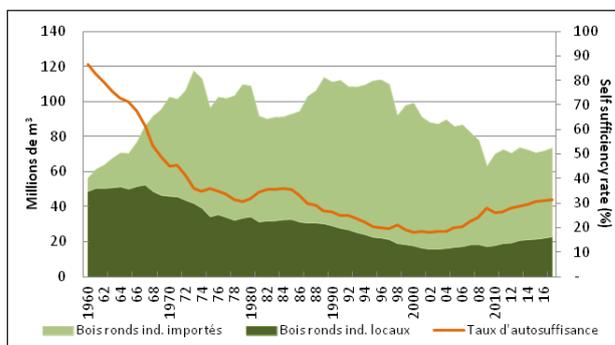
L'offre et la demande en bois au Japon durant la période 2008-2017

L'offre en bois

(1) Évolution de l'offre en bois

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, au Japon, une part significative des forêts a atteint un âge exploitable et l'objectif n'est donc plus aujourd'hui de planter et d'entretenir, mais de récolter. Si l'on regarde les caractéristiques régionales, le cycle de rotation du cèdre du Japon se situe entre 40 et 60 années, contre 60 à 70 ans pour le cyprès du Japon. Avec la maturation des forêts plantées, comme l'indique la figure 4.6, l'offre en bois ronds locaux au Japon a suivi une tendance baissière jusqu'en 2002 après avoir culminé à 52,7 millions de m³ en 1967, avant de chuter à 46,2 millions de m³ en 1970, à 34,6 millions de m³ en 1980, à 29,4 millions de m³ en 1990 et à 18 millions de m³ en 2000. Elle est toutefois en hausse depuis 2002, année où l'offre a atteint 16,1 millions de m³, pour ensuite augmenter à 18,6 millions de m³ en 2007, 19,7 millions de m³ en 2012 et 23,2 millions de m³ en 2017. Dans les années 2000, une part notable de l'offre en bois ronds locaux a été alimentée par les coupes d'éclaircie, lesquelles avaient été favorisées suite à la signature du Protocole de Kyoto en 1997 et son entrée en vigueur en 2006.

Figure 4.6: Évolution de l'offre en bois et taux d'autosuffisance¹⁰²



Source: Agence japonaise des forêts, Mokuzaï jukyuhyô (Tableau de l'offre et de la demande en bois, parution annuelle); Ministère japonais des finances, Japan Trade Statistics (Statistiques du commerce japonais, parution annuelle)

La figure 4.6 montre que le taux d'autosuffisance en bois a chuté à son plus bas niveau en 2002, avec 18 pour cent, avant de remonter continuellement jusqu'à aujourd'hui. Le taux d'autosuffisance en bois ronds industriels était de 32 pour cent en 2017 et celui des bois ronds, y compris bois de feu, de 36 pour cent. Cette progression de l'autosuffisance est imputable à des facteurs côté offre et côté demande. Du côté offre, il y a eu une augmentation significative de la production de bois ronds dans le cadre du Protocole de Kyoto, tandis que du côté demande, l'expansion de la demande dans le secteur des contreplaqués a contribué à cette hausse.

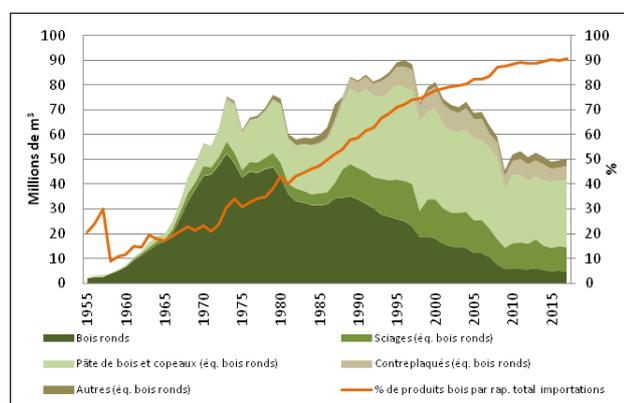
(2) Bois ronds et produits bois importés par type de produit

Le volume total des importations de bois ronds et produits bois a augmenté de 1955 à 1973, sous l'effet de la hausse du nombre de

¹⁰² Le taux d'autosuffisance (SSR) est défini comme suit: SSR = production × 100 / (production + importations - exportations).

prises en chantier de logements, comme le montre la figure 4.7. Il est ensuite nettement retombé durant la première moitié des années 80 suite au second choc pétrolier de 1978-1979, mais jusqu'aux années 90 à l'époque de la bulle économique japonaise, son niveau dépassait plus ou moins 70 millions de m³. Depuis la seconde moitié des années 90, le volume des importations est en baisse comme indiqué dans la figure. Cela s'explique par 1) une demande moindre en produits bois dans la deuxième moitié des années 90 après le grand séisme d'Hanshin-Awaji; 2) les contraintes pesant sur la ressource forestière dans des pays exportateurs de bois comme ceux d'Asie du Sud-Est ou aux États-Unis; et (3) la demande grandissante en bois ronds et produits bois en Chine depuis la fin des années 90. En 2009, les importations de bois ronds et produits bois ont sensiblement chuté sous l'effet de la crise financière mondiale. L'imposition de droits de douane restrictifs sur les bois ronds de conifères par le Gouvernement russe durant la seconde moitié des années 2000 a aussi eu un impact sur les échanges et nettement réduit le volume des importations japonaises de bois ronds.

Figure 4.7: Évolution du volume de bois ronds et produits bois importés par type de produit



Source: Agence japonaise des forêts, Mokuzaï jukyuhyô (Tableau de l'offre et de la demande en bois, parution annuelle)

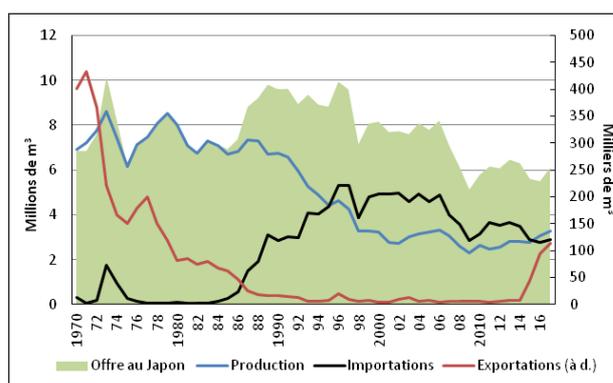
De 2008 à 2017, les importations japonaises de bois ronds et produits bois ont significativement diminué, de 14,9 pour cent, comme le montre le tableau 4.1. Ce sont celles de bois ronds qui ont accusé le recul le plus important, de 38,8 pour cent au cours des dix dernières années. En 2008, 59,2 millions de m³ de bois ronds et produits bois ont été importés au total, dont 7,6 millions de m³ (13 pour cent) pour les bois ronds, 10,3 millions de m³ (17 pour cent) de sciages, 6,5 millions de m³ (11 pour cent) de pâte de bois, 26,1 millions de m³ (44 pour cent) de copeaux, 6,3 millions de m³ (11 pour cent) de contreplaqués et 2,2 millions de m³ (4 pour cent) «autres». En 2017, ce total s'est élevé à 50,4 millions de m³, dont 4,7 millions de m³ (9 pour cent) de bois ronds, 10 millions de m³ (20 pour cent) de sciages, 5,9 millions de m³ (12 pour cent) de pâte de bois, 21,2 millions de m³ (42 pour cent) de copeaux, 5,6 millions de m³ (11 pour cent) de contreplaqués et 3 millions de m³ (4 pour cent) «autres». Ces dernières années, la part des importations de produits bois transformés a augmenté, pour atteindre 90 pour cent de leur total en 2017. (figure 4.7 et tableau 4.1).

Tableau 4.1 Importations de bois ronds et produits bois au Japon					
Unités: millier de m ³ , %					
	2008	Part	2017	Part	Évolution
Total général	59 234	100	50 431	100	-14,9
Bois ronds	7 622	13	4 666	9	-38,8
Produits bois	51 611	87	45 764	91	-11,3
Sciages	10 319	17	9 978	20	-3,3
Pâte de bois	6 526	11	5 887	12	-9,8
Copeaux	26 196	44	22 216	42	-19,0
Contreplaqués	6 283	11	5 663	11	-9,9
Autres	2 287	4	3 020	6	32,1

Source: Agence japonaise des forêts, Mokuzaï jukyuhyô (Tableau de l'offre et de la demande en bois, publié chaque année)

La figure 4.8 indique l'offre en contreplaqués sur le marché japonais de ce produit depuis 1970. Son volume total se situe approximativement dans une fourchette de 7 à 10 millions de m³ entre les années 70 et 2007, pour ensuite chuter à environ 6 millions de m³ dans le sillage de la crise financière mondiale de 2008. La production intérieure de contreplaqués a reculé, de 8 millions de m³ en 1980 à 3 millions de m³ en 2000, sous l'effet des restrictions et interdictions d'exportation de grumes imposées en Indonésie et en Malaisie après les années 80. Par la suite, elle s'est stabilisée autour de 3 millions de m³ dans les années 2000 avant de peu à peu remonter depuis 2010. Les importations de bois ronds à destination des placages, y compris des bois ronds des mers du Sud, ont sensiblement diminué au cours de cette période, alors que l'emploi de bois ronds locaux pour les placages a, lui, augmenté. Le volume de bois ronds importé pour les placages n'était que de 880 000 m³ alors que celui des bois ronds locaux s'élevait à 3,99 millions de m³ en 2017, la production intérieure de bois ronds représentant 82 pour cent de la consommation totale de bois ronds. Selon les statistiques officielles (Mokuzaï jukyuhyô, 2017), le cèdre du Japon représentait 62 pour cent de la consommation de bois ronds, le mélèze du Japon 19 pour cent et le cyprès du Japon 6 pour cent. La production de bois ronds évolue, passant des coupes d'éclaircie aux coupes claires, et on constate une tendance grandissante à utiliser principalement du cèdre du Japon pour le contreplaqué.

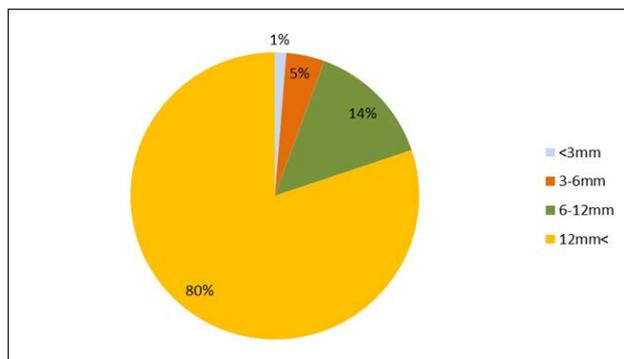
Figure 4.8: Offre en contreplaqués au Japon



Source: Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et des pêches (MAFF), Mokuzaï jukyuhokokusho (Rapport sur l'offre et la demande en bois, parution annuelle); Ministère japonais des finances, Trade Statistics of Japan (Statistiques du commerce japonais, parution annuelle)

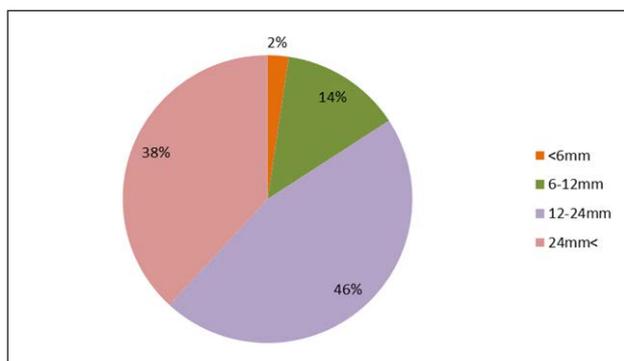
Jusqu'en 2008, on produisait en grande majorité des contreplaqués minces, et la gamme des épaisseurs allait du moins de 3 mm jusqu'à plus de 12 mm. Pour 80 pour cent environ, il s'agissait en 2008 de contreplaqués de 12 mm et plus d'épaisseur, comme le montre la figure 4.9. Il y a eu par la suite une évolution radicale dans les contreplaqués fabriqués au Japon au cours de la décennie passée. Ces dernières années, la production de contreplaqués de 12 à 24 mm constituait plus de 50 pour cent du total, et ceux de 24 mm ou plus ont dépassé 35 pour cent. (figure 4.10). Cette évolution reflète le remplacement des bois de feuillus tropicaux par des conifères locaux dans la production de contreplaqués.

Figure 4.9: Production de contreplaqués par épaisseur, 2008



Source: Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et des pêches (MAFF, 2009), Mokuzaï jukyū hokokusho (Rapport sur l'offre et la demande en bois)

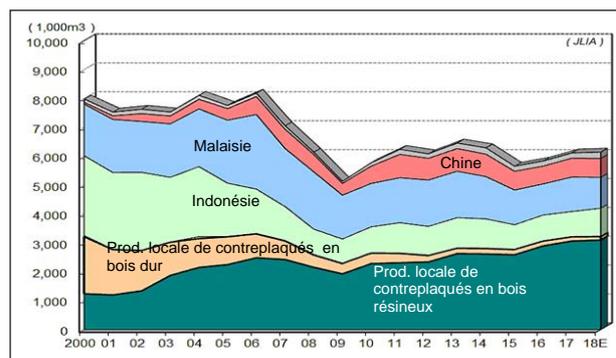
Figure 4.10: Production de contreplaqués par épaisseur, 2017



Source: Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et des pêches (MAFF, 2009), Mokuzaï jukyū hokokusho (Rapport sur l'offre et la demande en bois)

Les exportations de contreplaqués sont en progression depuis 2015, essentiellement à destination des Philippines. Elles ont atteint 110 000 m³ au total en 2017. Il convient de comprendre que les contreplaqués sont exportés aux Philippines en association avec des sciages, puis réimportés au Japon après avoir été préoccupés aux Philippines par un grand constructeur japonais de logements. En revanche, les importations de contreplaqués ont nettement augmenté à partir des années 80 jusqu'aux années 90 suite à l'introduction de mesures visant à favoriser les industries du contreplaqué en Indonésie et en Malaisie (en particulier dans les États du Sabah et du Sarawak). Elles ont ainsi atteint 5 millions de m³ au milieu des années 90, mais la tendance est à la baisse depuis le milieu des années 2000, comme le montre la figure 4.8.

Figure 4.11: Fournisseurs du marché japonais des contreplaqués



Source: Association japonaise des importateurs de bois (JLIA)

La figure 4.11 montre l'évolution intervenue au niveau des fournisseurs de contreplaqués depuis 2000. Le volume de l'offre intérieure est resté stable, se situant dans une fourchette de 2,7 millions de m³ à 3,3 millions de m³ environ. Durant cette période, l'offre intérieure a excédé le chiffre de 3 millions de m³ dans les années 2000, de 2003 à 2007, ainsi qu'en 2016 et 2017, avant toutefois de retomber à 2,7 millions entre 2008 et 2012. Bien que le volume de contreplaqués de feuillus ait reculé, celui de contreplaqués de conifères a en revanche augmenté au cours de cette période. Les contreplaqués importés ont quant à eux spectaculairement diminué, dans les années 2000 pour ceux d'Indonésie puis dans les années 2010 pour les contreplaqués de Malaisie, ces deux volumes étant aujourd'hui inférieurs à 1 million de m³ par an. En revanche, les importations de contreplaqués chinois ont progressivement augmenté dans les années 2000, pour atteindre aujourd'hui quelques centaines de milliers de m³ par an.

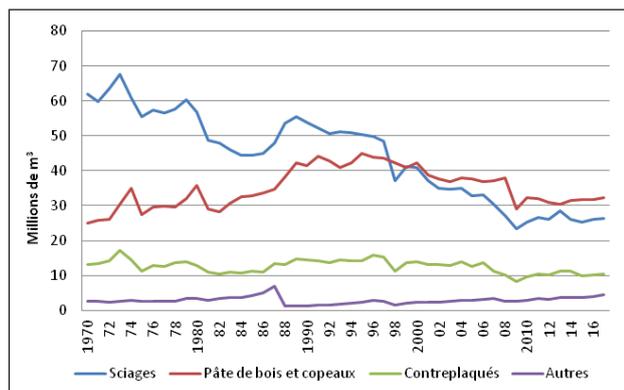
La demande en bois

(1) Demande en bois par usage

Au Japon, la demande en produits bois a rapidement augmenté au fil et à mesure du développement économique qui a suivi la période de reconstruction d'après-guerre et la période de forte croissance économique entre le milieu des années 50 et le début des années 70, lesquelles se sont accompagnées d'une remarquable hausse des mises en chantier de logements. En 1973, la demande a atteint son pic, avec 117,6 millions de m³. Toutefois, la première crise pétrolière de 1973 et la seconde en 1979 ont eu des conséquences déléteres sur le marché des produits bois, dont la demande a fluctué à plusieurs reprises. Après 1987, la demande en produits bois est restée généralement stable à environ 100 millions de m³ par an. Elle a toutefois par la suite chuté, suite à l'éclatement de la bulle économique en 1991 et à la récession économique qui a suivi. On notera que cette demande a aussi connu un net recul dans le sillage de la dégradation de la conjoncture économique en 2008.

La figure 4.12 montre la demande en bois par usage à partir des années 70. Pendant cette période, la réduction de la demande en bois à usage de sciages a été significative, sachant que de 70 millions de m³ environ par an au début des années 70 elle a chuté pour se situer dans les 25 millions de m³ ces dernières années. La demande en pâte de bois et copeaux a augmenté dans les années 70 à 80 avant toutefois de fléchir lors du déclenchement de la crise financière mondiale. La demande en bois destinés à fabriquer des contreplaqués est restée stable, à environ 10 millions de m³ durant cette période.

Figure 4.12: Demande en bois par usage, en équivalent bois ronds

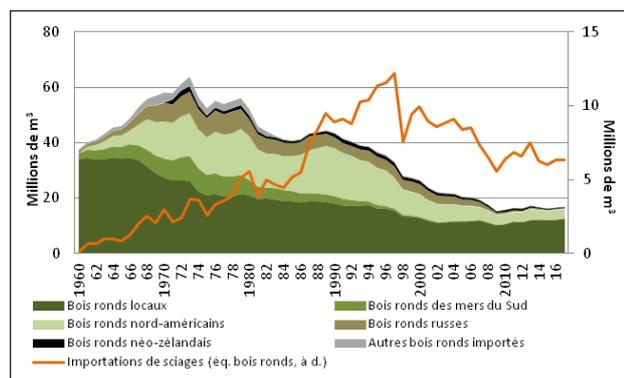


Source: Agence japonaise des forêts, Mokuzaï jukyuhyô (Tableau de l'offre et de la demande en bois, parution annuelle)

(2) Demande dans la filière des sciages

La figure 4.13 montre l'évolution de l'offre en bois ronds destinée à la filière des sciages. Cette offre a augmenté pour atteindre son plus haut de 63,7 millions de m³ en 1973. Son volume a par la suite chuté jusqu'en 1975, lorsqu'il a entamé son rebond. Il continue toutefois depuis 1979 de diminuer. Ce recul de la demande en bois ronds dans l'industrie des sciages résulte de la baisse du nombre de mises en chantier de logements au Japon. En effet, sachant que 80 pour cent environ des sciages sont employés dans la construction, la demande en bois ronds dans ce secteur est fortement corrélée au nombre de mises en chantier de logements neufs en bois.

Figure 4.13: Demande en bois ronds dans la filière des sciages par source de fourniture

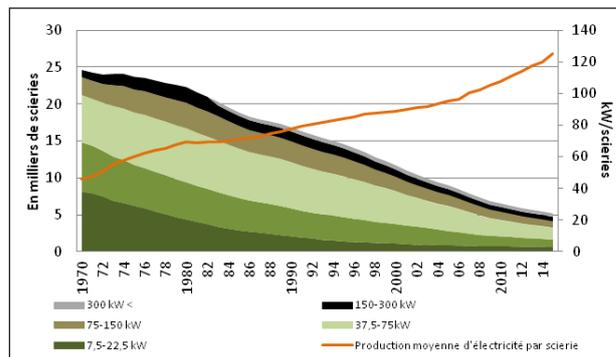


Source: Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et des pêches (MAFF), Mokuzaï jukyuhokokusho (Rapport sur l'offre et la demande en bois, parution annuelle); Ministère japonais des finances, Trade Statistics of Japan (Statistiques du commerce japonais, parution annuelle)

L'offre totale en bois ronds dans la filière des sciages s'élevait approximativement à 16,8 millions de m³ en 2017 comme l'indique la figure 4.13. Sur ce chiffre, les bois ronds du Japon représentaient 12,6 millions de m³ (75,2 pour cent), ceux des mers du Sud 0,8 million de m³ (0,5 pour cent), ceux d'Amérique du Nord 3,3 millions de m³ (19,5 pour cent), ceux de Russie 0,24 million de m³ (1,4 pour cent), ceux de Nouvelle-Zélande 0,4 million de m³ (2,5 pour cent) et ceux d'autres sources 0,15 million de m³ (0,9 pour cent). Le rapport entre les bois d'origine japonaise et l'offre totale était de 41,4 pour cent en 1990 contre 75,2 pour cent en 2017. Les importations japonaises

de sciages ont été en augmentation des années 50 jusqu'au milieu des années 90, comme l'indique la figure 4.13, avant de reculer toutefois dans la dernière moitié des années 90, principalement dû à la baisse des mises en chantier de logements.

Figure 4.14: Nombre de scieries par production et production moyenne d'électricité par scierie



Source: Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et des pêches (MAFF), Mokuzaï jukyuhokokusho (Rapport sur l'offre et la demande en bois, parution annuelle)

On dénombrait au Japon 5 927 scieries. Sur ce chiffre, il s'agissait pour 82,4 pour cent de petites et moyennes unités de production de moins de 150 kW. Leur nombre a en général diminué depuis les années 70, celui des petites et moyennes unités de manière notable.

(3) Demande dans la filière du contreplaqué

À la fin des années 80, les bois ronds utilisés pour le contreplaqué étaient en majorité des feuillus importés de pays d'Asie du Sud-Est. Cette situation a changé lorsqu'en 1985 les exportations de bois ronds ont été bannies en provenance d'Indonésie, pays qui était le principal fournisseur de bois durs au Japon jusqu'à la fin des années 70. Les fabricants de contreplaqués au Japon qui utilisaient des feuillus produits dans des pays d'Asie du Sud-Est ont alors progressivement changé de matériaux dans les années 90 pour se tourner vers des conifères essentiellement produits en Russie et en Nouvelle-Zélande (tableau 4.2). Les bois ronds russes à usage de contreplaqués ont augmenté, de 181 000 m³ en 1990 à 928 000 m³ en 1995, 1,893 million de m³ en 2000, et 2,506 millions de m³ en 2005. Les bois ronds de Nouvelle-Zélande destinés au contreplaqué ont aussi progressé, de 103 000 m³ en 1990 à 603 000 m³ en 2000.

Assurer un approvisionnement stable en bois ronds est devenu une question importante pour la filière du contreplaqué en raison de la sévérité de la conjoncture économique internationale avec par exemple de soudaines fluctuations des taux de change et la hausse des coûts du transport maritime de fret. Dans la seconde moitié des années 90, la technologie de fabrication du contreplaqué s'est développée, ce qui a permis aux bois ronds de conifères locaux de devenir une matière première essentielle pour le contreplaqué. Le volume de bois ronds locaux utilisé dans la production de contreplaqué est en augmentation depuis cette période, passant de 138 000 m³ en 2000, à 863 000 m³ en 2005, 2,490 millions de m³ en 2010, 3,356 millions de m³ en 2015 et 3,993 millions de m³ en 2017. La part de bois ronds locaux a rapidement progressé, de 3 pour cent en 2000 à 19 pour cent en 2005, puis 65 pour cent en 2010, et atteignait 80 pour cent en 2015.

Tableau 4.2 Offre en bois ronds dans la filière japonaise du contreplaqué

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Importations	9 485	7 093	5 263	3 773	4 039	3 595	1 849	1 128	1 321	1 334	1 235	1 165	1 214	864	957	882
Bois ronds des mers du Sud	9 129	5 502	2 597	1 108	1 018	846	535	399	424	347	251	204	216	193	184	134
Bois ronds nord-américains	63	102	29	13	26	48	135	194	412	877	855	871	869	544	588	594
Bois ronds russes	181	928	1 893	2 506	2 897	2 655	1 123	443	431	92	x	x	88	100	151	106
Bois ronds néo-zélandais	103	388	603	124	83	35	33	64	44	x	x	x	35	20	28	44
Autres bois ronds importés	9	173	141	22	15	11	23	28	10	18	129	3	6	5	5	4
Production nationale	354	369	546	863	1 144	1 632	2 137	1 979	2 490	2 524	2 602	3 016	3 191	3 356	3 682	3 993
Pin			60	74	98	130	135	61	107	83	137	142	152	237	176	184
Cèdre du Japon	0	1	266	542	803	1 061	1 297	1 176	1 538	1 550	1 593	1 922	2 111	2 087	2 280	2 481
Cyprès du Japon			0	0	0	6	25	81	55	75	87	104	126	188	240	221
Mélèze	3	40	171	210	217	386	592	607	649	727	690	733	681	687	798	757
Autres confères	14	144	17	7	8	36	54	47	127	79	86	105	107	141	173	329
Bois dur	337	184	32	30	18	13	34	7	14	10	9	10	14	16	15	21
Total	9 839	7 462	5 809	4 636	5 183	5 227	3 986	3 107	3 811	3 858	3 837	4 181	4 405	4 218	4 638	4 875
Part de la prod Nationale	4	5	9	19	22	31	54	64	65	65	68	72	72	80	79	82

Source: Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et des pêches (MAFF), Mokuzai jūkyū hokokusho (Rapport sur l'offre et la demande en bois, parution annuelle) et Mokuzai tokai (Statistiques sur le bois, parution annuelle)

Les tableaux 4.2 et 4.3 montrent que, au Japon, la demande totale en contreplaqués (en équivalent bois ronds) a dépassé 7,5 millions de m³ de 2000 à 2006. Elle a toutefois reculé à 5,13 millions de m³ en 2009 immédiatement après la crise financière mondiale, avant de légèrement remonter de 2011 à 2014 lorsqu'elle a excédé 6 millions de m³. Dès lors toutefois, elle se situe dans une fourchette de 5,49 millions de m³ à 6,8 millions de m³ par an et atteint aujourd'hui 70 pour cent environ du niveau de la demande de 2000. Durant la période 2000-2006, le nombre de constructions de maisons neuves a dépassé 1,1 million d'unités, un chiffre retombé à 790 000 en 2008. Par la suite, les mises en chantier de logements se sont situées dans une fourchette de 810 000 à 980 000 unités par an, la demande en contreplaqués correspondant au nombre de mises en chantier de logements neufs. Dans la construction d'habitations au Japon, le contreplaqué est en effet utilisé pour les cloisons, le plancher, les coffrages à béton, etc.

Le nombre de fabriques de contreplaqués a diminué, de 45 en 2008 à 34 en 2017, les effectifs régressant également, de 4 975 à 3 687 employés. Si la fabrication de contreplaqués a suivi au Japon une tendance haussière ces dernières années, le nombre de fabriques et les effectifs ont par contre diminué dans la mesure où la taille des usines s'est élargie et où la productivité a augmenté. La production intérieure de contreplaqués ayant progressé, le taux d'autosuffisance en contreplaqués a significativement augmenté, de 42 pour cent en 2008 à 54 pour cent en 2017.

Eu égard aux utilisations finales, les fabricants de meubles tels que *Nitori* et *Ikea* intensifient leur emploi de bois ronds issus de forêts de plantation pour leurs matières premières.

(4) Demande dans la filière des copeaux

En 2012, la part de bois locaux dans l'apport en matières premières des fabriques locales de copeaux était de 99,7 pour cent. L'évolution de l'offre en bois dans la filière des copeaux est indiquée en figure 4.15. L'offre en bois qui lui est destinée a rapidement augmenté jusqu'en 1971 pour culminer à 11,2 millions de m³ en 1985. Elle a par la suite considérablement diminué de 1985 à 1994 et baisse lentement depuis cette période.

L'offre totale en bois destinée à la filière des copeaux se situait autour de 4,57 millions de m³ en 2012. Sur ce chiffre, les bois d'origine locale représentaient 4,56 millions de m³ (99,7 pour cent), les bois des mers du Sud 0,006 million de m³ (0,1 pour cent) et les bois nord-américains 0,009 million de m³ (0,2 pour cent). La part locale de l'offre totale en bois est restée stable.

Emploi des bois tropicaux durant la période 2008-2017 (dont questions de légalité/d'offre)

Importations de bois ronds tropicaux (bois ronds des mers du Sud)

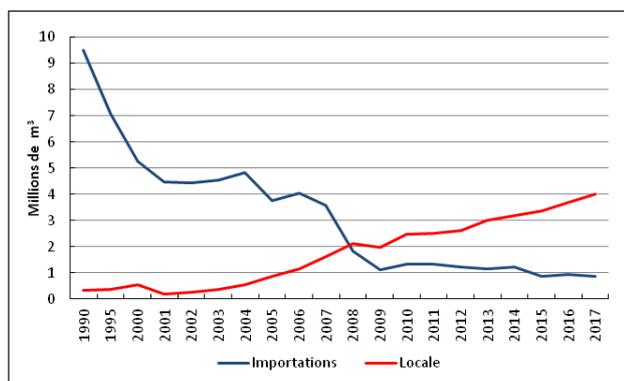
Au sein de l'offre en bois ronds destinée à la filière japonaise du contreplaqué, qui est la plus importante destination des importations japonaises de bois tropicaux, les importations de bois ronds sont en baisse depuis les années 2000, tandis que les bois ronds récoltés au Japon sont en hausse, comme indiqué précédemment. La figure 4.15 en montre l'évolution chronologique. Les importations ont ainsi diminué de 1,849 million de m³ en 2008 à 882 000 m³ en 2017, l'offre intérieure augmentant elle de 2,137 millions de m³ à 3,993 millions de m³ durant cette même période. Au cours des

Tableau 4.3 Nombre de fabriques de contreplaqué et offre en contreplaqué sur le marché intérieur

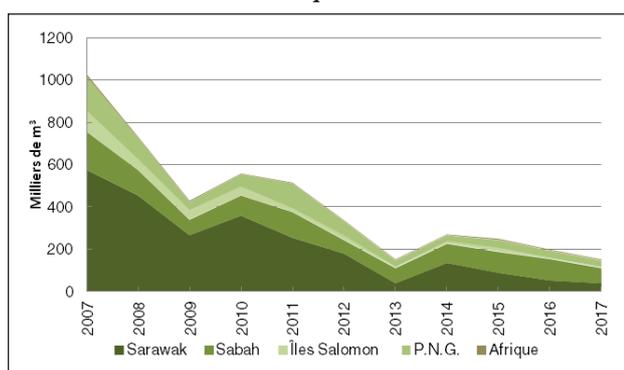
	Mises en chantier de logements (en milliers d'unités)	Usines de contreplaqué		Production (m ³)	Export (m ³)	Import (m ³)	Offre (m ³)	Taux d'autosuffisance (%)
		Nombre	Effectif					
2008	1 093,5	45	4 975	2 586 000	5 687	3 559 931	6 140 244	42
2009	788,4	38	5 587	2 287 000	6 346	2 844 088	5 124 742	45
2010	813,1	37	4 975	2 645 000	6 113	3 130 135	5 769 022	46
2011	834,1	38	4 459	2 486 000	4 250	3 666 173	6 147 923	40
2012	882,8	36	4 108	2 549 000	6 537	3 525 664	6 068 127	42
2013	980,0	33	3 818	2 811 000	7 375	3 644 640	6 448 265	44
2014	892,3	32	3 759	2 813 000	8 335	3 491 168	6 295 833	45
2015	909,3	34	3 603	2 756 000	43 116	2 885 794	5 598 678	49
2016	967,2	32	3 565	3 063 000	93 594	2 770 633	5 490 039	56
2017	964,6	34	3 687	3 287 000	113 856	2 904 104	6 077 248	54

Note: «offre» = «production» + «importations» - «exportations»; Cette offre ne comprend pas les volumes des stocks.

dix dernières années, le classement des deux a évolué de telle sorte que, en 2017, l'offre en bois ronds locaux destinée au contreplaqué était 4,5 fois supérieure au volume des importations de bois ronds.

Figure 4.15: Offre en bois ronds destinée à la filière japonaise du contreplaqué


Source: Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et des pêches (MAFF), *Mokuzai jukyu hokokusho (Rapport sur l'offre et la demande en bois, parution annuelle)*; Ministère japonais des finances, *Trade Statistics of Japan (Statistiques du commerce japonais, parution annuelle)*

Figure 4.16: Importations japonaises de bois ronds des mers du Sud et d'Afrique


Source: Association japonaise des importateurs de bois (JLIA)

La figure 4.16 montre le volume de bois ronds des mers du Sud importé au Japon depuis l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique par pays d'origine. Cette figure a été préparée à partir de données fournies par l'Association japonaise des importateurs de bois (JLIA). Le volume de bois ronds des mers du Sud importés en 2007 a dépassé 1 million de m³, la majeure partie provenant de l'État du Sarawak suivi de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'État du Sabah. En 2017, les importations de bois ronds originaires de l'État du Sarawak avaient radicalement baissé, à seulement 41 000 m³, tandis que celles de l'État du Sabah s'élevaient à 71 000 m³. Dans l'état du Sarawak, la production de bois ronds a continué de fléchir depuis les années 90, un recul qui s'est en outre accéléré ces dernières années. De plus, depuis que l'état du Sabah a instauré en mai 2018 une nouvelle interdiction d'exporter des grumes impulsée par le renouvellement de l'administration, il est possible que le volume de bois ronds des mers du Sud importé au Japon chute encore davantage.

Le tableau 4.4 montre l'évolution des bois ronds des mers du Sud importés entre 2008 et 2017, par pays d'exportation. Au

Table 4.4 Importations japonaises de bois ronds des mers du Sud

	Unités: m ³ , %		
	2008	2017	Évolution (en %)
Philippines	-	-	-
Malaisie (Total)	575 147	111 891	-80,5
Sabah	119 198	71 202	-40,0
Sarawak	455 949	40 689	-91,0
Malaisie péninsulaire	-	-	-
Îles Salomon	51 895	6 029	-88,3
Papouasie-Nouvelle-Guinée	100 803	28 886	-71,3
Indonésie	-	-	-
Autres	-	-	-
TOTAL	727 845	146 806	-79,8

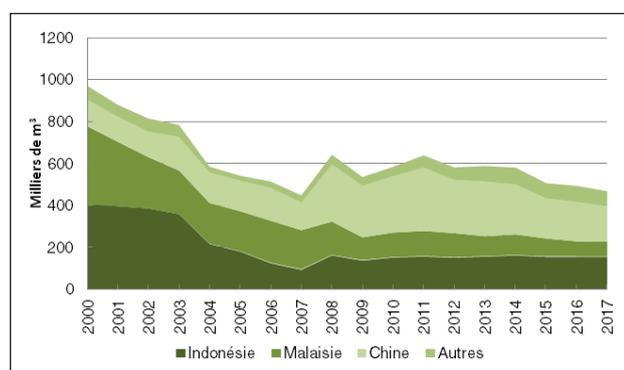
Source: Association japonaise des importateurs de bois (JLIA); Ministère japonais des finances, *Japan Trade Statistics (Statistiques du commerce japonais)*

nombre des évolutions intervenues durant cette période, on observe des réductions des importations en provenance de l'État du Sarawak de 91 pour cent, des îles Salomon de 88,3 pour cent, de Papouasie-Nouvelle-Guinée de 71,3 pour cent et de l'état du Sabah de 40 pour cent. Selon les interviews menées avec trois sociétés japonaises de commerce, notamment dans les États du Sarawak et du Sabah, les volumes de bois ronds exportés ont sensiblement diminué dans le contexte des ressources des forêts naturelles. Il convient également de noter que les mesures de lutte contre l'exploitation forestière illicite et le commerce associé (comme nous le verrons plus loin) ont eu des répercussions sur le commerce des bois ronds des mers du Sud.

Importations de produits bois tropicaux (produits bois des mers du Sud)

En 2000, les importations de sciages des mers du Sud avaient atteint près de 1 million de m³, avant toutefois de reculer par la suite et diminuer de moitié entre 2000 et 2007 comme l'indique la figure 4.17. Le total des importations a avoisiné 600 000 m³ par an de 2008 à 2014, pour ensuite de nouveau chuter à partir de 2015. Au début des années 2000, l'Indonésie était le principal exportateur de sciages des mers du Sud au Japon, produit dont elle exportait près de 400 000 m³ par an (figure 4.17). Depuis 2008, les exportations indonésiennes ont régressé pour atteindre de 140 000 m³ à 160 000 m³. La Chine exporte depuis 2008 son plus grand volume de sciages des mers du Sud en direction du Japon, qui a augmenté pour dépasser 250 000 m³ par an de 2008 à 2013. La tendance est depuis à la baisse, avec un volume de 170 000 m³ en 2017. La Chine transforme des bois ronds des mers du Sud importés d'Asie du Sud-Est et d'Afrique, qui sont ensuite exportés au Japon. Le recul des dernières années pourrait être imputé à l'amenuisement des ressources naturelles en Asie du Sud-Est. Pour la même raison, les importations de Malaisie ont aussi suivi une tendance baissière durant cette période, pour diminuer de 160 000 m³ en 2008 à 70 000 m³ en 2017.

Figure 4.17: Importations japonaises de sciages des mers du Sud



Note: Les importations ne comprennent pas les francs-bords (type de produit bois) de 2004 à 2008.

Source: Association japonaise des importateurs de bois (JLIA)

Le tableau 4.5 montre l'évolution des volumes de sciages des mers du Sud importés au Japon par pays exportateur en 2008 et 2017. Durant cette période, le volume des importations japonaises de sciages a diminué de 27 pour cent, celles en provenance de Chine reculant de 37,3 pour cent et celles de Malaisie de 55,8 pour cent. En revanche, les importations de sciages originaires du Viet Nam ont plus que triplé entre 2008 et 2017. Selon les interviews menées avec des firmes japonaises de commerce, on peut en conclure

que 1) il y a eu une expansion des forêts de plantation au Viet Nam; 2) la production de copeaux utilisant du bois de plantation y a augmenté; et 3) la filière de la transformation du bois s'y est développée. Par conséquent, le volume des importations japonaises de sciages provenant du Viet Nam devrait encore augmenter.

Table 4.5 Importations japonaises de sciages des mers du Sud

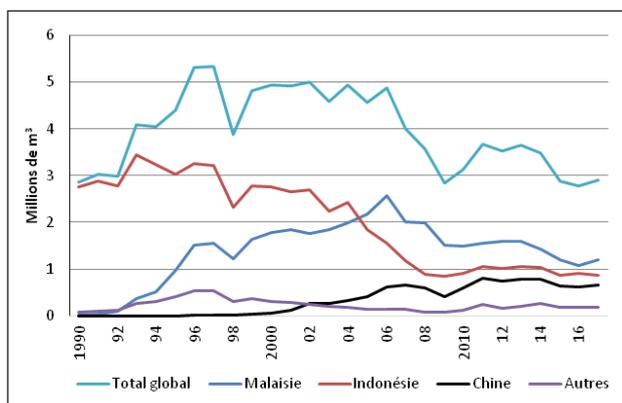
Unités: m ³ , %			
	2008	2017	Évolution (en %)
Chine	275 221	172 536	-37,3
Province chinoise de Taïwan	2 920	1 314	-55,0
Viet Nam	12 644	41 080	224,9
Thaïlande	15 624	8 585	-45,1
Malaisie	159 815	70 580	-55,8
Philippines	8 447	17 292	104,7
Indonésie	162 714	155 709	-4,3
République démocratique populaire lao	2 821	324	-88,5
Myanmar	465	2 194	371,8
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2 477	0	-100,0
Autres	327	444	35,8
TOTAL	643 475	470 058	-27,0

Source: Association japonaise des importateurs de bois (JLIA); Ministère japonais des finances, Japan Trade Statistics (Statistiques du commerce japonais)

Durant la seconde moitié des années 1990 et la première moitié des années 2000, les importations de contreplaqués ont avoisiné 5 millions de m³ par an. Elles ont toutefois progressivement reculé depuis, pour tomber à moins de 3 millions de m³ ces dernières années, comme le montre la figure 4.18. Depuis 2006, la Malaisie est le principal exportateur de contreplaqués en direction du Japon, ses exportations atteignant environ 1,19 million de m³ en 2017, suivie de l'Indonésie avec 880 000 m³ et de la Chine avec environ 650 000 m³. Ces trois pays représentaient 94 pour cent des importations en 2017, comme l'indique le tableau 4.6. Toutefois, le volume des importations malaisiennes en 2017 se situait à 60 pour cent de celui de 2007, et celles d'Indonésie ont également diminué des trois quarts durant cette même période. Compte tenu de la chute de l'offre en ressources des forêts naturelles dans les pays du Sud-Est asiatique et des mesures prises au Japon pour lutter contre l'exploitation forestière illicite et le commerce associé, les importations de contreplaqués en provenance de ces pays pourraient davantage se réduire. Sachant que pour 80 pour cent environ les contreplaqués locaux sont fabriqués à partir de conifères du Japon, on considère que les bois ronds locaux représentent plus de 40 pour cent (en équivalent bois ronds) de la demande totale en contreplaqués. Et le volume de bois ronds locaux utilisé dans la filière de fabrication de contreplaqués devrait encore s'accroître.

S'il devient de plus en plus difficile d'importer des bois ronds depuis les états du Sabah et du Sarawak, il a été déterminé que l'*Anisoptera* spp. (mersawa) de Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) était une essence adaptée à la fabrication de contreplaqués. Cela dit, le Gouvernement de PNG envisage également d'interdire

Figure 4.18: Importations japonaises de contreplaqués



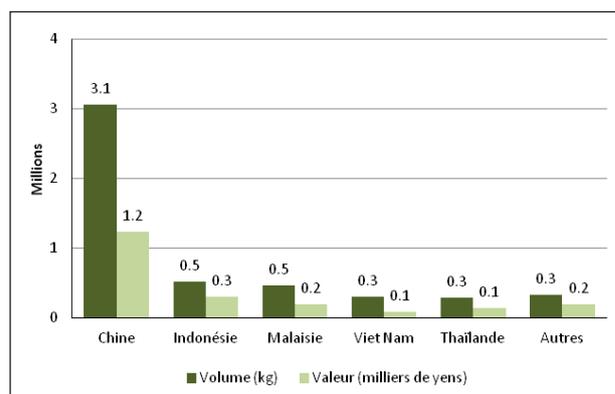
Source: Ministère japonais des finances, Japan Trade Statistics (Statistiques du commerce japonais)

les exportations de bois ronds en 2020. En outre, le Japon importe aussi des bois de placage des mers du Sud. Toutefois, suite à l'aménagement des ressources forestières naturelles des mers du Sud, elles font l'objet d'une réglementation plus stricte.

Comme indiqué précédemment, les importations japonaises de bois ronds tropicaux ont nettement diminué du fait que les entreprises japonaises aient délocalisé à l'étranger leur transformation de matières premières pour ensuite réexpédier les produits finis au Japon. La figure 4.19 montre les importations japonaises de produits de revêtement de sol (SH 44.18.75: panneaux assemblés pour revêtement de sol, multicouches, en bois, autres qu'en bambou ou dont au moins la couche supérieure (couche d'usure) est en bambou) par les cinq principaux expéditeurs en 2018. Les codes du Système harmonisé (SH) commençant par 44.18 sont définis comme étant des «ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, y compris les panneaux cellulaires, les panneaux assemblés pour revêtement de sol et les bardeaux (*shingles et shakes*) en bois». Les importations de produits SH 44.18.75 ont été rares en 2008, mais ont récemment augmenté ces dernières années comme le montre la figure 4.19. Les importations

en provenance de Chine sont les plus importantes, représentant 58 pour cent en volume (5,2 millions de kg au total) et 52 pour cent en valeur (23 milliards de yens au total) en 2018. Selon les interviews menées avec des firmes de commerce, le chêne et le bouleau de Chine et de la Fédération russe sont principalement utilisés pour les matériaux de face et le contreplaqué de lauan pour les matériaux de base. Les plus importants fournisseurs sont ensuite l'Indonésie, la Malaisie, le Viet Nam et la Thaïlande. Récemment, en raison de la hausse des prix du contreplaqué de lauan résultant d'une offre moindre dans ce produit, le contreplaqué de conifères du Japon est utilisé comme matériau de base, de sorte qu'il est possible que les importations reculent peu à peu à l'avenir. Sur le plan des parquets en bois massif, la demande en bois d'hévéa en Thaïlande, en *Acacia mangium* en Indonésie et en Malaisie, etc. est en hausse, dans un contexte de hausse des prix des produits chinois du parquet. Compte tenu de cette tendance, il est possible que le volume de parquet en bois massif utilisant des bois ronds de forêts de plantation de pays du Sud-Est asiatique augmente à l'avenir.

Figure 4.19: Importations japonaises de revêtements de sol en bois (SH 44.18.75) depuis les cinq premiers expéditeurs, 2018



Source: Ministère japonais des finances, Japan Trade Statistics (Statistiques du commerce japonais)

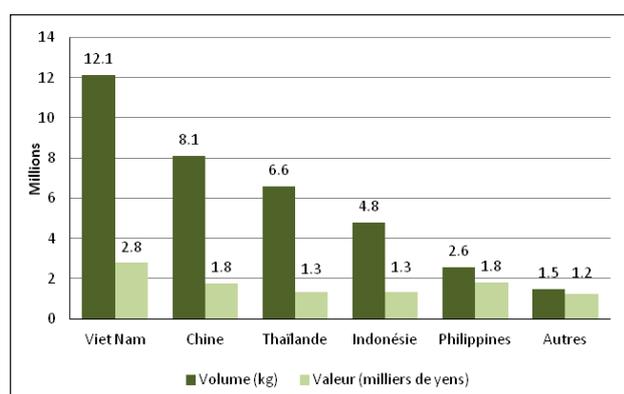
Table 4.6 Importations japonaises de contreplaqués

Unité: 1000 m ³									
	Total	Malaisie	Indonésie	Chine	Prov. chin. de Taiwan	Canada	Philippines	Nouvelle-Zélande	Autres
2004	4 941	1 995	2 424	334	38	49	18	54	29
2005	4 570	2 177	1 848	403	18	32	22	47	23
2006	4 881	2 579	1 544	622	26	22	26	34	28
2007	4 008	2 009	1 180	668	17	35	29	45	25
2008	3 560	1 982	890	601	12	7	19	33	16
2009	2 844	1 515	847	409	6	5	12	30	20
2010	3 130	1 500	908	600	18	5	22	42	34
2011	3 666	1 554	1 061	810	20	60	31	62	68
2012	3 526	1 601	1 010	752	18	8	26	53	58
2013	3 645	1 604	1 056	786	25	6	11	54	102
2014	3 491	1 427	1 026	778	18	5	9	44	147
2015	2 886	1 200	859	649	11	2	8	24	133
2016	2 771	1 076	903	617	5	1	10	23	136
2017	2 904	1 190	878	655	0	1	5	17	158

Source: Ministère japonais des finances, Japan Trade Statistics (Statistiques du commerce japonais)

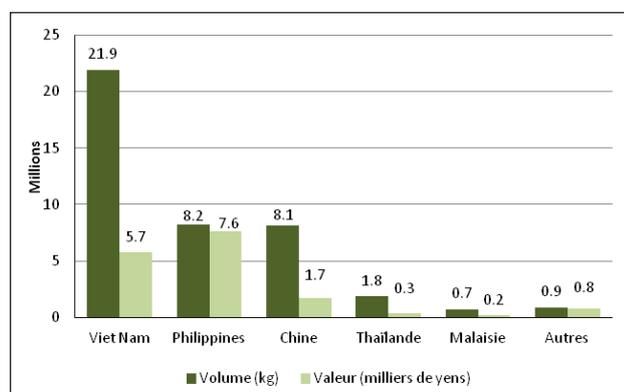
Comme l'indiquent les figures 4.20 et 4.21, de 2008 à 2018, les importations japonaises de meubles de cuisine en bois ont également augmenté de 20 pour cent en volume et de 60 pour cent en valeur. En 2018, elles atteignaient 41,7 millions de kg pour un chiffre de 16,2 milliards de yens. Le Viet Nam a été le principal exportateur en 2018, représentant 34 pour cent du volume total importé et 27 pour cent de la valeur totale d'exportation, suivi des Philippines, de la Chine, de la Thaïlande et de la Malaisie. Concernant les importations depuis les Philippines, le prix unitaire moyen à l'export est le plus élevé de tous les fournisseurs. Selon les résultats des interviews avec des firmes de commerce, un grand constructeur immobilier a importé au Japon des produits de charpenterie fabriqués aux Philippines. Certains pays d'Asie du Sud-Est produisent des revêtements de sol et meubles à partir de feuillus (chêne, noyer, cherry, etc.) importés d'Amérique du Nord. Ces dernières années, le Viet Nam est arrivé en tête des producteurs de meubles en bois de la région, suivi de la Thaïlande et de l'Indonésie.

Figure 4.20: Importations japonaises de meubles de cuisine en bois (SH 94.03.40) depuis les cinq premiers expéditeurs, 2018



Source: Ministère japonais des finances, Japan Trade Statistics (Statistiques du commerce japonais)

Figure 4.21: Importations japonaises de meubles de cuisine en bois (SH 94.03.40) à partir des cinq principaux expéditeurs, 2018



Source: Ministère japonais des finances, Japan Trade Statistics (Statistiques du commerce japonais)

Questions de légalité/d'offre

La loi japonaise sur les achats verts a été révisée en avril 2006 et la Directive sur la vérification de l'origine légale et durable des bois ronds et produits bois (bois «goho» en japonais) a été

introduite. Cette Directive, préparée par l'Agence japonaise des forêts, promeut clairement les achats de bois ronds et produits bois qui sont confirmés légaux et durables. Elle cible l'ensemble des bois ronds et produits bois dans les domaines du papier, de la papeterie et des matériaux. Pour les bois ronds et produits bois connexes issus de coupes d'éclaircie, la certification n'est pas nécessaire au titre de l'utilisation efficace des ressources non utilisées. Elle s'applique aux propriétaires forestiers, aux ventes aux enchères de bois ronds, aux scieries, aux entreprises de commerce et aux responsables publics. Les bois goho répondent à trois objectifs: 1) promouvoir la gestion durable des forêts, des bois ronds et produits bois provenant d'une forêt certifiée par un tiers; 2) conserver les forêts en utilisant les bois ronds et produits bois issus de coupes d'éclaircie; 3) contribuer à la conservation des forêts par l'utilisation efficace du bois, l'utilisation efficace des ressources non utilisées et à la réutilisation du bois, des matières premières respectueuses de l'environnement tels que les matériaux recyclés.

La loi sur la promotion de l'usage et de la distribution de bois et produits dérivés récoltés dans le respect de la légalité (plus connue sous le nom de loi sur les bois propres) a été promulguée le 20 mai 2016 sur la base de la législation. Elle est entrée en vigueur le 20 mai 2017 au titre de loi de promotion et non de législation de contrôle. Il s'agit d'un dispositif de nature volontaire prévoyant des dispositions d'enregistrement et l'exercice de la diligence raisonnée. La loi sur les bois propres a pour objectif de promouvoir l'usage et la distribution de bois et produits dérivés récoltés dans la légalité qui sont conformes aux lois japonaises et à celles du pays d'origine (pays exportateur).

Afin d'accroître la distribution de bois légalement récoltés sur le marché, 1) les opérateurs d'une activité doivent promouvoir l'usage des bois et produits dérivés légalement récoltés, examiner et confirmer que l'emploi des bois récoltés légalement est conforme aux normes définies par les autorités et avoir recours à une «Entité du bois immatriculée» pour la commercialisation et le marketing; 2) les pouvoirs publics doivent: a) recueillir et fournir des informations sur le risque d'exploitation forestière illicite; b) diffuser le contenu de la loi; c) donner instruction, conseiller, réunir des rapports et mener des inspections sur site le cas échéant; d) diffuser les meilleures pratiques; et e) collaborer avec les pays étrangers et organisations compétentes, et s'aligner sur eux.

Trois ministères compétents (Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches; Ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie; Ministère des territoires, des infrastructures, du transport et du tourisme) sont chargés d'établir et d'appliquer cette loi, qui couvre une vaste gamme de produits bois. Elle s'applique également à la distribution publique et privée dans le cadre des deux types d'entités du bois immatriculées comme suit; Type-1: filière en amont, de la récolte aux ventes aux enchères et à la fabrication, Type-2: autres non classées sous le Type-1 (filière en aval).

Perspectives de la demande japonaise en bois tropicaux à l'horizon 2030

Situation dans les pays d'origine

Selon des interviews menées avec l'Association japonaise des importateurs de bois et trois entreprises de commerce, l'État malaisien du Sabah a de nouveau interdit toute exportation de bois ronds en juin 2018 et il est également possible que l'État du Sarawak prohibe les exportations de bois ronds compte tenu de

la diminution des ressources des forêts naturelles. Dans l'État du Sarawak, les bois ronds destinés à l'export constituent jusqu'à 30 pour cent du volume récolté. Concernant les restrictions à l'export, les autorités de l'État du Sarawak envisagent de durcir ces restrictions en raison du déficit chronique dont souffre l'offre en bois ronds alimentant la filière locale du contreplaqué. Dans l'État du Sarawak, la production de bois ronds a diminué, de 8,715 millions de m³ en 2014 à 5,490 millions de m³ en 2017. Durant la première moitié de 2018, la production s'est élevée à 2,173 millions de m³. La production de bois ronds issus de plantations a augmenté, de 0,911 million de m³ en 2015, à 1,304 million de m³ en 2016 et 1,635 million de m³ en 2017. Il est par exemple possible de récolter dix ans après plantation l'*Acacia mangium*, une essence adaptée à la fabrication de copeaux et de panneaux de particules, mais non à celle de contreplaqués.

En Malaisie, les bois ronds issus de forêts naturelles servent essentiellement à fabriquer des contreplaqués tandis que l'Indonésie utilise les bois ronds de ses forêts plantées pour le contreplaqué. Le principal marché de la Malaisie est le Japon, alors que l'Indonésie exporte en direction de la Chine, des États-Unis et du Japon, sans oublier son marché intérieur. Par conséquent, le Japon ne représente que l'un des marchés dans l'offre indonésienne.

Dans les pays producteurs de bois tropicaux, le nombre de fabriques de contreplaqués a été divisé par deux par rapport à la période de pic. Par le passé, les bois ronds récoltés illégalement étaient distribués et utilisés pour le contreplaqué, mais les mesures prises ces dernières années dans les pays développés d'Europe et aux États-Unis pour lutter contre ce type de produit ont été élargies, de sorte que les bois ronds destinés à l'industrie du contreplaqué se raréfient dans les pays d'Asie du Sud-Est. Dans les forêts naturelles, les ressources exploitables font l'objet de restrictions dans les pays du Sud-Est asiatique, et la réponse à l'exploitation forestière illégale se durcit. Le nombre de scieries et les industries du sciage évoluent également, pour suivre les tendances de la filière du contreplaqué. Le nombre d'usines de stratifiés exploitant des bois ronds issus de forêts de plantation augmente dans ces pays. Dans les pays d'Asie du Sud-Est, le volume de bois d'hévéa produit est également en hausse et les usines de transformation du bois qui exigent cette essence se font plus nombreuses depuis deux décennies. Les bois stratifiés ne demandent pas de bois ronds de grand diamètre pour être transformés. Les fabricants japonais de pneus investissent de

manière grandissante dans les plantations d'hévéa. Après avoir saigné la résine dans les plantations d'hévéa, les arbres sont coupés 25 à 30 ans après plantation et leur bois va alimenter la filière de la transformation.

Lien entre la demande japonaise et les bois tropicaux

La demande en contreplaqué pour coffrages à béton s'élève à 700 000 m³ par an et nécessite des contreplaqués fabriqués à partir de matières premières issues des mers du Sud. Les contreplaqués indonésiens et malaisiens sont utilisés pour les coffrages à béton et les lattes de plancher. Ils se distinguent des contreplaqués fabriqués au moyen de conifères japonais en termes d'utilisations. Si les contreplaqués malaisiens sont adaptés aux panneaux de coffrage à béton, ceux d'Indonésie le sont pour les dalles de plancher et autres nombreux usages versatiles (matériau de fondation sur les sites de construction, ventes en magasins de bricolage). Les contreplaqués importés de Chine servent pour les lattes de plancher. La qualité offerte par la Chine et le Viet Nam reste considérée comme étant inférieure. En Chine, les placages de peuplier sont utilisés pour le pli central et les placages des mers du Sud pour les faces. Les importations de contreplaqués du Viet Nam commencent à augmenter.

Selon des interviews menées avec l'Association japonaise des importateurs de bois et trois firmes de commerce, une seule fabrique de contreplaqués au Japon utilise essentiellement des bois ronds des mers du Sud, et quelques-unes en emploient de petites quantités. Sur la base d'une interview avec une firme de commerce, les contreplaqués en bois des mers du Sud font l'objet d'une demande spécifique en raison de leur qualité supérieure en termes de résistance, de caractéristiques de surface, de facilité de transformation, d'absorption des chocs, d'isolation phonique, etc., et le fait est qu'aucun autre produit ne peut s'y substituer. Il est donc possible que la demande en contreplaqués de bois des mers du Sud se maintienne en raison de leurs caractéristiques spécifiques. En revanche, une autre firme interviewée juge que les entreprises japonaises sont réfractaires à l'importation de bois des mers du Sud en raison des mesures de lutte contre l'exploitation forestière illicite. Contrairement à ce qui se passait auparavant, plusieurs entreprises ont en effet ouvert le dialogue avec des organisations non gouvernementales. Compte tenu de ces développements, il est peu probable que la demande en bois des mers du Sud augmente et l'on anticipe plutôt que le volume des importations diminuera progressivement.

APPENDICES

Appendice 1. Production et commerce des bois, 2014-2018.....	67
Appendice 2. Orientation du commerce en volume de produits bois tropicaux primaires entre les principaux Producteurs et Consommateurs OIBT en 2017	151
Appendice 3. Principales essences tropicales commercialisées..... en 2015, 2016 et 2017	157
Appendice 4. Indices des prix des principaux bois tropicaux et de certains produits de résineux concurrents	203
Appendice 5. Commerce des produits bois de transformation secondaire, 2011-2018	209
Appendice 6. Déclaration du Comité des forêts et de l'industrie forestière (COFFI) de la CEE-ONU sur les marchés des produits forestiers en 2017 et 2018	223

Note: Les chiffres de la production et du commerce pour la période 1990 à 2018 peuvent être téléchargés sur: http://www.itto.int/annual_review_output/

Appendice 1

Appendice 2

Appendice 3

Appendice 4

Appendice 5

Appendice 6

SOURCES

Les Questionnaires communs sur le secteur forestier constituent les sources principales des appendices. Les autres sources sont signalées par des exposants après les chiffres.

EXPOSANTS DE L'OIBT

C	Base de données COMTRADE.
CB	Statistiques miroir COMTRADE provenant de la base de données COMTRADE.
R	Chiffre arrondi à zéro.
X	Donnée répétée.
I	Estimation de l'OIBT.
X	Donnée répétée.
*	Autres données non officielles, dont des rapports statistiques nationaux, des magazines professionnels spécialisés, des rapports sur des projets de l'OIBT, des rapports du Service agricole étranger du Ministère de l'agriculture des États-Unis.
W	Pour la conversion du poids (généralement en tonnes métriques) en volume, les facteurs suivants ont été adoptés (excepté si des facteurs de conversion différents sont communiqués): grumes de conifères – 1,43 m ³ /tonne; grumes tropicales hors conifères – 1,37 m ³ /tonne; grumes non tropicales hors conifères – 1,25 m ³ /tonne; sciages de conifères – 1,82 m ³ /tonne; sciages hors conifères – 1,43 m ³ /tonne; placages – 1,33 m ³ /tonne; contreplaqués – 1,54 m ³ /tonne.
--	Données indisponibles ou impossibles à calculer (c.-à-d. diviser par zéro).

EXPOSANTS DE LA FAO

F	Exposant FAOSTAT. Données officielles de la FAO.
F1	Exposant FAOSTAT. Données cumulées, peuvent inclure des données officielles, semi-officielles ou estimatives.
F2	Exposant FAOSTAT. Estimation de la FAO.
F3	Exposant FAOSTAT. Chiffre non officiel de la FAO.
F4	FAOSTAT superscript. Données de la FAO répétées.

EXPOSANTS DE LA CEE-ONU

E1	Exposant CEE-ONU. Validées (fournies par le correspondant national officiel et approuvées par l'analyste du secrétariat).
E2	Exposant CEE-ONU. Officielles (émanant du pays, fournies par le correspondant national officiel. Susceptibles de modification en raison d'erreurs manifestes [unités incorrectes]).
E3	Exposant CEE-ONU. Estimées par l'analyste (une estimation érudite émanant du secrétariat et reposant sur des connaissances et des sources non officielles).
E4	Exposant CEE-ONU. Calculées, obtenues exclusivement au moyen du logiciel <i>Microsoft Access</i> pour les données agrégées (régions et produits) et les calculs spéciaux (par ex., consommation).
E5	Exposant CEE-ONU. Répétées.
E6	Exposant CEE-ONU. Non publiées mais comptées dans les totaux.
E7	Exposant CEE-ONU. Provisoires (une estimation très approximative du secrétariat de la CEE-ONU).
E8	Exposant CEE-ONU. Estimation technique (une estimation reposant sur des règles de validation technique pour faire en sorte que les données correspondent).
E9	Exposant CEE-ONU. Estimation nationale (données non officielles émanant d'une source officielle).
TCF	Projection du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE-ONU.
ITCF	Estimations du Secrétariat de l'OIBT reposant sur les projections TCF.

APPENDICE 1

Production et commerce des bois, 2014-2018

Tableau 1-1-a. Production et commerce de tous les bois par les Consommateurs OIBT	68
Tableau 1-1-b. Production et commerce des bois tropicaux par les Consommateurs OIBT	82
Tableau 1-1-c. Production et commerce de tous les bois par les Producteurs OIBT ..	88
Tableau 1-1-d. Production et commerce des bois tropicaux par les Producteurs OIBT	102
Tableau 1-1-e. Principaux Consommateurs et Producteurs hors OIBT de produits bois primaires tropicaux par région en 2017	108
Tableau 1-2-a. Valeur du commerce de tous les bois par les Consommateurs de l'OIBT	110
Tableau 1-2-b. Valeur du commerce des bois tropicaux par les Consommateurs de l'OIBT	124
Tableau 1-2-c. Valeur du commerce de tous les bois par les Producteurs de l'OIBT	130
Tableau 1-2-d. Valeur du commerce des bois tropicaux par les Producteurs de l'OIBT	144

N.B. Consommation intérieure = Production + Importations - Exportations.
 Les valeurs unitaires peuvent diverger pour des volumes/valeurs équivalents en raison de l'usage de chiffres arrondis.
 Les valeurs/prix à l'exportation s'entendent FOB; les valeurs d'importations s'entendent CIF, sauf mention contraire.

		Exportations					Consommation intérieure						
2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018	Produits	Pays		
21	14	38	105	183	17 233	15 014	14 878	15 248	15 749	Grumes	Asie-Pacifique		
111	64	50	54	31	7 280	8 147	9 528	10 293	10 078	Sciages			
18	12	12	17	16	1 953	1 955	1 898	1 545	1 539	Placages			
457	527	627	823	684	9 254	8 739	8 723	8 830	9 036	Contrepl.			
2 CBI	4 CB	4 CBI	13 CBI	90 CBI	18	17	16	8	7	Grumes		Australie	
4 CBI	6 CBI	3 CBI	4 CBI	5 CBI	42	35	39	32	27	Sciages			
0 CBRI	0 CBI	0 CBI	0 CBRI	0 CBRI	6	7	6	5	5	Placages			
0 CBRI	1 CBI	1 CI	0 CR	0 CR	97	89	108	105	92	Contrepl.			
1 C	1 C	26 CI	86 C	86 X	16 139	14 245	14 159	14 788	15 324	Grumes	Chine		
7 CI	7 CI	16 CI	10 C	9 CBI	6 479	7 445	8 902	9 722	9 520	Sciages			
14 CI	10 CI	10 CI	15 CI	15 X	1 651	1 638	1 617	1 306	1 306	Placages			
431 CI	491 CI	606 I	806 C	675 CI	5 597	5 554	5 468	5 233	5 364	Contrepl.			
0 CBRI	4 CBRI	0 CBRI	0 CBRI	1 CBI	180	67	26	11	9	Grumes	(Hong Kong		
94 C	39 C	24 C	22 C	6 CI	27	9	7	3	1	Sciages	R.A.S.)		
2 CI	1 CI	1 CI	1 CI	0 CRI	1	1	1	1	1	Placages			
17 CI	21 CI	14 CI	11 CI	5 CI	52	47	59	52	27	Contrepl.			
0 C	0 X	0 X	0 CBRI	0 X	0	0	0	0	0	Grumes	(Macao		
0 CBR	0 CBR	0 CBI	0 CBRI	0 RX	3	16	4	2	1	Sciages	R.A.S.)		
0 C	0 X	0 X	0 I	0 I	0	0	0	0	0	Placages			
0 CBR	0 CRI	0 CBRI	0 CBRI	0 CBRI	9	16	11	12	15	Contrepl.			
18 C	6 C	8 C	6 CI	6 X	477	321	306	189	189	Grumes	(Taïwan		
5 CI	5 C	4 C	17 CI	10 CBI	323	250	192	183	190	Sciages	Province de		
1 CBI	1 CBI	1 CBI	1 CBI	0 CBRI	169	176	139	128	129	Placages	Chine)		
5 CI	10 CBI	3 CBI	3 CBI	1 CBI	597	515	528	482	484	Contrepl.			
0 CBR	0 CR	0 C	0 CR	0 C	270	237	214	153	120	Grumes	Japon		
0 CR	0 CR	0 CR	0 CRI	0 CRI	241	213	193	170	151	Sciages			
0 CRI	0 CRI	0 CRI	0 CRI	0 CRI	37	33	40	35	30	Placages			
2 C	2 C	2	3	3	2 223	1 824	1 720	1 902	2 008	Contrepl.			
0	0 C	0 C	0 C	0 X	3	1	0	1	1	Grumes	Nouvelle-Zélande		
0 CR	6 C	3 C	1 C	0 CRI	13	4	12	17	25	Sciages			
0 R	0 CRI	0 CRI	0 CRI	0 CRI	0	0	0	0	0	Placages			
1	0 R	0 R	0 CR	0 CRI	5	15	7	7	7	Contrepl.			
0 R	0 C	0 C	0 R	0 R	146	127	157	99	99	Grumes	Rép. de Corée		
0 CR	0 CR	0 CR	0 R	0 R	152	175	177	165	164	Sciages			
0 R	0 R	0 R	0 R	0 R	90	99	95	69	69	Placages			
1	1	1	0 R	0 R	674	679	823	1 038	1 038	Contrepl.			
39	36	49	46	63	246	285	257	241	202	Grumes	UE 28		
324	349	398	327	356	1 053	1 042	1 087	841	895	Sciages			
35	32	30	32	27	203	210	264	242	233	Placages			
376	367	420	508	400	696	800	683	738	722	Contrepl.			
2 CI	1 C	4 CI	3 CI	3 X	24	14	16	9	1	Grumes		Allemagne	
46	41 CI	43 CI	41 CI	36 CI	58	63	55	28	33	Sciages			
6	6 E2	4	3	2 CI	12	8	11	7	4	Placages			
45 CI	41 CI	30	48	34 CI	117	126	93	126	88	Contrepl.			
0 CBR	0 CBRI	0 E2	0 E2	0 X	1	2	1	1	0	Grumes	Autriche		
1 CI	1 CI	1 CI	1 CI	1 X	6	6	5	6	3	Sciages			
1 CI	1 CI	0 CRI	1 CI	1 X	2	2	2	5	1	Placages			
3 CI	1 C	1 CI	2 CI	5 CBI	8	8	7	6	3	Contrepl.			
16 C	13 CB	29 C	23 CI	38 CI	4	19	5	14	16	Grumes	Belgique		
192 C	216 C	258 C	170 CI	243 CI	83	94	91	69	1	Sciages			
5 CI	2 CI	5 CI	6 CI	6 CI	8	8	7	8	8	Placages			
81 C	73 C	78 C	70 CI	47 CI	30	26	26	52	62	Contrepl.			
0 R	0 C	0 E2	0 E2	0 X	0	0	0	0	0	Grumes	Bulgarie		
0 CR	0 R	0 R	0 R	0 RI	0	1	1	1	0	Sciages			
0 CBRI	0 CBRI	0 CRI	0 CRI	0 CBRI	0	0	0	0	0	Placages			
1 CB	1 C	2 C	6 CI	1 CBI	0	1	0	0	0	Contrepl.			
0	0	0 CBRI	0 CBR	0 CB	0	0	0	0	0	Grumes	Chypre		
0 CB	0 CBRI	0 CBRI	0 CBRI	0 CB	3	2	2	5	0	Sciages			
0	0 CRI	0 CBI	0 CBRI	0 CBRI	0	0	0	0	0	Placages			
0 CB	1 CB	0 CBR	0 CBRI	0 CB	1	0	1	2	0	Contrepl.			
0	0	0	0	0 X	0	0	0	0	0	Grumes	Croatie		
0 R	0 CRI	0 R	0 CRI	0 CRI	2	1	2	2	2	Sciages			
0 CBRI	0 CRI	0 CBRI	0 CRI	0 CRI	0	0	0	0	0	Placages			
0 R	0 R	0 R	0 R	0 CRI	1	1	1	1	1	Contrepl.			
2 C	1 C	1 CI	0 CRI	1 CI	1	1	5	2	1	Grumes	Danemark		
3 CBI	6 CBI	7 CBI	5 CBI	1 CBI	16	10	20	20	27	Sciages			
0 CRI	0 CRI	0 CRI	0 CRI	0 CRI	1	1	0	1	0	Placages			
5	1 CI	1 CI	3 CI	2 CI	2	5	5	3	4	Contrepl.			
0 R	1	0 CRI	0 CRI	0 CRI	4	11	8	9	9	Grumes	Espagne		
4	5	9 CI	9 CI	6 CI	49	57	72	42	48	Sciages			
5	5	4 CI	5 CI	4 CI	36	37	57	37	44	Placages			
30	30	18	66	57 CI	37	28	55	38	38	Contrepl.			
0	0	0	0 ES	0 X	0	0	0	0	0	Grumes	Estonie		
1	0 R	0 CRI	0 CRI	0 CRI	0	0	1	0	0	Sciages			
0 R	0 R	0 R	0 R	0 R	0	0	0	0	0	Placages			
0 R	0 R	0 R	0 R	0 R	0	0	0	1	1	Contrepl.			
0 CR	0 CBRI	0 I	0 X	0 X	0	0	3	0	0	Grumes	Finlande		
1	0 R	3 CI	1 CI	1 CI	1	2	0	1	1	Sciages			
0 R	0 CRI	0 CRI	0 CRI	0 RI	0	0	0	0	0	Placages			
0 R	0 CRI	0 CRI	0 CRI	0 CRI	1	1	1	2	2	Contrepl.			
5	5	3 CI	3 CI	4 CBI	150	167	133	127	117	Grumes	France		
5	4	3 CI	5 CI	5 CBI	212	228	212	174	174	Sciages			
4 CBI	4 CBI	2 CI	1 CI	1 X	60	69	85	71	71	Placages			
70 C	77 CI	106 CI	121 CI	121 X	142	155	123	144	70	Contrepl.			

2014	2015	Exportations			2018	Consommation intérieure					Produits	Pays
		2016	2017	2018		2014	2015	2016	2017	2018		
0 CR	0 CBRI	0 CBRI	0 CR	0 RX	5	7	12	6	4	Grumes	Grèce	
1 CI	1 CI	0 CR	1 CB	0 CR	9	7	7	9	13	Sciages		
0 CB	0 CR	1 CI	1 CI	1 CI	8	10	12	16	14	Placages		
12 CB	15 C	19 C	15 C	13 CI	11	8	5	10	14	Contrepl.		
0 C	0 C	0 R	0 ES	0 CR	0	0	0	0	0	Grumes	Hongrie	
0 R	0 CR	0 R	0 R	0 CR	0	1	0	0	0	Sciages		
1 CI	2 CI	2 CI	2 CI	2 CI	0	0	1	1	0	Placages		
11	10 C	10 C	9 C	5 CI	2	3	5	7	10	Contrepl.		
1 C	1 CI	0 CBRI	0 CR	0 RX	6	5	6	4	1	Grumes	Irlande	
0 CR	0 CR	2 CI	1 C	2 CI	13	15	16	15	12	Sciages		
0 REI	0 CBRI	0	0 CR	0 C	0	0	0	2	1	Placages		
0 CR	0 CR	0 CR	0 CR	0 CR	17	16	16	31	25	Contrepl.		
0 CR	0 CR	1 C	6 CI	2 CI	12	18	15	16	12	Grumes	Italie	
14 CI	11 C	8 C	19 CI	10 CI	148	148	157	111	157	Sciages		
8	6	4 CI	6 CI	7 CI	33	42	47	51	44	Placages		
58	58	60	60	35 CI	11	3	3	5	15	Contrepl.		
0	0	0 CI	0 CR	0 I	0	0	0	0	0	Grumes	Lettonie	
0 R	0 R	0 R	0 I	0 CR	1	1	1	1	0	Sciages		
0 CBRI	0 CBRI	0 CBRI	0 CR	0 RX	0	0	0	0	0	Placages		
0 R	0 CR	0 CR	0 CR	0 CR	1	0	0	0	0	Contrepl.		
0	0 CR	0 CR	0 CR	0 CR	0	0	0	0	0	Grumes	Lituanie	
1	3 CI	3 CI	2 CI	3 CI	6	6	5	7	8	Sciages		
0 CR	0 CR	0 R	0 CR	0 CR	0	0	0	0	0	Placages		
0 R	0 CR	0 R	0 R	0 CR	0	1	1	0	1	Contrepl.		
0 CR	0 CR	0 CR	0 ES	0 I	0	0	0	0	0	Grumes	Luxembourg	
0 CR	0 CR	0 CR	1 C	0 CR	1	1	2	1	3	Sciages		
0 CBRI	0 CBRI	0 CBRI	0 CR	0 RX	0	0	0	0	0	Placages		
0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 CBRI	0 CR	2	2	2	4	5	Contrepl.		
0 R	0 R	0 CBRI	0 CBR	0	0	0	0	0	0	Grumes	Malte	
0 CBR	0 CBRI	0 CBRI	0 CBRI	0	2	2	2	2	2	Sciages		
0	0 CBRI	0 CBRI	0	0	0	0	0	0	0	Placages		
0 CB	0 CBR	0 CBRI	0 CBRI	0	2	2	1	2	1	Contrepl.		
4 CB	6 CB	2 CI	3	3 X	3	5	14	15	19	Grumes	Pays-Bas	
40 CBRI	43 CB	31 CB	36 CB	29 CB	195	207	273	181	252	Sciages		
0 CBRI	1 CB	1 CB	1 CB	1 CB	5	7	7	10	10	Placages		
28	26	38	33	33 X	104	150	111	86	86	Contrepl.		
0 R	0 R	0 R	0 R	0	2	2	2	3	2	Grumes	Pologne	
3 CI	3 CI	4 CI	5 CI	3 CI	23	13	16	21	17	Sciages		
0 R	0 R	0 CR	0 CR	0 CR	1	1	1	1	2	Placages		
2 CI	2 CI	1 C	0 CR	0 CR	24	25	18	13	15	Contrepl.		
1	6 C	7 C	4 C	12 CI	20	24	21	19	13	Grumes	Portugal	
6	9	20	24 CI	13 CI	23	37	22	24	31	Sciages		
2 CI	3 CI	3 CI	3 CI	2 CI	12	5	4	6	7	Placages		
1	0 R	0 CR	1 CI	1 CI	5	2	3	5	3	Contrepl.		
0 CBR	0 CBRI	0 R	0 R	0 R	1	2	2	1	1	Grumes	République tchèque	
0 CR	0 CR	0 CR	0 CR	0 CR	12	11	13	15	15	Sciages		
1 CI	1 CI	1 CI	0 CR	0 CR	3	3	10	11	11	Placages		
1	1 E2	4	4	4	3	4	4	3	2	Contrepl.		
0	0	0 C	0 CR	0 CR	0	0	0	0	0	Grumes	Roumanie	
0 R	0 R	0 R	0 R	0 CR	4	2	2	3	3	Sciages		
0 CR	0 CR	0 R	0 R	0 CR	9	10	7	9	8	Placages		
14	10	8 CB	6 CB	5 CB	7	12	14	15	17	Contrepl.		
0 CR	0 CR	0 CR	2 CB	0 CBRI	3	6	12	13	4	Grumes	Royaume-Uni	
3	3	3	3	3 CI	181	123	106	104	88	Sciages		
0 R	0 R	0 R	0 R	0 CR	8	2	7	1	1	Placages		
9	15	40	63	35 CI	152	203	175	160	237	Contrepl.		
6	0 R	0 I	0 CBRI	0 X	3	0	0	0	0	Grumes	Slovaquie	
1 CB	0 CBRI	0 CR	0 CR	0 CBRI	1	1	1	0	0	Sciages		
0 R	0 R	0 R	0 R	0 CR	3	3	3	4	6	Placages		
0 CR	0 R	0 R	0 R	0 CR	2	5	1	1	1	Contrepl.		
1 CB	0 R	0 CI	1 C	0 CR	1	2	2	1	1	Grumes	Slovénie	
1	1	1	1	1 CI	1	2	1	1	2	Sciages		
1	1	1	1	1 CI	0	0	0	1	1	Placages		
0 R	1 CB	3 CB	0 CBRI	0 CBRI	7	7	7	13	13	Contrepl.		
0 CR	0 CR	0 CR	0 CR	0 CR	5	0	0	1	0	Grumes	Suède	
1 C	1 CI	0	1 CI	0 CR	0	0	1	0	0	Sciages		
0 R	0 R	0 CR	0 CR	0 CR	1	1	0	1	1	Placages		
4	2	1	0 R	1 CI	6	5	4	7	7	Contrepl.		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Grumes	Europe Hors UE	
1	1	0	2	2	12	11	13	12	6	Sciages		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Placages		
3	3	0	0	0	17	4	8	14	5	Contrepl.		
0 CB	0 CB	0 CB	0 ES	0 X	0	0	0	0	0	Grumes	Albanie	
0 CB	0 CBRI	0 CBR	0 CBR	0 CBRI	0	0	0	0	0	Sciages		
0 CB	0 CB	0 CB	0 CB	0 CB	0	0	0	0	0	Placages		
0 CB	0 CB	0 CBR	0 CB	0 CB	0	1	0	0	0	Contrepl.		
0	0	0 C	0 RI	0 C	0	0	0	0	0	Grumes	Norvège	
0 CR	0 CR	0 CR	2 C	2 X	1	2	3	2	1	Sciages		
0 R	0 CR	0 CR	0 CR	0 CR	0	0	0	0	0	Placages		
0 R	0 R	0 CBR	0 CBRI	0 CR	16	3	3	10	2	Contrepl.		
0 CBR	0 CBR	0 R	0 CBR	0 I	0	0	0	0	0	Grumes	Suisse	
0 R	0 R	0 CR	0 CR	0 CBRI	11	9	10	10	5	Sciages		
0 R	0 R	0 CR	0 CR	0 CBRI	0	0	0	0	0	Placages		
3	3	0 CR	0 CR	0 CBRI	1	1	4	4	2	Contrepl.		

Tableau 1-1-b. Production, commerce et consommation de bois tropicaux par les Consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produits	Pays					Produits				
		2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018
États-Unis	Grumes	0	0	0	0	0	10	6	8	9	8
	Sciages	0	0	0	0	0	382	391	428	331	308
	Placages	0	0	0	0	0	26	26	30	30	38
	Contrepl.	0	0	0	0	0	548	697	705	582	863
États-Unis	Grumes	0	0	0	0	0 ^x	10 ^c	6 ^c	8 ^{ES}	9 ^{ES}	8 ^{CI}
	Sciages	0	0	0	0	0 ^x	382 ^{CI}	391 ^{CI}	428 ^c	331 ^c	308 ^{CI}
	Placages	0 ^{ES}	0 ^{ES}	0	0	0 ^x	26 ^{CI}	26 ^{CI}	30 ^{CI}	30 ^{CI}	38 ^{CI}
	Contrepl.	0	0 ^{E2}	0	0	0 ^x	548 ^{CI}	697 ^{CI}	705 ^{CI}	582 ^{CB1}	863 ^{CI}
Total Consommateurs	Grumes	4 455	4 485	4 441	4 455	4 522	13 095	10 870	10 789	11 194	11 682
	Sciages	2 638	2 670	2 636	2 613	2 615	6 524	7 335	8 869	9 248	9 061
	Placages	825	823	835	811	811	1 410	1 412	1 400	1 054	1 043
	Contrepl.	6 527	6 511	6 526	6 546	6 542	4 824	4 627	4 641	4 949	5 168
Total OIBT	Grumes	253 425	252 072	255 697	257 508	260 986	19 294	16 761	17 238	17 857	17 568
	Sciages	38 498	36 726	37 249	38 055	38 712	8 791	9 560	11 017	11 323	10 990
	Placages	5 222	5 326	5 447	5 282	5 246	1 651	1 763	1 798	1 408	1 420
	Contrepl.	17 728	17 132	17 054	17 168	16 790	5 504	5 319	5 306	5 725	5 870
Reste du Monde	Grumes	46 831	44 926	44 615	44 673	44 704	678	360	398	333	332
	Sciages	5 909	5 296	4 806	4 739	4 757	1 154	1 137	1 011	1 027	679
	Placages	253	264	265	267	266	88	98	79	101	70
	Contrepl.	471	438	438	412	412	918	784	796	975	843
Monde	Grumes	300 256	296 998	300 312	302 181	305 690	19 971	17 122	17 635	18 190	17 900
	Sciages	44 407	42 022	42 055	42 795	43 469	9 946	10 697	12 028	12 350	11 669
	Placages	5 474	5 590	5 712	5 549	5 512	1 739	1 862	1 878	1 509	1 489
	Contrepl.	18 200	17 571	17 493	17 580	17 202	6 421	6 102	6 101	6 700	6 714

Exportations					Consommation intérieure					Produits	Pays
2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018		
1	2	6	6	6	9	4	2	2	2	Grumes	États-Unis
18	27	39	35	35	363	364	389	296	272	Sciages	
7	7	6	5	4	19	19	24	26	34	Placages	
8	14	11	25	5	540	683	695	557	858	Contrepl.	
1 ^{ci}	2 ^{ci}	6 ^c	6 ^c	6 ^x	9	4	2	2	2	Grumes	États-Unis
18 ^{ci}	27 ^c	39 ^c	35 ^c	35 ^x	363	364	389	296	272	Sciages	
7 ^{ci}	7 ^{ci}	6 ^{ci}	5 ^{ci}	4 ^{ci}	19	19	24	26	34	Placages	
8 ^c	14 ^c	11 ^c	25 ^c	5 ^{ci}	540	683	695	557	858	Contrepl.	
61	52	93	158	252	17 489	15 303	15 138	15 491	15 952	Grumes	Total Consommateurs
454	440	488	419	425	8 708	9 565	11 017	11 442	11 251	Sciages	
60	50	48	53	48	2 176	2 185	2 187	1 812	1 806	Placages	
845	911	1 059	1 356	1 090	10 506	10 226	10 108	10 139	10 621	Contrepl.	
15 165	12 808	13 430	12 250	12 627	257 554	256 025	259 505	263 116	265 927	Grumes	Total OIBT
9 561	10 075	10 874	11 934	11 510	37 728	36 211	37 392	37 444	38 191	Sciages	
1 733	1 760	1 684	1 436	1 359	5 140	5 329	5 561	5 254	5 307	Placages	
6 902	6 476	6 584	6 953	6 603	16 330	15 974	15 776	15 941	16 057	Contrepl.	
6 436	5 411	5 912	5 605	5 782	41 073	39 876	39 100	39 400	39 253	Grumes	Reste du Monde
1 610	1 030	472	437	515	5 454	5 403	5 345	5 329	4 921	Sciages	
37	42	43	32	26	304	320	301	336	310	Placages	
113	94	106	118	75	1 276	1 128	1 128	1 269	1 181	Contrepl.	
21 600	18 218	19 342	17 855	18 409	298 627	295 901	298 605	302 516	305 180	Grumes	Monde
11 172	11 105	11 346	12 371	12 025	43 181	41 614	42 737	42 773	43 113	Sciages	
1 770	1 802	1 727	1 467	1 385	5 443	5 650	5 862	5 590	5 617	Placages	
7 015	6 570	6 690	7 071	6 678	17 606	17 103	16 904	17 209	17 238	Contrepl.	

Exportations					Consommation intérieure					Espèces	Produits	Pays	
2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018				
3 CB	1 CB	0 RI	0 RI	2 I	264	280	360	300	318	Tous	Grumes	Madagascar	
0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 CBR	200	200	200	200	200	C			
3 CB	1 CB	0 CRI	0 CRI	2 CBI	64	80	160	100	118	NC			
33 I	21 I	12 I	47 I	27 I	40	54	56	40	49	Tous	Sciages		
27 C	20 C	11 C	45 CI	25 CBI	23	31	12	19	26	C			
6 CBI	1 CBI	1	2 CBI	3 CBI	16	24	44	22	23	NC			
0 RI	0 RI	3 I	5 I	5 X	12	21	33	25	33	Tous	Placages		
0 CB	0 CBR	0 CBR	0	0 X	5	12	5	5	13	C			
0 CBR	0 CBR	2 CBI	5 CBI	5 X	7	9	28	20	20	NC			
0 RI	1 I	0 RI	0 RI	0 RX	3	4	10	8	10	Tous	Contrepl.		
0 CRI	1	0 CBR	0 CBR	0 RX	0	0	5	4	3	C			
0 CRI	0 CRI	0 CRI	0 I	0 X	3	4	6	4	7	NC			
7 CB	8 CB	16 I	42 I	90 I	763	811	802	776	978	Tous	Grumes		Mali
0 CBR	0 CBR	0 X	0 I	0 X	0	0	1	0	0	C			
7 CB	8 CB	16 CBI	42 CB	90 CBI	763	810	801	776	978	NC			
0 RI	0 RI	0 RX	2 I	2 X	133	131	131	130	129	Tous	Sciages		
0	0 CBR	0 RX	0 CBR	0 RX	0	0	0	0	0	C			
0 RI	0 CBR	0 RX	2 CB	2 X	133	130	131	130	129	NC			
0 R	0	0	0	0	0	7	0	0	0	Tous	Placages		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	C			
0 R	0	0	0	0	0	7	0	0	0	NC			
0 R	0 RI	1 I	0 RI	0	31	33	43	44	44	Tous	Contrepl.		
0	0 CBR	0 CBR	0	0	0	0	0	0	0	C			
0 R	0 CBR	1 I	0 CRI	0	31	33	43	44	44	NC			
715 I	1 051 I	1 021 I	1 019 I	759 I	1 311	952	984	991	1 253	Tous	Grumes	Mozambique	
10 CI	12 CI	12 X	5 CI	5 X	15	14	18	31	29	C			
705 FI	1 039 CBI	1 009 CBI	1 014 CBI	754 I	1 296	938	966	960	1 224	NC			
123 I	42 I	83 I	80 I	109 I	311	385	340	340	338	Tous	Sciages		
0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 RX	29	16	34	18	46	C			
123 CBI	42 CBI	82 CBI	80 CBI	109 CBI	282	370	306	322	292	NC			
0 RI	0 RI	0 RI	0 RI	0 RI	2	2	2	2	2	Tous	Placages		
0 CRI	0 CRI	0 RX	0 CRI	0 RX	1	1	1	1	1	C			
0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 CBR	1	1	1	1	1	NC			
0 RI	0 RI	0 RI	0 RI	0 RI	22	14	9	11	8	Tous	Contrepl.		
0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 RX	6	6	2	1	1	C			
0 C	0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 CBR	16	8	7	10	7	NC			
114 I	110 I	232 CB	328 I	418 I	435	516	394	299	309	Tous	Grumes		République Centrafricaine
0 C	0 I	0 CBR	0 I	0 X	3	3	3	4	4	C			
114	110	232 CB	328 CBI	418 CBI	432	513	391	295	305	NC			
28 I	18 I	22 CB	15 I	12 I	3	53	29	36	38	Tous	Sciages		
1 CB	0 CBR	1 CB	0 CBR	0 X	0	1	0	1	0	C			
27 F	17 CBI	22 CB	15 CBI	12 CBI	2	53	28	35	38	NC			
0 RI	0 RI	0 RI	0 RI	0 RI	1	1	1	2	2	Tous	Placages		
0 C	0 CBR	0 X	0 CBR	0 CB	0	0	0	1	1	C			
0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 CBR	1	1	1	1	1	NC			
0 RI	0 RI	0 I	0 RI	0 RI	1	0	0	1	0	Tous	Contrepl.		
0 CBR	0 I	0 X	0	0 CBR	0	0	0	0	0	C			
0 C	0 CBR	0 CB	0 CBR	0 CB	1	0	0	1	0	NC			
729 I	642 I	783 I	941 I	895	1 393	1 510	1 414	1 253	1 298	Tous	Grumes	République du Congo	
0 CBR	0 C	0 RI	0	0	8	8	8	8	8	C			
729 CBI	642 CBI	783 CBI	941 CBI	895	1 385	1 502	1 406	1 245	1 290	NC			
143 I	166 I	182 I	173 I	166 I	211	207	184	160	237	Tous	Sciages		
0 CBR	1 CB	1 CBI	0 CBR	0 CBR	3	2	2	3	3	C			
143 CBI	166 CBI	181 CBI	172 CBI	166 I	208	204	182	157	234	NC			
13 I	12 I	13 I	15 I	6 I	47	48	51	32	60	Tous	Placages		
0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 CBR	0	0	0	1	1	C			
13 CBI	12 CBI	13 CBI	15 CBI	6 CBI	47	47	51	31	59	NC			
1 I	0 RI	0 RI	0 RI	0 RI	31	28	31	30	30	Tous	Contrepl.		
0 CBR	0 CBR	0 CBR	0	0 X	1	1	0	0	0	C			
0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 CBR	29	27	30	30	30	NC			
160 I	182 I	117 I	64 I	70 I	4 453	4 434	4 497	4 552	4 559	Tous	Grumes		Rép. Dém. du Congo
1 CB	0 CB	0 CBR	0 CBR	0 CB	1	5	3	4	18	C			
159 CBI	182 CBI	117 CBI	64 CBI	70 CBI	4 453	4 429	4 494	4 548	4 541	NC			
61 I	58 I	51 I	28 I	27 I	90	94	99	122	124	Tous	Sciages		
0 C	0 X	0 X	0 C	0 C	1	1	0	0	0	C			
61 CBI	58 CBI	51 CBI	28 CBI	27 CBI	89	93	99	122	123	NC			
2 I	3 I	3 I	5 I	3 I	1	1	1	0	2	Tous	Placages		
0 CB	0 CBR	0 C	0 C	0 X	0	0	1	0	0	C			
2 CBI	3 CBI	3 CBI	5 CBI	3 CBI	1	0	0	0	2	NC			
0 RI	0 RI	0 RI	0 RI	0 I	4	3	2	4	3	Tous	Contrepl.		
0 C	0 CBR	0 C	0	0 X	0	0	0	1	0	C			
0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 C	3	2	2	3	3	NC			
111 I	118 I	50 I	49 I	18 I	174	129	162	168	197	Tous	Grumes	Togo	
4 C	1 C	0 CR	3 C	0 CBR	1	1	2	3	5	C			
107 CBI	117 CBI	50 CB	46 CB	18 CBI	173	128	160	165	192	NC			
3 CB	1 I	0 RI	0 RI	0 RI	71	47	49	67	67	Tous	Sciages		
0 CBR	0 X	0 X	0 X	0 X	0	0	0	0	0	C			
3 CB	1 CBI	0 CBR	0 CBR	0 CBR	71	47	49	67	67	NC			
0 RI	0 RI	0 RI	0 RI	0 RX	2	1	1	1	1	Tous	Placages		
0 C	0 X	0 X	0 X	0 X	0	0	0	0	0	C			
0 CBR	0 CBR	0 CBR	0 CRI	0 RX	2	1	1	1	1	NC			
0 RI	1 I	1 I	0 RI	0 RI	4	2	3	3	3	Tous	Contrepl.		
0 CBR	0 CBR	0 CR	0 C	0 X	0	1	1	0	0	C			
0 CBR	1 CBI	1 CBI	0 CBR	0 RX	4	1	2	3	2	NC			

Exportations					Consommation intérieure					Espèces	Produits	Pays	
2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018				
191 ¹	188 ^{CB}	168 ^{CB}	184 ¹	166 ¹	1 174	1 177	1 143	1 149	1 166	Tous	Grumes	Costa Rica	
26 ^{CB}	29 ^{CB}	38 ^{CB}	28 ^{CB}	56 ^{CB}	76	72	63	75	47	C			
165 ^{CB}	158 ^{CB}	130 ^{CB}	156 ^{CB}	110 ¹	1 098	1 105	1 080	1 074	1 119	NC			
10 ¹	5 ¹	4 ¹	2 ¹	3 ¹	569	558	635	581	609	Tous	Sciages		
8 ^{CB}	2 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	116	105	183	143	173	C			
3 ^{CB}	3 ^{CB}	4 ^{CB}	2 ^{CB}	3 ^{CB}	453	453	452	438	436	NC			
0 ^{RI}	30	30	30	30	30	Tous	Placages						
0	0 ^{CB}	0	0	0	5	5	5	5	5	C			
0 ^{CB}	25	25	25	25	25	NC							
0 ^{RI}	40	81	55	60	53	Tous	Contrepl.						
0	0 ^{CR}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	5	3	6	7	4	C			
0 ^{CB}	35	77	49	54	49	NC							
203 ¹	186 ¹	242 ^{CB}	220 ¹	281 ¹	2 647	2 881	2 825	2 847	2 786	Tous	Grumes		Équateur
0 ^C	0 ^X	0 ^{CB}	0 ^{CR}	0 ^{CB}	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	C			
203 ^{CB}	186 ^{CB}	241 ^{CB}	220 ^{CB}	281 ^{CB}	1 647	1 881	1 826	1 847	1 786	NC			
177 ¹	190 ¹	196 ¹	111 ¹	110 ¹	269	329	321	412	409	Tous	Sciages		
1 ^{CB}	0 ^{CB}	1 ^{CB}	1 ^{CB}	0 ^{CB}	42	10	10	14	12	C			
177 ^{CB}	190 ^{CB}	196 ^{CB}	110 ^{CB}	110 ^X	227	319	311	397	397	NC			
0 ^{RI}	247	246	244	245	244	Tous	Placages						
0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^C	200	200	199	199	199	C			
0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	2 ^{CB}	47	46	46	46	45	NC			
47 ¹	67 ¹	83 ¹	35 ¹	78 ¹	448	424	406	453	410	Tous	Contrepl.		
1 ^{CB}	1 ^{CB}	1 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	152	150	149	149	149	C			
46 ^{CB}	66 ^{CB}	82 ^{CB}	35 ^{CB}	78 ^{CB}	296	274	257	304	261	NC			
21 ^{CB}	31 ¹	18 ¹	23 ¹	27 ¹	757	744	1 010	1 049	1 044	Tous	Grumes	Guatemala	
3 ^{CB}	7 ^{CB}	0 ^{CB}	7 ^{CB}	15 ^{CB}	310	303	562	600	592	C			
18 ^{CB}	24 ^{CB}	18 ^{CB}	16 ^{CB}	12 ^{CB}	447	442	447	449	453	NC			
43 ¹	44 ¹	35 ¹	31 ¹	27 ¹	258	279	306	315	306	Tous	Sciages		
30 ^C	32 ^C	24 ^C	20 ^{CB}	22 ^{CB}	62	81	106	116	100	C			
13 ^{CB}	12 ^{CB}	11 ^{CB}	11 ^{CB}	5 ^{CB}	197	198	199	199	206	NC			
0 ^{RI}	20	21	21	20	20	Tous	Placages						
0 ^{CB}	0 ^C	0 ^C	0 ^{CB}	0 ^C	15	16	16	15	15	C			
0 ^{CB}	5	5	5	5	5	NC							
15 ¹	12 ¹	18 ¹	16 ¹	23 ¹	27	36	33	37	30	Tous	Contrepl.		
0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	1 ^{CB}	0 ^{CB}	13	16	15	12	12	C			
15 ^{CB}	12 ^{CB}	18 ^{CB}	15 ^{CB}	23 ^{CB}	14	20	18	25	17	NC			
182 ^{CB}	227 ¹	116 ^{CB}	182 ¹	148 ¹	336	304	286	232	263	Tous	Grumes		Guyana
9 ^{CB}	14 ^{CB}	2 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^C	11	16	8	12	10	C			
174 ^{CB}	213 ^{CB}	115 ^{CB}	182 ^{CB}	148 ^{CB}	324	287	278	220	253	NC			
23 ¹	19 ¹	21 ¹	18 ¹	22 ¹	48	54	23	31	27	Tous	Sciages		
0 ^{CB}	3	2	2	0	0	C							
23	19	21	18	21	45	52	21	30	27	NC			
0 ^{RI}	23	25	18	17	17	Tous	Placages						
0	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^C	0 ^X	1	1	1	1	1	C			
0 ^{CB}	22	24	17	16	16	NC							
7 ¹	6 ¹	1 ¹	2 ¹	3 ¹	15	12	16	12	10	Tous	Contrepl.		
2 ^{CB}	1 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	1	1	0	3	1	C			
5	5 ^{CB}	1 ^{CB}	2 ^{CB}	2 ^{CB}	14	10	16	9	9	NC			
21 ^{CB}	3 ¹	2 ¹	9 ¹	6 ¹	699	697	708	762	765	Tous	Grumes	Honduras	
7 ^{CB}	2 ^{CB}	1 ^{CB}	3 ^{CB}	0 ^{CB}	644	648	649	698	700	C			
15 ^{CB}	1 ^{CB}	1 ^{CB}	6 ^{CB}	5 ^{CB}	55	49	59	64	65	NC			
74 ¹	96 ¹	148 ¹	175 ¹	175 ¹	236	217	128	143	146	Tous	Sciages		
66 ^C	95 ¹	147 ^C	175 ^{CB}	175 ^X	235	212	116	132	134	C			
8	2 ^{CB}	1 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	1	6	12	10	12	NC			
0 ^{RI}	0 ^{RI}	0 ^{RI}	1 ¹	0 ^{RI}	1	1	1	1	1	Tous	Placages		
0	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0	0	0	0	0	C			
0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	1 ^{CB}	0 ^{CB}	1	1	1	1	1	NC			
14 ¹	13 ¹	13 ¹	10 ¹	8 ¹	38	40	45	49	48	Tous	Contrepl.		
5 ^{CB}	4 ^{CB}	5 ^{CB}	4 ^{CB}	3 ^{CB}	29	28	33	33	34	C			
9 ^{CB}	8 ^{CB}	8 ^{CB}	6 ^{CB}	6 ^{CB}	9	12	12	16	14	NC			
113 ^{CB}	49 ¹	25 ¹	26 ¹	40 ¹	6 710	6 770	7 280	8 039	8 022	Tous	Grumes		Mexique
1 ^{CB}	1 ^{CB}	0 ^{CB}	1 ^{CB}	1 ^{CB}	5 812	5 813	6 004	6 506	6 501	C			
112 ^{CB}	48 ^{CB}	25 ^{CB}	25 ^C	39 ^{CB}	898	957	1 276	1 532	1 521	NC			
15 ¹	24 ¹	40 ¹	47 ¹	7 ¹	3 878	4 294	4 729	5 318	5 268	Tous	Sciages		
6 ^{CB}	7 ^{CB}	6 ^{CB}	6 ¹	1 ^{CB}	3 376	3 621	3 955	4 467	4 382	C			
9 ^{CB}	17 ^{CB}	34 ^{CB}	41 ^C	6 ^{CB}	502	672	773	850	885	NC			
1 ¹	389	407	401	401	387	Tous	Placages						
0 ^{CB}	319	330	324	324	313	C							
1 ^{CB}	71	78	77	76	74	NC							
17 ¹	9 ¹	9 ¹	11 ¹	11 ¹	687	802	769	775	871	Tous	Contrepl.		
8 ^{CB}	7 ^{CB}	6 ^{CB}	8 ^{CB}	3 ^{CB}	471	560	510	529	617	C			
9 ^{CB}	3 ^{CB}	2 ^{CB}	3 ^{CB}	8 ^{CB}	217	242	259	246	253	NC			
103 ¹	145 ¹	138 ¹	136 ¹	154 ¹	105	117	123	132	114	Tous	Grumes	Panama	
0 ^R	2	12	11	10	10	C							
103 ^{CB}	145 ^{CB}	138 ^{CB}	136 ^{CB}	154 ^{CB}	103	105	112	122	104	NC			
29 ^{CB}	6 ¹	4 ¹	2 ¹	1 ¹	32	59	43	47	31	Tous	Sciages		
1 ^{CB}	3 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	20	26	36	31	15	C			
28 ^{CB}	3 ^{CB}	4 ^{CB}	2 ^{CB}	1 ^{CB}	13	33	7	16	16	NC			
0 ^{RI}	0 ^{RI}	0	0 ^R	0 ^R	5	12	12	12	12	Tous	Placages		
0 ^{CB}	0	0	0	0	1	1	1	1	1	C			
0 ^R	0 ^{CB}	0	0 ^R	0	4	11	11	11	11	NC			
0 ^{RI}	0 ^{RI}	1 ¹	0 ^{RI}	0 ^{RI}	38	51	50	90	79	Tous	Contrepl.		
0 ^{CB}	0 ^{CR}	0 ^{CR}	0	0	16	22	22	24	24	C			
0 ^{CB}	0 ^{CB}	1 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	22	29	27	67	55	NC			

Tableau 1-1-c. Production, commerce et consommation de tous les bois par les Producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produits	Espèces	Production					Importations				
			2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018
Monde	Grumes	Tous	1 862 639	1 857 468	1 910 872	1 924 206	1 942 138	136 061	128 048	133 934	134 553	143 628
		C	1 054 496	1 068 542	1 089 613	1 104 107	1 107 125	87 596	84 474	88 669	88 474	95 696
	NC		808 143	788 927	821 259	820 100	835 014	48 465	43 574	45 265	46 079	47 932
			437 231	449 263	464 167	483 368	484 418	130 811	134 076	144 269	150 661	151 853
	Sciages	Tous	312 627	321 822	334 557	347 673	347 970	107 909	111 622	120 263	125 432	127 292
		C	124 604	127 441	129 610	135 695	136 448	22 903	22 454	24 006	25 229	24 561
	NC		13 470	13 597	13 790	13 797	13 893	4 064	4 227	4 313	4 339	4 187
			4 222	4 185	4 267	4 341	4 454	936	934	1 037	1 159	1 148
	Placages	Tous	9 248	9 412	9 523	9 456	9 439	3 128	3 292	3 276	3 179	3 040
		C	145 159	154 222	159 943	156 651	156 344	25 830	26 517	27 811	29 888	29 511
	Contrepl.	Tous	90 149	96 631	100 836	98 676	98 679	7 686	7 878	7 354	8 019	8 057
		C	55 011	57 591	59 107	57 975	57 665	18 144	18 639	20 457	21 870	21 454
		NC										

Exportations					Consommation intérieure								
2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018	Espèces	Produits	Pays	
135 210	123 062	128 843	132 454	140 682	1 863 489	1 862 454	1 915 964	1 926 305	1 945 084	Tous	Grumes		
86 744	79 521	84 773	89 552	94 646	1 055 347	1 073 495	1 093 510	1 103 029	1 108 175		C		
48 466	43 541	44 070	42 902	46 036	808 142	788 960	822 454	823 276	836 910		NC		
134 697	136 564	147 143	154 183	151 113	433 346	446 775	461 293	479 845	485 158	Tous	Sciages		
111 805	113 441	123 171	128 276	125 415	308 731	320 003	331 650	344 829	349 847		C		
22 892	23 122	23 972	25 907	25 698	124 615	126 772	129 644	135 016	135 311		NC		
3 841	4 002	4 040	3 982	4 059	13 694	13 822	14 063	14 153	14 021	Tous	Placages	Monde	
837	874	972	1 041	1 208	4 321	4 244	4 332	4 459	4 394		C		
3 004	3 127	3 068	2 941	2 851	9 373	9 577	9 731	9 694	9 627		NC		
26 387	27 528	28 659	30 172	28 187	144 602	153 211	159 095	156 367	157 668	Tous	Contrepl.		
8 064	8 065	8 533	8 450	7 691	89 771	96 444	99 656	98 244	99 044		C		
18 323	19 463	20 125	21 722	20 496	54 831	56 767	59 439	58 123	58 624		NC		

Exportations					Consommation intérieure					Produits	Pays
2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018		
3 810	3 649	3 834	3 128	3 642	690	851	666	872	558	Grumes	Papouasie-Nouvelle-
26	36	33	30	45	36	26	31	32	17	Sciages	Guinée
5	5	3	2	0	57	57	59	60	62	Placages	
3	3	4	4	5	11	12	46	51	45	Contrepl.	
19	9	3	5	2	4 123	3 916	3 854	3 791	3 751	Grumes	Philippines
627	342	318	335	321	253	198	412	357	322	Sciages	
2	1	0	0	4	46	67	69	73	72	Placages	
6	8	8	7	2	247	206	207	254	226	Contrepl.	
42	13	5	2	3	14 664	14 619	16 207	17 605	17 601	Grumes	Thaïlande
2 273	3 088	4 161	4 859	4 459	1 312	433	407	328	728	Sciages	
4	8	10	32	32	191	179	187	155	163	Placages	
39	38	41	36	42	151	156	155	179	173	Contrepl.	
272	100	68	98	92	20 692	22 183	24 969	26 297	28 303	Grumes	Viet Nam
410	558	403	629	234	6 597	6 339	6 142	5 989	6 384	Sciages	
1 052	1 002	795	550	550	10	55	263	505	505	Placages	
222	307	356	477	477	35	18	23	53	378	Contrepl.	
1 067	1 056	1 149	1 454	1 659	37 872	38 493	38 053	38 063	38 200	Grumes	Amérique latine/ Caraïbes
1 066	759	707	705	646	5 194	4 820	4 784	4 733	4 930	Sciages	
21	18	13	13	14	409	419	418	415	415	Placages	
139	159	158	106	154	799	808	811	823	791	Contrepl.	
41	89	173	189	363	28 695	29 123	29 039	29 023	28 849	Grumes	Brésil
376	355	284	353	361	3 050	2 396	2 472	2 383	2 380	Sciages	
17	15	11	11	11	288	288	292	291	291	Placages	
27	42	34	34	27	216	222	230	232	238	Contrepl.	
79	47	37	33	50	2 225	2 129	1 835	1 778	1 761	Grumes	Colombie
10	5	6	6	3	352	337	317	272	274	Sciages	
0	0	0	0	0	4	2	2	1	1	Placages	
1	0	0	0	0	79	59	56	51	49	Contrepl.	
165	158	130	156	110	1 098	1 105	1 080	1 074	1 119	Grumes	Costa Rica
3	3	4	2	3	453	453	451	437	436	Sciages	
0	0	0	0	0	25	25	25	25	25	Placages	
0	0	0	0	0	28	71	42	50	44	Contrepl.	
203	186	241	220	281	1 647	1 881	1 826	1 847	1 786	Grumes	Équateur
177	190	196	110	110	225	315	309	395	395	Sciages	
0	0	0	0	2	45	45	45	45	43	Placages	
46	66	82	35	78	294	273	256	303	260	Contrepl.	
18	24	18	16	12	447	441	447	449	453	Grumes	Guatemala
13	12	11	11	5	194	195	196	196	201	Sciages	
0	0	0	0	0	5	5	5	5	5	Placages	
15	12	18	15	23	8	11	5	11	4	Contrepl.	
174	145	115	182	148	324	355	278	219	253	Grumes	Guyana
23	19	21	18	21	44	52	21	30	26	Sciages	
0	0	0	0	0	22	24	17	16	16	Placages	
5	5	1	2	2	14	10	16	8	8	Contrepl.	
15	1	1	6	5	55	49	49	44	45	Grumes	Honduras
8	2	1	0	0	1	6	10	6	6	Sciages	
0	0	0	1	0	1	1	1	0	1	Placages	
9	8	8	6	6	6	5	6	8	9	Contrepl.	
112	48	25	25	39	501	652	875	936	922	Grumes	Mexique
9	17	34	41	6	183	153	184	203	226	Sciages	
1	1	1	1	1	7	10	12	11	10	Placages	
9	3	2	3	8	107	111	134	102	113	Contrepl.	
103	145	138	136	154	102	105	112	122	104	Grumes	Panama
28	3	4	2	1	10	32	6	15	15	Sciages	
0	0	0	0	0	4	11	11	11	11	Placages	
0	0	1	0	0	3	5	4	7	6	Contrepl.	
10	7	3	7	11	1 377	1 237	1 142	1 139	1 480	Grumes	Pérou
398	133	118	143	105	262	445	412	354	542	Sciages	
2	1	1	1	1	3	4	4	5	7	Placages	
27	22	12	11	10	26	32	51	39	51	Contrepl.	
147	206	267	483	480	345	362	317	380	380	Grumes	Suriname
21	20	26	16	20	114	129	97	134	130	Sciages	
0	0	0	0	0	3	3	3	3	3	Placages	
0	0	0	0	0	7	3	4	5	6	Contrepl.	
0	0	1	0	1	162	162	161	162	161	Grumes	Trinité et Tobago
2	1	1	0	1	27	27	30	29	28	Sciages	
0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	Placages	
0	0	0	0	0	4	4	5	4	1	Contrepl.	
0	0	0	1	5	892	892	892	891	887	Grumes	Venezuela
0	0	1	3	9	280	280	279	278	271	Sciages	
0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	Placages	
0	0	0	0	0	8	2	2	2	2	Contrepl.	
15 103	12 756	13 336	12 092	12 374	240 065	240 722	244 368	247 625	249 975	Grumes	Total Producteurs
9 108	9 634	10 386	11 516	11 085	29 020	26 647	26 375	26 002	26 940	Sciages	
1 673	1 710	1 637	1 383	1 311	2 964	3 145	3 374	3 442	3 500	Placages	
6 057	5 565	5 526	5 597	5 514	5 824	5 748	5 667	5 802	5 436	Contrepl.	
15 165	12 808	13 430	12 250	12 627	257 554	256 025	259 505	263 116	265 927	Grumes	Total OIBT
9 561	10 075	10 874	11 934	11 510	37 728	36 211	37 392	37 444	38 191	Sciages	
1 733	1 760	1 684	1 436	1 359	5 140	5 329	5 561	5 254	5 307	Placages	
6 902	6 476	6 584	6 953	6 603	16 330	15 974	15 776	15 941	16 057	Contrepl.	

Tableau 1-1-d. Production, commerce et consommation de bois tropicaux par les Producteurs (1000 m³)

Pays	Produits	Production					Importations				
		2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018
Reste du Monde	Grumes	46 831	44 926	44 615	44 673	44 704	678	360	398	333	332
	Sciages	5 909	5 296	4 806	4 739	4 757	1 154	1 137	1 011	1 027	679
	Placages	253	264	265	267	266	88	98	79	101	70
	Contrepl.	471	438	438	412	412	918	784	796	975	843
Monde	Grumes	300 256	296 998	300 312	302 181	305 690	19 971	17 122	17 635	18 190	17 900
	Sciages	44 407	42 022	42 055	42 795	43 469	9 946	10 697	12 028	12 350	11 669
	Placages	5 474	5 590	5 712	5 549	5 512	1 739	1 862	1 878	1 509	1 489
	Contrepl.	18 200	17 571	17 493	17 580	17 202	6 421	6 102	6 101	6 700	6 714

		Exportations			Consommation intérieure					Produits		Pays
2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018			
6 436	5 411	5 912	5 605	5 782	41 073	39 876	39 100	39 400	39 253	Grumes		
1 610	1 030	472	437	515	5 454	5 403	5 345	5 329	4 921	Sciages	Reste du Monde	
37	42	43	32	26	304	320	301	336	310	Placages		
113	94	106	118	75	1 276	1 128	1 128	1 269	1 181	Contrepl.		
21 600	18 218	19 342	17 855	18 409	298 627	295 901	298 605	302 516	305 180	Grumes		
11 172	11 105	11 346	12 371	12 025	43 181	41 614	42 737	42 773	43 113	Sciages	Monde	
1 770	1 802	1 727	1 467	1 385	5 443	5 650	5 862	5 590	5 617	Placages		
7 015	6 570	6 690	7 071	6 678	17 606	17 103	16 904	17 209	17 238	Contrepl.		

APDE1

TI-1-d

Tableau 1-1-e. Principaux Consommateurs et Producteurs hors OIBT de produits bois primaires tropicaux par région en 2017 (1000 m³)

	Production				Importations			
	Grumes industrielles tropicales	Sciages tropicaux	Placages tropicaux	Contrepl. Tropicaux	Grumes industrielles tropicales	Sciages tropicaux	Placages tropicaux	Contrepl. Tropicaux
Afrique	54 157	7 433	1 038	637	102	150	50	153
Membres OIBT	22 120	4 607	909	415	72	5	2	12
Hors OIBT	32 037	2 826	130	222	30	145	48	142
parmi lesquels:								
Angola	1 220	20	3	10	0	0	0	0
Botswana	105	0	0	0	2	1	0	0
Burkina Faso	1 171	5	0	0	0	1	1	26
Burundi	487	13	0	0	0	0	0	0
Ethiopie	2 922	17	57	24	0	0	0	1
Gambie	350	10	1	0	0	0	0	2
Guinée	651	30	2	20	0	0	0	0
Guinée-Bissau	150	16	0	0	0	0	0	0
Guinée équatoriale	1 300	10	30	3	0	0	0	0
Kenya	471	30	5	46	0	0	0	9
Malawi	1 330	65	4	30	0	0	0	0
Niger	701	4	1	0	0	0	0	35
Nigeria	10 022	2 000	1	55	1	0	1	4
Ouganda	3 769	308	15	10	0	0	0	0
Rép. unie de Tanzanie	1 764	60	4	5	0	2	0	3
Rwanda	1 114	85	0	0	0	0	0	1
Sénégal	816	31	0	0	0	34	1	13
Sierra Leone	250	30	1	0	0	0	0	1
Somalie	110	14	0	0	0	7	4	4
Soudan	1 157	11	0	0	0	1	1	0
Tchad	761	2	0	0	0	9	0	0
Zambie	1 200	12	3	3	0	0	0	2
Reste Afrique hors OIBT	215	52	3	16	26	88	43	38
Asie-Pacifique	195 006	28 673	3 998	15 769	17 770	10 173	1 122	4 136
Membres OIBT	188 940	27 954	3 939	15 692	17 547	9 862	1 108	4 003
Hors OIBT	6 066	719	59	77	223	310	14	133
parmi lesquels:								
Bangladesh	700	388	1	1	124	5	2	6
Brunei Darussalam	107	51	3	0	0	0	0	8
Îles Salomon	3 200	27	10	0	0	0	0	1
Rép. dém. populaire du Laos	1 300	200	20	50	0	0	0	0
Singapour	0	2	20	20	84	99	2	100
Sri Lanka	698	31	5	6	0	107	2	3
Vanuatu	35	14	0	0	0	0	0	0
Reste Asie-Pacifique hors OIBT	26	6	0	0	15	100	8	14
Europe	84	97	18	280	211	1 098	273	988
Membres OIBT	84	97	18	280	210	1 085	256	980
Hors OIBT	0	0	0	0	1	13	17	8
Amérique latine/Caraïbes	46 067	6 586	487	885	60	117	14	236
Membres OIBT	39 498	5 397	417	781	20	40	11	148
Hors OIBT	6 569	1 189	70	104	40	77	3	88
parmi lesquels:								
Argentine	2	0	0	0	0	7	1	38
Bolivie	913	459	7	8	2	1	0	1
Cuba	421	39	0	2	0	6	0	0
Haïti	139	6	0	0	1	1	0	5
Jamaïque	151	63	0	0	0	2	0	7
Nicaragua	130	33	0	7	0	0	0	5
Paraguay	4 044	550	60	80	0	1	0	0
Rép. dominicaine	23	7	0	0	25	40	1	9
Salvador	682	16	0	0	0	0	0	6
Reste Amérique latine/Caraïbes hors OIBT	64	16	3	7	12	18	1	17
Moyen-Orient	1	5	8	9	36	438	17	572
Membres OIBT	0	0	0	0	0	0	0	0
Hors OIBT	1	5	8	9	36	438	17	572
parmi lesquels:								
Arabie saoudite	0	0	0	0	0	33	0	109
Bahreïn	0	0	0	0	0	15	0	9
Émirats arabes unis	0	0	3	0	7	105	1	106
Irak	0	0	0	0	0	30	0	71
Israël	0	0	0	0	0	2	1	32
Jordanie	0	0	0	0	0	1	0	64
Koweït	0	0	0	0	2	9	0	24
Oman	0	0	0	0	1	58	1	16
Qatar	0	0	0	0	0	30	0	6
Turquie	0	5	5	9	24	35	4	17
Yémen	1	0	0	0	0	102	0	93
Reste Moyen-Orient hors OIBT	0	0	0	0	2	17	9	24
Amérique du nord	0	0	0	0	10	372	33	613
Membres OIBT	0	0	0	0	9	331	30	582
Hors OIBT	0	0	0	0	1	41	2	31
parmi lesquels:								
Canada	0	0	0	0	1	41	2	31
Reste du monde	0	0	0	0	0	3	1	2
Membres OIBT	0	0	0	0	0	0	0	0
Hors OIBT	0	0	0	0	0	3	1	2

Grumes industrielles tropicales	Exportations			Contrepl. Tropicaux	Consommation intérieure				
	Sciages tropicaux	Placages tropicaux			Grumes industrielles tropicales	Sciages tropicaux	Placages tropicaux	Contrepl. Tropicaux	
6 855	2 027	334	135	47 404	5 556	754	656	Afrique	
4 531	1 851	321	94	17 661	2 761	590	333	Membres OIBT	
2 324	177	13	41	29 743	2 794	165	323	Hors OIBT	
								parmi lesquels:	
98	18	2	0	1 122	3	1	10	Angola	
0	0	0	0	107	1	0	0	Botswana	
0	0	0	0	1 171	6	1	26	Burkina Faso	
0	0	0	0	487	13	0	0	Burundi	
0	0	0	0	2 922	17	56	25	Ethiopie	
132	4	0	0	218	7	1	2	Gambie	
85	3	1	3	566	27	1	17	Guinée	
0	0	0	0	150	16	0	0	Guinée-Bissau	
1 132	3	7	3	168	7	23	0	Guinée équatoriale	
2	0	0	1	469	30	5	55	Kenya	
0	8	0	9	1 330	57	4	21	Malawi	
0	0	0	0	701	4	1	35	Niger	
648	47	0	1	9 375	1 953	2	58	Nigeria	
8	2	0	8	3 761	306	15	2	Ouganda	
6	44	1	3	1 758	18	3	5	Rép. unie de Tanzanie	
0	0	0	0	1 114	85	0	1	Rwanda	
0	1	0	1	816	63	1	12	Sénégal	
45	19	0	0	205	11	1	1	Sierra Leone	
0	0	0	0	110	21	0	4	Somalie	
35	9	0	0	1 123	4	1	0	Soudan	
0	0	0	0	761	12	0	0	Tchad	
95	8	0	0	1 105	4	3	5	Zambie	
38	11	1	12	204	129	45	42	Reste Afrique hors OIBT	
9 435	9 167	1 076	6 247	203 341	29 679	4 044	13 658	Asie-Pacifique	
6 211	9 015	1 065	6 220	200 275	28 801	3 982	13 476	Membres OIBT	
3 224	152	10	27	3 066	877	62	183	Hors OIBT	
								parmi lesquels:	
0	0	0	0	824	393	3	7	Bangladesh	
0	0	0	0	107	51	3	8	Brunei Darussalam	
3 052	14	6	0	148	13	4	1	Îles Salomon	
125	107	4	7	1 175	93	16	43	Rép. dém. populaire du Laos	
38	18	1	20	46	83	21	100	Singapour	
0	13	0	0	698	125	7	9	Sri Lanka	
8	0	0	0	27	14	0	0	Vanuatu	
0	1	0	0	41	105	8	14	Reste Asie-Pacifique hors OIBT	
47	349	33	512	248	846	258	756	Europe	
47	329	32	508	247	853	242	752	Membres OIBT	
0	20	1	4	1	-7	16	4	Hors OIBT	
1 508	759	16	129	44 619	5 944	485	992	Amérique latine/Caraïbes	
1 454	705	13	106	38 063	4 733	415	823	Membres OIBT	
54	54	3	22	6 555	1 211	70	170	Hors OIBT	
								parmi lesquels:	
1	0	0	0	1	7	1	38	Argentine	
11	25	2	0	904	435	5	9	Bolivie	
0	0	0	0	421	45	0	2	Cuba	
0	0	0	0	140	7	0	5	Haïti	
0	0	0	0	151	65	0	7	Jamaïque	
14	4	0	0	116	29	0	12	Nicaragua	
14	15	1	17	4 030	536	59	63	Paraguay	
1	0	0	0	47	46	1	9	Rép. dominicaine	
10	0	0	0	672	16	0	6	Salvador	
3	8	0	5	72	25	4	18	Reste Amérique latine/Caraïbes hors OIBT	
1	21	3	14	37	422	22	567	Moyen-Orient	
0	0	0	0	0	0	0	0	Membres OIBT	
1	21	3	14	37	422	22	567	Hors OIBT	
								parmi lesquels:	
0	1	0	0	0	32	0	108	Arabie saoudite	
0	0	0	0	0	15	0	9	Bahreïn	
0	12	1	11	7	93	3	95	Émirats arabes unis	
0	0	0	0	0	30	0	71	Irak	
0	0	0	0	0	2	1	32	Israël	
0	0	0	0	-0	1	0	64	Jordanie	
0	0	0	0	2	8	0	24	Koweït	
0	5	0	1	0	53	1	15	Oman	
0	0	0	0	0	30	0	6	Qatar	
0	1	1	1	24	39	8	25	Turquie	
0	0	0	0	1	102	0	93	Yémen	
0	1	0	1	1	16	8	23	Reste Moyen-Orient hors OIBT	
7	39	6	30	3	333	27	583	Amérique du nord	
6	35	5	25	2	296	26	557	Membres OIBT	
0	4	1	5	1	37	2	26	Hors OIBT	
								parmi lesquels:	
0	4	1	5	1	37	2	26	Canada	
2	8	1	4	-2	-5	-0	-3	Reste du monde	
0	0	0	0	0	0	0	0	Membres OIBT	
2	8	1	4	-2	-5	-0	-3	Hors OIBT	

Tableau 1-2-a. Commerce de tous les bois par les Consommateurs OIBT - Valeur (1000\$ et \$/m³)

Pays	Produits	Espèces	Imports (1000\$)					Valeurs unitaires à l'importation (\$/m³)					
			2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018	
États-Unis	Grumes	Tous	90 060	92 943	89 047	86 624	86 624	86	78	71	75	75	
		C	60 333	62 519	57 694	57 094	57 094	100	87	82	82	82	
		NC	29 727	30 424	31 352	29 530	29 530	67	64	58	65	65	
	Sciages	Tous	5 726 343	5 473 652	6 807 870	7 148 093	7 604 550	257	224	240	261	282	
		C	5 213 417	4 916 422	6 296 574	6 630 781	7 087 750	246	211	230	248	269	
		NC	512 926	557 229	511 295	517 311	516 800	493	490	532	715	791	
	Placages	Tous	627 908	336 750	374 149	384 909	452 176	1 566	1 056	1 218	1 205	1 317	
		C	153 968	176 960	178 671	190 663	239 522	734	790	874	896	1 000	
		NC	473 940	159 790	195 478	194 247	212 654	2 477	1 682	1 904	1 819	2 047	
	Contrepl.	Tous	2 228 388	2 660 293	2 742 882	2 253 387	2 752 086	740	631	574	479	553	
		C	261 413	362 698	435 724	574 418	1 073 117	459	428	356	328	530	
		NC	1 966 975	2 297 595	2 307 158	1 678 969	1 678 969	806	682	650	568	568	
	Total Consommateurs	Grumes	Tous	18 806 490	13 361 834	13 834 070	15 271 140	16 648 364	159	119	118	129	131
			C	9 979 510	7 267 036	8 121 409	8 942 815	9 729 880	125	94	99	108	109
			NC	8 826 977	6 094 798	5 712 660	6 328 326	6 918 484	230	177	163	177	180
Sciages		Tous	29 467 218	26 926 413	29 191 358	32 027 691	34 213 190	316	271	263	272	285	
		C	20 881 745	18 879 999	20 845 762	22 857 112	24 992 637	271	227	223	230	246	
		NC	8 585 471	8 046 414	8 345 594	9 170 581	9 220 553	534	507	483	495	495	
Placages		Tous	2 535 227	2 043 341	2 204 580	2 292 157	2 465 865	818	662	698	742	800	
		C	419 113	397 654	429 258	465 993	541 448	591	571	563	545	611	
		NC	2 116 114	1 645 687	1 775 322	1 826 164	1 924 416	885	689	741	817	876	
Contrepl.		Tous	10 787 230	9 687 483	9 589 384	9 707 329	10 965 081	666	564	531	520	581	
		C	2 064 389	1 989 131	2 018 505	2 292 718	2 943 190	498	447	404	410	518	
		NC	8 722 841	7 698 353	7 570 878	7 414 611	8 021 891	724	604	579	567	607	
Total		Tous	61 596 165	52 019 071	54 819 391	59 298 317	64 292 500	--	--	--	--	--	
		C	33 344 757	28 533 819	31 414 934	34 558 638	38 207 155	--	--	--	--	--	
		NC	28 251 403	23 485 251	23 404 455	24 739 682	26 085 345	--	--	--	--	--	
Total OIBT	Grumes	Tous	21 496 384	15 495 565	15 759 540	17 164 316	18 445 795	168	129	124	134	135	
		C	10 261 541	7 456 396	8 329 851	9 144 370	9 950 506	144	94	99	109	109	
		NC	11 234 840	8 039 169	7 429 689	8 019 947	8 495 288	246	196	174	184	187	
	Sciages	Tous	32 342 941	29 697 964	31 654 128	34 617 439	37 046 206	323	279	266	275	289	
		C	21 857 378	19 815 751	21 831 583	23 850 892	26 210 764	270	227	223	230	247	
		NC	10 485 562	9 882 212	9 822 543	10 766 549	10 835 443	541	516	471	483	489	
	Placages	Tous	2 975 434	2 575 119	2 805 278	2 949 983	3 109 135	821	681	711	751	810	
		C	521 162	504 207	580 443	619 336	696 784	600	576	593	558	644	
		NC	2 454 272	2 070 913	2 224 835	2 330 646	2 412 352	891	712	750	826	875	
	Contrepl.	Tous	12 237 904	11 156 823	11 077 983	11 363 415	12 921 303	654	561	523	505	568	
		C	2 466 199	2 415 154	2 392 231	2 688 707	3 473 955	494	445	403	408	513	
		NC	9 771 704	8 741 669	8 685 752	8 674 707	9 447 348	712	605	570	546	591	
	Total	Tous	69 052 663	58 925 471	61 296 930	66 095 153	71 522 440	--	--	--	--	--	
		C	35 106 279	30 191 506	33 134 108	36 303 306	40 332 008	--	--	--	--	--	
		NC	33 946 378	28 733 963	28 162 819	29 791 850	31 190 431	--	--	--	--	--	
Reste du monde	Grumes	Tous	688 476	640 927	589 001	701 312	660 381	89	85	84	101	94	
		C	365 498	336 472	282 175	321 387	336 537	74	68	65	74	74	
		NC	322 977	304 455	306 826	379 926	323 843	115	115	114	148	130	
	Sciages	Tous	7 431 551	5 916 753	5 099 489	5 077 572	5 066 226	243	213	201	204	214	
		C	5 886 258	4 438 679	3 793 230	3 755 618	3 851 067	217	181	170	171	180	
		NC	1 545 293	1 478 074	1 306 259	1 321 953	1 215 159	440	448	415	448	509	
	Placages	Tous	509 822	462 104	443 486	470 272	462 147	1 161	1 043	1 207	1 152	1 328	
		C	67 376	51 147	46 393	37 935	46 204	1 017	876	805	767	701	
		NC	442 446	410 957	397 093	432 336	415 943	1 187	1 068	1 281	1 205	1 475	
	Contrepl.	Tous	3 626 889	3 246 443	3 031 230	2 827 872	2 762 541	510	490	456	382	409	
		C	1 148 152	1 026 843	548 435	521 164	500 616	426	419	387	365	389	
		NC	2 478 737	2 219 600	2 482 795	2 306 708	2 261 925	562	531	475	386	414	
	Total	Tous	12 256 738	10 266 227	9 163 206	9 077 028	8 951 295	--	--	--	--	--	
		C	7 467 284	5 853 141	4 670 232	4 636 104	4 734 424	--	--	--	--	--	
		NC	4 789 454	4 413 086	4 492 973	4 440 923	4 216 870	--	--	--	--	--	
Monde	Grumes	Tous	22 184 860	16 136 492	16 348 541	17 865 629	19 106 175	163	126	122	133	133	
		C	10 627 039	7 792 867	8 612 026	9 465 757	10 287 043	121	92	97	107	107	
		NC	11 557 817	8 343 624	7 736 515	8 399 873	8 819 132	238	191	171	182	184	
	Sciages	Tous	39 774 492	35 614 717	36 753 617	39 695 011	42 112 432	304	266	255	263	277	
		C	27 743 636	24 254 430	25 624 813	27 606 510	30 061 831	257	217	213	220	236	
		NC	12 030 855	11 360 286	11 128 802	12 088 502	12 050 602	525	506	464	479	491	
	Placages	Tous	3 485 256	3 037 223	3 248 765	3 420 254	3 571 282	858	719	753	788	853	
		C	588 537	555 354	626 836	657 272	742 988	629	595	605	567	647	
		NC	2 896 718	2 481 870	2 621 928	2 762 983	2 828 295	926	754	800	869	930	
	Contrepl.	Tous	15 864 793	14 403 266	14 109 213	14 191 287	15 683 844	614	543	507	475	531	
		C	3 614 351	3 441 997	2 940 665	3 209 871	3 974 571	470	437	400	400	493	
		NC	12 250 441	10 961 269	11 168 547	10 981 415	11 709 273	675	588	546	502	546	
	Total	Tous	81 309 400	69 191 698	70 460 136	75 172 181	80 473 734	--	--	--	--	--	
		C	42 573 563	36 044 647	37 804 341	40 939 410	45 066 432	--	--	--	--	--	
		NC	38 735 831	33 147 049	32 655 792	34 232 773	35 407 302	--	--	--	--	--	

Tableau 1-2-b. Commerce des bois tropicaux par les Consommateurs OIBT - Valeur (1000\$ et \$/m³)

Pays	Produits	Importations (1000\$)					Valeurs unitaires à l'importation (\$/m ³)				
		2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018
Suisse	Grumes	546	208	102	102	166 ^{CB}	2 009	966	891	484	1 893
	Sciages	15 516	12 361	12 794	12 694	8 346 ^{CB}	1 395	1 293	1 266	1 274	1 595
	Placages	1 202	831	406	508	989 ^{CB}	2 683	2 630	2 758	4 178	3 743
	Contrepl.	5 904 ^C	4 242 ^C	4 608 ^C	5 338 ^C	3 317 ^{CB}	1 653	1 179	1 220	1 258	1 487
États-Unis	Grumes	2 850	1 668	2 512	2 669	2 495	273	296	313	313	311
	Sciages	335 075	345 644	304 710	301 754	289 098	878	884	712	912	940
	Placages	52 575	54 378	46 476	42 343	54 504	2 057	2 087	1 526	1 396	1 444
	Contrepl.	424 544	523 088	523 365	410 663	703 770	775	750	742	706	815
États-Unis	Grumes	2 850 ^C	1 668 ^C	2 512 ^{E2}	2 669 ^{E2}	2 495 ^C	273	296	313	313	311
	Sciages	335 075 ^C	345 644 ^{CI}	304 710 ^C	301 754 ^C	289 098 ^C	878	884	712	912	940
	Placages	52 575 ^C	54 378 ^C	46 476 ^C	42 343 ^C	54 504 ^C	2 057	2 087	1 526	1 396	1 444
	Contrepl.	424 544 ^C	523 088 ^C	523 365 ^C	410 663 ^{CB}	703 770 ^C	775	750	742	706	815
Total Consommateurs	Grumes	6 114 583	3 839 000	3 301 195	3 629 022	3 689 772	467	353	306	324	316
	Sciages	4 077 638	3 920 704	4 024 671	4 305 067	4 231 896	625	535	454	466	467
	Placages	591 676	530 975	608 316	511 844	524 096	420	376	435	486	503
	Contrepl.	3 581 151	3 077 297	3 118 612	3 160 042	3 522 062	742	665	672	639	681
	Total	14 365 047	11 367 976	11 052 794	11 605 975	11 967 826	--	--	--	--	--
Total OIBT	Grumes	8 306 801	5 675 916	4 816 519	5 109 664	5 058 014	431	339	279	286	288
	Sciages	5 261 060	5 164 890	4 885 825	5 225 806	5 203 125	598	540	443	462	473
	Placages	731 066	721 496	813 283	711 522	752 955	443	409	452	505	530
	Contrepl.	3 949 053	3 421 727	3 468 692	3 546 724	3 947 341	718	643	654	619	672
	Total	18 247 980	14 984 029	13 984 320	14 593 717	14 961 436	--	--	--	--	--
Reste du monde	Grumes	107 680	79 402	77 530	86 570	87 858	159	220	195	260	265
	Sciages	622 458	576 980	527 151	515 447	437 413	539	508	521	502	644
	Placages	133 933	121 800	114 327	122 710	95 293	1 523	1 240	1 442	1 215	1 363
	Contrepl.	571 311	477 031	430 832	507 215	470 467	623	609	542	520	558
	Total	1 435 381	1 255 214	1 149 840	1 231 942	1 091 030	--	--	--	--	--
Monde	Grumes	8 414 481	5 755 318	4 894 049	5 196 233	5 145 872	421	336	278	286	287
	Sciages	5 883 518	5 741 871	5 412 976	5 741 253	5 640 538	592	537	450	465	483
	Placages	864 999	843 296	927 610	834 233	848 248	498	453	494	553	569
	Contrepl.	4 520 364	3 898 758	3 899 523	4 053 940	4 417 807	704	639	639	605	658
	Total	19 683 362	16 239 243	15 134 159	15 825 659	16 052 466	--	--	--	--	--

Exportations (1000\$)						Valeurs unitaires à l'exportation (\$/m ³)					Produits	Pays
2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018			
66 ^{CB}	102 ^{CB}	0	26 ^{CB}	0 ¹	1 795	957	0	237	--	Grumes	Suisse	
328	623	294 ^C	99 ^C	434 ^{CB}	984	2 105	1 050	1 523	1 651	Sciages		
109	104	31 ^C	30 ^C	234 ^{CB}	5 751	25 967	4 407	4 402	1 612	Placages		
4 589	3 635	89 ^C	46 ^C	50 ^{CB}	1 503	1 221	1 695	1 312	1 531	Contrepl.		
615	1 752	2 513	2 486	2 486	565	1 095	417	391	391	Grumes	États-Unis	
24 127	21 615	27 348	23 821	23 821	1 309	808	701	677	677	Sciages		
19 628	24 910	31 102	25 253	23 059	2 793	3 582	4 810	5 349	5 589	Placages		
7 634	6 785	5 298	11 100	7 700	917	490	501	445	1 573	Contrepl.		
615 ^C	1 752 ^{CI}	2 513 ^C	2 486 ^C	2 486 ^X	565	1 095	417	391	391	Grumes	États-Unis	
24 127 ^C	21 615 ^C	27 348 ^C	23 821 ^C	23 821 ^X	1 309	808	701	677	677	Sciages		
19 628 ^C	24 910 ^C	31 102 ^C	25 253 ^C	23 059 ^C	2 793	3 582	4 810	5 349	5 589	Placages		
7 634 ^C	6 785 ^C	5 298 ^C	11 100 ^C	7 700 ^C	917	490	501	445	1 573	Contrepl.		
56 199	38 269	46 947	70 285	103 129	920	742	503	444	409	Grumes	Total Consommateurs	
441 563	378 634	375 799	393 767	431 549	973	860	770	940	1 017	Sciages		
149 253	137 903	133 102	148 397	150 249	2 504	2 732	2 779	2 796	3 162	Placages		
644 530	610 164	679 146	856 255	802 626	763	670	642	631	737	Contrepl.		
1 291 544	1 164 971	1 234 995	1 468 704	1 487 553	--	--	--	--	--	Total		
5 693 825	3 516 470	3 130 805	3 084 533	3 305 748	375	275	233	252	262	Grumes	Total OIBT	
5 185 349	5 309 851	5 024 163	5 398 249	5 312 599	542	527	462	452	462	Sciages		
731 548	721 870	761 296	763 367	730 748	422	410	452	532	538	Placages		
4 536 438	4 032 076	3 850 759	3 832 360	3 994 535	657	623	585	551	605	Contrepl.		
16 147 159	13 580 267	12 767 023	13 078 509	13 343 631	--	--	--	--	--	Total		
2 268 398	1 801 829	1 475 491	1 826 718	1 724 049	352	333	250	326	298	Grumes	Reste du monde	
913 820	630 431	291 883	305 539	339 472	567	612	618	700	659	Sciages		
59 869	43 699	40 203	37 601	34 973	1 613	1 051	937	1 194	1 356	Placages		
72 969	69 819	68 480	74 338	49 820	648	746	646	628	668	Contrepl.		
3 315 055	2 545 777	1 876 057	2 244 196	2 148 314	--	--	--	--	--	Total		
7 962 223	5 318 299	4 606 296	4 911 251	5 029 797	369	292	238	275	273	Grumes	Monde	
6 099 168	5 940 281	5 316 046	5 703 788	5 652 071	546	535	469	461	470	Sciages		
791 417	765 569	801 498	800 968	765 722	447	425	464	546	553	Placages		
4 609 407	4 101 895	3 919 239	3 906 698	4 044 355	657	624	586	552	606	Contrepl.		
19 462 215	16 126 045	14 643 079	15 322 704	15 491 945	--	--	--	--	--	Total		

Tableau 1-2-c. Commerce de tous les bois par les Producteurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m³)

Pays	Produits	Espèces	Importations (1000\$)					Valeurs unitaires à l'importation (\$/m ³)				
			2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018
Monde	Grumes	Tous	22 184 860	16 136 492	16 348 541	17 865 629	19 106 175	163	126	122	133	133
		C	10 627 039	7 792 867	8 612 026	9 465 757	10 287 043	121	92	97	107	107
		NC	11 557 817	8 343 624	7 736 515	8 399 873	8 819 132	238	191	171	182	184
	Sciages	Tous	39 774 492	35 614 717	36 753 617	39 695 011	42 112 432	304	266	255	263	277
		C	27 743 636	24 254 430	25 624 813	27 606 510	30 061 831	257	217	213	220	236
		NC	12 030 855	11 360 286	11 128 802	12 088 502	12 050 602	525	506	464	479	491
	Placages	Tous	3 485 256	3 037 223	3 248 765	3 420 254	3 571 282	858	719	753	788	853
		C	588 537	555 354	626 836	657 272	742 988	629	595	605	567	647
		NC	2 896 718	2 481 870	2 621 928	2 762 983	2 828 295	926	754	800	869	930
	Contrepl.	Tous	15 864 793	14 403 266	14 109 213	14 191 287	15 683 844	614	543	507	475	531
		C	3 614 351	3 441 997	2 940 665	3 209 871	3 974 571	470	437	400	400	493
		NC	12 250 441	10 961 269	11 168 547	10 981 415	11 709 273	675	588	546	502	546
	Total	Tous	81 309 400	69 191 698	70 460 136	75 172 181	80 473 734	--	--	--	--	--
		C	42 573 563	36 044 647	37 804 341	40 939 410	45 066 432	--	--	--	--	--
		NC	38 735 831	33 147 049	32 655 792	34 232 773	35 407 302	--	--	--	--	--

Exportations (1000\$)					Valeurs unitaires à l'exportation (\$/m ³)								
2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018	Espèces	Produits	Pays	
19 256 508	14 436 925	14 215 356	16 057 716	17 312 220	142	117	110	121	123	Tous	Grumes		
8 376 106	6 688 298	7 204 703	8 382 953	9 154 766	97	84	85	94	97	C			
10 880 403	7 748 628	7 010 654	7 674 763	8 157 452	224	178	159	179	177	NC			
39 452 149	34 713 159	35 575 465	39 427 116	40 510 747	293	254	242	256	268	Tous	Sciages		
27 747 655	23 579 895	24 743 085	27 557 278	28 527 659	248	208	201	215	227	C			
11 704 497	11 133 257	10 832 379	11 869 840	11 983 094	511	481	452	458	466	NC			
3 045 315	2 883 394	3 027 622	3 274 508	3 508 901	793	721	749	822	864	Tous	Placages		
557 615	540 266	570 575	569 702	671 279	667	618	587	547	556	C		Monde	
2 487 699	2 343 127	2 457 047	2 704 806	2 837 622	828	749	801	920	995	NC			
16 491 252	15 059 121	14 899 124	14 934 918	16 176 456	625	547	520	495	574	Tous	Contrepl.		
3 974 998	3 648 266	3 275 536	3 354 319	3 661 432	493	452	384	397	476	C			
12 516 254	11 410 854	11 623 588	11 580 599	12 515 025	683	586	578	533	611	NC			
78 245 224	67 092 599	67 717 568	73 694 259	77 508 324	--	--	--	--	--	Tous	Total		
40 656 373	34 456 725	35 793 899	39 864 251	42 015 137	--	--	--	--	--	C			
37 588 853	32 635 866	31 923 668	33 830 008	35 493 194	--	--	--	--	--	NC			

Tableau 1-2-d. Commerce des bois tropicaux par les Producteurs OIBT -Valeurs (1000 \$ et \$/m³)

Pays	Produits	Importations (1000\$)					Valeurs unitaires à l'importation (\$/m³)				
		2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018
	Grumes	2 369	256	319	9 791	9 563	86	86	178	136	134
	Sciages	3 260	1 880	1 437	3 707	245	575	429	479	746	1 374
	Placages	666	1 242	746	1 685	47	368	160	515	814	2 353
	Contrepl.	7 404	6 757	6 189	6 629	3 896	561	581	636	563	491
Afrique	Grumes	37 ^c	1 ^c	15 ^c	3 ^c	3 ^x	476	513	452	562	562
	Sciages	1 185 ^c	397 ^c	224 ^c	163 ^c	0 ¹	966	975	902	886	--
	Placages	34 ^c	262 ^c	371 ^c	381 ^c	0 ¹	462	276	360	393	--
	Contrepl.	1 456 ^c	1 397 ^c	863 ^c	1 178 ^{cb}	132 ^{cb}	697	411	449	870	977
Cameroun	Grumes	67 ^{cb}	0 ^{cb}	76 ^{cb}	8 748 ^{cb}	8 748 ^x	565	--	99	124	124
	Sciages	37 ^c	162 ^c	84 ^c	149 ^c	0 ¹	959	1 022	413	923	--
	Placages	4 ^c	6 ^{cb}	2 ^c	2 ^c	0 ¹	1 683	1 134	1 092	248	--
	Contrepl.	112 ^c	18 ^{cb}	65 ^c	5 ^c	0 ¹	1 088	937	732	768	--
Côte d'Ivoire	Grumes	0 ^c	0 ^{cb}	0 ^b	0 ^{cb}	0 ^{cb}	1 200	--	--	--	--
	Sciages	158 ^c	4 ^c	27 ^{cb}	5 ^c	0 ^{cb}	710	916	897	1 046	1 070
	Placages	43 ^c	37 ^c	19 ^{cb}	80 ^{cb}	0 ¹	341	380	769	729	--
	Contrepl.	240 ^c	134 ^c	125 ^{cb}	119 ^{cb}	44 ^{cb}	735	764	595	656	533
Gabon	Grumes	0 ^c	0 ^c	0 ^c	0 ^c	0 ¹	--	--	--	--	--
	Sciages	2 ^{cb}	123 ^{cb}	0 ^{cb}	1 ^{cb}	46 ^{cb}	157	8 781	947	479	1 069
	Placages	75 ^{cb}	0 ^{cb}	140 ^{cb}	324 ^{cb}	0 ¹	2 882	--	813	739	--
	Contrepl.	111 ^{cbi}	1 ^{cb}	16 ^{cb}	6 ^{cb}	25 ^{cb}	111	992	650	273	1 359
Ghana	Grumes	25 ^{cb}	10 ^{cbi}	69 ^c	26 ^c	0 ¹	552	500	463	481	--
	Sciages	24 ^{cb}	193 ^{cb}	173 ^c	236 ^c	0 ¹	2 361	862	514	515	--
	Placages	52 ^{cb}	1 ^{cb}	16 ^c	73 ^c	5 ^{cb}	834	889	214	563	1 697
	Contrepl.	1 188 ^{cb}	420 ^{cb}	118 ^{cb}	178 ^{cb}	184 ^{cb}	619	281	355	502	728
Liberia	Grumes	0 ^c	0 ^{cb}	0 ^{cb}	0 ^{cb}	0 ^{cb}	--	--	--	--	--
	Sciages	83 ^{ci}	0 ^{cb}	0 ^{cb}	0 ^{cb}	0 ^{cb}	214	--	--	280	--
	Placages	0 ^{cb}	0 ^c	2 ^{cb}	0 ^{cb}	0 ^{cb}	--	--	27 940	--	--
	Contrepl.	2 ^{cb}	0 ^{cb}	4 ^{cb}	333 ^{cb}	0 ^{cb}	1 010	--	483	461	--
Madagascar	Grumes	0 ^c	0 ^c	67 ^{cb}	0 ^c	0 ^c	--	1 170	393	--	--
	Sciages	11 ^c	48 ^{cb}	99 ^c	33 ^{cb}	76 ^{cb}	835	186	890	638	4 480
	Placages	23 ^{cb}	18 ^c	123 ^{cb}	73 ^{cb}	0 ¹	1 817	566	2 690	2 338	--
	Contrepl.	38 ^c	33 ^c	92 ^{cb}	98 ^c	20 ^{cb}	799	569	616	679	338
Mali	Grumes	51 ¹	51 ¹	85 ¹	771	771	88	88	133	2 595	2 595
	Sciages	641 ^{cb}	225 ^{cb}	611 ^c	1 828 ^{cb}	0	1 206	724	632	817	--
	Placages	99 ^{cb}	834 ^{cb}	0 ^{cb}	12 ^{cb}	0	180	127	2 218	245	--
	Contrepl.	3 201 ^{cb}	4 470 ^{cb}	3 323 ^c	3 273 ^c	3 273 ^x	805	748	579	462	462
Mozambique	Grumes	2 105 ¹	180 ^{ci}	5 ^c	145 ^{ci}	41 ^{cb}	79	78	182	1 037	353
	Sciages	663 ^{ci}	441 ^{ci}	184 ^{ci}	803 ^{ci}	55 ^{cb}	257	175	177	758	1 063
	Placages	32 ^{cb}	33 ^c	24 ^{cb}	39 ^c	13 ^{cb}	2 886	958	926	1 305	2 230
	Contrepl.	129 ^{cb}	69 ^{cb}	94 ^{cb}	146 ^{cbi}	88 ^{cb}	658	682	326	348	532
République Centrafricaine	Grumes	4 ^c	0 ^c	0 ^x	0 ^x	0 ^x	505	--	--	--	--
	Sciages	1 ^c	0 ^c	0 ^x	393 ^c	0 ¹	734	--	--	887	--
	Placages	2 ^{cb}	1 ^{cb}	26 ^{cb}	688 ^c	0 ¹	1 161	3 724	830	2 535	--
	Contrepl.	30 ^c	32 ^c	110 ^{cb}	47 ^{cb}	0 ^{cb}	217	218	803	749	--
République du Congo	Grumes	0 ^{cb}	1 ^{cb}	0 ^{cbi}	0	0	--	162	190	--	--
	Sciages	77 ^{cb}	11 ^{cb}	0 ^{cb}	68 ^{cb}	68 ^x	1 181	761	358	1 022	1 022
	Placages	212 ^{cb}	23 ^{cb}	18 ^{cb}	8 ^{cb}	14 ^{cb}	645	6 537	558	2 369	4 055
	Contrepl.	193 ^{cb}	37 ^{cb}	17 ^{cb}	50 ^{cb}	14 ^{cb}	293	1 142	878	445	1 197
République Dém. du Congo	Grumes	7 ^{cb}	1 ^{cbi}	1 ^{cbi}	98 ^{cbi}	0 ¹	320	42	147	114	--
	Sciages	220 ^{cb}	276 ^{cbi}	32 ^{cbi}	27 ^{cb}	0 ^{cb}	532	587	536	88	367
	Placages	7 ^{cb}	24 ^{cb}	4 ^{cb}	3 ^{cb}	15 ^{cb}	689	499	517	1 193	1 931
	Contrepl.	358 ^{cb}	68 ^{cb}	123 ^{cb}	318 ^{cbi}	114 ^{cb}	715	482	665	349	947
Togo	Grumes	73 ^c	12 ^c	0 ^{cb}	0 ^{cb}	0 ^{cbi}	373	276	--	--	--
	Sciages	159 ^c	0 ^{cb}	3 ^{cb}	0 ^{cb}	0 ^{cb}	957	--	996	280	--
	Placages	83 ^c	4 ^c	1 ^c	3 ^c	0 ¹	137	155	525	119	--
	Contrepl.	347 ^c	77 ^c	1 240 ^{cb}	877 ^{cb}	2 ^{cb}	156	992	1 966	2 263	1 359
Asie-Pacifique	Grumes	2 188 359	1 835 624	1 513 838	1 469 177	1 356 650	355	312	235	224	234
	Sciages	1 126 921	1 185 134	818 475	889 645	938 872	516	553	393	438	495
	Placages	111 219	167 286	184 042	181 209	206 665	495	505	480	532	564
	Contrepl.	235 039	244 085	235 344	294 160	332 998	472	450	483	477	613
Cambodge	Grumes	508 ^c	253 ^c	270 ^c	134 ^{cb}	370 ^{cb}	245	280	598	75	71
	Sciages	0 ^c	133 ^c	662 ¹	50 ^{cb}	296 ^{cb}	754	553	163	1 005	1 069
	Placages	0 ^{cb}	5 ^{cbi}	81 ^{cb}	80 ^{cb}	2 ^{cb}	--	618	320	1 074	1 923
	Contrepl.	979 ^{cb}	486 ^c	1 677 ^c	2 541 ^{cb}	2 304 ^{cb}	1 535	530	481	588	510
Fidji	Grumes	22 ^c	417 ^c	0 ^c	0 ^{cb}	0 ¹	98	3 476	--	--	--
	Sciages	10 ^{cbi}	109 ^{cbi}	104 ^{cb}	37 ^c	8 ^{cb}	485	336	103	1 222	1 145
	Placages	10 ^c	1 ^c	43 ^c	163 ^c	0 ^{cb}	10 529	23 079	490	749	--
	Contrepl.	242 ^{cb}	139 ^{cb}	423 ^{cb}	357 ^c	197 ^{cb}	275	703	994	751	656
Inde	Grumes	1 681 892 ^{ci}	1 304 152 ^c	997 016 ^c	910 638 ^c	824 205 ^{ci}	405	361	333	345	345
	Sciages	88 713 ^{ci}	167 823 ^{ci}	165 923 ^{ci}	218 880 ^{ci}	235 705 ^{ci}	534	643	599	608	799
	Placages	63 315 ^c	125 920 ^c	146 283 ^c	154 218 ^c	177 422 ^c	336	413	423	492	539
	Contrepl.	35 570 ^c	43 890 ^c	50 191 ^c	64 829 ^c	80 375 ^c	626	676	664	697	824
Indonésie	Grumes	11 681 ^{cb}	28 052 ^{cb}	43 096 ^{cb}	49 485 ^{cb}	28 982 ^{cbi}	68	52	48	43	43
	Sciages	10 780 ^c	13 055 ^c	14 285 ^c	14 381 ^c	14 381 ^x	841	929	819	760	760
	Placages	5 185 ^c	5 886 ^c	2 820 ^c	2 422 ^c	2 422 ^x	1 612	1 781	1 627	1 529	1 529
	Contrepl.	6 193 ^c	4 601 ^c	3 090 ^c	3 717 ^c	378 ^{cb}	674	582	655	602	694
Malaisie	Grumes	15 179 ^c	4 014 ^c	1 500 ^c	3 756 ^c	1 017 ^c	357	191	194	624	561
	Sciages	60 853 ^c	37 823 ^c	31 797 ^c	38 097 ^c	46 898 ^c	722	467	527	485	782
	Placages	8 159 ^c	12 418 ^c	9 154 ^c	6 326 ^c	6 714 ^c	2 183	2 312	2 145	1 919	1 944
	Contrepl.	80 709 ^c	89 311 ^c	86 957 ^c	109 597 ^c	149 435 ^{ci}	339	306	403	403	605
Myanmar	Grumes	3 ^c	61 ^c	0 ^{cbi}	2 ^c	96 ^{cb}	989	501	322	14 025	353
	Sciages	335 ^{cb}	49 ^{cb}	0 ^{cbi}	11 ^{cb}	0 ¹	919	862	903	331	--
	Placages	108 ^{cb}	1 959 ^c	231 ^c	13 ^c	111 ^{cb}	904	2 487	552	180	580
	Contrepl.	5 563 ^{cb}	8 337 ^{cb}	7 769 ^{cb}	823 ^{cb}	1 665 ^{cb}	808	874	684	674	871

Exportations (1000\$)					Valeurs unitaires à l'exportation (\$/m ³)					Produits	Pays
2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018		
1 679 391	1 415 101	1 287 966	1 328 433	1 338 210	401	338	279	293	313	Grumes	Afrique
1 246 878	1 253 587	1 164 624	1 144 535	1 265 329	705	725	615	618	571	Sciages	
232 403	226 773	272 050	289 883	267 137	989	883	886	903	914	Placages	
84 022	69 401	56 140	60 730	59 456	619	598	662	649	662	Contrepl.	
166 734 ^{CB1}	72 563 ^{CB}	43 160 ^{CB}	23 019 ^{CB}	30 620 ^{CB}	471	330	323	567	505	Grumes	
40 016 ^{CB}	26 354 ^{CB1}	14 043 ^{CB}	18 790 ^{CB}	17 243 ^{CB}	710	727	650	704	483	Sciages	
13 ^{CB}	0 ^I	30 ^{CB}	0 ^I	0 ^X	416	--	167	--	--	Placages	
9 ^{CB}	0 ^{CB}	19 ^{CB}	34 ^{CB}	0 ^{CB}	731	505	372	682	--	Contrepl.	
307 943 ^{CB1}	384 768 ^{CB1}	331 058 ^{CB1}	323 304 ^{CB1}	367 770 ^I	293	334	238	228	299	Grumes	Cameroun
448 863 ^{CB}	477 062 ^{CB1}	482 202 ^{CB1}	432 820 ^I	483 000 ^{CB1}	762	730	602	670	690	Sciages	
31 670 ^C	34 460 ^{CB}	37 480 ^{CB}	41 930 ^{CB}	34 523 ^{CB}	1 264	1 238	1 132	988	1 197	Placages	
6 257 ^{CB}	3 681 ^{CB}	2 123 ^{CB}	2 939 ^{CB}	1 587 ^{CB}	666	544	448	502	781	Contrepl.	
104 059 ^{CB}	59 041 ^{CB1}	34 116 ^{CB}	10 519 ^{CB}	10 519 ^X	290	391	368	381	361	Grumes	Côte d'Ivoire
130 764 ^{CB1}	102 165 ^{CB}	78 914 ^I	71 098 ^I	68 333 ^X	641	735	583	567	587	Sciages	
48 485 ^C	45 450 ^C	74 500 ^I	85 292 ^I	85 292 ^X	768	559	717	887	887	Placages	
19 541 ^C	17 000 ^C	13 071 ^{CB1}	20 508 ^C	20 508 ^X	796	806	623	655	655	Contrepl.	
6 449 ^{CB1}	12 421 ^{CB1}	5 058 ^{CB}	15 168 ^{CB}	13 951 ^{CB}	352	334	266	540	542	Grumes	Gabon
300 567 ^{CB1}	365 964 ^{CB1}	319 392 ^{CB1}	387 299 ^{CB1}	456 870 ^{CB1}	664	696	644	584	485	Sciages	
115 127 ^{CB}	96 800 ^{CB}	111 988 ^{CB}	119 576 ^{CB}	119 576 ^X	1 104	850	849	841	841	Placages	
39 370 ^{CB}	30 200 ^{CB}	34 307 ^{CB}	27 653 ^{CB}	27 653 ^X	866	799	832	850	850	Contrepl.	
221 662 ^{CB1}	123 453 ^{CB1}	186 120 ^{CB1}	163 682 ^{CB1}	173 876 ^{CB1}	497	319	282	367	360	Grumes	Ghana
73 936 ^{CB1}	71 445 ^{CB}	64 069 ^{CB1}	56 232 ^{CB1}	64 124 ^{CB1}	735	798	625	639	656	Sciages	
19 577	34 530 ^{CB}	30 602 ^{CB}	23 226 ^{CB}	17 606 ^{CB}	729	1 848	1 596	1 485	1 612	Placages	
18 157	18 112	6 213	9 375	9 375	327	367	376	397	397	Contrepl.	
36 946 ^{CB}	45 205 ^{CB1}	33 746 ^{CB}	36 139 ^{CB}	50 157 ^{CB}	279	319	319	266	249	Grumes	Liberia
1 374 ^{CB}	447 ^{CB}	349 ^{CB}	522 ^{CB}	533 ^{CB}	680	674	694	514	306	Sciages	
0 ^C	40 ^{CB}	0 ^X	0 ^X	0 ^X	--	614	--	--	--	Placages	
0 ^C	0 ^X	0 ^X	0 ^X	0 ^X	--	--	--	--	--	Contrepl.	
11 908 ^{CB}	99 ^{CB}	0 ^C	40 ^C	592 ^{CB}	3 533	168	319	206	267	Grumes	Madagascar
2 501 ^{CB1}	1 220 ^{CB1}	791 ^{CB1}	796 ^{CB1}	579 ^{CB1}	410	819	676	442	223	Sciages	
144 ^{CB}	78 ^{CB}	314 ^{CB}	573 ^{CB}	573 ^X	3 413	1 947	140	116	116	Placages	
0 ^C	2 ^C	12 ^C	0 ^I	0 ^X	433	769	2 620	--	--	Contrepl.	
1 814 ^{CB}	5 428 ^{CB}	4 739 ^{CB}	31 582 ^{CB}	37 028 ^{CB}	245	705	289	745	410	Grumes	Mali
305 ^{CB1}	0 ^{CB}	0 ^X	1 659 ^{CB}	1 659 ^X	2 031	1 224	1 224	822	822	Sciages	
246 ^I	0	0	0	0	610	--	--	--	--	Placages	
15 ^I	14 ^{CB}	175 ^I	1 ^C	0	355	591	351	534	--	Contrepl.	
335 544 ^I	289 373 ^{CB}	291 768 ^{CB}	278 850 ^{CB1}	245 758 ^I	476	279	289	275	326	Grumes	Mozambique
79 929 ^{CB}	24 705 ^{CB}	24 188 ^{CB}	26 093 ^{CB}	34 745 ^{CB}	649	592	293	324	319	Sciages	
154 ^{CB}	159 ^{CB}	155 ^{CB}	85 ^{CB}	119 ^{CB}	486	546	510	618	1 210	Placages	
0 ^C	2 ^{CB}	11 ^{CB}	0 ^{CB}	98 ^{CB}	--	865	271	1 299	1 463	Contrepl.	
44 800 ^I	49 546 ^I	65 580 ^{CB}	74 784 ^{CB}	104 082 ^{CB1}	393	450	282	228	249	Grumes	République Centrafricaine
15 978 ^I	16 513 ^{CB}	18 483 ^{CB}	10 626 ^{CB}	7 630 ^{CB}	588	949	859	703	629	Sciages	
130 ^{CB}	324 ^{CB}	101 ^{CB}	6 ^{CB}	242 ^{CB}	7 719	2 120	1 371	1 241	1 396	Placages	
0 ^C	3 ^{CB}	0 ^{CB}	13 ^{CB}	0 ^{CB}	--	764	--	339	--	Contrepl.	
297 432 ^{CB1}	268 235 ^{CB1}	229 258 ^{CB}	311 221 ^{CB}	264 025 ^I	408	418	293	331	295	Grumes	République du Congo
108 450 ^{CB1}	126 157 ^{CB1}	125 290 ^{CB}	117 150 ^{CB}	110 074 ^I	761	762	691	680	663	Sciages	
14 230 ^{CB}	12 253 ^{CB}	14 001 ^{CB}	14 617 ^{CB}	6 590 ^{CB}	1 117	1 035	1 076	1 006	1 115	Placages	
403 ^{CB}	33 ^{CB}	13 ^{CB}	94 ^{CB}	128 ^{CB}	825	616	661	933	799	Contrepl.	
93 810 ^{CB1}	67 879 ^{CB1}	45 279 ^{CB1}	42 709 ^{CB}	30 632 ^{CB}	590	373	387	668	435	Grumes	République Dém. du Congo
42 173 ^{CB}	40 577 ^{CB1}	36 751 ^{CB}	21 406 ^{CB}	20 403 ^{CB}	690	703	715	758	756	Sciages	
2 597 ^{CB}	2 654 ^{CB}	2 879 ^{CB}	4 571 ^{CB}	2 607 ^{CB}	1 303	954	996	932	826	Placages	
32 ^{CB}	151 ^{CB}	7 ^{CB}	5 ^{CB}	0 ^C	1 485	630	2 220	678	--	Contrepl.	
50 290 ^{CB1}	37 089 ^{CB1}	18 084 ^{CB}	17 415 ^{CB}	9 199 ^{CB}	470	317	365	376	509	Grumes	Togo
2 024 ^{CB}	978 ^{CB}	153 ^{CB}	44 ^{CB}	136 ^{CB}	741	747	817	836	578	Sciages	
31 ^{CB}	24 ^{CB}	0 ^{CB}	6 ^C	6 ^X	473	384	797	1 698	1 698	Placages	
238 ^{CB}	202 ^{CB}	188 ^{CB}	106 ^{CB}	106 ^X	740	306	296	610	610	Contrepl.	
3 628 503	1 708 467	1 465 724	1 279 544	1 416 078	368	227	193	210	210	Grumes	Asie-Pacifique
3 034 160	3 228 472	3 046 959	3 451 083	3 246 953	484	452	391	385	395	Sciages	
319 705	329 937	336 955	305 816	293 107	226	230	256	292	292	Placages	
3 715 683	3 251 096	3 010 827	2 850 330	3 035 896	643	615	570	528	576	Contrepl.	
145 029 ^{CB1}	51 376 ^{CB}	59 847 ^{CB}	51 480 ^{CB1}	50 095 ^{CB1}	1 667	454	301	260	233	Grumes	Cambodge
269 281 ^{CB}	392 969 ^{CB}	164 449 ^{CB}	187 850 ^{CB}	183 312 ^{CB1}	892	897	673	596	603	Sciages	
1 830 ^{CB}	5 426 ^{CB}	1 476 ^{CB}	749 ^{CB}	1 337 ^{CB}	818	607	941	461	600	Placages	
7 568 ^{CB}	12 432 ^{CB}	29 323 ^{CB}	3 921 ^{CB}	20 566 ^{CB}	734	1 513	1 363	683	714	Contrepl.	
3 431 ^{CB}	2 501 ^{CB}	1 816 ^{CB1}	1 365 ^{CB}	637 ^{CB}	457	290	483	578	473	Grumes	Fidji
19 998 ^{CB}	16 844 ^{CB1}	12 959 ^C	4 370 ^{CB}	4 736 ^{CB}	979	1 077	835	1 114	596	Sciages	
254 ^C	221 ^C	346 ^{CB}	65 ^C	68 ^{CB}	1 284	1 901	1 124	446	1 248	Placages	
2 273 ^C	1 079 ^C	1 290 ^C	897 ^C	11 ^{CB}	983	1 048	890	742	571	Contrepl.	
4 536 ^C	4 536 ^I	20 103 ^C	69 931 ^C	64 865 ^{CB}	431	431	1 211	3 866	10 681	Grumes	Inde
30 090 ^{CI}	29 402 ^C	17 791 ^C	10 327 ^C	5 426 ^C	1 188	1 185	749	751	597	Sciages	
14 963 ^{CB}	17 637 ^{CB}	19 224 ^{CB}	14 170 ^{CB}	8 272 ^{CB}	2 495	2 001	2 048	1 962	1 924	Placages	
29 668 ^C	22 847 ^C	40 619 ^{CI}	27 520 ^{CI}	29 373 ^C	568	525	740	770	1 079	Contrepl.	
25 549 ^{CB1}	13 376 ^{CB}	13 578 ^{CI}	31 113 ^{CB1}	26 273 ^{CB1}	265	229	287	1 183	943	Grumes	Indonésie
397 822 ^{CB1}	346 092 ^{CB1}	361 284 ^{CB1}	413 696 ^{CB1}	347 820 ^{CB1}	722	764	748	808	646	Sciages	
17 210 ^{CB}	25 113 ^{CB}	31 528 ^{CB}	51 502 ^{CB}	65 979 ^{CB}	1 959	1 088	955	755	689	Placages	
1 854 580 ^I	1 858 710 ^I	1 609 300 ^{CB1}	1 459 401 ^{CB1}	1 602 395 ^I	800	795	700	626	682	Contrepl.	
626 425 ^C	511 286 ^C	424 158 ^I	330 367	327 551	197	172	149	127	135	Grumes	Malaisie
810 324 ^{CI}	812 035 ^{CI}	758 638 [*]	895 581 ^C	907 095 ^I	416	410	387	416	425	Sciages	
135 445 ^{CB}	86 338 ^I	83 853 ^I	75 085 ^I	74 195 ^I	471	380	378	353	364	Placages	

Tableau 1-2-d. Commerce des bois tropicaux par les Producteurs OIBT - Valeurs (1000 \$ et \$/m³)

Pays	Produits	Importations (1000\$)					Valeurs unitaires à l'importation (\$/m³)				
		2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Grumes	0 ^{CB}	0 ^C	48 ^{CB1}	2 ^{CB}	2 ^X	--	--	4 791	934	934
	Sciages	6 ^{CB}	0 ^{CB}	524 ^{CB}	2 ^{CB}	1 ^{CB}	302	--	205	507	883
	Placages	163 ^{CB}	243 ^{CB}	0 ^{CB}	1 ^{CB}	0 ^{CB}	1 120	1 090	--	1 107	3 591
	Contrepl.	277 ^{CB}	97 ^{CB}	68 ^{CB}	132	278 ^{CB}	1 893	1 037	412	612	1 121
Philippines	Grumes	5 441 ^{CB}	10 866 ^{CB}	8 439 ^{CB}	8 027 ^{CB}	7 432 ^{CB}	119	125	122	121	305
	Sciages	24 433 ^{CB}	63 990 ^{CB}	113 401	88 818 ^{CB}	112 213 ^{CB}	136	293	371	332	512
	Placages	4 048 ^C	3 382 ^C	5 607	5 134 ^C	6 140	500	409	512	353	354
	Contrepl.	54 991 ^{CB}	42 355 ^{CB}	33 115 ^C	47 782 ^{CB}	43 228 ^{CB}	618	627	477	417	532
Thaïlande	Grumes	60 314 ^{C1}	7 322 ^{C1}	13 728 ^{CB}	3 949 ^{CB}	1 360 ^{CB}	569	232	1 119	627	344
	Sciages	168 514 ^{C1}	170 978 ^{C1}	141 974 ^C	137 400 ¹	137 400 ^X	229	255	164	200	200
	Placages	5 900 ^C	3 654 ^C	7 203 ^C	2 973 ^{CB}	3 972 ^C	619	1 657	621	1 668	434
	Contrepl.	35 544 ^{CB}	37 781 ^{CB}	35 404 ^{CB}	43 209 ^{CB}	43 209 ^X	506	511	464	455	455
Viet Nam	Grumes	413 320 ^C	480 488	449 742 ^C	493 185 ^{C1}	493 185 ^X	252	303	184	183	183
	Sciages	773 278 ^C	731 173 ^C	349 804 ^C	391 970 ^C	391 970 ^X	768	815	642	634	634
	Placages	24 330 ^C	13 818 ^C	12 620 ^C	9 881 ^C	9 881 ^X	2 155	2 090	1 567	1 745	1 745
	Contrepl.	14 972 ^{CB}	17 088 ^{CB}	16 650 ^{CB}	21 172 ^{CB}	11 928 ^{CB}	563	675	565	709	802
Amérique latine/Caraïbes	Grumes	1 490	1 036	1 168	1 673	2 029	111	77	83	85	99
	Sciages	53 241	57 172	41 242	27 388	32 112	697	728	635	685	1 077
	Placages	27 506	21 992	20 179	16 783	22 148	1 986	1 816	1 476	1 505	2 119
	Contrepl.	125 460	93 587	108 548	85 894	88 385	745	675	647	579	585
Brésil	Grumes	820 ^{CB}	674 ^{CB}	510 ^{CB}	618 ^{CB}	570 ^C	73	55	42	52	46
	Sciages	23 814 ¹	27 496 ¹	20 778 ^{CB}	9 501 ^{CB}	8 800 ^{CB}	915	1 297	794	1 530	800
	Placages	9 098 ^C	5 616 ^C	3 622 ^{CB}	2 865 ^{CB}	4 519 ^C	1 884	2 273	1 363	1 692	2 416
	Contrepl.	180 ^C	73 ^C	133 ^{CB}	957 ^{CB}	1 198 ^{CB}	524	529	462	496	982
Colombie	Grumes	256 ^C	3	42 ^{CB}	185 ^C	0 ¹	3 456	1 429	2 815	708	--
	Sciages	188 ^{CB}	173 ^{CB}	33 ^C	104 ^{CB}	86 ^{CB}	937	483	2 172	464	3 265
	Placages	4 554 ^C	2 535 ^C	1 951 ^C	688 ^C	13 ^{CB}	1 783	2 837	3 003	2 834	6 983
	Contrepl.	15 352 ^C	3 279 ^{CB}	2 704 ^{CB}	3 270 ^{CB}	2 581 ^{CB}	690	645	533	448	572
Costa Rica	Grumes	26 ^C	91 ^C	386 ^C	605 ^C	590 ¹	244	278	290	84	99
	Sciages	247 ^C	434 ^C	184 ^C	123 ^C	83 ^{CB}	736	837	639	614	2 487
	Placages	97 ^{CB}	27 ^{CB}	21 ^{CB}	112 ^{CB}	90 ^{CB}	3 476	5 834	7 624	5 881	13 793
	Contrepl.	3 698 ^C	3 424 ^C	2 899 ^{CB}	4 405 ^{CB}	3 253 ^{CB}	794	572	588	347	432
Équateur	Grumes	0	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	--	--	--	--	--
	Sciages	73 ^{CB}	89 ^{CB}	131 ^C	27 ^{CB}	4 ^C	364	761	748	570	10 768
	Placages	1 185 ^C	1 008 ^C	1 069 ^C	693 ^C	1 042 ^C	2 264	1 902	2 034	2 276	2 772
	Contrepl.	1 278 ^{CB}	1 045 ^{CB}	377 ^{CB}	86 ^{CB}	58 ^C	452	598	530	362	369
Guatemala	Grumes	14 ^C	2 ^{CB}	21 ^{CB}	14 ^{CB}	1 ^{CB}	476	154	421	420	280
	Sciages	408 ^C	266 ^C	619 ^C	522 ^{CB}	48 ^{CB}	741	750	634	1 038	1 069
	Placages	37 ^{CB}	119 ^{CB}	35 ^{CB}	41 ^{CB}	28 ^{CB}	2 507	2 412	576	6 584	8 316
	Contrepl.	1 992 ^C	1 787 ^C	1 972 ^C	2 318 ^{CB}	3 375 ^{CB}	720	660	667	402	490
Guyana	Grumes	0 ^C	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	--	1 169	--	--	--
	Sciages	0 ^{CB}	0 ^C	0 ^{CB}	3 ^C	0 ^{CB1}	--	3 170	2 727	1 059	--
	Placages	1 ^C	9 ^C	86 ^C	23 ^C	0 ^{CB1}	7 832	334	221	223	--
	Contrepl.	53 ^{CB}	32 ^{CB}	61 ^{CB}	125 ^{CB}	21 ^{CB}	848	388	450	449	460
Honduras	Grumes	24	37	57 ^{CB}	53 ^{CB}	17 ^{CB}	1 366	1 948	1 062	444	357
	Sciages	2 479	2 328	2 888 ^{CB1}	163 ^{CB}	12 ^{CB}	653	618	528	1 045	23 721
	Placages	457 ^{CB}	402 ^{CB}	239 ^{CB}	428 ^{CB}	2 100 ^{CB}	7 616	5 862	5 357	8 253	28 095
	Contrepl.	483 ^{CB}	631 ^{CB}	706 ^{CB}	669 ^{CB}	979 ^{CB}	400	909	514	662	724
Mexique	Grumes	155 ^{CB}	91 ^C	152 ^{CB}	55 ^C	88 ^{CB}	141	313	364	319	385
	Sciages	22 729 ^{CB}	24 846 ^{CB}	13 619 ^{CB}	14 865 ^{CB}	21 660 ^C	537	503	504	508	1 265
	Placages	10 359 ^C	10 963 ^C	12 963 ^C	11 795 ^C	12 553 ^C	1 946	1 483	1 398	1 358	1 573
	Contrepl.	87 881 ^C	76 411 ^C	87 103 ^C	66 711 ^C	70 829 ^C	776	690	671	671	618
Panama	Grumes	28 ^{CB}	0	0	2 ^{CB}	91 ^{CB}	132	--	1 026	879	160
	Sciages	1 006 ^{CB}	670 ^{CB}	786 ^{CB}	789 ^{CB}	0 ^{CB}	1 354	335	878	781	1 616
	Placages	7 ^{CB}	28 ^{CB}	4 ^{CB}	17 ^{CB}	22 ^{CB}	5 497	5 191	5 206	2 526	6 772
	Contrepl.	1 904 ^C	1 608 ^C	678 ^{CB}	1 661 ^{CB}	1 640 ^{CB}	774	535	267	312	404
Pérou	Grumes	0 ^{CB}	31 ^C	0 ^C	58	665 ^C	--	134	--	5 029	480
	Sciages	1 115 ^{CB1}	5 ^C	1 503	531	690	1 225	879	905	755	755
	Placages	168 ^{CB}	274 ^{CB}	53 ^{CB}	116	157 ^C	2 671	1 399	2 234	3 110	3 740
	Contrepl.	5 502 ^C	2 837 ^{C1}	9 479	3 054 ^{CB}	2 803 ^{CB}	920	847	738	448	490
Suriname	Grumes	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB1}	0	0	--	--	--	--	--
	Sciages	22 ^C	13 ^{CB}	17 ^C	0 ^{CB}	0	978	604	895	285	--
	Placages	0 ^C	0 ^{CB}	0 ^{CB1}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	--	--	--	--	--
	Contrepl.	1 129	219 ^{CB}	548	1 010	1 000	421	459	317	286	286
Trinité et Tobago	Grumes	166 ^C	107 ^C	0 ^{CB}	22 ^{CB}	0 ^{CB}	245	279	--	926	--
	Sciages	825 ^C	738 ^C	643 ^{CB1}	716 ^{CB1}	365 ^{CB1}	921	1 008	295	530	552
	Placages	216 ^C	271 ^C	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB1}	968	732	1 880	--	--
	Contrepl.	1 732 ^{CB}	1 705 ^{CB}	1 770 ^{CB}	1 409 ^{CB}	610 ^{CB}	464	440	349	385	421
Venezuela	Grumes	0 ^{CB1}	0 ^{CB1}	0 ^{CB}	59 ^{CB}	8 ^{CB}	99	111	--	1 079	540
	Sciages	335 ^{CB}	114 ^{CB}	40 ^{CB}	45 ^{CB}	364 ^{CB}	1 046	1 116	481	131	14 819
	Placages	1 326 ^{CB}	739 ^{CB}	138 ^{CB}	5 ^{CB}	1 625 ^{CB}	5 725	7 141	2 838	26 756	16 955
	Contrepl.	4 276 ^{CB}	535 ^{CB}	117 ^{CB}	217 ^{CB}	39 ^{CB}	684	722	551	568	1 032
Total Producteurs	Grumes	2 192 218	1 836 916	1 515 325	1 480 641	1 368 242	354	312	235	222	232
	Sciages	1 183 422	1 244 186	861 154	920 740	971 230	522	559	401	444	504
	Placages	139 390	190 521	204 967	199 678	228 859	580	542	514	565	607
	Contrepl.	367 903	344 429	350 080	386 683	425 278	541	498	527	498	606
	Total	3 882 933	3 616 053	2 931 526	2 987 742	2 993 609	--	--	--	--	--
Total OIBT	Grumes	8 306 801	5 675 916	4 816 519	5 109 664	5 058 014	431	339	279	286	288
	Sciages	5 261 060	5 164 890	4 885 825	5 225 806	5 203 125	598	540	443	462	473
	Placages	731 066	721 496	813 283	711 522	752 955	443	409	452	505	530
	Contrepl.	3 949 053	3 421 727	3 468 692	3 546 724	3 947 341	718	643	654	619	672
	Total	18 247 980	14 984 029	13 984 320	14 593 717	14 961 436	--	--	--	--	--

2014	Exportations (1000\$)					Valeurs unitaires à l'exportation (\$/m³)					Produits	Pays
	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018			
1 054 743 ^{CB1}	822 252 ^{CB}	678 618 ^{CB1}	690 906 ^{CB}	877 700 [*]	277	225	177	221	241	Grumes	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
11 918 ^{CB}	12 178 ^{CB}	12 261 ^{CB}	10 784 ^{CB}	14 000	464	341	370	355	311	Sciages		
3 523 ^{CB}	3 682 ^{CB}	2 178 ^{CB}	819 ^{CB}	247 ^{CB}	720	710	676	472	3 873	Placages		
3 179 ^{CB}	2 763 ^{CB}	2 754 ^{CB}	3 465 ^{CB}	4 170 ^{CB}	1 182	818	639	781	853	Contrepl.		
5 833 ^{CB}	3 548 ^{CB1}	1 088 ^{CB}	2 701 ^{CB}	848 ^{CB}	308	400	425	548	349	Grumes	Philippines	
113 454 ^{CI}	58 140 ^{CB1}	48 972 ^{CB1}	49 640 ^{CB}	44 940 ^{CB1}	181	170	154	148	140	Sciages		
2 651 ^C	728 ^C	242 ^C	440 ^C	12 966 ^C	1 546	1 072	531	1 114	2 914	Placages		
4 351 ^{CB}	5 195 ^{CB}	5 122 ^{CB1}	4 870 ^{CB}	1 261 ^{CB}	781	657	641	724	751	Contrepl.		
36 366 ^I	8 139 ^I	5 375 ^{CB}	2 380 ^{CB}	2 287 ^{CB}	864	629	978	1 351	787	Grumes	Thaïlande	
1 047 853 ^{CB1}	1 051 910 ^{CB1}	1 281 588 ^{CB1}	1 540 303 ^{CB1}	1 511 723 ^{CB1}	461	341	308	317	339	Sciages		
2 574 ^{CB}	2 743 ^{CB}	2 071 ^{CB}	3 268 ^{CB}	3 268 ^X	656	335	213	104	104	Placages		
24 532 ^{CB}	23 940 ^{CB1}	27 737 ^{CB}	25 125 ^{CB}	32 941 ^{CB}	633	630	675	701	784	Contrepl.		
386 240 ^{CB1}	85 349 ^{CB1}	76 496 ^{CB1}	71 122 ^{CB}	43 440 ^{CB}	1 420	850	1 120	725	472	Grumes	Viet Nam	
240 064 ^C	369 798 ^C	228 699 ^I	220 488 ^{CB}	82 030 ^I	585	663	568	351	351	Sciages		
118 723 ^{CB}	118 910 ^{CB}	88 236 ^{CB}	67 969 ^{CB}	67 969 ^X	113	119	111	124	124	Placages		
151 764 ^{CB}	155 632 ^{CB}	244 255 ^{CB}	241 621 ^{CB}	241 621 ^X	684	507	686	507	507	Contrepl.		
329 732	354 634	330 169	406 271	448 331	309	336	287	279	270	Grumes	Amérique latine/ Caraïbes	
462 747	449 158	436 780	408 865	368 768	434	591	618	580	571	Sciages		
30 188	27 257	19 188	19 270	20 255	1 457	1 544	1 468	1 475	1 417	Placages		
92 203	101 416	104 646	65 046	96 557	663	638	663	612	627	Contrepl.		
14 406 ^C	30 023 ^C	39 822 ^C	56 267 ^{CB}	81 672 ^{CB}	353	337	230	298	225	Grumes	Brésil	
194 016 [*]	166 488 [*]	175 994 ^C	198 090 ^C	167 293 ^C	516	469	619	561	463	Sciages		
23 839 [*]	21 735 ^C	14 187 ^C	13 241 ^C	12 176 ^C	1 401	1 475	1 323	1 255	1 105	Placages		
17 982 [*]	24 990 [*]	22 338 ^{CB1}	22 338 ^X	11 197 ^C	666	595	657	657	416	Contrepl.		
28 543 ^{CB}	19 727 ^{CB}	14 415 ^{CB}	10 146 ^C	19 487 ^{CB}	363	420	387	304	392	Grumes	Colombie	
6 311 ^{CB1}	4 341 ^{CB}	4 158 ^{CB}	3 669 ^{CB1}	2 489 ^{CB}	648	828	748	589	753	Sciages		
45 ^C	35 ^{CB}	30 ^{CB}	17 ^{CB}	0 ^{CB}	751	943	5 906	1 926	--	Placages		
729 ^C	293 ^{CB}	124 ^{CB}	186 ^{CB}	19 ^{CB}	722	795	657	567	183	Contrepl.		
70 681 ^{CB}	68 775 ^{CB}	54 765 ^{CB}	71 191 ^{CB1}	54 867 ^I	428	435	422	456	499	Grumes	Costa Rica	
2 146 ^{CB}	2 779 ^{CB1}	2 133 ^{CB}	1 455 ^{CB}	2 529 ^{CB}	761	952	523	768	815	Sciages		
72 ^{CB}	44 ^C	16 ^{CB}	17 ^{CB}	0 ^{CB}	7 072	7 636	3 054	2 179	2 350	Placages		
1 ^{CB}	70 ^{CB}	211 ^{CB}	65 ^{CB}	42 ^{CB}	576	1 305	733	580	648	Contrepl.		
75 663 ^{CB}	68 076 ^{CB1}	86 395 ^{CB}	75 332 ^{CB}	87 728 ^{CB}	372	366	358	342	313	Grumes	Équateur	
95 857 ^{CB}	137 143 ^{CB1}	127 242 ^{CB}	90 173 ^{CB}	90 173 ^X	543	723	649	821	821	Sciages		
825 ^{CB}	826 ^{CB}	449 ^{CB}	373 ^{CB}	3 899 ^{CB}	2 933	3 407	4 137	1 954	2 468	Placages		
32 307 ^{CB}	36 286 ^{CB}	44 145 ^{CB}	17 365 ^C	49 381 ^C	701	547	538	497	635	Contrepl.		
5 917 ^{CB}	8 165 ^{CB}	6 194 ^{CB}	7 031 ^{CB}	5 469 ^{CB}	333	342	349	433	444	Grumes	Guatemala	
11 512 ^{CB}	10 767 ^{CB}	10 251 ^{CB}	7 493 ^{CB}	5 999 ^{CB}	898	904	892	705	1 122	Sciages		
96 ^{CB}	23 ^{CB}	305 ^{CB}	22 ^{CB}	36 ^{CB}	2 293	2 821	2 191	1 238	1 715	Placages		
13 471 ^{CB}	18 607 ^{CB}	23 458 ^{CB}	11 303 ^{CB}	18 326 ^{CB}	907	1 566	1 323	758	808	Contrepl.		
44 884 ^{CB}	61 980 ^{CB}	36 348 ^{CB}	40 284 ^{CB}	39 200 ^{CB}	259	427	317	222	265	Grumes	Guyana	
20 344 ^{CB}	18 013 ^{CB}	18 837 ^{CB}	16 498 ^{CB}	20 900 ^{CB}	895	962	897	940	979	Sciages		
199 ^{CB}	231 ^{CB}	22 ^{CB}	3 ^{CB}	12 ^{CB}	910	784	2 350	8 934	1 674	Placages		
2 615 ^{CB}	1 601 ^{CB}	742 ^{CB}	1 204 ^{CB}	1 100 ^{CB}	496	347	700	664	500	Contrepl.		
3 783 ^{CB}	279 ^{CB}	615 ^{CB}	2 926 ^{CB}	2 400 ^{CB}	258	400	543	485	470	Grumes	Honduras	
5 629 ^I	1 631 ^{CB}	1 568 ^{CB}	574 ^{CB}	345 ^{CB}	739	1 001	1 126	1 555	1 264	Sciages		
244 ^{CI}	20 ^{CB1}	72 ^{CB}	1 835 ^{CB}	1 024 ^{CB}	2 412	5 348	2 342	2 359	2 528	Placages		
3 307 ^C	3 972 ^C	3 824 ^C	2 888 ^C	3 033 ^{CB}	385	468	480	464	528	Contrepl.		
33 287 ^{CB}	16 601 ^{CB}	9 767 ^{CB}	9 346 ^C	18 069 ^{CB}	297	347	388	368	463	Grumes	Mexique	
6 077 ^{CB}	4 283 ^{CB1}	4 133 ^{CB1}	4 954 ^C	3 399 ^C	705	253	120	120	583	Sciages		
2 108 ^C	2 229 ^C	1 790 ^C	2 305 ^C	1 823 ^C	1 991	2 635	3 136	3 413	3 297	Placages		
7 642 ^{CB}	1 879 ^C	1 623 ^C	2 190 ^C	4 975 ^C	817	672	724	735	635	Contrepl.		
28 164 ^C	52 434 ^{CB}	47 399 ^{CB}	71 392 ^{CB}	74 656 ^{CB}	273	361	344	525	484	Grumes	Panama	
19 976 ^{CB}	2 331 ^{CB}	2 437 ^{CB}	1 238 ^{CB}	1 188 ^{CB}	712	788	644	819	1 098	Sciages		
154 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	33 ^{CB}	0 ^{CB}	1 263	5 230	--	1 220	--	Placages		
141 ^{CB}	42 ^C	421 ^C	122 ^{CB}	199 ^{CB}	826	845	622	1 165	736	Contrepl.		
3 183 ^{CB}	2 708 ^{CB}	1 463 ^{CB}	3 551 ^{CB}	4 197 ^{CB}	315	408	430	513	372	Grumes	Pérou	
93 708 ^{CB}	93 919 ^{CB1}	81 066 ^{CB1}	77 704 ^{CB}	62 773 ^{CB}	235	706	687	542	598	Sciages		
2 589 ^{CB}	2 077 ^C	2 308 ^C	1 424 ^C	1 284 ^C	1 450	1 416	1 560	1 749	1 811	Placages		
13 971 ^{CB}	13 537 ^{CB1}	7 758 ^{CB}	7 365 ^{CB}	8 282 ^C	522	612	674	675	798	Contrepl.		
21 028 ^{CB}	25 658 ^{CB}	32 454 ^{CB}	58 278 ^{CB}	58 000 ^{CB}	143	124	122	121	121	Grumes	Suriname	
6 802 ^{CB}	6 402 ^{CB}	7 954 ^{CB}	4 972 ^{CB}	6 500 ^{CB}	322	322	311	307	325	Sciages		
8 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^I	368	--	18 045	9 922	--	Placages		
1 ^{CB}	31 ^{CB}	0 ^{CB}	14 ^{CB}	0 ^{CB}	827	2 043	649	358	--	Contrepl.		
192 ^{CB}	207 ^C	535 ^{CB}	124 ^{CB}	413 ^{CB}	446	656	649	1 159	513	Grumes	Trinité et Tobago	
369 ^{CB}	1 054 ^{CB}	592 ^{CB}	409 ^{CB}	1 009 ^{CB}	203	705	872	1 359	884	Sciages		
4 ^C	1 ^C	0 ^X	0 ^X	1 ^{CB}	3 252	2 108	--	--	1 679	Placages		
19 ^C	12 ^C	0 ^{CB}	6 ^{CB}	3 ^{CB}	1 052	901	974	920	2 709	Contrepl.		
0 ^C	0 ^X	0 ^X	403 ^{CB}	2 173 ^{CB}	--	--	--	476	406	Grumes	Venezuela	
2 ^{CB}	7 ^{CB}	416 ^{CB}	1 635 ^{CB}	4 171 ^{CB}	887	1 106	649	653	471	Sciages		
5 ^{CB}	34 ^{CB}	9 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	1 709	3 559	4 683	--	--	Placages		
16 ^{CB}	97 ^{CB}	1 ^{CB}	0 ^C	0 ^C	1 603	340	1 965	--	--	Contrepl.		
5 637 626	3 478 201	3 083 858	3 014 248	3 202 619	373	273	231	249	259	Grumes	Total Producteurs	
4 743 786	4 931 216	4 648 363	5 004 482	4 881 051	521	512	448	435	440	Sciages		
582 295	583 967	628 193	614 969	580 499	348	342	384	445	443	Placages		
3 891 908	3 421 913	3 171 613	2 976 106	3 191 909	643	615	574	532	579	Contrepl.		
14 855 615	12 415 297	11 532 028	11 609 805	11 856 077	--	--	--	--	--	Total		
5 693 825	3 516 470	3 130 805	3 084 533	3 305 748	375	275	233	252	262	Grumes	Total OIBT	
5 185 349	5 309 851	5 024 163	5 398 249	5 312 599	542	527	462	452	462	Sciages		
731 548	721 870	761 296	763 367	730 748	422	410	452	532	538	Placages		
4 536 438	4 032 076	3 850 759	3 832 360	3 994 535	657	623	585	551	605	Contrepl.		
16 147 159	13 580 267	12 767 023	13 078 509	13 343 631	--	--	--	--	--	Total		

Tableau 1-2-d. Commerce des bois tropicaux par les Producteurs OIBT -Valeurs (1000 \$ et \$/m³)

Pays	Produits	Importations (1000\$)					Valeurs unitaires à l'importation (\$/m ³)				
		2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018
Reste du monde	Grumes	107 680	79 402	77 530	86 570	87 858	159	220	195	260	265
	Sciages	622 458	576 980	527 151	515 447	437 413	539	508	521	502	644
	Placages	133 933	121 800	114 327	122 710	95 293	1 523	1 240	1 442	1 215	1 363
	Contrepl.	571 311	477 031	430 832	507 215	470 467	623	609	542	520	558
	Total	1 435 381	1 255 214	1 149 840	1 231 942	1 091 030	--	--	--	--	--
Monde	Grumes	8 414 481	5 755 318	4 894 049	5 196 233	5 145 872	421	336	278	286	287
	Sciages	5 883 518	5 741 871	5 412 976	5 741 253	5 640 538	592	537	450	465	483
	Placages	864 999	843 296	927 610	834 233	848 248	498	453	494	553	569
	Contrepl.	4 520 364	3 898 758	3 899 523	4 053 940	4 417 807	704	639	639	605	658
	Total	19 683 362	16 239 243	15 134 159	15 825 659	16 052 466	--	--	--	--	--

Exportations (1000\$)					Valeurs unitaires à l'exportation (\$/m ³)						
2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018	Produits	Pays
2 268 398	1 801 829	1 475 491	1 826 718	1 724 049	352	333	250	326	298	Grumes	
913 820	630 431	291 883	305 539	339 472	567	612	618	700	659	Sciages	
59 869	43 699	40 203	37 601	34 973	1 613	1 051	937	1 194	1 356	Placages	Reste du monde
72 969	69 819	68 480	74 338	49 820	648	746	646	628	668	Contrepl.	
3 315 055	2 545 777	1 876 057	2 244 196	2 148 314	--	--	--	--	--	Total	
7 962 223	5 318 299	4 606 296	4 911 251	5 029 797	369	292	238	275	273	Grumes	
6 099 168	5 940 281	5 316 046	5 703 788	5 652 071	546	535	469	461	470	Sciages	
791 417	765 569	801 498	800 968	765 722	447	425	464	546	553	Placages	Monde
4 609 407	4 101 895	3 919 239	3 906 698	4 044 355	657	624	586	552	606	Contrepl.	
19 462 215	16 126 045	14 643 079	15 322 704	15 491 945	--	--	--	--	--	Total	

APPENDICE 2

Orientation du commerce en volume de produits bois tropicaux primaires entre les principaux Producteurs et Consommateurs OIBT en 2017

Tableau 2-1. Grumes	152
Tableau 2-2. Sciages	153
Tableau 2-3. Placages	154
Tableau 2-4. Contreplaqués	155

N.B. Les chiffres communiqués par les importateurs sont indiqués en caractères gras et ceux correspondant aux exportations rapportées sont en italiques. Seuls les grands flux commerciaux (les douze premiers importateurs et exportateurs pour chaque catégorie) sont présentés.

Tableau 2-1. Commerce des grumes tropicales, 2017 (m³)

Importateurs	Papouasie-Nouvelle-Guinée ⁺⁺	Malaisie	Cameroun	Mozambique ⁺⁺	Rép. du Congo	Sri Lanka	Ghana	République Centrafricaine	Équateur ⁺⁺⁺	Cambodge	Bésil ⁺⁺⁺⁺	Guyana	Autres	Total Importations
Chine	2 882 528 C	79 830 C	499 872 C	1 010 000 C [†]	776 118 C	87 036 C	132 588 C	61 732 C	51 460 C	8 396 C	92 044 C	145 865 C	4 696 781 C	10 524 250 C
	--	70 044 C	703 666 C [†]	54 947 918 C	91 772 C [†]	139 272 C [†]	--	137 332 C [†]	1 079 659 C	--	538 820 C	44 378 C	--	
Viet Nam	127 620 C [†]	159 450 C [†]	859 300 C [†]	4 880 C [†]	331 950 C [†]	57 420 C [†]	157 550 C [†]	242 800 C [†]	4 680 C [†]	187 000 C [†]	25 220 C [†]	--	537 130 C [†]	2 695 000 C [†]
	--	144 259 C	379 773 C [†]	--	9 071 C [†]	23 676 C [†]	90 C [†]	63 200 C [†]	2 874 C	--	12 741 C	--	--	
Inde	167 696 C	979 453 C	22 911 C	--	2 055 C	266 984 C	151 489 C	603 C	166 026 C	3 302 C	89 724 C	23 419 C	767 995 C	2 641 657 C
	--	907 750 C	15 539 C [†]	--	8 426 C [†]	137 663 C [†]	937 C [†]	866 C [†]	990 285 C	--	284 765 C	123 C	--	
Indonésie	--	803 835 C	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	350 514 C	1 154 350 C [†]
	--	1 154 350 C	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
Taiwan Prov. de Chine	16 050 C	122 694 C	2 460 C	32 C	205 C	4 938 C	30 C	177 C	302 C	13 C	--	76 C	45 405 C	192 382 C [†]
	--	112 351 C	1 717 C [†]	--	--	5 606 C [†]	--	--	106 C	--	--	118 C	--	
Japon	24 711 C	115 996 C	1 050 C	53 C	736 C	227 C	--	779 C	132 C	--	69 C	36 C	9 164 C	152 953 C [†]
	--	122 819 C	503 C [†]	70 040 C	118 C [†]	30 C [†]	--	392 C [†]	84 C	--	25 C	--	--	
Rép. de Corée	48 254 C	15 065 C	380 C	--	801 C	5 388 C	1 222 C [†]	668 C	96 C [†]	--	8 C [†]	1 040 C	25 951 C	98 873 C [†]
	--	20 124 C	260 C [†]	--	--	819 C [†]	--	307 C [†]	--	--	124 C	--	--	
Cameroun	--	--	--	--	0 C [†]	--	--	--	--	--	--	--	70 826 C	70 826 C [†]
	--	--	--	--	50 109 C [†]	--	--	20 716 C [†]	--	--	--	--	--	
Philippines*	4 420 C [†]	25 940 170 C	90 677 C	--	--	--	--	--	--	--	--	--	N/A	66 454 C [†]
	--	45 960 C	113 C [†]	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
France	--	86 C	3 735 C	68 C	14 942 C	--	41 C	6 402 C	--	0 C [†]	--	--	26 993	52 267
	--	--	2 254 C [†]	--	619 C [†]	55 C [†]	--	44 456 C [†]	--	--	116 C	--	--	
Belgique	--	86 C	5 857 C	--	12 353 C	984 C	--	1 670 C	316 C	--	128 C	--	15 614 C	37 008 C [†]
	--	14 C	6 819 C [†]	--	872 C [†]	22 C [†]	--	1 943 C [†]	193 C	--	--	--	--	
Portugal	--	12 C	1 908 C	37 C	3 767 C	--	--	2 926 C	--	--	--	--	14 824 C	23 474 C
	--	--	1 041 C [†]	--	--	--	31 C [†]	3 099 C [†]	--	--	--	--	--	
Autres	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
	N/A	16 145 C	306 316 C	N/A	779 597 C	175 463	444 942 C	55 689 C	N/A	198 000 C	N/A	137 055 C	--	
Total Exportations	3 127 663 C [†]	2 593 816	1 418 000 C [†]	1 014 000 C [†]	940 584 C [†]	482 604	446 000 C [†]	328 000 C [†]	220 034 C [†]	198 000 C [†]	188 874 C [†]	181 674 C [†]	--	

Les chiffres en gras désignent les importations enregistrées par les pays importateurs. Les chiffres en italiques désignent les exportations enregistrées par les pays exportateurs.

À propos des importateurs

* Les Philippines ont enregistré des importations de grumes tropicales d'un volume de 36 483 430 m³ dans COMTRADE pour l'année 2017.

+ La Papouasie-Nouvelle-Guinée n'a pas enregistré de données dans COMTRADE pour l'année 2017.

++ Le Mozambique a enregistré des exportations de grumes tropicales d'un volume de 55 017 960 m³ dans COMTRADE pour l'année 2017.

+++ L'Équateur a enregistré des exportations de grumes tropicales d'un volume de 2 081 194 m³ dans COMTRADE pour l'année 2017.

++++ Le Brésil a enregistré des exportations de grumes tropicales d'un volume de 840 645 m³ dans COMTRADE pour l'année 2017.

Tableau 2-2. Commerce des sciages tropicaux, 2017 (m³)

Exportateurs	Thaïlande+	Malaisie	Gabon++	Cameroun	Viet Nam	Indonésie+++	Brazil	Philippines	Cambodge	Rép. du Congo	Belgique	Pérou	Autres	Total Importations
Importateurs														
Chine	4 820 031 c	292 246 c	417 265 c	169 555 c	544 769 c	313 476 c	44 029 c	327 660 c	40 861 c	49 907 c	--	65 551 c	307 936 c	7 393 286 c
	--	309 026 c	--	42 670 c	264 792 c	24 367 c	61 691 c	43 274 c	--	268 c	--	6 222 c	--	
Thaïlande*														
Viet Nam	914 c	16 183 c	102 366 c	54 404 c	15 c	2 030 c	28 570 c	374 c	273 867 c	11 332 c	--	--	128 383 c	618 050 c
	--	19 230 c	--	11 733 c		631 c	47 142 c			1 240 c	--	72 c	--	
Inde	3 263 c	149 103 c	4 267 c	1 137 c	2 748 c	55 788 c	46 678 c	--	265 c	--	27 c	--	96 724 c	360 000 c
	--	167 242 c	--	663 c	967 c	11 c	48 233 c	--	--	--	--	--	--	
États-Unis	1 285 c	21 658 c	2 379 c	31 747 c	26 c	15 114 c	120 850 c	374 c	--	14 527 c	402 c	5 446 c	117 192 c	331 000 c
	--	13 588 c	--	16 461 c	106 c	2 557 c	56 493 c	37 010 c	--	719 c	853 c	2 235 c	--	
Philippines	--	220 271 c	13 103 c	54 c	35 c	28 074 c	30 c	--	--	--	18 c	--	6 192 c	267 776 c
	--	266 808 c	--	67 c	--	18 c	30 c	--	--	--	--	135 c	--	
Belgique	--	17 042 c	41 334 c	102 961 c	--	446 c	18 870 c	--	--	10 921 c	--	45 c	36 899 c	228 518 c
	--	13 774 c	--	58 826 c	--	162 c	14 734 c	--	--	401 c	--	--	--	
Pays-Bas**	22 c	76 985 c	613 c	12 843 c	24 c	15 454 c	31 508 c	0 c	0 c	4 369 c	200 017 c	405 c	N/A	210 691 c
	--	56 241 c	--	6 499 c	2 c	2 709 c	29 232 c	179 c	--	457 c	99 250 c	826 c	--	
Taiwan Prov. de Chine	1 804 c	111 224 c	2 490 c	1 721 c	44 189 c	2 941 c	1 778 c	4 594 c	28 c	1 435 c	--	0 c	27 360 c	199 564 c
	--	91 513 c	--	332 c	7 991 c	185 c	935 c	2 340 c	--	372 c	--	--	--	
Italie	67 c	6 144 c	21 793 c	60 884 c	--	542 c	1 551 c	--	2 c	2 346 c	112 c	--	33 460 c	126 901 c
	--	6 354 c	--	22 769 c	--	24 c	1 879 c	--	--	--	149 c	--	--	
France	1 228 c	10 774 c	7 804 c	23 473 c	5 332 c	1 228 c	17 260 c	--	--	5 900 c	12 510 c	278 c	28 758 c	114 545 c
	--	10 655 c	--	18 245 c	--	21 c	20 242 c	--	--	105 c	31 988 c	43 c	--	
Royaume-Uni	37 c	21 581 c	498 c	26 421 c	--	1 966 c	20 011 c	--	--	16 129 c	4 099 c	215 c	16 352 c	107 309 c
	--	23 138 c	--	13 236 c	314 c	1 081 c	1 914 c	--	--	181 c	7 592 c	527 c	--	
Autres														
	N/A	774 015 c	N/A	453 996 c	354 780 c	478 909 c	68 994 c	251 891 c	N/A	168 580 c	29 979 c	133 414 c	--	
Total Exportations	4 850 000 c	2 154 314 c	663 425 c	646 000 c	628 967 c	512 000 c	352 883 c	334 727 c	315 356 c	172 323 c	169 812 c	143 473 c	--	

Les chiffres en gras désignent les importations enregistrées par les pays importateurs. Les chiffres en italiques désignent les exportations enregistrées par les pays exportateurs.

À propos des importateurs

* La Thaïlande n'a pas enregistré de données dans COMTRADE pour l'année 2017.

** Les pays-Bas ont enregistré des importations de sciages tropicaux d'un volume de 375 831 m³ dans COMTRADE pour l'année 2017.

À propos des exportateurs

+ La Thaïlande n'a pas enregistré de données dans COMTRADE pour l'année 2017.

++ Le Gabon n'a pas enregistré de données dans COMTRADE pour l'année 2017.

+++ L'Indonésie a enregistré des exportations de sciages tropicaux d'un volume de 50 537 m³ dans COMTRADE pour l'année 2017.

++++ Le Cambodge n'a pas enregistré de données dans COMTRADE pour l'année 2017.

+++++ La République du Congo a enregistré des exportations de sciages tropicaux d'un volume de 11 120 m³ dans COMTRADE pour l'année 2017.

++++++ Le Pérou a enregistré des exportations de sciages tropicaux d'un volume de 37 253 m³ dans COMTRADE pour l'année 2017.

Tableau 2-3. Commerce des placages tropicaux, 2017 (m³)

Exportateurs	Viet Nam+	Malaisie++	Myanmar+++	Gabon++++	Côte d'Ivoire	Indonésie++++	Cameroon	Thaïlande+++++	Ghana	Chine	Rép. du Congo	Brazil	Autres	Total Importations
Importateurs														
Chine	461 750 ^c	37 911 ^c	1 160 ^c	1 009 ^c	39 ^c	8 823 ^c	16 369 ^c	31 264 ^c	1 019 ^c		0 ^c	196 ^c	11 098 ^c	570 640 ^c
	8 788 ^c	2 657 ^c	--	--	--	8 311 ^c	17 670 ^c	--	284 ^c		--	347 ^c	--	
Inde	47 566 ^c	3 942 ^c	169 904 ^c	16 408 ^c	2 723 ^c	48 176 ^c	154 ^c	250 ^c	96 ^c	17 015 ^c	--	335 ^c	6 604 ^c	313 172 ^c
	2 718 ^c	694 ^c	85 473 ^c	--	2 311 ^c	54 617 ^c	22 ^c	--	95 ^c	239 ^c	--	339 ^c	--	
Taiwan Prov. de Chine	30 149 ^c	61 364 ^c	--	--	--	134 ^c	--	--	--	7 977 ^c	--	1 335 ^c	8 147 ^c	109 106 ^c
	1 717 ^c	7 608 ^c	--	--	--	719 ^c	--	--	--	4 235 ^c	--	93 ^c	--	
France	--	--	--	62 302 ^c	478 ^c	15 ^c	379 ^c	--	69 ^c	23 ^c	6 004 ^c	6 ^c	2 474 ^c	71 750
	13 ^c	--	--	--	395 ^c	7 ^c	441 ^c	--	88 ^c	--	1 568 ^c	0 ^c	--	
Rép. de Corée	6 919 ^c	61 117 ^c	12 ^c	--	--	0 ^c	20 ^c	--	--	405 ^c	--	68 ^c	512 ^c	69 054 ^c
	557 ^c	9 009 ^c	--	--	--	0 ^c	20 ^c	--	--	559 ^c	--	68 ^c	--	
Italie	--	49 ^c	74 ^c	6 109 ^c	12 611 ^c	38 ^c	17 215 ^c	10 ^c	3 997 ^c	261 ^c	2 093 ^c	203 ^c	14 339 ^c	56 998 ^c
	13 ^c	137 ^c	--	--	12 386 ^c	48 ^c	17 630 ^c	--	3 821 ^c	181 ^c	314 ^c	191 ^c	--	
Espagne	--	0 ^c	--	6 155 ^c	8 794 ^c	4 ^c	2 406 ^c	--	1 951 ^c	914 ^c	1 118 ^c	110 ^c	16 710 ^c	38 160
	--	--	--	--	9 163 ^c	--	2 546 ^c	--	388 ^c	442 ^c	166 ^c	61 ^c	--	
États-Unis	133 ^c	824 ^c	81 ^c	1 031 ^c	3 433 ^c	82 ^c	1 504 ^c	11 ^c	2 073 ^c	3 683 ^c	1 077 ^c	2 499 ^c	13 890 ^c	30 321 ^c
	11 ^c	460 ^c	1 156 ^c	--	5 038 ^c	36 ^c	1 131 ^c	--	470 ^c	1 095 ^c	207 ^c	3 992 ^c	--	
Grèce	--	--	--	12 070 ^c	206 ^c	--	31 ^c	--	99 ^c	7 ^c	--	--	4 895 ^c	17 307 ^c
	--	--	--	--	160 ^c	--	102 ^c	--	--	6 ^c	42 ^c	--	--	
Japon	41 ^c	7 334 ^c	--	--	--	7 642 ^c	103 ^c	--	1 ^c	279 ^c	--	46 ^c	140 ^c	15 586 ^c
	10 ^c	2 082 ^c	--	--	--	6 561 ^c	73 ^c	--	--	214 ^c	--	26 ^c	--	
Philippines	2 089 ^c	7 293 ^c	--	--	--	4 ^c	--	--	32 ^c	2 777 ^c	--	398 ^c	1 957 ^c	14 550 ^c
	15 ^c	879 ^c	--	--	--	--	36 ^c	--	29 ^c	4 077 ^c	--	253 ^c	--	
Pays-Bas	0 ^c	0 ^c	--	4 140 ^c	--	594 ^c	--	1 ^c	143 ^c	2 ^c	920 ^c	0 ^c	5 202 ^c	11 000
	--	--	--	--	--	70 ^c	--	--	15 ^c	--	218 ^c	--	--	
Autres														
	536 513 ^c	189 203 ^c	88 031 ^c	142 161 ^c	66 720 ^c	N/A	2 753 ^c	31 572 ^c	10 445 ^c	3 957 ^c	12 009 ^c	5 178 ^c		
Total Exportations	550 354 ^c	212 729 ^c	174 660 ^c	142 161 ^c	96 172 ^c	68 212 ^c	42 425 ^c	31 572 ^c	15 637 ^c	15 005 ^c	14 524 ^c	10 548 ^c		

Les chiffres en gras désignent les importations enregistrées par les pays importateurs. Les chiffres en italiques désignent les exportations enregistrées par les pays exportateurs.

À propos des exportateurs

- + Le Viet Nam a enregistré des exportations de feuilles de placage tropicales d'un volume de 15 545 m³ pour l'année 2017.
- ++ La Malaisie a enregistré des exportations de feuilles de placage tropicales d'un volume de 24 672 m³ pour l'année 2017.
- +++ Le Myanmar a enregistré des exportations de feuilles de placage tropicales d'un volume de 102 364 m³ pour l'année 2017.
- ++++ Le Gabon n'a pas enregistré de données dans COMTRADE pour l'année 2017.
- +++++ L'Indonésie a enregistré des exportations de feuilles de placage tropicales d'un volume de 73 484 m³ pour l'année 2017.
- +++++ La Thaïlande n'a pas enregistré de données dans COMTRADE pour l'année 2017.

Tableau 2-4. Commerce des contreplaqués tropicaux, 2017 (m³)

Exportateurs	Malaisie+	Indonésie	Chine	Viet Nam++	France	Belgique	Espagne+++	Royaume-Uni	Italie	Allemagne	Thaïlande ++++	Inde	Autres	Total Importations
Japon	899 285 c 1 110 626 c	794 779 c 778 097 c	39 825 c 9 868 c	68 528 c 12 393 c	20 c 24 c	--	-- 0 c	--	--	-- 2 c	2 198 c --	22 c --	4 912 c --	1 809 569 c
Rép. de Corée	238 142 c 303 335 c	341 787 c 361 160 c	50 015 c 124 390 c	327 867 c 91 003 c	2 c --	--	149 c 50 c	--	164 c --	180 c --	883 c --	0 c --	13 525 c --	972 715 c
États-Unis*	54 127 c 84 937 c	328 255 c 304 313 c	31 736 c 80 699 c	16 772 c 47 803 c	4 818 c 3 124 c	--	2 922 c 2 757 c	8 c 482 c	7 221 c 2 338 c	510 c 59 c	18 868 c --	1 042 c 1 072 c	115 664 c --	581 943 c ^{CP}
Taiwan Prov. de Chine	162 177 c 137 976 c	124 134 c 74 497 c	42 221 c 18 709 c	3 438 c 1 466 c	--	--	--	--	--	19 c 2 c	--	320 c 469 c	2 817 c --	335 126 c
Malaisie	--	244 212 c 118 640 c	10 325 c 2 046 c	14 424 c 7 309 c	--	--	514 c --	--	--	3 c 8 c	1 775 c --	90 c 10 c	352 c --	271 695 c
Royaume-Uni**	85 525 c 72 365 c	50 791 c 51 481 c	109 778 c 69 446 c	-- 0 c	2 322 c 1 116 c	7 781 c 1 595 c	10 411 c 10 782 c	--	1 256 c 1 932 c	13 413 c 774 c	4 241 c --	910 c 784 c	N/A --	223 025 c
Allemagne	215 c 127 c	25 727 c 38 763 c	7 980 c 1 975 c	3 571 c 3 397 c	4 172 c 5 282 c	9 320 c 12 094 c	22 840 c 44 414 c	43 c 170 c	52 518 c 36 692 c	--	--	259 c 333 c	46 674 c --	173 319 c
France	1 956 c 1 339 c	3 534 c 2 821 c	16 375 c 20 415 c	280 c 316 c	--	24 107 c 25 199 c	43 819 c 23 866 c	5 306 c 4 379 c	23 489 c 9 352 c	21 428 c 20 712 c	0 c --	85 c 105 c	9 503 c --	149 882 c
Pays-Bas	8 128 c 8 112 c	11 925 c 29 651 c	5 487 c 6 451 c	368 c 489 c	22 088 c 81 166 c	14 684 c 25 132 c	6 890 c 1 870 c	7 228 c 4 376 c	6 974 c 386 c	3 670 c 493 c	0 c --	835 c 1 428 c	31 185 c --	119 462 c
Belgique	4 167 c 3 270 c	34 756 c 22 235 c	28 244 c 13 438 c	140 c 552 c	7 878 c 6 270 c	--	3 349 c 1 047 c	699 c 3 271 c	2 648 c 1 803 c	10 518 c 533 c	--	16 c 1 025 c	23 177 c --	115 592 c
Philippines***	864 c 21 976 c	991 c 10 764 c	198 c 79 474 c	5 866 c 3 596 c	--	--	26 108 c 129 c	--	--	--	61 c --	0 c --	80 377 c --	114 464 c ^{CP}
Australie	33 432 c 21 082 c	52 403 c 50 249 c	9 257 c 19 552 c	417 c 64 c	27 c 84 c	--	915 c 1 215 c	--	597 c 34 c	351 c 1 036 c	413 c --	22 c 13 c	7 056 c --	104 890 c
Autres	728 689 c 2 493 833 c	486 940 c 2 329 611 c ^{CP}	359 098 c 805 561 c	308 170 c 476 557 c ^{CP}	23 576 c 120 642 c	5 433 c 69 562 c	N/A 65 807 c	50 468 c 63 149 c	7 139 c 59 680 c	24 298 c 47 917 c	35 864 c ^{CP} 35 864 c ^{CP}	30 502 c 35 740 c	--	--
Total Exportations														

Les chiffres en gras désignent les importations enregistrées par les pays importateurs. Les chiffres en italiques désignent les exportations enregistrées par les pays exportateurs.

À propos des importateurs

* Les États-Unis ont enregistré des importations de contreplaqués tropicaux d'un volume de 545 218 m³ dans COMTRADE pour l'année 2017.

** Le Royaume-Uni a enregistré des importations de contreplaqués tropicaux d'un volume de 442 857 m³ dans COMTRADE pour l'année 2017.

*** Les Philippines ont enregistré des importations de contreplaqués tropicaux d'un volume de 35 149 m³ dans COMTRADE pour l'année 2017.

À propos des exportateurs

+ La Malaisie a enregistré des exportations de contreplaqués tropicaux d'un volume de 2 181 622 m³ dans COMTRADE pour l'année 2017.

++ Le Viet Nam a enregistré des exportations de contreplaqués tropicaux d'un volume de 223 609 m³ dans COMTRADE pour l'année 2017.

+++ L'Espagne a enregistré des exportations de contreplaqués tropicaux d'un volume de 109 742 m³ dans COMTRADE pour l'année 2017.

++++ La Thaïlande n'a pas enregistré de données dans COMTRADE pour l'année 2017.

APPENDICE 3

Principales essences tropicales commercialisées en 2015, 2016 et 2017

Table 3-1-a. Importations de grumes	158
Table 3-1-b. Importations de sciages	162
Table 3-1-c. Importations de placages	170
Table 3-1-d. Importations de contreplaqués.....	174
Table 3-2-a. Exportations de grumes	177
Table 3-2-b. Exportations de sciages	183
Table 3-2-c. Exportations de placages	191
Table 3-2-d. Exportations de contreplaqués.....	194
Note explicative	197

N.B. Les valeurs/prix des exportations s'entendent FOB; les valeurs d'importation s'entendent CIF, sauf mention contraire.

Tableau 3-1-a. Principales grumes d'essences tropicales importées par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
CONSOMMATEURS					
Asie-Pacifique					
Japon	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	69	329
Japon	2015	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing] 80	352
Japon	2015	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Japon	2015	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé	2	711
Japon	2015	<i>Tectona grandis</i>	teak	0 ^R	2262
Japon	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	65	314
Japon	2016	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing] 79	336
Japon	2016	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Japon	2016	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé	2	604
Japon	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	47	295
Japon	2017	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing] 47	340
Japon	2017	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Japon	2017	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé	2	635
Nouvelle-Zélande	2015	44.03.49.00.17	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1378
Nouvelle-Zélande	2015	44.03.49.00.49		0 ^R	796
Nouvelle-Zélande	2016	44.03.49.00.17	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1407
Nouvelle-Zélande	2016	44.03.49.00.33		0 ^R	594
Rép. de Corée	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti] 4	204
Rép. de Corée	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Rép. de Corée	2015	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Rép. de Corée	2015	<i>Shorea albida</i>	alan] 0 ^R	276
Rép. de Corée	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Rép. de Corée	2015	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
Rép. de Corée	2015	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Rép. de Corée	2015	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
Rép. de Corée	2015	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur] 3	360
Rép. de Corée	2015	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing		
Rép. de Corée	2015	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin		
Rép. de Corée	2015	<i>Tectona grandis</i>	teak		
Rép. de Corée	2015	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique] 1	669
Rép. de Corée	2015	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
Rép. de Corée	2015	<i>Tieghella heckelii</i>	makore		
Rép. de Corée	2015	<i>Triplochytton scleroxylon</i>	obéché		
Rép. de Corée	2015	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé		
Rép. de Corée	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Rép. de Corée	2015	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Rép. de Corée	2015	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa] 0 ^R	673
Rép. de Corée	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Rép. de Corée	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti] 5	274
Rép. de Corée	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Rép. de Corée	2016	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Rép. de Corée	2016	<i>Shorea albida</i>	alan] 1	212
Rép. de Corée	2016	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Rép. de Corée	2016	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
Rép. de Corée	2016	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Rép. de Corée	2016	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
Rép. de Corée	2016	<i>Dyera costulata</i>	jelutong] 3	354
Rép. de Corée	2016	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	jongkong		
Rép. de Corée	2016	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur		
Rép. de Corée	2016	<i>Koompassia malaccensis</i>	kempas		
Rép. de Corée	2016	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing		
Rép. de Corée	2016	<i>Intsia</i> spp.	merbau		
Rép. de Corée	2016	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin		
Rép. de Corée	2016	<i>Tectona grandis</i>	teak		

Tableau 3-1-a. Principales grumes d'essences tropicales importées par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Rép. de Corée	2016	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	1	510
Rép. de Corée	2016	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
Rép. de Corée	2016	<i>Tieghella heckelii</i>	makore		
Rép. de Corée	2016	<i>Triplochyton scleroxylon</i>	obéché		
Rép. de Corée	2016	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé		
Rép. de Corée	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Rép. de Corée	2016	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Korea, Rep. of	2014	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Korea, Rep. of	2014	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Rép. de Corée	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti		
Rép. de Corée	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Rép. de Corée	2017	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Rép. de Corée	2017	<i>Shorea albida</i>	alan	1	297
Rép. de Corée	2017	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Rép. de Corée	2017	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
Rép. de Corée	2017	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Rép. de Corée	2017	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
Rép. de Corée	2017	<i>Dyera costulata</i>	jelutong	4	33
Rép. de Corée	2017	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	jongkong		
Rép. de Corée	2017	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur		
Rép. de Corée	2017	<i>Koompassia malaccensis</i>	kempas		
Rép. de Corée	2017	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing		
Rép. de Corée	2017	<i>Intsia</i> spp.	merbau		
Rép. de Corée	2017	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin		
Rép. de Corée	2017	<i>Tectona grandis</i>	teak		
Rép. de Corée	2017	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^R	736
Rép. de Corée	2017	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
Rép. de Corée	2017	<i>Tieghella heckelii</i>	makore		
Rép. de Corée	2017	<i>Triplochyton scleroxylon</i>	obéché		
Rép. de Corée	2017	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé		
Rép. de Corée	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Rép. de Corée	2017	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo	0 ^R	422
Rép. de Corée	2017	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa		
Rép. de Corée	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
UE					
Allemagne	2015	44.03.49.10	(voir notes d'accompagnement)	3	530
Allemagne	2015	44.03.49.35		1	551
Allemagne	2015	44.03.49.95		4	468
Allemagne	2016	44.03.49.10	(voir notes d'accompagnement)	4	549
Allemagne	2016	44.03.49.35		2	598
Allemagne	2016	44.03.49.95		4	645
Chypre	2015	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé	0 ^R	924
Chypre	2015	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Chypre	2016	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé	0 ^R	981
Chypre	2016	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
France	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	0 ^R	4683
France	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
France	2015	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
France	2015	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	21	455
France	2015	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
France	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
France	2015	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé	21	383
France	2015	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
France	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	0 ^R	1359
France	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
France	2016	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
France	2016	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	13	483
France	2016	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
France	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
France	2016	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé	22	391
France	2016	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		

APDE3

T3-1-a

Tableau 3-1-a. Principales grumes d'essences tropicales importées par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
France	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	0 ^R	316
France	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
France	2017	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
France	2017	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	10	496
France	2017	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
France	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
France	2017	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé	15	409
France	2017	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Lettonie	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	0 ^R	844
Lettonie	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Lettonie	2015	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Malte	2015	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^{RI}	990
Malte	2015	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
Malte	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Malte	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	0 ^R	770
Pologne	2015	44.03.41	(voir notes d'accompagnement)	1	699
Pologne	2015	44.03.49.95		1	549
Pologne	2016	44.03.41	(voir notes d'accompagnement)	1	923
Pologne	2016	44.03.49		0 ^R	607
Pologne	2017	44.03.41	(voir notes d'accompagnement)	1	722
Pologne	2017	44.03.49		0 ^R	112
Rep. tchèque	2015	44.03.41	(voir notes d'accompagnement)	0 ^{RI}	813
Rep. tchèque	2015	44.03.49.10		1	586
Rep. tchèque	2015	44.03.49.35		0 ^R	1595
Rep. tchèque	2015	44.03.49.95		0 ^R	1174
Rep. tchèque	2015	44.03.99.30		0 ^R	577
Rep. tchèque	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	2	640
Rep. tchèque	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Rep. tchèque	2016	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Rep. tchèque	2017	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	1	607
Rep. tchèque	2017	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
Rep. tchèque	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Slovénie	2015	44.03.49.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	911
Slovénie	2015	44.03.49.95		1	941
Slovénie	2016	44.03.49.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1191
Slovénie	2016	44.03.49.35		0 ^R	820
Slovénie	2016	44.03.49.95		1	1120
Slovénie	2017	44.03.49.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1085
Slovénie	2017	44.03.49.35		0 ^R	768
Slovénie	2017	44.03.49.85		1	892
Europe hors UE					
Norvège	2015	44.03.49	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	308
Norvège	2016	44.03.49	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	356
PRODUCTEURS					
Afrique					
Mali	2015	<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	eucalyptus	1 ^I	88
Mali	2015	<i>Tectona grandis</i>	teak	0 ^{RI}	1830
Mali	2016	<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	eucalyptus	0 ^{RI}	162
Mali	2016	<i>Borassus aethiopium</i>	borassus	0 ^{RI}	88
Mali	2017	<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	eucalyptus	0 ^{RI}	108
Mali	2017	<i>Borassus aethiopium</i>	borassus	0 ^{RI}	33

Tableau 3-1-a. Principales grumes d'essences tropicales importées par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Asie-Pacifique					
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	balau	0 ^R	146
Malaisie	2016	<i>Eucalyptus pilularis</i>	blackbutt	0 ^R	306
Malaisie	2016	<i>Eucalyptus saligna</i>	blue gum	0 ^R	314
Malaisie	2016	<i>Lophostemon confertus</i>	brushbox	0 ^R	317
Malaisie	2016	<i>Eucalyptus marginata</i>	jarrah	0 ^R	327
Malaisie	2016	<i>Flindersia bourjotiana</i>	silver ash	0 ^R	314
Malaisie	2016	<i>Eucalyptus maculata</i>	spotted gum	0 ^R	303
Malaisie	2016	<i>Eucalyptus microcorys</i>	tallowood	0 ^R	308
Malaisie	2016	<i>Eucalyptus obliqua</i>	tasmanian oak	0 ^R	332
Malaisie	2017	<i>Casuarina equisetifolia</i>	Australia pine	0 ^R	203
Malaisie	2017	<i>Eucalyptus pilularis</i>	blackbutt	0 ^R	300
Malaisie	2017	<i>Eucalyptus saligna</i>	blue gum	0 ^R	297
Malaisie	2017	<i>Eucalyptus marginata</i>	jarrah	0 ^R	302
Malaisie	2017	<i>Eucalyptus calophylla</i>	marri	0 ^R	301
Malaisie	2017	<i>Eucalyptus maculata</i>	spotted gum	0 ^R	280
Malaisie	2017	<i>Eucalyptus obliqua</i>	tasmanian oak	0 ^R	308
Amérique latine					
Mexique	2015	<i>Shorea albida</i>	alan	0 ^{RI}	313
Mexique	2015	<i>Dyera costulata</i>	jelutong		
Mexique	2015	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	jongkong		
Mexique	2015	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur		
Mexique	2015	<i>Koompassia malaccensis</i>	kempas		
Mexique	2015	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing		
Mexique	2015	<i>Intsia</i> spp.	merbau		
Mexique	2015	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin		
Mexique	2015	<i>Tectona grandis</i>	teak		
Mexique	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Mexique	2015	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
Mexique	2015	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Mexique	2015	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
Mexique	2016	<i>Shorea albida</i>	alan		
Mexique	2016	<i>Dyera costulata</i>	jelutong		
Mexique	2016	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	jongkong		
Mexique	2016	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur		
Mexique	2016	<i>Koompassia malaccensis</i>	kempas		
Mexique	2016	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing		
Mexique	2016	<i>Intsia</i> spp.	merbau		
Mexique	2016	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin		
Mexique	2016	<i>Tectona grandis</i>	teak		
Mexique	2016	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Mexique	2016	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
Mexique	2016	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Mexique	2016	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		

APDE3

T3-1-a

Tableau 3-1-b. Principaux sciages d'essences tropicales importés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
CONSOMMATEURS					
Asie-Pacifique					
Australie	2016	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	987
Australie	2016	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa]	491
Australie	2016	<i>Phoebe porosa</i>	imbuia		
Australie	2016	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
Australie	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti]	783
Australie	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Australie	2016	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Australie	2016	<i>Shorea albida</i>	alan]	1574
Australie	2016	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Australie	2016	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
Australie	2016	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Australie	2016	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
Australie	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	0 ^R	1436
Australie	2016	<i>Milicia</i> spp.	iroko	0 ^R	1661
Australie	2016	<i>Intsia</i> spp.	merbau	2	1533
Australie	2016	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing]	1248
Australie	2016	<i>Intsia</i> spp.	merbau		
Australie	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	873
Australie	2017	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa]	420
Australie	2017	<i>Phoebe porosa</i>	imbuia		
Australie	2017	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
Australie	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti]	785
Australie	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Australie	2017	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Australie	2017	<i>Shorea albida</i>	alan]	1019
Australie	2017	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Australie	2017	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
Australie	2017	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Australie	2017	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
Australie	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	0 ^R	1189
Australie	2017	<i>Milicia</i> spp.	iroko	0 ^R	1554
Australie	2017	<i>Intsia</i> spp.	merbau	4	1442
Australie	2017	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing]	1158
Australie	2017	<i>Intsia</i> spp.	merbau		
Japon	2015	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing]	975
Japon	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Japon	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	2	987
Japon	2015	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin	0 ^R	872
Japon	2015	<i>Tectona grandis</i>	teak	0 ^R	3835
Japon	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany]	937
Japon	2015	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
Japon	2016	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing]	967
Japon	2016	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Japon	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	1	688
Japon	2016	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin	1	566
Japon	2017	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing]	824
Japon	2017	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Japon	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	1	907

Tableau 3-1-b. Principaux sciages d'essences tropicales importés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.21.12.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^{RI}	487
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.21.12.15		0 ^R	1107
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.21.95.00		0 ^R	1151
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.22.12.15		0 ^{RI}	603
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.22.25.00		0 ^R	901
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.22.95.00		0 ^{RI}	932
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.27.01.10		0 ^R	1471
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.27.01.19		0 ^R	1305
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.28.01.10		0 ^R	1468
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.28.19.00		0 ^R	1280
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.10.10		0 ^R	1765
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.10.19		0 ^R	1440
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.10.27		0 ^R	1690
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.10.39		0 ^R	968
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.30.01		0 ^R	1090
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.30.09		0 ^R	1471
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.90.10		0 ^R	3982
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.90.15		0 ^R	841
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.90.19		2	1472
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.90.39		1	1073
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.21.12.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	261
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.21.12.15		1	931
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.21.95.00		0 ^R	864
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.22.12.15		0 ^R	3984
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.22.25.00		0 ^R	1492
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.22.95.00		0 ^R	190
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.27.01.10		0 ^R	1119
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.27.01.19		0 ^R	1410
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.28.01.10		0 ^R	1412
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.28.19.00		0 ^R	1314
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.29.10.10		0 ^R	1039
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.29.10.19		1	1533
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.29.10.27		1	1499
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.29.10.39		0 ^R	2072
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.29.30.01		0 ^R	1127
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.29.30.09		0 ^R	1354
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.29.90.10		0 ^R	6399
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.29.90.15		0 ^R	805
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.29.90.19		3	1289
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.29.90.39		2	1027
Rép. de Corée	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	1118
Rép. de Corée	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	7	332
Rép. de Corée	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Rép. de Corée	2015	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Rép. de Corée	2015	<i>Shorea albida</i>	alan	2	1280
Rép. de Corée	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Rép. de Corée	2015	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
Rép. de Corée	2015	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Rép. de Corée	2015	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
Rép. de Corée	2015	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko	0 ^R	694
Rép. de Corée	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	0 ^R	1250
Rép. de Corée	2015	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	jonkong	0 ^R	689
Rép. de Corée	2015	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur		
Rép. de Corée	2015	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing		
Rép. de Corée	2015	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin		
Rép. de Corée	2015	<i>Tectona grandis</i>	teak	0 ^R	2537
Rép. de Corée	2015	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	1	282
Rép. de Corée	2015	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
Rép. de Corée	2015	<i>Tieghella heckelii</i>	makore		
Rép. de Corée	2015	<i>Triplochyton scleroxylon</i>	obéché		
Rép. de Corée	2015	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé		
Rép. de Corée	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Rép. de Corée	2015	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		

APDE3

T3-1-b

Tableau 3-1-b. Principaux sciages d'essences tropicales importés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Rép. de Corée	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	4	462
Rép. de Corée	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Rép. de Corée	2016	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Rép. de Corée	2016	<i>Shorea albida</i>	alan	1	1661
Rép. de Corée	2016	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Rép. de Corée	2016	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
Rép. de Corée	2016	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Rép. de Corée	2016	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
Rép. de Corée	2016	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	1	219
Rép. de Corée	2016	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
Rép. de Corée	2016	<i>Tieghella heckelii</i>	makore		
Rép. de Corée	2016	<i>Triplochyton scleroxylon</i>	obéché		
Rép. de Corée	2016	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé		
Rép. de Corée	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Rép. de Corée	2016	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Rép. de Corée	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	1548
Rép. de Corée	2017	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa	0 ^R	5817
Rép. de Corée	2017	<i>Phoebe porosa</i>	imbuia		
Rép. de Corée	2017	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
Rép. de Corée	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	4	503
Rép. de Corée	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Rép. de Corée	2017	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Rép. de Corée	2017	<i>Shorea albida</i>	alan	0 ^R	1543
Rép. de Corée	2017	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Rép. de Corée	2017	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
Rép. de Corée	2017	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Rép. de Corée	2017	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
Rép. de Corée	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	0 ^R	1048
Rép. de Corée	2017	<i>Dyera costulata</i>	jelutong	0 ^R	1219
Rép. de Corée	2017	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	jonkong		
Rép. de Corée	2017	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur		
Rép. de Corée	2017	<i>Koompassia malaccensis</i>	kempas		
Rép. de Corée	2017	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing		
Rép. de Corée	2017	<i>Intsia</i> spp.	merbau		
Rép. de Corée	2017	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin		
Rép. de Corée	2017	<i>Tectona grandis</i>	teak	0 ^R	4159
Rép. de Corée	2017	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	2	722
Rép. de Corée	2017	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
Rép. de Corée	2017	<i>Tieghella heckelii</i>	makore		
Rép. de Corée	2017	<i>Triplochyton scleroxylon</i>	obéché		
Rép. de Corée	2017	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé		
Rép. de Corée	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Rép. de Corée	2017	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
UE					
Allemagne	2015	44.07.21.99	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	792
Allemagne	2015	44.07.22.10		6	939
Allemagne	2015	44.07.22.91		1	727
Allemagne	2015	44.07.22.99		2	961
Allemagne	2015	44.07.25.10		0 ^R	970
Allemagne	2015	44.07.25.30		0 ^R	1634
Allemagne	2015	44.07.25.90		20	759
Allemagne	2015	44.07.26.90		0 ^R	598
Allemagne	2015	44.07.27.99		9	844
Allemagne	2015	44.07.28.99		3	872
Allemagne	2015	44.07.29.15		1	556
Allemagne	2015	44.07.29.25		2	722
Allemagne	2015	44.07.29.45		0 ^R	33696
Allemagne	2015	44.07.29.60		38	799
Allemagne	2015	44.07.29.83		1	1375
Allemagne	2015	44.07.29.95		11	836

Tableau 3-1-b. Principaux sciages d'essences tropicales importés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Allemagne	2016	44.07.21.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1581
Allemagne	2016	44.07.21.99		0 ^R	2008
Allemagne	2016	44.07.22.10		1	1078
Allemagne	2016	44.07.22.91		0 ^R	645
Allemagne	2016	44.07.22.99		2	874
Allemagne	2016	44.07.25.10		0 ^R	922
Allemagne	2016	44.07.25.30		0 ^R	1527
Allemagne	2016	44.07.25.90		18	696
Allemagne	2016	44.07.26.90		0 ^R	560
Allemagne	2016	44.07.27.91		0 ^R	738
Allemagne	2016	44.07.27.99		11	820
Allemagne	2016	44.07.28.99		3	896
Allemagne	2016	44.07.29.15		1	557
Allemagne	2016	44.07.29.25		1	807
Allemagne	2016	44.07.29.60		34	893
Allemagne	2016	44.07.29.83		1	1526
Allemagne	2016	44.07.29.95		5	746
Chypre	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	0 ^R	803
Chypre	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Chypre	2015	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Chypre	2015	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko	1	1297
Chypre	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan	0 ^R	246
Chypre	2015	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
Chypre	2015	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Chypre	2015	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
Chypre	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	0 ^R	768
Chypre	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Chypre	2016	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Chypre	2016	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko	1	1050
Estonie	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	0 ^R	980
Estonie	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	0 ^R	889
Estonie	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	0 ^R	947
Estonie	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Estonie	2017	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Finlande	2016	44.07.21.91	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1187
Finlande	2016	44.07.21.99		0 ^R	1558
Finlande	2016	44.07.22.91		0 ^R	706
Finlande	2016	44.07.28.99		0 ^R	1257
Finlande	2016	44.07.29.15		0 ^R	8064
Finlande	2016	44.07.29.60		1	1104
Finlande	2016	44.07.29.95		0 ^R	3452
France	2015	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa	0 ^R	3325
France	2015	<i>Phoebe porosa</i>	imbuia		
France	2015	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
France	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	dark red meranti	8	1012
France	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
France	2015	<i>Parashorea</i> spp.	meranti bakau		
France	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan	0 ^R	1434
France	2015	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
France	2015	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
France	2015	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
France	2015	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko	5	625
France	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	16	400
France	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	12	665
France	2016	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa	0 ^R	4272
France	2016	<i>Phoebe porosa</i>	imbuia		
France	2016	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
France	2016	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	dark red meranti	7	909
France	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
France	2016	<i>Parashorea</i> spp.	meranti bakau		

APDE3

T3-1-b

Tableau 3-1-b. Principaux sciages d'essences tropicales importés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
France	2016	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan	0 ^R	725
France	2016	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
France	2016	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
France	2016	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
France	2016	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	13	421
France	2017	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa	0 ^R	4126
France	2017	<i>Phoebe porosa</i>	imbua		
France	2017	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
France	2017	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	dark red meranti	6	904
France	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
France	2017	<i>Parashorea</i> spp.	meranti bakau		
France	2017	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan	0 ^R	1180
France	2017	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
France	2017	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
France	2017	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
France	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	2	663
Lettonie	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	dark red meranti	0 ^R	960
Lettonie	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Lettonie	2015	<i>Parashorea</i> spp.	meranti bakau		
Lettonie	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	0 ^R	1469
Malte	2015	<i>Mitragyna</i> spp.	abura	0 ^R	716
Malte	2015	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko	0 ^R	944
Malte	2015	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing	0 ^R	897
Malte	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	405
Malte	2015	<i>Shorea</i> spp.	meranti	0 ^R	612
Malte	2016	<i>Mitragyna</i> spp.	abura	0 ^R	613
Malte	2016	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko	1	926
Malte	2016	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing	0 ^R	726
Malte	2016	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	354
Malte	2016	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de Rio	0 ^R	228
Malte	2016	<i>Shorea</i> spp.	red meranti	0 ^R	474
Malte	2017	<i>Mitragyna</i> spp.	abura	1	764
Malte	2017	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko	1	1019
Malte	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	675
Malte	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	0 ^R	936
Malte	2017	<i>Parashorea</i> spp.	white lauan	0 ^R	1122
Pologne	2015	44.07.22.10	(voir notes d'accompagnement)	1	4221
Pologne	2015	44.07.22.90		1	3974
Pologne	2015	44.07.25.90		5	1249
Pologne	2015	44.07.27.99		1	1001
Pologne	2015	44.07.29.15		2	1408
Pologne	2015	44.07.29.95		1	734
Pologne	2015	44.07.99.96		1	773
Pologne	2016	44.07.21	(voir notes d'accompagnement)	0 ^{R1}	578
Pologne	2016	44.07.22		2	178
Pologne	2016	44.07.25		6	132
Pologne	2016	44.07.26		0 ^R	1394
Pologne	2016	44.07.27		1	8008
Pologne	2016	44.07.28		0 ^{R1}	17876
Pologne	2016	44.07.29		4 ^I	225
Pologne	2016	44.07.99.96		6	247
Pologne	2017	44.07.22	(voir notes d'accompagnement)	3	4338
Pologne	2017	44.07.25		7	1241
Pologne	2017	44.07.26		0 ^R	1476
Pologne	2017	44.07.27		1	714
Pologne	2017	44.07.28		0 ^R	1152
Pologne	2017	44.07.29		5	1587
Rep. tchèque	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	1023
Rep. tchèque	2015	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa	0 ^R	1504
Rep. tchèque	2015	<i>Phoebe porosa</i>	imbua		
Rep. tchèque	2015	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		

Tableau 3-1-b. Principaux sciages d'essences tropicales importés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Rep. tchèque	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	2	1425
Rep. tchèque	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Rep. tchèque	2015	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Rep. tchèque	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan	0 ^R	1000
Rep. tchèque	2015	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
Rep. tchèque	2015	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Rep. tchèque	2015	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
Rep. tchèque	2015	44.07.29.1/2/6/8/9	(voir notes d'accompagnement)	3	1039
Rep. tchèque	2015	44.07.99/2/9		1	1137
Rep. tchèque	2016	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	7	966
Rep. tchèque	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	5	852
Slovénie	2015	44.07.21.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	549
Slovénie	2015	44.07.21.99		0 ^R	1025
Slovénie	2015	44.07.22.10		0 ^R	8371
Slovénie	2015	44.07.22.91		0 ^R	6238
Slovénie	2015	44.07.22.99		0 ^R	3935
Slovénie	2015	44.07.25.90		0 ^R	1146
Slovénie	2015	44.07.27.99		0 ^R	981
Slovénie	2015	44.07.28.91		0 ^R	1460
Slovénie	2015	44.07.28.99		0 ^R	677
Slovénie	2015	44.07.29.15		0 ^R	3819
Slovénie	2015	44.07.29.20		0 ^R	944
Slovénie	2015	44.07.29.60		0 ^R	2878
Slovénie	2015	44.07.29.83		0 ^R	787
Slovénie	2015	44.07.29.95		1	2297
Slovénie	2015	44.07.96.99		1	1029
Slovénie	2016	44.07.21.99	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1152
Slovénie	2016	44.07.22.10		0 ^R	9626
Slovénie	2016	44.07.22.91		0 ^R	9236
Slovénie	2016	44.07.22.99		0 ^R	4678
Slovénie	2016	44.07.25.10		0 ^R	1165
Slovénie	2016	44.07.25.30		0 ^R	982
Slovénie	2016	44.07.25.90		0 ^R	1123
Slovénie	2016	44.07.27.99		0 ^R	2492
Slovénie	2016	44.07.28.99		0 ^R	559
Slovénie	2016	44.07.29.15		0 ^R	3660
Slovénie	2016	44.07.29.25		0 ^R	680
Slovénie	2016	44.07.29.60		0 ^R	2495
Slovénie	2016	44.07.29.83		0 ^R	938
Slovénie	2016	44.07.29.95		0 ^R	910
Slovénie	2016	44.07.99.96		1	850
Slovénie	2017	44.07.21.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1486
Slovénie	2017	44.07.21.91		0 ^R	4274
Slovénie	2017	44.07.21.99		0 ^R	986
Slovénie	2017	44.07.22.10		0 ^R	9591
Slovénie	2017	44.07.22.91		0 ^R	2781
Slovénie	2017	44.07.22.99		0 ^R	4288
Slovénie	2017	44.07.25.90		0 ^R	1242
Slovénie	2017	44.07.27.99		0 ^R	3873
Slovénie	2017	44.07.28.99		0 ^R	934
Slovénie	2017	44.07.29.15		0 ^R	1702
Slovénie	2017	44.07.29.20		0 ^R	1734
Slovénie	2017	44.07.29.83		0 ^R	1760
Slovénie	2017	44.07.29.95		0 ^R	1739
Slovénie	2017	44.07.29.96		1	884
Slovénie	2017	44.07.29.97		0 ^R	3287
Slovénie	2017	44.07.29.98		0 ^R	1206
Europe hors UE					
Norvège	2015	44.07.21	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	686
Norvège	2015	44.07.22		0 ^{RI}	867
Norvège	2015	44.07.25		0 ^R	842
Norvège	2015	44.07.29		1	1661

APDE3

T3-1-b

Tableau 3-1-b. Principaux sciages d'essences tropicales importés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Norvège	2016	44.07.21	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1053
Norvège	2016	44.07.22		0 ^R	109
Norvège	2016	44.07.25		0 ^R	905
Norvège	2016	44.07.28		0 ^{RI}	345
Norvège	2016	44.07.29		1	2329
PRODUCTEURS					
Afrique					
Mali	2015	<i>Khaya senegalensis</i>	khaya	0 ^{RI}	369
Mali	2015	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	vène	0 ^{RI}	351
Mali	2016	<i>Khaya senegalensis</i>	khaya	1	601
Mali	2016	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	vène	0 ^R	450
Mali	2017	<i>Khaya senegalensis</i>	khaya	0 ^R	116
Mali	2017	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	vène	0 ^R	1552
Asie-Pacifique					
Malaisie	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti] 1	287
Malaisie	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Malaisie	2015	<i>Shorea</i> spp.	meranti bakau		
Malaisie	2015	<i>Eucalyptus</i> spp.	eucalyptus	1	852
Malaisie	2015	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko	0 ^R	699
Malaisie	2015	<i>Koompassia malaccensis</i>	kempas	0 ^R	220
Malaisie	2015	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing	16	312
Malaisie	2015	<i>Intsia bijuga</i>	merbau	0 ^R	830
Malaisie	2015	<i>Hevea brasiliensis</i>	rubberwood	11	267
Malaisie	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	12	706
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti] 1	290
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	meranti bakau		
Malaisie	2016	<i>Koompassia malaccensis</i>	kempas	0 ^R	196
Malaisie	2016	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing	3	1066
Malaisie	2016	<i>Intsia bijuga</i>	merbau	0 ^R	591
Malaisie	2016	<i>Shorea albida</i>	alan] 0 ^R	145
Malaisie	2016	<i>Parashorea</i> spp.	white lauan		
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
Malaisie	2016	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
Malaisie	2016	<i>Fagus</i> spp.	beech	1	241
Malaisie	2016	<i>Eucalyptus</i> spp.	eucalyptus	0 ^R	477
Malaisie	2016	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur	1	1549
Malaisie	2016	<i>Eucalyptus regnans</i>	mountain ash	0 ^R	346
Malaisie	2016	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoume	0 ^R	288
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti] 1	281
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	meranti bakau		
Malaisie	2017	<i>Koompassia malaccensis</i>	kempas	0 ^R	229
Malaisie	2017	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing	11	521
Malaisie	2017	<i>Intsia bijuga</i>	merbau	0 ^R	298
Malaisie	2017	<i>Hevea brasiliensis</i>	rubberwood	0 ^R	578
Malaisie	2017	<i>Shorea albida</i>	alan] 0 ^R	162
Malaisie	2017	<i>Parashorea</i> spp.	white lauan		
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
Malaisie	2017	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
Malaisie	2017	<i>Fagus</i> spp.	beech	0 ^R	243
Malaisie	2017	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur	1	1417
Malaisie	2017	<i>Intsia</i> spp.	kwila	0 ^R	301
Malaisie	2017	<i>Dalbergia nigra</i>	rosewood	0 ^R	189
Amérique latine					
Brésil	2015	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa] 5	5152
Brésil	2015	<i>Phoebe porosa</i>	imbuia		
Brésil	2015	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		

Tableau 3-1-b. Principaux sciages d'essences tropicales importés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Brésil	2015	<i>Pterogyne nitens</i>	amemdoim	0 ^R	493
Brésil	2015	<i>Anadenanthera</i> spp./ <i>Parapiptadenia</i> spp.	angico preto	0 ^R	110
Brésil	2015	<i>Peltophorum</i> spp.	canafistula	0 ^R	108
Brésil	2015	<i>Tabebuia</i> spp.	ipê	0 ^R	97
Brésil	2015	<i>Balfourodendron riedelianum</i>	pau marfim	1	195
Brésil	2015	<i>Aspidospema</i> spp.	peroba	0 ^R	91
Brésil	2016	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa	4	6394
Brésil	2016	<i>Phoebe porosa</i>	imbuia		
Brésil	2016	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
Brésil	2016	<i>Pterogyne nitens</i>	amemdoim	1	108
Brésil	2016	<i>Anadenanthera</i> spp./ <i>Parapiptadenia</i> spp.	angico preto	0 ^R	97
Brésil	2016	<i>Peltophorum</i> spp.	canafistula	0 ^R	80
Brésil	2016	<i>Tabebuia</i> spp.	ipê	0 ^R	78
Brésil	2016	<i>Balfourodendron riedelianum</i>	pau marfim	1	213
Brésil	2016	<i>Aspidospema</i> spp.	peroba	0 ^R	94
Mexique	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	49 ¹	503
Mexique	2015	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
Mexique	2015	<i>Dyera costulata</i>	jelutong		
Mexique	2015	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	jongkong		
Mexique	2015	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur		
Mexique	2015	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing		
Mexique	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Mexique	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Mexique	2015	<i>Shorea</i> spp.	meranti bakau		
Mexique	2015	<i>Intsia</i> spp.	merbau		
Mexique	2015	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin		
Mexique	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Mexique	2015	<i>Tectona grandis</i>	teak		
Mexique	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	27 ¹	504
Mexique	2016	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
Mexique	2016	<i>Dyera costulata</i>	jelutong		
Mexique	2016	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	jongkong		
Mexique	2016	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur		
Mexique	2016	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing		
Mexique	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Mexique	2016	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Mexique	2016	<i>Shorea</i> spp.	meranti bakau		
Mexique	2016	<i>Intsia</i> spp.	merbau		
Mexique	2016	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin		
Mexique	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Mexique	2016	<i>Tectona grandis</i>	teak		
Mexique	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	29 ¹	508
Mexique	2017	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
Mexique	2017	<i>Dyera costulata</i>	jelutong		
Mexique	2017	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	jongkong		
Mexique	2017	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur		
Mexique	2017	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing		
Mexique	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Mexique	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Mexique	2017	<i>Shorea</i> spp.	meranti bakau		
Mexique	2017	<i>Intsia</i> spp.	merbau		
Mexique	2017	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin		
Mexique	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Mexique	2017	<i>Tectona grandis</i>	teak		

APDE3

T3-1-b

Tableau 3-1-c. Principaux placages d'essences tropicales importés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
CONSOMMATEURS					
Asie-Pacifique					
Australie	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	0 ^R	622
Australie	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Japon	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	1	877
Japon	2015	<i>Pterocarpus soyauxii</i>	padouk	0 ^R	10207
Japon	2015	<i>Tectona grandis</i>	teak	0 ^R	9624
Japon	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	2	987
Japon	2016	<i>Tectona grandis</i>	teak	0 ^R	10382
Japon	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	2	813
Nouvelle-Zélande	2015	44.08.31.90.39	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	2793
Nouvelle-Zélande	2015	44.08.39.90.09		0 ^R	10632
Nouvelle-Zélande	2015	44.08.39.90.29		0 ^R	5235
Nouvelle-Zélande	2015	44.08.39.90.61		0 ^R	3045
Nouvelle-Zélande	2015	44.08.39.90.69		0 ^R	349
Nouvelle-Zélande	2015	44.08.90.08.39		0 ^R	13812
Nouvelle-Zélande	2015	44.08.90.08.41		0 ^R	105
Nouvelle-Zélande	2015	44.08.90.08.49		0 ^R	1535
Nouvelle-Zélande	2016	44.08.31.90.39	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1659
Nouvelle-Zélande	2016	44.08.39.10.29		0 ^R	1327
Nouvelle-Zélande	2016	44.08.39.90.09		0 ^R	4282
Nouvelle-Zélande	2016	44.08.39.90.29		0 ^R	6353
Nouvelle-Zélande	2016	44.08.39.90.61		0 ^R	6416
Nouvelle-Zélande	2016	44.08.39.90.69		0 ^R	1297
Rép. de Corée	2015	<i>Tectona grandis</i>	teak	0 ^R	3596
Rép. de Corée	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan	1	199
Rép. de Corée	2015	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	2	427
Rép. de Corée	2015	<i>Triplochyton scleroxylon</i>	obéché		
Rép. de Corée	2015	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé		
Rép. de Corée	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Rép. de Corée	2015	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Rép. de Corée	2016	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	2	637
Rép. de Corée	2016	<i>Triplochyton scleroxylon</i>	obéché		
Rép. de Corée	2016	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé		
Rép. de Corée	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Rép. de Corée	2016	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Rép. de Corée	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	0 ^R	19158
Rép. de Corée	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Rép. de Corée	2017	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau	0 ^R	12728
Rép. de Corée	2017	<i>Tectona grandis</i>	teak	0 ^R	4485
Rép. de Corée	2017	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan	0 ^R	31592
Rép. de Corée	2017	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^R	4169
Rép. de Corée	2017	<i>Triplochyton scleroxylon</i>	obéché		
Rép. de Corée	2017	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé		
Rép. de Corée	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Rép. de Corée	2017	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Rép. de Corée	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	61110
UE					
Allemagne	2015	44.08.31.30	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	3325
Allemagne	2015	44.08.39.15		0 ^R	1922
Allemagne	2015	44.08.39.30		1	2401
Allemagne	2015	44.08.39.55		0 ^R	1967
Allemagne	2015	44.08.39.70		1	1504
Allemagne	2015	44.08.39.85		1	3372
Allemagne	2015	44.08.39.95		11	494
Allemagne	2016	44.08.39.15	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	2093
Allemagne	2016	44.08.39.30		1	2189
Allemagne	2016	44.08.39.55		0 ^R	1965
Allemagne	2016	44.08.39.70		1	1451
Allemagne	2016	44.08.39.85		1	3931
Allemagne	2016	44.08.39.95		12	521

Tableau 3-1-c. Principaux placages d'essences tropicales importés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Estonie	2015	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^R	10183
Estonie	2015	<i>Terminalia superba</i>	limba		
Estonie	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Estonie	2015	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	obeche		
Estonie	2015	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé		
Estonie	2015	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de para		
Estonie	2015	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de Rio		
Estonie	2015	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
Estonie	2016	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^R	3912
Estonie	2016	<i>Terminalia superba</i>	limba		
Estonie	2016	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Estonie	2016	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	obeche		
Estonie	2016	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé		
Estonie	2016	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de para		
Estonie	2016	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de Rio		
Estonie	2016	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
Estonie	2017	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^R	5650
Estonie	2017	<i>Terminalia superba</i>	limba		
Estonie	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Estonie	2017	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	obeche		
Estonie	2017	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé		
Estonie	2017	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de para		
Estonie	2017	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de Rio		
Estonie	2017	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
Finlande	2016	44.08.39.15	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	2256
Finlande	2016	44.08.39.30		0 ^R	7863
Finlande	2016	44.08.39.85		0 ^R	13460
Finlande	2016	44.08.39.95		0 ^R	3098
France	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	0 ^R	1550
France	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
France	2015	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
France	2015	<i>Khaya</i> spp.	acajou	71	841
France	2015	<i>Terminalia superba</i>	limba		
France	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
France	2015	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé		
France	2015	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
France	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
France	2015	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
France	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
France	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	0 ^R	1966
France	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
France	2016	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
France	2016	<i>Khaya</i> spp.	acajou	84	840
France	2016	<i>Terminalia superba</i>	limba		
France	2016	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
France	2016	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé		
France	2016	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
France	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
France	2016	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
France	2016	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
France	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	0 ^R	952
France	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
France	2017	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
France	2017	<i>Khaya</i> spp.	acajou	70	990
France	2017	<i>Terminalia superba</i>	limba		
France	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
France	2017	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé		
France	2017	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
France	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
France	2017	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
France	2017	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		

APDE3

T3-1-c

Tableau 3-1-c. Principaux placages d'essences tropicales importés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Pologne	2015	44.08.39.85	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	2909
Pologne	2016	44.08.31	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1970
Pologne	2016	44.08.39	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	3454
Pologne	2017	44.08.39	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	3225
Rep. tchèque	2015	44.08.39.15	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	632
Rep. tchèque	2015	44.08.39.31/5		1	659
Rep. tchèque	2015	44.08.39.85/95		1	725
Rep. tchèque	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	9	842
Rep. tchèque	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Rep. tchèque	2016	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Rep. tchèque	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	9	694
Rep. tchèque	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Rep. tchèque	2017	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Slovénie	2015	44.08.39.15	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	6892
Slovénie	2015	44.08.39.30		0 ^R	2106
Slovénie	2015	44.08.39.55		0 ^R	2200
Slovénie	2015	44.08.39.85		0 ^R	4727
Slovénie	2015	44.08.39.95		0 ^R	8057
Slovénie	2016	44.08.39.15	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	3776
Slovénie	2016	44.08.39.30		0 ^R	1565
Slovénie	2016	44.08.39.55		0 ^R	7803
Slovénie	2016	44.08.39.85		0 ^R	1768
Slovénie	2016	44.08.39.95		0 ^R	5492
Slovénie	2017	44.08.31.30	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	36412
Slovénie	2017	44.08.39.15		0 ^R	2350
Slovénie	2017	44.08.39.30		0 ^R	6110
Slovénie	2017	44.08.39.55		0 ^R	11028
Slovénie	2017	44.08.39.85		0 ^R	3108
Slovénie	2017	44.08.39.95		0 ^R	5823
<u>Europe hors UE</u>					
Norvège	2015	44.08.31.90	(voir notes d'accompagnement)	0 ^{RI}	454
Norvège	2015	44.08.39.10		0 ^R	433
Norvège	2015	44.08.39.90		0 ^R	595
Norvège	2016	44.08.31.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	514
Norvège	2016	44.08.39.90		0 ^R	648
<u>PRODUCTEURS</u>					
<u>Afrique</u>					
Madagascar	2015	<i>Symphonia</i> spp.	kijy	0 ^{RI}	566
Mali	2015	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	vène	0 ^R	213
Mali	2016	<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	eucalyptus	0 ^R	430
Mali	2016	<i>Bombax costatum</i>	kapokier	0 ^R	430
Mali	2016	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	vène	0 ^R	431
<u>Asie-Pacifique</u>					
Malaisie	2016	<i>Acacia mangium</i>	acacia	1	416
Malaisie	2016	<i>Eucalyptus</i> spp.	eucalyptus	1	359
Malaisie	2017	<i>Acacia mangium</i>	acacia	1	210
Malaisie	2017	<i>Eucalyptus</i> spp.	eucalyptus	1	234

Tableau 3-1-c. Principaux placages d'essences tropicales importés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Amérique latine					
Brésil	2015	<i>Cedrella fissilis</i>	cedro	0 ^R	204
Brésil	2015	<i>Balfourodendron riedelianum</i>	pau marfim	1	184
Brésil	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti] 0 ^R	5784
Brésil	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Brésil	2015	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Brésil	2016	<i>Cedrella fissilis</i>	cedro	0 ^R	188
Brésil	2016	<i>Balfourodendron riedelianum</i>	pau marfim	1	114
Mexique	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti] 3 ^I	329
Mexique	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Mexique	2015	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Mexique	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti] 3 ^I	464
Mexique	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Mexique	2016	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Mexique	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti] 7 ^I	1433
Mexique	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Mexique	2017	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		

APDE3

T3-1-c

Tableau 3-1-d. Principaux contreplaqués d'essences tropicales importés par les pays membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
CONSOMMATEURS					
Asie-Pacifique					
Japon	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	247	635
Japon	2015	<i>Swietenia macrophylla</i>	mahogany		
Japon	2015	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Japon	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	242	582
Japon	2016	<i>Swietenia macrophylla</i>	mahogany		
Japon	2016	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Japon	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	248	574
Japon	2017	<i>Swietenia macrophylla</i>	mahogany		
Japon	2017	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Nouvelle-Zélande	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	3	626
Nouvelle-Zélande	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Nouvelle-Zélande	2015	<i>Terminalia superba</i>	limba		
Nouvelle-Zélande	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Nouvelle-Zélande	2015	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	obeche		
Nouvelle-Zélande	2015	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé		
Nouvelle-Zélande	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Nouvelle-Zélande	2015	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Nouvelle-Zélande	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Nouvelle-Zélande	2015	44.12.31.01.10	(see accompanying notes)	1	350
Nouvelle-Zélande	2015	44.12.31.01.19		2	738
Nouvelle-Zélande	2015	44.12.31.09.29		3	109
Nouvelle-Zélande	2015	44.12.31.09.39		1 ^I	478
Nouvelle-Zélande	2015	44.12.99.01.39		4 ^I	232
Nouvelle-Zélande	2015	44.12.99.09.19		0 ^R	41
Nouvelle-Zélande	2015	44.12.99.45.19		1 ^I	109
Nouvelle-Zélande	2016	44.12.31.01.10	(see accompanying notes)	0 ^R	734
Nouvelle-Zélande	2016	44.12.31.01.19		3	460
Nouvelle-Zélande	2016	44.12.31.09.29		1	739
Nouvelle-Zélande	2016	44.12.31.09.39		3	209
Nouvelle-Zélande	2016	44.12.94.01.39		0 ^{RI}	147
Nouvelle-Zélande	2016	44.12.99.01.39		1 ^I	69
Nouvelle-Zélande	2016	44.12.99.09.19		0 ^{RI}	79
Nouvelle-Zélande	2016	44.12.99.39.39		0 ^R	750
UE					
Allemagne	2015	44.12.31.10	(voir notes d'accompagnement)	21	988
Allemagne	2015	44.12.31.90		123	533
Allemagne	2016	44.12.31.10	(voir notes d'accompagnement)	22	1010
Allemagne	2016	44.12.31.90		101	610
Chypre	2015	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	1	756
Chypre	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti		
Chypre	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Chypre	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Chypre	2015	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	1	825
Chypre	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti		
Chypre	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Chypre	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Estonie	2015	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^{RI}	1511
Estonie	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti		
Estonie	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Estonie	2015	<i>Terminalia superba</i>	limba		
Estonie	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Estonie	2015	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	obeche		
Estonie	2015	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé		
Estonie	2015	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de para		
Estonie	2015	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de Rio		
Estonie	2015	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
Estonie	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Estonie	2015	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Estonie	2015	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
Estonie	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		

Tableau 3-1-d. Principaux contreplaqués d'essences tropicales importés par les pays membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³		
Estonie	2016	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^{RI}	919		
Estonie	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti				
Estonie	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti				
Estonie	2016	<i>Terminalia superba</i>	limba				
Estonie	2016	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany				
Estonie	2016	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	obeche				
Estonie	2016	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé				
Estonie	2016	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de para				
Estonie	2016	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de Rio				
Estonie	2016	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose				
Estonie	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli				
Estonie	2016	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo				
Estonie	2016	<i>Dialianthera</i> spp.	virola				
Estonie	2016	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan				
Estonie	2017	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique			2 ^I	667
Estonie	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti				
Estonie	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti				
Estonie	2017	<i>Terminalia superba</i>	limba				
Estonie	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany				
Estonie	2017	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	obeche				
Estonie	2017	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé				
Estonie	2017	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de para				
Estonie	2017	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de Rio				
Estonie	2017	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose				
Estonie	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli				
Estonie	2017	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo				
Estonie	2017	<i>Dialianthera</i> spp.	virola				
Estonie	2017	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan				
Finlande	2016	44.12.31.10	(voir notes d'accompagnement)	1	2571		
Finlande	2016	44.12.31.90		0 ^R	426		
Lettonie	2015	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^R	1084		
Lettonie	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti				
Lettonie	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti				
Lettonie	2015	<i>Terminalia superba</i>	limba				
Lettonie	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany				
Lettonie	2015	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	obeche				
Lettonie	2015	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé				
Lettonie	2015	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de para				
Lettonie	2015	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de Rio				
Lettonie	2015	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose				
Lettonie	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli				
Lettonie	2015	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo				
Lettonie	2015	<i>Dialianthera</i> spp.	virola				
Lettonie	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan				
Pologne	2015	44.12.31.10	(voir notes d'accompagnement)	8	653		
Pologne	2015	44.12.31.90		1	896		
Pologne	2015	44.12.32.90		11	576		
Pologne	2016	44.12.31	(voir notes d'accompagnement)	4	1078		
Pologne	2016	44.12.99.50		0 ^R	2747		
Pologne	2016	44.12.32.90		13	586		
Pologne	2017	44.12.31	(voir notes d'accompagnement)	6	1254		
Pologne	2017	44.12.99.50		0 ^R	1626		
Rep. tchèque	2015	44.12.31.10/90		2 ^I	667		
Slovénie	2015	44.12.31.10	(voir notes d'accompagnement)	1	1723		
Slovénie	2015	44.12.31.90		7	1179		
Slovénie	2015	44.12.32.90		0 ^R	1011		
Slovénie	2015	44.12.99.50		0 ^R	1165		
Slovénie	2016	44.12.31.10	(voir notes d'accompagnement)	1	1892		
Slovénie	2016	44.12.31.90		8	1201		
Slovénie	2016	44.12.32.90		0 ^R	601		
Slovénie	2016	44.12.99.50		0 ^R	1407		

APDE3

T3-1-d

Tableau 3-1-d. Principaux contreplaqués d'essences tropicales importés par les pays membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Slovénie	2017	44.12.31.10	(voir notes d'accompagnement)	3	1432
Slovénie	2017	44.12.31.90		10	1132
Slovénie	2017	44.12.99.50		0 ^R	1552
<u>Europe hors UE</u>					
Norvège	2015	44.12.31.01	(voir notes d'accompagnement)	1	355
Norvège	2015	44.12.31.09		2 ^I	338
Norvège	2015	44.12.94.01		0 ^R	2352
Norvège	2015	44.12.99.01		0 ^R	2877
Norvège	2016	44.12.31.01	(voir notes d'accompagnement)	1	678
Norvège	2016	44.12.31.09		2	310
Norvège	2016	44.12.94.01		0 ^R	507
Norvège	2016	44.12.99.01		0 ^R	731
<u>PRODUCTEURS</u>					
<u>Afrique</u>					
Mali	2015	<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	eucalyptus	0 ^R	422
Mali	2015	<i>Gmelina arborea</i>	melina	2	133
Mali	2015	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	vène	2	439
Mali	2016	<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	eucalyptus	0 ^{RI}	319
Mali	2016	<i>Gmelina arborea</i>	melina	1 ^I	1246
Mali	2016	<i>Borassus aethiopum</i>	borassus	3 ^I	441
<u>Amérique latine</u>					
Mexique	2015	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	111 ^I	690
Mexique	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti		
Mexique	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Mexique	2015	<i>Terminalia superba</i>	limba		
Mexique	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Mexique	2015	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	obeche		
Mexique	2015	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé		
Mexique	2015	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de para		
Mexique	2015	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de Rio		
Mexique	2015	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
Mexique	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Mexique	2015	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Mexique	2015	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
Mexique	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Mexique	2016	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique		
Mexique	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti		
Mexique	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Mexique	2016	<i>Terminalia superba</i>	limba		
Mexique	2016	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Mexique	2016	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	obeche		
Mexique	2016	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé		
Mexique	2016	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de para		
Mexique	2016	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de Rio		
Mexique	2016	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
Mexique	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Mexique	2016	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Mexique	2016	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
Mexique	2016	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Mexique	2017	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	99 ^I	671
Mexique	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti		
Mexique	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Mexique	2017	<i>Terminalia superba</i>	limba		
Mexique	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Mexique	2017	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	obeche		
Mexique	2017	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé		
Mexique	2017	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de para		
Mexique	2017	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de Rio		
Mexique	2017	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
Mexique	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Mexique	2017	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Mexique	2017	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
Mexique	2017	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		

Tableau 3-2-a. Principales grumes d'essences tropicales exportées par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
PRODUCTEURS					
Afrique					
Ghana	2015	<i>Gmelina arborea</i>	gmelina	27	179
Ghana	2015	<i>Tectona grandis</i>	teak	29	386
Ghana	2016	<i>Gmelina arborea</i>	gmelina	25	349
Ghana	2016	<i>Tectona grandis</i>	teak	10	160
Ghana	2017	<i>Gmelina arborea</i>	gmelina	12	165
Ghana	2017	<i>Tectona grandis</i>	teak	22	350
Ghana	2018	<i>Gmelina arborea</i>	gmelina	4	162
Ghana	2018	<i>Tectona grandis</i>	teak	25	350
Liberia	2017	<i>Combretodendron macrocarpum</i>	abale	0 ^R	145
Liberia	2017	<i>Hallea ciliata</i>	abura	0 ^R	189
Liberia	2017	<i>Glu adiepingoa</i>	adiepingoa	0 ^R	145
Liberia	2017	<i>Crysophylum</i>	African pine	0 ^R	145
Liberia	2017	<i>Pericopsis elata</i>	afromosie	0 ^R	420
Liberia	2017	<i>Afzelia</i> spp.	afzelia/doussie	0 ^R	416
Liberia	2017	<i>Canarium schweinfurthii</i>	aiele	0 ^R	156
Liberia	2017	<i>Chrysophyllum</i> spp.	akatio	0 ^R	165
Liberia	2017	<i>Antiaris africana</i>	ako	0 ^R	111
Liberia	2017	<i>Albezia zygia</i>	albezia	0 ^R	145
Liberia	2017	<i>Cynometra ananta</i>	apome	7	160
Liberia	2017	<i>Araliopsis tabouensis</i>	araliopsis	0 ^R	145
Liberia	2017	<i>Aubrevilia biethi</i>	aubrevilia	0 ^R	144
Liberia	2017	<i>Lophira alata</i>	azobe-ekki-ironwood	42	219
Liberia	2017	<i>Calpocalyz aubrevillei</i>	badio	0 ^R	145
Liberia	2017	<i>Berlina confusa</i>	berlina	0 ^R	175
Liberia	2017	<i>Haplormosia macrophylla</i>	black gum	0 ^R	150
Liberia	2017	<i>Bombax boumopozense</i>	bombax	0 ^R	150
Liberia	2017	<i>Didelotia bundo</i>	bondu	4	155
Liberia	2017	<i>Olacaceae</i> spp.	coula	0 ^R	145
Liberia	2017	<i>Piptadeniastrum africanum</i>	dahoma-tagbema	7	155
Liberia	2017	<i>Lovoa trichiliodis</i>	debetu	1	182
Liberia	2017	<i>Manilkara obovata</i>	duka-flase makore	0 ^R	145
Liberia	2017	<i>Copaifera salikounda</i>	etimoe	0 ^R	175
Liberia	2017	<i>Klainodoxa gabonensis</i>	eveuss-klainedoxa	0 ^R	165
Liberia	2017	<i>Fagara macrophylla</i>	fagara- olondu	0 ^R	149
Liberia	2017	<i>Daniella thurifera</i>	faro	0 ^R	155
Liberia	2017	<i>Terminalia ivorensis</i>	framire	0 ^R	230
Liberia	2017	<i>Gmeliana arborea</i>	gmeliana	0 ^R	210
Liberia	2017	<i>Pycnanthus africana</i>	illomba	0 ^R	155
Liberia	2017	<i>Chlofora exersa</i>	iroko	1	275
Liberia	2017	<i>Irvingia gabonensis</i>	irvingia	0 ^R	145
Liberia	2017	<i>Beilschmiedia mannii</i>	kanda	0 ^R	145
Liberia	2017	<i>Khaya anthotica</i>	khaya	0 ^R	207
Liberia	2017	<i>Anthothona fragrans</i>	kibokoko	1	145
Liberia	2017	<i>Anopyxis klaineana</i>	kokoti	1	149
Liberia	2017	<i>Entandrophragma candollei</i>	kosipo	0 ^R	225
Liberia	2017	<i>Pterygota macrocarpa</i>	koto	0 ^R	155
Liberia	2017	<i>Dialum aubrevillei</i>	kropio/eyoum	0 ^R	145
Liberia	2017	<i>Nauclea diderrichii</i>	kusia	3	199
Liberia	2017	<i>Amphimas pterocarpoides</i>	lati-bokanga	0 ^R	145
Liberia	2017	<i>Gilbertiodendron preussii</i>	limbali	19	165
Liberia	2017	<i>Mansonia altissima</i>	mansonia bete	0 ^R	185
Liberia	2017	<i>Distemonanthus benthamianus</i>	Movingui	0 ^R	182
Liberia	2017	<i>Brachestigia leneonsis</i>	naga	4	180
Liberia	2017	<i>Newtonia pelligerin</i>	newtonia	0 ^R	145
Liberia	2017	<i>Heritiera utilis</i>	niangon- wishmore	3	250
Liberia	2017	<i>Mammea africana</i>	oboto	0 ^R	161
Liberia	2017	<i>Oldfieldia africana</i>	oldfieldia	1	150
Liberia	2017	<i>Ongokea gore</i>	ongokea	0 ^R	165
Liberia	2017	<i>Scaoglottis gabonensis</i>	ozouga-sac.	0 ^R	150
Liberia	2017	<i>Parinari songue</i>	parinari	5	150
Liberia	2017	<i>Tetraberlina tubmaniana</i>	sekon	4	170
Liberia	2017	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo	0 ^R	265
Liberia	2017	<i>Symphonia</i>	symphonia	0 ^R	145
Liberia	2017	<i>Eryphyllum ivorensis</i>	tali	1	255
Liberia	2017	<i>Tectona grandis</i>	teak	0 ^R	350

APDE3

T3-1-d

T3-2-a

Tableau 3-2-a. Principales grumes d'essences tropicales exportées par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Liberia	2017	<i>Entandrophragma angolense</i>	tiamia	0 ^R	225
Liberia	2017	<i>Pentadesma buheasii</i>	timber-lacewood	0 ^R	145
Liberia	2017	<i>Uapaca guinensis</i>	uapaca- rikio	0 ^R	145
Madagascar	2015	<i>Polyalthia</i> spp.	ambora	0 ^{RI}	123
Madagascar	2016	<i>Polyalthia</i> spp.	ambora	0 ^{RI}	319
Mali	2015	<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	eucalyptus	1	183
Mali	2016	<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	eucalyptus	1	404
Mali	2017	<i>Borassus aethiopum</i>	borassus	0 ^R	86
Mali	2017	<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	eucalyptus	0 ^R	101
Rép. du Congo	2015	<i>Nuclea diderrichi</i>	bilinga	8	83
Rép. du Congo	2015	<i>Guarea cedatra</i>	bossé	5	104
Rép. du Congo	2015	<i>Clorophora excelsa</i>	iroko/kambala	15	135
Rép. du Congo	2015	<i>Cylicodiscus gabonensis</i>	okan	55	115
Rép. du Congo	2015	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé	378	134
Rép. du Congo	2015	<i>Pterocarpus soyauxii</i>	padouk	21	217
Rép. du Congo	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	60	97
Rép. du Congo	2015	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo	14	149
Rép. du Congo	2015	<i>Miletia laurenti</i>	wengué	9	209
Rép. du Congo	2016	<i>Nuclea diderrichi</i>	bilinga	5	77
Rép. du Congo	2016	<i>Guarea cedatra</i>	bossé	4	65
Rép. du Congo	2016	<i>Clorophora excelsa</i>	iroko/kambala	10	118
Rép. du Congo	2016	<i>Cylicodiscus gabonensis</i>	okan	44	142
Rép. du Congo	2016	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé	396	120
Rép. du Congo	2016	<i>Pterocarpus soyauxii</i>	padouk	16	215
Rép. du Congo	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	58	61
Rép. du Congo	2016	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo	12	104
Rép. du Congo	2016	<i>Miletia laurenti</i>	wengué	14	163
Rép. du Congo	2017	<i>Nuclea diderrichi</i>	bilinga	11	97
Rép. du Congo	2017	<i>Guarea cedatra</i>	bossé	5	58
Rép. du Congo	2017	<i>Clorophora excelsa</i>	iroko/kambala	19	107
Rép. du Congo	2017	<i>Cylicodiscus gabonensis</i>	okan	62	137
Rép. du Congo	2017	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé	417	123
Rép. du Congo	2017	<i>Pterocarpus soyauxii</i>	padouk	33	218
Rép. du Congo	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	79	62
Rép. du Congo	2017	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo	15	110
Rép. du Congo	2017	<i>Miletia laurenti</i>	wengué	20	174
Asie-Pacifique					
Malaisie*	2015	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur	44	295
Malaisie*	2015	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing	40	282
Malaisie*	2015	<i>Shorea</i> spp.	balau] 17	405
Malaisie*	2015	<i>Shorea</i> spp.	red balau		
Malaisie*	2015	<i>Mesua ferrea</i>	penaga	241	313
Malaisie*	2015	<i>Parashorea</i> spp.	red seraya	73	153
Malaisie*	2015	<i>Gluta</i> spp.	rengas	6	261
Malaisie*	2015	<i>Shorea</i> spp.	selangan batu	29	252
Malaisie*	2015	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya	17	162
Malaisie*	2015	<i>Parashorea</i> spp.	yellow seraya	28	153
*Les chiffres de 2015 n'incluent pas la région de Sarawak qui n'a pas communiqué les données du commerce des espèces dans le Questionnaire Commun sur le Secteur Forestier.					
Malaisie	2016	<i>Acacia mangium</i>	acacia mangium	875	46
Malaisie	2016	<i>Austrobuxus</i> spp.	arau	23	279
Malaisie	2016	<i>Mangifera</i> spp.	asam	0 ^R	136
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	balau	49	297
Malaisie	2016	<i>Agathis</i> spp.	bindang/damar minyak/agathis	15	215
Malaisie	2016	<i>Calophyllum pulcherrimum</i>	bintangor	0 ^R	152
Malaisie	2016	<i>Neobalanocarpus heimii</i>	chengal	0 ^R	101
Malaisie	2016	<i>Durio</i> spp.	durian	3	163
Malaisie	2016	<i>Cratoxylum</i> spp.	geronggang/serungan	0 ^R	98
Malaisie	2016	<i>Dyera costulata</i>	jelutong	0 ^R	196
Malaisie	2016	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur	156	223
Malaisie	2016	<i>Syzygium buettnerianum</i>	kelat/ubah	0 ^R	104

Tableau 3-2-a. Principales grumes d'essences tropicales exportées par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Malaisie	2016	<i>Annonaceae</i> spp.	kepayang babi	0 ^R	110
Malaisie	2016	<i>Dialium</i> spp.	keranji	8	143
Malaisie	2016	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing	136	188
Malaisie	2016	<i>Lauraceae</i> spp.	medang	0 ^R	113
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	meranti	811	177
Malaisie	2016	<i>Intsia</i> spp.	merbau	0 ^R	207
Malaisie	2016	<i>Anisoptera</i> spp.	mersawa	10	206
Malaisie	2016	<i>Palaquium</i> spp.	nyatoh	8	164
Malaisie	2016	<i>Mesua ferrea</i>	penaga	18	500
Malaisie	2016	<i>Myristica buchneriana</i>	penarahan/kumpang	0 ^R	102
Malaisie	2016	<i>Upuna borneensis</i>	penyau	1	295
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	red balau	156	543
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	red meranti	0 ^R	222
Malaisie	2016	<i>Cotylelobium</i> spp.	resak	29	202
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	selangan batu/balau	170	289
Malaisie	2016	<i>Tristaniopsis obovata</i>	selunsur	8	199
Malaisie	2016	<i>Stemonurus secundiflorus</i>	semburok	0 ^R	70
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	tengkawan	1	239
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	white meranti/melapi	2	283
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti	4	256
Malaisie	2017	<i>Acacia mangium</i>	acacia mangium	956 ^I	42
Malaisie	2017	<i>Austrobuxus</i> spp.	arau	16	313
Malaisie	2017	<i>Mangifera</i> spp.	asam	0 ^R	143
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	balau	414	357
Malaisie	2017	<i>Agathis</i> spp.	bindang/damar minyak/agathis	6	174
Malaisie	2017	<i>Neobalanocarpus heimii</i>	chengal	0 ^R	178
Malaisie	2017	<i>Durio</i> spp.	durian	1	175
Malaisie	2017	<i>Shorea albida</i>	empenit	1	130
Malaisie	2017	<i>Cratoxylum</i> spp.	geronggang/serungan	0 ^R	158
Malaisie	2017	<i>Dyera costulata</i>	jelutong	0 ^R	204
Malaisie	2017	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur	126	239
Malaisie	2017	<i>Syzygium buettnerianum</i>	kelat/ubah	2	125
Malaisie	2017	<i>Dialium</i> spp.	keranji	5	154
Malaisie	2017	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing	113	240
Malaisie	2017	<i>Lauraceae</i> spp.	medang	0 ^R	119
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	meranti	579	200
Malaisie	2017	<i>Anisoptera</i> spp.	mersawa	5	230
Malaisie	2017	<i>Palaquium</i> spp.	nyatoh	4	181
Malaisie	2017	<i>Mesua ferrea</i>	penaga	44	293
Malaisie	2017	<i>Myristica buchneriana</i>	penarahan/kumpang	0 ^R	116
Malaisie	2017	<i>Upuna borneensis</i>	penyau	0 ^R	259
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	red balau	107	502
Malaisie	2017	<i>Cotylelobium</i> spp.	resak	19	225
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	selangan batu/balau	122	271
Malaisie	2017	<i>Tristaniopsis obovata</i>	selunsur	7	208
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	tengkawan	0 ^R	243
Malaisie	2017	<i>Koompassia excelsa</i>	tualang	38	771
Malaisie	2017	<i>Callerya atropurpurea</i>	tulang daing/kedang belum	0 ^R	160
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	white meranti/melapi	1	287
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti	0 ^R	252
P.N.G.	2016	<i>Burckella</i> spp.	burckella	63	80
P.N.G.	2016	<i>Calophyllum</i>	calophyllum	268	99
P.N.G.	2016	<i>Dillenia papuana</i>	dillenia	108	78
P.N.G.	2016	<i>Intsia bijuga</i>	kwila	334	247
P.N.G.	2016	<i>Homalium foetidum</i>	malas	331	81
P.N.G.	2016	<i>Palaquim warburgianum</i>	pencil cedar	99	100
P.N.G.	2016	<i>Anisoptera thurifera</i>	PNG Mersawa	88	100
P.N.G.	2016	<i>Canarium indicum</i>	red canarium	92	80
P.N.G.	2016	<i>Pometia pinnata</i>	taun	621	99
P.N.G.	2017	<i>Burckella</i> spp.	burckella	52	82
P.N.G.	2017	<i>Calophyllum</i>	calophyllum	176	98
P.N.G.	2017	<i>Dillenia papuana</i>	dillenia	108	80
P.N.G.	2017	<i>Intsia bijuga</i>	kwila	307	248
P.N.G.	2017	<i>Homalium foetidum</i>	malas	226	82
P.N.G.	2017	<i>Palaquim warburgianum</i>	pencil cedar	99	101
P.N.G.	2017	<i>Anisoptera thurifera</i>	PNG Mersawa	64	104
P.N.G.	2017	<i>Canarium indicum</i>	red canarium	90	82
P.N.G.	2017	<i>Pometia pinnata</i>	taun	493	100

APDE3

T3-2-a

Tableau 3-2-a. Principales grumes d'essences tropicales exportées par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³		
Amérique latine							
Guatemala	2016	<i>Cupresus lusitanica</i>	cipres comun	4	107		
Guatemala	2016	<i>Enterolobium ciclocarpum</i>	conacaste	0 ^R	319		
Guatemala	2016	<i>Cybistax donnel smihthii</i>	palo blanco	0 ^R	58		
Guatemala	2016	<i>Tectona grandis</i>	teca	9	228		
Guatemala	2017	<i>Cupresus lusitanica</i>	cipres comun	6	228		
Guatemala	2017	<i>Enterolobium ciclocarpum</i>	conacaste	0 ^R	289		
Guatemala	2017	<i>Hevea brasiliensis</i>	hule	0 ^R	180		
Guatemala	2017	<i>Tectona grandis</i>	teca	9 ^I	240		
Guyana	2015	<i>Hymenolobium</i> spp.	darina	2	166		
Guyana	2015	<i>Chlorocardium rodiei</i>	greenheart	9	169		
Guyana	2015	<i>Goupia glabra</i>	kabukalli	7	165		
Guyana	2015	<i>Mora</i> spp.	mora	7	128		
Guyana	2015	<i>Peltogyne venosa</i>	purpleheart	16	275		
Guyana	2015	<i>Aspidosperma album</i>	shibadan	2	162		
Guyana	2015	<i>Diptotropis purpurea</i>	tatabu	1	153		
Guyana	2015	<i>Dipteryx odorata</i>	tonka bean	0 ^R	152		
Guyana	2015	<i>Swartzia</i> spp.	wamara	55	194		
Guyana	2016	<i>Hymenolobium</i> spp.	darina	2	169		
Guyana	2016	<i>Chlorocardium rodiei</i>	greenheart	7	183		
Guyana	2016	<i>Goupia glabra</i>	kabukalli	4	177		
Guyana	2016	<i>Mora</i> spp.	mora	6	125		
Guyana	2016	<i>Peltogyne venosa</i>	purpleheart	19	268		
Guyana	2016	<i>Diptotropis purpurea</i>	tatabu	2	151		
Guyana	2016	<i>Dipteryx odorata</i>	tonka bean	1	166		
Guyana	2016	<i>Swartzia</i> spp.	wamara	43	166		
Guyana	2016	<i>Dicorynia guianensis</i>	wamaradan	0 ^R	158		
Guyana	2017	<i>Hymenolobium</i> spp.	darina	2	159		
Guyana	2017	<i>Chlorocardium rodiei</i>	greenheart	8	182		
Guyana	2017	<i>Goupia glabra</i>	kabukalli	1	165		
Guyana	2017	<i>Mora</i> spp.	mora	1	149		
Guyana	2017	<i>Peltogyne venosa</i>	purpleheart	4	237		
Guyana	2017	<i>Diptotropis purpurea</i>	tatabu	1	146		
Guyana	2017	<i>Dipteryx odorata</i>	tonka bean	1	167		
Guyana	2017	<i>Swartzia</i> spp.	wamara	68	160		
Guyana	2017	<i>Dicorynia guianensis</i>	wamaradan	1	171		
Mexique	2015	<i>Shorea albida</i>	alan	1	848		
Mexique	2015	<i>Dyera costulata</i>	jelutong				
Mexique	2015	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	jongkong				
Mexique	2015	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur				
Mexique	2015	<i>Koompassia malaccensis</i>	kempas				
Mexique	2015	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing				
Mexique	2015	<i>Intsia</i> spp.	merbau				
Mexique	2015	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin				
Mexique	2015	<i>Tectona grandis</i>	teak				
Mexique	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan				
Mexique	2015	<i>Shorea</i> spp.	white meranti				
Mexique	2015	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya				
Mexique	2015	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti				
Mexique	2016	<i>Shorea albida</i>	alan			3	599
Mexique	2016	<i>Dyera costulata</i>	jelutong				
Mexique	2016	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	jongkong				
Mexique	2016	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur				
Mexique	2016	<i>Koompassia malaccensis</i>	kempas				
Mexique	2016	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing				
Mexique	2016	<i>Intsia</i> spp.	merbau				
Mexique	2016	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin				
Mexique	2016	<i>Tectona grandis</i>	teak				
Mexique	2016	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan				
Mexique	2016	<i>Shorea</i> spp.	white meranti				
Mexique	2016	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya				
Mexique	2016	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti				

Tableau 3-2-a. Principales grumes d'essences tropicales exportées par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Mexique	2017	<i>Shorea albidia</i>	alan	2	533
Mexique	2017	<i>Dyera costulata</i>	jelutong		
Mexique	2017	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	jongkong		
Mexique	2017	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur		
Mexique	2017	<i>Koompassia malaccensis</i>	kempas		
Mexique	2017	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing		
Mexique	2017	<i>Intsia</i> spp.	merbau		
Mexique	2017	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin		
Mexique	2017	<i>Tectona grandis</i>	teak		
Mexique	2017	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Mexique	2017	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
Mexique	2017	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Mexique	2017	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
Suriname	2015	<i>Dicorynia guianensis</i>	basralocus		
Suriname	2015	<i>Martiodendron parviflorum</i>	bosmahonie	8	120
Suriname	2015	<i>Vouacapoua americana</i>	bruinhart	11	120
Suriname	2015	<i>Terminalia guyanensis</i>	gindya-udu	5	120
Suriname	2015	<i>Goupia glabra</i>	kopi	10	120
Suriname	2015	<i>Hymenolobium flavum</i>	maka kabbes	11	120
Suriname	2015	<i>Peltogyne paniculata</i>	purperhart	15	120
Suriname	2015	<i>Ocotea rubra</i>	wana	11	122
Suriname	2016	<i>Dicorynia guianensis</i>	basralocus	81	122
Suriname	2016	<i>Martiodendron parviflorum</i>	bosmahonie	14	120
Suriname	2016	<i>Terminalia guyanensis</i>	gindya-udu	14	120
Suriname	2016	<i>Qualea rosea</i>	gronfolo	4	120
Suriname	2016	<i>Goupia glabra</i>	kopi	22	120
Suriname	2016	<i>Hymenolobium flavum</i>	maka kabbes	18	121
Suriname	2016	<i>Peltogyne paniculata</i>	purperhart	16	121
Suriname	2016	<i>Ocotea rubra</i>	wana	23	120
Suriname	2017	<i>Dicorynia guianensis</i>	basralocus	146	120
Suriname	2017	<i>Martiodendron parviflorum</i>	bosmahonie	22	120
Suriname	2017	<i>Terminalia guyanensis</i>	gindya-udu	21	120
Suriname	2017	<i>Qualea rosea</i>	gronfolo	37	120
Suriname	2017	<i>Goupia glabra</i>	kopi	37	120
Suriname	2017	<i>Hymenolobium flavum</i>	maka kabbes	33	120
Suriname	2017	<i>Peltogyne paniculata</i>	purperhart	22	120
Suriname	2017	<i>Ocotea rubra</i>	wana	21	120
CONSUMMATEURS					
UE					
Allemagne	2015	44.03.49.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	725
Allemagne	2015	44.03.49.35		0 ^R	592
Allemagne	2015	44.03.49.95		1	676
Allemagne	2016	44.03.49.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	612
Allemagne	2016	44.03.49.35		0 ^R	922
Allemagne	2016	44.03.49.95		2	540
France	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	2	310
France	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
France	2015	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
France	2015	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	2	608
France	2015	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
France	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
France	2015	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé	0 ^R	493
France	2015	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
France	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	2	312
France	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
France	2016	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
France	2016	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^R	1327
France	2016	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
France	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
France	2016	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé	0 ^R	625
France	2016	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		

APDE3

T3-2-a

Tableau 3-2-a. Principales grumes d'essences tropicales exportées par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
France	2017	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^R	1671
France	2017	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
France	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
France	2017	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé	0 ^R	1712
France	2017	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Pologne	2016	44.03.41	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1261
Pologne	2016	44.03.49		0 ^R	903
Pologne	2017	44.03.41	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	966
Pologne	2017	44.03.49		0 ^R	2213
Rep. tchèque	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	0 ^R	652
Rep. tchèque	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Rep. tchèque	2016	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Rep. tchèque	2017	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^R	676
Rep. tchèque	2017	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko		
Rep. tchèque	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Slovénie	2015	44.03.49.95	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1486
Slovénie	2017	44.03.49.95	(voir notes d'accompagnement)	1	75

Tableau 3-2-b. Principaux sciages d'essences tropicales exportés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
PRODUCTEURS					
Afrique					
Ghana	2015	<i>Cedrella odorata</i>	cedrella	2	892
Ghana	2015	<i>Ceiba pentandra</i>	ceiba	2	416
Ghana	2015	<i>Antiaris africana</i>	chenchen	1	194
Ghana	2015	<i>Piptadeniastrum africanum</i>	dahoma	2	493
Ghana	2015	<i>Nesogordonia papaverifera</i>	danta	1	460
Ghana	2015	<i>Cylicodiscus gabunensis</i>	denya	8	597
Ghana	2015	<i>Entandrophragma angolense</i>	edinam	1	796
Ghana	2015	<i>Pterygota macrocarpa</i>	koto/kyere	3	570
Ghana	2015	<i>Khaya ivorensis</i>	mahogany	8	1008
Ghana	2015	<i>Milicia excelsa</i>	odum	2	923
Ghana	2015	<i>Terminalia superba</i>	ofram	0 ^R	503
Ghana	2015	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	rosewood	23	657
Ghana	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapele	2	825
Ghana	2015	<i>Tectona grandis</i>	teak	8 ^I	449
Ghana	2015	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	wawa	5 ^I	452
Ghana	2016	<i>Cedrella odorata</i>	cedrella	3	771
Ghana	2016	<i>Ceiba pentandra</i>	ceiba	1	221
Ghana	2016	<i>Antiaris africana</i>	chenchen	0 ^R	347
Ghana	2016	<i>Piptadeniastrum africanum</i>	dahoma	2	368
Ghana	2016	<i>Nesogordonia papaverifera</i>	danta	1	387
Ghana	2016	<i>Cylicodiscus gabunensis</i>	denya	6	470
Ghana	2016	<i>Entandrophragma angolense</i>	edinam	1	693
Ghana	2016	<i>Pterygota macrocarpa</i>	koto/kyere	2	544
Ghana	2016	<i>Khaya ivorensis</i>	mahogany	5	882
Ghana	2016	<i>Milicia excelsa</i>	odum	2	779
Ghana	2016	<i>Terminalia superba</i>	ofram	2	390
Ghana	2016	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	rosewood	50 ^I	600
Ghana	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapele	2	706
Ghana	2016	<i>Tectona grandis</i>	teak	1 ^I	401
Ghana	2016	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	wawa	30	401
Ghana	2017	<i>Cedrella odorata</i>	cedrella	3	778
Ghana	2017	<i>Ceiba pentandra</i>	ceiba	0 ^R	303
Ghana	2017	<i>Antiaris africana</i>	chenchen	1 ^I	339
Ghana	2017	<i>Piptadeniastrum africanum</i>	dahoma	2	360
Ghana	2017	<i>Nesogordonia papaverifera</i>	danta	1	364
Ghana	2017	<i>Cylicodiscus gabunensis</i>	denya	7	472
Ghana	2017	<i>Pterygota macrocarpa</i>	koto/kyere	1	506
Ghana	2017	<i>Khaya ivorensis</i>	mahogany	4	846
Ghana	2017	<i>Milicia excelsa</i>	odum	1	770
Ghana	2017	<i>Terminalia superba</i>	ofram	2	344
Ghana	2017	<i>Azelia africana</i>	papao	2 ^I	922
Ghana	2017	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	rosewood	40 ^I	600
Ghana	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapele	1	682
Ghana	2017	<i>Tectona grandis</i>	teak	10 ^I	401
Ghana	2017	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	wawa	2 ^I	390
Ghana	2018	<i>Cedrella odorata</i>	cedrella	4	770
Ghana	2018	<i>Ceiba pentandra</i>	ceiba	0 ^R	198
Ghana	2018	<i>Antiaris africana</i>	chenchen	3 ^I	500
Ghana	2018	<i>Piptadeniastrum africanum</i>	dahoma	2	383
Ghana	2018	<i>Nesogordonia papaverifera</i>	danta	1	384
Ghana	2018	<i>Cylicodiscus gabunensis</i>	denya	9	499
Ghana	2018	<i>Entandrophragma angolense</i>	edinam	2	583
Ghana	2018	<i>Pterygota macrocarpa</i>	koto/kyere	2	498
Ghana	2018	<i>Khaya ivorensis</i>	mahogany	6	862
Ghana	2018	<i>Milicia excelsa</i>	odum	1	773
Ghana	2018	<i>Terminalia superba</i>	ofram	2	316
Ghana	2018	<i>Azelia africana</i>	papao	1 ^I	921
Ghana	2018	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	rosewood	42	602
Ghana	2018	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapele	2	691
Ghana	2018	<i>Tectona grandis</i>	teak	12 ^I	401
Ghana	2018	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	wawa	2 ^I	376
Ghana	2017	<i>Entandrophragma angolense</i>	edinam	1	578
Madagascar	2015	<i>Rhopalocarpus macrorhamnifolius</i>	fanondambo	1 ^I	676
Madagascar	2016	<i>Cyathea</i> spp.	fanjana	0 ^{RI}	289

APDE3

T3-2-a

T3-2-b

Tableau 3-2-b. Principaux sciages d'essences tropicales exportés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Mali	2015	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	vène	0 ^{RI}	367
Mali	2016	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	vène	0 ^{RI}	317
Mali	2017	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	vène	2 ^R	822
Rép. du Congo	2015	<i>Khaya anthotheka</i>	acajou/khaya	5	186
Rép. du Congo	2015	<i>Triplochiton scleronxylon</i>	ayous/obéché	8	234
Rép. du Congo	2015	<i>Guarea cedatra</i>	bossé	4	181
Rép. du Congo	2015	<i>Clorophora excelsa</i>	iroko/kambala	14	233
Rép. du Congo	2015	<i>Entandrophragma candollei</i>	kossipo	5	199
Rép. du Congo	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	114	208
Rép. du Congo	2015	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo	12	216
Rép. du Congo	2015	<i>Entandrophragma angolens</i>	tiama	0 ^R	320
Rép. du Congo	2015	<i>Miletia laurenti</i>	wengué	2	237
Rép. du Congo	2016	<i>Khaya anthotheka</i>	acajou/khaya	5	125
Rép. du Congo	2016	<i>Triplochiton scleronxylon</i>	ayous/obéché	7	176
Rép. du Congo	2016	<i>Guarea cedatra</i>	bossé	2	178
Rép. du Congo	2016	<i>Clorophora excelsa</i>	iroko/kambala	9	190
Rép. du Congo	2016	<i>Entandrophragma candollei</i>	kossipo	2	214
Rép. du Congo	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	124	190
Rép. du Congo	2016	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo	13	187
Rép. du Congo	2016	<i>Entandrophragma angolens</i>	tiama	0 ^R	136
Rép. du Congo	2016	<i>Miletia laurenti</i>	wengué	2	202
Rép. du Congo	2017	<i>Khaya anthotheka</i>	acajou/khaya	4	207
Rép. du Congo	2017	<i>Triplochiton scleronxylon</i>	ayous/obéché	7	184
Rép. du Congo	2017	<i>Guarea cedatra</i>	bossé	1	137
Rép. du Congo	2017	<i>Clorophora excelsa</i>	iroko/kambala	5	221
Rép. du Congo	2017	<i>Entandrophragma candollei</i>	kossipo	4	178
Rép. du Congo	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	132	196
Rép. du Congo	2017	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo	11	205
Rép. du Congo	2017	<i>Entandrophragma angolens</i>	tiama	0 ^R	3692
Rép. du Congo	2017	<i>Miletia laurenti</i>	wengué	1	325
Asie-Pacifique					
Malaisie*	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	113	739
Malaisie*	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Malaisie*	2015	<i>Shorea</i> spp.	meranti bakau		
Malaisie*	2015	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur	21	479
Malaisie*	2015	<i>Koompassia malaccensis</i>	kempas	44	397
Malaisie*	2015	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing	74	430
Malaisie*	2015	<i>Intsia bijuga</i>	merbau	30	542
Malaisie*	2015	<i>Parashorea</i> spp.	red seraya	56	495
Malaisie*	2015	<i>Hevea brasiliensis</i>	rubberwood	132	329
Malaisie*	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	3	863
Malaisie*	2015	<i>Shorea</i> spp.	selangan batu	15	530
Malaisie*	2015	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya	5	877
Malaisie*	2015	<i>Parashorea</i> spp.	yellow seraya	8	487
*Les chiffres de 2015 n'incluent pas la région de Sarawak qui n'a pas communiqué les données du commerce des espèces dans le Questionnaire Commun sur le Secteur Forestier.					
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	139	643
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	meranti bakau		
Malaisie	2016	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing	86	421
Malaisie	2016	<i>Shorea albida</i>	alan	36	378
Malaisie	2016	<i>Parashorea</i> spp.	white lauan		
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
Malaisie	2016	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
Malaisie	2016	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur	44	451
Malaisie	2016	<i>Koompassia malaccensis</i>	kempas	59	421
Malaisie	2016	<i>Intsia bijuga</i>	merbau	42	531
Malaisie	2016	<i>Parashorea</i> spp.	red seraya	66	452
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	selangan batu	21	513
Malaisie	2016	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya	2	681
Malaisie	2016	<i>Parashorea</i> spp.	yellow seraya	9	470

Tableau 3-2-b. Principaux sciages d'essences tropicales exportés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Malaisie	2016	<i>Agathis</i> spp.	agathis	4	506
Malaisie	2016	<i>Agathis</i> spp.	bindang		
Malaisie	2016	<i>Agathis</i> spp.	damak minyak		
Malaisie	2016	<i>Madhuca utilis</i>	bitis	0 ^R	508
Malaisie	2016	<i>Durio</i> spp.	durian	0 ^R	344
Malaisie	2016	<i>Dyera costulata</i>	jelutong	1	306
Malaisie	2016	<i>Garcinia latissima</i>	kandis	1	908
Malaisie	2016	<i>Syzygium buettnerianum</i>	kelat/ubah	10	414
Malaisie	2016	<i>Dialium</i> spp.	keranji	1	449
Malaisie	2016	<i>Koompassia malaccensis</i>	menggris/kempas	4	483
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	meranti	19	413
Malaisie	2016	<i>Anisoptera</i> spp.	mersawa	1	273
Malaisie	2016	<i>Cotylelobium</i> spp.	resak	1	205
Malaisie	2016	<i>Hevea brasiliensis</i>	rubberwood	0 ^R	409
Malaisie	2016	<i>Tristaniopsis obovata</i>	selunsur	2	422
Malaisie	2016	<i>Dracontomelon dao</i>	sengkuang	0 ^R	603
Malaisie	2016	<i>Copaifera palustris</i>	sepetir	0 ^R	1144
Malaisie	2016	<i>Koompassia excelsa</i>	tapang/tualang	3	348
Malaisie	2016	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti	19	399
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	143	631
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	meranti bakau		
Malaisie	2017	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing	118	455
Malaisie	2017	<i>Hevea brasiliensis</i>	rubberwood	90	441
Malaisie	2017	<i>Shorea albida</i>	alan	75	355
Malaisie	2017	<i>Parashorea</i> spp.	white lauan		
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	white meranti		
Malaisie	2017	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya		
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti		
Malaisie	2017	<i>Acacia mangium</i>	acacia mangium	4	288
Malaisie	2017	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur	72	467
Malaisie	2017	<i>Koompassia malaccensis</i>	kempas	59	478
Malaisie	2017	<i>Intsia bijuga</i>	merbau	43	577
Malaisie	2017	<i>Parashorea</i> spp.	red seraya	49	477
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	selangan batu	30	603
Malaisie	2017	<i>Parashorea</i> spp.	white seraya	2	647
Malaisie	2017	<i>Parashorea</i> spp.	yellow seraya	8	509
Malaisie	2017	<i>Agathis</i> spp.	agathis	2	501
Malaisie	2017	<i>Agathis</i> spp.	bindang		
Malaisie	2017	<i>Agathis</i> spp.	damak minyak		
Malaisie	2017	<i>Madhuca utilis</i>	bitis	0 ^R	491
Malaisie	2017	<i>Dyera costulata</i>	jelutong	0 ^R	316
Malaisie	2017	<i>Garcinia latissima</i>	kandis	1	879
Malaisie	2017	<i>Syzygium buettnerianum</i>	kelat/ubah	7	366
Malaisie	2017	<i>Dialium</i> spp.	keranji	2	377
Malaisie	2017	<i>Combretocarpus rotundatus</i>	keruntum	0 ^R	708
Malaisie	2017	<i>Koompassia malaccensis</i>	menggris/kempas	3	419
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	meranti	16	354
Malaisie	2017	<i>Palaquium</i> spp.	nyatoh	0 ^R	173
Malaisie	2017	<i>Cotylelobium</i> spp.	resak	2	322
Malaisie	2017	<i>Tristaniopsis obovata</i>	selunsur	2	502
Malaisie	2017	<i>Dacrydium</i> spp.	sempilor	0 ^R	302
Malaisie	2017	<i>Koompassia excelsa</i>	tapang/tualang	4	446
Malaisie	2017	<i>Shorea</i> spp.	yellow meranti	16	353
Myanmar	2016	<i>Technona grandis</i>	teak	19 ^I	1600
Myanmar	2017	<i>Technona grandis</i>	teak	7 ^I	1000
Amérique latine					
Brésil	2015	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa	3	806
Brésil	2015	<i>Phoebe porosa</i>	imbuia		
Brésil	2015	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		

APDE3

T3-2-b

Tableau 3-2-b. Principaux sciages d'essences tropicales exportés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Brésil	2015	<i>Piptadenia macrocarpa</i>	angico preto	0 ^R	799
Brésil	2015	<i>Cedrella fissilis</i>	cedro	2	1124
Brésil	2015	<i>Tabebuia</i> spp.	ipê	48	796
Brésil	2015	<i>Cordia</i> spp.	louro	0 ^R	826
Brésil	2015	<i>Swietenia macrophylla</i>	mogno	1	756
Brésil	2015	<i>Balfourodendron riedelianum</i>	pau marfim	0 ^R	662
Brésil	2015	<i>Aspidospema</i> spp.	peroba	0 ^R	800
Brésil	2016	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa	5	864
Brésil	2016	<i>Phoebe porosa</i>	imbuia		
Brésil	2016	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
Brésil	2016	<i>Cedrella fissilis</i>	cedro	2	83
Brésil	2016	<i>Tabebuia</i> spp.	ipê	55	656
Brésil	2016	<i>Cordia</i> spp.	louro	3	407
Brésil	2016	<i>Swietenia macrophylla</i>	mogno	1	930
Brésil	2016	<i>Aspidospema</i> spp.	peroba	0 ^R	865
Guatemala	2016	<i>Swietenia</i> spp.	caoba	3	1812
Guatemala	2016	<i>Cedrella odorata</i>	cedro	0 ^R	789
Guatemala	2016	<i>Cupressus lusitanica</i>	cipres comun	2	268
Guatemala	2016	<i>Hevea brasiliensis</i>	hule	2	728
Guatemala	2016	<i>Lonchocarpus castilloi</i>	manchiche	0 ^R	1780
Guatemala	2016	<i>Cybistax donnel smihthii</i>	palo blanco	1	421
Guatemala	2016	<i>Dalvergia stevensonni</i>	rossul	0 ^R	2445
Guatemala	2016	<i>Calophyllum brasiliense</i>	santa maria	0 ^R	1961
Guatemala	2017	<i>Swietenia</i> spp.	caoba	2	1475
Guatemala	2017	<i>Cedrella odorata</i>	cedro	0 ^R	829
Guatemala	2017	<i>Cupressus lusitanica</i>	cipres comun	2	288
Guatemala	2017	<i>Hevea brasiliensis</i>	hule	0 ^R	4977
Guatemala	2017	<i>Lonchocarpus castilloi</i>	manchiche	0 ^R	1599
Guatemala	2017	<i>Cybistax donnel smihthii</i>	palo blanco	1	793
Guatemala	2017	<i>Dalvergia stevensonni</i>	rossul	0 ^R	2659
Guatemala	2017	<i>Calophyllum brasiliense</i>	santa maria	0 ^R	1854
Guyana	2015	<i>Manilkara bidentata</i>	bulletwood	0 ^R	680
Guyana	2015	<i>Hymenolobium</i> spp.	darina	1	733
Guyana	2015	<i>Chlorocardium rodiei</i>	greenheart	7	888
Guyana	2015	<i>Goupia glabra</i>	kabukalli	0 ^R	642
Guyana	2015	<i>Hymenaea courbaril</i>	locust	0 ^R	833
Guyana	2015	<i>Mora excelsa</i>	mora	3	550
Guyana	2015	<i>Peltogyne venosa</i>	purpleheart	0 ^R	991
Guyana	2015	<i>Swartzia</i> spp.	wamara	1	608
Guyana	2015	<i>Tabebuia ipe</i>	washiba	2	2310
Guyana	2016	<i>Hymenolobium</i> spp.	darina	1	753
Guyana	2016	<i>Chlorocardium rodiei</i>	greenheart	9	785
Guyana	2016	<i>Goupia glabra</i>	kabukalli	0 ^R	711
Guyana	2016	<i>Hymenaea courbaril</i>	locust	1	888
Guyana	2016	<i>Mora excelsa</i>	mora	1	551
Guyana	2016	<i>Peltogyne venosa</i>	purpleheart	4	972
Guyana	2016	<i>Eperua falcata</i>	wallaba	0 ^R	613
Guyana	2016	<i>Swartzia</i> spp.	wamara	0 ^R	639
Guyana	2016	<i>Tabebuia</i> spp.	washiba	2	2017
Guyana	2017	<i>Hymenolobium</i> spp.	darina	0 ^R	620
Guyana	2017	<i>Chlorocardium rodiei</i>	greenheart	9	839
Guyana	2017	<i>Goupia glabra</i>	kabukalli	0 ^R	688
Guyana	2017	<i>Hymenaea courbaril</i>	locust	0 ^R	1148
Guyana	2017	<i>Mora excelsa</i>	mora	2	511
Guyana	2017	<i>Peltogyne venosa</i>	purpleheart	3	984
Guyana	2017	<i>Eperua falcata</i>	wallaba	0 ^R	705
Guyana	2017	<i>Swartzia</i> spp.	wamara	0 ^R	585
Guyana	2017	<i>Tabebuia</i> spp.	washiba	2	2048

Tableau 3-2-b. Principaux sciages d'essences tropicales exportés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³		
Mexique	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	4	533		
Mexique	2015	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko				
Mexique	2015	<i>Dyera costulata</i>	jelutong				
Mexique	2015	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	jongkong				
Mexique	2015	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur				
Mexique	2015	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing				
Mexique	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti				
Mexique	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany				
Mexique	2015	<i>Shorea</i> spp.	meranti bakau				
Mexique	2015	<i>Intsia</i> spp.	merbau				
Mexique	2015	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin				
Mexique	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli				
Mexique	2015	<i>Tectona grandis</i>	teak				
Mexique	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti			5	495
Mexique	2016	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko				
Mexique	2016	<i>Dyera costulata</i>	jelutong				
Mexique	2016	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	jongkong				
Mexique	2016	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur				
Mexique	2016	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing				
Mexique	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti				
Mexique	2016	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany				
Mexique	2016	<i>Shorea</i> spp.	meranti bakau				
Mexique	2016	<i>Intsia</i> spp.	merbau				
Mexique	2016	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin				
Mexique	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli				
Mexique	2016	<i>Tectona grandis</i>	teak				
Mexique	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	4	616		
Mexique	2017	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko				
Mexique	2017	<i>Dyera costulata</i>	jelutong				
Mexique	2017	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	jongkong				
Mexique	2017	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur				
Mexique	2017	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing				
Mexique	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti				
Mexique	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany				
Mexique	2017	<i>Shorea</i> spp.	meranti bakau				
Mexique	2017	<i>Intsia</i> spp.	merbau				
Mexique	2017	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin				
Mexique	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli				
Mexique	2017	<i>Tectona grandis</i>	teak				
Suriname	2015	<i>Dicorynia guianensis</i>	basralocus			6	326
Suriname	2015	<i>Qualea rosea</i>	gronfolo			2	305
Suriname	2015	<i>Couratari oblongifolia</i>	ingi-pipa			1	359
Suriname	2015	<i>Tabebuia capitata</i>	maka-grin	2	371		
Suriname	2015	<i>Peltogyne venosa</i>	purperhart	0 ^R	321		
Suriname	2015	<i>Eperua falcata</i>	walaba	2	339		
Suriname	2015	<i>Vataireopsis speciosa</i>	youngu-kabbes	1	371		
Suriname	2016	<i>Dicorynia guianensis</i>	basralocus	11	311		
Suriname	2016	<i>Manilkara bidentata</i>	boletrie	1	317		
Suriname	2016	<i>Tabebuia serratifolia</i>	groenhart	0 ^R	303		
Suriname	2016	<i>Qualea rosea</i>	gronfolo	2	304		
Suriname	2016	<i>Hymenolobium flavum</i>	maka kabbes	1	315		
Suriname	2016	<i>Tabebuia capitata</i>	maka-grin	2	328		
Suriname	2016	<i>Peltogyne paniculata</i>	purperhart	1	313		
Suriname	2016	<i>Eperua falcata</i>	walaba	3	318		
Suriname	2017	<i>Dicorynia guianensis</i>	basralocus	6	310		
Suriname	2017	<i>Manilkara bidentata</i>	boletrie	1	314		
Suriname	2017	<i>Tabebuia serratifolia</i>	groenhart	1	347		
Suriname	2017	<i>Qualea rosea</i>	gronfolo	2	316		
Suriname	2017	<i>Hymenolobium flavum</i>	maka kabbes	1	284		
Suriname	2017	<i>Tabebuia capitata</i>	maka-grin	2	329		
Suriname	2017	<i>Peltogyne paniculata</i>	purperhart	1	314		
Suriname	2017	<i>Eperua falcata</i>	walaba	1	326		

APDE3

T3-2-b

Tableau 3-2-b. Principaux sciages d'essences tropicales exportés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
CONSOMMATEURS					
Asie-Pacifique					
Australie	2016	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa	1 ^I	159
Australie	2016	<i>Phoebe porosa</i>	imbuia		
Australie	2016	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
Australie	2017	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa	1 ^I	162
Australie	2017	<i>Phoebe porosa</i>	imbuia		
Australie	2017	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.21.12.15	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	2538
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.22.12.15		0 ^{RI}	579
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.10.10		0 ^R	74
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.10.19		0 ^R	4076
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.10.27		0 ^R	2214
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.10.39		0 ^R	19997
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.30.09		0 ^R	1865
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.90.10		5	144
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.90.19		0 ^R	1123
Nouvelle-Zélande	2015	44.07.29.90.39		0 ^R	1768
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.21.12.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	292
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.27.19.00		0 ^R	135
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.29.10.27		0 ^R	1705
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.29.30.09		0 ^R	544
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.29.90.10		2	122
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.29.90.19		0 ^R	726
Nouvelle-Zélande	2016	44.07.29.90.39		0 ^R	249
Rép. de Corée	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	1398
Rép. de Corée	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	0 ^R	2123
Rép. de Corée	2015	<i>Dyera costulata</i>	jelutong	0 ^R	535
Rép. de Corée	2015	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	jongkong		
Rép. de Corée	2015	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur		
Rép. de Corée	2015	<i>Koompassia malaccensis</i>	kempas		
Rép. de Corée	2015	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing		
Rép. de Corée	2015	<i>Intsia</i> spp.	merbau		
Rép. de Corée	2015	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin		
Rép. de Corée	2017	<i>Dyera costulata</i>	jelutong	0 ^R	944
Rép. de Corée	2017	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	jongkong		
Rép. de Corée	2017	<i>Dryobalanops</i> spp.	kapur		
Rép. de Corée	2017	<i>Koompassia malaccensis</i>	kempas		
Rép. de Corée	2017	<i>Dipterocarpus</i> spp.	keruing		
Rép. de Corée	2017	<i>Intsia</i> spp.	merbau		
Rép. de Corée	2017	<i>Gonystylus</i> spp.	ramin		
Rép. de Corée	2017	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^R	302
Rép. de Corée	2017	<i>Lophira alata</i>	azobe		
Rép. de Corée	2017	<i>Lovoa</i> spp.	dibetou		
Rép. de Corée	2017	<i>Pycnanthus angolensis</i>	ilomba		
Rép. de Corée	2017	<i>Terminalia superba</i>	limba		
Rép. de Corée	2017	<i>Tieghella heckelii</i>	makore		
Rép. de Corée	2017	<i>Mansonia altissima</i>	mansononia		
Rép. de Corée	2017	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	obeche		
Rép. de Corée	2017	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé		
Rép. de Corée	2017	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Rép. de Corée	2017	<i>Entandrophragma angolense</i>	tiamia		
UE					
Allemagne	2015	44.07.21.99	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1629
Allemagne	2015	44.07.22.10		1	1049
Allemagne	2015	44.07.22.99		0 ^R	801
Allemagne	2015	44.07.25.30		0 ^R	1576
Allemagne	2015	44.07.25.90		5	695
Allemagne	2015	44.07.26.90		0 ^R	589
Allemagne	2015	44.07.27.91		0 ^R	2478
Allemagne	2015	44.07.27.99		9	1007
Allemagne	2015	44.07.28.99		3	1105
Allemagne	2015	44.07.29.15		0 ^R	917
Allemagne	2015	44.07.29.25		1	1746

Tableau 3-2-b. Principaux sciages d'essences tropicales exportés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Allemagne	2015	44.07.29.60		17	1170
Allemagne	2015	44.07.29.83		0 ^R	1421
Allemagne	2015	44.07.29.95		6	971
Allemagne	2016	44.07.21.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1771
Allemagne	2016	44.07.21.99		0 ^R	1897
Allemagne	2016	44.07.22.10		1	1025
Allemagne	2016	44.07.22.99		0 ^R	812
Allemagne	2016	44.07.25.10		0 ^R	871
Allemagne	2016	44.07.25.30		0 ^R	1540
Allemagne	2016	44.07.25.90		6	622
Allemagne	2016	44.07.26.90		0 ^R	563
Allemagne	2016	44.07.27.91		0 ^R	2754
Allemagne	2016	44.07.27.99		9	998
Allemagne	2016	44.07.28.99		4	1123
Allemagne	2016	44.07.29.15		0 ^R	1068
Allemagne	2016	44.07.29.25		1	1433
Allemagne	2016	44.07.29.60		14	1366
Allemagne	2016	44.07.29.83		0 ^R	1399
Allemagne	2016	44.07.29.95		3	926
Estonie	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	74
Estonie	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	299
Finlande	2016	44.07.22.91	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	110
Finlande	2016	44.07.29.15		0 ^R	5326
Finlande	2016	44.07.29.60		3	923
France	2015	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa] 0 ^R	18303
France	2015	<i>Phoebe porosa</i>	imbuia		
France	2015	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
France	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	dark red meranti] 0 ^R	1343
France	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
France	2015	<i>Parashorea</i> spp.	meranti bakau		
France	2015	<i>Chlorophora</i> spp.	iroko	0 ^R	895
France	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	1602
France	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli	1	1553
France	2016	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa] 0 ^R	24236
France	2016	<i>Phoebe porosa</i>	imbuia		
France	2016	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
France	2016	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	dark red meranti] 0 ^R	1558
France	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
France	2016	<i>Parashorea</i> spp.	meranti bakau		
France	2016	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	748
France	2017	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa] 0 ^R	16282
France	2017	<i>Phoebe porosa</i>	imbuia		
France	2017	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
France	2017	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	dark red meranti] 0 ^R	1164
France	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
France	2017	<i>Parashorea</i> spp.	meranti bakau		
France	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	830
Lettonie	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	1728
Pologne	2015	44.07.22.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	4729
Pologne	2015	44.07.25.90		1	1447
Pologne	2015	44.07.29.95		0 ^R	423
Pologne	2016	44.07.21	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	239
Pologne	2016	44.07.22		1	5633
Pologne	2016	44.07.25		0 ^R	1716
Pologne	2016	44.07.26		0 ^R	1368
Pologne	2016	44.07.27		0 ^R	1213
Pologne	2016	44.07.28		0 ^R	1488
Pologne	2016	44.07.29		1	315
Pologne	2016	44.07.99.96		0 ^R	1355

APDE3

T3-2-b

Tableau 3-2-b. Principaux sciages d'essences tropicales exportés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Pologne	2017	44.07.21	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	51
Pologne	2017	44.07.22		1	5546
Pologne	2017	44.07.25		0 ^R	1982
Pologne	2017	44.07.27		0 ^R	998
Pologne	2017	44.07.28		1	343
Pologne	2017	44.07.29		1	2507
Rep. tchèque	2015	<i>Ochroma lagopus</i>	balsa] 0 ^R	683
Rep. tchèque	2015	<i>Phoebe porosa</i>	imbuia		
Rep. tchèque	2015	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
Rep. tchèque	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	4231
Rep. tchèque	2015	44.07.26/7/8	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	579
Rep. tchèque	2015	44.07.29.1/2/6/8/9		0 ^R	804
Rep. tchèque	2015	44.07.99/2/9		0 ^R	698
Rep. tchèque	2016	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	661
Rep. tchèque	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany	0 ^R	698
Slovénie	2015	44.07.21.99	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1091
Slovénie	2015	44.07.22.91		0 ^R	11228
Slovénie	2015	44.07.22.99		0 ^R	5543
Slovénie	2015	44.07.25.90		0 ^R	1409
Slovénie	2015	44.07.29.45		0 ^R	13828
Slovénie	2015	44.07.29.60		0 ^R	4357
Slovénie	2015	44.07.29.95		0 ^R	1245
Slovénie	2015	44.07.99.96		0 ^R	1236
Slovénie	2016	44.07.22.99	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	6230
Slovénie	2016	44.07.25.90		0 ^R	1530
Slovénie	2016	44.07.27.99		0 ^R	1149
Slovénie	2016	44.07.28.99		0 ^R	970
Slovénie	2016	44.07.29.15		0 ^R	4590
Slovénie	2016	44.07.29.20		0 ^R	939
Slovénie	2016	44.07.29.45		0 ^R	8447
Slovénie	2016	44.07.29.60		0 ^R	3825
Slovénie	2016	44.07.29.95		0 ^R	1279
Slovénie	2016	44.07.99.96		0 ^R	1311
Slovénie	2017	44.07.21.99		0 ^R	1038
Slovénie	2017	44.07.22.91		0 ^R	13811
Slovénie	2017	44.07.22.99		0 ^R	10002
Slovénie	2017	44.07.25.90		0 ^R	1697
Slovénie	2017	44.07.27.99		0 ^R	937
Slovénie	2017	44.07.28.99		0 ^R	1380
Slovénie	2017	44.07.29.15		0 ^R	7185
Slovénie	2017	44.07.29.83		0 ^R	2330
Slovénie	2017	44.07.29.95		0 ^R	1739
Slovénie	2017	44.07.29.96		0 ^R	1989
Slovénie	2017	44.07.29.97		0 ^R	2697
Slovénie	2017	44.07.29.98		0 ^R	1385
Europe hors UE					
Norvège	2015	44.07.29	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	3020
Norvège	2016	44.07.21	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	778
Norvège	2016	44.07.29		0 ^R	10732

Tableau 3-2-c. Principaux placages d'essences tropicales exportés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
PRODUCTEURS					
Afrique					
Ghana	2015	<i>Aningeria</i> spp.	asanfina	4	936
Ghana	2015	<i>Ceiba pentandra</i>	ceiba	3 ^I	503
Ghana	2015	<i>Antiaris africana</i>	chenchen	1 ^I	737
Ghana	2015	<i>Entandrophragma angolense</i>	edinam	0 ^R	1205
Ghana	2015	<i>Petersianthus macrocarpus</i>	essa	3	556
Ghana	2015	<i>Pterygota macrocarpa</i>	koto/kyere	2	1158
Ghana	2015	<i>Khaya ivorensis</i>	mahogany	2	1364
Ghana	2015	<i>Tieghmella heckelli</i>	makore	1	1043
Ghana	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapele	3	1090
Ghana	2016	<i>Aningeria</i> spp.	asanfina	4	965
Ghana	2016	<i>Ceiba pentandra</i>	ceiba	5	381
Ghana	2016	<i>Antiaris africana</i>	chenchen	2	599
Ghana	2016	<i>Entandrophragma angolense</i>	edinam	0 ^R	980
Ghana	2016	<i>Petersianthus macrocarpus</i>	essa	0 ^R	477
Ghana	2016	<i>Pterygota macrocarpa</i>	koto/kyere	2	910
Ghana	2016	<i>Khaya ivorensis</i>	mahogany	1	1410
Ghana	2016	<i>Tieghmella heckelli</i>	makore	1	867
Ghana	2016	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoume	0 ^R	619
Ghana	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapele	2	999
Madagascar	2015	<i>Symphonia</i> spp.	kijy	0 ^{RI}	400
Madagascar	2016	<i>Weinmannia munitiflora</i>	lalona	0 ^{RI}	385
Rép. du Congo	2015	<i>Aucoumea klainea</i>	okoumé	12 ^I	1035
Rép. du Congo	2016	<i>Aucoumea klainea</i>	okoumé	13 ^I	1076
Rép. du Congo	2016	<i>Dacryodes pubescens</i>	safoukala	0 ^R	229
Rép. du Congo	2017	<i>Rhodognaphalon bréviscupe</i>	alone	5 ^I	1006
Rép. du Congo	2017	<i>Aucoumea klainea</i>	okoumé	5 ^I	1006
Rép. du Congo	2017	<i>Dacryodes pubescens</i>	safoukala	5 ^I	1006
Asie-Pacifique					
Myanmar	2017	<i>Dipterocarpus</i> spp.	in/kanyin	4 ^I	500
Amérique latine					
Brésil	2015	<i>Cedrella fissilis</i>	cedro	0 ^R	3261
Brésil	2016	<i>Cedrella fissilis</i>	cedro	0 ^R	3307
Guatemala	2016	<i>Swietenia</i> spp.	caoba	0 ^{RI}	2509
Guatemala	2017	<i>Swietenia</i> spp.	caoba	0 ^{RI}	1238
Mexique	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti] 1 ^I	2635
Mexique	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Mexique	2015	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Mexique	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti] 1 ^I	3136
Mexique	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Mexique	2016	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Mexique	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti] 1 ^I	3413
Mexique	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Mexique	2017	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
CONSOMMATEURS					
Asie-Pacifique					
Nouvelle-Zélande	2015	44.08.31.90.39	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1336
Nouvelle-Zélande	2015	44.08.39.90.09		0 ^R	1162
Nouvelle-Zélande	2015	44.08.90.08.41		0 ^R	37331
Nouvelle-Zélande	2016	44.08.39.90.09	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	171
Nouvelle-Zélande	2016	44.08.39.90.63		0 ^R	455
Nouvelle-Zélande	2016	44.08.39.90.69		0 ^R	1171

APDE3

T3-2-b

T3-2-c

Tableau 3-2-c. Principaux placages d'essences tropicales exportés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Rép. de Corée	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan	0 ^R	1569
Rép. de Corée	2016	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^R	1569
Rép. de Corée	2016	<i>Triplochyton scleroxylon</i>	obéché		
Rép. de Corée	2016	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé		
Rép. de Corée	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Rép. de Corée	2016	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Rép. de Corée	2016	<i>Tectona grandis</i>	teak	0 ^{RI}	439
Rép. de Corée	2017	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^R	5725
Rép. de Corée	2017	<i>Triplochyton scleroxylon</i>	obéché		
Rép. de Corée	2017	<i>Aucoumea klaineana</i>	okoumé		
Rép. de Corée	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Rép. de Corée	2017	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Rép. de Corée	2017	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau	0 ^R	1010
Rép. de Corée	2017	<i>Tectona grandis</i>	teak	0 ^R	59708
EU					
Allemagne	2015	44.08.31.30	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	2286
Allemagne	2015	44.08.39.15		0 ^R	12710
Allemagne	2015	44.08.39.30		1	2540
Allemagne	2015	44.08.39.55		0 ^R	5755
Allemagne	2015	44.08.39.85		1	5368
Allemagne	2015	44.08.39.95		1	1490
Allemagne	2016	44.08.31.30	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	5154
Allemagne	2016	44.08.39.15		0 ^R	8629
Allemagne	2016	44.08.39.30		1	2857
Allemagne	2016	44.08.39.55		0 ^R	9610
Allemagne	2016	44.08.39.85		1	5836
Allemagne	2016	44.08.39.95		1	1714
Estonie	2016	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^R	937
Estonie	2016	<i>Terminalia superba</i>	limba		
Estonie	2016	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Estonie	2016	<i>Triplochyton scleroxylon</i>	obeche		
Estonie	2016	<i>Aucoumea klainéa</i>	okoumé		
Estonie	2016	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de para		
Estonie	2016	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de Rio		
Estonie	2016	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
Finlande	2016	44.08.39.30	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1550
Finlande	2016	44.08.39.95		0 ^R	986
France	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	0 ^R	29965
France	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
France	2015	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
France	2015	<i>Khaya</i> spp.	acajou	0 ^R	3862
France	2015	<i>Terminalia superba</i>	limba		
France	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
France	2015	<i>Aucoumea klainéa</i>	okoumé		
France	2015	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
France	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
France	2015	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
France	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
France	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	0 ^R	581
France	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
France	2016	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
France	2016	<i>Khaya</i> spp.	acajou	2	1743
France	2016	<i>Terminalia superba</i>	limba		
France	2016	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
France	2016	<i>Aucoumea klainéa</i>	okoumé		
France	2016	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
France	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
France	2016	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
France	2016	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
France	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	0 ^R	14022
France	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
France	2017	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		

Tableau 3-2-c. Principaux placages d'essences tropicales exportés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
France	2017	<i>Khaya</i> spp.	acajou	1	4173
France	2017	<i>Terminalia superba</i>	limba		
France	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
France	2017	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé		
France	2017	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
France	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
France	2017	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
France	2017	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Pologne	2015	44.08.39.30	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1818
Pologne	2016	44.08.39	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1395
Pologne	2017	44.08.31	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	166
Pologne	2017	44.08.39	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1738
Rep. tchèque	2015	44.08.31.25	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	406
Rep. tchèque	2015	44.08.39.15		0 ^R	406
Rep. tchèque	2015	44.08.39.31/5		0 ^{RI}	406
Rep. tchèque	2015	44.08.39.85/95		1	406
Rep. tchèque	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	1 ^I	1685
Rep. tchèque	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Rep. tchèque	2016	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Rep. tchèque	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti	0 ^{RI}	4635
Rep. tchèque	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Rep. tchèque	2017	<i>Shorea rugosa</i>	meranti bakau		
Slovénie	2015	44.08.39.15	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	3961
Slovénie	2015	44.08.39.30		0 ^R	3062
Slovénie	2015	44.08.39.55		0 ^R	9341
Slovénie	2015	44.08.39.85		1	2943
Slovénie	2015	44.08.39.95		0 ^R	57979
Slovénie	2016	44.08.39.15	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	2936
Slovénie	2016	44.08.39.30		0 ^R	2758
Slovénie	2016	44.08.39.55		0 ^R	9881
Slovénie	2016	44.08.39.85		1	3205
Slovénie	2016	44.08.39.95		0 ^R	2576
Slovénie	2017	44.08.31.30		(voir notes d'accompagnement)	0 ^R
Slovénie	2017	44.08.39.15	0 ^R		2257
Slovénie	2017	44.08.39.30	0 ^R		5429
Slovénie	2017	44.08.39.55	0 ^R		9815
Slovénie	2017	44.08.39.85	1		2818
Slovénie	2017	44.08.39.95	0 ^R		2447
Europe hors UE					
Norvège	2015	44.08.31.90	(voir notes d'accompagnement)	0 ^{RI}	20948
Norvège	2016	44.08.39.90	(voir notes d'accompagnement)	0 ^{RI}	4282

APDE3

T3-2-c

Tableau 3-2-d. Principaux contreplaqués d'essences tropicales exportés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
PRODUCTEURS					
Afrique					
Ghana	2015	<i>Aningeria</i> spp.	asanfina	1	419
Ghana	2015	<i>Ceiba pentandra</i>	ceiba	39 ^I	319
Ghana	2015	<i>Antiaris africana</i>	chenchen	0 ^R	333
Ghana	2015	<i>Khaya ivorensis</i>	mahogany	1 ^I	329
Ghana	2015	<i>Terminalia superba</i>	ofram	1 ^I	355
Ghana	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapele	0 ^R	358
Ghana	2016	<i>Ceiba pentandra</i>	ceiba	12 ^I	183
Ghana	2016	<i>Antiaris africana</i>	chenchen	0 ^R	561
Ghana	2016	<i>Khaya ivorensis</i>	mahogany	4	143
Ghana	2016	<i>Terminalia superba</i>	ofram	0	310
Ghana	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapele	1	40
Mali	2015	<i>Gmelina arborea</i>	melina	0 ^{RI}	351
Mali	2016	<i>Gmelina arborea</i>	melina	0 ^{RI}	355
Mali	2017	<i>Gmelina arborea</i>	melina	0 ^{RI}	308
Rép. du Congo	2015	<i>Aucoumea klainea</i>	okoumé	0 ^R	258
Rép. du Congo	2015	<i>Canarium schweinfurthii</i>	aiélé	0 ^{RI}	451
Amérique latine					
Guatemala	2017	<i>Ceiba pentandra</i>	ceiba	0 ^R	1060
Guatemala	2018	<i>Ceiba pentandra</i>	ceiba	0 ^R	2701
Guyana	2015	<i>Catostemma commune</i>	baromalli	4	495
Guyana	2015	<i>Swartzia</i> spp.	wamara	0 ^R	467
Guyana	2016	<i>Catostemma commune</i>	baromalli	1 ^I	700
Guyana	2017	<i>Catostemma commune</i>	baromalli	2 ^I	664
Guyana	2017	<i>Chlorocardium rodiei</i>	greenheart	0 ^R	594
Mexique	2017	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^R	1567
Mexique	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti		
Mexique	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Mexique	2017	<i>Terminalia superba</i>	limba		
Mexique	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Mexique	2017	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	obeche		
Mexique	2017	<i>Aucoumea klainea</i>	okoumé		
Mexique	2017	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de para		
Mexique	2017	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de Rio		
Mexique	2017	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
Mexique	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Mexique	2017	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Mexique	2017	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
Mexique	2017	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
CONSOMMATEURS					
Asie-Pacifique					
Nouvelle-Zélande	2015	44.12.31.01.19	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	592
Nouvelle-Zélande	2015	44.12.31.09.29		0 ^R	961
Nouvelle-Zélande	2015	44.12.31.09.39		0 ^R	33
Nouvelle-Zélande	2015	44.12.94.01.39		0 ^R	100
Nouvelle-Zélande	2015	44.12.99.01.39		0 ^R	1724
Nouvelle-Zélande	2015	44.12.99.09.19		0 ^R	289
Nouvelle-Zélande	2015	44.12.99.35.19		0 ^R	3474
Nouvelle-Zélande	2015	44.12.99.45.19		0 ^R	771
Nouvelle-Zélande	2016	44.12.31.01.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	399
Nouvelle-Zélande	2016	44.12.31.01.19		0 ^R	1006
Nouvelle-Zélande	2016	44.12.31.09.29		0 ^R	1026
Nouvelle-Zélande	2016	44.12.31.09.39		0 ^R	625
Nouvelle-Zélande	2016	44.12.99.01.39		0 ^R	1152
Nouvelle-Zélande	2016	44.12.99.09.19		0 ^R	545
Nouvelle-Zélande	2016	44.12.99.35.19		0 ^R	693
Nouvelle-Zélande	2016	44.12.99.45.19		0 ^R	758

Tableau 3-2-d. Principaux contreplaqués d'essences tropicales exportés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
EU					
Allemagne	2015	44.12.31.10	(voir notes d'accompagnement)	2	1678
Allemagne	2015	44.12.31.90		25	1319
Allemagne	2016	44.12.31.10	(voir notes d'accompagnement)	1	1409
Allemagne	2016	44.12.31.90		29	1381
Estonie	2015	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^R	841
Estonie	2015	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti		
Estonie	2015	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Estonie	2015	<i>Terminalia superba</i>	limba		
Estonie	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Estonie	2015	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	obeche		
Estonie	2015	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé		
Estonie	2015	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de para		
Estonie	2015	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de Rio		
Estonie	2015	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
Estonie	2015	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Estonie	2015	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Estonie	2015	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
Estonie	2015	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Estonie	2016	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique		
Estonie	2016	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti		
Estonie	2016	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Estonie	2016	<i>Terminalia superba</i>	limba		
Estonie	2016	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Estonie	2016	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	obeche		
Estonie	2016	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé		
Estonie	2016	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de para		
Estonie	2016	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de Rio		
Estonie	2016	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
Estonie	2016	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Estonie	2016	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Estonie	2016	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
Estonie	2016	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Estonie	2017	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^R	579
Estonie	2017	<i>Shorea</i> spp.	dark red meranti		
Estonie	2017	<i>Shorea</i> spp.	light red meranti		
Estonie	2017	<i>Terminalia superba</i>	limba		
Estonie	2017	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Estonie	2017	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	obeche		
Estonie	2017	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé		
Estonie	2017	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de para		
Estonie	2017	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de Rio		
Estonie	2017	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
Estonie	2017	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	sapelli		
Estonie	2017	<i>Entandrophragma utile</i>	sipo		
Estonie	2017	<i>Dialianthera</i> spp.	virola		
Estonie	2017	<i>Parashorea</i> spp., <i>Pentacme</i> spp.	white lauan		
Finlande	2016	44.12.31.90	(voir notes d'accompagnement)		
Lettonie	2015	<i>Khaya</i> spp.	acajou d'Afrique	0 ^R	184
Lettonie	2015	<i>Terminalia superba</i>	limba		
Lettonie	2015	<i>Swietenia</i> spp.	mahogany		
Lettonie	2015	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	obeche		
Lettonie	2015	<i>Aucouméa klainéa</i>	okoumé		
Lettonie	2015	<i>Dalbergia spruceana</i>	palissandre de para		
Lettonie	2015	<i>Dalbergia decipularis</i>	palissandre de rose		
Pologne	2015	44.12.31.10	(voir notes d'accompagnement)	2	605
Pologne	2015	44.12.32.90			
Pologne	2016	44.12.31	(voir notes d'accompagnement)	1	657
Pologne	2016	44.12.32.90			
Pologne	2016	44.12.99.50			
Pologne	2017	44.12.31	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	815
Pologne	2017	44.12.99.50		0 ^R	1959
Rep. tchèque	2015	44.12.31.10/90	(voir notes d'accompagnement)	1	1006

APDE3

T3-2-d

Tableau 3-2-d. Principaux contreplaqués d'essences tropicales exportés par les membres de l'OIBT

Pays	Année	Nom latin ou Code HS	Nom pilote/Nom local	Volume 1000 m ³	Prix moyen \$/m ³
Slovénie	2015	44.12.31.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1493
Slovénie	2015	44.12.31.90		0 ^R	3449
Slovénie	2015	44.12.32.90		0 ^R	1930
Slovénie	2015	44.12.99.50		0 ^R	940
Slovénie	2016	44.12.31.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1437
Slovénie	2016	44.12.31.90		0 ^R	826
Slovénie	2016	44.12.32.90		0 ^R	803
Slovénie	2016	44.12.99.50		0 ^R	342
Slovénie	2017	44.12.31.10	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	955
Slovénie	2017	44.12.31.90		0 ^R	2880
Slovénie	2017	44.12.99.50		0 ^R	1251
<u>Europe hors UE</u>					
Norvège	2015	44.12.31.01	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	1406
Norvège	2015	44.12.31.09		0 ^{RI}	5038
Norvège	2015	44.12.99.01		0 ^R	5999
Norvège	2016	44.12.31.01	(voir notes d'accompagnement)	0 ^R	634
Norvège	2016	44.12.31.09		0 ^{RI}	220
Norvège	2016	44.12.94.01		0 ^R	817
Norvège	2016	44.12.99.01		0 ^R	726

Note explicative

La présente note contient la ventilation des espèces apparaissant dans les diverses sous-positions du chapitre 44 de la nomenclature dite «Système harmonisé» (SH) de classification douanière (SH 92, SH 96, SH 02, SH 07 et SH 12). Il ne s'agit pas de la liste exhaustive de la nomenclature SH, mais elle fournit une clé pour les pays de l'appendice 3 qui ont communiqué leurs chiffres du commerce de certaines espèces en référence à cette nomenclature (Allemagne, États-Unis d'Amérique, Indonésie, Finlande, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, République tchèque et Slovénie). On notera que les terminaisons des références SH au-delà de six chiffres sont spécifiques à certains pays ou régions, et que la même espèce peut donc figurer sous plus d'une référence dans la liste dès lors que plusieurs pays la cataloguent différemment. Certains pays ont communiqué des codes SH à 10 ou 8 chiffres sans explication; prière de se reporter au code à 8 ou 6 chiffres correspondant.

HS Code	Désignation
4403	Bois tropicaux bruts, même écorcés, désaubierés ou grossièrement équarris (OIBT: Grumes)
44.03.41-48	Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau.
44.03.49	Autres, de bois tropicaux.
44.03.49.00.10	Keruing, kapur, teck, jongkong, jelutong et kempas.
44.03.49.00.17	Okoumé, obéché, sapelli, sipo, acajou d'Afrique, makoré et iroko.
44.03.49.00.33	Bois tropicaux; merbau (kwila), bruts, même écorcés, désaubierés ou grossièrement équarris, non traités.
44.03.49.00.49	Bois tropicaux; tel que spécifié dans la note 2 de sous-position du chapitre 44.
44.03.49.10	Acajou d'Afrique, iroko et sapelli.
44.03.49.35	Okoumé et sipo.
44.03.49.95	Autres bois tropicaux.
44.03.99	Autres.
44.03.99.30	Eucalyptus.
4407	Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou assemblés en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm. (OIBT: sciages)
44.07.21	Mahogany (<i>Swietenia</i> spp.).
44.07.21.10	Mahogany (<i>Swietenia</i> spp.), poncés, assemblés en bout, même rabotés ou poncés.
44.07.21.12.10	Mahogany (<i>Swietenia</i> spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, équarris, structurels, d'une épaisseur excédant 6 mm.
44.07.21.12.15	Mahogany (<i>Swietenia</i> spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, (non équarris ou structurels), d'une épaisseur excédant 6 mm.
44.07.21.90	Mahogany (<i>Swietenia</i> spp.), autres.
44.07.21.91	Mahogany (<i>Swietenia</i> spp.), rabotés.
44.07.21.95.00	Mahogany (<i>Swietenia</i> spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, (non rabotés, poncés ou assemblés en bout), d'une épaisseur excédant 6 mm.
44.07.21.99	Mahogany (<i>Swietenia</i> spp.), autres.
44.07.22	Virola, imbuia et balsa.
44.07.22.10	Virola, imbuia et balsa, assemblés en bout, même rabotés ou poncés.
44.07.22.12.10	Virola, imbuia et balsa, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, équarris, structurels, d'une épaisseur excédant 6 mm.
44.07.22.12.15	Virola, imbuia et balsa, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, (non équarris ou structurels), d'une épaisseur excédant 6 mm.
44.07.22.25.00	Virola, imbuia et balsa, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, poncés ou assemblés en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm.
44.07.22.90	Virola, imbuia et balsa, autres.
44.07.22.91	Virola, imbuia et balsa, autres.
44.07.22.95.00	Virola, imbuia et balsa, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, (non rabotés, poncés ou assemblés en bout) d'une épaisseur excédant 6 mm.
44.07.22.99	Virola, imbuia et balsa, autres.
44.07.25	Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau.
44.07.25.10	Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, assemblés en bout, même rabotés ou poncés.
44.07.25.11	Dark red meranti ou light red meranti, rabotés, poncés ou assemblés en bout.
44.07.25.21	Meranti bakau, rabotés, poncés ou assemblés en bout.
44.07.25.30	Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, rabotés.
44.07.25.50	Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, poncés.
44.07.25.90	Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, autres.

APDE3

T3-2-d
E Note

- 44.07.26 White lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti et alan.**
- 44.07.26.10 White lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti et alan, assemblés en bout, même rabotés ou poncés.
- 44.07.26.99 White lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti et alan, autres.
- 44.07.27 Sapelli.**
- 44.07.27.01.10 Sapelli, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, équarris, structurels, d'une épaisseur excédant 6 mm.
- 44.07.27.01.19 Sapelli, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés (non équarris ou structurels), d'une épaisseur excédant 6 mm.
- 44.07.27.19.00 Bois tropicaux; sapelli, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, (non rabotés ni poncés ou assemblés en bout), d'une épaisseur supérieure à 6 mm.
- 44.07.27.91 Sapelli, rabotés.
- 44.07.27.99 Sapelli, autres.
- 44.07.28 Iroko.**
- 44.07.28.01.10 Iroko, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, équarris, structurels, d'une épaisseur excédant 6 mm.
- 44.07.28.19.00 Iroko, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, (non rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout), d'une épaisseur excédant 6 mm.
- 44.07.28.91 Iroko, rabotés.
- 44.07.28.99 Iroko, autres.
- 44.07.29 Bois, tropicaux spécifiés dans la note 2 de sous-position du chapitre 44.**
- 44.07.29.10.10 Merbau (kwila), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, équarris, structurels, d'une épaisseur excédant 6 mm.
- 44.07.29.10.19 Bois tropicaux; keruing, kapur, teak, jongkong, jelutong et kempas, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, équarris, structurels, d'une épaisseur supérieure à 6mm.
- 44.07.29.10.27 Merbau (kwila), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, (non équarris ou structurels), d'une épaisseur excédant 6 mm.
- 44.07.29.10.39 Keruing, kapur, teak, jongkong, jelutong et kempas, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, (non équarris ou structurels), d'une épaisseur excédant 6 mm.
- 44.07.29.11 Jelutong (*Dyera* spp.), rabotés, poncés ou assemblés en bout.
- 44.07.29.15 Autres, assemblés en bout, même rabotés ou poncés.
- 44.07.29.20 Palissandre de Para, palissandre de Rio et palissandre de rose.
- 44.07.29.21 Kapur, rabotés, poncés ou assemblés en bout.
- 44.07.29.25 Autres.
- 44.07.29.30.01 Kempas (*Koompassia* spp.).
- 44.07.29.30.09 Bois, tropicaux spécifiés dans la note 2 de sous-position du chapitre 44.
- 44.07.29.31 Kempas (*Koompassia* spp.), rabotés, poncés ou assemblés en bout.
- 44.07.29.40.10 Keruing, kapur, teak, jongkong, jelutong et kempas, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, poncés ou assemblés en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm.
- 44.07.29.41 Keruing (*Dipterocarpus* spp.), rabotés, poncés ou assemblés en bout.
- 44.07.29.45 Palissandre de Para, palissandre de Rio et palissandre de rose, poncés.
- 44.07.29.60 Palissandre de Para, palissandre de Rio et palissandre de Rose, autres.
- 44.07.29.61 Teak (*Tectona* spp.), rabotés, poncés ou assemblés en bout.
- 44.07.29.71 Autres, rabotés, poncés ou assemblés en bout.
- 44.07.29.83 Palissandre de Para, palissandre de Rio et palissandre de rose, rabotés.
- 44.07.29.85 Palissandre de Para, palissandre de Rio et palissandre de rose, poncés.
- 44.07.29.90.10 Keruing, kapur, teak, jongkong, jelutong et kempas, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, autres que rabotés, poncés ou assemblés en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm.
- 44.07.29.90.15 Okoumé, obéché, sipo, acajou d'Afrique, makoré, tiama, ilomba, mansonia, dibetou, limba, azobé, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, autres que rabotés, poncés ou assemblés en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm.
- 44.07.29.90.19 Merbau (kwila), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés, poncés ou assemblés en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm.
- 44.07.29.90.39 Bois, tropicaux spécifiés dans la note 2 de sous-position du chapitre 44.
- 44.07.29.91 Jongkong (*Dactylocladus* spp.) et merbau (*Intsia* spp.), rabotés, poncés ou assemblés en bout.
- 44.07.29.92 Jongkong (*Dactylocladus* spp.) et merbau (*Intsia* spp.), autres.
- 44.07.29.94 Albizia (*Paraserianthes falcataria*), rabotés, poncés ou assemblés en bout.

- 44.07.29.95 Autres essences tropicales, autres.
- 44.07.29.96 Autres bois tropicaux, rabotés; assemblés en bout, même rabotés ou poncés.
- 44.07.29.97 Autres bois tropicaux, autres, poncés.
- 44.07.29.98 Autres bois tropicaux, autres, autres.
- 44.07.29.99.10-90 Autres.

44.07.91 De chêne (*Quercus* spp.).

- 44.07.91.10 De chêne (*Quercus* spp.), rabotés, poncés ou assemblés en bout.
- 44.07.91.90 De chêne (*Quercus* spp.), autres.

44.07.99 Other.

- 44.07.99.20 Autres, rabotés; assemblés en bout, même rabotés ou poncés.
- 44.07.99.96 Autres, autres.

4408 Feuilles de placage ou feuilles pour contreplaqués (même assemblées bord à bord) et autres bois tropicaux sciés longitudinalement, tranchés ou collés par jointure digitale, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm. (OIBT: placages)

44.08.31 Dark Red Meranti, light red meranti et meranti bakau.

- 44.08.31.10 Feuilles pour contre-plaqués.
- 44.08.31.11 Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, assemblés en bout, même rabotés ou poncés.
- 44.08.31.21 Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, rabotés.
- 44.08.31.25 Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, poncés.
- 44.08.31.30 Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, autres.
- 44.08.31.90 Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, autres.
- 44.08.31.90.39 Dark red meranti, light red meranti, feuilles pour placage ou contreplaqué, autres bois sciés longitudinalement, tranchés, non rabotés, d'une épaisseur supérieure à 1 mm mais ne dépassant pas 6 mm.

44.08.39 Acajou d'Afrique, limba, mahogany (*Swietenia* spp.), obéché, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de rose, sapelli, sipo, virola et white lauan.

- 44.08.39.01.00 Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau.
- 44.08.39.10 Feuilles de placage renforcées.
- 44.08.39.10.29 Bois, tropicaux spécifiés dans la note 2 de sous-position du chapitre 44.
- 44.08.39.15 Acajou d'Afrique, limba, mahogany (*Swietenia* spp.), obéché, okoumé, palissandre de para, palissandre de Rio, palissandre de rose, sapelli, sipo, virola et white lauan, poncés; assemblés en bout, même rabotés ou poncés.
- 44.08.39.21 Acajou d'Afrique, limba, mahogany (*Swietenia* spp.), obéché, okoumé, palissandre de para, palissandre de Rio, palissandre de rose, sapelli, sipo, virola et white Lauan, rabotés.
- 44.08.39.30 Acajou d'Afrique, limba, mahogany (*Swietenia* spp.), obéché, okoumé, palissandre de para, palissandre de Rio, palissandre de rose, sapelli, sipo, virola et white Lauan, autres.
- 44.08.39.31 Acajou d'Afrique, limba, mahogany (*Swietenia* spp.), obéché, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, sapelli, sipo, virola et white lauan.
- 44.08.39.55 Autres.
- 44.08.39.70 Autres.
- 44.08.39.85 Autres, autres.
- 44.08.39.90 Autres, autres.
- 44.08.39.90.09 White lauan, sipo, limba, okoumé, obéché, acajou d'Afrique, sapelli, mahogany (*Swietenia* spp.), feuilles pour placage ou contreplaqué, autres bois sciés longitudinalement, tranchés, non rabotés, d'une épaisseur égale ou inférieure à 1 mm.
- 44.08.39.90.29 White lauan, sipo, limba, okoumé, obéché, acajou d'Afrique, Sapelli, mahogany (*Swietenia* spp.), feuilles pour placage ou contreplaqué, autres bois sciés longitudinalement, tranchés, non rabotés, d'une épaisseur supérieure à 1 mm mais ne dépassant pas 6 mm.
- 44.08.39.90.59 Bois, tropicaux spécifiés dans la note 2 de sous-position du chapitre 44, non exclusivement spécifiés au point n° 4408.3, feuilles pour placage ou contreplaqué, autres bois sciés longitudinalement, tranchés, déroulés, non rabotés, d'une épaisseur égale ou inférieure à 1 mm.
- 44.08.39.90.61 Bois, tropicaux spécifiés dans la note 2 de sous-position du chapitre 44, non exclusivement spécifiés au point n° 4408.3, feuilles pour placage ou contreplaqué, autres bois sciés longitudinalement, tranchés, non rabotés, d'une épaisseur égale ou inférieure à 1 mm.
- 44.08.39.90.63 Bois, tropicaux, spécifiés dans la note 2 de sous-position du chapitre 44, non exclusivement spécifiés au point n° 4408.3, feuilles de placages ou feuilles pour contreplaqués, autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, gyrodéroulés, non rabotés, d'une épaisseur supérieure à 1 mm mais ne dépassant pas 6 mm.

44.08.39.90.69 Bois, tropicaux, spécifiés dans la note 2 de sous-position du chapitre 44, non exclusivement spécifiés au point n° 4408.3, feuilles de placages ou feuilles pour contreplaqués, autres bois sciés longitudinalement, tranchés, non rabotés, d'une épaisseur supérieure à 1 mm mais ne dépassant pas 6 mm.

44.08.39.95 Autres, d'une épaisseur supérieure à 1 mm.

44.08.90 Autres.

44.08.90.02.01 Baboen, palissandre du Brésil, bois de rose femelle, feuilles de placage ou feuilles pour contreplaqués, autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur ne dépassant pas 6 mm.

44.08.90.08.39 Bois durs tropicaux, non exclusivement spécifiés au point n° 4408, feuilles de placage ou feuilles pour contreplaqués, autres bois sciés longitudinalement, tranchés, non rabotés, d'une épaisseur ne dépassant pas 1 mm.

44.08.90.08.41 Bois durs tropicaux, non exclusivement spécifiés au point n° 4408, feuilles de placage ou feuilles pour contreplaqués, autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, gyrodéroulés, non rabotés, d'une épaisseur supérieure à 1 mm mais ne dépassant pas 6 mm.

44.08.90.08.49 Bois durs tropicaux, non classés ailleurs au point n° 4408, feuilles de placage ou feuilles pour contreplaqués, autres bois sciés longitudinalement, tranchés, non rabotés, d'une épaisseur supérieure à 1 mm mais ne dépassant pas 6 mm.

4412	Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés similaires. (OIBT: contreplaqués)
-------------	---

44.12.31 Ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux.

44.12.31.01 Panneaux muraux.

44.12.31.01.19 Contreplaqués; consistant exclusivement de feuilles de bois (autres qu'en bambou) d'une épaisseur individuelle inférieure ou égale à 6 mm, avec au moins un pli extérieur en dark ou light red meranti, white lauan, sipo, sapelli, limba, okoumé, obéché, mahogany ou acajou d'Afrique, non revêtus ni plaqués.

44.12.31.05.20 Contreplaqués ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux, ayant un pli de face en bouleau (*Betula* spp.). Panneaux dont aucune dimension n'excède 3,6 mm d'épaisseur, 1,2 m en largeur et 2,2 m en longueur.

44.12.31.09 Autres.

44.12.31.09.29 Contreplaqués, spécifiés dans la note 2 de sous-position du présent chapitre, consistant uniquement de feuilles de bois (autres qu'en bambou), d'une épaisseur individuelle inférieure ou égale à 6 mm, avec au moins un pli extérieur en bois tropical, non exclusivement spécifiés au point 44.12.31.09, revêtus, y compris plaqués.

44.12.31.09.39 Contreplaqués, spécifiés dans la note 2 de sous-position du présent chapitre, consistant uniquement de feuilles de bois (autres qu'en bambou), d'une épaisseur individuelle inférieure ou égale à 6 mm, avec au moins un pli extérieur en bois tropical, non exclusivement spécifiés au point 44.12.31.09, non revêtus ni plaqués.

44.12.31.10 De acajou d'Afrique, dark red meranti, light red meranti, limba, mahogany (*Swietenia* spp.), obéché, okoumé, palissandre de para, palissandre de Rio, palissandre de rose, sapelli, sipo, virola ou white lauan.

44.12.31.40.40 Avec un pli de parement en mahogany (*Swietenia* spp. ou *Khaya* spp.).

44.12.31.40.60 Autres: non revêtus.

44.12.31.40.70 Autres, autres.

44.12.31.60.00 D'une épaisseur inférieure à 15 mm mais d'au moins 12 mm.

44.12.31.90 Autres.

44.12.32 Autres, ayant au moins un pli extérieur en bois autre que de conifères.

44.12.32.90 Other.

44.12.39 Autres, ayant les deux plis extérieurs en bois de conifères.

44.12.94 À âme panneautée, lattée ou lamellée.

44.12.94.01 Ayant au moins un pli en bois tropicaux.

44.12.94.01.39 Contreplaqués à âme panneautée, lattée ou lamellée spécifiés dans la note 2 de sous-position, avec au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, avec au moins un pli en bois tropical, non exclusivement spécifiés au point 44.12.94.01 chaque pli d'une épaisseur supérieure à 6 mm, non revêtus ni plaqués.

44.12.94.09.19 Contreplaqués à âme panneautée, lattée ou lamellée, spécifiés dans la note 2 de sous-position, avec au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, avec au moins un pli en bois tropical, non exclusivement spécifiés au point 44.12.94.09, autres que ceux dont chaque pli individuel a une épaisseur supérieure à 6 mm.

- 44.12.99.01 Okoumé.
 - 44.12.99.01.39 Bois contreplaqués, bois plaqués et bois stratifiés similaires non exclusivement spécifiés à la position 44.12, avec au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, avec au moins un pli en bois tropicaux, non exclusivement spécifiés au point 44.12.99.01, chaque pli ayant une épaisseur supérieure à 6 mm, non revêtus ni plaqués.
 - 44.12.99.09.19 Bois contreplaqués, bois plaqués et bois stratifiés similaires, non exclusivement spécifiés à la position 44.12, avec au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, avec au moins un pli en bois tropical, non exclusivement spécifiés au point 44.12.99.09, autres que ceux dont chaque pli individuel a une épaisseur supérieure à 6 mm.
- 44.12.99.10 Ayant au moins une face revêtue de plastique.
 - 44.12.99.35.19 Bois contreplaqués, bois plaqués et bois stratifiés similaires, non exclusivement spécifiés à la position 44.12, (ne comportant aucun pli extérieur en bois autres que de conifères), avec au moins un pli en bois tropical, non exclusivement spécifiés au point 44.12.99.35, et avec au moins une couche en panneaux de particules.
 - 44.12.99.39.39 Bois contreplaqués et autres bois stratifiés similaires, non exclusivement spécifiés à la position 44.12, (ne comportant aucun pli extérieur en bois autres que de conifères), avec au moins un pli en bois tropical, non exclusivement spécifiés au point 44.12.99.39, (ne comportant aucune couche de panneaux de particules), chaque pli individuel d'une épaisseur supérieure à 6 mm, non revêtus ni plaqués.
 - 44.12.99.45.11 Contreplaqués et bois stratifiés similaires, non exclusivement spécifiés à la position 44.12, (ne comportant aucun pli extérieur en bois autres que de conifères), avec au moins un pli en merbau (kwila), (ne comportant aucune couche de panneaux de particules), autres que ceux dont chaque pli individuel a une épaisseur supérieure à 6 mm.
 - 44.12.99.45.19 Contreplaqués et bois stratifiés similaires, non exclusivement spécifiés à la position 44.12, (ne comportant aucun pli extérieur en bois autres que de conifères) avec au moins un pli en bois tropicaux non exclusivement spécifiés au point 44.12.99.45, (ne comportant aucune couche de panneaux de particules), autres que ceux dont chaque pli individuel a une épaisseur supérieure à 6 mm.
- 44.12.99.50 Autres, autres.
- 44.12.99.90 Autres.

APPENDICE 4

Indices des prix des principaux bois tropicaux et de certains produits de résineux concurrents

4-1. Indices des prix des bois ronds industriels tropicaux.....	204
4-2. Indices des prix des sciages tropicaux.....	206
4-3. Indices des prix des contreplaqués tropicaux.....	207
4-4. Indices des prix des sciages et contreplaqués de résineux tropicaux.....	208

N.B.: Les valeurs/prix d'exportation s'entendent FOB; les valeurs d'importation s'entendent CIF, sauf mention contraire. Les données présentées dans ces figures reposent sur les données disponibles auprès du Service d'information sur le marché (MIS) de l'OIBT et d'autres sources. Sachant que le MIS de l'OIBT avait été interrompu sur l'ensemble de l'année 2012 pour des raisons budgétaires, des données peuvent ne pas être disponibles pour d'autres périodes en raison de circonstances indépendantes de la volonté de l'OIBT. Les périodes pour lesquelles aucune donnée n'a été recueillie et aucune autre source n'a pu être identifiée ont été laissées en blanc.

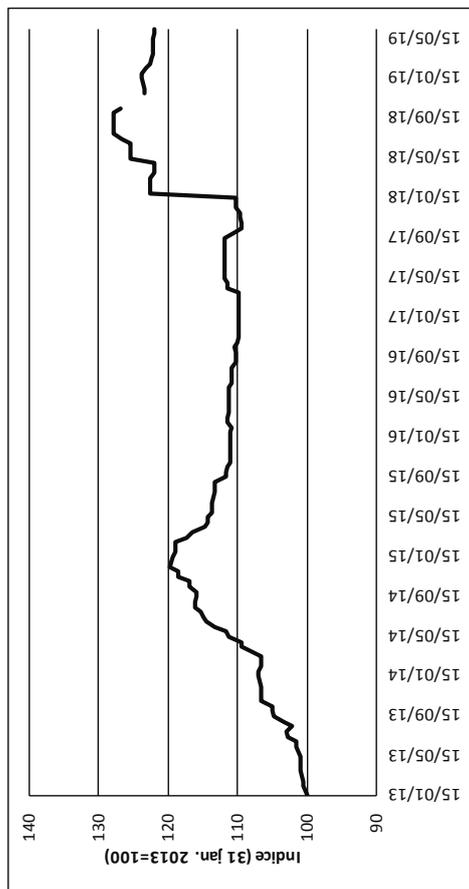
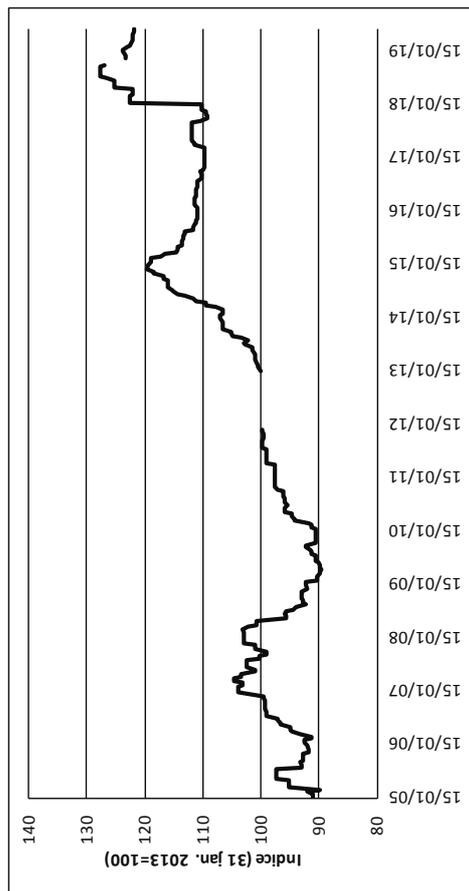
Appendice 4

4-1. Indices des prix des bois ronds industriels tropicaux

4-1-a. Indice des prix moyens d'exportation des bois ronds industriels ouest-africains*

Cet indice repose sur les prix nominaux/m³ bimensuels en euros des grumes des essences suivantes: acajou, ayous, azobe, belli, bibolo, dibétou, ekki, iroko, kaha, n'gollon, obeche, okan, okoume, maobi, movingui, nioue, padouk, sapèle, sipo, tali, utile et wawa (classes loyale Merchant/B/BC/C).

Source: Rapport de l'OIBT sur le marché des bois tropicaux (TTMR).

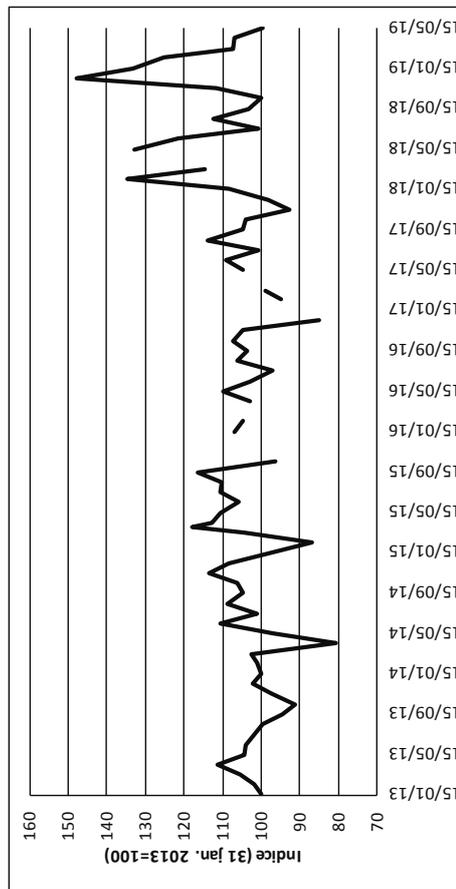
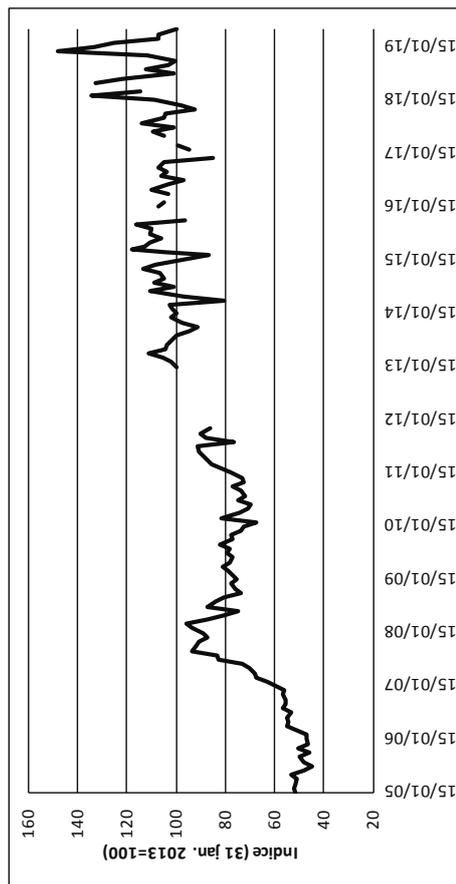


* Les données sur les prix ne sont pas disponibles pour la période du 15 janvier 2012 au 15 janvier 2013 en raison de la suspension du TTMR pendant 2012.

4-1-b. Indice des prix moyens d'exportation des bois ronds industriels de teck du Myanmar*

L'indice repose sur les prix nominaux bimensuels en dollars EU par tonne Hoppus de grumes de teck (classes de sciages SG-1, SG-2, SG-4, SG-5, SG-6 et SG-7).

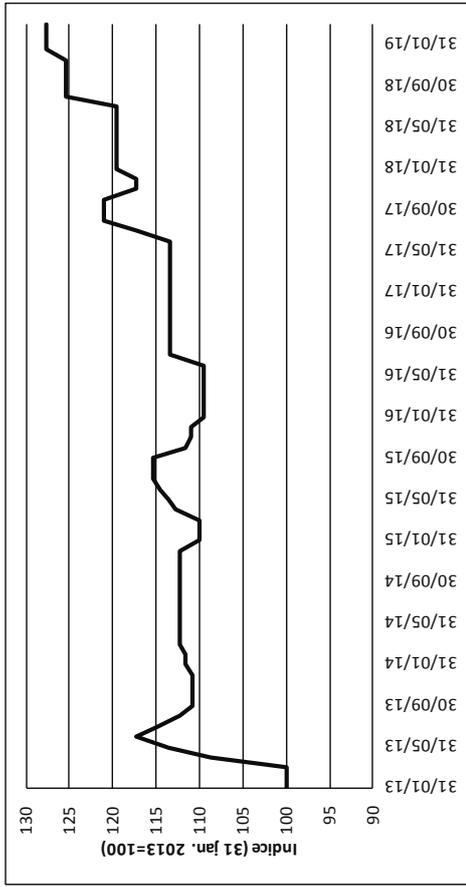
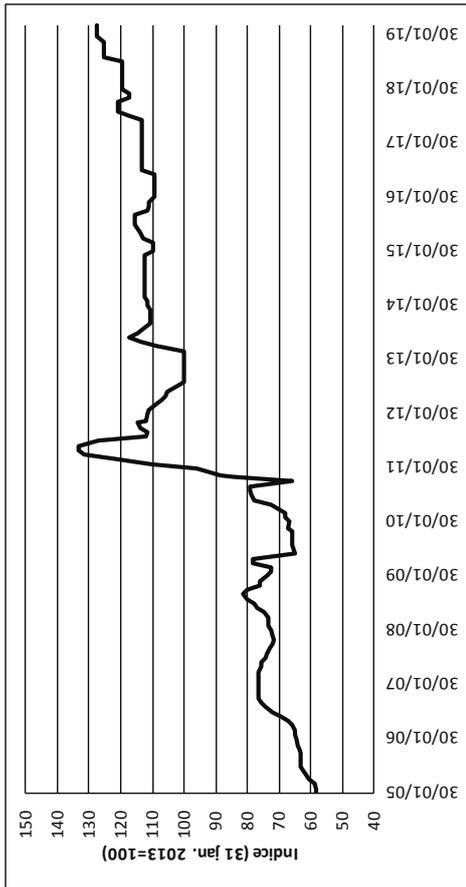
Source: Rapport de l'OIBT sur le marché des bois tropicaux (TTMR).



* Les données sur les prix ne sont pas disponibles pour la période du 15 janvier 2012 au 15 janvier 2013 en raison de la suspension du TTMR pendant 2012.

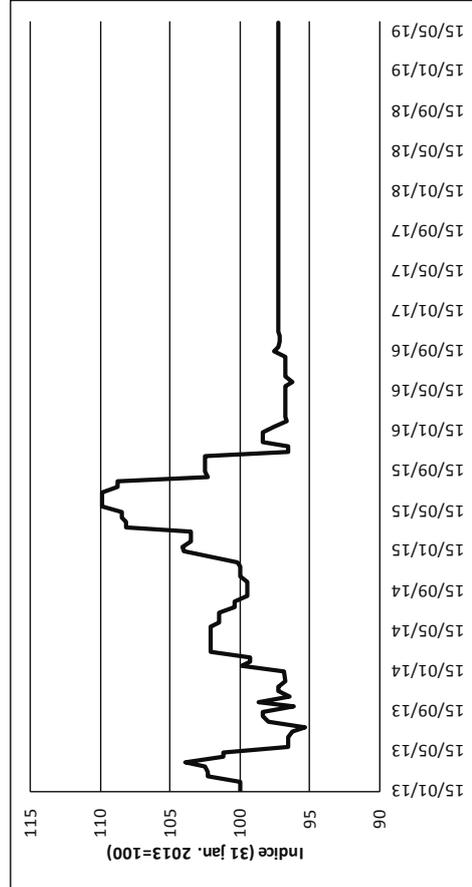
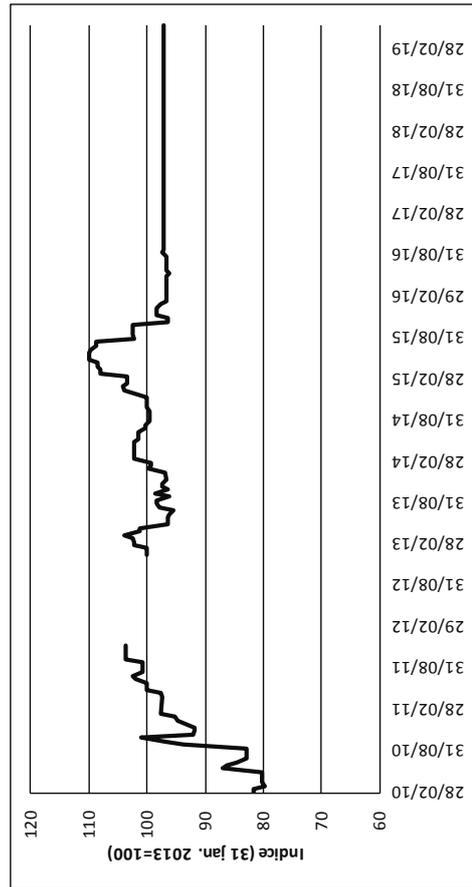
4-1-c. Indice des prix moyens d'importation au Japon des bois ronds industriels de meranti et de keruing

L'indice repose sur les prix nominaux/m³ FOB bimensuels en dollars EU des grumes de meranti de diamètres petits et moyens (classes SQ & supérieures) et des grumes de keruing (classes MQ & supérieures).
Source: Japan Lumber Reports.



4-1-d. Indice des prix moyens d'importation en Inde des produits bois primaires de teck*

L'indice repose sur les prix nominaux/m³ bimensuels en dollars EU des grumes de teck que l'Inde importe de 25 pays.
Source: Rapport de l'OIBT sur le marché des bois tropicaux (TTMR).

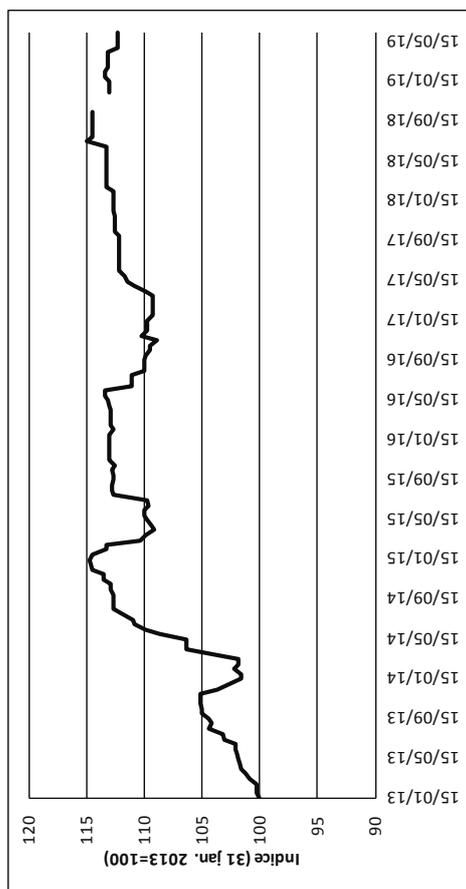
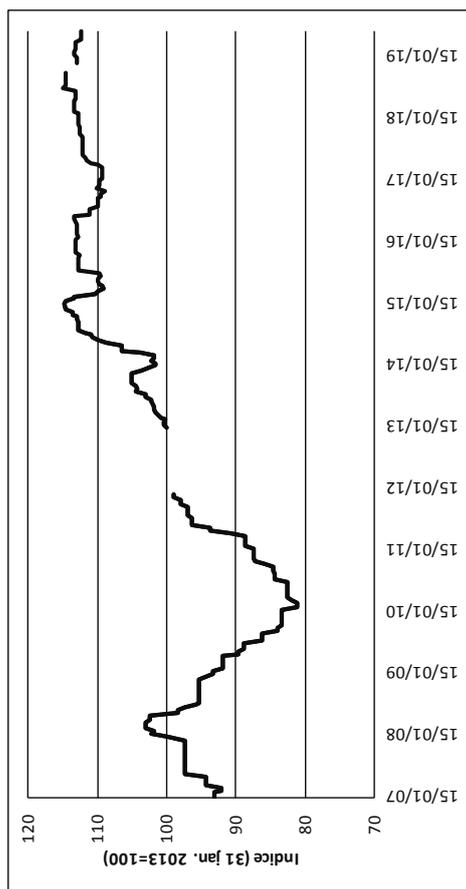


* Les données sur les prix ne sont pas disponibles pour la période du 15 janvier 2012 au 15 janvier 2013 en raison de la suspension du TTMR pendant 2012.

4-2. Indices des prix des sciages tropicaux

4-2-a. Indice des prix moyens d'exportation des sciages ouest-africains*

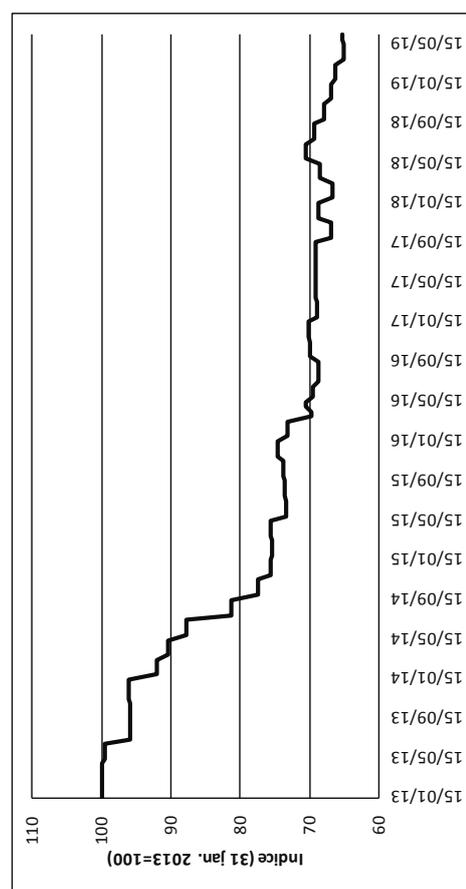
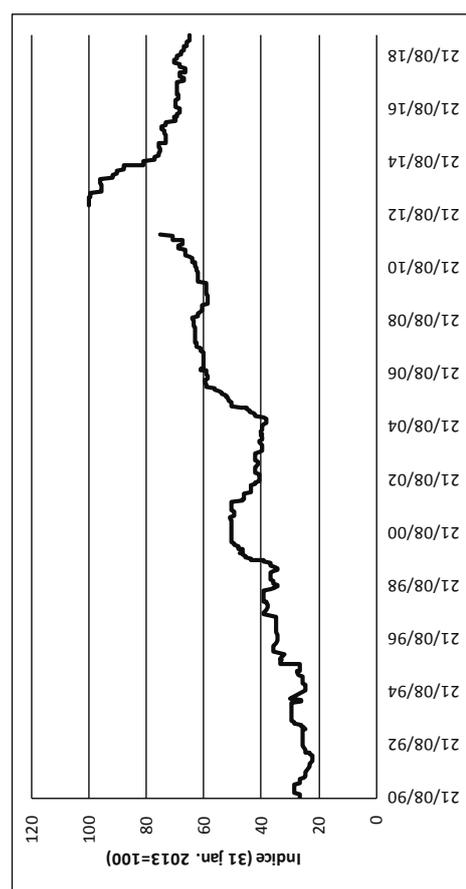
L'indice repose sur les prix nominaux/m³ bimensuels en euros des sciages des essences suivantes: ayous, bilinga, iroko, moabi, movingui, okoumé, padouk, khaya, sapele et sipo (classes première et seconde).
Source: Rapport de l'OIBT sur le marché des bois tropicaux (TTMR).



* Les données sur les prix ne sont pas disponibles pour la période du 15 janvier 2012 au 15 janvier 2013 en raison de la suspension du TTMR pendant 2012.

4-2-b. Indice des prix moyens d'exportation des sciages brésiliens*

L'indice repose sur les prix nominaux/m³ bimensuels en dollar EU des sciages de jatoba.
Source: Rapport de l'OIBT sur le marché des bois tropicaux (TTMR).

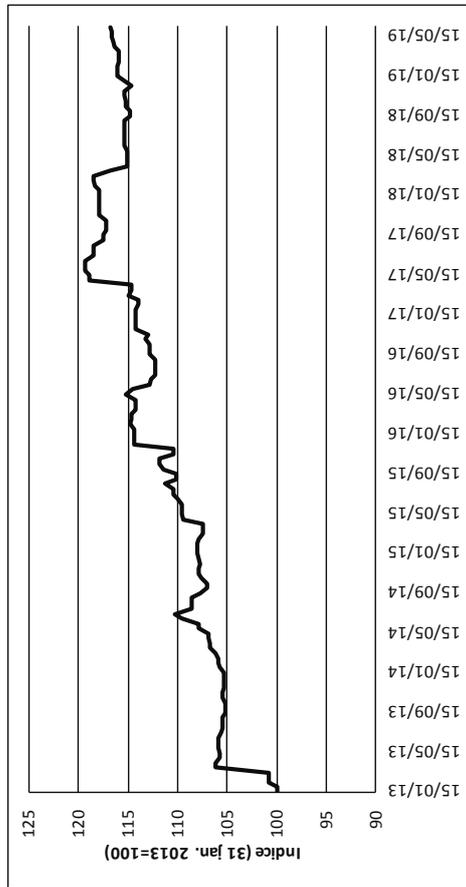
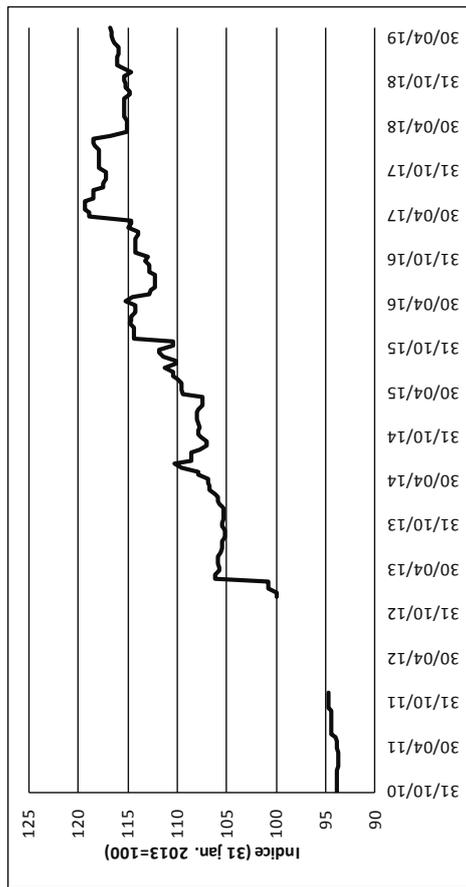


* Les données sur les prix ne sont pas disponibles pour la période du 15 janvier 2012 au 15 janvier 2013 en raison de la suspension du TTMR pendant 2012.

4-3. Indices des prix des contreplaqués tropicaux

4-3-a. Indice des prix moyens d'exportation des contreplaqués ghanéens*

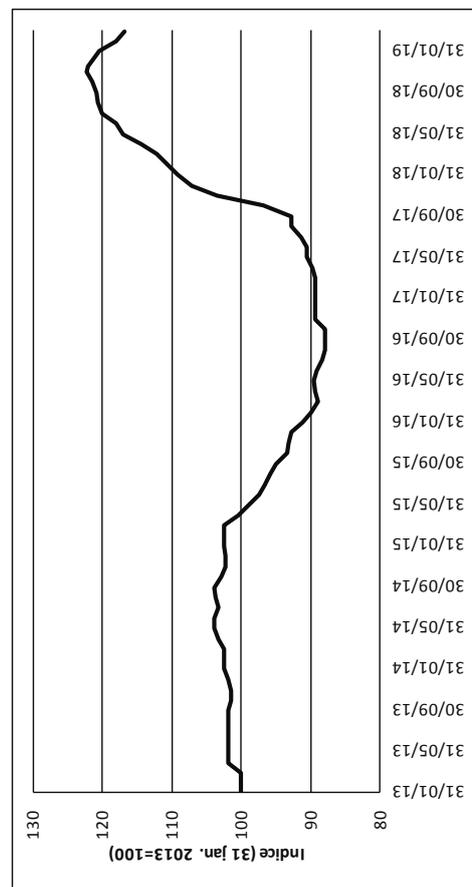
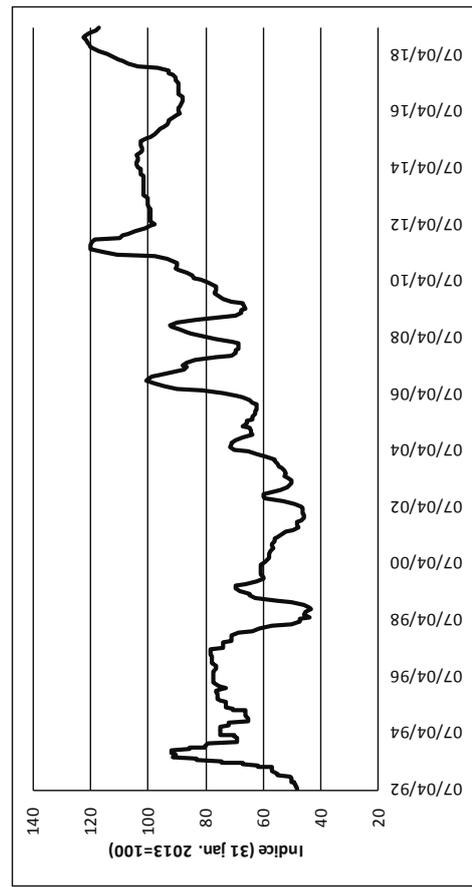
L'indice repose sur les prix nominaux/m³ bimensuels en euros des contreplaqués en ceiba (classes BB/CC, 4/6/9/12/15/18mm), ofram (classes BB/CC, 4/6/9/12/15/18mm) et asanfina (classes BB/CC, 4/6/9/12/15/18mm).
Source: Rapport de l'OIBT sur le marché des bois tropicaux (TTMR).



* Les données sur les prix ne sont pas disponibles pour la période du 15 janvier 2012 au 15 janvier 2013 en raison de la suspension du TTMR pendant 2012.

4-3-b. Indice des prix moyens d'importation au Japon des contreplaqués indonésiens

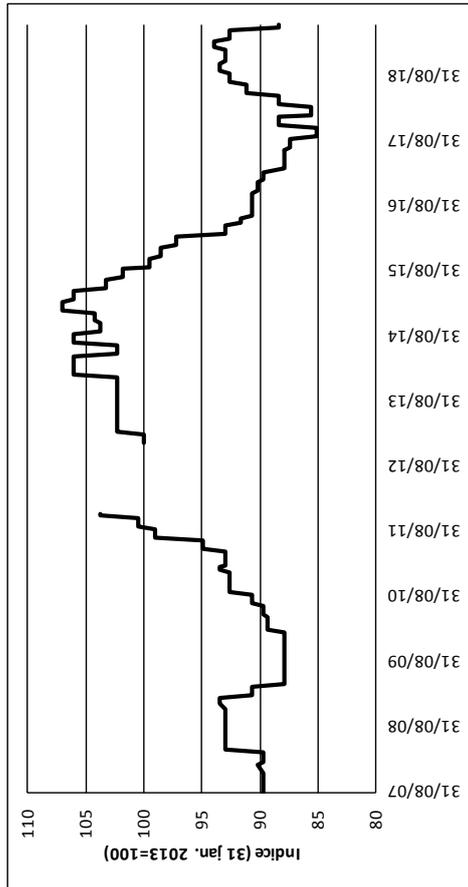
L'indice repose sur les prix nominaux/m³ bimensuels en dollars EU des panneaux de coffrage à béton indonésiens (12 mm 3'x6' JAS C&F), des assises de plancher indonésiennes (3'x6' JAS C&F) et des panneaux minces indonésiens (3'x6' JAS C&F).
Source: Japan Lumber Reports.



4-4. Indices des prix des sciages et contreplaqués de résineux

4-4-a. Indice des prix moyens d'exportation des sciages de pin brésiliens*

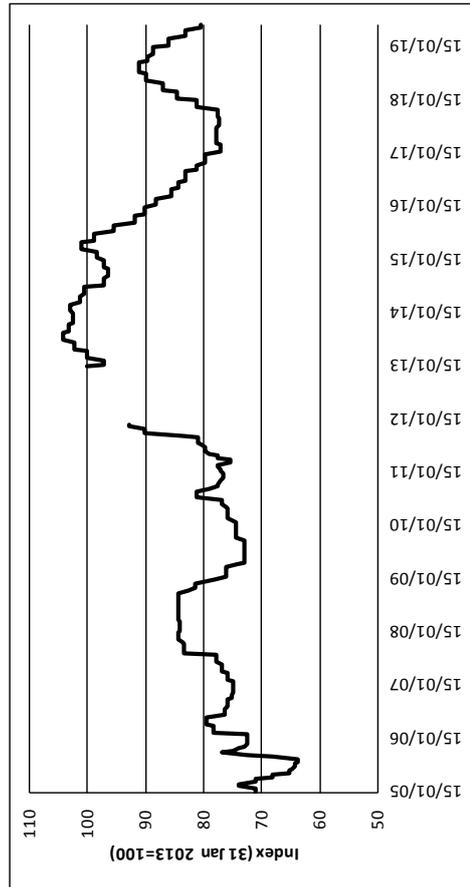
L'indice repose sur les prix nominaux/m³ bimensuels en dollars EU des sciages de pin (séchés en séchoir).
Source: Rapport de l'OIBT sur le marché des bois tropicaux (TTMR).



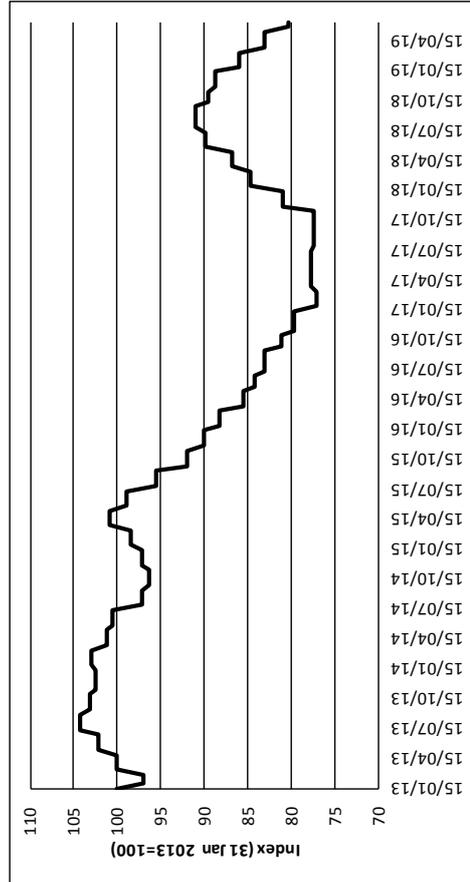
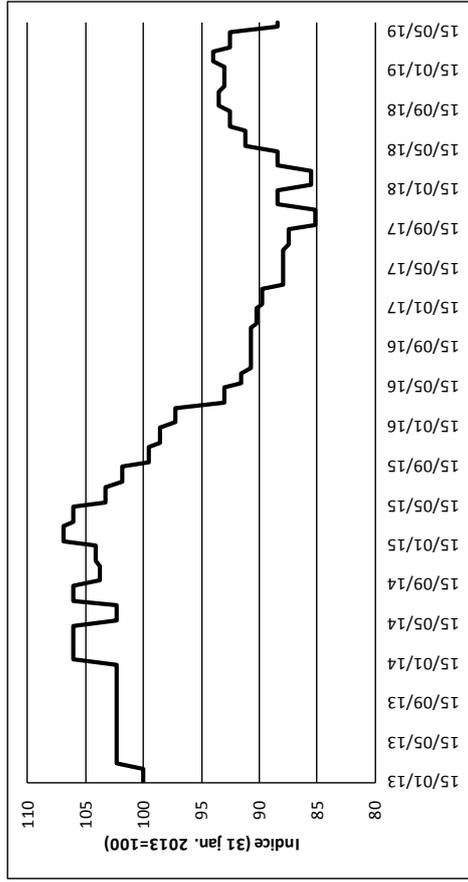
* Les données sur les prix ne sont pas disponibles pour la période du 15 janvier 2012 au 15 janvier 2013 en raison de la suspension du TTMR pendant 2012.

4-4-b. Indice des prix moyens d'exportation des contreplaqués de pin brésiliens*

L'indice repose sur les prix nominaux/m³ bimensuels en dollars EU des contreplaqués de pin de 9mm, 12mm, 15mm et 18mm (classes C/CC, résistants à l'eau et à l'ébullition) exportés vers le marché de l'UE.
Source: Rapport de l'OIBT sur le marché des bois tropicaux (TTMR).



* Les données sur les prix ne sont pas disponibles pour la période du 15 janvier 2012 au 15 janvier 2013 en raison de la suspension du TTMR pendant 2012.



APPENDICE 5

Commerce des produits bois de transformation secondaire, 2011-2018

Table 5-1. Commerce des produits bois de transformation secondaire par les Consommateurs	210
---	------------

Table 5-2. Commerce des produits bois de transformation secondaire par les Producteurs	216
---	------------

N.B. Les valeurs/prix d'exportation s'entendent FOB; les valeurs d'importation s'entendent CIF, sauf mention contraire.

Catégories de PBTS et Classification de la nomenclature commerciale internationale					
Catégorie de PBTS	Description	Classification			
		SITC Rev.4	HS 96/HS 02	HS 07/HS 12	HS 17
Meubles et éléments d'ameublement en bois	- Sièges, non compris ailleurs (n.c.a.), avec cadres en bois,	821.16	9401.61, 9401.69	Idem	Idem
	- Meubles, n.c.a. en bois	821.5	9403.30, 9403.40, 9403.50, 9403.60	Idem	Idem
Charpenterie	Menuiserie et charpenterie	635.3	4418	Idem	Idem
Autres PBTS	Emballages, tambours de bobines de câble, palettes, etc.	635.1	4415	Idem	Idem
	Produits et éléments de tonnellerie	635.2	4416	Idem	Idem
	Produits bois à usage domestique et décoratif, sauf mobilier meublant	635.4	4414, 4419, 4420	Idem	Idem
	Autres produits bois manufacturés	635.9	4417, 4421	Idem	Idem
Moulures	Bois équarri ou profilé en continu (exemple: moulures, bandes et frises non assemblées pour revêtement en parquet, bois mouluré, goujons, etc.)	248.3, 248.5	4409	Idem	Idem
Meubles et éléments d'ameublement en canne et bambou	- Sièges en canne, bambou, etc.	821.13	9401.50	9401.51, 9401.59	9401.52, 9401.53, 9401.59
	- Meubles d'un matériau autre que le bambou	821.79	9403.80	9403.81, 9403.89	9403.82, 9403.83, 9403.89

Tableau 5-1. Commerce des produits bois de transformation secondaire des consommateurs (1000 US\$)

Pays	Produits	Importations (1000\$)							
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Asie-Pacifique	Wooden furniture	5 752 764	6 079 280	6 661 324	7 527 412	7 835 706	8 318 693	8 043 061	7 516 391
	Builder woodwork	1 862 379	1 899 404	2 080 045	2 119 948	1 964 033	2 237 786	2 379 761	2 234 655
	Mouldings	1 087 123	1 091 734	1 112 735	1 231 756	1 111 160	1 104 999	1 213 964	1 164 625
	Cane and Bamboo	373 793	394 677	400 371	484 561	469 427	351 099	361 198	353 127
	Other SPWPs	1 899 693	2 056 640	2 297 275	2 587 986	2 573 934	2 616 940	2 632 443	2 473 978
Australie	Meubles et éléments en bois	1 374 589 ^c	1 385 859 ^c	1 426 182 ^c	1 527 192 ^c	1 470 779 ^{CB}	1 471 012 ^{CB}	1 525 140 ^{CB}	1 399 904 ^{CB}
	Charpenterie	240 420 ^c	250 022 ^c	257 613 ^c	312 992 ^c	342 227 ^c	339 324 ^c	372 939 ^c	338 920 ^c
	Mouleurs	297 714 ^{CB}	323 361 ^c	301 926 ^{CB}	344 947 ^{CB}	325 644 ^c	309 241 ^c	340 749 ^c	293 558 ^c
	Canne et bambou	83 012 ^{CB}	102 535 ^{CB}	91 210 ^{CB}	106 596 ^{CB}	120 250 ^{CB}	90 364 ^{CB}	95 150 ^{CB}	77 954 ^{CB}
	Autres PTBS	211 202 ^{CB}	217 447 ^{CB}	239 386 ^{CB}	241 946 ^{CB}	240 296 ^{CB}	272 455 ^{CB}	283 411 ^{CB}	240 629 ^{CB}
Chine	Meubles et éléments en bois	546 524 ^c	596 050 ^c	707 864 ^c	888 787 ^c	884 119 ^c	965 258 ^c	1 187 699 ^c	1 255 637 ^c
	Charpenterie	52 032 ^{CB}	55 519 ^{CB}	76 323 ^{CB}	97 012 ^{CB}	93 518 ^{CB}	154 217 ^{CB}	192 621 ^{CB}	101 817 ^c
	Mouleurs	176 519 ^{CB}	182 819 ^{CB}	187 883 ^{CB}	242 633 ^{CB}	241 134 ^{CB}	249 291 ^{CB}	291 987 ^{CB}	291 987 ^x
	Canne et bambou	29 411 ^{CB}	35 738 ^{CB}	54 291 ^c	76 179 ^c	47 072 ^c	35 112 ^{CB}	50 918 ^{CB}	60 053 ^c
	Autres PTBS	127 657 ^c	240 121 ^c	458 385 ^c	666 977 ^c	703 919 ^c	684 706 ^c	642 089 ^c	561 716 ^c
(Hong Kong R.A.S.)	Meubles et éléments en bois	433 803 ^c	475 358 ^{CB}	758 514 ^{CB}	1 025 531 ^{CB}	1 400 665 ^{CB}	1 735 420 ^{CB}	1 309 138 ^{CB}	1 003 368 ^{CB}
	Charpenterie	107 010 ^{CB}	117 952 ^{CB}	111 898 ^{CB}	117 098 ^{CB}	135 070 ^{CB}	138 844 ^c	148 241 ^{CB}	122 093 ^{CB}
	Mouleurs	25 099 ^c	19 702 ^c	19 269 ^c	18 730 ^c	18 609 ^{CB}	16 222 ^c	16 364 ^{CB}	9 646 ^c
	Canne et bambou	55 511 ^{CB}	50 735 ^{CB}	46 507 ^{CB}	50 889 ^{CB}	36 955 ^{CB}	27 560 ^{CB}	34 465 ^{CB}	34 203 ^{CB}
	Autres PTBS	159 212 ^c	149 096 ^c	138 115 ^c	141 194 ^c	129 895 ^{CB}	131 425 ^{CB}	115 009 ^{CB}	98 883 ^{CB}
(Macao R.A.S.)	Meubles et éléments en bois	33 111 ^{CB}	36 134 ^c	46 896 ^{CB}	84 659 ^{CB}	127 954 ^{CB}	84 323 ^{CB}	62 027 ^{CB}	65 702 ^{CB}
	Charpenterie	12 375 ^{CB}	22 669 ^{CB}	9 632 ^{CB}	28 440 ^{CB}	49 901 ^{CB}	31 912 ^{CB}	30 435 ^{CB}	33 534 ^{CB}
	Mouleurs	1 439 ^c	1 064 ^c	288 ^{CB}	1 347 ^c	1 746 ^c	1 799 ^c	766 ^{CB}	2 546 ^{CB}
	Canne et bambou	1 701 ^{CB}	2 760 ^{CB}	4 826 ^{CB}	3 968 ^{CB}	7 921 ^{CB}	8 979 ^{CB}	2 714 ^{CB}	3 422 ^{CB}
	Autres PTBS	3 380 ^c	5 147 ^c	4 259 ^{CB}	7 549 ^{CB}	15 260 ^{CB}	13 391 ^{CB}	11 140 ^{CB}	14 605 ^{CB}
(Taïwan Province de Chine)	Meubles et éléments en bois	214 165 ^c	223 420 ^c	275 529 ^{CB}	341 270 ^{CB}	385 396 ^{CB}	352 876 ^{CB}	341 886 ^{CB}	341 886 ^x
	Charpenterie	14 117 ^{CB}	14 092 ^{CB}	17 685 ^{CB}	20 161 ^{CB}	18 235 ^c	18 089 ^c	17 464 ^c	17 464 ^x
	Mouleurs	102 176 ^c	93 324 ^c	116 102 ^c	124 414 ^c	90 005 ^c	86 881 ^c	93 146 ^c	93 146 ^x
	Canne et bambou	24 212 ^{CB}	29 339 ^{CB}	23 556 ^{CB}	23 914 ^{CB}	53 907 ^{CB}	18 607 ^{CB}	20 111 ^c	20 111 ^x
	Autres PTBS	93 016 ^{CB}	95 171 ^{CB}	112 861 ^{CB}	125 483 ^{CB}	147 040 ^{CB}	151 389 ^{CB}	216 912 ^{CB}	216 912 ^x
Japon	Meubles et éléments en bois	2 308 990 ^c	2 499 646 ^c	2 441 534 ^{CB}	2 469 083 ^{CB}	2 219 317 ^{CB}	2 300 796 ^{CB}	2 179 919 ^c	2 179 919 ^x
	Charpenterie	1 351 232 ^c	1 357 429 ^c	1 516 414 ^c	1 440 758 ^c	1 223 876 ^c	1 447 941 ^c	1 492 358 ^c	1 492 358 ^x
	Mouleurs	347 381 ^c	325 329 ^c	345 809 ^c	322 186 ^c	256 744 ^c	266 547 ^c	253 695 ^c	253 695 ^x
	Canne et bambou	98 207 ^{CB}	105 663 ^{CB}	101 820 ^{CB}	124 916 ^{CB}	115 801 ^{CB}	101 500 ^{CB}	91 563 ^{CB}	91 563 ^x
	Autres PTBS	1 151 069 ^c	1 182 255 ^c	1 170 747 ^c	1 181 176 ^c	1 079 936 ^c	1 092 228 ^c	1 075 367 ^c	1 075 367 ^x
Nouvelle- Zélande	Meubles et éléments en bois	139 995 ^c	188 232 ^c	214 697 ^c	235 154 ^c	227 148 ^c	251 351 ^c	245 010 ^c	254 802 ^c
	Charpenterie	17 296 ^{CB}	16 247 ^c	19 365 ^{CB}	21 059 ^c	23 269 ^c	21 059 ^c	34 235 ^c	37 001 ^c
	Mouleurs	13 464 ^{CB}	15 240 ^{CB}	17 912 ^{CB}	23 484 ^{CB}	24 807 ^c	25 542 ^{CB}	33 505 ^{CB}	36 294 ^{CB}
	Canne et bambou	21 380 ^{CB}	15 948 ^{CB}	16 407 ^{CB}	23 963 ^{CB}	20 747 ^{CB}	12 762 ^{CB}	11 195 ^{CB}	10 738 ^{CB}
	Autres PTBS	33 659 ^c	37 377 ^c	37 978 ^c	45 540 ^{CB}	41 473 ^c	41 943 ^c	41 466 ^c	47 920 ^c
Rép. de Corée	Meubles et éléments en bois	701 587 ^c	674 580 ^c	790 107 ^{CB}	955 735 ^{CB}	1 120 327 ^{CB}	1 157 658 ^{CB}	1 192 243 ^{CB}	1 015 174 ^{CB}
	Charpenterie	67 896 ^{CB}	65 474 ^{CB}	71 114 ^{CB}	82 430 ^{CB}	77 936 ^{CB}	79 906 ^{CB}	91 468 ^{CB}	91 468 ^x
	Mouleurs	123 333 ^c	130 897 ^c	123 546 ^c	154 017 ^c	152 471 ^c	149 477 ^c	183 752 ^c	183 752 ^x
	Canne et bambou	60 360 ^c	51 960 ^c	61 755 ^c	74 136 ^c	66 775 ^c	56 214 ^c	55 083 ^c	55 083 ^x
	Autres PTBS	120 498 ^{CB}	130 027 ^{CB}	135 543 ^{CB}	178 122 ^{CB}	216 115 ^{CB}	229 403 ^{CB}	247 049 ^{CB}	217 947 ^{CB}
UE 28	Meubles et éléments en bois	24 605 467	22 653 719	23 269 526	25 046 245	22 935 042	24 066 266	25 312 283	24 971 809
	Charpenterie	6 632 440	5 857 886	6 345 707	6 733 939	6 044 438	6 242 404	6 780 314	6 812 975
	Mouleurs	2 310 614	1 894 549	1 834 581	1 953 588	1 686 545	1 647 717	1 806 769	1 850 090
	Canne et bambou	1 098 996	1 118 856	1 058 244	1 063 794	994 012	933 384	1 002 868	952 653
	Autres PTBS	6 764 885	6 263 608	6 485 444	7 144 090	6 583 318	6 664 474	7 126 809	7 617 295
Allemagne	Meubles et éléments en bois	5 007 610 ^{CB}	4 882 032 ^{CB}	5 096 198 ^{CB}	5 551 187 ^{CB}	4 831 051 ^{CB}	5 043 565 ^{CB}	5 252 477 ^{CB}	5 052 139 ^c
	Charpenterie	1 276 194 ^{CB}	1 175 193 ^{CB}	1 386 111 ^{CB}	1 512 644 ^{CB}	1 277 622 ^{CB}	1 328 576 ^{CB}	1 387 194 ^{CB}	1 262 888 ^c
	Mouleurs	395 387 ^{CB}	367 286 ^{CB}	344 302 ^{CB}	363 220 ^{CB}	318 919 ^{CB}	295 695 ^{CB}	326 161 ^{CB}	291 848 ^c
	Canne et bambou	216 261 ^{CB}	216 301 ^{CB}	213 728 ^{CB}	243 173 ^{CB}	205 242 ^{CB}	185 654 ^{CB}	196 268 ^{CB}	185 235 ^{CB}
	Autres PTBS	1 747 246 ^c	1 662 017 ^c	1 690 799 ^c	1 811 257 ^c	1 603 130 ^c	1 570 779 ^c	1 693 858 ^c	1 877 370 ^c
Autriche	Meubles et éléments en bois	1 393 463 ^c	1 310 153 ^c	1 340 926 ^c	1 328 431 ^c	1 112 101 ^{CB}	1 185 447 ^c	1 212 039 ^c	1 201 574 ^{CB}
	Charpenterie	324 957 ^c	316 852 ^{CB}	391 470 ^c	356 867 ^c	282 191 ^c	298 787 ^{CB}	331 028 ^{CB}	340 940 ^{CB}
	Mouleurs	104 947 ^c	88 270 ^{CB}	95 825 ^{CB}	92 864 ^c	82 685 ^{CB}	85 373 ^c	89 823 ^c	107 628 ^{CB}
	Canne et bambou	25 436 ^c	27 351 ^c	28 636 ^{CB}	27 860 ^c	23 570 ^c	37 279 ^c	24 757 ^c	21 895 ^{CB}
	Autres PTBS	321 441 ^c	317 989 ^c	307 327 ^c	307 547 ^c	262 152 ^c	280 185 ^c	307 520 ^c	283 314 ^{CB}
Belgique	Meubles et éléments en bois	1 565 144 ^{CB}	1 436 439 ^{CB}	1 635 376 ^c	1 511 060 ^{CB}	1 345 042 ^{CB}	1 355 783 ^{CB}	1 385 607 ^{CB}	1 111 077 ^c
	Charpenterie	321 500 ^c	305 283 ^c	311 034 ^c	318 902 ^c	274 198 ^c	279 205 ^c	278 806 ^c	310 167 ^c
	Mouleurs	144 268 ^c	110 877 ^c	111 552 ^c	112 287 ^c	89 138 ^c	88 164 ^c	89 649 ^c	92 395 ^c
	Canne et bambou	74 712 ^{CB}	65 747 ^{CB}	58 580 ^{CB}	56 394 ^{CB}	47 407 ^{CB}	48 680 ^{CB}	51 569 ^{CB}	47 530 ^{CB}
	Autres PTBS	479 740 ^c	417 181 ^c	448 752 ^c	472 850 ^c	424 417 ^c	438 992 ^c	418 971 ^{CB}	475 418 ^c
Bulgarie	Meubles et éléments en bois	65 989 ^c	59 649 ^c	58 032 ^c	62 041 ^{CB}	54 639 ^{CB}	74 984 ^{CB}	75 158 ^{CB}	86 620 ^{CB}
	Charpenterie	19 140 ^c	15 527 ^{CB}	14 869 ^{CB}	18 500 ^{CB}	20 118 ^{CB}	22 456 ^{CB}	27 148 ^{CB}	30 236 ^{CB}
	Mouleurs	5 256 ^c	4 160 ^{CB}	3 994 ^c	3 356 ^c	3 685 ^c	4 193 ^{CB}	4 463 ^c	3 650 ^{CB}
	Canne et bambou	4 659 ^c	3 781 ^c	4 814 ^c	4 442 ^c	3 813 ^c	2 905 ^c	2 767 ^{CB}	3 995 ^{CB}
	Autres PTBS	17 666 ^c	16 578 ^c	17 035 ^c	15 128 ^{CB}	17 806 ^{CB}	21 323 ^c	23 602 ^{CB}	23 058 ^{CB}
Croatie	Meubles et éléments en bois	190 903 ^{CB}	165 032 ^{CB}	150 156 ^c	158 245 ^{CB}	146 925 ^{CB}	154 933 ^{CB}	177 897 ^{CB}	205 081 ^c
	Charpenterie	39 396 ^c	32 644 ^c	27 608 ^c	31 323 ^c	28 402 ^{CB}	31 737 ^c	39 745 ^c	48 238 ^c
	Mouleurs	15 325 ^c	10 983 ^c	9 316 ^{CB}	12 060 ^c	13 165 ^{CB}	14 454 ^c	15 257 ^{CB}	16 725 ^c
	Canne et bambou	5 454 ^{CB}	5 113 ^{CB}	4 428 ^{CB}	4 342				

Exportations (1000\$)									Produits	Pays
2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2018		
17 591 965	18 820 773	19 937 673	22 998 084	23 387 740	22 715 766	23 273 334	23 451 845	1 707 664	Meubles et éléments en bois	Asie-Pacifique
1 963 117	2 113 793	2 240 916	2 338 896	2 220 838	2 128 423	2 104 681	1 788 461	1 533 788	Charpenterie	
1 012 724	955 710	927 852	908 196	813 466	761 144	831 452	788 461	6 019 923	Mouleurs	
1 618 056	2 480 978	2 474 273	3 028 241	2 834 527	1 506 048	1 576 910	1 533 788		Canne et bambou	
4 938 777	5 064 931	5 128 124	5 399 065	5 412 038	5 271 715	5 371 283	6 019 923		Autres PTBS	
20 744 ^c	19 062 ^c	16 984 ^c	20 541 ^c	21 270 ^c	21 206 ^c	53 671 ^{cb}	58 053 ^{cb}		Meubles et éléments en bois	Australie
18 209 ^c	18 777 ^{cb}	17 266 ^c	14 258 ^{cb}	18 106 ^{cb}	19 503 ^{cb}	17 084 ^{cb}	15 690 ^{cb}		Charpenterie	
4 528 ^c	3 662 ^{cb}	3 400 ^{cb}	4 222 ^{cb}	3 203 ^c	3 193 ^{cb}	4 136 ^{cb}	4 136 ^x		Mouleurs	
6 428 ^{cb}	2 562 ^{cb}	1 957 ^c	3 037 ^c	4 751 ^c	5 424 ^c	3 095 ^c	2 517 ^c		Canne et bambou	
14 376 ^{cb}	14 931 ^c	10 492 ^c	15 773 ^c	14 124 ^c	14 984 ^c	16 209 ^c	13 765 ^c		Autres PTBS	
17 115 070 ^c	18 330 940 ^c	19 439 190 ^c	22 091 510 ^c	22 848 530 ^c	22 206 770 ^c	22 687 130 ^c	22 894 710 ^c		Meubles et éléments en bois	Chine
1 768 633 ^{cb}	1 905 025 ^{cb}	2 051 081 ^{cb}	2 118 725 ^{cb}	2 024 834 ^{cb}	1 936 070 ^{cb}	1 893 780 ^{cb}	1 550 866 ^{cb}		Charpenterie	
887 814 ^{cb}	827 513 ^{cb}	802 101 ^{cb}	797 777 ^{cb}	712 671 ^{cb}	672 331 ^{cb}	739 143 ^{cb}	689 592 ^{cb}		Mouleurs	
1 497 429 ^c	2 373 111 ^c	2 369 660 ^c	2 916 814 ^c	2 733 528 ^c	1 404 159 ^c	1 457 364 ^{cb}	1 418 598 ^c		Canne et bambou	
4 611 342 ^{cb}	4 724 092 ^{cb}	4 820 596 ^{cb}	5 100 683 ^{cb}	5 123 090 ^{cb}	5 003 420 ^{cb}	5 111 640 ^{cb}	5 758 884 ^c		Autres PTBS	
108 188 ^c	120 410 ^c	114 845 ^c	117 837 ^c	132 071 ^{cb}	110 757 ^{cb}	125 966 ^{cb}	102 183 ^{cb}		Meubles et éléments en bois	(Hong Kong R.A.S.)
39 078 ^c	42 749 ^c	42 296 ^c	48 510 ^c	48 547 ^c	49 296 ^c	51 887 ^c	27 296 ^c		Charpenterie	
3 904 ^{cb}	3 430 ^{cb}	5 625 ^{cb}	6 112 ^{cb}	7 803 ^{cb}	3 508 ^{cb}	5 055 ^{cb}	18 502 ^c		Mouleurs	
9 393 ^{cb}	10 672 ^{cb}	8 222 ^{cb}	11 172 ^{cb}	12 558 ^{cb}	10 666 ^{cb}	7 660 ^{cb}	5 534 ^{cb}		Canne et bambou	
182 702 ^c	181 041 ^c	163 558 ^c	144 346 ^c	135 280 ^c	110 099 ^c	97 182 ^c	116 231 ^c		Autres PTBS	
3 279 ^{cb}	2 614 ^{cb}	3 692 ^{cb}	4 682 ^{cb}	4 319 ^{cb}	5 009 ^{cb}	1 715 ^{cb}	1 123 ^{cb}		Meubles et éléments en bois	(Macao R.A.S.)
491 ^{cb}	181 ^{cb}	578 ^{cb}	604 ^{cb}	325 ^c	211 ^c	211 ^x	211 ^x		Charpenterie	
17 ^{cb}	55 ^{cb}	100 ^{cb}	8 ^c	0 ^c	10 ^{cb}	10 ^{cb}	10 ^x		Mouleurs	
15 ^{cb}	17 ^c	36 ^{cb}	46 ^c	45 ^{cb}	25 ^{cb}	13 ^{cb}	11 ^x		Canne et bambou	
207 ^{cb}	278 ^{cb}	265 ^{cb}	238 ^{cb}	341 ^{cb}	308 ^{cb}	370 ^{cb}	390 ^{cb}		Autres PTBS	
229 123 ^{cb}	233 908 ^{cb}	244 808 ^{cb}	255 218 ^{cb}	270 106 ^{cb}	256 414 ^{cb}	281 099 ^{cb}	281 099 ^x		Meubles et éléments en bois	(Taiwan Province de Chine)
13 374 ^c	14 778 ^c	12 890 ^c	17 048 ^c	14 946 ^c	15 851 ^c	18 161 ^c	18 161 ^x		Charpenterie	
7 521 ^{cb}	17 483 ^{cb}	20 327 ^{cb}	5 449 ^{cb}	5 220 ^{cb}	4 046 ^{cb}	4 055 ^{cb}	4 055 ^x		Mouleurs	
88 417 ^c	81 316 ^c	75 582 ^c	62 094 ^c	54 081 ^c	50 505 ^c	52 163 ^c	52 163 ^x		Canne et bambou	
58 752 ^c	59 196 ^c	61 421 ^c	57 762 ^{cb}	57 981 ^{cb}	52 709 ^{cb}	49 751 ^c	49 751 ^x		Autres PTBS	
29 395 ^{cb}	29 725 ^{cb}	32 008 ^{cb}	41 378 ^{cb}	39 106 ^{cb}	47 139 ^{cb}	54 539 ^{cb}	45 243 ^{cb}		Meubles et éléments en bois	Japon
11 172 ^{cb}	6 368 ^c	6 907 ^c	11 003 ^c	7 421 ^c	11 235 ^{cb}	21 356 ^{cb}	21 906 ^{cb}		Charpenterie	
9 354 ^{cb}	10 423 ^{cb}	5 082 ^{cb}	3 794 ^{cb}	3 490 ^{cb}	4 446 ^{cb}	3 210 ^{cb}	1 976 ^{cb}		Mouleurs	
3 408 ^{cb}	4 337 ^{cb}	5 040 ^{cb}	16 362 ^{cb}	6 968 ^{cb}	5 491 ^{cb}	3 379 ^{cb}	2 668 ^{cb}		Canne et bambou	
37 076 ^{cb}	41 185 ^{cb}	36 985 ^{cb}	37 757 ^{cb}	45 532 ^{cb}	54 977 ^{cb}	60 648 ^{cb}	45 074 ^{cb}		Autres PTBS	
21 828 ^c	20 566 ^c	17 223 ^c	19 175 ^c	17 019 ^c	19 424 ^c	18 599 ^c	18 817 ^c		Meubles et éléments en bois	Nouvelle- Zélande
104 189 ^{cb}	113 695 ^{cb}	98 103 ^{cb}	114 805 ^{cb}	95 618 ^{cb}	87 914 ^{cb}	94 577 ^{cb}	65 910 ^{cb}		Charpenterie	
96 774 ^{cb}	89 896 ^c	89 529 ^c	89 742 ^c	80 082 ^{cb}	72 858 ^{cb}	74 958 ^c	69 307 ^c		Mouleurs	
3 725 ^c	1 990 ^c	2 045 ^c	1 256 ^{cb}	568 ^c	1 849 ^c	2 052 ^c	1 112 ^c		Canne et bambou	
9 595 ^c	13 800 ^c	9 674 ^c	14 246 ^c	9 256 ^c	8 606 ^c	7 787 ^c	8 132 ^c		Autres PTBS	
64 339 ^c	63 549 ^c	68 924 ^c	447 744 ^{cb}	55 319 ^c	49 048 ^c	50 617 ^c	50 617 ^x		Meubles et éléments en bois	Rép. de Corée
7 970 ^{cb}	12 220 ^{cb}	11 794 ^{cb}	13 943 ^c	11 041 ^c	8 344 ^{cb}	7 624 ^{cb}	7 624 ^x		Charpenterie	
2 813 ^{cb}	3 250 ^{cb}	1 688 ^{cb}	1 091 ^{cb}	996 ^{cb}	753 ^{cb}	883 ^{cb}	883 ^x		Mouleurs	
9 239 ^c	6 973 ^{cb}	11 730 ^c	17 460 ^c	22 028 ^c	27 928 ^c	51 184 ^c	51 184 ^x		Canne et bambou	
24 726 ^c	30 408 ^c	25 133 ^c	28 260 ^c	26 435 ^c	26 612 ^c	27 695 ^c	27 695 ^x		Autres PTBS	
26 557 786	25 227 871	26 780 853	28 328 586	25 358 870	26 283 595	27 459 723	28 754 268		Meubles et éléments en bois	EU 28
7 889 935	7 295 021	8 178 471	8 473 123	7 469 415	7 695 602	8 362 482	8 575 695		Charpenterie	
1 851 929	1 648 483	1 716 509	1 853 848	1 588 996	1 616 734	1 741 182	1 826 953		Mouleurs	
799 942	774 261	888 304	970 315	885 190	906 813	1 029 130	1 095 333		Canne et bambou	
5 830 395	5 431 746	5 836 258	6 228 892	5 477 868	5 593 709	6 143 326	7 004 037		Autres PTBS	
5 208 916 ^c	4 815 634 ^c	4 797 834 ^c	4 987 095 ^c	4 513 369 ^c	4 666 456 ^c	4 776 660 ^c	5 050 052 ^c		Meubles et éléments en bois	Allemagne
1 370 995 ^{cb}	1 240 548 ^{cb}	1 356 600 ^{cb}	1 422 034 ^c	1 207 227 ^c	1 206 325 ^c	1 335 937 ^c	1 344 735 ^c		Charpenterie	
336 576 ^{cb}	272 593 ^{cb}	273 643 ^{cb}	307 091 ^{cb}	239 777 ^{cb}	267 809 ^{cb}	284 875 ^{cb}	277 086 ^c		Mouleurs	
104 155 ^{cb}	95 309 ^{cb}	109 388 ^{cb}	99 545 ^{cb}	79 559 ^{cb}	83 572 ^{cb}	81 720 ^c	77 248 ^c		Canne et bambou	
914 694 ^{cb}	872 248 ^{cb}	884 473 ^{cb}	928 213 ^{cb}	774 534 ^{cb}	794 199 ^c	917 811 ^c	1 055 604 ^c		Autres PTBS	
585 546 ^c	522 761 ^c	519 086 ^c	523 618 ^c	471 407 ^c	525 726 ^c	548 761 ^c	548 761 ^x		Meubles et éléments en bois	Autriche
1 530 313 ^c	1 346 236 ^c	1 422 197 ^c	1 398 450 ^c	1 216 031 ^c	1 318 565 ^c	1 387 387 ^c	1 387 387 ^x		Charpenterie	
165 184 ^{cb}	131 012 ^{cb}	130 953 ^{cb}	127 322 ^{cb}	128 929 ^c	130 517 ^c	129 734 ^c	109 150 ^{cb}		Mouleurs	
10 276 ^{cb}	9 629 ^c	9 133 ^c	7 271 ^c	5 713 ^{cb}	10 750 ^{cb}	17 588 ^{cb}	19 836 ^{cb}		Canne et bambou	
159 328 ^c	134 583 ^c	131 522 ^c	134 663 ^c	126 464 ^c	124 837 ^c	138 743 ^c	160 825 ^{cb}		Autres PTBS	
878 994 ^c	753 900 ^c	772 643 ^c	679 302 ^c	561 220 ^c	557 819 ^c	587 628 ^{cb}	607 582 ^c		Meubles et éléments en bois	Belgique
203 839 ^c	177 644 ^c	166 887 ^c	160 845 ^c	171 990 ^c	202 746 ^c	212 935 ^c	237 311 ^c		Charpenterie	
82 839 ^c	74 560 ^c	74 135 ^c	68 543 ^c	54 905 ^c	59 433 ^c	52 711 ^c	58 457 ^c		Mouleurs	
18 833 ^c	13 206 ^c	13 610 ^c	15 470 ^c	13 887 ^c	12 198 ^c	13 605 ^c	13 527 ^c		Canne et bambou	
339 026 ^c	308 533 ^c	337 979 ^c	337 917 ^c	312 950 ^c	331 516 ^c	322 597 ^c	364 093 ^c		Autres PTBS	
105 151 ^c	115 103 ^c	118 022 ^c	135 329 ^c	124 530 ^c	136 218 ^c	144 751 ^c	144 751 ^x		Meubles et éléments en bois	Bulgarie
5 538 ^{cb}	8 985 ^c	8 244 ^c	8 911 ^c	7 414 ^c	7 510 ^{cb}	11 804 ^c	13 791 ^{cb}		Charpenterie	
8 501 ^c	9 011 ^c	8 830 ^c	9 946 ^c	8 266 ^c	7 642 ^c	4 516 ^c	4 516 ^x		Mouleurs	
3 577 ^{cb}	2 688 ^{cb}	4 088 ^{cb}	6 305 ^{cb}	6 366 ^c	7 324 ^{cb}	8 832 ^{cb}	8 197 ^{cb}		Canne et bambou	
26 512 ^{cb}	27 013 ^{cb}	29 081 ^{cb}	30 967 ^{cb}	30 076 ^{cb}	37 166 ^c	37 562 ^{cb}	37 562 ^x		Autres PTBS	
96 516 ^c	95 364 ^{cb}	93 890 ^c	109 557 ^c	89 907 ^c	97 278 ^c	99 187 ^c	105 373 ^c		Meubles et éléments en bois	Croatie
54 870 ^c	49 562 ^{cb}	52 736 ^{cb}	60 678 ^{cb}	50 211 ^{cb}	47 075 ^c	53 118 ^c	69 064 ^c		Charpenterie	
42 753 ^c	38 758 ^c	47 501 ^c	51 026 ^c	54 012 ^c	60 792 ^c	62 362 ^c	78 459 ^c		Mouleurs	
775 ^c	2 164 ^c	2 257 ^c	2 618 ^c	1						

Tableau 5-1. Commerce des produits bois de transformation secondaire des consommateurs (1000 US\$)

Pays	Produits	Importations (1000\$)							
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Espagne	Meubles et éléments en bois	962 780 ^{CB}	753 071 ^{CB}	702 920 ^{CB}	817 891 ^{CB}	797 408 ^{CB}	881 510 ^{CB}	951 885 ^{CB}	904 353 ^{CB}
	Charpenterie	171 770 ^{CB}	120 235 ^{CB}	113 989 ^{CB}	126 763 ^{CB}	117 361 ^{CB}	130 220 ^{CB}	143 440 ^{CB}	156 603 ^C
	Mouleurs	72 421 ^{CB}	53 416 ^{CB}	46 081 ^{CB}	46 637 ^C	38 755 ^{CB}	42 310 ^{CB}	42 586 ^{CB}	43 371 ^C
	Canne et bambou	80 381 ^{CB}	74 300 ^{CB}	62 430 ^{CB}	60 771 ^{CB}	62 760 ^{CB}	50 313 ^{CB}	60 358 ^{CB}	55 097 ^{CB}
	Autres PTBS	331 889 ^{CB}	278 985 ^{CB}	265 651 ^{CB}	314 839 ^{CB}	289 689 ^{CB}	331 337 ^{CB}	349 005 ^{CB}	339 067 ^C
Estonie	Meubles et éléments en bois	57 169 ^C	57 163 ^C	71 226 ^C	73 446 ^C	72 846 ^C	61 058 ^{CB}	63 280 ^C	63 010 ^{CB}
	Charpenterie	40 266 ^{CB}	35 762 ^{CB}	34 879 ^{CB}	37 137 ^{CB}	33 015 ^{CB}	41 144 ^{CB}	45 265 ^{CB}	46 159 ^{CB}
	Mouleurs	6 481 ^{CB}	6 913 ^{CB}	8 594 ^{CB}	6 637 ^C	6 778 ^{CB}	5 953 ^C	7 569 ^C	10 670 ^C
	Canne et bambou	2 116 ^{CB}	3 079 ^{CB}	2 299 ^{CB}	3 081 ^{CB}	2 100 ^{CB}	2 192 ^{CB}	1 820 ^{CB}	2 350 ^{CB}
	Autres PTBS	19 091 ^{CB}	20 157 ^{CB}	20 574 ^{CB}	21 344 ^C	18 882 ^C	18 339 ^C	24 014 ^{CB}	28 930 ^{CB}
Finlande	Meubles et éléments en bois	357 565 ^{CB}	346 639 ^{CB}	340 222 ^{CB}	338 670 ^{CB}	288 192 ^{CB}	287 497 ^{CB}	304 907 ^{CB}	302 388 ^{CB}
	Charpenterie	95 213 ^C	84 482 ^C	106 619 ^C	120 109 ^C	91 310 ^C	81 458 ^{CB}	89 546 ^C	99 417 ^C
	Mouleurs	25 010 ^{CB}	20 597 ^C	21 594 ^C	27 662 ^{CB}	16 379 ^C	20 958 ^C	21 838 ^C	23 798 ^C
	Canne et bambou	9 908 ^{CB}	10 230 ^{CB}	8 862 ^{CB}	8 106 ^{CB}	6 642 ^{CB}	6 054 ^C	7 909 ^{CB}	9 263 ^C
	Autres PTBS	81 909 ^{CB}	87 514 ^{CB}	67 783 ^{CB}	73 394 ^{CB}	63 573 ^{CB}	63 835 ^{CB}	66 543 ^{CB}	67 901 ^{CB}
France	Meubles et éléments en bois	4 412 960 ^{CB}	4 205 493 ^{CB}	4 210 058 ^{CB}	4 394 508 ^{CB}	3 815 566 ^{CB}	4 099 562 ^{CB}	4 308 465 ^{CB}	4 300 833 ^{CB}
	Charpenterie	687 761 ^{CB}	624 317 ^{CB}	665 824 ^{CB}	648 832 ^{CB}	546 739 ^{CB}	555 735 ^{CB}	639 067 ^{CB}	553 281 ^{CB}
	Mouleurs	394 035 ^{CB}	323 790 ^{CB}	297 743 ^C	311 962 ^C	261 846 ^C	232 441 ^C	250 579 ^{CB}	293 742 ^{CB}
	Canne et bambou	185 132 ^{CB}	178 910 ^{CB}	163 988 ^{CB}	162 150 ^{CB}	145 144 ^{CB}	136 781 ^{CB}	145 754 ^{CB}	138 271 ^{CB}
	Autres PTBS	914 187 ^C	836 426 ^C	815 082 ^C	863 126 ^{CB}	754 715 ^{CB}	796 744 ^{CB}	874 856 ^C	928 871 ^{CB}
Grèce	Meubles et éléments en bois	250 435 ^C	154 399 ^{CB}	133 372 ^{CB}	145 956 ^{CB}	131 328 ^{CB}	136 508 ^{CB}	146 679 ^{CB}	169 678 ^C
	Charpenterie	41 836 ^{CB}	29 876 ^C	21 021 ^{CB}	18 604 ^{CB}	17 022 ^{CB}	21 293 ^{CB}	21 512 ^{CB}	20 569 ^{CB}
	Mouleurs	21 908 ^C	13 180 ^C	10 195 ^C	9 804 ^C	9 085 ^C	9 079 ^C	10 214 ^C	12 645 ^C
	Canne et bambou	10 694 ^{CB}	14 170 ^{CB}	16 217 ^{CB}	8 970 ^{CB}	15 561 ^{CB}	10 682 ^{CB}	10 658 ^{CB}	9 099 ^{CB}
	Autres PTBS	54 357 ^C	47 882 ^C	45 383 ^C	54 190 ^C	47 783 ^{CB}	62 929 ^{CB}	62 659 ^{CB}	69 335 ^C
Hongrie	Meubles et éléments en bois	149 132 ^{CB}	125 172 ^{CB}	134 861 ^{CB}	147 138 ^{CB}	147 358 ^{CB}	176 671 ^{CB}	206 768 ^{CB}	234 671 ^{CB}
	Charpenterie	54 781 ^{CB}	52 296 ^{CB}	75 086 ^{CB}	71 041 ^{CB}	61 597 ^{CB}	67 858 ^{CB}	101 296 ^C	106 946 ^C
	Mouleurs	23 927 ^{CB}	16 962 ^C	16 073 ^{CB}	18 517 ^{CB}	17 303 ^{CB}	20 631 ^{CB}	22 248 ^C	27 682 ^C
	Canne et bambou	5 946 ^{CB}	4 911 ^{CB}	9 853 ^{CB}	12 885 ^{CB}	11 813 ^{CB}	11 759 ^{CB}	13 371 ^{CB}	11 128 ^{CB}
	Autres PTBS	64 031 ^{CB}	60 392 ^C	59 375 ^C	67 685 ^{CB}	66 205 ^{CB}	71 277 ^{CB}	87 352 ^C	104 782 ^C
Irlande	Meubles et éléments en bois	252 732 ^{CB}	220 410 ^{CB}	237 182 ^{CB}	278 977 ^{CB}	287 078 ^{CB}	334 050 ^{CB}	354 017 ^{CB}	348 742 ^{CB}
	Charpenterie	87 098 ^{CB}	69 825 ^{CB}	76 533 ^{CB}	97 161 ^{CB}	103 957 ^{CB}	106 290 ^{CB}	118 818 ^{CB}	168 817 ^{CB}
	Mouleurs	24 713 ^{CB}	18 626 ^{CB}	18 930 ^{CB}	22 591 ^{CB}	20 974 ^{CB}	23 355 ^{CB}	26 909 ^{CB}	28 331 ^{CB}
	Canne et bambou	8 945 ^{CB}	7 717 ^{CB}	7 643 ^{CB}	11 619 ^{CB}	14 288 ^{CB}	6 677 ^{CB}	9 237 ^{CB}	8 610 ^{CB}
	Autres PTBS	56 453 ^{CB}	53 388 ^{CB}	68 198 ^{CB}	80 269 ^{CB}	87 551 ^{CB}	96 219 ^{CB}	93 428 ^{CB}	101 128 ^{CB}
Italie	Meubles et éléments en bois	995 324 ^C	807 457 ^{CB}	829 657 ^{CB}	941 308 ^{CB}	871 780 ^{CB}	893 535 ^{CB}	885 731 ^{CB}	851 567 ^C
	Charpenterie	828 008 ^{CB}	647 414 ^{CB}	643 925 ^{CB}	642 160 ^{CB}	528 517 ^{CB}	543 071 ^{CB}	553 769 ^C	614 394 ^C
	Mouleurs	244 098 ^C	175 727 ^C	146 618 ^C	138 003 ^C	111 681 ^C	108 439 ^C	94 513 ^C	86 959 ^C
	Canne et bambou	62 762 ^{CB}	60 113 ^{CB}	56 081 ^{CB}	63 972 ^C	51 599 ^C	57 804 ^C	56 873 ^{CB}	51 210 ^C
	Autres PTBS	508 457 ^{CB}	446 540 ^{CB}	455 368 ^C	498 584 ^{CB}	487 026 ^{CB}	504 122 ^{CB}	553 091 ^{CB}	579 520 ^C
Lettonie	Meubles et éléments en bois	74 052 ^{CB}	91 933 ^{CB}	100 948 ^{CB}	107 253 ^{CB}	81 773 ^{CB}	71 913 ^{CB}	86 370 ^{CB}	81 081 ^{CB}
	Charpenterie	27 575 ^C	28 206 ^C	39 475 ^C	44 772 ^{CB}	34 572 ^{CB}	36 230 ^{CB}	36 348 ^C	32 129 ^{CB}
	Mouleurs	4 927 ^{CB}	5 948 ^{CB}	6 843 ^{CB}	7 844 ^{CB}	7 211 ^{CB}	7 450 ^{CB}	12 146 ^{CB}	13 525 ^{CB}
	Canne et bambou	3 458 ^{CB}	3 728 ^{CB}	4 059 ^{CB}	4 090 ^{CB}	4 359 ^{CB}	3 534 ^{CB}	4 395 ^C	4 445 ^C
	Autres PTBS	16 436 ^{CB}	18 648 ^{CB}	22 216 ^{CB}	21 453 ^{CB}	18 083 ^{CB}	15 439 ^C	20 620 ^{CB}	25 357 ^{CB}
Lituanie	Meubles et éléments en bois	66 436 ^{CB}	72 468 ^{CB}	80 618 ^{CB}	110 002 ^C	97 149 ^C	99 598 ^C	107 271 ^C	97 085 ^{CB}
	Charpenterie	36 243 ^{CB}	35 526 ^{CB}	42 485 ^{CB}	49 067 ^{CB}	51 229 ^C	53 403 ^C	58 384 ^C	61 873 ^{CB}
	Mouleurs	29 910 ^{CB}	18 135 ^{CB}	20 150 ^C	37 347 ^C	27 824 ^{CB}	31 863 ^{CB}	23 751 ^{CB}	27 095 ^{CB}
	Canne et bambou	2 416 ^{CB}	3 813 ^{CB}	3 600 ^{CB}	5 005 ^C	4 718 ^C	5 548 ^C	5 909 ^C	9 735 ^C
	Autres PTBS	27 345 ^{CB}	30 321 ^{CB}	36 154 ^{CB}	39 607 ^{CB}	47 671 ^{CB}	31 628 ^C	38 651 ^C	43 716 ^C
Luxembourg	Meubles et éléments en bois	197 957 ^C	188 362 ^{CB}	188 846 ^{CB}	249 893 ^{CB}	243 915 ^{CB}	254 238 ^{CB}	210 679 ^{CB}	167 262 ^C
	Charpenterie	73 898 ^C	68 177 ^C	76 244 ^C	78 479 ^{CB}	63 383 ^{CB}	58 859 ^{CB}	70 686 ^{CB}	60 672 ^{CB}
	Mouleurs	17 356 ^C	16 025 ^C	13 877 ^C	10 680 ^C	10 315 ^C	10 976 ^C	11 001 ^C	9 856 ^C
	Canne et bambou	2 819 ^C	4 524 ^C	3 014 ^{CB}	2 755 ^{CB}	2 736 ^C	2 377 ^C	2 262 ^{CB}	2 797 ^C
	Autres PTBS	33 578 ^C	32 547 ^C	36 313 ^C	36 335 ^C	30 255 ^C	31 967 ^C	32 423 ^C	37 017 ^C
Malte	Meubles et éléments en bois	52 334 ^{CB}	46 219 ^{CB}	53 344 ^{CB}	62 649 ^{CB}	58 027 ^{CB}	68 764 ^{CB}	62 358 ^{CB}	65 523 ^{CB}
	Charpenterie	3 127 ^{CB}	3 064 ^{CB}	2 568 ^{CB}	3 658 ^{CB}	4 095 ^{CB}	4 555 ^{CB}	5 199 ^{CB}	5 199 ^{CB}
	Mouleurs	890 ^{CB}	906 ^{CB}	984 ^{CB}	1 081 ^{CB}	1 201 ^{CB}	1 423 ^{CB}	2 007 ^{CB}	2 973 ^{CB}
	Canne et bambou	7 646 ^{CB}	24 331 ^{CB}	27 783 ^{CB}	5 505 ^{CB}	4 211 ^{CB}	3 030 ^{CB}	1 582 ^{CB}	1 573 ^{CB}
	Autres PTBS	3 081 ^C	2 612 ^{CB}	3 250 ^{CB}	3 172 ^{CB}	3 330 ^{CB}	6 377 ^{CB}	5 860 ^{CB}	4 303 ^{CB}
Pays-Bas	Meubles et éléments en bois	2 013 059 ^{CB}	1 781 621 ^{CB}	1 733 549 ^{CB}	1 802 182 ^{CB}	1 706 548 ^{CB}	1 841 516 ^C	2 162 651 ^C	2 162 651 ^X
	Charpenterie	365 237 ^C	303 707 ^C	287 072 ^C	328 301 ^C	361 290 ^C	387 898 ^C	456 257 ^C	456 257 ^X
	Mouleurs	213 844 ^{CB}	160 560 ^{CB}	152 637 ^{CB}	179 111 ^{CB}	161 257 ^{CB}	168 910 ^{CB}	198 134 ^{CB}	198 134 ^X
	Canne et bambou	83 818 ^{CB}	91 257 ^{CB}	90 189 ^{CB}	85 050 ^{CB}	66 540 ^{CB}	60 284 ^{CB}	74 005 ^{CB}	74 005 ^X
	Autres PTBS	521 114 ^{CB}	495 318 ^{CB}	539 341 ^{CB}	609 110 ^{CB}	590 936 ^{CB}	593 417 ^{CB}	649 255 ^{CB}	649 255 ^X
Pologne	Meubles et éléments en bois	360 962 ^{CB}	354 474 ^{CB}	354 666 ^{CB}	416 252 ^{CB}	406 851 ^{CB}	467 137 ^{CB}	498 853 ^{CB}	474 423 ^{CB}
	Charpenterie	204 401 ^{CB}	138 592 ^{CB}	140 532 ^{CB}	163 973 ^{CB}	152 665 ^{CB}	144 035 ^{CB}	157 843 ^{CB}	181 407 ^{CB}
	Mouleurs	79 914 ^{CB}	56 309 ^{CB}	46 247 ^{CB}	64 637 ^{CB}	44 046 ^{CB}	44 605 ^{CB}	63 716 ^{CB}	65 967 ^{CB}
	Canne et bambou	22 350 ^{CB}	22 806 ^{CB}	23 739 ^{CB}	24 529 ^{CB}	18 276 ^{CB}	19 158 ^{CB}	26 299 ^{CB}	26 891 ^{CB}
	Autres PTBS	159 640 ^{CB}	138 483 ^{CB}	151 573 ^{CB}	156 881 ^{CB}	149 743 ^{CB}	164 601 ^{CB}	192 396 ^{CB}	211 601 ^{CB}
Portugal	Meubles et éléments en bois	246 913 ^C	173 502 ^C	153 695 ^C	183 356 ^C	175 585 ^C	199 705 ^C	215 564 ^C	250 042 ^C
	Charpenterie	64 579 ^C	39 432 ^C	32 998 ^C	31 763 ^C	30 239 ^C	33 887 ^C	41 557 ^{CB}	50 046 ^C
	Mouleurs	25 289 ^{CB}	18 109 ^{CB}	17 016 ^C	20 332 ^C	18 421 ^C	24 682 ^C	24 175 ^C	32 365 ^C
	Canne et bambou	16 919 ^{CB}	11 899 ^C	12 874 ^{CB}	13 206 ^{CB}	13 024 ^{CB}	10 673 ^{CB}	11 575 ^{CB}	11 807 ^{CB}
	Autres PTBS	85 884 ^C	63 910 ^C	70 121 ^C	94 373 ^C				

2011	2012	2013	Exportations (1000\$)			2016	2017	2018	Produits	Pays
			2014	2015	2016					
783 938 ^C	774 073 ^C	922 896 ^C	923 175 ^C	842 395 ^C	941 396 ^C	962 658 ^C	1 023 441 ^C	Meubles et éléments en bois	Espagne	
130 944 ^{CB}	100 865 ^C	121 401 ^C	121 249 ^C	132 210 ^C	122 561 ^C	144 953 ^C	144 008 ^C	Charpenterie		
55 445 ^C	52 360 ^C	51 385 ^C	50 216 ^C	43 001 ^C	47 787 ^C	48 074 ^C	54 916 ^C	Mouleurs		
52 709 ^C	45 784 ^C	45 780 ^C	44 769 ^C	42 360 ^C	38 693 ^C	39 897 ^C	52 641 ^C	Canne et bambou		
251 605 ^C	196 050 ^C	224 126 ^{CB}	282 153 ^{CB}	240 869 ^{CB}	244 231 ^C	289 494 ^C	303 686 ^C	Autres PTBS		
284 599 ^C	279 479 ^C	309 455 ^C	274 650 ^C	251 671 ^C	258 918 ^{CB}	290 011 ^{CB}	241 538 ^{CB}	Meubles et éléments en bois	Estonie	
283 156 ^C	263 928 ^C	288 718 ^C	312 933 ^C	271 590 ^C	304 043 ^C	332 879 ^C	337 524 ^C	Charpenterie		
69 364 ^{CB}	76 406 ^{CB}	105 584 ^{CB}	140 050 ^C	124 014 ^{CB}	131 344 ^{CB}	148 839 ^{CB}	151 610 ^C	Mouleurs		
2 114 ^C	475 ^{CB}	789 ^C	3 005 ^{CB}	3 311 ^{CB}	1 485 ^C	3 820 ^C	6 135 ^{CB}	Canne et bambou		
98 158 ^{CB}	103 468 ^{CB}	113 081 ^{CB}	111 270 ^{CB}	94 092 ^{CB}	87 642 ^{CB}	97 511 ^{CB}	100 598 ^C	Autres PTBS		
64 739 ^C	57 416 ^{CB}	48 097 ^C	58 596 ^C	42 072 ^C	57 668 ^C	82 453 ^C	96 043 ^C	Meubles et éléments en bois	Finlande	
295 370 ^C	265 762 ^C	281 782 ^C	249 206 ^C	207 050 ^C	240 368 ^C	292 949 ^{CB}	252 967 ^C	Charpenterie		
65 615 ^{CB}	55 993 ^{CB}	46 497 ^{CB}	47 014 ^{CB}	41 281 ^{CB}	40 903 ^{CB}	50 211 ^{CB}	51 956 ^C	Mouleurs		
953 ^{CB}	656 ^C	626 ^{CB}	1 928 ^{CB}	1 268 ^{CB}	1 517 ^{CB}	1 103 ^{CB}	1 048 ^{CB}	Canne et bambou		
41 579 ^{CB}	37 360 ^{CB}	42 310 ^{CB}	43 673 ^{CB}	42 487 ^{CB}	35 267 ^{CB}	38 187 ^{CB}	36 577 ^C	Autres PTBS		
941 971 ^C	842 487 ^C	861 456 ^C	864 240 ^C	820 169 ^C	835 306 ^C	851 505 ^C	851 505 ^X	Meubles et éléments en bois	France	
140 789 ^C	126 878 ^C	117 437 ^{CB}	126 142 ^{CB}	112 501 ^{CB}	108 847 ^C	131 810 ^{CB}	131 810 ^X	Charpenterie		
66 000 ^C	60 475 ^C	56 659 ^C	54 975 ^C	50 787 ^C	54 547 ^C	57 851 ^C	57 851 ^X	Mouleurs		
41 158 ^C	44 900 ^C	48 811 ^C	58 549 ^C	48 143 ^C	47 178 ^C	55 764 ^C	55 764 ^X	Canne et bambou		
664 306 ^C	665 179 ^C	708 479 ^C	726 576 ^C	618 679 ^C	645 685 ^C	735 065 ^C	735 065 ^X	Autres PTBS		
26 064 ^C	17 521 ^C	19 819 ^{CB}	22 349 ^{CB}	29 479 ^C	31 115 ^C	34 360 ^C	49 840 ^C	Meubles et éléments en bois	Grèce	
8 991 ^C	5 216 ^C	3 112 ^{CB}	3 124 ^{CB}	3 638 ^{CB}	3 943 ^C	4 971 ^C	5 224 ^C	Charpenterie		
1 109 ^C	997 ^C	1 288 ^C	1 385 ^C	1 067 ^{CB}	1 030 ^C	1 383 ^C	1 903 ^C	Mouleurs		
924 ^{CB}	1 566 ^C	812 ^{CB}	1 206 ^C	1 135 ^C	1 832 ^C	1 573 ^C	3 100 ^C	Canne et bambou		
12 753 ^C	12 925 ^C	10 549 ^C	10 781 ^C	7 976 ^{CB}	8 481 ^C	10 081 ^{CB}	10 927 ^C	Autres PTBS		
259 526 ^C	273 297 ^C	295 237 ^C	333 556 ^C	299 429 ^C	312 106 ^C	288 424 ^C	290 620 ^C	Meubles et éléments en bois	Hongrie	
163 628 ^C	141 320 ^C	173 452 ^C	175 040 ^C	154 308 ^C	164 261 ^C	200 486 ^C	202 541 ^C	Charpenterie		
25 379 ^C	20 682 ^C	14 784 ^C	16 055 ^C	13 688 ^C	8 709 ^C	9 474 ^C	10 222 ^C	Mouleurs		
2 221 ^{CB}	1 645 ^{CB}	3 102 ^{CB}	3 966 ^{CB}	1 979 ^{CB}	1 981 ^{CB}	2 531 ^{CB}	1 072 ^{CB}	Canne et bambou		
78 644 ^C	79 457 ^C	78 632 ^C	75 259 ^C	70 908 ^C	71 916 ^C	89 799 ^C	96 169 ^C	Autres PTBS		
34 043 ^C	33 639 ^C	45 097 ^C	50 086 ^C	54 106 ^C	60 925 ^C	54 080 ^C	56 363 ^C	Meubles et éléments en bois	Irlande	
29 371 ^{CB}	35 922 ^{CB}	35 019 ^{CB}	33 410 ^{CB}	32 289 ^C	30 038 ^C	29 364 ^C	27 077 ^C	Charpenterie		
4 862 ^{CB}	3 995 ^{CB}	5 268 ^{CB}	3 659 ^{CB}	4 398 ^{CB}	1 951 ^{CB}	2 301 ^{CB}	1 224 ^C	Mouleurs		
965 ^{CB}	1 094 ^{CB}	2 506 ^C	1 219 ^{CB}	316 ^{CB}	584 ^{CB}	3 015 ^{CB}	925 ^{CB}	Canne et bambou		
20 733 ^{CB}	29 093 ^C	27 398 ^C	25 811 ^C	24 626 ^C	24 031 ^C	25 033 ^C	30 228 ^C	Autres PTBS		
5 664 842 ^C	5 395 557 ^C	5 741 555 ^C	6 014 768 ^C	5 197 358 ^C	5 183 089 ^C	5 264 416 ^C	5 514 864 ^C	Meubles et éléments en bois	Italie	
429 256 ^C	420 909 ^C	468 227 ^C	489 040 ^C	442 330 ^C	420 859 ^C	465 162 ^C	451 541 ^C	Charpenterie		
175 597 ^C	168 495 ^C	176 585 ^C	173 908 ^C	145 112 ^C	145 741 ^C	145 809 ^C	164 118 ^C	Mouleurs		
327 601 ^C	323 327 ^C	370 209 ^C	372 233 ^C	344 861 ^C	356 816 ^C	386 724 ^C	422 989 ^C	Canne et bambou		
388 441 ^C	365 891 ^C	387 936 ^C	412 634 ^C	351 208 ^C	366 230 ^C	378 504 ^C	397 579 ^C	Autres PTBS		
111 076 ^{CB}	116 274 ^C	126 242 ^C	126 827 ^C	113 051 ^{CB}	116 596 ^C	138 212 ^C	132 826 ^C	Meubles et éléments en bois	Lettonie	
146 344 ^C	145 214 ^C	155 739 ^C	143 155 ^C	137 515 ^C	132 792 ^C	152 598 ^C	153 368 ^C	Charpenterie		
35 798 ^C	33 645 ^{CB}	37 140 ^C	55 084 ^C	39 054 ^C	34 446 ^C	43 011 ^C	53 653 ^C	Mouleurs		
955 ^C	2 404 ^C	1 749 ^C	1 959 ^C	1 800 ^C	2 425 ^{CB}	1 975 ^{CB}	2 556 ^C	Canne et bambou		
127 567 ^C	115 994 ^C	124 490 ^C	132 505 ^C	109 291 ^{CB}	115 677 ^C	133 439 ^C	161 747 ^C	Autres PTBS		
845 181 ^{CB}	963 494 ^{CB}	1 023 316 ^{CB}	1 187 130 ^{CB}	1 025 487 ^{CB}	1 059 617 ^{CB}	1 188 793 ^{CB}	1 082 314 ^C	Meubles et éléments en bois	Lituanie	
207 943 ^C	223 189 ^C	254 576 ^C	296 114 ^C	277 569 ^C	286 322 ^C	300 096 ^C	251 881 ^C	Charpenterie		
39 057 ^C	40 555 ^C	48 822 ^C	63 448 ^C	48 343 ^C	51 527 ^C	53 553 ^C	45 969 ^C	Mouleurs		
3 321 ^C	4 698 ^C	7 742 ^C	10 547 ^C	6 637 ^C	11 286 ^C	19 592 ^C	17 087 ^C	Canne et bambou		
138 153 ^C	126 753 ^C	139 911 ^C	148 872 ^C	123 585 ^C	130 759 ^C	152 132 ^C	152 535 ^C	Autres PTBS		
8 301 ^C	8 835 ^C	8 760 ^C	8 886 ^C	5 615 ^C	4 593 ^{CB}	6 531 ^{CB}	6 531 ^X	Meubles et éléments en bois	Luxembourg	
26 002 ^{CB}	22 460 ^{CB}	25 981 ^{CB}	23 974 ^{CB}	22 733 ^{CB}	18 468 ^{CB}	25 692 ^{CB}	25 692 ^X	Charpenterie		
23 518 ^{CB}	21 017 ^{CB}	20 692 ^{CB}	21 430 ^C	30 518 ^C	31 270 ^C	14 029 ^C	10 643 ^C	Mouleurs		
2 115 ^{CB}	897 ^{CB}	230 ^{CB}	176 ^C	154 ^{CB}	46 ^C	212 ^{CB}	86 ^C	Canne et bambou		
15 216 ^{CB}	15 706 ^{CB}	17 836 ^C	16 411 ^{CB}	14 975 ^{CB}	15 601 ^C	14 225 ^C	16 156 ^C	Autres PTBS		
1 999 ^C	2 180 ^C	2 398 ^C	1 618 ^C	1 815 ^C	1 854 ^{CB}	1 329 ^{CB}	1 039 ^{CB}	Meubles et éléments en bois	Malte	
185 ^C	214 ^C	658 ^C	475 ^C	312 ^C	200 ^C	31 ^{CB}	7 ^{CB}	Charpenterie		
2 ^{CB}	11 ^{CB}	39 ^{CB}	4 ^{CB}	16 ^{CB}	1 ^{CB}	81 ^{CB}	11 ^{CB}	Mouleurs		
233 ^{CB}	513 ^{CB}	61 ^{CB}	66 ^{CB}	101 ^{CB}	68 ^{CB}	67 ^{CB}	12 ^{CB}	Canne et bambou		
407 ^{CB}	385 ^{CB}	272 ^{CB}	644 ^{CB}	416 ^{CB}	394 ^{CB}	488 ^{CB}	505 ^{CB}	Autres PTBS		
767 307 ^C	749 713 ^C	769 880 ^C	736 428 ^C	745 147 ^C	795 351 ^C	933 716 ^C	933 716 ^X	Meubles et éléments en bois	Pays-Bas	
181 405 ^C	178 360 ^C	207 050 ^C	248 844 ^C	202 291 ^C	214 240 ^C	233 475 ^C	233 475 ^X	Charpenterie		
78 222 ^C	66 699 ^C	77 660 ^C	81 400 ^C	63 374 ^C	52 462 ^C	60 804 ^C	60 804 ^X	Mouleurs		
26 198 ^C	24 678 ^C	24 020 ^C	22 429 ^C	24 697 ^{CB}	29 094 ^{CB}	30 603 ^{CB}	30 603 ^X	Canne et bambou		
405 028 ^{CB}	347 945 ^C	394 401 ^C	437 232 ^C	404 082 ^C	417 870 ^C	487 349 ^C	487 349 ^X	Autres PTBS		
4 351 309 ^C	4 073 687 ^{CB}	4 579 662 ^{CB}	5 178 865 ^{CB}	4 754 353 ^{CB}	5 052 053 ^{CB}	5 500 876 ^{CB}	6 129 340 ^C	Meubles et éléments en bois	Pologne	
911 368 ^C	869 182 ^C	1 077 176 ^C	1 153 320 ^C	1 063 714 ^C	1 117 779 ^C	1 237 511 ^C	1 457 301 ^C	Charpenterie		
228 831 ^C	225 096 ^C	254 954 ^C	256 775 ^C	225 183 ^C	226 191 ^C	250 890 ^C	315 041 ^C	Mouleurs		
124 610 ^C	113 917 ^C	142 272 ^C	208 770 ^C	186 655 ^C	186 567 ^C	233 523 ^C	273 237 ^C	Canne et bambou		
907 184 ^C	813 818 ^C	906 938 ^C	1 022 730 ^C	916 425 ^C	920 646 ^C	981 522 ^{CB}	1 439 885 ^C	Autres PTBS		
567 710 ^C	611 380 ^C	712 322 ^C	780 303 ^C	665 120 ^C	678 754 ^C	747 771 ^C	750 231 ^C	Meubles et éléments en bois	Portugal	
137 835 ^C	124 586 ^C	125 853 ^C	145 919 ^C	141 962 ^C	144 683 ^C	155 235 ^C	151 010 ^C	Charpenterie		
20 977 ^C	17 709 ^{CB}	17 085 ^C	14 288 ^C	15 041 ^C	16 417 ^C	16 445 ^C	12 441 ^C	Mouleurs		
5 725 ^{CB}	7 748 ^{CB}	12 357 ^{CB}	10 356 ^{CB}	10 455 ^{CB}	8 710 ^{CB}	7 496 ^{CB}	5 953 ^C	Canne et bambou		
111 395 ^C	117 547 ^C	128 008 ^C	125 056 ^C	85 779 ^C	89 836 ^C	93 737 ^C	99 889 ^C	Autres PTBS		
289 040 ^C	292 088 ^C	318 725 ^C	363 730 ^C	357 995 ^C	421 286 ^C	456 227 ^C	465 549 ^C	Meubles et éléments en bois	République tchèque	
233 261 ^C	225 015 ^C	234 633 ^C	231 081 ^C	210 772 ^C	218 316 ^C	232 037 ^C	236 227 ^C	Charpenterie		
82 743 ^C	49 285 ^C	47 901 ^C	54 523 ^C	49 084 ^C	48 300 ^C	55 302 ^C	69 316 ^C	Mouleurs		
6 627 ^{CB}	8 723 ^{CB}	8 150 ^C	9 332 ^{CB}	10 313 ^C	13 438 ^C	10 326 ^{CB}	7 318 ^C	Canne et bambou		
314 617 ^C	282 997 ^C	310 130 ^C	336 718 ^C	296 965 ^C	299 669 ^C	318 844 ^C	379 467 ^C	Autres PTBS		
983 312 ^C	943 083 ^C	1 052 235 ^C	1 170 312 ^C	1 03						

Tableau 5-1. Commerce des produits bois de transformation secondaire des consommateurs (1000 US\$)

Pays	Produits	Importations (1000\$)							
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Royaume-Uni	Meubles et éléments en bois	3 413 181 ^c	3 224 884 ^c	3 287 210 ^c	3 776 664 ^{cb}	3 851 704 ^{cb}	3 834 710 ^{cb}	3 925 177 ^c	3 994 386 ^c
	Charpenterie	810 492 ^c	746 480 ^c	800 852 ^c	919 495 ^c	963 074 ^c	936 224 ^{cb}	990 627 ^c	994 259 ^c
	Mouleurs	250 661 ^c	227 392 ^c	250 803 ^c	258 706 ^c	237 919 ^c	218 617 ^c	234 459 ^c	203 841 ^c
	Canne et bambou	176 651 ^{cb}	195 714 ^{cb}	170 313 ^{cb}	158 754 ^{cb}	185 995 ^{cb}	174 481 ^{cb}	182 528 ^{cb}	163 198 ^{cb}
	Autres PTBS	639 636 ^c	614 158 ^c	673 375 ^c	863 624 ^c	860 172 ^c	763 008 ^c	750 920 ^c	787 324 ^c
Slovaquie	Meubles et éléments en bois	187 444 ^c	166 335 ^{cb}	165 551 ^c	182 833 ^{cb}	174 074 ^{cb}	197 584 ^{cb}	206 589 ^{cb}	215 691 ^{cb}
	Charpenterie	81 922 ^{cb}	72 416 ^{cb}	78 587 ^{cb}	83 155 ^{cb}	74 832 ^{cb}	95 874 ^{cb}	92 659 ^{cb}	96 195 ^{cb}
	Mouleurs	29 525 ^{cb}	19 677 ^c	34 404 ^c	22 783 ^c	20 616 ^c	20 271 ^c	25 933 ^c	31 451 ^c
	Canne et bambou	8 041 ^{cb}	9 018 ^c	9 580 ^c	14 119 ^c	13 275 ^c	13 228 ^c	12 368 ^c	13 153 ^c
	Autres PTBS	63 465 ^{cb}	57 251 ^c	65 128 ^c	68 872 ^c	68 369 ^c	85 120 ^c	79 033 ^c	100 903 ^c
Slovénie	Meubles et éléments en bois	107 476 ^{cb}	87 099 ^{cb}	91 816 ^{cb}	111 930 ^{cb}	93 973 ^{cb}	115 502 ^{cb}	131 248 ^{cb}	128 058 ^{cb}
	Charpenterie	43 966 ^{cb}	37 180 ^{cb}	39 242 ^{cb}	39 273 ^{cb}	35 189 ^{cb}	36 161 ^c	46 573 ^{cb}	45 891 ^c
	Mouleurs	16 720 ^{cb}	13 035 ^{cb}	12 532 ^{cb}	14 958 ^{cb}	13 045 ^{cb}	16 702 ^{cb}	20 546 ^{cb}	21 815 ^c
	Canne et bambou	2 641 ^{cb}	2 855 ^{cb}	1 968 ^{cb}	2 581 ^{cb}	2 188 ^{cb}	2 824 ^{cb}	2 923 ^{cb}	2 980 ^{cb}
	Autres PTBS	40 984 ^c	38 664 ^c	39 782 ^c	45 267 ^c	43 188 ^c	47 687 ^c	52 127 ^c	64 787 ^c
Suède	Meubles et éléments en bois	908 559 ^c	825 839 ^{cb}	898 107 ^{cb}	985 926 ^{cb}	931 361 ^{cb}	940 554 ^{cb}	943 619 ^{cb}	949 189 ^c
	Charpenterie	347 987 ^{cb}	319 213 ^c	357 071 ^{cb}	377 623 ^{cb}	341 869 ^{cb}	387 222 ^{cb}	430 875 ^{cb}	415 495 ^c
	Mouleurs	35 796 ^c	36 037 ^{cb}	41 090 ^c	47 245 ^{cb}	44 853 ^{cb}	48 233 ^{cb}	62 996 ^{cb}	57 796 ^{cb}
	Canne et bambou	28 466 ^{cb}	31 134 ^{cb}	30 750 ^{cb}	35 993 ^{cb}	44 016 ^{cb}	41 266 ^{cb}	45 154 ^{cb}	42 547 ^{cb}
	Autres PTBS	196 671 ^{cb}	181 909 ^{cb}	205 795 ^{cb}	227 189 ^{cb}	199 066 ^{cb}	197 210 ^{cb}	219 233 ^{cb}	232 378 ^{cb}
Europe hors UE	Meubles et éléments en bois	2 992 634	2 989 928	3 096 373	3 103 719	2 775 350	2 701 937	2 716 715	2 712 447
	Charpenterie	1 257 094	1 309 065	1 443 010	1 395 828	1 199 327	1 233 130	1 306 206	1 232 793
	Mouleurs	207 320	212 780	228 084	243 844	217 100	220 546	232 314	227 568
	Canne et bambou	84 936	92 533	101 190	95 765	80 997	74 040	85 906	78 154
	Autres PTBS	491 236	472 037	470 016	469 247	423 256	413 983	437 218	426 953
Albanie	Meubles et éléments en bois	19 622 ^c	16 222 ^c	15 088 ^c	15 657 ^{cb}	14 688 ^{cb}	14 842 ^{cb}	15 982 ^{cb}	18 027 ^{cb}
	Charpenterie	7 463 ^c	6 331 ^c	6 342 ^c	5 370 ^{cb}	5 985 ^{cb}	6 077 ^{cb}	6 498 ^{cb}	5 223 ^{cb}
	Mouleurs	1 285 ^c	924 ^{cb}	1 790 ^c	1 558 ^{cb}	1 316 ^c	1 145 ^{cb}	1 663 ^{cb}	1 547 ^{cb}
	Canne et bambou	948 ^{cb}	1 808 ^{cb}	1 172 ^{cb}	1 238 ^{cb}	1 791 ^{cb}	1 126 ^{cb}	1 295 ^{cb}	1 452 ^{cb}
	Autres PTBS	3 109 ^c	3 009 ^c	2 962 ^c	2 294 ^c	2 682 ^c	3 514 ^c	3 242 ^c	2 867 ^{cb}
Norvège	Meubles et éléments en bois	1 052 142 ^{cb}	1 092 084 ^{cb}	1 086 837 ^{cb}	1 082 169 ^{cb}	907 228 ^{cb}	854 093 ^{cb}	896 880 ^{cb}	890 566 ^{cb}
	Charpenterie	524 949 ^c	556 682 ^c	603 825 ^c	582 897 ^c	460 919 ^c	493 438 ^c	536 111 ^c	463 973 ^{cb}
	Mouleurs	85 998 ^c	92 625 ^c	102 693 ^c	112 746 ^c	100 164 ^c	104 502 ^c	110 401 ^c	105 771 ^{cb}
	Canne et bambou	17 959 ^{cb}	27 814 ^c	30 369 ^c	30 564 ^c	22 995 ^c	20 001 ^c	26 326 ^c	18 416 ^{cb}
	Autres PTBS	145 834 ^c	152 535 ^c	151 865 ^c	150 263 ^c	129 719 ^c	121 498 ^c	132 538 ^c	122 648 ^{cb}
Suisse	Meubles et éléments en bois	1 920 870 ^c	1 881 622 ^c	1 994 448 ^c	2 005 893 ^c	1 853 433 ^c	1 833 001 ^c	1 803 853 ^c	1 803 853 ^x
	Charpenterie	724 682 ^c	746 053 ^c	832 844 ^c	807 561 ^c	732 423 ^c	733 615 ^c	763 597 ^c	763 597 ^x
	Mouleurs	120 037 ^c	119 230 ^c	123 601 ^c	129 539 ^c	115 620 ^c	114 898 ^c	120 250 ^c	120 250 ^x
	Canne et bambou	66 029 ^c	62 911 ^{cb}	69 649 ^{cb}	63 963 ^{cb}	56 211 ^{cb}	52 914 ^{cb}	58 286 ^{cb}	58 286 ^x
	Autres PTBS	342 294 ^c	316 494 ^c	315 189 ^c	316 691 ^c	290 855 ^c	288 972 ^c	301 438 ^c	301 438 ^x
États-Unis	Meubles et éléments en bois	13 157 270	14 231 670	15 179 860	16 331 700	18 083 720	18 427 440	20 426 910	21 423 720
	Charpenterie	1 423 573	1 590 315	1 854 916	2 006 143	2 115 498	2 239 995	2 329 264	2 378 457
	Mouleurs	934 347	1 113 594	1 204 428	1 272 358	1 239 359	1 217 294	1 331 676	1 354 064
	Canne et bambou	575 552	642 173	716 177	798 772	945 685	995 845	1 111 847	1 305 845
	Autres PTBS	2 405 590	2 536 856	2 717 793	2 851 405	3 069 772	3 030 870	3 258 789	3 595 190
États-Unis	Meubles et éléments en bois	13 157 270 ^c	14 231 670 ^c	15 179 860 ^c	16 331 700 ^c	18 083 720 ^c	18 427 440 ^c	20 426 910 ^c	21 423 720 ^c
	Charpenterie	1 423 573 ^c	1 590 315 ^c	1 854 916 ^c	2 006 143 ^c	2 115 498 ^c	2 239 995 ^{cb}	2 329 264 ^{cb}	2 378 457 ^c
	Mouleurs	934 347 ^{cb}	1 113 594 ^{cb}	1 204 428 ^{cb}	1 272 358 ^{cb}	1 239 359 ^c	1 217 294 ^{cb}	1 331 676 ^c	1 354 064 ^c
	Canne et bambou	575 552 ^c	642 173 ^c	716 177 ^c	798 772 ^c	945 685 ^c	995 845 ^c	1 111 847 ^c	1 305 845 ^c
	Autres PTBS	2 405 590 ^c	2 536 856 ^c	2 717 793 ^c	2 851 405 ^c	3 069 772 ^c	3 030 870 ^c	3 258 789 ^c	3 595 190 ^c
Total Consommateurs	Meubles et éléments en bois	46 508 135	45 954 596	48 207 083	52 009 076	51 629 818	53 514 337	56 498 970	56 624 367
	Charpenterie	11 175 486	10 656 671	11 723 678	12 255 859	11 323 296	11 953 315	12 795 545	12 658 880
	Mouleurs	4 539 403	4 312 657	4 379 828	4 701 546	4 254 164	4 190 555	4 584 723	4 596 346
	Canne et bambou	2 133 277	2 248 239	2 275 982	2 442 891	2 490 121	2 354 368	2 561 819	2 689 779
	Autres PTBS	11 561 404	11 329 142	11 970 528	13 052 728	12 650 280	12 726 267	13 455 259	14 113 416
	Total	75 917 705	74 501 304	78 557 098	84 462 099	82 347 680	84 738 841	89 896 317	90 682 789
Total OIBT	Meubles et éléments en bois	49 492 815	49 195 486	51 531 036	55 454 359	54 671 256	56 301 709	59 088 715	59 081 892
	Charpenterie	11 474 337	10 996 012	12 119 107	12 631 844	11 756 986	12 353 460	13 176 699	13 054 344
	Mouleurs	4 740 319	4 525 892	4 597 238	4 954 092	4 534 862	4 484 737	4 907 712	4 955 398
	Canne et bambou	2 554 847	3 023 830	3 115 241	3 437 942	3 366 134	2 817 574	2 976 068	3 068 440
	Autres PTBS	12 115 981	11 847 094	12 533 675	13 694 236	13 381 027	13 425 510	14 192 977	14 949 001
	Total	80 378 300	79 588 313	83 896 296	90 172 473	87 710 265	89 382 991	94 342 172	95 109 076
Reste du monde	Meubles et éléments en bois	11 812 230¹	12 527 970¹	13 618 130¹	14 595 070¹	13 039 720¹	11 299 240¹	11 046 010¹	10 861 700¹
	Charpenterie	2 010 772¹	2 105 472¹	2 410 476¹	2 468 259¹	2 100 947¹	1 835 651¹	1 822 739¹	1 817 922¹
	Mouleurs	824 786¹	879 392¹	872 888¹	802 633¹	687 943¹	564 555¹	522 427¹	500 347¹
	Canne et bambou	808 903¹	1 066 596¹	1 120 569¹	1 577 982¹	1 384 487¹	743 316¹	678 955¹	681 488¹
	Autres PTBS	1 511 238¹	1 607 071¹	1 728 803¹	1 792 877¹	1 756 862¹	1 644 625¹	1 616 104¹	1 745 409¹
	Total	16 967 929	18 186 501	19 750 866	21 236 821	18 969 959	16 087 388	15 686 235	15 606 865
Monde	Meubles et éléments en bois	61 305 045¹	61 723 456¹	65 149 166¹	70 049 429¹	67 710 976¹	67 600 949¹	70 134 725¹	69 943 592¹
	Charpenterie	13 485 109¹	13 101 484¹	14 529 583¹	15 100 103¹	13 8			

2011	2012	2013	Exportations (1000\$)					2018	Produits	Pays
			2014	2015	2016	2017	2018			
457 968 ^c	412 224 ^c	459 723 ^c	539 692 ^c	467 081 ^c	493 577 ^c	549 743 ^c	614 349 ^c	Meubles et éléments en bois Charpenterie Mouleurs Canne et bambou Autres PTBS	Royaume-Uni	
66 730 ^c	58 618 ^c	63 408 ^c	79 050 ^c	73 466 ^c	69 107 ^c	72 659 ^c	85 043 ^c			
24 537 ^c	21 274 ^c	22 517 ^c	26 324 ^c	26 021 ^c	25 436 ^c	29 918 ^c	40 813 ^c			
27 242 ^c	24 126 ^{cb}	25 989 ^{cb}	23 597 ^{cb}	27 683 ^c	22 358 ^{cb}	33 119 ^{cb}	27 457 ^c			
123 463 ^c	117 823 ^c	140 831 ^c	152 257 ^c	151 008 ^c	156 391 ^c	149 720 ^c	155 721 ^c			
509 023 ^c	489 248 ^c	588 535 ^c	600 394 ^c	561 646 ^{cb}	557 834 ^{cb}	556 892 ^c	586 397 ^c	Meubles et éléments en bois Charpenterie Mouleurs Canne et bambou Autres PTBS	Slovaquie	
175 308 ^c	139 757 ^c	177 696 ^c	151 981 ^c	137 859 ^c	131 780 ^c	137 789 ^c	168 083 ^c			
12 862 ^c	13 263 ^{cb}	9 925 ^{cb}	16 718 ^c	10 528 ^{cb}	10 486 ^c	17 973 ^c	15 828 ^c			
7 803 ^{cb}	7 508 ^c	10 446 ^c	15 055 ^c	15 257 ^c	14 680 ^c	13 623 ^c	11 299 ^c			
93 815 ^c	92 157 ^c	84 585 ^c	84 462 ^c	77 720 ^c	79 621 ^c	99 087 ^c	114 428 ^c			
192 932 ^{cb}	177 108 ^{cb}	167 569 ^c	180 427 ^c	154 511 ^c	159 535 ^c	183 142 ^c	187 648 ^c	Meubles et éléments en bois Charpenterie Mouleurs Canne et bambou Autres PTBS	Slovénie	
88 676 ^c	87 088 ^c	91 997 ^c	97 180 ^c	89 304 ^c	96 707 ^c	96 337 ^c	95 065 ^c			
9 860 ^{cb}	9 106 ^{cb}	7 572 ^{cb}	6 370 ^{cb}	4 741 ^c	6 298 ^c	9 480 ^{cb}	14 264 ^c			
3 395 ^{cb}	5 083 ^{cb}	2 267 ^{cb}	2 269 ^{cb}	1 606 ^{cb}	2 351 ^{cb}	2 874 ^{cb}	1 094 ^{cb}			
73 156 ^c	65 852 ^c	76 506 ^c	92 506 ^c	85 692 ^c	84 666 ^c	96 043 ^c	103 781 ^c			
1 192 751 ^c	1 133 398 ^c	1 079 569 ^c	1 012 957 ^c	844 921 ^c	801 780 ^c	809 746 ^c	825 708 ^c	Meubles et éléments en bois Charpenterie Mouleurs Canne et bambou Autres PTBS	Suède	
487 120 ^c	472 794 ^c	513 841 ^c	532 792 ^c	415 430 ^c	409 901 ^c	430 848 ^c	416 692 ^c			
129 377 ^{cb}	125 508 ^{cb}	125 420 ^{cb}	153 078 ^{cb}	123 369 ^{cb}	112 541 ^{cb}	115 249 ^{cb}	84 506 ^{cb}			
13 334 ^{cb}	17 687 ^c	18 373 ^c	17 835 ^{cb}	16 477 ^c	17 083 ^c	20 308 ^c	21 567 ^c			
181 311 ^c	165 566 ^{cb}	164 084 ^{cb}	166 695 ^c	150 722 ^c	142 097 ^c	149 557 ^{cb}	154 324 ^c			
514 272	464 924	432 245	420 468	356 757	344 718	358 988	322 939	Meubles et éléments en bois Charpenterie Mouleurs Canne et bambou Autres PTBS	Europe hors UE	
205 802	180 147	152 312	152 561	129 108	124 972	113 282	90 737			
11 064	9 105	9 857	12 107	12 164	11 738	16 129	16 220			
15 761	15 496	14 942	14 377	17 002	11 787	13 431	12 576			
100 265	99 530	97 448	115 635	110 898	119 681	129 493	127 879			
11 870 ^c	14 188 ^c	14 768 ^c	9 709 ^{cb}	7 892 ^{cb}	10 528 ^{cb}	14 138 ^{cb}	13 733 ^{cb}	Meubles et éléments en bois Charpenterie Mouleurs Canne et bambou Autres PTBS	Albanie	
1 946 ^c	1 734 ^c	2 494 ^c	2 691 ^{cb}	2 740 ^{cb}	2 133 ^c	2 230 ^{cb}	1 199 ^{cb}			
104 ^{cb}	355 ^{cb}	161 ^{cb}	110 ^{cb}	156 ^{cb}	746 ^{cb}	967 ^{cb}	564 ^{cb}			
215 ^c	223 ^c	84 ^c	220 ^{cb}	904 ^c	1 436 ^c	1 197 ^c	1 197 ^x			
6 044 ^c	6 010 ^{cb}	5 560 ^{cb}	6 658 ^{cb}	6 768 ^{cb}	7 602 ^{cb}	8 992 ^{cb}	12 861 ^{cb}			
261 027 ^c	237 720 ^c	207 417 ^c	182 756 ^c	154 050 ^{cb}	149 483 ^{cb}	161 290 ^{cb}	125 646 ^{cb}	Meubles et éléments en bois Charpenterie Mouleurs Canne et bambou Autres PTBS	Norvège	
105 864 ^c	84 645 ^c	71 722 ^c	69 319 ^c	65 140 ^c	60 403 ^c	43 243 ^{cb}	37 492 ^{cb}			
4 454 ^{cb}	4 347 ^{cb}	4 908 ^{cb}	6 544 ^c	8 374 ^c	7 598 ^{cb}	12 165 ^c	12 660 ^{cb}			
2 628 ^{cb}	2 360 ^c	3 223 ^{cb}	1 964 ^c	2 142 ^c	1 958 ^c	1 633 ^c	778 ^c			
16 307 ^{cb}	18 614 ^{cb}	24 903 ^{cb}	35 294 ^{cb}	35 266 ^{cb}	37 323 ^{cb}	43 882 ^{cb}	38 398 ^{cb}			
241 375 ^c	213 016 ^c	210 060 ^c	228 003 ^c	194 815 ^c	184 707 ^c	183 560 ^c	183 560 ^x	Meubles et éléments en bois Charpenterie Mouleurs Canne et bambou Autres PTBS	Suisse	
97 992 ^c	93 768 ^c	78 096 ^c	80 552 ^{cb}	61 227 ^{cb}	62 436 ^{cb}	67 809 ^{cb}	52 047 ^{cb}			
6 506 ^c	4 402 ^c	4 787 ^c	5 453 ^c	3 634 ^{cb}	3 394 ^c	2 997 ^c	2 997 ^x			
12 918 ^{cb}	12 912 ^c	11 186 ^{cb}	12 193 ^c	13 956 ^{cb}	8 393 ^{cb}	10 601 ^c	10 601 ^x			
77 914 ^c	74 906 ^c	66 985 ^c	73 683 ^c	68 864 ^c	74 756 ^c	76 620 ^c	76 620 ^x			
1 735 948	1 809 679	1 858 373	1 879 328	1 822 006	1 653 620	1 658 950	1 690 964	Meubles et éléments en bois Charpenterie Mouleurs Canne et bambou Autres PTBS	États-Unis	
446 084	472 116	472 226	494 194	444 045	384 848	400 491	412 464			
307 432	318 970	323 654	331 865	323 397	319 370	281 082	299 463			
102 838	127 606	175 994	180 570	183 250	207 584	186 238	167 879			
659 673	622 464	639 835	676 747	731 611	782 943	674 311	683 251			
1 735 948 ^c	1 809 679 ^c	1 858 373 ^c	1 879 328 ^c	1 822 006 ^c	1 653 620 ^c	1 658 950 ^c	1 690 964 ^c	Meubles et éléments en bois Charpenterie Mouleurs Canne et bambou Autres PTBS	États-Unis	
446 084 ^{cb}	472 116 ^{cb}	472 226 ^{cb}	494 194 ^{cb}	444 045 ^{cb}	384 848 ^c	400 491 ^{cb}	412 464 ^c			
307 432 ^c	318 970 ^c	323 654 ^c	331 865 ^{cb}	323 397 ^{cb}	319 370 ^c	281 082 ^c	299 463 ^c			
102 838 ^c	127 606 ^c	175 994 ^c	180 570 ^c	183 250 ^c	207 584 ^c	186 238 ^c	167 879 ^c			
659 673 ^c	622 464 ^c	639 835 ^c	676 747 ^c	731 611 ^c	782 943 ^c	674 311 ^c	683 251 ^c			
46 399 970	46 323 247	49 009 144	53 626 466	50 925 373	50 997 699	52 750 996	54 220 015	Meubles et éléments en bois Charpenterie Mouleurs Canne et bambou Autres PTBS Total	Total Consommateurs	
10 504 938	10 061 076	11 043 925	11 458 774	10 263 406	10 333 846	10 980 936	10 786 561			
3 183 149	2 932 268	2 977 872	3 106 015	2 738 023	2 708 986	2 869 845	2 931 098			
2 536 597	3 398 341	3 553 063	4 193 502	3 919 968	2 632 233	2 805 708	2 809 576			
11 529 109	11 218 670	11 701 665	12 420 339	11 732 416	11 768 047	12 318 414	13 835 090			
74 153 764	73 933 603	78 285 668	84 805 098	79 579 186	78 440 810	81 725 899	84 582 340			
55 786 321	56 352 336	59 593 245	64 938 565	62 742 712	62 820 941	65 402 638	67 293 920	Meubles et éléments en bois Charpenterie Mouleurs Canne et bambou Autres PTBS Total	Total OIBT	
12 104 738	11 743 475	12 862 349	13 333 866	12 146 253	12 512 089	13 178 564	12 982 110			
4 811 350	4 524 087	4 511 968	4 797 983	4 418 723	4 325 444	4 651 379	4 636 577			
3 120 491	3 974 166	4 054 106	4 657 767	4 289 857	2 992 675	3 225 230	3 254 572			
13 056 090	12 872 882	13 740 928	14 685 200	13 986 981	14 057 940	14 544 269	16 033 514			
88 878 990	89 466 945	94 762 596	102 413 380	97 584 526	96 709 089	101 002 080	104 200 693			
4 052 599 ¹	4 455 241 ¹	4 970 665 ¹	5 165 291 ¹	4 881 283 ¹	4 879 983 ¹	5 021 907 ¹	5 313 499 ¹	Meubles et éléments en bois Charpenterie Mouleurs Canne et bambou Autres PTBS Total	Reste du monde	
1 592 128 ¹	1 719 982 ¹	2 046 056 ¹	2 078 804 ¹	2 037 074 ¹	2 110 120 ¹	2 322 723 ¹	2 293 364 ¹			
687 316 ¹	767 942 ¹	853 341 ¹	818 596 ¹	765 111 ¹	689 901 ¹	729 079 ¹	704 360 ¹			
131 465 ¹	117 484 ¹	119 994 ¹	151 239 ¹	155 504 ¹	117 069 ¹	115 696 ¹	117 136 ¹			
1 094 373 ¹	1 133 726 ¹	1 217 717 ¹	1 260 072 ¹	1 251 207 ¹	1 266 661 ¹	1 254 293 ¹	1 361 326 ¹			
7 557 881	8 194 376	9 207 773	9 474 001	9 090 179	9 063 734	9 443 698	9 789 685			
59 838 920 ¹	60 807 577 ¹	64 563 910 ¹	70 103 856 ¹	67 623 995 ¹	67 700 924 ¹	70 424 545 ¹	72 607 419 ¹	Meubles et éléments en bois Charpenterie Mouleurs Canne et bambou Autres PTBS Total	Monde	
13 696 866 ¹	13 463 457 ¹	14 908 405 ¹	15 412 670 ¹	14 183 327 ¹	14 622 209 ¹	15 501 287 ¹	15 275 474 ¹			
5 498 665 ¹	5 292 029 ¹	5 365 309 ¹	5 616 578 ¹	5 183 834 ¹	5 015 345 ¹	5 380 458 ¹	5 340 938 ¹			
3 251 956 ¹	4 091 650 ¹	4 174 100 ¹	4 809 005 ¹	4 445 362 ¹	3 109 744 ¹	3 340 926 ¹	3 371 708 ¹			
14 150 463 ¹	14 006 608 ¹	14 958 645 ¹	15 945 272 ¹	15 238 188 ¹	15 324 601 ¹	15 798 562 ¹	17 394 840 ¹			
96 436 871	97 661 321	103 970 369	111 887 381	106 674 705	105 772 823	110 445 778	113 990 3			

Tableau 5-2. Commerce des produits bois de transformation secondaire des producteurs (1000 US\$)

Pays	Produits	Importations (1000\$)							
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique	Meubles et éléments en bois	180 070	194 320	246 564	307 684	282 226	219 466	207 256	220 523
	Charpenterie	25 191	24 631	31 027	47 348	49 479	39 113	29 772	27 579
	Mouleurs	2 573	3 246	4 283	7 356	4 781	2 870	2 286	1 527
	Canne et bambou	22 552	116 429	41 912	108 908	106 691	49 329	42 949	40 523
	Autres PTBS	16 271	23 465	18 329	23 078	18 813	16 814	19 507	16 768
Bénin	Meubles et éléments en bois	16 177 ^{CB}	12 978 ^{CB}	47 183 ^{CB}	50 217 ^{CB}	17 236 ^{CB}	10 389 ^{CB}	8 548 ^{CB}	8 548 ^X
	Charpenterie	2 458 ^{CB}	671 ^{CB}	676 ^C	814 ^{CB}	1 156 ^{CB}	1 269 ^{CB}	1 613 ^{CB}	1 744 ^{CB}
	Mouleurs	104 ^{CB}	38 ^{CB}	149 ^{CB}	176 ^{CB}	161 ^{CB}	300 ^C	43 ^{CB}	127 ^{CB}
	Canne et bambou	2 212 ^{CB}	5 208 ^{CB}	4 805 ^{CB}	10 686 ^{CB}	10 341 ^{CB}	4 209 ^{CB}	2 549 ^{CB}	1 477 ^{CB}
	Autres PTBS	1 591 ^{CB}	1 187 ^{CB}	1 063 ^{CB}	2 607 ^{CB}	2 887 ^{CB}	1 067 ^{CB}	853 ^{CB}	821 ^{CB}
Cameroun	Meubles et éléments en bois	11 289 ^C	13 021 ^{CB}	12 590 ^{CB}	18 806 ^{CB}	18 489 ^{CB}	16 634 ^{CB}	16 213 ^{CB}	18 824 ^{CB}
	Charpenterie	958 ^{CB}	632 ^{CB}	1 270 ^C	1 634 ^{CB}	1 613 ^C	1 171 ^{CB}	1 155 ^C	2 310 ^{CB}
	Mouleurs	7 ^{CB}	63 ^{CB}	300 ^{CB}	1 134 ^{CB}	84 ^{CB}	48 ^{CB}	931 ^{CB}	83 ^{CB}
	Canne et bambou	2 541 ^{CB}	2 891 ^{CB}	3 541 ^{CB}	10 028 ^{CB}	11 975 ^{CB}	4 974 ^{CB}	4 179 ^{CB}	3 413 ^{CB}
	Autres PTBS	1 032 ^C	1 141 ^C	1 344 ^C	1 480 ^C	1 524 ^C	1 465 ^C	1 696 ^C	1 696 [!]
Côte d'Ivoire	Meubles et éléments en bois	10 303 ^{CB}	17 489 ^{CB}	19 011 ^{CB}	34 802 ^{CB}	32 936 ^{CB}	28 570 ^{CB}	31 521 ^{CB}	22 961 ^{CB}
	Charpenterie	937 ^{CB}	1 199 ^C	1 718 ^C	3 378 ^{CB}	3 023 ^C	3 384 ^{CB}	3 992 ^{CB}	2 450 ^{CB}
	Mouleurs	187 ^{CB}	94 ^{CB}	256 ^{CB}	238 ^{CB}	197 ^{CB}	75 ^{CB}	201 ^{CB}	25 ^{CB}
	Canne et bambou	1 747 ^C	2 656 ^C	2 039 ^C	4 377 ^{CB}	5 535 ^{CB}	4 108 ^{CB}	6 720 ^{CB}	4 793 ^{CB}
	Autres PTBS	555 ^C	1 655 ^C	1 066 ^{CB}	6 183 ^C	1 297 ^{CB}	1 257 ^{CB}	4 147 ^{CB}	1 561 ^{CB}
Gabon	Meubles et éléments en bois	23 284 ^{CB}	14 238 ^{CB}	13 574 ^{CB}	16 265 ^{CB}	20 603 ^{CB}	11 715 ^{CB}	11 368 ^{CB}	9 019 ^{CB}
	Charpenterie	2 508 ^{CB}	1 482 ^{CB}	2 772 ^{CB}	3 688 ^{CB}	4 788 ^{CB}	979 ^{CB}	1 042 ^{CB}	1 042 ^X
	Mouleurs	168 ^{CB}	517 ^{CB}	247 ^{CB}	372 ^{CB}	503 ^{CB}	35 ^{CB}	198 ^{CB}	98 ^{CB}
	Canne et bambou	2 422 ^{CB}	3 415 ^{CB}	2 111 ^{CB}	2 522 ^{CB}	2 568 ^{CB}	2 121 ^{CB}	2 051 ^{CB}	2 051 ^X
	Autres PTBS	1 231 ^{CB}	1 012 ^{CB}	861 ^{CB}	1 016 ^{CB}	1 066 ^{CB}	410 ^{CB}	621 ^{CB}	621 ^X
Ghana	Meubles et éléments en bois	31 809 ^{CB}	35 520 ^C	54 202 ^{CB}	60 023 ^{CB}	54 045 ^{CB}	54 415 ^{CB}	58 087 ^{CB}	57 638 ^{CB}
	Charpenterie	3 261 ^C	6 203 ^C	6 739 ^C	7 483 ^{CB}	7 877 ^{CB}	7 288 ^C	6 324 ^{CB}	5 370 ^{CB}
	Mouleurs	96 ^{CB}	553 ^{CB}	647 ^{CB}	534 ^{CB}	412 ^{CB}	412 ^{CB}	103 ^C	22 ^{CB}
	Canne et bambou	4 130 ^C	57 897 ^{CB}	6 813 ^{CB}	24 025 ^{CB}	27 222 ^{CB}	13 053 ^{CB}	11 960 ^{CB}	10 000 ^{CB}
	Autres PTBS	5 774 ^C	3 131 ^C	4 907 ^C	2 669 ^{CB}	1 975 ^{CB}	4 934 ^C	3 863 ^C	3 071 ^{CB}
Liberia	Meubles et éléments en bois	3 300 ^{CB}	3 542 ^{CB}	2 614 ^{CB}	4 500 ^{CB}	3 894 ^{CB}	2 725 ^{CB}	3 619 ^{CB}	2 025 ^{CB}
	Charpenterie	102 ^{CB}	91 ^{CB}	162 ^{CB}	197 ^{CB}	162 ^{CB}	260 ^{CB}	476 ^{CB}	488 ^{CB}
	Mouleurs	0 ^{CB}	20 ^{CB}	8 ^{CB}	9 ^{CB}	19 ^{CB}	53 ^{CB}	0 ^{CB}	150 ^{CB}
	Canne et bambou	571 ^{CB}	773 ^{CB}	783 ^{CB}	508 ^{CB}	1 163 ^{CB}	579 ^{CB}	763 ^{CB}	676 ^{CB}
	Autres PTBS	130 ^{CB}	82 ^{CB}	260 ^{CB}	238 ^{CB}	712 ^{CB}	110 ^{CB}	60 ^{CB}	37 ^{CB}
Madagascar	Meubles et éléments en bois	3 752 ^{CB}	4 749 ^{CB}	3 791 ^{CB}	7 100 ^{CB}	7 653 ^{CB}	8 148 ^{CB}	9 096 ^{CB}	9 096 ^X
	Charpenterie	620 ^C	609 ^C	1 106 ^{CB}	1 333 ^{CB}	735 ^{CB}	1 621 ^C	913 ^C	913 ^X
	Mouleurs	39 ^C	161 ^C	224 ^{CB}	143 ^C	168 ^{CB}	203 ^{CB}	118 ^C	118 ^X
	Canne et bambou	922 ^C	807 ^{CB}	1 845 ^{CB}	3 159 ^{CB}	3 570 ^{CB}	2 356 ^{CB}	1 393 ^C	1 393 ^X
	Autres PTBS	392 ^C	315 ^C	309 ^C	609 ^C	568 ^{CB}	740 ^C	706 ^C	706 ^X
Mali	Meubles et éléments en bois	8 074 ^C	8 047 ^C	4 658 ^{CB}	5 185 ^{CB}	5 391 ^{CB}	10 003 ^C	14 860 ^C	14 860 ^X
	Charpenterie	1 659 ^C	1 732 ^C	1 025 ^{CB}	2 130 ^{CB}	3 172 ^{CB}	3 142 ^C	4 018 ^{CB}	4 018 ^X
	Mouleurs	39 ^C	63 ^C	4 ^{CB}	707 ^{CB}	89 ^{CB}	112 ^{CB}	259 ^{CB}	259 ^X
	Canne et bambou	897 ^{CB}	830 ^C	547 ^{CB}	503 ^{CB}	512 ^{CB}	1 049 ^C	1 632 ^C	1 632 ^X
	Autres PTBS	910 ^{CB}	735 ^{CB}	482 ^{CB}	67 ^{CB}	357 ^{CB}	549 ^{CB}	732 ^{CB}	732 ^X
Mozambique	Meubles et éléments en bois	26 761 ^{CB}	36 820 ^{CB}	38 242 ^{CB}	44 437 ^{CB}	43 663 ^{CB}	26 649 ^{CB}	25 595 ^{CB}	42 252 ^{CB}
	Charpenterie	7 265 ^{CB}	6 153 ^{CB}	8 149 ^C	11 585 ^C	13 328 ^C	8 225 ^C	5 396 ^C	4 752 ^{CB}
	Mouleurs	1 364 ^{CB}	941 ^{CB}	1 175 ^{CB}	1 791 ^{CB}	1 372 ^{CB}	929 ^{CB}	281 ^{CB}	347 ^{CB}
	Canne et bambou	1 812 ^{CB}	2 631 ^C	6 155 ^C	25 347 ^{CB}	17 802 ^{CB}	5 800 ^{CB}	5 061 ^{CB}	7 124 ^{CB}
	Autres PTBS	2 550 ^{CB}	2 801 ^{CB}	4 134 ^C	4 410 ^C	4 991 ^{CB}	3 668 ^{CB}	3 872 ^C	4 171 ^{CB}
République Centrafricaine	Meubles et éléments en bois	280 ^{CB}	458 ^{CB}	890 ^{CB}	1 027 ^{CB}	814 ^{CB}	852 ^{CB}	1 552 ^C	135 ^{CB}
	Charpenterie	76 ^{CB}	4 ^C	129 ^{CB}	34 ^{CB}	140 ^C	16 ^{CB}	493 ^C	493 ^X
	Mouleurs	24 ^{CB}	0 ^{CB}						
	Canne et bambou	140 ^C	163 ^C	11 ^C	15 ^{CB}	60 ^{CB}	320 ^C	174 ^C	174 ^X
	Autres PTBS	27 ^C	38 ^C	4 ^{CB}	85 ^{CB}	417 ^C	585 ^C	278 ^C	278 ^X
République du Congo	Meubles et éléments en bois	21 794 ^{CB}	21 373 ^{CB}	23 610 ^{CB}	35 397 ^{CB}	33 105 ^{CB}	24 473 ^{CB}	10 356 ^{CB}	10 356 ^X
	Charpenterie	2 947 ^{CB}	2 218 ^{CB}	4 582 ^{CB}	10 785 ^{CB}	8 392 ^{CB}	9 452 ^{CB}	1 425 ^{CB}	1 425 ^X
	Mouleurs	303 ^{CB}	401 ^{CB}	1 010 ^{CB}	376 ^{CB}	755 ^{CB}	409 ^{CB}	68 ^C	68 ^X
	Canne et bambou	2 938 ^{CB}	2 380 ^{CB}	1 473 ^{CB}	12 971 ^{CB}	8 015 ^{CB}	5 162 ^{CB}	2 536 ^{CB}	2 536 ^X
	Autres PTBS	1 168 ^{CB}	787 ^{CB}	1 842 ^{CB}	1 604 ^C	1 103 ^{CB}	590 ^{CB}	1 151 ^C	1 151 ^X
Rép. Dém. du Congo	Meubles et éléments en bois	12 674 ^{CB}	19 463 ^{CB}	15 847 ^{CB}	18 873 ^{CB}	23 702 ^{CB}	15 469 ^{CB}	11 341 ^{CB}	19 210 ^{CB}
	Charpenterie	1 895 ^{CB}	3 042 ^{CB}	2 115 ^{CB}	3 427 ^{CB}	2 418 ^{CB}	1 762 ^{CB}	2 450 ^{CB}	2 096 ^{CB}
	Mouleurs	216 ^{CB}	376 ^{CB}	196 ^{CB}	1 848 ^{CB}	218 ^{CB}	227 ^{CB}	37 ^{CB}	174 ^{CB}
	Canne et bambou	1 361 ^{CB}	3 814 ^{CB}	3 043 ^{CB}	5 580 ^{CB}	10 608 ^{CB}	4 394 ^{CB}	2 644 ^{CB}	3 597 ^{CB}
	Autres PTBS	679 ^{CB}	10 254 ^{CB}	1 839 ^{CB}	1 891 ^{CB}	1 647 ^{CB}	1 175 ^{CB}	1 328 ^{CB}	1 482 ^{CB}
Togo	Meubles et éléments en bois	10 572 ^{CB}	6 621 ^{CB}	10 352 ^{CB}	11 053 ^{CB}	20 694 ^{CB}	9 425 ^{CB}	5 099 ^{CB}	5 599 ^{CB}
	Charpenterie	504 ^{CB}	594 ^{CB}	586 ^{CB}	861 ^{CB}	2 677 ^C	544 ^{CB}	474 ^{CB}	478 ^{CB}
	Mouleurs	26 ^{CB}	20 ^{CB}	68 ^C	29 ^{CB}	802 ^{CB}	66 ^{CB}	47 ^{CB}	56 ^{CB}
	Canne et bambou	860 ^{CB}	32 962 ^{CB}	8 748 ^{CB}	9 186 ^{CB}	7 319 ^{CB}	1 204 ^{CB}	1 286 ^{CB}	1 658 ^{CB}
	Autres PTBS	234 ^{CB}	326 ^{CB}	217 ^{CB}	222 ^{CB}	270 ^C	264 ^C	200 ^C	442 ^{CB}
Asie-Pacifique	Meubles et éléments en bois	1 653 003	1 671 718	1 925 287	1 930 954	1 542 929	1 676 756	1 642 040	1 528 388
	Charpenterie	131 201	150 749	175 452	173 630	211 435	231 603	224 991	245 104
	Mouleurs	103 787	94 381	96 144	98 775	107 891	123 197	134 510	165 107
	Canne et bambou	289 790	505 284	672 279	756 927	645 113	305 703	273 283	237 958
	Autres PTBS	236 342	231 579	259 458	284 462	318 339	363 405	417 055	503 247
Cambodge	Meubles et éléments en bois	40 189 ^{CB}	41 063 ^{CB}	14 881 ^{CB}	15 049 ^C	10 536 ^{CB}	21 187 ^{CB}	18 696 ^{CB}	23 966 ^{CB}
	Charpenterie	734 ^{CB}	1 397 ^{CB}	974 ^{CB}	1 571 ^C	1 851 ^{CB}	5 181 ^{CB}	4 528 ^{CB}	2 702 ^{CB}
	Mouleurs	40 ^{CB}	158 ^{CB}	78 ^{CB}	166 ^C	649 ^{CB}	277 ^{CB}	257 ^{CB}	42 ^{CB}
	Canne et bambou	2 062 ^{CB}	5 670 ^{CB}	6 342 ^C	6 712 ^C	4 972 ^{CB}	3 203 ^C	900 ^{CB}	1 444 ^{CB}
	Autres PTBS	3 611 ^{CB}	4 103 ^{CB}	2 900 ^{CB}	3 294 ^{CB}	2 079 ^{CB}	3 303 ^{CB}	2 058 ^{CB}	2 058 ^X

Exportations (1000\$)									Produits	Pays
2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018			
6 119	4 048	4 838	5 719	4 913	4 050	8 674	7 072	Meubles et éléments en bois	Afrique	
7 916	8 996	9 342	9 276	8 308	8 685	8 544	8 350	Charpenterie		
41 014	35 690	31 920	27 057	21 958	18 333	22 840	22 154	Mouleurs		
679	474	670	995	448	611	3 214	3 253	Canne et bambou		
10 273	8 732	18 746	11 368	12 729	7 694	10 491	11 703	Autres PTBS		
453 ^C	465 ^C	526 ^C	528 ^C	702 ^C	732 ^C	917 ^C	917 ^X	Meubles et éléments en bois	Bénin	
24 ^{CB}	1 ^{CB}	9 ^{CB}	69 ^{CB}	100 ^C	159 ^C	159 ^X	159 ^X	Charpenterie		
218 ^{CB}	83 ^{CB}	883 ^{CB}	1 413 ^{CB}	1 874 ^{CB}	776 ^{CB}	1 723 ^C	1 723 ^X	Mouleurs		
73 ^C	146 ^C	162 ^C	148 ^C	66 ^C	137 ^C	46 ^C	46 ^X	Canne et bambou		
28 ^{CB}	860 ^C	38 ^{CB}	361 ^{CB}	252 ^{CB}	159 ^{CB}	412 ^{CB}	1 530 ^{CB}	Autres PTBS		
287 ^{CB}	290 ^{CB}	439 ^{CB}	411 ^{CB}	504 ^{CB}	346 ^{CB}	862 ^{CB}	732 ^{CB}	Meubles et éléments en bois	Cameroun	
660 ^{CB}	862 ^{CB}	1 637 ^{CB}	2 402 ^{CB}	1 875 ^{CB}	1 577 ^{CB}	1 221 ^{CB}	1 221 ^X	Charpenterie		
6 097 ^{CB}	9 373 ^{CB}	6 747 ^{CB}	5 813 ^{CB}	3 746 ^{CB}	4 359 ^{CB}	4 149 ^{CB}	4 149 ^X	Mouleurs		
6 ^{CB}	19 ^{CB}	19 ^{CB}	14 ^{CB}	17 ^{CB}	10 ^{CB}	194 ^{CB}	194 ^X	Canne et bambou		
2 239 ^{CB}	1 495 ^{CB}	1 700 ^{CB}	1 250 ^{CB}	1 836 ^{CB}	1 205 ^{CB}	1 295 ^{CB}	1 295 ^X	Autres PTBS		
425 ^{CB}	382 ^{CB}	543 ^C	320 ^{CB}	1 466 ^C	533 ^{CB}	1 946 ^C	1 946 ^X	Meubles et éléments en bois	Côte d'Ivoire	
3 660 ^{CB}	4 409 ^{CB}	3 947 ^{CB}	3 105 ^{CB}	2 466 ^{CB}	1 951 ^{CB}	2 122 ^{CB}	2 122 ^X	Charpenterie		
17 517 ^C	10 782 ^C	8 496 ^{CB}	10 233 ^C	8 581 ^C	4 690 ^{CB}	6 080 ^C	6 080 ^X	Mouleurs		
8 ^{CB}	17 ^{CB}	28 ^{CB}	143 ^{CB}	41 ^C	39 ^{CB}	232 ^C	232 ^X	Canne et bambou		
3 233 ^C	2 893 ^C	2 229 ^{CB}	3 980 ^C	6 789 ^C	1 632 ^{CB}	3 343 ^C	3 343 ^X	Autres PTBS		
163 ^{CB}	70 ^{CB}	93 ^{CB}	50 ^{CB}	192 ^{CB}	155 ^{CB}	223 ^{CB}	223 ^X	Meubles et éléments en bois	Gabon	
728 ^{CB}	747 ^{CB}	315 ^{CB}	136 ^{CB}	36 ^{CB}	31 ^{CB}	470 ^{CB}	470 ^X	Charpenterie		
708 ^{CB}	719 ^{CB}	2 099 ^{CB}	2 411 ^{CB}	2 281 ^{CB}	2 578 ^{CB}	3 202 ^{CB}	3 673 ^{CB}	Mouleurs		
7 ^{CB}	8 ^{CB}	9 ^{CB}	47 ^{CB}	15 ^{CB}	7 ^{CB}	11 ^{CB}	68 ^{CB}	Canne et bambou		
253 ^{CB}	21 ^{CB}	4 ^{CB}	307 ^{CB}	34 ^{CB}	227 ^{CB}	129 ^{CB}	142 ^{CB}	Autres PTBS		
3 082 ^C	1 322 ^C	1 817 ^C	2 530 ^{CB}	401 ^{CB}	463 ^{CB}	1 290 ^{CB}	657 ^{CB}	Meubles et éléments en bois	Ghana	
1 961 ^{CB}	1 660 ^{CB}	2 243 ^{CB}	1 486 ^{CB}	1 500 ^{CB}	1 325 ^{CB}	1 651 ^{CB}	1 541 ^{CB}	Charpenterie		
10 797 ^C	10 797 ^X	7 787 ^C	4 335 ^{CB}	2 482 ^{CB}	2 906 ^{CB}	2 906 ^X	3 392 ^{CB}	Mouleurs		
214 ^C	87 ^{CB}	232 ^{CB}	186 ^{CB}	57 ^{CB}	121 ^{CB}	2 411 ^C	2 411 ^X	Canne et bambou		
2 022 ^{CB}	1 656 ^{CB}	1 234 ^{CB}	2 790 ^{CB}	737 ^{CB}	869 ^{CB}	2 643 ^C	2 643 ^X	Autres PTBS		
9 ^{CB}	136 ^{CB}	18 ^{CB}	83 ^{CB}	38 ^{CB}	66 ^{CB}	280 ^{CB}	67 ^{CB}	Meubles et éléments en bois	Liberia	
0 ^{CB}	0 ^{CB}	2 ^{CB}	0 ^{CB}	28 ^{CB}	0 ^{CB}	7 ^{CB}	24 ^{CB}	Charpenterie		
0 ^{CB}	553 ^{CB}	1 056 ^{CB}	391 ^{CB}	0 ^{CB}	1 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	Mouleurs		
34 ^{CB}	5 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	1 ^{CB}	1 ^{CB}	0 ^{CB}	Canne et bambou		
76 ^{CB}	304 ^{CB}	2 ^{CB}	25 ^{CB}	89 ^{CB}	135 ^{CB}	43 ^{CB}	170 ^{CB}	Autres PTBS		
350 ^{CB}	188 ^{CB}	114 ^{CB}	214 ^C	182 ^C	67 ^C	184 ^{CB}	184 ^X	Meubles et éléments en bois	Madagascar	
226 ^{CB}	80 ^C	104 ^C	42 ^{CB}	170 ^C	105 ^{CB}	109 ^{CB}	109 ^X	Charpenterie		
99 ^C	147 ^{CB}	119 ^{CB}	121 ^{CB}	127 ^{CB}	133 ^{CB}	115 ^{CB}	115 ^X	Mouleurs		
64 ^C	39 ^{CB}	38 ^{CB}	35 ^C	35 ^{CB}	89 ^C	30 ^{CB}	30 ^X	Canne et bambou		
861 ^C	531 ^C	830 ^C	794 ^C	468 ^{CB}	493 ^{CB}	380 ^{CB}	380 ^X	Autres PTBS		
176 ^{CB}	162 ^{CB}	153 ^{CB}	80 ^{CB}	269 ^{CB}	641 ^C	851 ^C	321 ^{CB}	Meubles et éléments en bois	Mali	
1 ^C	10 ^C	13 ^{CB}	2 ^{CB}	72 ^{CB}	27 ^{CB}	38 ^C	38 ^X	Charpenterie		
0 ^C	0 ^C	0 ^C	0 ^C	0 ^{CB}	0 ^{CB}	0 ^{CB}	8 ^{CB}	Mouleurs		
6 ^C	43 ^C	1 ^{CB}	3 ^{CB}	5 ^{CB}	5 ^X	9 ^{CB}	9 ^X	Canne et bambou		
151 ^{CB}	100 ^{CB}	116 ^{CB}	113 ^{CB}	43 ^{CB}	121 ^{CB}	101 ^{CB}	87 ^{CB}	Autres PTBS		
141 ^{CB}	195 ^{CB}	289 ^C	179 ^{CB}	84 ^{CB}	163 ^{CB}	210 ^{CB}	210 ^X	Meubles et éléments en bois	Mozambique	
10 ^{CB}	3 ^C	49 ^{CB}	29 ^C	61 ^{CB}	92 ^{CB}	1 179 ^C	1 179 ^X	Charpenterie		
296 ^{CB}	404 ^{CB}	229 ^{CB}	245 ^{CB}	207 ^{CB}	317 ^{CB}	248 ^{CB}	259 ^{CB}	Mouleurs		
38 ^{CB}	4 ^{CB}	9 ^{CB}	291 ^C	41 ^C	46 ^C	51 ^C	51 ^X	Canne et bambou		
411 ^{CB}	430 ^C	1 835 ^C	1 538 ^C	2 218 ^C	2 246 ^C	1 833 ^C	1 833 ^X	Autres PTBS		
14 ^{CB}	6 ^{CB}	0 ^{CB}	7 ^{CB}	14 ^{CB}	14 ^X	549 ^{CB}	547 ^X	Meubles et éléments en bois	République Centrafricaine	
49 ^{CB}	241 ^{CB}	0 ^C	0 ^C	37 ^{CB}	12 ^{CB}	7 ^{CB}	7 ^X	Charpenterie		
0 ^C	81 ^{CB}	283 ^{CB}	220 ^{CB}	181 ^{CB}	120 ^{CB}	274 ^{CB}	195 ^{CB}	Mouleurs		
0 ^C	0 ^C	0 ^C	15 ^{CB}	106 ^C	106 ^X	106 ^X	106 ^X	Canne et bambou		
17 ^C	19 ^C	33 ^C	40 ^{CB}	66 ^C	143 ^C	121 ^C	143 ^X	Autres PTBS		
67 ^{CB}	82 ^{CB}	73 ^{CB}	117 ^{CB}	99 ^{CB}	100 ^{CB}	151 ^{CB}	70 ^{CB}	Meubles et éléments en bois	République du Congo	
14 ^{CB}	48 ^{CB}	8 ^C	985 ^{CB}	985 ^X	1 243 ^{CB}	1 054 ^{CB}	1 054 ^X	Charpenterie		
2 059 ^{CB}	1 240 ^{CB}	3 048 ^C	1 541 ^{CB}	2 032 ^{CB}	1 457 ^{CB}	1 981 ^C	397 ^{CB}	Mouleurs		
39 ^{CB}	4 ^C	104 ^{CB}	18 ^{CB}	1 ^{CB}	1 ^{CB}	17 ^{CB}	1 ^{CB}	Canne et bambou		
45 ^{CB}	210 ^{CB}	10 506 ^{CB}	30 ^C	115 ^{CB}	392 ^{CB}	93 ^{CB}	46 ^{CB}	Autres PTBS		
112 ^{CB}	87 ^{CB}	147 ^{CB}	200 ^{CB}	77 ^{CB}	38 ^{CB}	49 ^{CB}	36 ^{CB}	Meubles et éléments en bois	Rép. Dém. du Congo	
43 ^{CB}	712 ^{CB}	935 ^{CB}	915 ^{CB}	971 ^{CB}	1 910 ^{CB}	344 ^{CB}	243 ^{CB}	Charpenterie		
1 777 ^{CB}	822 ^{CB}	948 ^{CB}	315 ^{CB}	441 ^{CB}	993 ^{CB}	2 158 ^{CB}	2 158 ^X	Mouleurs		
23 ^{CB}	20 ^{CB}	36 ^{CB}	16 ^{CB}	4 ^{CB}	1 ^{CB}	8 ^{CB}	8 ^X	Canne et bambou		
139 ^{CB}	78 ^{CB}	42 ^{CB}	37 ^{CB}	23 ^{CB}	18 ^{CB}	17 ^{CB}	40 ^{CB}	Autres PTBS		
842 ^C	662 ^C	625 ^C	1 000 ^C	885 ^C	732 ^C	1 163 ^C	1 163 ^X	Meubles et éléments en bois	Togo	
539 ^C	223 ^C	82 ^C	107 ^{CB}	7 ^C	252 ^C	182 ^C	182 ^X	Charpenterie		
1 446 ^{CB}	689 ^{CB}	224 ^{CB}	19 ^{CB}	5 ^{CB}	3 ^{CB}	5 ^{CB}	5 ^X	Mouleurs		
167 ^C	83 ^C	32 ^C	79 ^C	61 ^C	48 ^C	96 ^C	96 ^X	Canne et bambou		
797 ^{CB}	135 ^{CB}	176 ^{CB}	103 ^{CB}	61 ^{CB}	52 ^{CB}	78 ^{CB}	50 ^{CB}	Autres PTBS		
8 282 371	8 876 559	9 373 913	9 967 494	10 412 687	10 370 192	11 066 028	11 483 620	Meubles et éléments en bois	Asie-Pacifique	
1 288 678	1 366 325	1 465 719	1 507 635	1 476 982	1 754 728	1 768 302	1 804 965	Charpenterie		
916 834	896 564	805 409	923 869	910 843	892 940	965 777	992 323	Mouleurs		
544 370	550 429	485 339	449 307	350 884	341 883	401 734	421 947	Canne et bambou		
1 101 803	1 251 010	1 563 822	1 755 806	1 744 619	1 755 389	1 676 714	1 617 188	Autres PTBS		
658 ^{CB}	1 412 ^{CB}	2 837 ^{CB}	1 990 ^{CB}	1 223 ^{CB}	4 498 ^{CB}	19 220 ^{CB}	35 589 ^{CB}	Meubles et éléments en bois	Cambodge	
6 ^C	11 ^{CB}	92 ^{CB}	344 ^{CB}	215 ^{CB}	1 565 ^{CB}	748 ^{CB}	653 ^{CB}	Charpenterie		
7 ^{CB}	159 ^{CB}	300 ^C	68 ^{CB}	114 ^{CB}	86 ^{CB}	224 ^{CB}	97 ^{CB}	Mouleurs		
86 ^{CB}	44 ^C	8 ^{CB}	28 ^{CB}	59 ^{CB}	66 ^{CB}	200 ^{CB}	479 ^{CB}	Canne et bambou		
307 ^{CB}	314 ^{CB}	1 577 ^{CB}	2 099 ^{CB}	1 318 ^{CB}	904 ^{CB}	426 ^{CB}	1 521 ^{CB}	Autres PTBS		

Tableau 5-2. Commerce des produits bois de transformation secondaire des producteurs (1000 US\$)

Pays	Produits	Importations (1000\$)							
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Fidji	Meubles et éléments en bois	2 154 ^C	2 422 ^C	3 476 ^C	4 904 ^C	4 835 ^C	6 564 ^C	8 107 ^C	6 747 ^{CB}
	Charpenterie	290 ^{CB}	254 ^{CB}	882 ^C	4 519 ^C	1 052 ^C	1 067 ^C	2 017 ^C	2 017 ^X
	Mouleurs	10 ^C	5 ^C	111 ^{CB}	296 ^{CB}	639 ^{CB}	420 ^{CB}	514 ^C	514 ^X
	Canne et bambou	343 ^{CB}	492 ^{CB}	869 ^C	2 310 ^C	1 093 ^C	1 060 ^C	965 ^C	918 ^{CB}
	Autres PTBS	1 070 ^C	1 093 ^C	1 340 ^C	2 532 ^C	1 446 ^C	2 251 ^C	1 428 ^C	1 136 ^{CB}
Inde	Meubles et éléments en bois	372 165 ^{CB}	334 484 ^{CB}	311 651 ^C	362 134 ^{CB}	398 626 ^{CB}	381 436 ^{CB}	388 897 ^{CB}	390 455 ^C
	Charpenterie	46 441 ^{CB}	54 122 ^{CB}	57 154 ^C	49 295 ^{CB}	59 436 ^{CB}	56 741 ^{CB}	49 915 ^{CB}	55 911 ^C
	Mouleurs	24 279 ^{CB}	22 551 ^{CB}	35 479 ^{CB}	42 228 ^{CB}	55 895 ^{CB}	67 338 ^{CB}	75 336 ^{CB}	75 336 ^X
	Canne et bambou	79 551 ^C	91 137 ^C	119 847 ^{CB}	119 715 ^{CB}	122 761 ^{CB}	103 256 ^C	126 484 ^C	102 412 ^C
	Autres PTBS	58 036 ^{CB}	58 221 ^{CB}	53 680 ^{CB}	53 680 ^C	65 048 ^{CB}	90 157 ^{CB}	82 274 ^{CB}	89 542 ^{CB}
Indonésie	Meubles et éléments en bois	235 271 ^{CB}	189 912 ^{CB}	280 336 ^{CB}	312 263 ^{CB}	130 347 ^{CB}	123 484 ^{CB}	138 409 ^{CB}	167 263 ^{CB}
	Charpenterie	7 348 ^{CB}	12 610 ^{CB}	18 250 ^{CB}	15 471 ^{CB}	11 602 ^{CB}	9 371 ^{CB}	10 120 ^{CB}	11 247 ^{CB}
	Mouleurs	2 869 ^C	3 120 ^C	2 630 ^C	1 753 ^C	1 893 ^C	1 561 ^C	1 269 ^C	15 463 ^{CB}
	Canne et bambou	31 278 ^{CB}	85 327 ^{CB}	117 273 ^{CB}	142 060 ^{CB}	96 780 ^{CB}	19 936 ^{CB}	25 108 ^{CB}	19 743 ^{CB}
	Autres PTBS	36 086 ^{CB}	35 021 ^{CB}	47 570 ^{CB}	54 445 ^{CB}	46 619 ^{CB}	41 775 ^{CB}	47 084 ^{CB}	57 958 ^{CB}
Malaisie	Meubles et éléments en bois	415 723 ^{CB}	647 769 ^{CB}	833 946 ^{CB}	757 516 ^{CB}	564 180 ^{CB}	669 754 ^{CB}	583 266 ^{CB}	374 719 ^C
	Charpenterie	14 261 ^C	17 184 ^C	24 289 ^{CB}	24 226 ^{CB}	23 329 ^{CB}	18 917 ^C	29 965 ^{CB}	34 120 ^{CB}
	Mouleurs	41 770 ^C	37 857 ^C	32 948 ^C	34 309 ^C	30 557 ^C	29 091 ^C	39 412 ^C	54 501 ^C
	Canne et bambou	65 440 ^{CB}	192 647 ^{CB}	293 091 ^{CB}	285 110 ^{CB}	209 448 ^{CB}	85 610 ^{CB}	42 243 ^{CB}	45 091 ^{CB}
	Autres PTBS	41 775 ^C	43 765 ^{CB}	64 444 ^{CB}	59 785 ^{CB}	84 067 ^{CB}	102 604 ^{CB}	138 112 ^{CB}	191 814 ^{CB}
Myanmar	Meubles et éléments en bois	81 346 ^{CB}	46 669 ^{CB}	25 640 ^{CB}	28 162 ^{CB}	17 449 ^{CB}	22 888 ^{CB}	32 976 ^{CB}	40 123 ^{CB}
	Charpenterie	864 ^{CB}	1 186 ^{CB}	4 788 ^{CB}	6 325 ^{CB}	6 325 ^{CB}	5 647 ^{CB}	3 242 ^{CB}	2 689 ^{CB}
	Mouleurs	35 ^C	819 ^{CB}	111 ^{CB}	387 ^{CB}	955 ^{CB}	422 ^C	656 ^C	656 ^X
	Canne et bambou	8 056 ^{CB}	14 400 ^{CB}	10 154 ^{CB}	10 049 ^{CB}	8 488 ^{CB}	7 818 ^{CB}	6 077 ^{CB}	6 077 ^X
	Autres PTBS	1 117 ^{CB}	3 880 ^C	1 795 ^C	7 406 ^{CB}	5 859 ^{CB}	4 210 ^C	4 538 ^{CB}	6 397 ^{CB}
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Meubles et éléments en bois	7 336 ^C	13 277 ^{CB}	10 999 ^{CB}	11 791 ^{CB}	15 711 ^{CB}	11 567 ^{CB}	9 044 ^{CB}	10 750 ^{CB}
	Charpenterie	1 425 ^C	3 845 ^C	2 804 ^{CB}	2 408 ^{CB}	4 016 ^{CB}	2 192 ^{CB}	2 127 ^{CB}	2 263 ^{CB}
	Mouleurs	149 ^C	396 ^{CB}	303 ^{CB}	200 ^{CB}	118 ^{CB}	39 ^{CB}	35 ^{CB}	11 ^{CB}
	Canne et bambou	2 029 ^C	3 038 ^C	1 887 ^{CB}	940 ^{CB}	1 344 ^{CB}	1 127 ^{CB}	517 ^{CB}	729 ^{CB}
	Autres PTBS	875 ^{CB}	2 135 ^C	1 388 ^{CB}	1 078 ^{CB}	1 312 ^{CB}	1 202 ^{CB}	711 ^{CB}	914 ^{CB}
Philippines	Meubles et éléments en bois	92 715 ^{CB}	104 702 ^{CB}	107 443 ^{CB}	150 888 ^{CB}	154 851 ^{CB}	187 274 ^{CB}	198 352 ^{CB}	211 745 ^C
	Charpenterie	24 702 ^C	22 801 ^C	17 198 ^C	24 567 ^C	57 559 ^C	87 124 ^C	87 124 ^X	87 124 ^X
	Mouleurs	9 234 ^C	12 107 ^C	7 724 ^C	4 802 ^C	4 963 ^C	10 074 ^C	8 912 ^C	11 471 ^C
	Canne et bambou	12 903 ^{CB}	14 622 ^{CB}	18 820 ^{CB}	34 246 ^{CB}	41 278 ^{CB}	29 551 ^{CB}	31 329 ^{CB}	22 070 ^{CB}
	Autres PTBS	14 913 ^{CB}	13 622 ^{CB}	19 916 ^{CB}	23 051 ^{CB}	27 685 ^C	32 691 ^C	43 086 ^C	33 646 ^C
Thaïlande	Meubles et éléments en bois	279 195 ^{CB}	216 605 ^{CB}	282 769 ^{CB}	213 656 ^{CB}	160 979 ^{CB}	160 606 ^{CB}	152 676 ^{CB}	162 716 ^{CB}
	Charpenterie	22 067 ^{CB}	24 318 ^{CB}	21 102 ^{CB}	20 278 ^{CB}	18 952 ^{CB}	18 581 ^{CB}	17 498 ^{CB}	17 838 ^{CB}
	Mouleurs	9 052 ^C	8 041 ^C	7 984 ^{CB}	8 704 ^{CB}	7 816 ^{CB}	6 291 ^C	2 344 ^{CB}	2 109 ^{CB}
	Canne et bambou	30 932 ^{CB}	35 915 ^{CB}	48 589 ^{CB}	97 361 ^{CB}	86 915 ^{CB}	21 195 ^{CB}	17 514 ^{CB}	17 484 ^{CB}
	Autres PTBS	51 277 ^{CB}	43 875 ^{CB}	43 150 ^{CB}	45 876 ^{CB}	48 594 ^{CB}	49 412 ^{CB}	57 271 ^{CB}	70 932 ^{CB}
Viet Nam	Meubles et éléments en bois	126 910 ^{CB}	74 816 ^{CB}	54 147 ^{CB}	74 594 ^{CB}	85 414 ^{CB}	91 997 ^{CB}	111 617 ^{CB}	139 904 ^{CB}
	Charpenterie	13 069 ^{CB}	13 032 ^{CB}	28 011 ^{CB}	24 466 ^{CB}	27 313 ^{CB}	26 784 ^{CB}	18 457 ^{CB}	29 194 ^{CB}
	Mouleurs	16 348 ^C	9 329 ^{CB}	8 775 ^{CB}	5 930 ^{CB}	4 406 ^{CB}	7 684 ^{CB}	7 776 ^{CB}	5 003 ^{CB}
	Canne et bambou	57 194 ^{CB}	62 035 ^{CB}	55 408 ^{CB}	58 425 ^{CB}	72 035 ^{CB}	32 946 ^{CB}	22 147 ^{CB}	21 900 ^{CB}
	Autres PTBS	27 583 ^{CB}	25 863 ^{CB}	23 276 ^{CB}	33 315 ^{CB}	35 630 ^{CB}	35 800 ^{CB}	40 494 ^{CB}	48 850 ^{CB}
Amérique latine/ Caraïbes	Meubles et éléments en bois	1 151 607	1 374 853	1 152 102	1 206 646	1 216 283	891 151	740 449	708 614
	Charpenterie	142 459	163 962	188 951	155 008	172 775	129 429	126 391	122 781
	Mouleurs	94 556	115 608	116 983	146 414	168 027	168 116	186 193	192 418
	Canne et bambou	109 228	153 878	125 067	129 215	124 209	108 175	98 116	100 180
	Autres PTBS	301 964	262 909	285 360	333 968	393 594	319 025	301 156	315 571
Brésil	Meubles et éléments en bois	95 534 ^{CB}	75 032 ^{CB}	73 691 ^{CB}	72 826 ^{CB}	62 782 ^{CB}	56 205 ^{CB}	51 319 ^{CB}	48 040 ^{CB}
	Charpenterie	9 990 ^{CB}	10 003 ^C	12 356 ^{CB}	9 892 ^C	4 908 ^{CB}	4 153 ^{CB}	2 805 ^C	1 634 ^C
	Mouleurs	3 374 ^{CB}	2 783 ^{CB}	1 758 ^C	2 431 ^{CB}	1 481 ^{CB}	907 ^{CB}	884 ^{CB}	532 ^{CB}
	Canne et bambou	13 094 ^{CB}	28 248 ^{CB}	15 289 ^{CB}	18 415 ^{CB}	12 937 ^{CB}	7 057 ^{CB}	7 309 ^{CB}	6 460 ^{CB}
	Autres PTBS	35 760 ^{CB}	39 315 ^{CB}	40 979 ^{CB}	51 962 ^{CB}	48 137 ^{CB}	42 721 ^{CB}	51 145 ^{CB}	56 280 ^{CB}
Costa Rica	Meubles et éléments en bois	31 409 ^C	31 160 ^C	30 944 ^C	33 280 ^C	36 222 ^C	36 929 ^C	45 980 ^C	45 980 ^X
	Charpenterie	4 590 ^C	7 922 ^C	6 525 ^C	6 428 ^C	6 185 ^C	6 529 ^C	7 155 ^C	7 155 ^X
	Mouleurs	1 867 ^{CB}	1 883 ^{CB}	2 362 ^{CB}	1 108 ^{CB}	1 422 ^{CB}	1 633 ^{CB}	1 910 ^{CB}	1 910 ^X
	Canne et bambou	2 360 ^{CB}	2 293 ^{CB}	2 830 ^{CB}	2 659 ^C	3 486 ^{CB}	8 708 ^C	5 023 ^{CB}	5 023 ^X
	Autres PTBS	67 644 ^C	8 884 ^C	6 354 ^C	6 701 ^C	6 695 ^C	6 675 ^C	7 181 ^C	7 181 ^X
Colombie	Meubles et éléments en bois	41 673 ^C	62 078 ^{CB}	67 077 ^{CB}	79 462 ^{CB}	53 877 ^C	48 603 ^{CB}	50 516 ^{CB}	45 913 ^{CB}
	Charpenterie	19 738 ^C	17 143 ^C	15 669 ^C	23 028 ^C	14 550 ^C	12 556 ^C	11 806 ^C	11 806 ^X
	Mouleurs	3 992 ^C	4 832 ^C	3 072 ^C	2 187 ^{CB}	2 194 ^{CB}	1 825 ^{CB}	1 540 ^C	1 540 ^X
	Canne et bambou	9 084 ^C	9 290 ^C	11 125 ^{CB}	14 980 ^C	13 167 ^C	10 421 ^C	11 623 ^C	11 623 ^X
	Autres PTBS	12 989 ^{CB}	17 237 ^{CB}	14 421 ^C	16 941 ^C	16 307 ^C	14 853 ^C	14 268 ^C	15 258 ^{CB}
Équateur	Meubles et éléments en bois	17 766 ^C	23 457 ^C	27 577 ^{CB}	26 858 ^{CB}	17 226 ^C	11 661 ^{CB}	18 565 ^C	18 915 ^C
	Charpenterie	2 572 ^C	2 848 ^C	3 270 ^C	3 242 ^C	2 570 ^C	4 639 ^C	1 739 ^C	734 ^C
	Mouleurs	1 469 ^C	2 512 ^{CB}	3 167 ^{CB}	4 635 ^{CB}	945 ^{CB}	883 ^{CB}	1 343 ^{CB}	1 382 ^{CB}
	Canne et bambou	3 814 ^{CB}	4 072 ^{CB}	5 172 ^{CB}	4 898 ^{CB}	3 099 ^{CB}	2 060 ^{CB}	2 431 ^{CB}	2 868 ^{CB}
	Autres PTBS	5 462 ^{CB}	5 458 ^C	6 004 ^C	5 757 ^C	4 933 ^{CB}	3 988 ^{CB}	4 299 ^{CB}	5 403 ^{CB}
Guatemala	Meubles et éléments en bois	25 692 ^C	27 556 ^C	26 384 ^C	28 360 ^C	31 268 ^C	31 948 ^C	26 475 ^{CB}	23 814 ^{CB}
	Charpenterie	3 519 ^C	2 943 ^C	3 872 ^C	3 765 ^C	3 893 ^C	3 994 ^C	2 564 ^{CB}	3 324 ^{CB}
	Mouleurs	2 389 ^{CB}	2 627 ^{CB}	1 540 ^C	977 ^{CB}	959 ^C	588 ^C	468 ^{CB}	451 ^{CB}
	Canne et bambou	1 894 ^C	2 598 ^C	1 919 ^C	3 863 ^{CB}	2 488 ^C	2 815 ^C	3 336 ^{CB}	2 352 ^{CB}
	Autres PTBS	8 794 ^C	9 316 ^C	12 062 ^C	11 973 ^C	9 819 ^C	10 197 ^C	6 595 ^{CB}	5 641 ^{CB}
Guyana	Meubles et éléments en bois	7 349 ^C	5 607 ^C	5 829 ^C	5 840 ^{CB}	7 691 ^{CB}	5 493 ^C	4 418 ^C	4 418 ^X
	Charpenterie	819 ^C	1 900 ^C	1 002 ^C	1 829 ^{CB}	934 ^C	1 389 ^C	1 293 ^C	1 528 ^{CB}
	Mouleurs	122 ^{CB}	853 ^C	595 ^C	1 013 ^C	661 ^C	872 ^C	1 145<	

2011	2012	2013	Exportations (1000\$)					2017	2018	Produits	Pays
			2014	2015	2016	2017	2018				
1 215 ^C	1 538 ^C	1 087 ^C	1 525 ^C	831 ^C	611 ^C	381 ^C	381 ^X	Meubles et éléments en bois	Fidji		
217 ^{CB}	192 ^C	131 ^C	116 ^C	184 ^C	169 ^{CB}	57 ^C	57 ^X	Charpenterie			
665 ^{CB}	662 ^{CB}	890 ^{CB}	476 ^{CB}	910 ^{CB}	565 ^{CB}	1 280 ^{CB}	1 280 ^X	Mouleurs			
550 ^C	173 ^C	41 ^C	85 ^C	57 ^C	37 ^{CB}	57 ^C	57 ^X	Canne et bambou			
748 ^C	842 ^C	694 ^C	832 ^C	477 ^C	401 ^C	433 ^C	433 ^X	Autres PTBS			
371 454 ^C	430 792 ^C	493 108 ^C	480 957 ^{CB}	534 973 ^{CB}	567 467 ^{CB}	630 221 ^{CB}	618 070 ^C	Meubles et éléments en bois	Inde		
13 058 ^{CB}	14 639 ^{CB}	11 843 ^{CB}	10 264 ^{CB}	14 455 ^{CB}	10 441 ^{CB}	9 372 ^{CB}	15 827 ^C	Charpenterie			
4 230 ^{CB}	5 714 ^{CB}	6 873 ^{CB}	6 222 ^C	3 575 ^{CB}	2 566 ^{CB}	3 101 ^C	4 038 ^C	Mouleurs			
11 311 ^{CB}	13 906 ^{CB}	11 589 ^{CB}	16 982 ^{CB}	15 945 ^{CB}	19 055 ^{CB}	25 506 ^{CB}	40 904 ^C	Canne et bambou			
126 213 ^C	156 424 ^C	235 310 ^C	229 541 ^C	237 970 ^C	264 711 ^C	246 051 ^C	254 652 ^C	Autres PTBS			
1 514 981 ^{CB}	1 558 240 ^{CB}	1 789 557 ^{CB}	1 557 750 ^{CB}	1 498 406 ^{CB}	1 370 931 ^{CB}	1 386 696 ^{CB}	1 386 696 ^X	Meubles et éléments en bois	Indonésie		
319 642 ^C	315 786 ^C	330 434 ^C	341 399 ^C	355 271 ^C	362 872 ^C	394 330 ^C	394 330 ^X	Charpenterie			
566 639 ^{CB}	568 371 ^{CB}	510 511 ^{CB}	616 508 ^C	613 754 ^C	614 540 ^C	682 569 ^C	682 569 ^X	Mouleurs			
369 594 ^C	361 473 ^C	305 168 ^C	255 554 ^C	155 495 ^{CB}	138 251 ^{CB}	144 002 ^{CB}	144 002 ^X	Canne et bambou			
387 274 ^{CB}	462 936 ^{CB}	698 279 ^{CB}	862 739 ^{CB}	862 927 ^{CB}	827 675 ^{CB}	771 280 ^{CB}	771 280 ^X	Autres PTBS			
2 025 877 ^C	2 113 708 ^C	1 958 562 ^{CB}	1 986 144 ^{CB}	1 975 830 ^{CB}	1 850 317 ^{CB}	1 864 816 ^C	2 066 585 ^C	Meubles et éléments en bois	Malaisie		
329 178 ^C	320 760 ^C	303 719 ^C	307 930 ^C	287 077 ^C	293 881 ^C	275 639 ^C	301 073 ^C	Charpenterie			
247 433 ^C	230 244 ^C	198 635 ^C	220 650 ^C	213 569 ^C	197 808 ^C	196 473 ^C	230 455 ^C	Mouleurs			
33 769 ^{CB}	45 942 ^{CB}	38 079 ^{CB}	41 965 ^{CB}	32 533 ^{CB}	38 006 ^{CB}	46 060 ^{CB}	46 238 ^{CB}	Canne et bambou			
140 929 ^{CB}	155 122 ^{CB}	143 224 ^{CB}	147 395 ^{CB}	147 915 ^{CB}	139 396 ^{CB}	143 000 ^{CB}	146 206 ^{CB}	Autres PTBS			
3 066 ^{CB}	8 755 ^C	4 397 ^{CB}	5 628 ^{CB}	4 746 ^{CB}	5 647 ^{CB}	3 096 ^{CB}	8 820 ^{CB}	Meubles et éléments en bois	Myanmar		
3 619 ^{CB}	4 137 ^{CB}	7 179 ^{CB}	5 861 ^{CB}	10 733 ^C	22 032 ^C	29 560 ^C	29 560 ^X	Charpenterie			
10 007 ^{CB}	13 295 ^{CB}	13 060 ^{CB}	14 143 ^{CB}	13 296 ^{CB}	14 347 ^{CB}	11 880 ^{CB}	10 524 ^{CB}	Mouleurs			
847 ^{CB}	952 ^{CB}	947 ^{CB}	628 ^{CB}	555 ^{CB}	335 ^{CB}	286 ^{CB}	420 ^{CB}	Canne et bambou			
2 185 ^{CB}	1 903 ^{CB}	3 295 ^C	6 685 ^C	1 525 ^C	1 567 ^C	999 ^C	733 ^{CB}	Autres PTBS			
130 ^{CB}	170 ^{CB}	138 ^{CB}	148 ^{CB}	83 ^{CB}	29 ^{CB}	41 ^{CB}	28 ^{CB}	Meubles et éléments en bois	Papouasie-Nouvelle-Guinée		
330 ^{CB}	29 ^{CB}	6 ^{CB}	75 ^{CB}	36 ^{CB}	54 ^{CB}	155 ^{CB}	155 ^X	Charpenterie			
956 ^{CB}	600 ^{CB}	568 ^{CB}	566 ^{CB}	542 ^{CB}	471 ^{CB}	317 ^{CB}	820 ^{CB}	Mouleurs			
0 ^{CB}	11 ^C	0 ^C	0 ^C	4 ^{CB}	3 ^{CB}	2 ^{CB}	2 ^X	Canne et bambou			
14 853 ^{CB}	13 819 ^{CB}	11 274 ^{CB}	12 448 ^{CB}	17 754 ^{CB}	20 561 ^{CB}	19 926 ^{CB}	19 926 ^X	Autres PTBS			
150 857 ^{CB}	140 752 ^{CB}	140 904 ^{CB}	146 298 ^{CB}	138 486 ^{CB}	148 987 ^{CB}	165 555 ^{CB}	165 555 ^X	Meubles et éléments en bois	Philippines		
556 660 ^{CB}	636 098 ^{CB}	720 777 ^{CB}	703 910 ^{CB}	633 501 ^{CB}	806 694 ^{CB}	790 725 ^{CB}	790 725 ^X	Charpenterie			
11 980 ^{CB}	14 057 ^{CB}	12 087 ^{CB}	10 178 ^{CB}	9 493 ^C	7 243 ^{CB}	7 815 ^C	4 557 ^C	Mouleurs			
35 710 ^{CB}	37 772 ^{CB}	36 761 ^{CB}	38 895 ^{CB}	37 984 ^{CB}	32 846 ^{CB}	31 950 ^{CB}	35 148 ^{CB}	Canne et bambou			
40 532 ^{CB}	50 838 ^{CB}	54 229 ^{CB}	53 878 ^{CB}	52 283 ^{CB}	54 490 ^{CB}	59 739 ^{CB}	38 797 ^C	Autres PTBS			
741 032 ^{CB}	641 043 ^{CB}	593 680 ^C	609 348 ^{CB}	532 707 ^{CB}	495 547 ^{CB}	473 555 ^{CB}	324 397 ^{CB}	Meubles et éléments en bois	Thaïlande		
32 191 ^{CB}	29 900 ^C	32 740 ^C	34 999 ^C	41 514 ^C	47 259 ^C	24 646 ^{CB}	29 515 ^C	Charpenterie			
32 410 ^C	16 952 ^C	14 857 ^{CB}	11 321 ^{CB}	8 652 ^{CB}	9 292 ^{CB}	10 555 ^{CB}	6 422 ^C	Mouleurs			
19 805 ^C	18 777 ^C	17 134 ^C	14 474 ^C	14 888 ^C	11 046 ^C	5 813 ^{CB}	6 718 ^C	Canne et bambou			
221 879 ^{CB}	211 195 ^{CB}	191 817 ^{CB}	189 377 ^{CB}	163 149 ^{CB}	169 810 ^{CB}	155 385 ^{CB}	104 165 ^{CB}	Autres PTBS			
3 473 102 ^{CB}	3 980 149 ^{CB}	4 389 644 ^{CB}	5 177 706 ^{CB}	5 725 401 ^{CB}	5 926 157 ^{CB}	6 522 448 ^{CB}	6 879 500 ¹	Meubles et éléments en bois	Viet Nam		
33 778 ^{CB}	44 772 ^C	58 801 ^C	102 736 ^C	133 997 ^C	209 762 ^C	243 070 ^C	243 070 ^X	Charpenterie			
42 507 ^C	46 511 ^C	47 627 ^{CB}	43 738 ^{CB}	46 936 ^{CB}	46 023 ^{CB}	51 563 ^{CB}	51 563 ^X	Mouleurs			
72 697 ^{CB}	71 379 ^{CB}	75 613 ^{CB}	80 695 ^{CB}	93 365 ^{CB}	102 239 ^{CB}	147 857 ^C	147 978 ^{CB}	Canne et bambou			
166 884 ^{CB}	197 617 ^{CB}	224 122 ^{CB}	250 811 ^{CB}	257 303 ^{CB}	275 874 ^{CB}	279 476 ^{CB}	279 476 ^X	Autres PTBS			
1 097 861	1 148 482	1 205 350	1 338 886	1 399 738	1 449 001	1 576 940	1 583 213	Meubles et éléments en bois	Amérique latine/ Caraïbes		
303 205	307 077	343 362	358 181	397 556	414 830	420 782	382 234	Charpenterie			
670 352	659 563	696 767	741 041	747 899	705 185	792 917	691 002	Mouleurs			
38 845	24 921	15 034	13 963	18 557	17 948	14 575	19 796	Canne et bambou			
414 906	394 470	456 695	497 686	497 217	526 810	538 650	569 534	Autres PTBS			
506 801 ^{CB}	476 279 ^{CB}	466 972 ^{CB}	492 511 ^{CB}	462 282 ^{CB}	453 587 ^{CB}	499 535 ^{CB}	437 677 ^{CB}	Meubles et éléments en bois	Brésil		
211 902 ^C	209 458 ^C	252 932 ^C	262 390 ^C	274 353 ^C	288 540 ^C	320 575 ^C	278 987 ^C	Charpenterie			
523 472 ^{CB}	516 304 ^{CB}	539 098 ^{CB}	571 799 ^{CB}	571 014 ^{CB}	527 703 ^{CB}	594 429 ^{CB}	502 094 ^{CB}	Mouleurs			
2 666 ^{CB}	2 907 ^{CB}	1 752 ^{CB}	1 880 ^{CB}	1 709 ^{CB}	1 279 ^{CB}	1 391 ^{CB}	1 960 ^{CB}	Canne et bambou			
152 978 ^{CB}	138 640 ^{CB}	175 385 ^C	198 371 ^C	163 771 ^{CB}	169 611 ^{CB}	186 598 ^{CB}	193 353 ^{CB}	Autres PTBS			
4 616 ^C	4 710 ^C	6 643 ^C	6 166 ^C	5 679 ^C	5 954 ^C	6 321 ^C	6 321 ^X	Meubles et éléments en bois	Costa Rica		
2 332 ^C	1 935 ^C	2 351 ^C	1 137 ^C	608 ^C	728 ^C	343 ^C	343 ^X	Charpenterie			
2 570 ^{CB}	1 596 ^{CB}	925 ^{CB}	554 ^{CB}	443 ^{CB}	261 ^{CB}	335 ^{CB}	335 ^X	Mouleurs			
300 ^C	244 ^C	139 ^C	132 ^C	199 ^C	298 ^{CB}	284 ^C	284 ^X	Canne et bambou			
19 232 ^C	23 984 ^C	21 707 ^C	25 019 ^C	22 749 ^C	24 932 ^C	27 915 ^C	27 915 ^X	Autres PTBS			
45 642 ^{CB}	44 263 ^C	44 073 ^C	38 526 ^C	32 980 ^C	29 059 ^C	31 148 ^C	31 148 ^X	Meubles et éléments en bois	Colombie		
11 508 ^{CB}	14 681 ^{CB}	8 407 ^{CB}	4 184 ^{CB}	3 651 ^{CB}	2 648 ^C	3 252 ^C	2 458 ^{CB}	Charpenterie			
3 437 ^C	6 303 ^{CB}	3 189 ^C	3 940 ^C	3 731 ^{CB}	3 539 ^C	7 030 ^C	7 030 ^X	Mouleurs			
21 937 ^C	2 252 ^{CB}	1 237 ^{CB}	926 ^C	1 194 ^C	878 ^{CB}	628 ^C	628 ^X	Canne et bambou			
3 053 ^C	2 581 ^{CB}	2 716 ^{CB}	2 192 ^C	4 574 ^{CB}	2 191 ^C	2 136 ^C	2 136 ^X	Autres PTBS			
7 092 ^{CB}	7 495 ^C	7 342 ^C	7 618 ^C	6 297 ^C	6 713 ^C	6 794 ^C	8 176 ^C	Meubles et éléments en bois	Équateur		
2 126 ^C	1 916 ^C	2 257 ^{CB}	1 489 ^C	1 502 ^{CB}	1 727 ^{CB}	1 684 ^C	1 391 ^{CB}	Charpenterie			
867 ^{CB}	552 ^{CB}	557 ^{CB}	660 ^{CB}	479 ^{CB}	570 ^C	433 ^{CB}	313 ^{CB}	Mouleurs			
23 ^{CB}	60 ^C	309 ^{CB}	188 ^{CB}	203 ^{CB}	293 ^{CB}	220 ^{CB}	146 ^{CB}	Canne et bambou			
64 291 ^{CB}	39 874 ^{CB}	36 329 ^{CB}	49 099 ^{CB}	76 672 ^{CB}	85 095 ^{CB}	74 250 ^{CB}	90 206 ^{CB}	Autres PTBS			
14 953 ^{CB}	16 643 ^C	14 848 ^C	15 995 ^C	14 738 ^C	16 109 ^C	12 456 ^{CB}	12 456 ^X	Meubles et éléments en bois	Guatemala		
14 568 ^{CB}	15 184 ^C	14 594 ^C	20 170 ^C	42 909 ^C	51 021 ^C	15 164 ^{CB}	15 164 ^X	Charpenterie			
211 ^{CB}	581 ^{CB}	202 ^{CB}	558 ^{CB}	296 ^{CB}	316 ^{CB}	763 ^{CB}	763 ^X	Mouleurs			
253 ^C	456 ^{CB}	1 531 ^C	2 088 ^C	2 564 ^C	2 249 ^C	2 568 ^{CB}	2 568 ^X	Canne et bambou			
10 564 ^C	13 268 ^C	12 149 ^C	12 997 ^C	11 898 ^C	25 955 ^C	14 235 ^{CB}	14 235 ^X	Autres PTBS			
320 ^{CB}	66 ^C	61 ^C	52 ^C	66 ^C	80 ^C	76 ^C	50 ^{CB}	Meubles et éléments en bois	Guyana		
2 313 ^{CB}	1 951 ^C	1 903 ^C	2 494 ^C	2							

Tableau 5-2. Commerce des produits bois de transformation secondaire des producteurs (1000 US\$)

Pays	Produits	Importations (1000\$)							
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Mexique	Meubles et éléments en bois	263 043 ^C	278 705 ^C	334 146 ^{CB}	392 792 ^{CB}	417 445 ^{CB}	344 159 ^{CB}	296 956 ^C	317 010 ^C
	Charpenterie	52 083 ^C	51 791 ^C	51 369 ^C	65 479 ^C	61 592 ^C	54 108 ^C	46 571 ^C	49 082 ^C
	Mouleurs	72 571 ^{CB}	82 083 ^{CB}	92 637 ^C	124 849 ^C	154 498 ^C	155 372 ^C	172 256 ^C	176 299 ^C
	Canne et bambou	27 188 ^{CB}	35 314 ^{CB}	33 459 ^{CB}	38 183 ^{CB}	40 115 ^{CB}	34 349 ^C	35 266 ^C	44 292 ^C
	Autres PTBS	112 255 ^C	111 376 ^C	141 763 ^{CB}	159 666 ^{CB}	180 566 ^{CB}	173 417 ^{CB}	166 869 ^C	180 754 ^C
Panama	Meubles et éléments en bois	465 869 ^{CB}	607 452 ^{CB}	354 283 ^{CB}	352 441 ^{CB}	377 463 ^{CB}	149 979 ^{CB}	100 842 ^{CB}	75 347 ^{CB}
	Charpenterie	18 188 ^C	13 263 ^{CB}	11 956 ^{CB}	15 222 ^{CB}	19 187 ^{CB}	18 819 ^{CB}	15 797 ^{CB}	11 433 ^{CB}
	Mouleurs	1 207 ^{CB}	1 704 ^{CB}	890 ^{CB}	2 172 ^{CB}	2 377 ^{CB}	2 827 ^{CB}	3 617 ^{CB}	2 823 ^{CB}
	Canne et bambou	25 042 ^{CB}	38 509 ^{CB}	26 106 ^{CB}	20 277 ^{CB}	21 754 ^{CB}	9 966 ^{CB}	9 354 ^{CB}	8 405 ^{CB}
	Autres PTBS	23 891 ^{CB}	24 384 ^{CB}	20 669 ^{CB}	33 752 ^{CB}	83 052 ^{CB}	23 919 ^{CB}	11 730 ^{CB}	9 997 ^{CB}
Pérou	Meubles et éléments en bois	54 788 ^{CB}	76 839 ^C	96 701 ^C	95 229 ^C	127 102 ^{CB}	139 539 ^{CB}	86 414 ^{CB}	74 966 ^C
	Charpenterie	9 919 ^C	8 953 ^C	7 127 ^{CB}	8 144 ^{CB}	6 703 ^{CB}	4 377 ^C	6 127 ^C	5 720 ^C
	Mouleurs	1 006 ^{CB}	1 724 ^{CB}	1 291 ^{CB}	1 201 ^{CB}	1 001 ^C	1 268 ^{CB}	1 413 ^{CB}	2 613 ^C
	Canne et bambou	5 421 ^{CB}	8 359 ^{CB}	7 608 ^{CB}	6 989 ^{CB}	8 423 ^{CB}	6 794 ^{CB}	4 856 ^{CB}	4 873 ^C
	Autres PTBS	12 101 ^C	14 349 ^C	17 839 ^C	26 817 ^C	21 565 ^C	21 809 ^C	19 481 ^{CB}	16 486 ^C
Suriname	Meubles et éléments en bois	6 581 ^{CB}	4 671 ^C	5 374 ^{CB}	5 767 ^{CB}	4 135 ^{CB}	3 019 ^{CB}	4 217 ^{CB}	5 149 ^{CB}
	Charpenterie	751 ^{CB}	1 127 ^{CB}	1 363 ^C	1 160 ^{CB}	1 121 ^{CB}	450 ^C	370 ^C	1 104 ^{CB}
	Mouleurs	30 ^{CB}	40 ^{CB}	132 ^{CB}	29 ^C	96 ^{CB}	13 ^C	63 ^{CB}	96 ^{CB}
	Canne et bambou	2 263 ^C	1 805 ^C	1 939 ^C	2 113 ^C	768 ^{CB}	802 ^C	1 437 ^C	453 ^{CB}
	Autres PTBS	285 ^{CB}	569 ^{CB}	901 ^C	187 ^{CB}	352 ^{CB}	354 ^{CB}	352 ^C	138 ^{CB}
Trinité et Tobago	Meubles et éléments en bois	23 225 ^C	26 867 ^C	29 167 ^C	30 781 ^C	32 189 ^C	23 409 ^{CB}	20 289 ^{CB}	14 602 ^{CB}
	Charpenterie	4 152 ^{CB}	4 647 ^C	5 104 ^C	5 448 ^C	6 492 ^C	5 458 ^{CB}	3 186 ^{CB}	2 283 ^{CB}
	Mouleurs	2 710 ^C	2 036 ^C	1 673 ^C	1 796 ^C	1 900 ^C	1 296 ^{CB}	1 251 ^{CB}	1 251 ^X
	Canne et bambou	3 541 ^C	3 380 ^C	3 786 ^C	4 070 ^C	4 774 ^C	4 324 ^{CB}	3 500 ^{CB}	4 170 ^{CB}
	Autres PTBS	2 657 ^C	3 822 ^{CB}	3 507 ^{CB}	4 093 ^C	4 024 ^{CB}	3 686 ^{CB}	2 201 ^{CB}	1 400 ^{CB}
Venezuela	Meubles et éléments en bois	92 398 ^{CB}	128 497 ^C	83 501 ^C	59 989 ^{CB}	26 562 ^{CB}	18 986 ^{CB}	14 777 ^{CB}	14 777 ^X
	Charpenterie	12 497 ^C	38 056 ^C	66 114 ^C	8 474 ^{CB}	41 392 ^{CB}	9 094 ^{CB}	22 948 ^{CB}	22 948 ^X
	Mouleurs	3 361 ^C	12 144 ^C	7 782 ^C	3 729 ^{CB}	223 ^{CB}	126 ^{CB}	25 ^{CB}	2 097 ^{CB}
	Canne et bambou	13 317 ^{CB}	15 459 ^{CB}	11 727 ^{CB}	9 080 ^{CB}	9 783 ^{CB}	17 132 ^{CB}	9 550 ^{CB}	5 527 ^{CB}
	Autres PTBS	14 594 ^C	22 746 ^{CB}	16 085 ^{CB}	10 742 ^{CB}	8 839 ^{CB}	6 432 ^{CB}	6 702 ^{CB}	6 702 ^X
Total Producteurs	Meubles et éléments en bois	2 984 680	3 240 890	3 323 953	3 445 283	3 041 438	2 787 372	2 589 746	2 457 525
	Charpenterie	298 851	339 341	395 430	375 986	433 689	400 146	381 154	395 464
	Mouleurs	200 916	213 234	217 410	252 545	280 698	294 182	322 989	359 052
	Canne et bambou	421 570	775 591	839 259	995 051	876 013	463 206	414 249	378 661
	Autres PTBS	554 577	517 952	563 147	641 508	730 746	699 244	737 718	835 585
Total	4 460 595	5 087 009	5 339 198	5 710 374	5 362 585	4 644 150	4 445 856	4 426 286	
Total OIBT	Meubles et éléments en bois	49 492 815	49 195 486	51 531 036	55 454 359	54 671 256	56 301 709	59 088 715	59 081 892
	Charpenterie	11 474 337	10 996 012	12 119 107	12 631 844	11 756 986	12 353 460	13 176 699	13 054 344
	Mouleurs	4 740 319	4 525 892	4 597 238	4 954 092	4 534 862	4 484 737	4 907 712	4 955 398
	Canne et bambou	2 554 847	3 023 830	3 115 241	3 437 942	3 366 134	2 817 574	2 976 068	3 068 440
	Autres PTBS	12 115 981	11 847 094	12 533 675	13 694 236	13 381 027	13 425 510	14 192 977	14 949 001
Total	80 378 300	79 588 313	83 896 296	90 172 473	87 710 265	89 382 991	94 342 172	95 109 076	
Reste du monde	Meubles et éléments en bois	11 812 230¹	12 527 970¹	13 618 130¹	14 595 070¹	13 039 720¹	11 299 240¹	11 046 010¹	10 861 700¹
	Charpenterie	2 010 772¹	2 105 472¹	2 410 476¹	2 468 259¹	2 100 947¹	1 835 651¹	1 822 739¹	1 817 922¹
	Mouleurs	824 786¹	879 392¹	872 888¹	802 633¹	687 943¹	564 555¹	522 427¹	500 347¹
	Canne et bambou	808 903¹	1 066 596¹	1 120 569¹	1 577 982¹	1 384 487¹	743 316¹	678 955¹	681 488¹
	Autres PTBS	1 511 238¹	1 607 071¹	1 728 803¹	1 792 877¹	1 756 862¹	1 644 625¹	1 616 104¹	1 745 409¹
Total	16 967 929	18 186 501	19 750 866	21 236 821	18 969 959	16 087 388	15 686 235	15 606 865	
Monde	Meubles et éléments en bois	61 305 045¹	61 723 456¹	65 149 166¹	70 049 429¹	67 710 976¹	67 600 949¹	70 134 725¹	69 943 592
	Charpenterie	13 485 109¹	13 101 484¹	14 529 583¹	15 100 103¹	13 857 933¹	14 189 111¹	14 999 438¹	14 872 266
	Mouleurs	5 565 105¹	5 405 284¹	5 470 126¹	5 756 724¹	5 222 806¹	5 049 293¹	5 430 139¹	5 455 745
	Canne et bambou	3 363 750¹	4 090 426¹	4 235 810¹	5 015 924¹	4 750 621¹	3 560 890¹	3 655 023¹	3 749 928
	Autres PTBS	13 627 219¹	13 454 165¹	14 262 478¹	15 487 113¹	15 137 889¹	15 070 135¹	15 809 081¹	16 694 410
Total	97 346 228	97 774 814	103 647 162	111 409 294	106 680 224	105 470 379	110 028 407	110 715 941	

2011	2012	2013	Exportations (1000\$)					2018	Produits	Pays
			2014	2015	2016	2017				
491 418 ^{CB}	567 514 ^{CB}	632 817 ^{CB}	741 965 ^{CB}	845 973 ^{CB}	909 481 ^{CB}	991 745 ^{CB}	1 057 723 ^{CB}	Meubles et éléments en bois	Mexique	
46 541 ^C	50 244 ^C	45 901 ^C	53 317 ^C	60 743 ^C	55 832 ^C	66 032 ^C	69 161 ^C	Charpenterie		
49 603 ^C	61 648 ^C	77 055 ^C	78 963 ^C	85 410 ^C	85 029 ^C	99 336 ^C	101 663 ^C	Mouleries		
9 382 ^{CB}	15 547 ^{CB}	5 531 ^{CB}	6 439 ^{CB}	10 562 ^{CB}	11 412 ^{CB}	7 987 ^{CB}	12 122 ^{CB}	Canne et bambou		
141 447 ^C	151 136 ^C	187 971 ^C	182 710 ^C	188 850 ^C	192 178 ^C	212 863 ^C	221 641 ^C	Autres PTBS		
7 250 ^C	13 904 ^C	12 084 ^C	11 689 ^C	8 749 ^C	8 765 ^C	3 179 ^{CB}	3 179 ^X	Meubles et éléments en bois	Panama	
447 ^C	777 ^C	644 ^C	541 ^C	1 068 ^{CB}	1 007 ^C	823 ^{CB}	823 ^X	Charpenterie		
417 ^{CB}	1 496 ^{CB}	1 654 ^{CB}	1 440 ^{CB}	964 ^{CB}	910 ^C	625 ^{CB}	625 ^X	Mouleries		
3 342 ^C	2 616 ^C	3 648 ^{CB}	1 386 ^C	839 ^C	947 ^C	933 ^{CB}	933 ^X	Canne et bambou		
6 691 ^{CB}	5 495 ^C	4 672 ^C	5 401 ^C	4 416 ^C	3 807 ^C	362 ^{CB}	362 ^X	Autres PTBS		
8 727 ^{CB}	7 501 ^{CB}	9 106 ^{CB}	8 091 ^{CB}	6 331 ^{CB}	4 277 ^{CB}	3 904 ^{CB}	4 943 ^C	Meubles et éléments en bois	Pérou	
5 607 ^C	5 691 ^C	9 332 ^C	6 134 ^C	4 084 ^C	6 771 ^{CB}	6 230 ^C	7 763 ^{CB}	Charpenterie		
69 092 ^C	57 181 ^C	59 716 ^C	65 060 ^C	70 861 ^C	73 349 ^C	74 683 ^C	63 045 ^C	Mouleries		
171 ^{CB}	528 ^C	356 ^C	416 ^C	880 ^C	144 ^C	103 ^C	721 ^C	Canne et bambou		
4 021 ^C	3 355 ^C	3 278 ^C	4 966 ^{CB}	5 336 ^{CB}	3 923 ^{CB}	2 186 ^C	2 728 ^C	Autres PTBS		
285 ^{CB}	510 ^{CB}	541 ^{CB}	750 ^{CB}	548 ^{CB}	612 ^{CB}	774 ^{CB}	392 ^{CB}	Meubles et éléments en bois	Suriname	
513 ^{CB}	307 ^{CB}	266 ^{CB}	305 ^{CB}	116 ^{CB}	160 ^{CB}	456 ^{CB}	127 ^{CB}	Charpenterie		
2 867 ^C	2 611 ^C	4 015 ^C	5 509 ^C	1 256 ^{CB}	768 ^{CB}	1 069 ^{CB}	961 ^{CB}	Mouleries		
12 ^C	49 ^{CB}	43 ^C	2 ^{CB}	1 ^{CB}	34 ^C	2 ^C	0 ^{CB}	Canne et bambou		
176 ^{CB}	158 ^{CB}	82 ^C	76 ^C	32 ^{CB}	55 ^C	124 ^{CB}	124 ^X	Autres PTBS		
4 380 ^C	3 765 ^C	2 989 ^C	2 578 ^C	4 508 ^C	3 468 ^{CB}	3 541 ^{CB}	3 541 ^X	Meubles et éléments en bois	Trinité et Tobago	
3 594 ^C	3 143 ^C	3 007 ^C	3 331 ^C	3 022 ^C	1 742 ^{CB}	1 647 ^{CB}	1 647 ^X	Charpenterie		
247 ^C	417 ^C	257 ^C	75 ^C	227 ^C	144 ^{CB}	217 ^{CB}	217 ^X	Mouleries		
272 ^C	65 ^{CB}	380 ^{CB}	161 ^{CB}	164 ^C	80 ^{CB}	103 ^{CB}	103 ^X	Canne et bambou		
293 ^C	383 ^C	314 ^C	448 ^C	375 ^C	367 ^{CB}	281 ^{CB}	281 ^X	Autres PTBS		
1 079 ^{CB}	479 ^{CB}	218 ^C	606 ^{CB}	637 ^{CB}	837 ^{CB}	1 526 ^{CB}	629 ^{CB}	Meubles et éléments en bois	Venezuela	
22 ^{CB}	27 ^{CB}	17 ^{CB}	12 ^{CB}	20 ^{CB}	27 ^{CB}	2 ^{CB}	48 ^{CB}	Charpenterie		
1 ^{CB}	0 ^{CB}	6 ^{CB}	108 ^{CB}	34 ^{CB}	5 ^{CB}	39 ^{CB}	0 ^{CB}	Mouleries		
85 ^{CB}	18 ^{CB}	25 ^C	46 ^{CB}	8 ^{CB}	30 ^{CB}	34 ^{CB}	10 ^{CB}	Canne et bambou		
156 ^C	22 ^{CB}	70 ^{CB}	52 ^{CB}	131 ^{CB}	74 ^{CB}	895 ^{CB}	738 ^{CB}	Autres PTBS		
9 386 350	10 029 089	10 584 101	11 312 099	11 817 339	11 823 243	12 651 643	13 073 905	Meubles et éléments en bois		
1 599 799	1 682 399	1 818 424	1 875 092	1 882 847	2 178 243	2 197 628	2 195 549	Charpenterie		
1 628 201	1 591 818	1 534 096	1 691 967	1 680 700	1 616 458	1 781 534	1 705 479	Mouleries	Total	
583 894	575 825	501 043	464 264	369 889	360 442	419 522	444 996	Canne et bambou	Producteurs	
1 526 981	1 654 212	2 039 263	2 264 860	2 254 565	2 289 893	2 225 855	2 198 425	Autres PTBS		
14 725 226	15 533 342	16 476 928	17 608 282	18 005 340	18 268 279	19 276 182	19 618 354	Total		
55 786 321	56 352 336	59 593 245	64 938 565	62 742 712	62 820 941	65 402 638	67 293 920	Meubles et éléments en bois		
12 104 738	11 743 475	12 862 349	13 333 866	12 146 253	12 512 089	13 178 564	12 982 110	Charpenterie		
4 811 350	4 524 087	4 511 968	4 797 983	4 418 723	4 325 444	4 651 379	4 636 577	Mouleries	Total OIBT	
3 120 491	3 974 166	4 054 106	4 657 767	4 289 857	2 992 675	3 225 230	3 254 572	Canne et bambou		
13 056 090	12 872 882	13 740 928	14 685 200	13 986 981	14 057 940	14 544 269	16 033 514	Autres PTBS		
88 878 990	89 466 945	94 762 596	102 413 380	97 584 526	96 709 089	101 002 080	104 200 693	Total		
4 052 599^I	4 455 241^I	4 970 665^I	5 165 291^I	4 881 283^I	4 879 983^I	5 021 907^I	5 313 499^I	Meubles et éléments en bois		
1 592 128^I	1 719 982^I	2 046 056^I	2 078 804^I	2 037 074^I	2 110 120^I	2 322 723^I	2 293 364^I	Charpenterie		
687 316^I	767 942^I	853 341^I	818 596^I	765 111^I	689 901^I	729 079^I	704 360^I	Mouleries	Reste du monde	
131 465^I	117 484^I	119 994^I	151 239^I	155 504^I	117 069^I	115 696^I	117 136^I	Canne et bambou		
1 094 373^I	1 133 726^I	1 217 717^I	1 260 072^I	1 251 207^I	1 266 661^I	1 254 293^I	1 361 326^I	Autres PTBS		
7 557 881	8 194 376	9 207 773	9 474 001	9 090 179	9 063 734	9 443 698	9 789 685	Total		
59 838 920^I	60 807 577^I	64 563 910^I	70 103 856^I	67 623 995^I	67 700 924^I	70 424 545^I	72 607 419^I	Meubles et éléments en bois		
13 696 866^I	13 463 457^I	14 908 405^I	15 412 670^I	14 183 327^I	14 622 209^I	15 501 287^I	15 275 474^I	Charpenterie		
5 498 665^I	5 292 029^I	5 365 309^I	5 616 578^I	5 183 834^I	5 015 345^I	5 380 458^I	5 340 938^I	Mouleries	Monde	
3 251 956^I	4 091 650^I	4 174 100^I	4 809 005^I	4 445 362^I	3 109 744^I	3 340 926^I	3 371 708^I	Canne et bambou		
14 150 463^I	14 006 608^I	14 958 645^I	15 945 272^I	15 238 188^I	15 324 601^I	15 798 562^I	17 394 840^I	Autres PTBS		
96 436 871	97 661 321	103 970 369	111 887 381	106 674 705	105 772 823	110 445 778	113 990 379	Total		

APPENDICE 6

Déclaration du Comité des forêts et de l'industrie forestière (COFFI) de la CEE-ONU sur les marchés des produits forestiers en 2017 et 2018

Déclaration du Comité des forêts et de l'industrie forestière (COFFI) de la CEE-ONU sur les marchés des produits forestiers

Adoptée le 7 novembre 2018,

<http://www.unece.org/forests/areas-of-work/data-and-assessment.html>

I. Panorama des marchés des produits forestiers en 2017 et 2018

1. Dans la région de la Communauté économique européenne (CEE), la conjoncture du marché des produits forestiers s'est montrée favorable en 2017, comme l'illustre la hausse affichée par la consommation de sciages (+1,7 pour cent) et de panneaux dérivés du bois (+5,2 pour cent). La consommation des bois ronds industriels (-0,1 pour cent) a en revanche été atone tandis qu'elle a diminué dans le domaine du papier et carton (-0,9 pour cent). La consommation de papier et de carton a en effet reculé en 2017 dans chacune des sous-régions (tableau 1).

A. Évolutions économiques ayant des répercussions pour le secteur forestier

2. En 2017, le rythme de l'activité économique s'est accéléré dans la région de la CEE dans le contexte d'une économie mondiale plus vigoureuse. Pour la première fois depuis la crise financière mondiale de 2008, toutes les économies des pays de la CEE ont affiché de la croissance, avec toutefois des écarts sensibles. Aux États-Unis, la hausse de la consommation et des exportations associée à un redressement des investissements a entraîné une croissance relativement rapide. Dans la zone euro, la reprise générale a pris de l'essor et est devenue plus synchronisée. Dans les nouveaux États membres de l'Union européenne (UE), la production a augmenté à son rythme le plus rapide depuis une décennie, sous l'effet du redémarrage de l'économie dans le reste de l'UE, des politiques de soutien et de l'augmentation des transferts de l'UE. Les chiffres du début de 2018 indiquent toutefois un ralentissement dans

l'ensemble de l'UE, en partie dû à des facteurs temporaires (par ex., des grèves et perturbations dues aux intempéries). Dans la Communauté des États indépendants (CEI), le retour, après deux années de contraction, de la croissance dans la Fédération russe a eu des répercussions positives dans toute la sous-région, grâce aux meilleures conditions du commerce et à une situation macroéconomique moins volatile.

3. L'expansion continue a amélioré la dynamique du marché du travail dans la région de la CEE. Aux États-Unis, le chômage est retombé à son niveau d'avant la crise financière mondiale et la vigueur de l'essor des créations d'emploi s'est poursuivie jusqu'au début de 2018. Malgré ce recul du chômage, la croissance des salaires est toutefois restée relativement mesurée malgré quelques signes d'amélioration. Dans la zone euro, si le chômage continue de régresser, les hausses des rémunérations ont toutefois été limitées. On constate à cet égard des divergences significatives à l'échelle de l'ensemble de l'UE. Les pénuries de main-d'œuvre qui sévissent au niveau de secteurs spécifiques dans certains pays contrastent fortement avec les taux de chômage à deux chiffres observés dans d'autres, et on observe des écarts importants en fonction des classes d'âge. Dans la CEI, la reprise économique a donné lieu à des hausses des salaires, à une réduction des mécanismes d'ajustement involontaires et à une chute du chômage.

4. Dans la région de la CEE, les perspectives restent généralement favorables, dopées par l'amélioration des tendances de l'investissement et de la productivité et par des politiques de soutien à la croissance. Dans l'ensemble, la production devrait augmenter en 2018 à un rythme similaire à celui de 2017. Il existe toutefois des risques baissiers significatifs et des sources d'incertitude qui pourraient avoir un effet délétère sur la performance économique. Les fluctuations des marchés

Table 1: Consommation apparente de bois ronds industriels, sciages, panneaux dérivés du bois, et papier et carton dans la région de la CEE, 2013-2017

	Milliers	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution (volume) 2016-2017	Évolution (%) 2016-2017	Évolution (%) 2013-2017
Bois ronds industriels									
Europe	m ³	379 526	395 019	401 065	408 587	408 812	225	0,1	7,7
CEI	m ³	175 074	181 822	185 471	194 311	196 822	2 511	1,3	12,4
Amérique du Nord	m ³	486 764	490 150	494 222	498 494	494 358	-4 136	-0,8	1,6
Région de la CEE	m ³	1 041 364	1 066 991	1 080 758	1 101 392	1 099 992	-1 400	-0,1	5,6
Sciages									
Europe	m ³	96 894	101 368	104 522	107 955	108 889	934	0,9	12,4
CEI	m ³	20 356	19 247	17 219	16 674	17 768	1 094	6,6	-12,7
Amérique du Nord	m ³	101 090	106 274	112 603	117 570	119 623	2 053	1,7	18,3
Région de la CEE	m ³	218 340	226 889	234 345	242 200	246 280	4 080	1,7	12,8
Panneaux bois									
Europe	m ³	66 494	69 001	70 289	73 231	75 272	2 041	2,8	13,2
CEI	m ³	17 904	17 530	17 547	17 527	19 323	1 796	10,2	7,9
Amérique du Nord	m ³	47 538	49 459	51 580	52 403	56 034	3 631	6,9	17,9
Région de la CEE	m ³	131 936	135 990	139 415	143 161	150 630	7 468	5,2	14,2
Papier et carton									
Europe	m.t.	89 485	89 814	88 933	89 402	88 248	-1 154	-1,3	-1,4
CEI	m.t.	9 386	9 397	9 106	9 561	9 501	-60	-0,6	1,2
Amérique du Nord	m.t.	74 954	76 053	75 651	75 602	75 181	-421	-0,6	0,3
Région de la CEE	m.t.	173 825	175 264	173 690	174 566	172 931	-1 635	-0,9	-0,5

Note: Les sciages ne comprennent pas les traverses.

Source: CEE-ONU/FAO, 2018

financiers ont commencé à refléter une perspective qui s'annonce plus compliquée. Après une longue période de souplesse des conditions financières, la normalisation de la politique monétaire dans les pays avancés pourrait révéler des fragilités cachées. Dans certains pays, la faiblesse des taux d'intérêt a alimenté des augmentations très rapides du prix des logements. Dans d'autres, le besoin de se financer à grande échelle auprès de sources externes constitue une source de vulnérabilité qu'une hausse des taux d'intérêt pourrait exacerber. Enfin, les tensions géopolitiques n'ont pas disparu. La perspective de conflits commerciaux est apparue, avec des implications dommageables pour la confiance et l'investissement, sans oublier la possibilité d'importantes retombées négatives.

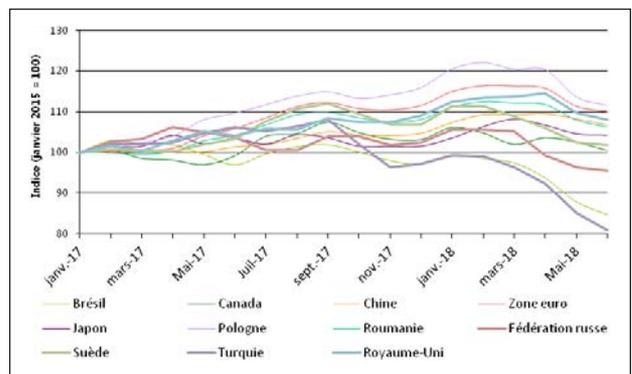
5. L'amélioration de la conjoncture économique s'est accompagnée d'une augmentation du prix des logements et de l'activité dans la construction. En Europe et aux États-Unis, la progression des prix des habitations – qui excédent aujourd'hui leurs pics antérieurs – s'est légèrement accélérée en 2017. Dans la zone euro, les prix des logements ont augmenté au début de 2018 suivant un ordre de grandeur qui remonte à avant la crise financière mondiale. Si la hausse de l'ensemble des investissements a été le principal moteur de l'accélération de l'activité économique aux États-Unis en 2017, l'investissement dans le résidentiel neuf est quant à lui resté à la traîne. Dans l'UE, la croissance s'est redressée dans la construction, essentiellement sous l'effet des nettes progressions affichées par ses nouveaux pays membres. L'activité dans le résidentiel a été soutenue par une expansion du crédit. La santé des systèmes bancaires des pays de la zone euro s'est améliorée, en ligne avec la situation économique. On notera toutefois que, dans certains pays de l'UE, le rapide essor des prix du logement a amené les autorités à introduire des contraintes sur les crédits immobiliers. Le crédit aux ménages s'est relevé dans la CEI, où la santé du secteur bancaire reste toutefois précaire, ce qui limite la croissance du crédit.

6. Malgré la poursuite de l'expansion économique, les pressions sur les prix sont restées modestes aux États-Unis. Les autorités ont progressivement resserré leur politique monétaire (sur fond d'anticipation d'une hausse de l'inflation alors que l'économie montait en puissance), en relevant à trois reprises en 2017 les taux d'intérêt puis de nouveau trois fois en 2018, tandis qu'un nouveau relèvement étant attendu. De nouveaux relèvements des taux sont anticipés aux États-Unis durant la seconde moitié de 2018. En revanche, la Banque centrale européenne a manifesté son intention de maintenir cette année les taux en place inchangés. Elle a cependant commencé à atténuer sa politique de stimulation monétaire massive en réduisant ses achats nets d'obligations, au motif que les prévisions d'inflation dans la zone euro ont évolué. La hausse des prix de l'énergie et le taux de change plus faible ont en effet fait remonter l'inflation globale au début de 2018 dans la zone euro (figure 1). Malgré la hausse des taux d'intérêt, le taux de change nominal du dollar pondéré en fonction des échanges commerciaux a décroché tout au long de 2017 et au début de 2018; cette tendance s'est toutefois récemment inversée, le sentiment étant que la politique monétaire fait l'objet d'une divergence croissante. Dans certains pays de la CEI, l'affaiblissement de la pression sur les prix dans un contexte de croissance modérée a permis un prudent assouplissement des politiques monétaires.

7. Aux États-Unis, la politique budgétaire se montre de plus en plus expansionniste, l'investissement, pour le moins dans un premier temps, ayant réagi positivement aux réductions de l'impôt sur les sociétés et sur le revenu des particuliers. Les

conséquences sur la croissance de l'assouplissement budgétaire sur l'économie américaine, qui est déjà très proche du plein emploi, pourraient toutefois en partie être compensées par une normalisation plus rapide que prévu de la politique monétaire. Les différences avec la zone euro en matière de politique fiscale pourraient avoir des implications pour les futures stratégies de politique monétaire. La situation budgétaire de la zone euro a continué de s'améliorer en 2017 sous l'effet de la reprise cyclique et des coûts de financement qui demeurent bas. La politique budgétaire, qui est restée largement neutre depuis 2015, devient légèrement expansionniste. Dans certains pays, l'embellie de la situation économique permet de réduire les transferts sociaux tout en accroissant l'investissement public. Dans la CEI, la hausse des prix du pétrole a dopé les finances publiques dans les pays exportateurs d'énergie, qui ont néanmoins lancé des mesures d'assainissement budgétaire.

Fig. 1: Principales devises indexées sur le dollar utilisées pour négocier les produits forestiers, janvier 2017-juin 2018



Notes: Une valeur d'indice baissière indique une dépréciation du cours de la devise face au dollar EU; une valeur d'indice haussière indique une appréciation du cours de la devise face au dollar EU.

Source: IMF, 2018.

B. Évolutions sur le plan du cadre des politiques et réglementations ayant une incidence sur le secteur des produits forestier

8. Les diverses décisions économiques et politiques prises récemment ont des conséquences directes et indirectes pour le secteur forestier. Les négociations des traités commerciaux et les discussions sur les droits de douane ont des effets, de même que l'incertitude persistante entourant les positions des gouvernements et les changements de politique, que ceux-ci soient proposés ou concrétisés.

9. L'Accord économique et commercial global (CETA) est entré en vigueur à titre provisoire en septembre en 2017 dans le but d'élargir les échanges transatlantiques entre l'UE et le Canada. Aucune avancée n'a toutefois été enregistrée l'année dernière sur le plan des négociations relatives au Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) entre l'UE et les États-Unis. Les deux parties ont convenu à la mi-2017 de former une délégation conjointe en vue d'accroître leur coopération commerciale, mais elle n'a donné lieu à aucune activité par la suite. L'Accord de partenariat économique entre l'UE et le Japon devrait entrer en vigueur en 2019. Les droits de douane sur les produits forestiers seront alors progressivement éliminés.

10. L'entrée en vigueur de l'Accord global et progressif de partenariat transpacifique (CPTPP) interviendra le 30 décembre

2018. Elle a été déclenchée suite à la ratification de l'Accord par son sixième État membre (l'Australie) le 31 octobre 2018. Le CPTPP forme un bloc commercial majeur composé de onze pays riverains du Pacifique représentant 495 millions d'habitants. Une fois que le CPTPP entrera en vigueur, il s'agira de l'un des plus vastes accords de libre-échange au monde, qui offrira un meilleur accès aux marchés de pays asiatiques clés. Ses États membres bénéficieront d'une réduction des droits de douane sur les produits forestiers. Plusieurs produits forestiers bénéficieront d'un accès libre de droits de douane après son entrée en vigueur, tandis que des réductions tarifaires prendront effet progressivement sur d'autres produits forestiers.

11. L'Accord entre les États-Unis, le Mexique et le Canada (USMCA) désigne l'accord de libre-échange qui est en instance entre ces trois pays. Si les négociations ont abouti, l'Accord n'a toutefois été ni signé ni ratifié. L'USMCA assurera la certitude des échanges entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, et améliorera leur stabilité.

12. Après avoir été en place depuis 2006, l'Accord sur le bois d'œuvre de conifères entre le Canada et les États-Unis est arrivé à expiration en 2015. En mai 2017, les États-Unis ont imposé des droits de douane de 3 à 24 pour cent sur le bois d'œuvre canadien de conifères (taxes antidumping et compensatoires). Le Gouvernement du Canada conteste l'allégation américaine selon laquelle il subventionnerait les produits forestiers canadiens et a porté sa plainte devant l'Organisation mondiale du commerce.

13. En 2017, le volume de grumes exportées de Russie en direction de la Chine a été divisé par plus de moitié comparé à celui de dix ans auparavant tandis que les exportations russes de sciages ont été multipliées par dix. Tel était l'objectif des mesures de politique appliquées par le Gouvernement russe, en vertu de laquelle les droits de douane à l'export, qui étaient de 25 pour cent, augmentent à 40 pour cent en 2019 dans l'Extrême-Orient russe. Les investissements chinois au sein de la Fédération russe ayant pour but à produire des sciages destinés à être exportés en Chine ont affiché une progression sensible.

14. Adopté en 2003, le Plan d'action de l'UE relatif aux réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT) constitue une initiative ayant pour but de lutter contre l'exploitation forestière illicite et les dommages économiques, sociaux et environnementaux qu'elle engendre, ce dans le cadre de mesures mises en place au sein de l'UE et dans les pays qui exportent des bois et produits dérivés en direction de l'UE. Dans la Revue sont évoqués quelques-uns des résultats de l'application du Règlement sur le bois de l'UE par ses États membres.

15. Les importations de sciages de feuillus tropicaux dans l'UE ont reculé, à 875 000 m³, ce qui représente une réduction de 18 pour cent par rapport à 2016 et un chiffre équivalent à un tiers du volume qui prévalait avant la crise financière mondiale. Si la situation est moins sombre pour certains autres produits, il n'en reste pas moins que la région de la CEE perd de son importance comme marché d'exportation pour les producteurs tropicaux.

16. Aux États-Unis, la loi Lacey, instaurée en 1900, stipule désormais que des déclarations d'importation doivent accompagner certains végétaux et produits dérivés, dont une vaste gamme de produits forestiers. À dater de novembre 2016, toutes les cargaisons de plantes et produits dérivés entrant sur le territoire américain ou en sortant sont soumises aux exigences de déclaration en application de la loi Lacey.

17. Le Gouvernement russe a instauré un moratoire de deux ans (prenant effet le 1^{er} décembre 2017) sur les commandes publiques de meubles fabriqués en dehors des pays de l'Union économique eurasienne (Arménie, Belarus, Kazakhstan, Kirghizistan et Fédération russe). Ce moratoire pourrait donner lieu à un accroissement de la fabrication de meubles en bois dans la Fédération russe et d'autres pays de l'Union économique eurasienne.

18. L'Agence américaine de protection environnementale a publié une déclaration de politique selon laquelle la biomasse issue de forêts gérées serait traitée comme étant neutre du point de vue des émissions de carbone lorsque celle-ci est utilisée pour produire de l'énergie dans le cadre de sources stationnaires. Cette politique devrait accroître les opportunités d'investissement dans l'énergie de biomasse et réduire l'incertitude entourant la réglementation relative connexe.

19. Une autre évolution majeure de la politique touchant les forêts américaines est l'adoption d'une formule de financement de l'extinction des feux de forêt (*wildfire funding fix*) pour résoudre les problèmes budgétaires du Service américain des forêts découlant du fait d'avoir à réaffecter des budgets afin de lutter contre ces incendies, ce qui réduit les fonds disponibles pour d'autres activités de gestion. Ce changement de politique permettra aux agences fédérales de puiser dans les fonds réservés aux catastrophes pour régler une partie des coûts d'extinction des incendies.

20. Le Congrès américain débat de la loi de 2018 sur l'agriculture et la nutrition (également appelée «loi sur les fermes»), la législation la plus importante concernant les activités de gestion et de conservation des forêts privées et familiales aux États-Unis (Congrès américain, 2018). On estime que la précédente loi sur les fermes, adoptée en 2014, a permis des investissements de plus de 1,8 milliard \$EU dans des programmes d'aide aux propriétaires forestiers en faveur d'activités associées à l'habitat de la faune, à la plantation d'arbres et au reboisement, à la gestion des nuisibles et maladies, l'élimination des espèces envahissantes, les protections de la qualité de l'eau et autres mesures de conservation.

21. Vers la fin de 2016, la Commission européenne a publié une proposition de Directive révisée sur les énergies renouvelables dans le but de veiller à ce que les sources renouvelables constituent au moins 27 pour cent de la consommation énergétique finale au sein de l'UE d'ici à 2030. En juin 2018, le Parlement et le Conseil européens ont convenu que la part révisée de l'énergie issue de sources renouvelables serait d'au moins 32 pour cent d'ici à 2030.

22. Les deux principaux dispositifs de certification des forêts – le Conseil de bonne gestion forestière (FSC) et le Programme de reconnaissance des dispositifs de certification forestière (PEFC) – ont communiqué le chiffre combiné de 503 millions d'hectares de forêt certifiée. Les deux organismes en ont conclu que la surface de forêt doublement certifiée (à savoir certifiée dans le cadre des deux dispositifs) s'élevait à 70,1 millions d'hectares en décembre 2016 et à 71,1 millions d'hectares à la mi-2017; dans les deux cas, cela représente 16,5 pour cent de la superficie mondiale de forêt qui est certifiée. Celle-ci, après soustraction du double décompte, s'élevait à 427,7 millions d'hectares au total en décembre 2016 et à 431,4 millions d'hectares à la mi-2017, la surface de forêt doublement certifiée ayant augmenté de près d'un million d'hectares. Le FSC a fait savoir que, en juin 2018, plus de 200 millions d'hectares de forêt étaient certifiés dans le cadre de son dispositif.

23. Tant l'Initiative pour la foresterie durable (SFI) que le Dispositif américain de certification des fermes forestières (ATFS) sont désormais reconnus dans les recommandations relatives à la passation de marchés fédéraux aux États-Unis; auparavant, seuls les matériaux certifiés FSC l'étaient. Cette révision de la démarche a pour but de s'harmoniser avec les exigences gouvernant les achats des agences fédérales en vigueur dans le Programme de préférence bio du Département américain de l'agriculture, qui reconnaît sur le même pied d'égalité les divers programmes de certification.

24. Selon nos informations, la participation à la certification de la chaîne de contrôle (CdC) continue de progresser; il est toutefois notoire que les chiffres relatifs à cet aspect de la certification souffrent de chevauchements, sachant que des entreprises détiennent souvent de multiples certificats de CdC. L'Organisation internationale de normalisation élabore une norme pour les CdC (ISO/PC 287) se rapportant au bois, produits et matériaux dérivés du bois.

25. Le Programme sur la biomasse durable (SBP) a communiqué avoir 139 détenteurs de certificat en date de mars 2018, soit 88 pour cent de plus qu'en décembre 2016. Le SBP a estimé que le marché offrirait plus de 5 millions de tonnes de granulés et copeaux certifiés par le SBP en 2017, ce qui représente 46 pour cent de la consommation de granulés de bois dans les 28 pays de l'UE.

26. Le 14 mai 2018, le Conseil européen a adopté une réglementation engageant tous les États membres de l'UE à compenser leurs émissions et éliminations de gaz à effet de serre (GES) dues aux affectations des sols, à leur modification et à la foresterie par rapport à un niveau de référence spécifique au pays. Cette réglementation est appelée une «règle sans débit», ce qui signifie que tous les pays s'engagent à neutraliser leurs émissions de GES générées par les changements d'affectation des sols et la déforestation intervenant entre 2021 et 2030. Cette réglementation est également en rapport avec les objectifs de réduction des émissions de l'UE d'ici à 2030 (les émissions de GES devant être réduites d'au moins 40 pour cent d'ici à 2030) et avec l'Accord de Paris sur le changement climatique.

27. Le Gouvernement du Canada s'est engagé à fixer un prix du carbone dans l'ensemble des provinces et territoires d'ici au 1^{er} janvier 2019. Si certaines juridictions appliquent déjà un prix du carbone, d'autres ont toutefois exprimé leur opposition à ce projet.

II. Synthèse des marchés régionaux et infrarégionaux des produits forestiers clés

A. Bois brut

28. Dans la région de la CEE, la consommation totale de bois bruts – qui comprennent les grumes à usage industriel et combustibles – a été estimée à 1,35 milliard de m³ en 2017, un niveau quasiment inchangé (0,1 pour cent de plus) comparé à 2016. La consommation apparente de grumes d'usage industriel y a affiché une tendance haussière jusqu'en 2017, pour atteindre 1,10 milliard de m³, soit 5,6 pour cent de plus qu'en 2013. La consommation de combustibles issus du bois a augmenté de 3 millions de m³ en 2017, à 221,5 millions de m³.

29. Sur le volume total de bois ronds récoltés dans la région de la CEE en 2017, 17 pour cent environ ont servi de combustible (224,4 millions de m³), soit une progression de 18 millions de m³

(+8,9 pour cent) comparé à 2013. En 2017, l'Europe représentait près de 54 pour cent de la consommation de combustibles issus du bois dans la région de la CEE. Les estimations de volumes de bois ronds prélevés dans les forêts à des usages de combustible ne sont toutefois guère fiables sachant que seuls quelques pays ont recours à des méthodes cohérentes pour recueillir les données pertinentes sur cette utilisation finale qui prend une importance grandissante. Il est cependant manifeste qu'une part notable des prélèvements en forêt sert à des fins énergétiques.

30. Exportateur net de bois ronds industriels (conifères et feuillus), la région de la CEE a exporté un total net de 29,5 millions de m³ en 2017. Les expéditions les plus importantes à partir de la région de la CEE ont été opérées au départ de la Fédération russe à destination de la Chine et de la Finlande, et des États-Unis en direction du Canada et de la Chine.

31. En 2017, les prix des grumes de sciage ont augmenté dans plusieurs pays, sous l'effet de la forte demande en bois d'œuvre de conifères sur les principaux marchés mondiaux (dont États-Unis, Europe et Chine), de la hausse du prix du bois d'œuvre et d'un commerce international des grumes qui est en progression. À l'exception de la partie sud des États-Unis et du Brésil, les prix des grumes de sciage ont augmenté dans les principales régions de production de bois d'œuvre à travers le monde en 2017 et au début de 2018. Les hausses les plus fortes sont intervenues en Europe de l'Est, dans les pays nordiques et dans l'ouest de l'Amérique du Nord.

32. Pour la première fois depuis 2011, le coût des fibres de conifères a augmenté en 2017, mettant ainsi fin à leur tendance baissière des sept années précédentes.

33. Le Comité prévoit que les prélèvements de bois ronds industriels devraient augmenter dans la région de la CEE au taux annuel de 1,2 pour cent en 2018 et de 0,2 pour cent en 2019. La ventilation par sous-région se présente comme suit: l'Europe affiche une hausse de 3,8 pour cent en 2018 (en partie alimentée par les prélèvements résultant d'une infestation par le dendroctone de l'épinette en Europe centrale) et une modeste progression de 0,1 pour cent en 2019; la CEI devrait connaître une hausse de 1,7 pour cent en 2018 puis de 1,6 pour cent en 2019; et une baisse est prévue en Amérique du Nord, de -1,1 pour cent en 2018 puis -0,4 pour cent en 2019.

B. Sciages de conifères

34. Pour la seconde année consécutive, les trois sous-régions de la CEE ont enregistré des progressions dans la consommation et la production de sciages de conifères, qui résultent d'une conjoncture économique favorable qui perdure et d'une amélioration sur les marchés dans le monde.

35. En Europe, la consommation apparente de sciages de conifères a ainsi progressé de 1,5 pour cent en 2017, certains pays tels le Royaume-Uni (+9,7 pour cent), les Pays-Bas (+7,8 pour cent) et la France (+6,4 pour cent) affichant une hausse importante. L'Allemagne est le principal marché de l'Europe pour les sciages de conifères, avec une part de la consommation de 20 pour cent, suivie du Royaume-Uni (11 pour cent). En Europe, la production de sciages de conifères a augmenté de 1,2 pour cent en 2017, à 109,7 millions de m³. Des progressions notables ont été enregistrées en Allemagne (+0,9 million de m³), Finlande (+0,3 million de m³) et Pologne (+0,2 million de m³).

36. Les exportations européennes de sciages de conifères ont augmenté de 3,4 pour cent (pour un volume total de

51,5 millions de m³) en 2017, comparé à une croissance de 4,1 pour cent en 2016. La Chine est devenue le premier marché d'exportation de sciages de conifères outremer pour l'Europe en 2017, dépassant ainsi l'Égypte et le Japon et compensant la faible demande au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

37. Dans la Fédération russe, la production de sciages de conifères a augmenté de 10,3 pour cent en 2017, à 37,8 millions de m³, ce qui représente 86 pour cent de la production de la sous-région de la CEI, qui se situe à 43,8 millions de m³. La fédération russe a exporté 28 millions de m³ de sciages de conifères (+10 pour cent) en 2017, un nouveau record. La Chine est restée en 2017 le plus important consommateur de sciages de résineux, ses achats ayant progressé de 20 pour cent comparé à 2016, pour atteindre 16,1 millions de m³. La CEI a affiché la plus forte hausse de la consommation apparente dans la région de la CEE (+6,2 pour cent).

38. En Amérique du Nord, la reprise économique s'est poursuivie en 2017 pour la huitième année consécutive. Les mises en chantier de logements y ont augmenté pour atteindre plus de 1,2 million d'unités (en hausse de 3 pour cent), ce qui a fait grimper la consommation apparente nord-américaine de sciages de conifères à 99,2 millions de m³ (+2,9 pour cent). Au Canada, la production de sciages de conifères est restée inchangée en 2017, à 48,2 millions de m³, alors qu'elle a progressé aux États-Unis de 3,5 pour cent, à 57,6 millions de m³. Au total, la production nord-américaine s'est élevée à 105,8 millions de m³ (+1,9 pour cent).

39. Les nombreux chocs de l'offre (dont la production réduite au Canada), ainsi que les droits imposés sur les sciages de conifères importés aux États-Unis, ont eu pour effet de faire monter en 2017 les prix des sciages à un niveau jamais atteint aux États-Unis, et plus particulièrement durant la première moitié de 2018. Cela a entraîné un effet d'onde de choc sur les prix sur les principaux marchés mondiaux, faisant ainsi perdurer un cycle positif démarré vers la fin de 2015. On assiste toutefois à une forte baisse des prix nord-américains depuis juin 2018 qui devrait être de courte durée, car tout indique que la demande va progresser, ce qui fera de nouveau augmenter les prix.

40. Compte tenu de la forte demande intérieure en 2017 et de l'absence de croissance de la production, les expéditions canadiennes à destination des États-Unis ont chuté de 1,4 million de m³ (-5,8 pour cent) en 2017, à 22,7 millions de m³, malgré l'envol des prix. Les exportations outre-mer ont reculé de 5,0 pour cent, à 6,7 millions de m³.

41. Le Comité prévoit que la production de sciages de conifères va augmenter dans la région de la CEE au taux annuel de 2,1 pour cent en 2018 et de 1,3 pour cent en 2019. La ventilation par sous-région se présente comme suit: l'Europe affichera un gain de 3,1 pour cent en 2018 et de 1,3 pour cent en 2019; dans la CEI, elle devrait augmenter de 2,6 pour cent en 2018 et rester atone en 2019; elle gagnera 0,9 pour cent en 2018 et augmentera de 2,0 pour cent en 2019 en Amérique du Nord. La capacité limitée des scieries dans le sud-est des États-Unis et l'offre limitée en bois ronds canadiens vont restreindre la possibilité de répondre à la croissance du marché.

C. Sciages de feuillus

42. À l'issue de cinq années de croissance, la consommation apparente de sciages de feuillus a diminué de 3,2 pour cent dans la région de la CEE en 2017, à 34,4 millions de m³.

La consommation a rapidement augmenté dans la CEI (+11,1 pour cent), contrairement à l'Europe et à l'Amérique du Nord, où elle a reculé de 3,8 pour cent et 3,6 pour cent chacun.

43. Dans la région de la CEE, la production de sciages de feuillus est restée relativement atone (en hausse de 0,6 pour cent) en 2017, à 41,7 millions de m³. Elle est restée stable en Europe et en Amérique du Nord, mais a fléchi dans la CEI.

44. Dans les pays de la CEE, les importations de sciages de feuillus ont reculé de 3,2 pour cent en 2017, à 6,4 millions de m³. Les exportations ont quant à elles atteint 13,7 millions de m³, soit une hausse de 9,6 pour cent comparé à 2016 et de plus de 40 pour cent par rapport à 2013.

45. Le chêne demeure très recherché, les exportations de grumes de chêne ayant augmenté en direction de la Chine. La forte demande chinoise a fait monter les prix du chêne européen en 2017 et durant la première moitié de 2018.

46. Le Comité prévoit que la production de sciages de feuillus augmentera dans la région de la CEE au taux annuel de 3,9 pour cent en 2018 et de 0,6 pour cent en 2019. La ventilation par sous-région se présente comme suit: en Europe, elle devrait bondir de 7,0 pour cent en 2018 (alimentée par une très forte hausse projetée en Turquie) et de 0,5 pour cent en 2019; dans la CEI, elle a progressé de 1,0 pour cent en 2018 et de 4,1 pour cent en 2019; et l'Amérique du Nord devrait afficher une hausse de 2,5 pour cent en 2018 puis de 0,1 pour cent en 2019.

D. Panneaux à base de bois

47. La production et la consommation de panneaux à base de bois ont augmenté dans toutes les trois sous-régions de la CEE en 2017. En Europe, la production a augmenté de 1,6 pour cent dans l'ensemble et a progressé pour tous les types de panneaux à vase de bois, à l'exception des feuilles de placage.

48. Dans la CEI, la production de panneaux à base de bois a augmenté de 12,3 pour cent en 2017, les exportations affichant une hausse encore plus forte (+15,1 pour cent); la consommation apparente a également progressé (de 10,2 pour cent). De fortes augmentations ont été enregistrées dans la production de panneaux de fibres (+19,4 pour cent) et de panneaux à copeaux orientés (OSB) (+17,7 pour cent) dans la CEI, mais la production de contreplaqués s'est légèrement contractée dans la Fédération russe en raison d'une pénurie de matières premières.

49. En Amérique du Nord, la consommation apparente de panneaux à base de bois a augmenté en 2017 de 6,9 pour cent, alimentée par une progression des importations nettes (les exportations ont augmenté de 4,5% et les importations de 17 pour cent). La production totale de panneaux à base de bois y a augmenté au total de 3,0 pour cent en 2017, à 48,6 millions de m³. La consommation de panneaux structurels à base de bois (OSB et contreplaqués) a augmenté en 2017 de 5,5 pour cent en Amérique du Nord, où la demande en OSB et contreplaqués a progressé de 7,6 pour cent et de 3,2 pour cent chacun. Sur le marché nord-américain, la consommation de panneaux autres que structurels (panneaux de particules et panneaux de fibres de moyenne densité – MDF) a augmenté de 0,9 pour cent en 2017, celle des MDF progressant de 2,0 pour cent tandis que celle des panneaux de particules demeurait atone.

50. Le commerce (import et export) des panneaux à base de bois a augmenté dans l'ensemble des trois sous-régions en 2017.

L'Europe et la CEI affichent des excédents commerciaux pour les panneaux à base de bois, alors que l'Amérique du Nord présente un déficit substantiel.

51. Le Comité prévoit que la production de panneaux à base de bois augmentera dans la région de la CEE au taux annuel de 2,2 pour cent en 2018 et de 1,0 pour cent en 2019. La ventilation par sous-région se présente comme suit: l'Europe affichera une progression de 0,9 pour cent en 2018 et de 0,8 pour cent en 2019; la CEI devrait augmenter de 2,0 pour cent en 2018 et de 2,5 pour cent en 2019; et en Amérique du Nord elle est projetée croître de 3,0 pour cent en 2018 et de 3,3 pour cent en 2019.

E. Papier, carton et pâte de bois

52. La filière mondiale de la pâte de bois, du papier et du carton a connu en 2017 un revirement, qui résulte d'un équilibre entre l'offre et la demande beaucoup plus serré pour la pâte de bois et de la forte demande en emballages et produits d'hygiène et ménagers qui persiste.

53. La Chine a été le moteur de la croissance affichée par la demande mondiale en pâte chimique en 2017. Le durcissement des réglementations régissant les importations de papier recyclé a entraîné une hausse de la demande en fibres autres et une augmentation des prix.

54. L'usage accru des communications électroniques a continué de jouer un rôle majeur dans l'évolution des segments de la pâte de bois et du papier, la capacité en papier graphique chutant en raison de la faible demande. Cette rationalisation est anticipée se poursuivre en 2018, mais à un rythme plus lent.

55. Les prix de la pâte de bois ont augmenté en 2017, essentiellement dû à des perturbations imprévues de l'offre, et les prix plus élevés se sont maintenus en 2018. L'expansion de la capacité en papier de feuillus blanchi en Amérique du Sud et en Asie a été de loin le plus important facteur qui a influé sur les marchés de la pâte de bois en 2017 et durant la première moitié de 2018. Cela a été contrecarré par plusieurs épisodes d'interruption de la production causés par d'importants dysfonctionnements mécaniques, des lenteurs au démarrage durant les périodes de commercialisation des nouvelles lignes de fabrication de pâte de bois et des grèves des transports au Brésil et au Chili.

56. Suite à la hausse du coût des intrants pour les producteurs non intégrés, les prix des papiers graphiques et ceux des articles d'hygiène et ménagers ont augmenté tout au long de 2017.

57. La capacité mondiale en pâte de bois chimique commerciale a progressé de 4,5 millions de tonnes (6,9 pour cent) en 2017, ces augmentations intervenant principalement en Amérique du Sud et en Asie. Les arrêts de production imprévus chez les producteurs de pâte de bois ont provoqué d'importantes perturbations de la production de pâte de bois, réduisant à néant la majeure partie de l'augmentation incrémentale de leur capacité.

58. En 2017, la production et la consommation apparentes de papiers graphiques ont continué de fléchir sur quasiment tous les marchés alors que les utilisateurs finaux réduisaient leurs budgets de la publicité sur supports d'impression pour se tourner vers les communications électroniques. La consommation apparente de papier graphique a chuté dans toutes les régions de la CEE sachant que les utilisateurs adoptent de manière grandissante les communications électroniques. L'augmentation actuelle du coût des matières premières, dont la pâte de bois,

pourrait exacerber d'autant la réduction de la demande en classes de papier graphique.

59. Le Comité prévoit que la production de pâte de bois augmentera dans la région de la CEE au taux annuel de 0,7 pour cent en 2018 et à un taux identique en 2019. La ventilation par sous-région se présente comme suit: l'Europe gagnera 2,3 pour cent en 2018 et 1,6 pour cent en 2019; la CEI devrait enregistrer un gain de 0,2 pour cent en 2018 et de 1,7 pour cent en 2019; et l'Amérique du Nord devrait reculer de -0,2 pour cent en 2018 pour rester atone en 2019.

60. Le Comité prévoit par ailleurs que la production de papier et carton augmentera dans la région de la CEE au taux annuel de 0,3 pour cent en 2018 et de 0,5 pour cent en 2019. La ventilation par sous-région se présente comme suit: l'Europe gagnera 0,8 pour cent en 2018 et en 2019; la CEI devrait enregistrer un gain de 0,3 pour cent en 2018 et de 1,0 pour cent en 2019; et l'Amérique du Nord devrait reculer de 0,4 pour cent en 2018 pour rester atone en 2019.

F. Énergie bois

61. En 2017, la consommation d'énergie a peu évolué dans la région de la CEE. Toutefois, l'expansion plus lente que prévu de la capacité de production, associée à une demande accrue (notamment au Royaume-Uni, au Danemark et aux Pays-Bas) et à des prix des énergies fossiles plus élevés, a contribué à faire monter de manière sensible les prix des granulés de bois en 2017 et au début de 2018; les autres facteurs à l'œuvre furent des problèmes de production dans la Fédération russe, les incendies au Portugal et la relativement faible croissance d'une année à l'autre de la capacité de production installée. L'augmentation des prix des énergies fossiles et l'intérêt constant pour remplacer les unités de chauffage vétustes dans l'immobilier résidentiel et commercial, rénover les unités de chauffage de district et remplacer les centrales électriques à charbon par des biocombustibles devraient impulser une nouvelle demande.

62. Selon certains analystes, la demande en granulés de bois devrait atteindre 45 millions de tonnes d'ici à 2025 pour la production d'électricité et 24 millions de tonnes pour le chauffage dans les secteurs commercial et résidentiel. Cela signifierait une augmentation de la consommation de granulés de bois qui dépasserait les volumes de 2017 à raison de 15 millions de tonnes environ pour la production d'électricité et de 14 millions de tonnes pour le chauffage.

63. Dans les 28 pays de l'UE, la production primaire de «biocombustibles solides (excepté le charbon de bois)» a progressé d'environ 3,941 pétajoules en 2016, soit 2,5 pour cent de plus qu'en 2015. La consommation de granulés de bois s'est élevée à 23,4 millions de tonnes en Europe en 2017, une progression de 4,6 pour cent par rapport à 2016. La production de granulés de bois a augmenté de 5,4 pour cent à 16,4 millions de tonnes et les importations de 4,4 pour cent, à 14,6 millions de tonnes.

64. Dans la CEI, la production de granulés de bois a augmenté de 21,5 pour cent en 2017. Elle a progressé de 20 pour cent dans la Fédération russe, à 1,3 million de tonnes, suite aux améliorations de la logistique et aux nouvelles infrastructures. La consommation de granulés de bois a chuté de 5,8 pour cent dans la CEI en 2017, l'ensemble de l'augmentation de la production étant à mettre au compte des exportations (elles ont en effet augmenté de 31,9 pour cent, à 1,8 million de tonnes).

65. L'Amérique du Nord a produit 9,6 millions de tonnes de granulés de bois en 2017, soit 3,4 pour cent de plus qu'en 2016. La consommation dendroénergétique a représenté 4,5 pour cent environ de l'offre totale du Canada en énergie primaire en 2017, qui est restée largement inchangée en 2016. Aux États-Unis, elle a été à peine plus élevée, d'environ 0,6 pour cent seulement, en 2017 qu'en 2016, à 2,262 PJ. Elle devrait y rester atone tout au long de 2019.

66. En 2017 et au début de 2018, le prix des granulés de bois a augmenté en Europe, celui des granulés de bois industriels à Anvers, Amsterdam et Rotterdam affichant une progression de 50 pour cent en janvier 2018, en année glissante. Le prix des granulés de bois exportés par la Fédération russe a légèrement fléchi en 2017 suite à la capacité de production. Les prix du bois de chauffage et des granulés ont peu évolué sur les marchés nord-américains en 2017.

67. Le Comité prévoit que la production de granulés de bois augmentera dans la région de la CEE au taux annuel de 3,5 pour cent en 2018 et de 5,5 pour cent en 2019. La ventilation par sous-région se présente comme suit: en Europe, on projette une augmentation de 1,8 pour cent en 2018 et de 4,3 pour cent supplémentaires en 2019; la CEI devrait progresser de 13,4 pour cent en 2018 et de 3,9 pour cent en 2019; et on estime qu'en Amérique du Nord elle croîtra de 4,1 pour cent en 2018 puis de 7,9 pour cent en 2019.

G. Produits bois à valeur ajoutée

68. En 2017, la production mondiale de meubles s'est chiffrée à 440 milliards \$EU, soit 20 milliards \$EU de plus qu'en 2016. Le chiffre du commerce mondial de meubles en 2017 a été estimé à 145 milliards \$EU, les États-Unis, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et le Japon étant les principaux importateurs.

69. Chez les fabricants de meubles, la tendance à délocaliser la production dans des régions à plus bas coût se ralentit suite à la progression de l'automatisation, des coûts en hausse dans des régions auparavant à coût peu élevé et des exigences des clients qui demandent des délais de livraison plus courts. La Chine demeure de loin le premier exportateur et producteur sur le marché mondial du meuble, et les États-Unis le plus grand importateur de meubles. Le marché intérieur chinois du meuble croît de 10 pour cent par an.

70. Dans les pays à coût élevé comme l'Allemagne ou l'Italie, les fabricants de meubles ont commencé à exporter des meubles haut de gamme offrant des matériaux, des finitions et une conception de haute qualité. Sur les marchés du meuble, les perspectives semblent au beau fixe après une année 2017 positive et les commandes étaient en hausse durant les premiers mois de 2018: elles étaient ainsi en progression de 5 pour cent aux États-Unis en février 2018, en année glissante. La tendance à la vente en ligne de meubles se confirme et de même que la préférence pour des meubles semi-jetables à monter soi-même au détriment des meubles durables en essences de feuillus.

71. Aux États-Unis, les marchés de la charpenterie ont affiché une progression régulière, leurs importations doublant à partir de 2011 pour atteindre plus de 2,2 milliards \$EU en 2017. Cette demande accrue résulte de la vigueur du marché du logement, de la croissance économique, de la confiance du consommateur et des bons chiffres de l'emploi. Les importations de charpenterie sont également en hausse sur le marché européen, essentiellement en provenance de pays voisins.

72. Dans la région de la CEE, l'amélioration des marchés du logement se traduit par une forte demande en produits bois profilés d'importation, même si leurs volumes se situent en deçà de leur plus haut de 2006.

73. En Amérique du Nord, la production de glulam, de poutres en bois en I et de placages stratifiés a été en constante hausse de 2010 à 2017, principalement dû à l'augmentation des constructions de logements neufs. Le flux des échanges de glulam et de bois lamellés-croisés (CLT) depuis l'Autriche en direction de l'Italie – le plus important flux de ces produits en Europe – a chuté de 12 pour cent durant les trois premiers mois de 2018, en année glissante.

74. La production de CLT demeure concentrée en Europe et, au sein de l'Europe, en Allemagne, Autriche et Suisse, qui ont tous trois représenté environ 70 pour cent de la production mondiale en 2017. La production européenne est projetée augmenter de manière spectaculaire, à environ 1,78 million de m³ d'ici à 2020. Malgré l'effervescence dont ont fait l'objet les CLT pour la construction de structures en bois de grande hauteur, il est probable que leur usage dans la construction se limitera aux édifices de petite à moyenne hauteur.

75. Les CLT sont de plus en plus prisés en Amérique du Nord, faisant écho à la tendance de longue date en Europe. Au début de 2017, le Canada comptait deux fabricants de CLT contre trois aux États-Unis, mais plusieurs fabriques de CLT sont en début d'exploitation, en construction ou en projet. On estime que le marché potentiel des CLT aux États-Unis seulement pourrait se situer entre 2 millions et 10 millions de m³, soit une envergure qui dépasse la totalité du marché mondial aujourd'hui.

H. Logement

76. Dans nombre de pays, le logement (constructions neuves et rénovation) constitue le plus important marché à valeur ajoutée pour les produits bois. On considère que le logement est un indicateur primaire et un catalyseur de l'activité économique pour l'ensemble de l'économie. Par conséquent, les projections économiques et l'analyse des prix des logements peuvent apporter des éclairages sur les marchés de la construction et de la rénovation de logements.

77. Dans la Fédération russe, le nombre de constructions résidentielles a reculé de 3,2 pour cent en 2017, bien que la superficie dans le résidentiel neuf, de 78,6 millions de m², ait été similaire à celle installée en 2016. Si le marché russe du logement s'améliore, ses prix sont tombés en 2017, peut-être en raison de la hausse constante du marché de la construction. L'objectif du «Programme de logement pour les familles russes» est de construire 500 000 appartements de deux pièces, à partir de 2018.

78. Dans la zone euro, les dépenses de construction ont augmenté de 1,8 pour cent et de 0,9 pour cent dans les 28 pays de l'UE entre avril 2017 et avril 2018. La production dans la construction a progressé de 3,9 pour cent dans la région Euroconstruct en 2017, alimentée par la construction dans le résidentiel (+10 pour cent). La rénovation dans le résidentiel s'annonce prometteuse, en particulier en Europe de l'Ouest et du Nord. Les constructions neuves dans le résidentiel ont représenté 42,6 pour cent du total des dépenses dans la construction neuve dans la région Euroconstruct en 2017, la construction hors résidentiel 34,4 pour cent et le génie civil 23 pour cent, une ventilation qui est similaire à celle des années antérieures.

Dans le secteur de la construction, les perspectives se montrent favorables dans la région Euroconstruct, les dépenses étant projetées croître dans tous les sous-secteurs (résidentiel neuf, résidentiel rénové, neuf hors résidentiel, rénovation hors résidentiel, génie civil neuf et rénovation dans le génie civil) en 2018 et au moins jusqu'en 2020.

79. Les constructions et ventes de logements ont affiché une amélioration aux États-Unis par rapport à leur plus bas de 2009, mais la construction cumulée de maisons individuelles demeure nettement en deçà de sa moyenne historique. Tous les secteurs du marché américain du logement se sont améliorés en 2017. Le marché des primoaccédants ou accédants à la propriété est toutefois resté modeste, et le volume d'habitations construites n'est pas suffisant pour répondre à la demande compte tenu de l'essor démographique. Au Canada, les autorités fédérales, provinciales et locales ont introduit des réglementations en 2017 destinées à juguler la montée des prix et les plus-values, y compris en procédant à un test national de résistance des emprunts immobiliers, en imposant une taxe sur les acheteurs étrangers et un contrôle des loyers. Au premier trimestre de 2018, ces réglementations se sont traduites par une chute de 10 pour cent du prix de vente moyen des maisons canadiennes et un net recul des ventes de maisons.

80. Le Centre conjoint du logement a estimé que les dépenses de rénovation s'étaient élevées à 306 milliards \$EU

aux États-Unis en 2017 et a projeté qu'elles augmenteraient à 327,9 milliards \$EU en 2018 et à 341 milliards \$EU en 2019. Il est probable que le parc vieillissant des logements demeurera un important consommateur de produits bois pour la réparation et la rénovation.

I. Conclusion

81. Les conclusions des Discussions sur le marché projettent une demande accrue en sciages de conifères, sous l'effet de la hausse des besoins en logements aux États-Unis et d'un potentiel de croissance significatif en Asie. Si le potentiel du marché chinois est largement reconnu, le Japon et la République de Corée sont également considérés comme des destinations fiables; on pense que l'Inde est un marché qui offre un potentiel important. Dans la région de la CEE, la consommation de sciages de conifères par habitant, d'environ 0,3 m³ per par personne et par an, est dix fois plus élevée qu'en Chine.

82. Le secteur de la construction alimente une demande significative. On s'accorde de manière grandissante à dire que la production de logements hors site (composants modulaires, préfabriqués et production de masse d'éléments en bois) va prendre une importance grandissante, en raison des facteurs de productivité, de coût et de qualité. Dans la construction, l'accent désormais mis sur le bois dans des pays où cela n'était pas répandu devrait également doper la demande à moyen et long terme.



Organisation Internationale des Bois Tropicaux

International Organizations Center, 5th Floor, Pacifico-Yokohama
1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku, Yokohama 220-0012, Japan
Tel: 81-45-223-1110 fax: 81-45-223-1111
E-mail: itto@itto.int URL: www.itto.int

© ITTO 2019

Conception et mise en page: Mary Grace Abayan Fredeluces
Imprimé par: Substantial Aps

 Imprimé sur du papier recyclé